This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

5001
329
v.2

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES FRANCISCAINES

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES FRANCISCAINES

PUBLIÉES PAR DES RELIGIEUX

DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS

REVUE MENSUELLE

Paraissant le 15 de chaque mois

TOME II -- JUILLET-DÉCEMBRE 1899

PARIS

ŒUVRE DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

5, RUE DE LA SANTÉ, 5

—

1899

Digitized by Google

5001
.329
v.2
(1899)

Digitized by Google

SOIT LOUÉ NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST TOUJOURS !

JACQUELINE DE SETTESOLI

Le nom de Jacqueline de Settesoli est inséparablement uni à celui de saint François.

Tous les historiens du *Poverello* ont vu se dresser devant eux la noble mais énigmatique figure de la pieuse matrone romaine. Quelques-uns l'ont écartée comme un mythe, le silence des documents des tout-premiers âges franciscains ne leur permettant pas de lui accorder la place que d'autres, acceptant sans conteste des témoignages postérieurs, avaient cru pouvoir lui donner. Personne ne saurait blâmer la prudente réserve des premiers, bien qu'il soit vérifié aujourd'hui que la vérité est du côté des autres.

On savait par un court récit de saint Bonaventure que François avait été en rapports à Rome avec une noble dame du nom de Jacqueline *de Septem-Soliis*, qui, après la mort de son maître spirituel, voulut aller mourir elle-même à Assise. Le *Speculum* (1), les *Conformités*, les *Fioretti*, racontaient bien qu'elle avait été présente aux derniers moments du Séraphique Patriarche, toutefois de sérieux historiens avaient leurs récits pour suspects. Si la découverte relativement récente du *Liber de Laudibus* de Bernard de Besse avait apporté une sérieuse confirmation à la légende, il appartenait cependant à ces derniers mois de nous procurer le témoignage indiscutable de Thomas de Celano, le premier et le principal historien de saint François (2). La tombe de Jacqueline était bien connue, mais on

(1) On ne sera pas surpris de me voir reléguer le *Speculum* à l'arrière plan des documents franciscains. J'ai donné ailleurs mon opinion motivée sur la nouvelle publication de ce texte publié naguère par M. Paul Sabatier. (*Annales Franciscaines*, tome XXII, page 504 et ss.

(2) Le manuscrit de la *Vita Secunda* que possédait la bibliothèque du prince Boncompagni, appartient aujourd'hui au Musée Franciscain de Marseille. Il renferme le *Livre des Miracles* écrit par Thomas de Célano et qui avait jusqu'ici échappé à toutes les recherches. Le R. P. Van Ortroy, S. J. Bollandiste, en a publié le texte dans les *Analecta Bollandiana*, en établissant d'une façon absolue l'authenticité de ce traité. (Tome XVIII, 1er et 2e fasc.).

503304

Digitized by Google

ignorait son origine : aujourd'hui il n'en est plus de même, grâce à Celano la pieuse et noble amie du petit pauvre du Christ sort enfin de la pénombre pour entrer dans le plein jour de l'histoire.

C'est pourquoi je voudrais en quelques pages, à l'aide de documents recueillis au prix de patientes recherches, fixer les traits principaux de cette grande figure de l'épopée franciscaine.

∴

Il y aura bientôt trois siècles, le consciencieux annalistes des Mineurs, Wadding, se plaignait de ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'ait pris le soin de consigner dans son récit le nom de la famille à laquelle appartenait la noble dame, que saint Bonaventure nommait *de Septem-Soliis*. « A Rome, écrivait-il, j'ai fait les recherches les plus minutieuses pour savoir s'il avait existé une famille de ce nom ; je n'ai pu en trouver aucun vestige. Je croirais plutôt que le nom *de Septem-Soliis*, n'était point celui d'une famille, mais celui du quartier de la ville où habitait notre héroïne (1) ». Et le savant auteur justifiait son opinion par plusieurs textes d'anciens historiens.

Cependant, quand Wadding écrivait ces lignes, un ouvrage venait de paraître dans lequel on revendiquait pour la famille Frangipani la gloire d'avoir compté parmi ses membres la pieuse Jacqueline (2). C'était à bon droit. L'auteur de la *Généalogie* des Frangipani n'apportait, il est vrai, aucun témoignage pour justifier son assertion, mais il citait un document qui explique le nom de *Septem-Soliis* donné à Jacqueline par les historiens de saint François. En voici le résumé.

Le 18 mars 1145, en la première année du Pontificat du Pape

(1) *Annales Minorum*, ad ann. 1226, XXVIII. — Le premier volume des *Annales* de Wadding parut à Lyon en 1625.

(2) *Genealogia degl'Illustrissimi Signori Frangipani*, par D. Benedetto Pucci Romano monaco Camaldolese. Venetia, 1621. — Cet ouvrage aujourd'hui fort rare ne se trouve dans aucune des grandes bibliothèques de Rome. M. le professeur J. Tomassetti a bien voulu mettre à ma disposition l'exemplaire qu'il possède de ce livre. Je suis heureux de le remercier ici ; je dois beaucoup de renseignements utiles à sa vaste érudition pour tout ce qui concerne l'histoire fort peu connue de la Rome du moyen-âge. A son nom je dois unir celui du comte Balthasar Guarna Capogrossi, fondateur de la Société Héraldique de Rome, qui a dirigé mes premières recherches sur la famille Frangipani.

Digitized by Google

Eugène III, Pierre abbé des Camaldules du monastère de saint Grégoire, au mont Cœlius, vendait à Cencio Frangipani une tour dite la tour de l'Arc, avec ses dépendances, sise à l'extrémité du Grand Cirque, ainsi qu'une construction appelée *Septem-Solia*, placée près de cette tour, avec son enceinte et les terrains adjacents, le tout situé auprès de la Diaconie de sainte Lucie (1).

Le *Septem solia*, nommé dans cet acte, de son vrai nom *Septizonium*, était un vaste portique de cent mètres de façade environ, composé de trois ordres de colonnes superposés, dont les deux extrémités faisaient saillie sur le reste de l'édifice trois hémicycles juxtaposés s'ouvraient sur le devant, dans celui du milieu se dressait la statue colossale de l'empereur Septime Sévère, qui l'avait fait construire en l'an 203 après Jésus-Christ, avec son fils Caracalla, les deux autres étaient ornés de fontaines. Une rangée de statues couronnait ce portique d'une hauteur de vingt-cinq à trente mètres. Les matériaux les plus précieux avaient été employés dans cette construction : les colonnes étaient en marbre de différentes couleurs, les entablements, et les frises étaient ornés d'inscriptions et de sculptures. L'empereur Septime Sévère n'avait rien épargné pour la solidité et la magnificence de ce monument, dont la splendeur devait, à leur entrée dans la ville, frapper les nombreux étrangers arrivant par la voie Appienne, qui partait de sa base (2).

(1) « Locamus et concedimus tibi D. Cinthio Frajapanis tuisque hæredibus ac successoribus in perpetuum, id est unam turrim quæ vocatur de Arco... positam in capite Circli Maximi... et locamus tibi trullum unum in integrum quod vocatur Septem solia, cum suis scalis, sininis, cum sua clausura... et cum omnibus suis pertinentiis, positum Romæ prope supradictam turrim et prope diaconiam Sanctæ Luciæ... » — Pucci, *op. cit.*, rapporte seulement un fragment de cet acte, il est donné en entier par Mittarelli, *Annales Camaldulensium* (Venise 1755) tome III, append., col. 417. — L'église diaconale de Sainte-Lucie, dont il est ici fait mention, fut complètement détruite sous Sixte-Quint. Le cardinal Léon Brancaleone, ami de saint François, avait eu ce titre. Le conclave où fut élu Grégoire IX se tint dans cette église. (Wadding, *loc. cit.* — Armellini, *le Chiese di Roma dal secolo IV al XIX.*)

(2) Les opinions les plus diverses ont été émises sur la forme et le but de cette construction. Les uns voulaient y voir le tombeau de Septime Sévère, les autres une entrée du palais des Césars... Le plan de cet édifice nous a été conservé par la *forma Urbis*, au musée du Capitole ; des gravures faites au XVIe siècle représentent fidèlement la partie qui existait encore à cette époque, et démontrent la fausseté de l'opinion qui voulait qu'il se composât de sept ordres de colonnes superposés, d'où il aurait pris son nom (*septem solea*). Le dernier mot sur cette question a été dit par le savant secrétaire de l'Institut Germanique, M. Christian

Digitized by Google

Quand Cencio Frangipani acheta le *Septizonium* des moines de Saint-Grégoire une grande partie de cet édifice était détruite : les siècles et les invasions avaient exercé leurs ravages sur cette construction transformée en forteresse. Peut-être un des hémicycles (1), certainement une des extrémités que ses formes carrées rendaient plus solide était encore debout. Des murs avaient été élevés entre les colonnes et donnaient l'aspect d'une tour aux ruines de ce monument.

Le nouveau propriétaire n'y fixa point cependant sa résidence, il alla s'établir au Transtevère, laissant le *Septizonium* à l'un de ses frères dont la famille en fit sa résidence.

*
* *

Avant de l'y retrouver il ne sera pas inutile de dire quelques mots des Frangipani ; ils justifieront les épithètes de très noble et très illustre dont les historiens ont fait usage pour désigner Jacqueline de Settesoli. Il est admis que les Frangipani descendaient de l'ancienne *Gens Anicia*, dont les généalogistes font remonter l'origine les uns aux Machabées, les autres à Enée, ou à Ansi roi d'Égypte qui régnait au temps d'Osias. Saint Benoît, saint Paulin de Nole, saint Grégoire le Grand, pour ne parler que des plus connus, ajoutèrent l'éclat de leur sainteté aux gloires de cette ancienne famille *Anicia*. Elle aurait pris son nom de Frangipani à la suite des libéralités de l'un de ses membres, Flavius Anicius Pierre Léon, qui en 717, pendant une inondation du Tibre, avait sauvé de la faim une partie des habitants de la ville. Monté sur une barque il distribuait en abondance le pain qu'il faisait faire dans son palais, situé sur le mont Aventin. Par reconnaissance le peuple aurait ajouté à son nom celui de *Frangens panem* (2), « *distributeur de pain.* »

Huelsen dans sa monographie : *Das Septizonium des Septimius Severus* (Berlin 1886), et par M. Stevenson, dans le *Bullettino della commissione archeologica communale*. (Rome 1888), pag. 269-298. — Voir dans l'album du graveur parisien Etienne du Pérac, *I Vestigi dell'Antichità di Roma* (Rome 1575) une jolie vue de ce monument (pl. 13) à son époque. — Scamozzi, *Discorsi sopra l'antichita di Roma* (Venise, 1583) en donne plusieurs aspects.

(1) L'expression *Trullum* employée dans le contrat le ferait supposer. — *Trullum*, quævis ædes a forma tecti in rotundam concamerationem confecti. (Ducange, *Glossarium*).

(2) Pucci, *op. cit.* — Le nom de *Frangens panem* se trouve dans plusieurs anciens documents. On trouve aussi *Fraiapanis*, *Fregepanis*, *Frecapanis*, *Frigia penates*, etc.

Digitized by Google

*
* *

Au commencement du XIIIe siècle le *Septizonium* et le palais construit auprès était occupé par Gratien Frangipani, arrière petit-fils de Robert, frère de Cencio (1). On ne sait rien de Gratien Frangipani, sauf une chose, celle qui nous importe : il était mari de Jacqueline de Settesoli, à laquelle me voici enfin arrivé.

Les historiens nous disent simplement qu'elle appartenait à la famille des *Normanni* ou *Normandi*. Le nom de cette famille indique son origine ; elle descendait de quelqu'un de ces chevaliers normands qui avaient conquis la Sicile et le midi de l'Italie, et qui portèrent la terreur dans Rome que malheureusement ils couvrirent de ruines. Plusieurs avaient fait souche et leurs descendants occupaient un haut rang dans la société romaine. Les Normandi étaient du nombre. Le père de Cencio et de Robert Frangipani, dont il a été parlé, avait épousé Bona, sœur d'Étienne et de Pandulphe des Normandi, qualifiés de très illustres dans la Ville (2). Étienne en effet avait été sénateur de Rome en 1119.

Jacqueline naquit probablement vers 1190, car en 1210 nous la trouvons mariée à Gratien Frangipani et mère d'un fils appelé Jean. Plus tard elle eut un second fils qu'elle nomma Gratien, en souvenir de son mari mort avant la naissance de cet enfant (3). Ces détails, on le voit, concordent

J'ai relevé une douzaine de formes de ce nom. A une certaine époque ils auraient préféré cette dernière forme : *de Phrigiis penatibus*, en souvenir de leur prétendue descendance du roi troyen Enée. (CASIMIRO Romano, *Memorie istoriche di S. Maria in Araceli* Rome, 1845, p. 398).

(1) Sa généalogie est établie très clairement par un acte de la fin du XIIe siècle où il figure : « Gratianus *(filius)* Obicionis *(filii)* Rainonis *(filii)* Roberti. » PUCCI, *op. cit.*

(2) « Clarissimorum tunc in Urbe civium. » En 1118 les Normandi avait arraché le pape Gélase II des mains d'une faction ennemie. En 1296 et en 1299 nous retrouvons un Pierre, fils d'Étienne Normandi, sénateur de Rome. Les Normandi étaient barons de Ceri (aujourd'hui Cerveteri) près de Civita-Vecchia, ils avaient juridiction sur la terre de Venafro. — (MORONI *Dizionario d'erudizione storico-ecclesiasta, passim.* — VITALE *Storia diplomatica dei senatori di Roma*).

(3) PUCCI, *op. cit.*, auquel j'emprunte ces détails ne fournit aucun document à l'appui. Il nomme même le second fils Jean II. C'est une confusion évidente : les deux fils de Jacqueline nous sont connus par un document certain. Jean était l'aîné, Gratien le second. Il a été servilement copié par ZAZZERA. *Della nobiltà d'Italia*. Naples, 1628, tome II.

Digitized by Google

parfaitement avec la tradition franciscaine qui veut que Jacqueline ait eu deux fils et qu'elle ait été veuve quand elle connut saint François. Un document que je citerai bientôt ne permet pas de reculer la mort de son mari après les premiers mois de 1217.

Comment fit-elle connaissance avec le fondateur de l'ordre des Mineurs ? C'est à la tradition franciscaine de nous l'apprendre, et voici ce que rapporte Wadding (1), en s'appuyant sur les chroniques, aujourd'hui perdues, de Mariano de Florence.

C'était en 1212 ; après avoir jeté les fondements du second Ordre et avant de partir évangéliser les infidèles, François était venu à Rome afin de rendre compte au Pape des progrès de sa famille religieuse et d'obtenir une bénédiction pour ses projets d'apostolat. Innocent III ne put que se réjouir des bonnes nouvelles que lui apportait le petit pauvre du Christ et lui accorder, comme il l'avait promis, de plus amples faveurs (2).

Pendant son séjour dans la ville éternelle, François avait souvent pris la parole sur les places publiques, annonçant le royaume de Dieu, prêchant la paix et la pénitence. A Rome, comme partout, la foule se groupait autour de lui, hommes et femmes, riches et pauvres, nobles et plébéiens accouraient sur les pas du jeune et ardent apôtre. La veuve de Gratien Frangipani se trouva un jour au nombre de ses auditeurs. La parole enflammée de l'homme de Dieu lui laissa une profonde impression : elle désira le voir de plus près et s'entretenir avec lui. François accéda à sa demande et, à la suite de leur conversation, le cœur de la jeune veuve, déjà détaché du monde par la mort de son mari, se donna entièrement à Dieu et aux bonnes œuvres. Par une conséquence bien légitime elle s'attacha d'une façon toute particulière à celui qui

(1) *Annal. Min.* ; ad ann. 1212, XXXIV. — A la suite de cet auteur je rapporte ce fait à l'année 1212. Peut-être faudrait-il le retarder de quelques années. En l'absence de tout document certain, je n'ai pas de motif pour abandonner la tradition. Toutefois il faut placer le voyage de saint François avant le milieu de juin 1212, car à cette époque Innocent III quittait Rome pour n'y rentrer qu'à la fin de septembre.

(2) « Ite cum Domino, fratres, et prout vobis Deus inspirare dignabitur, omnibus pœnitentiam prædicate. Cum etiam omnipotens Deus vos numero multiplicabit, et gratia, ad me cum gaudio referetis, et ego vobis his plura concedam, et securius majora committam. » (Thomas de Celano, *Vita I*, cap. XIII.)

Digitized by Google

lui avait ouvert une voie nouvelle, comme autrefois Paule, la noble veuve romaine, s'était liée avec l'austère saint Jérôme.

Mère de deux enfants en bas âge et à la tête d'une importante maison, Jacqueline ne pouvait songer à quitter le monde. Elle resta donc dans son palais, se contentant de donner autour d'elle l'exemple des vertus domestiques (1).

Les historiens de saint François s'accordent à dire qu'il était de nouveau à Rome vers la fin de 1215, au moment de la célébration du quatrième concile de Latran (11-30 novembre). Sans aucun doute la pieuse dame eut de nouvelles entrevues avec son maître spirituel. Toutes les suppositions sont possibles, car les historiens ne nous ont rien conservé de précis sur leurs rapports. On ignore pareillement l'époque à laquelle, suivant la tradition franciscaine elle aurait obtenu pour François et ses frères un domicile habituel dans l'hospice de saint Blaise, à la rive du Tibre, dépendant de l'abbaye bénédictine des saints Côme et Damien. Toutefois il y a un fait bien certain, c'est que le saint n'y habita pas régulièrement, car nous le voyons vers la fin de sa vie accepter l'hospitalité du cardinal Léon Brancaleone (2). De même la légende de Fr. Égide nous rapporte que, pendant un de ses séjours à Rome, ce Bienheureux demeura quelque temps chez les moines camaldules des Santi-Quattro au Cœlius (3).

(1) Wadding et les autres auteurs nous la montrent abandonnant immédiatement les affaires temporelles pour vaquer entièrement aux choses spirituelles. Les documents que j'ai entre les mains ne me permettent pas de les suivre.

(2) « Rogatus quandoque a domino Leone Cardinali Santæ Crucis ut secum in Urbe paululum moraretur...» Celano, *Vita* II, pars III, cap. LXI. — Wadding fixe ce fait à l'année 1223 (XVIII) et donne comme motif de la demeure du saint à Rome l'inclémence de la saison, de même le *Speculum* (édition Sabatier ch. 67, p. 126). Si les Frères Mineurs avaient eu un domicile fixe cette raison serait sans valeur.

(3) *Chronica XXIV Generalium* (Analecta Franciscana Tom. III) Quaracchi 1897, pag. 81. — Ce n'est pas sans étonnement que j'ai lu (pag. 82, n. 5) que l'on ne connait rien de ce monastère ni des religieux qui l'habitaient. L'église des Quatre-Saints Couronnés. *Sancti Quattro*, existe toujours à Rome, près du Latran, à l'extrémité de la rue de ce nom. Pour son histoire voir Armellini, *Le Chiese di Roma*, pag. 497.) — Pendant que Fr. Egide habitait dans le monastère des Santi-Quattro, pour gagner par son travail la nourriture que lui donnaient les moines, il allait faire la provision d'eau à la fontaine de Saint-Sixte Cette fontaine, dont, je crois, aucun historien n'a jamais parlé, se trouvait auprès de l'église Saint-Sixte *in Piscina* aujourd'hui Saint Sixte-le-Vieux, (*S. Sisto vecchio*). Ce fut là que Saint Dominique établit son premier couvent à Rome, habité bientôt après par les religieuses dominicaines, lorsque le Saint eut obtenu le couvent de Sainte-Sabine. Rien ne ferait soupçonner une fontaine dans le cloître de l'ancien monastère, occupé aujourd'hui, ainsi que l'enclos, par le jardin de réserve municipal, (*semenzaio communale*). Il y existe

Digitized by Google

Néanmoins cela ne saurait détruire la tradition d'après laquelle il demeura dans cet hospice, comme en témoigne sa cellule transformée en oratoire. Ce ne fut qu'après la mort du Saint que cet hospice fut abandonné aux disciples de François, comme il ressort clairement de la bulle de Grégoire IX, du 23 juillet 1229 ; jusqu'à cette époque les Frères Mineurs n'avaient point de domicile assuré dans Rome, et la lettre du pape ressemble plus à un ordre de leur céder l'hospice Saint Blaise qu'à une permission (1).

Si elle n'eut pas beaucoup de part à la cession de cet hospice, Jacqueline contribua-t-elle à son arrangement en couvent ? — Wadding voudrait le dire, malgré l'affirmation de Gonzague, qui attribue cette œuvre pieuse à la famille de l'Anguillara, qui était aussi toute dévouée à l'Ordre franciscain (2).

Quoi qu'il en soit du couvent de Saint François à la rive du Tibre (*San Francesco a ripa*), qui a remplacé l'église et l'hospice Saint Blaise, retournons en arrière. Un document nous fera voir la veuve de Gratien Frangipani considérant avec soin la marche des affaires de sa maison « *consideravit semitas domus suæ* » comme la femme forte de l'Écriture.

Nous sommes en 1217. Jacqueline était veuve et son mari lui avait laissé en mourant une situation qui ne manquait pas de difficultés : elle n'avait rien moins qu'un procès pendant avec le trésor pontifical. Gratien avait des droits qu'il serait difficile de préciser sur la terre de Ninfa, au diocèse de Velletri (3), et il était créancier du Saint-Siège. D'autre part il

cependant une source abondante qui remplit le vaste réservoir creusé dans le sol de l'ancien cloître et sous une partie du jardin, justifiant ainsi le nom primitif de l'église et la légende de Fr. Egide.

(1) « Cum deceat vos, qui viri religiosi estis, religionem diligere ac fovere, dilectis filiis fratribus ordinis minorum pro salute animarum habere cupientibus aliquam mansionem in Urbe, tanto libentius adesse debetis... Quia vero, sicut dicitur, sine detrimento vestro potestis annuere desideriis eorumdem... devotionem vestram rogamus et hortamur in Domino, in remissionem vobis peccaminum injungentes, quatenus pro divina et nostra reverentia prædictam ecclesiam (S. Blasii) cum omnibus sibi adjacentibus per circuitum, eisdem fratribus et eorum ordini liberaliter concedatis, ita quod in effectu videamini, sicut de vobis credimus, religionis existere amatores... » Ap. WADDING, ad ann. 1229, XXIX.

(2) WADDING, *ibid.* — *De origine Seraphicæ Religionis* auctore Francisco GONZAGA. Romæ, 1587, p. 177. « ... quem et illustrissimi Amvilaræ (vulgo dell' Anguillara) comites propriis sumptibus ad monasterii dignitatem provexere. »

(3) *Ninfa* ou *Nympha*, ancienne cité volsque était un fief de l'Église romaine, qui subit les vicissitudes de l'époque troublée du moyen-âge. En 1153 Odon fils de Pierre Frangipani avait vendu le tiers du fief de Ninfa (*tertia pars Castri Nympha-*

Digitized by Google

était le débiteur de plusieurs neveux du pape Honorius III. Pour terminer cette affaire Jacqueline fit avec le camérier ou intendant des finances pontificales une transaction dont le texte est parvenu jusqu'à nous. Comme elle fournit des renseignements importants sur la famille de la dame de Settesoli, je crois utile de la reproduire ici.

« En l'an de l'Incarnation du Seigneur 1217, en la cinquième Indiction, le treizième jour de mai Moi Jacqueline, épouse de feu Gratien Frangipani et tutrice de mes fils Jean et Gratien, en ce jour de ma propre, libre et bonne volonté, en présence de dom Pierre fils d'Étienne Cicéron, juge datif et des témoins soussignés, à ce requis, au nom des susdits enfants mineurs, entre vos mains dom Sinibald, camérier du seigneur pape Honorius, en faveur et à l'avantage du susdit seigneur pape, de ses successeurs et de l'Église romaine, à perpétuité, je renonce à tout procès ou action que j'aurais intenté, pu ou pourrais intenter au seigneur pape au sujet de ce qui était dû à messire Gratien mon mari sur la terre Ninfa. Je renonce pareillement aux intérêts, revenus, accessions, amendes et en général à tous les droits que j'aurais pu exiger à quelque titre que ce soit et d'une manière quelconque. Je m'engage en outre à ne plus soulever, ni faire soulever par qui que ce soit, de question à ce sujet, afin que vous demeuriez à perpétuité tranquille, pacifique et assuré possesseur. Je vous fais cependant la présente renonciation en présence du susdit juge, parce que en vertu de son autorité et sentence vous me donnez et payez ce qui m'est dû, dont par le présent acte je vous donnebonne quittance, renonçant à mes droits sur cette dette reconnue et non payée. Toutefois sur ce qui m'est dû, en vertu de la sentence du susdit juge, je paie à Jean neveu et sécrétaire du seigneur pape, deux cent livres pour le paiement desquelles la quarte part du moulin *de Septem soliis* était engagée (1) et pareillement

rum) à Scotto Paparoni, dont la veuve le revendit à Innocent III. — (PANVINIUS, *de Gente Fregepania*, ms. de la Bibl. Angelica de Rome, (77, ancien A. 7. 16). A la fin du XIIIe siècle le fief de Ninfa appartenait à la famille Caetani, qui, sauf erreur, le possède encore aujourd'hui.

(1) Nous retrouverons encore ce moulin dans la suite de cette étude. J'ai eu la curiosité de le rechercher et la satisfaction de le retrouver. Il existe encore aujourd'hui, transformé en fabrique de pâtes (macaroni) à l'extrémité de la *Via dei*

Digitized by Google

je paie à Jean fils de Cencio et à Benecincasa son frère, neveux du seigneur pape, cinquante livres, pour lesquelles ledit moulin était également engagé. Et je promets que cette renonciation que je vous fais, à l'avantage et utilité du seigneur pape et de l'Église romaine, sera toujours regardée comme ferme et valable, tant par moi que mes héritiers et successeurs, que jamais je n'y contreviendrai mais la ferai respecter par qui que ce soit, à titre de fidei-commis, s'il en est besoin, et ce sous peine du redoublement de ma dette, et l'acquittement de la dite amende n'enlèvera rien à la validité du présent acte, que j'ai fait dresser par Nicolas, secrétaire de la cour impériale, le mois et l'indiction ci-dessus (1). »

L'importance de cette pièce n'échappera à personne. Elle nous indique d'une façon absolument certaine le nom des deux fils de Jacqueline, et établit d'une manière péremptoire que si la dame de Settesoli était veuve en 1217, elle ne pouvait avoir remis entre les mains de ses enfants l'administration des biens de sa maison, comme on le disait communément. Non, l'heure d'une pieuse tranquillité n'avait point sonné dès 1212 pour Jacqueline, ainsi que l'écrit Wadding. Elle devait par son courage au milieu des épreuves mériter le nom de « *Frère* Jacqueline », que saint François aimait à lui donner, à cause de la virilité de son caractère et de ses vertus (2).

Cerchi (Via Circi, rue du Cirque). Il était, comme les machines de la fabrique actuelle, mis en mouvement par l'eau de la Marrana, l'ancienne *Aqua Crabra* ou *Damnata*. Son emplacement est très clairement indiqué sur une des planches du graveur parisien Etienne DU PÉRAC dans son album : *I vestigi dell. antichità di Roma* (Rome 1575) pl. 11. La tour qui se voit sur cette gravure, au bord de la Marrana, existe encore, réparée sans doute, mais ayant conservé son caractère médiéval. Un peu plus loin, se trouve une autre tour, qui occupe peut-être l'emplacement de celle dont il est fait mention dans l'acte de vente du *Septizonium* : c'est aujourd hui une auberge dont le nom est fort significatif : *Antica osteria della Molletta* (*ancienne hôtellerie du moulin.*) On me pardonnera de me perdre dans ces détails, mais ils témoignent du soin que j'ai apporté à recueillir tout ce qui de près ou de loin concerne l'histoire de Jacqueline de Settesoli.

(1) Le texte de cet acte a été publié par le célèbre MURATORI, *Antiquitates Italicae Medii Ævi* (Milan 1738) tom. I. col. 493-494. — J'en ai vérifié le texte dans le manuscrit de la Bibliothèque Vaticane où lui-même l'avait pris, et je le publie en appendice à la fin de ce travail, avec les renseignements bibliographiques qu'il demande.

(2) « Vocabat eam beatus Franciscus non dominam Jacobam, sed fratrem Jacobum, propter probitatem suam, et sanctitatem. » BARTHÉLEMY DE PISE, *Conformitatum* lib. III, fr. IV et conf. XXXII. — Avant cet auteur, BERNARD DE BESSE avait écrit : « Eam ipse quam in Christo docuerat, quamque pro virilitate virtutum fratrem Jacobam nominabat... » (*Liber de Laudibus B. F.* cap. VIII).

Digitized by Google

Serait-il téméraire de penser que le saint eut quelque part dans la détermination de la veuve de Gratien Frangipani ? — Son amour de l'Église romaine et son horreur pour les procès sont notoires. Plus tard, quand il écrira la Règle du Troisième Ordre, il fera un chapitre spécial pour recommander aux Tertiaires la fuite de toute contestation en justice (1). Il en fut sans doute de la Règle du Tiers-Ordre, comme de celle des Mineurs : avant de fixer cette dernière le séraphique législateur en avait fait plusieurs rédactions, dont il avait fait l'épreuve (2). Il dut agir de même pour les Tertiaires et la Règle qu'il leur donna ne fut que la codification des conseils qu'il adressait aux personnes obligées de rester au milieu du monde, qui lui demandaient un règlement de vie. Or la pieuse matrone était du nombre de ceux qui ne pouvaient tout quitter pour embrasser la très haute pauvreté.

Les biens qu'elle avait à administrer comme tutrice de ses enfants étaient considérables. Gratien son mari était seigneur de Marino, Turricula et autres lieux (3). En outre de ses biens propres, il tenait encore à bail la moitié de la terre de Veperosa, qui appartenait au monastère des saints Boniface et Alexis, sur le mont Aventin (4). La famille des Frangipani, qui comptait de nombreux représentants, était à cette époque une des premières familles de Rome. Ils occupaient le Colisée transformé en forteresse et beaucoup d'autres points importants de la ville. On trouve plusieurs Frangipani revêtus de

(1) *De vitandis litigiis inter se et cum aliis.* Cap. XVII.

(2) Plures regulas fecit, et eas expertus est, priusquam faceret illam, quam ultimo reliquit Fratribus. » (*Legenda* III *Sociorum*, cap. IX).

(3) Pucci, *op. cit.* — Pour Marino nous avons des documents certains comme nous le verrons. S'il faut en croire une ancienne Chronique de Subiaco, le fief de Marino serait entré dans la famille Frangipani par le mariage d'Odon avec une fille du comte de Tusculum en 1090. (G. Tomassetti, *Della Campagna Romana*, dans l'*Archivio della R. Società Romana di Storia Patria*, tome VIII, p. 444).

(4) Nerini, *De templo et cœnobio SS. Bonifacii et Alexii* (Rome 1752). Par un acte du 23 septembre 1224, Nicolas, abbé de Saint-Boniface, vendait à Pierre Frangipani fils de Manuel, le *Castrum de Veperosa* « cujus medietatem per locationem a nostro monasterio tenent hæredes Gratiani Frajapanis et de ipsa medietate hæredum Gratiani medietatem ab eis in feudum tenet Andreas Coczolus. » Par le même acte il lui cède « ipsum pignus in dicta parte hæredum Gratiani nobis competens de centum libris provisinorum. » Le *castrum* de *Veperosa* (*Verposa*, *Veprosa*), l'ancienne *Longula*, aujourd'hui *Buon Riposo*, est situé sur l'ancienne voie Ardéatine à 27 milles de Rome environ. (Nibby, *Analisi della carta dei Dintorni di Roma*. Rome, 1837, om. I, p. 336).

Digitized by Google

la dignité de sénateur de Rome. Ce que les historiens franciscains rapportaient de la noblesse de Jacqueline de Settesoli n'avait donc rien d'exagéré.

*
* *

Nous savons malheureusement peu de chose des rapports de saint François avec la noble romaine, mais nous pouvons croire que plus d'une fois il accepta de s'asseoir à sa table, et que dans la société de Frère Jacqueline il sortait un peu de la réserve dont il s'était fait une loi quand il traitait avec les femmes. « J'avoue, disait-il un jour à un de ses compagnons, que je n'en reconnaîtrais que deux de visage. Je connais les traits de telle et de telle ; je n'en connais pas d'autres (1) ».

Frère Jacqueline et la vierge Claire étaient, pense-t-on, ces deux femmes que le saint avait regardées ; à toutes les autres il parlait les yeux baissés. On imaginera aisément avec quelle sollicitude, quand François acceptait l'hospitalité dans son palais, elle faisait préparer les mets qui lui devaient être présentés. Marthe et Marie successivement, elle avait de ces attentions dont une femme seule est capable, pour réparer les forces physiques du Maître qui en retour lui donnait abondamment le pain de sa parole dont elle n'était jamais rassasiée. Et suivant le précepte de l'Évangile qu'il avait inscrit dans sa règle (2), le bon Saint se laissait faire, acceptant joyeusement ce qui lui était présenté de si grand cœur.

Peu de jours avant de mourir, quand son estomac délabré refusera tout aliment, François se souviendra des douceurs que lui offrait la pieuse Jacqueline et il la priera de lui en apporter en venant le voir (3).

(1) Thomas de Celano. *Vita II*, Lib, III, cap. 55. — « Fateor veritatem, charissime, nullam me, si aspicerem recogniturum in facie, nisi duas. Illius inquit, et illius mihi vultus cognitus est, alterum nescio. » Les réflexions dont M. Sabatier accompagne ce passage font voir qu'il n'a jamais rien compris à la retenue de tous les saints en pareille circonstance (*Vie de saint François*, p. 171).

(2) « Et liceat eis manducare de omnibus cibis qui apponuntur eis secundum sanctum Evangelium. » (*Regula* I, cap. III).

(3) Le *Speculum* nous donne à ce sujet un détail intéressant. Après avoir cité la lettre que le saint fit écrire à Jacqueline il ajoute : « Illam autem comestionem vocant Romani mortariolum, quæ fit de amygdalis et zucario et de aliis rebus. » « Les Romains appellent *mortairol* ce mets composé d'amandes, de sucre et autres ingrédients. » (Chap. 112, ed. Sab. p 221.) M. Sabatier sur la similitude du nom

Digitized by Google

Saint Bonaventure nous a conservé un souvenir charmant des relations du Séraphique Patriarche avec sa noble amie. Pendant un de ses séjours dans la Ville éternelle, on avait donné un agneau à l'homme de Dieu, dont sans doute quelque ami savait la prédilection pour ces innocents animaux, qui lui rappelaient le Sauveur Jésus, l'Agneau de Dieu (1).

Avant de partir il voulut laisser entre des mains pieuses la douce créature dont il avait avec amour caressé la naissante toison. Qui mieux que Jacqueline aurait correspondu à son désir et soigné tendrement l'agneau dont il se séparait à regret ? Il le conduisit donc au palais du Septizonium et le confia sans crainte à la pieuse dame pour l'élever avec soin. Il n'eut pas besoin assurément de lui développer une longue parabole, comme il le fit un jour à l'évêque d'Osimo (2), pour lui faire apprécier le présent qu'il lui offrait. Un souvenir de son maître était trop précieux à Jacqueline pour qu'elle ne reçut pas cet agneau avec joie. Elle en fit son compagnon inséparable ; jour et nuit il était près d'elle. Aussi la douce bête s'attacha à sa maîtresse, la suivant partout même à l'église. Le matin, tardait-elle à s'éveiller, il l'appelait de ses bêlements plaintifs et la pressait à coups de tête de se lever et de se rendre à la messe. Aussi conclut le

traduit *mortariolum* par *mostaccioli* et ajoute que les Romains sont encore aujourd'hui très friands de cette pâtisserie. Comme la question touche Jacqueline et saint François, on me permettra de m'y arrêter. Sans doute on vend encore aujourd'hui dans les rues de Rome des *mostacciuoli*, sorte de petits gâteaux faits de farine pétrie avec du miel, mais dans lequel les amandes n'entrent pas comme matière principale. De plus le nom de *mortariolum* en français *mortairol* ne saurait convenir à cette pâtisserie. Le *Mortairol*, ou *mortariolum*, dit DUCANGE (*Glossarium*), est ainsi nommé, parce que les matières qui le composent sont pilées dans un mortier : « MORTAIROL, species pulmenti, sic dictum ab Hispano *Mortero*, vel Italico *Mortaio* Gall. *Mortier*, quod in mortario contunderentur ea, unde conficiebatur. » Or les *mostacciuoli* sont une pâte pétrie et cuite au four. Je trouverais bien plus naturel de voir dans ce mets délicat cette crème d'amandes bien connue aujourd'hui sous le nom de *Frangipane* et qui aurait pris son nom de la famille Frangipani. Nous y retrouvons les éléments énoncés par le *Speculum* : des amandes pilées au mortier, du sucre et d'autres ingrédients pour l'aromatiser. L'estomac affaibli de François pouvait supporter ce mets délicat, mais non les indigestes *mostacciuoli*, que recherche seulement le peuple de Rome.

(1) In omni genere animalium speciali dilectione, ac promptiori affectu agniculos diligebat, eo quod Domini nostri Jesu Christi humilitas in scripturis sacris agno assimilatur frequentius, et convenientius coaptatur. » (CELANO, *Vita* I, pars I, cap. 28.) « Redemit frequenter agnos, qui ducebantur ad mortem, illius memor Agni mitissimi, qui ad occisionem duci voluit pro peccatoribus redimendis. » S. BONAVENTURA, *Legenda*, cap. VIII.

(2) CELANO, *ibid.*

Digitized by Google

saint docteur, « la noble matrone conservait-elle précieusement cet agneau qui de disciple de François était devenu son maître spirituel » (1).

Le dernier voyage de François à Rome eut lieu pendant l'hiver de 1223, pour obtenir l'approbation définitive de la Règle, donnée par la bulle du pape Honorius III, en date du 29 novembre de cette année. Moins d'un an après il recevait les Stigmates sur le mont Alverne et l'on ne voit pas qu'il ait repris de nouveau le chemin de la Ville éternelle. Ce fut peut-être à ce dernier voyage qu'il laissa à la pieuse dame l'agneau qui lui était un si cher souvenir de l'ami absent.

Les Frères qui venaient à Rome ne manquaient pas de porter à la dame de Settesoli des nouvelles de leur maître commun, et elle avait appris non sans douleur que ses forces déclinaient, et que l'heure approchait où elle serait privée de l'ami fidèle, qui avait donné une direction à sa vie au moment où elle se trouvait seule et sans appui. Ne le reverrait-elle plus avant cette dernière séparation ? N'aurait-elle pas la consolation de l'entendre encore l'appeler « Frère Jacqueline, » de baiser ses mains décorées des stigmates du Christ Sauveur ?

(A suivre).

Fr. ÉDOUARD d'Alençon,
Archiviste général des Min. Cap.

(1) « Tempore quodam agniculum in Urbe, secum habuerat, ob reverentiam, illius mitissimi Agni, quem nobili matronæ, dominæ scilicet Jacobæ de Septem-Soliis, in suo recessu conservandum commisit. Agnus vero, quasi in spiritualibus eruditus a sancto, dominæ ad ecclesiam eunti, stanti et revertenti societate inseparabili cohærebat. Si matutinali hora domina tardaret exurgere, agnus consurgens impellebat eam cornulis et balatibus excitabat, gestibus adhortans et nutibus, ut ad ecclesiam properaret. Propter quod agnus, Francisci discipulus, devotionis jam magister effectus, ut mirabilis et amabilis a domina servabatur. » (S. Bonaventura, *loc. cit.*).

Digitized by Google

APPENDICE

In nomine Domini. — Anno dominicæ Incarnationis MCCXVII, Indictione quinta, Mense Madii die decima tertia. Ego quidem Jacoba, uxor quondam D. Gratiani Frangenspanem et tutrix Joannis et Gratiani filiorum meorum, hac præsenti die, propria spontaneaque mea bona voluntate in præsentia D. Petri Stephani Ciceronis dativi Judicis, et subscriptorum testium ad hoc specialiter rogatorum, pro ipsis minoribus renuncio et refuto tibi D. Sinibaldo D. Papæ Honorii Camerario, ad opus et utilitatem præfati D. Papæ suisque successoribus, et Romanæ Ecclesiæ, in perpetuum, id est omnem litem, et petitionem quam D. Papæ feci, vel facere potui, ac possem, videlicet de toto debito quod D. Gratianus vir meus in castro Nymphæ habuit, et renuncio usuras, fructus, accessiones et pœnas, et generaliter quicquid, undecumque et quomodocumque nomine dicti debiti a D. Papa tacite vel expressim specialiter et generaliter agere et petere possem quoquo modo et amodo ; nec a me neque ab aliqua persona a me summissa vel summittenda aliquam aliquando exinde habebo quæstionem vel litis calumniam, sed semper quietus pacificus securus, persistas in perpetuum. Hanc autem refutationem ut superius dictum est tibi facio, pro eo quod in præsentia supradicti judicis et ejus decreto et auctoritate, das et solvis mihi dictum debitum, de quo me bene quietam voco, exceptioni non soluti et recepti debiti renuntians. De quo debito, decreto et auctoritate, præfati judicis CC libras pro Johanne Scriniario, D. Papæ nepote solvo, pro quibus quarta pars Molendini de Septemsoliis fuerat ei obligata et L libras Johanni Cinthii pro se et pro Beneincasa fratre suo D. Papæ nepotibus solvo, pro quibus dictum molendinum fuerat ei obligatum. Quam refutationem promitto pro me meisque hæredibus ac successoribus tibi ad opus et utilitatem D. Papæ et Ecclesiæ Romanæ firmam et ratam semper habere et contra non venire sed defendere contra omnes homines nomine bonæ fidejussionis, si opus et necesse fuerit, sub pœna dupli ; et pœna soluta hac chartula nihi omnus firma existat ; quam

Digitized by Google

scribere rogavi Nicolaum Imperialis aulæ Scriniarium, in mense et indictione supradicta V.

Angelus Romani de Sposa, testis. — Ciuthius Coni, testis. — Petrus Alberti, testis. — Stephanus Angeli, testis. — Presbyter Petrus Sanctæ Luciæ, testis. — Ego Nicolaus Imperialis aulæ scriniarius complevi et absolvi.

— Bibliothèque du Vatican, Ms. lat. 8486, fol. LXXVIII, N° XXVI. — Les Archives Vaticanes possèdent trois copies de ce manuscrit (Arm. XXXV, 18 ; et Arm. XV, 1 et 2.) M. Joseph Fabre a commencé, voilà plusieurs années, la publication de ce *Liber Censuum Cencii Camerarii*, (Paris 1889) qui renferme un grand nombre de documents précieux de cette époque.

Digitized by Google

PRIMAUTÉ

DE

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

(Suite) (1).

OPINION NÉGATIVE

Si Adam n'avait pas péché, le Fils de Dieu ne se fut point incarné).

D'après ses partisans, la doctrine énoncée dans cette proposition — est entièrement basée sur la sainte Écriture, — elle a été exclusivement professée par les Pères de l'Église, — elle est seule conforme à la croyance catholique manifestée dans la Liturgie, — enfin elle est embrassée par la grande majorité des théologiens, — et appuyée sur des arguments irréfutables.

Nous allons successivement interroger ces diverses autorités, parcourir ces différentes démonstrations.

§ Ier. — Preuves tirées de la Sainte Écriture.

Partout, — comme l'affirme saint Thomas, — « partout les Livres Saints nous déclarent que le péché de l'homme est la cause et la raison de l'Incarnation du Verbe, et ils n'en assignent point d'autre (2). » Bornons-nous à reproduire quelques passages, entre les plus formels.

Le Verbe Incarné Jésus-Christ nous dit lui-même : « Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu n'a point envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais afin que le monde soit

(1) Voir la livraison de juin, page 577.

(2) « Quia in canone Scripturæ, et in dictis sanctorum expositorum, hæc sola assignatur causa Incarnationis, redemptio scilicet a servitute peccati ; ideo quidam probabiliter dicunt, quod si homo non peccasset, Filius Dei homo non fuisset. » (S. Thom., *In Sent. III*, dist. I, q. I, art. III). — « Quum igitur præcipua causa videatur divinæ Incarnationis expiatio peccatorum, ut ex Scripturis docemur, congruentius fuit humanam naturam quam angelicam assumi a Deo. » (Id., *Contra Gent.*, lib. IV, cap. LV, n. 4). — « Cum in sacra Scriptura ubique Incarnationis ratio ex peccato primi hominis assignetur, convenientius dicitur Incarnationis opus ordinatum esse a Deo in remedium contra peccatum, ita quod peccato non existente, Incarnatio non fuisset. » (Id., *Sum.* p. III, q. I, art. III, corp.).

Digitized by Google

sauvé par lui (1). » Et ailleurs : « Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades. Car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs, à la pénitence. — Le Fils de l'homme est en effet venu chercher et sauver ce qui était perdu. » — « Que vous en semble, — poursuit-il, — si quelqu'un a cent brebis, et que l'une d'elles s'égare, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf autres dans les montagnes, et ne s'en va-t-il pas chercher celle qui s'est égarée ? Et s'il arrive qu'il la trouve, en vérité je vous le dis, elle lui donne plus de joie que les quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont pas égarées (2). » Or, par les quatre-vingt-dix-neuf brebis non égarées, il faut, avec les saints Pères, entendre les anges demeurés fidèles, et, par la brebis égarée, l'humanité déchue. De cette parabole on conclut donc naturellement encore, avec saint Bonaventure, « que si Dieu n'avait pas perdu sa brebis, il ne fût point descendu des cieux sur la terre (3). »

« Lorsqu'est arrivée la plénitude du temps, — dit à son tour l'apôtre saint Paul, — Dieu a envoyé son Fils formé d'une femme, soumis à la Loi, pour racheter ceux qui étaient sous la Loi, afin que nous reçussions l'adoption des enfants (4). »

(1) « Sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto ; ita exaltari oportet Filium hominis : ut omnis qui credit in ipsum non pereat, sed habeat vitam æternam. Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum Unigenitum daret ; ut omnis, qui credit in eum, non pereat, sed habeat vitam æternam. Non enim misit Deus Filium suum in mundum, ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum. » (Joan. III, 14, 17). — Sur quoi un théologien fait cette judicieuse remarque : — « Si Deus voluit propter Christum prius intentum redimere nos, non deberet dicere Scriptura, quod sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret ; sed potius, quod sic Deus dilexit Christum, ut propter illum voluerit permittere nos cadere in miseriam peccati. » (Contenson., *De Myster. Incarnat.*, diss. II cap. II, spec. 1).

(2) « Non est opus valentibus medicus, sed male habentibus... Non enim veni vocare Justos, sed peccatores. » (Matth. IX, 12, 13 ; — Marc. II, 17). — « Non veni vocare Justos, sed peccatores ad pænitentiam. » (Luc. V, 32). — « Venit enim Filius hominis quærere et salvum facere quod perierat. Quid vobis videtur ? Si fuerint alicui centum oves, et erraverit una ex eis ; nonne relinquit nonaginta novem in montibus, et vadit quærere eam quæ erravit ? Et si contigerit ut inveniat eam : Amen dico vobis quia gaudet super eam magis quam super nonaginta novem, quæ non erraverunt. » (Matt. XVIII, 11-13 ; — Luc. XV, 4, 7, XIX, 10).

(3) « Unde nisi Deus ovem suam perdidisset, non de cœlo ad terram descendisset. » (S. Bonav., *In Sent.* III, dist. I, art. II, qu. II, concl. circa med.)

(4) « Ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum, factum ex muliere, factum sub lege ; ut eos qui sub lege erant, redimeret, ut adoptionem filiorum reciperemus. » (Galat. IV, 4, 5).

Digitized by Google

Ailleurs : « C'est une parole de foi et digne d'être entièrement acceptée, que le Christ Jésus est venu en ce monde pour sauver les pécheurs (1). » Et ailleurs : « Celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés descendent tous d'un seul ; c'est pourquoi il ne rougit pas de les appeler frères, disant : J'annoncerai votre nom à mes frères, je vous louerai au milieu de l'assemblée. Et encore : Me voici moi et mes enfants que Dieu m'a donnés. Donc, comme les enfants ont participé à la chair et au sang, lui-même y a pareillement participé, afin de détruire par sa mort celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire le diable, et de rendre libres ceux qui, par la crainte de la mort, étaient toute leur vie soumis à la servitude. Car nullement il ne prend les anges, mais il prend la race d'Abraham. De là vient qu'il a dû être en tout semblable à ses frères, pour devenir miséricordieux et fidèle pontife auprès de Dieu, afin d'expier les péchés du peuple (2). »

« Vous savez, — dit enfin l'apôtre saint Jean, — qu'il est apparu pour ôter nos péchés... Si le Fils de Dieu est apparu, c'est pour détruire les œuvrres du diable (3). »

L'on pourrait citer aussi la parabole des *Vignerons homicides* (4), où nous voyons clairement insinué que Dieu n'a pris la détermination d'envoyer son Fils dans le monde qu'après la mission reconnue infructueuse des Patriarches, de Moyse et des Prophètes : interprétation confirmée, s'il en était besoin par saint Paul écrivant aux Hébreux que « si la première alliance eût été moins imparfaite et impuissante, il n'y aurait assurément pas eu lieu d'en établir une seconde (5). »

(1) « Fidelis sermo et omni acceptione dignus : quod Christus Jesus venit in mundum peccatores salvos facere. » (I. Tim. I, 15).

(2) « Qui sanctificat, et qui sanctificantur, ex uno omnes. Propter quam causam non confunditur fratres eos vocare dicens : Nuntiabo nomen tuum fratribus meis, in medio ecclesiæ laudabo te. Et iterum : Ecce ego, et pueri mei, quos dedit mihi Deus. Quia ergo pueri communicaverunt carni et sanguini, et ipse similiter participavit eisdem : ut per mortem destrueret eum, qui habebat mortis imperium, id est, diabolum ; et liberaret eos, qui timore mortis per totam vitam obnoxii erant servituti. Nusquam enim angelos apprehendit, sed semen Abrahæ apprehendit. Unde debuit per omnia fratribus similari, ut misericors fieret, et fidelis pontifex ad Deum, ut repropitiaret delicta populi. » (Hebr. II, 11-17).

(3) « Et scitis quia ille apparuit ut peccata nostra tolleret... In hoc apparuit Filius Dei, ut dissolvat opera diaboli. » (I. Joan. III, 5, 8).

(4) Cfr Matth. XXI, 33-44 ; — Marc. XII, 1-10 ; — Luc. XX, 9-18 ; — et les Expositeurs.

(5) « Nunc autem melius sortitus est ministerium, quanto et melioris testamenti

Digitized by Google

Pareille conclusion ressort encore avec évidence, des nombreux passages de l'Ancien Testament, où le Messie est annoncé, en la qualité de Rédempteur (1), et de ceux du Nouveau Testament, où le Christ est désigné par le nom de « second Adam », et glorifié d'avoir fait « surabonder la grâce là où le péché avait abondé (2). »

En un mot, comme le proclame saint Paul, « l'Écriture a tout enfermé sous le péché, afin que la promesse fût donnée aux croyants par la foi en Jésus-Christ (3). »

Saint Bonaventure a donc eu raison de dire, avec saint Thomas cité plus haut : « Ainsi qu'il est facile de le constater par un examen de détail, les textes du Nouveau comme ceux de l'Ancien Testament qui parlent de la venue du Fils de Dieu sur la terre, en donnent toujours pour motif la rédemption du genre humain (4). »

D'autres vont même plus loin : pour Thomassin en particulier (5), ce n'est pas dans certains passages seulement, mais « presque à chaque verset que l'Écriture présente la guérison des pécheurs comme la cause unique de la venue du Christ. » Quoi qu'il en soit, si les textes allégués pouvaient laisser place à quelque doute sur leur véritable sens,

mediator est, quod in melioribus repromissionibus sancitum est. Nam si illud prius culpa vacasset, non utique secundi locus inquireretur. » (Hebr. VIII, 6, 7). — Cfr, *ibid.*, IV, 8, 9 ; VII, 11, 18, 19). — « Itaque ex revelatione certum est quod si homines sub Lege Moysis peccatum vitassent, requiem habuissent, et Jesus non venisset. Ergo a fortiori, si homines sub Testamento et Lege perfectiori primævæ puritatis, justitiæ originalis et innocentiæ paradisi terrestris peccatum vitassent, requiem utique obtinuissent, et Filius Dei non fuisset factus homo. » (P. Hilar. Paris. *Cur Deus Homo*, par. II, cap. II, p. 139).

(1) Cfr Genes. III, 15 ; — Num. XXIV, 17 ; — Deuter. XVIII, 15, 18 ; — Psalm. XXI ; — Is. VII, 14 ; IX, 6 ; XI, 1, 10 ; XL, 10 ; XLV, 8 ; LIII ; — Dan. IX, 22, 27 ; — etc.

(2) « Factus est primus homo Adam in animam viventem, novissimus Adam in spiritum vivificantem. » (I. Cor. XV, 45). — « Sicut enim per inobedentiam unius hominis, peccatores constituti sunt multi ; ita et per unius obeditionem, justi constituentur multi. Lex autem subintravit ut abundaret delictum. Ubi autem abundavit delictum, superabundavit gratia. » (Rom. V, 19, 20.)

(3) « Conclusit Scriptura omnia sub peccato, ut promissio ex fide Jesu-Christi daretur credentibus. » (Galat., III, 22).

(4) « Tam novum, quam vetus Testamentum, ubi de Filii Dei descensu loquuntur generis humani liberationem rationem reddunt, quod patet singula discurrendo. » (S. Bonav., *In Sent.* III, loco sup. cit.).

(5) « Per singulos fere versus ingeminatur Christus, nonnisi ad peccatores sanandos venisse. » (Thomassin., *De Incarnat. Verbi*, lib. II, cap. V, n° 5).

Digitized by Google

il suffirait de consulter les Pères de l'Église, interprètes autorisés de la Parole divine. C'est ce que nous allons faire.

§ II. — Preuves tirées de la Tradition.

Appuyés sur la Sainte Écriture, les Pères de l'Église et les plus graves auteurs ecclésiastiques ont constamment enseigné que la chute de l'homme est la raison de l'Incarnation du Verbe ; quelques-uns, qu'elle en est la raison unique ; plusieurs ont même dit expressément que le Fils de Dieu ne fut point descendu sur la terre si Adam n'avait pas péché. Écoutons, en les résumant, leurs principaux témoignages, à commencer par ceux des Pères grecs.

« Si la chair n'avait pas eu besoin d'être sauvée, — dit saint Irénée, — le Verbe de Dieu ne se fut nullement fait chair, et si le sang des justes n'avait pas dû être redemandé, jamais le Seigneur n'aurait eu du sang (1). »

« Tant qu'il y a des péchés, — dit Origène, — il doit nécessairement se trouver aussi des victimes pour les expier. Supposez, par exemple, qu'il n'y ait point eu de péché, il n'était pas nécessaire que le Fils de Dieu se fit agneau, ni que placé dans la chair il fut mis à mort. Il serait demeuré ce qu'il était au commencement, Dieu-Verbe. Mais parce que le péché est entré dans le monde, que le péché rend nécessaire un sacrifice d'expiation, de propitiation, et que le sacrifice exige une victime, il a fallu pourvoir à la victime pour le péché (2). »

(1) « Quoniam non adversus ipsam substantiam carnis et sanguinis dixit Apostolus (I Cor, XV, 50) non possidere regnum Dei, ubique idem Apostolus in Domino Jesu Christo usus est carnis et sanguinis nomine : aliquid quidem, uti hominem ejus statueret (etenim ipse semetipsum Filium dicebat hominis) ; aliquid autem, uti salutem carnis nostræ confirmaret. Si enim non haberet caro salvari, nequaquam Verbum Dei caro factum esset. Et si non haberet sanguis justorum inquiri, nequaquam sanguinem habuisset Dominus. » (S. Irenæus, *Contra Hæreses*, lib. V, cap. XIV, n. 1. Pat. gr. t. v, col. 1107-c — 1108-a ; — Cfr Eumd., *ibid.*, n. 2, col. 1048-9, n. 4, col. 1050-a).

(2) « Donec sunt peccata, necesse est requiri et hostias pro peccatis. Nam pone, verbi gratia, non fuisse peccatum : si non fuisset peccatum, non necesse fuerat Filium Dei agnum fieri, nec opus fuerat eum in carne positum jugulari ; sed mansisset hoc quod in principio erat Deus Verbum ; verum quoniam introivit peccatum in hunc mundum, peccati autem necessitas propitiationem requirit, et propitiatio non fit nisi per hostiam, necessarium fuit provideri hostiam pro peccato. » (Origen.

Digitized by Google

Suivant saint Athanase, il faut, quand on parle de la venue du Fils de Dieu parmi nous, remonter aux origines du genre humain, pour constater avec certitude que c'est la vue de notre ruine qui l'a touché de compassion et fait descendre du ciel. « Car c'est ici, — déclare le saint Docteur, — la raison première qui a porté le Sauveur à se faire homme. » Ailleurs il est plus explicite encore. « Comme Verbe, — dit-il, — Notre-Seigneur ne se connaît d'autre cause que d'être la Sagesse, le Fils uniquement engendré du Père ; mais dès qu'il se fait homme, sa bonté nous apprend le motif de son incarnation : la nécessité où se trouvaient les hommes, sans laquelle il n'aurait nullement revêtu la chair. » Et plus bas : « Quand même rien n'eût été créé, le Verbe de Dieu n'en existait pas moins, et le Verbe était Dieu ; mais le Verbe ne se fut point fait homme, sans la nécessité qui pesait sur les hommes (1). »

Pour saint Basile, « le but de la venue du Fils de Dieu sur la terre a été de relever l'homme de sa chute ; de le ramener à son Créateur et de lui faire recouvrer sa première adoption divine perdue par le péché (2). »

In Numeros, homil. XXIV, n. 1, Pat. gr. t. IX, col. 680-1). — It., *Comment. in Joan.* to. I, n. 22, Pat. gr. t. XI, col. 36-37. — Mais il convient d'observer que dans ce dernier passage Origène s'énonce d'une manière moins absolue et plutôt dubitative : *fortasse*, peut-être, — expression qui se rencontre fréquemment chez lui.

(1) « Quia mors ex hominibus vires in homines acceperat, hinc per Deum Verbum hominibus factum, mortis solutio et vitæ resurrectio facta est... Itaque hæc prima causa est, cur Salvator homo factus est. » (S. Athanas. *Orat. de Incarnat. Verbi*, n. 10, Pat. gr. t. XV, col. 924-A ; — Cfr *ibid.* n. 4, col. 919-B ; — n. 8, col. 922-B.) — « Dominus, qui nullam causam cur sit verbum agnoscit, nisi tantum quod Patris et fetus et sapientia est unigenita ; cum fit homo, tunc causam indicat, propter quam carnem gestare debeat. Illi enim facto homini antecedit hominum necessitas, sine qua carnem minime induisset. Quæ autem illa sit necessitas, propter quam factus est homo, ipse Dominus exponit... : Joan. VI, 38, 40 ; XII, 46 ; XVIII, 37 ; I Joan. III, 8...» (Id., *Cont. Arian.* orat. II, n. 54, Pat. gr. t. XVI, col. 109-A). — « Etiamsi nulla fuissent creata opera, nihilominus Verbum Dei erat, et Deus erat Verbum. Ipsum autem Verbum nequaquam homo factus esset, nisi causa fuisset hominum necessitas ». (Id., *ibid.*, n. 56, col. 111-A ; — Cfr n. 51 et 52, col. 106-7)— Remarquons en passant que les interprètes latins des Pères grecs prennent quelquefois au masculin le mot *Verbum*, qui est du genre neutre en latin, sans doute pour traduire plus littéralement le terme grec λογος, qui est du genre masculin.

(2) « Dei ac Servatoris nostri circa hominem dispensatio revocatio est a lapsu, reditusque ad Dei familiaritatem ab alienatione quam induxit inobedientia. Hanc ob causam adventus Christi in carne, evangelicæ conversationis formæ, afflictiones, crux, sepultura, resurrectio ; ut homo qui salvus fit per imitationem Christi, veterem illam filiorum adoptionem recipiat. » (S. Basil., *Lib. de Spiritu Sancto*, cap. XV, n. 35, Pat. gr. t. XVIII, col. 1027-A).

Digitized by Google

« Quel a été, — demande saint Grégoire de Nazianze, — le motif pour lequel Dieu s'est en notre faveur revêtu de l'humanité ? » Et il répond : « Assurément, c'était afin de nous donner un moyen de salut. Quelle autre raison, en effet, pourrait-on en apporter ? » Ailleurs encore, il fait dire à la Très Sainte Vierge que, « sans le péché de l'homme elle n'eût point mis au monde le Fils de Dieu, ni même existé (1). »

D'après saint Jean Chrysostome, — « bien loin d'abhorrer les pécheurs, c'est uniquement pour eux que Jésus-Christ est venu », et « son incarnation n'a point eu d'autre motif que de nous faire miséricorde, en nous relevant de notre abjection et en nous délivrant de la mort (2). »

L'on peut dire que saint Cyrille d'Alexandrie, à la suite de son illustre prédécesseur saint Athanase, présente constamment la chute de l'homme comme la cause de l'Incarnation du Verbe. Voici du reste un passage énergique où son sentiment est exprimé en des termes qui excluent toute équivoque. Je vais, dit-il, proférer une parole qui semblera peu convenable en un tel sujet, mais la nécessité m'y contraint. Oui, le Fils unique de Dieu a vraiment de très grandes obligations aux chutes et aux péchés des hommes. Qu'il sache, en effet, que nos péchés ont été l'occasion de cette gloire déifique dont est revêtue son Humanité. Car si nous n'eussions péché, il n'aurait pas été fait semblable à nous, et s'il

(1) « Quæ autem humanitatis a Deo propter nos susceptæ causa exstitit ? — Profecto ut nobis salus pararetur. Quid enim aliud causæ afferri possit ? » (S. Greg. Naz., *Orat.* XXX, *theolog.* IV, n. 2, Pat. gr. t. XX, col. 776-D).

« Utinam in horto nunquam irrepsisset serpens :

. . . . . .

Neque universum periisset hominum genus,
Neque Omnipotentem mederi quodammodo coegisset,
Præ sua benignitate in terram descendere,
Novo modo hominem induere, et subire mortem ;
Neque ipsa exstitissem Virgo parens,
Neque tunc audirem ad supplicium trahi Filium. » Id., *Christus patiens*, vers. 1, 19-24, Pat. gr. t. XXI, col. 1015).

(2) « Tantum abest, inquit, ut peccatores abominationi habeam, ut etiam propter illos tantum advenerim. » (S. Jo. Chrysost., *In Matth.* homil. XXX (al. XXXI), n. 3, Pat. gr. t. XXXI, col. 365). — « Ut misericors fieret et fidelis Pontifex ad Deum. — Propterea, inquit, carnem nostram suscepit, propter benignitatem solum et clementiam, ut nostri misereretur. Non est alia dispensationis causa quam hæc sola : vidit quippe nos humi abjectos, pereuntes, et a mortis oppressos tyrannide, et misertus est... Ut ergo offerat hostiam quæ possit nos mundare et expiare, propterea factus est homo. » (Id., *In Epist. ad Hebr.* homil. V, n. 1, Pat. gr. t. XXXIV, col. 47).

Digitized by Google

n'était devenu semblable à nous, il n'aurait pas subi la croix, et s'il n'était pas mort, il ne serait pas l'objet de nos adorations, ni de celles des anges. Voilà sans doute un discours audacieux, mais qui n'en est pas moins justifié (1). »

Sur cette parole de l'Apôtre : *là où le péché avait abondé, la grâce a surabondé*, saint Jean Damascène dit que « si nous eussions conservé notre alliance première avec Dieu, nous n'en aurions point acquis une autre, plus belle, plus admirable et définitivement indissoluble, grâce à l'union de la nature humaine avec la nature divine en la Personne du Verbe (2). »

Enfin, il semble que la doctrine des Pères grecs, en ceci, peut se résumer toute dans les paroles suivantes de saint André de Crète : « Sans la croix (ou la rédemption, et conséquemment sans le péché), le Christ n'aurait point paru sur la terre ; et si le Christ n'avait pas été sur la terre, il n'y aurait eu ni la Vierge ni la seconde génération du Christ : en un mot, Dieu n'eût point revêtu l'humanité (3). »

Les Pères de l'Église latine ne sont pas moins formels et explicites.

« Quelle était, — dit saint Ambroise, — la cause de l'Incarnation, si ce n'est que la chair, qui avait péché, fut rachetée par elle-même ? » — A cette phrase suffisamment claire on peut ajouter le passage suivant, tiré d'un discours que plusieurs érudits attribuent à saint Ambroise : « Pour revenir aux origines de notre bien-aimé Sauveur, et manifester, avec la grâce de Dieu, ce qu'il m'est donné d'en

(1) « Igitur (dicam enim aliquid haud multum decori impræsentiarum sollicitus, quod necessitas ita postulat) hominum lapsibus, ac nostris peccatis maximam habeat gratiam Unigenitus. Sciat vero occasionem sibi fuisse gloriæ illius deificæ (Philip. II, 6-11) humanitatis peccata. Nisi enim peccassemus, non factus fuisset nostri similis, et nisi factus esset nostri similis, neque crucem sustinuisset, ac nisi mortuus esset, neque nobis et sanctis angelis adorandus esset. — Audax quidem oratio, sed probabilitatem habet. » (S. Cyrill. Alex. *De SS. Trinit.* dialog. V., circa med., Pat. gr. t. xxxix, col. 481-2).

(2) « Ubi abundavit peccatum, superabundavit gratia. — Nam si primam cum Deo societatem conservavissemus, præstantiorem et admirabiliorem nequaquam nacti essemus. Nunc autem, per peccatum quidem a priori consortio pulsi sumus, cum id quod acceperamus servare neglexerimus ; Dei vero clementia misericordiam consecuti assumptique sumus, ut ea societas ab omni tuta periculo sit. Potest enim is qui assumpsit, præstare, ut indivulsa sit conjunctio. » (S. Jo. Damasc., *Homil. VI, in B. V. M. Nativit. I*, n. 8, Pat. gr. t. xlviii, col. 73-A).

(3) « Si crux non esset, Christus in terra non fuisset ; et si Christus in terris non fuisset, non Virgo, non secunda generatio fuisset ; non humanitem induisset Deus. » (S. Andreas Cret., *Orat. X, in Exaltat. S. Crucis I*, Pat. gr. t. xlviii, col. 910-B).

Digitized by Google

concevoir, je dis que, si Adam n'était pas tombé corporellement, le Christ n'aurait point eu à nous relever spirituellement en cette vie. Heureuse donc Ève, par qui fut donnée l'occasion ; heureuse surtout Marie, par qui fut accordée la guérison ! Heureuse Ève, par qui est né le peuple ; plus heureuse Marie, par qui est né le Christ ! Si la dernière est plus digne de louange, toutes les deux sont pourtant glorieuses ; car le Christ n'aurait point édifié Marie, s'il n'eût auparavant formé Ève, de laquelle est née Marie ; et lui-même ne serait point venu vers le peuple, si d'abord Ève n'eût (introduit le) péché dans le monde (1). »

« Faites attention, — dit saint Augustin, — à cette parole de l'Évangile : *Le Fils de l'homme est en effet venu chercher et sauver ce qui avait péri.* — Si l'homme n'avait pas péri, le Fils de l'homme ne serait point venu. » Et ailleurs : « Sa venue en ce monde n'a point d'autre but que de sauver les pécheurs. Ce ne sont pas nos mérites qui l'ont fait descendre du ciel sur la terre, mais nos péchés. » Ailleurs encore : « C'est une parole fidèle, et digne de toute adhésion, que le Christ Jésus n'a point eu, pour venir en ce monde, d'autre motif que de sauver les pécheurs. Otez les maladies, ôtez les blessures, il n'est plus besoin de remède. » Tel est bien le langage constant de saint Augustin (2).

(1) « Quæ erat causa Incarnationis, nisi ut caro, quæ peccaverat, per se redimeretur ? » (S. Ambros., *De Incarnat. Dom.*, lib. VI, n. 56, Pat. lat. t. XVI, col. 832-c). — « ...Ut ad dilecti originem redeam, et Deo annuente, quod sentire conceditur dicam : Adam nisi corporaliter cecidisset, Christus nos in ista vita non spiritualiter suscitare debuisset. — Ergo felix Eva per quam data est occasio ; immo felix Maria per quam tributa est curatio ; felix Eva per quam natus est populus, felicior Maria per quam natus est Christus. Igitur alteri melior ; immo gloriosæ utræque : quia non ædificasset Mariam Christus, nisi Evam priorem, de qua nata est Maria, defuxisset ; nec venisset ad populum, nisi prius illa deliquisset in sæculo. » (*De primo Adam et Secundo*, int. Sermon. Sti Ambros. adscriptos, serm. XLV, n. 3, 4, Pat. lat. t. XVI, col. 692-c-D).

(2) « Attende Evangelium : Venit enim Filius hominis quærere et salvare quod perierat. Si homo non periisset, Filius hominis non venisset. » (S. Aug., *Serm.* CLXXIV (al. *de Verb. Apost.* VIII), cap. II, Pat. lat. t. XXXVIII, col. 940). — « Quare venit in mundum ? Peccatores salvos facere. — Alia causa non fuit quare veniret in mundum. Non eum de cœlo ad terram merita nostra bona, sed peccata duxerunt. Hæc est causa cur veniret, peccatores salvos facere..» Id., *ibid.* cap. VII, col. 944). — « Nulla causa fuit veniendi Christo Domino, nisi peccatores salvos facere. Tolle morbos, tolle vulnera et nulla est medicinæ causa. » (Id., *Serm.* CLXXV (al. *de Verb. Apost.* IX, cap. I, ibi, col. 945). — « Fidelis sermo, et omni acceptione dignus, quia Christus Jesus venit in mundum, nullam aliam ob causam, nisi peccatores salvos facere. » (Id. *Serm.* CLXXVI (al. *de Verb. Apost.* X), cap. II, ibi, col. 951 ; — it.

Digitized by Google

Tel est encore celui du pape saint Léon le Grand. Maintes fois il affirme que « la nature humaine ne pouvait être guérie de ses plaies invétérées autrement que par l'Incarnation du Fils de Dieu. » Ailleurs il ajoute : « Si l'homme fait à l'image et à la ressemblance de Dieu s'était maintenu dans l'honneur de sa nature ; s'il n'avait pas, égaré par l'astuce diabolique, dévié de la loi qui lui était prescrite, le Créateur du monde ne se fût point fait créature, l'Éternel ne se fût point soumis aux lois du temps, le Fils de Dieu égal à son Père n'eût point revêtu la forme de l'esclave et la ressemblance de la chair de péché. » Il déclare enfin que « le Fils de Dieu n'a point eu, pour venir parmi nous, d'autre raison que de pouvoir être attaché à la croix (1). »

« La chair, — dit saint Fulgence, — n'a été unie au Fils de Dieu, que parce qu'elle avait besoin d'être sauvée par cette union divine (2). »

« Si Adam n'avait pas péché, — assure saint Grégoire le Grand, — notre Rédempteur n'avait point à revêtir notre chair. *Car il n'est pas venu appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence.* Si donc il est venu pour les pécheurs, il n'au-

cod. sensu : *Serm.* CLVI (al. *de Verb. Apost.* XIII), cap. V, ibi. col. 852 ; — *Enchirid.* cap. CVIII, Pat. lat. t. XL, col. 283). — Ces deux derniers passages sont rapportés ailleurs.

(1) « Non aliter in humana natura sanari poterant originalis vulnera vetustatis, nisi de utero Virginis carnem sibi assumente Dei Verbo, in una eademque Persona simul et caro nasceretur et Verbum. » (S. Leo Magn., *Serm.* XLVI (al. XXV), *de Quadrages.* VIII, cap. II, Pat. lat. t. LIV, col. 293-D ; — it. cod. sensu : *Serm.* XXVII (al. XXVI), *in Nativ. Dom.* VII, cap. II, ibi. col. 217-c ; — *Serm.* XXXVII (al. XXXVI), *in Epiph. solemn.* VII, cap. I, col. 257-c ; — *Epist.* CLXV (al. CXXXIV), cap. IV, ibi. col 1661). — « Si homo ad imaginem et similitudinem Dei factus, in suæ honore naturæ mansisset, nec diabolica fraude deceptus, a lege sibi posita per concupiscentiam deviasset, Creator mundi creatura non fieret ; neque aut sempiternus temporalitatem subiret, aut æqualis Deo Patri Filius Deus formam servi et similitudinem carnis peccati assumeret. Sed quia — diaboli invidia mors intravit in orbem terrarum (Sap. II, 24), et aliter solvi captivitas humana non potuit, nisi causam nostram susciperet, qui sine majestatis suæ damno, et verus homo fieret, et solus peccati contagium non haberet. » (Id., *Serm.* LXXVII (al. LXXV), *de Pentecoste* III, cap. II, ibi, col. 412-Gr. — « ... Nec alia fuit Dei Filio causa nascendi, quam ut cruci posset affigi. » (Id., *Serm.* XLVIII (al XLVII), *de Quadrag.* X, cap. I, ibi. col. 298-A). — Cfr eumd., *Serm.* XXII, *in Nativ. Dom.* II, ibi, col. 193 seqq., et in Brev. rom. festo Annuntiat. B. V. M., lect. IV et V ad Matut.

(2) « Nec caro ipsa fuit a Dei Filio suscipienda, nisi divina fuisset susceptione salvanda. » (S. Fulgent. Rusp., *Ad Trasimund.*, lib. I, cap. VIII, Pat. lat. t. LXV, col. 232-A).

Digitized by Google

rait point eu à venir s'il n'y avait pas eu de péchés (1). »

« Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est venu dans la chair, — selon saint Rémi, évêque de Lyon, — il n'a pris la forme de l'esclave, ne s'est fait obéissant jusqu'à la mort de la croix, pour nul autre motif que de vivifier les hommes, les mettre en état d'acquérir le royaume des cieux, les sauver (2). »

Sur ces paroles de l'Apôtre : *Il ne prend nullement les anges, mais la race d'Abraham*, — « Dieu s'est fait homme, — dit Lanfranc, — afin de pouvoir mourir ; car s'il n'avait eu le dessein de mourir pour le salut de l'humanité, voulant apparaître aux hommes et leur parler, il ne prendrait pas l'homme, mais l'ange (3). »

D'autres encore, comme l'auteur anonyme du *Traité sur la Conception de la Bienheureuse Vierge Marie* attribué à saint Anselme, Guillaume de Champeaux, Pierre de Celles, disent en propres termes que « sans la chute de l'homme, le Fils de Dieu ne fût point descendu dans le sein virginal de Marie, Dieu ne se fût point fait homme (4). »

(1) « Nisi Adam peccaret, Redemptorem nostrum carnem suscipere nostram non oporteret. — Non enim venit vocare justos, sed peccatores ad pœnitentiam. Si ergo pro peccatoribus venit, si peccata deessent, eum venire non oporteret. » (S. Gregor. Magn., *In Reg. I Exposit.*, lib. IV, cap. I, n. 7, Pat. lat. t. LXXIX, col. 222-B).

(2) « ... Dominum Jesum Christum non aliam ob causam in carne venisse, ac forma servi accepta, factum obedientem usque ad mortem crucis, nisi ut... ad capescendum regnum cœlorum vivificaret (homines), et salvos faceret. » (S. Remig. Lugdun., *De gener. per Adam Damnat.*, vers. fin., Pat. lat. t. CXXI, col. 1079-D).

(3) « Et liberaret eos. — Homines liberavit, quod probat a contrario : non enim angelos, nam si angelos liberaret, angelicam naturam assumeret ; sed nusquam angelorum naturam apprehendit... Nusquam enim. — Probat superiorem causam, quia ideo homo factus est Deus, ut mori potuisset ; nisi enim pro humana salute mori disponeret, apparere volens hominibus, non hominem, sed angelum, in quo loqueretur, assumeret. » (B. Lanfranc., *In Epist. ad Hebr.*, cap. II (v. 15 et 16), n. 27 et 30, Pat. lat. t. CL, col. 381-A).

(4) « Si Deo inobediens non fuisset (Adam), nunquam Filius Dei homo fieret, in quo vel pro quo mortem patiens, ac resurgens, regnum cœlorum in substantia nostræ carnis dominandi jure penetraret. » (Anonym., *De Concept. B. M.*, in append. ad Opera S^to Ans., Pat. lat. t. CLIX, col. 309-D). — « Judæus. — Ad restaurandum numerum angelorum qui ceciderant, Deus hominem fecit ; itaque pro nihilo eum fecit, quia peccando cadens angelorum locum minime reparavit. — Christian. — Utiliter eum Deus condidit, de cujus culpa utilitatem magnam produxit, quoniam unde cecidit, inde fortius resurrexit ; nisi enim peccaret, Deus homo non fieret, cujus incarnatione salus et honor nobis accrevit, dum nostram humilitatem assumens, Deo nos copulavit, quam etiam super choros angelorum levavit. O quam felix culpa ! quæ talem ac tantum Redemptorem habere promeruit. » (Guillelm. de Camp., *Dialog. int. Christian. et Jud.*, vers. fin., Pat. lat. t. CLXIII, vol. 1070-A-B). — « Non inclinaret cœlos partus virgineus, si pomum prohibitum non contingeret tactus Evæ temerarius. » (Petrus Cellens., *Libro de Panibus*, cap. III, Pat. lat. t. CCII, col. 941-D).

Digitized by Google

Nous voyons en outre Eadmer (1), disciple de saint Anselme, et surtout l'abbé Rupert (2), exciter les pécheurs à la confiance en Jésus et en Marie par cette raison, déjà rencontrée chez saint Cyrille d'Alexandrie, que si Jésus est élevé à la gloire de l'union hypostatique, et Marie à la dignité de Mère de Dieu, c'est au péché de l'homme qu'ils le doivent.

« Que nous annoncent la Loi, les Prophètes, les Apôtres, les hommes apostoliques, — s'écrie enfin saint Bernard, — sinon que Dieu s'est fait homme pour délivrer l'homme ? Et si un ange venait du ciel nous prêcher une autre doctrine, qu'il soit anathème ! (3) »

« Quoi de plus explicite, — conclut F. Lachat, après avoir cité quelques-unes des autorités qui précèdent, — un thomiste parlerait-il autrement ? Ainsi parlent encore les Conciles et tous les auteurs accrédités dans l'Eglise (4). »

(1) « Cum recogito sanctum Filium ejus ob hoc, ut peccatis hominum mederetur factum esse Filium ejus..., scio illam magis propter peccatores quam propter justos esse factam Dei Matrem. Dicit enim Dominus ejus Filius, se non venisse vocare justos, sed peccatores. Apostolus quoque testatur quod Christus venerit in hunc mundum peccatores salvos facere. Si igitur propter peccatores, scilicet propter me, meique similes facta est Domini Mater, quomodo immanitas peccatorum meorum cogere me poterit desperare veniam eorum, cum tam ineffabile donum sit factum ex ea, ob curationem eorum ? » (Eadmer., *Libro de Excellent. B. M.*, cap. I, Pat. lat. t. CLIX, col. 557-C).

(2) « Ecce homo Christus, homo Justus, hominibus peccatoribus multum debet. Confortentur manus dissolutæ, et roborentur genua peccatorum debilia (Is. XXXV, 3), quia videlicet, si fide et pietate eruditi, si sapientes causidici vel jurisperiti sint, habent quo constringant Judicem suum. Dicat enim : — Ego propter vestrum peccati diem natus, propter vestram iniquitatis noctem conceptus, et qui Dominus Deus immortalis eram, homo mortalis factus sum. — Dicant ad hæc peccatores fideles, peccatores pœnitentes : — Et siquidem multum tibi debemus nos, Deus Christe, quia homo factus es, at tu econtra multum nobis debes, homo Christe, quia propter nos in Deum assumptus es. Nam nisi fuissemus peccatores, causa cur tu assumi in Deum deberes, nulla fuisset. — Confortentur, inquam, nec enim id solum attendere debent, quod tantæ dignitatis Dominus propter tam indigna servilium personarum delicta, tantis affectus est injuriis et ipsa morte, verum id quoque quod, nisi peccassent servi, nec assumpta fuisset in Dominum Deum natura servilis. » (Rupert., Abbas Tuit., *De Operib. Spir. Sc*). lib. II, cap. VI, Pat. lat. t. CLXVII, col. 1610 ; — it. iisd. verb., *De Meditat. Mortis*, lib. II, cap. VIII, Pat. lat. t. CLXX, col. 387 ; — it. eod. sensu, *De Gloria et Honore Filii homin. sup. Matth.*, lib. XIII, Pat. lat. t. CLXVIII, col. 1630).

(3) « Quid Lex, quid Prophetæ, quid Apostoli, quid Apostolici viri aliud nobis evangelizant, quamquod solus tu negas, Deum videlicet factum hominem, ut hominem liberaret ? Et si Angelus de cœlo aliud nobis evangelizaverit, anathema sit. » (S. Bernard., *Tract. de errorib. Abælardi, ad Innocent. II Pontif.*, cap. V, n. 12, Pat. lat. t. CLXXXII, col. 1063-B-C.

(4) (F. Lachat, *La Somme théol. de S. Thom. trad. en franç.* part. III, qu. I, art. III, t. XI, p. 324, note, Paris, Vivès, 1858). — « Tous les Pères, et notamment

Digitized by Google

Tous, il est vrai, n'apportent pas toujours des témoignages aussi formels que ceux précédemment allégués ; du moins insinuent-ils partout que la chute de l'homme est l'unique raison de l'Incarnation du Verbe, ce qui permet de conclure légitimement que dans leur pensée l'Incarnation n'eut point eu lieu sans la chute.

Ils diront, par exemple, que Dieu a créé l'homme pour réparer la brèche faite au monde angélique par la révolte aussitôt châtiée de Lucifer et de ses complices, mais que l'homme ayant, lui aussi, frustré les intentions du Créateur, l'Incarnation fut décrétée pour tout restaurer et tout consolider enfin. Peuvent être cités à ce point de vue saint Bruno, fondateur de l'Ordre des Chartreux (1), saint Anselme (2), les abbés Hermann et Guillaume (3), et beaucoup d'autres, selon Honorius d'Autun (4).

saint Augustin, enseignent que le Fils de Dieu ne se serait point incarné si l'homme n'eût point péché. Nicole s'étonne que, malgré ce consentement unanime des Pères, il y ait eu des théologiens qui, sur des raisonnements humains, aient cru pouvoir soutenir que l'Incarnation aurait eu lieu, alors même qu'Adam n'eût point péché. » (L'ABBÉ FLOTTES, dans l'*Encycloped. du XIXe Siècle*, art. *Incarnation*).

(1) « Prius voluit Deus experiri homines, quod libertate arbitrii et naturali lege nihil possent. Dehinc scriptam legem tradidit, per quam iterum impotentes evadere peccatum apparuerunt. Et postquam homo undique se cognovit impotentem, tunc demum apposuit Deus opportune gratiam, cujus adjutorio posset homo quod per se non poterat... Ad hoc enim fecit Deus hominem et redemit, ut diminutionem angelorum reintegraret, salvo homine. Ideo etiam Christus carnem accepit, ut hominem, corruptum in peccatis, restauraret in justitia. » (S. BRUNO CARTHUS., *In Epist. ad Ephes.* I, 10, Pat. lat. t. CLIII, col. 321-A).

(2) « Deum constat proposuisse, ut de humana natura, quam fecit sine peccato numerum angelorum qui ceciderant, restitueret. » (S. ANSELM., *Cur Deus Homo* lib. I, cap. XVI, Pat. lat. t. CLVIII, col. 381-B ; — it. cap. XIX (al. XVIII), col. 389-C ; et passim).

(3) « Ecce gloriosa illa summi Regis civitas gravem ruinam pertulit, murusque ejus non parva ex parte interruptus fuit... Ne ergo tam speciosam civitatem ruina illa vel interruptio diutius dedecoraret, placuit superno Artifici pro ejus restauratione aliquam creaturam condere... Creavit itaque Deus hominem, sed non tantæ sublimitatis quantæ angelos fecerat, ne forte et ipse gloriam suam non ferens, contra Deum superbiret et periret... Deus certe, ut supra dictum est ideo illum creavit, ut ex illius genere ruinam restauraret supernæ civitatis. » (HERMANN. ABBAS, *Tract. de Incarnat. Christi*, capp. II et IV. Pat. lat. t. CLXXX, coll. 14-B-C-16-D). — « Prædestinavit ergo mundum faciendum bonitas Conditoris, et hominem in mundo, ut de homine instauraret ruinam angelicæ prævaricationis. Quem cum sponte peccaturum præsciret, cum liberi futurus esset arbitrii, et in peccato ejus periturum genus humanum, rursum prædestinavit faciendum alterum hominem, Christum Dominum, qui peccare non posset, cum et Deus futurus esset, et in ipso prædestinavit salvandum et liberandum de genere humano genus christianum. » (GUILLELM., Abbas S. Theodorici, *Disputat. adv. Abælard.*, cap. VII, Pat. lat. t. CLXXX, col. 273-C).

(4) « Plerique arbitrantur hominem hac sola causa conditum, ut per eum instau-

Digitized by Google

Ailleurs ils diront que Dieu n'a envoyé son Fils qu'après avoir inutilement employé divers moyens pour relever de sa ruine l'homme, chef-d'œuvre de ses mains, et que cette suprême grâce fut accordée aux prières et aux larmes des Justes et des Prophètes. Doctrine si souvent et si nettement inculquée par les Pères, — saint Cyrille d'Alexandrie (1), saint Ambroise (2), saint Augustin (3), saint Isidore de Séville (4), saint Anselme (5) et une foule d'autres,

retur lapsus angelorum. » (Honorius Augustod., *Lib. XII Question.*, cap. I, Pat. lat. t. CLXXII, col. 1178-B).

(1) « Adam primus homo factus est, dataque illi est a Deo via salutis ; quam quidem, divinum mandatum transgressus, amisit, lapsusque est in interitum provolutus in peccatum, descendit in mortem. Aliam igitur viam nobis prænonstrari opus erat, qua ad pristinum statum conscenderemus. Cui quidem prænonstrandæ cum nullus hominum par esset, ipsum Verbum Dei, cum sit natura increatum, propter nos creatur homo. » (S. Cyrill. Alex. *Thesaurus*, assert. XV, post med., Pat. gr. t. XXXIX, col. 144-C). — « Pulcherrimum ac præstantissimum opus omnium quæ in terra fiunt est homo ; qui cum esset factus perfectus, per prævaricationem inventus est imperfectus... Cum itaque deformissimum quid esset, turpeque revera videretur opus Dei imperfectum remanere, necessario Verbum Dei perfectum imperfectum hominem induit. » (Id., *ibid.*, col. 145-D.) — « Cum ad emundationem peccatorum, inquit, inefficax esset Lex, amota est umbra inutilia apparuerunt typica, et introductum est judicium vivificum et vere utilissimum. Et cujusmodi tandem est illud ? Postquam enim per Legem non potuit homo justificari, apparuit nobis Unigenitum Dei Verbum, consummatam rem et concisam proponens, justificationem nimirum per fidem. » (Id., *In Isaiam*, lib. III, to. II, (cap. XXVIII, v. 26, 29), Pat. gr. t. XXXVII, col. 313-B ; — it. : *Cont. Julian. Imperat.*, lib. VIII, vers. fin., Pat. gr. t. XXXIX, col. 1201-B. ; — *Homil. pasch.* XIII, n. 1, Pat. gr. t. XL, col. 386-C ; — *Homil.* XV, n. 4, col. 410 ; — *homil.* XVII, n. 6, col. 420).

(2) « Quoniam nullus hominum tantus esse potuit, qui totius peccata tolleret mundi, neque Enoch, neque Abraham, neque Isaac, qui licet morti se obtulerit, servatus tamen est, quia omnia non poterat abolere peccata, (quis enim tantus homo, in quo omnium peccata morerentur ?) idcirco non unius e plebe, non unus e numero, sed Filius Dei a Deo Patre electus est, qui cum supra omnes esset, pro omnibus se posset offerre. » (S. Ambros., *Exposit. Evangel. sec. Lucam*, lib. VI, n. 109, Pat. lat. t. XV, col. 1698-C).

(3) « Obsecro vos, charissimi, intuemini quam magnum sit hoc mysterium veritatis. Ad salvandos homines Legem dederat, Prophetas miserat ; et quia sanandis languoribus hæc remedia præcesserunt ipsum se ad salutem eorum offerre hominibus Deus voluit... Deus factus est homo. » (S. Aug., *Serm.* CCCLXXI (Al. *de Divers.* LII), n. 2, Pat. lat. t. XXXIX, col. 1660).

(4) « Volens igitur Deus terminare peccatum, consulit verbo, lege, prophetis, signis, plagis et prodigiis. Sed cum nec sic errores suos admonitus agnosceret mundus, misit Deus Filium suum, ut carne induceretur, et hominibus appareret, et peccatores sanaret. » (S. Isidor. Hispal., *De Ecclesiast. Officiis*, lib. I, cap. XXVI (de Nativ. Dom.), n. 2, Pat. lat. t. LXXXIII, col. 762-A).

(5) « Nonne satis necessaria ratio videtur cur Deus ea, quæ dicimus, facere debuerit : quia genus humanum, tam scilicet pretiosum opus ejus, omnino perierat ; nec decebat ut quod Deus de homine proposuerat, penitus annihilaretur ; nec idem ejus propositum ad effectum duci poterat, nisi genus humanum ab ipso Creatore suo libereratur. » (S. Anselm., *Cur Deus Homo*, lib. I, cap. IV, Pat. lat. t. CLVIII, col. 365-B) ; — it. lib. II, cap. XXII (al. XVII, col. 425-B).

Digitized by Google

grecs (1) et latins (2), — qu'on peut à bon droit la regarder comme un enseignement général et manifeste de la Tradition catholique (3).

Parfois encore, sans nous représenter Dieu faisant des essais successifs et toujours infructueux pour le salut de l'humanité, les Pères nous le montrent connaissant d'avance la chute d'Adam avec toutes ses suites, et décrétant dès lors l'Incarnation de son Fils dans le but de tout reconstituer. « De même, — disent nommément saint Athanase (4) et saint

(1) « Cuncti pariter Prophetæ Dominum, ut de cœlo adveniret, rogabant. Prophetarum ergo precibus ad misericordiam commotus, in terrarum orbem descendit. Hæc, inquam, causa fuit cur Dominus in mundum venerit. » (Euseb. Alex., *Serm. III, De Incarnat. Dom.* Pat. gr. t. XLIV, col. 751-A) — Cfr : S. Athan., *Orat. de Incarnat. Verbi*, n. 5, seqq., Pat. gr. t. XV, col. 920 seqq. ; — it. In illud : *Omnia mihi tradita sunt a Patre meo*, n. 2, ibi, col. 968-B ; — S. Macar. Ægypt. *Homil.*, XX, Pat. gr. t. XIX, col. 1267 seqq. ; — S. Greg. Naz., *Carmin.* lib. I, sect. I § IX, vers. 31 seqq., Pat. gr. t. XXI, col. 247 ; — S. Isidor. Pelusiot., *Epistolar.* lib. III, ep. 329, Pat. gr. t. XL, col. 1365-B ; — S. Eulog. Alex., *Fragment.* I, Pat. gr. t. XLIV (bis), col. 471 ; — S. Maxim. Confess., *Lib. Ascetic.*, n. 1, Pat. gr. t. XLVI, col. 381-A ; — S. Joan. Damasc., *Laudat. Stæ Barbaræ*, Mart., n. 4, Pat. gr. t. XLVIII, col. 129-A — et alios.

(2) « ... Beata Virgo Maria humani generis genuit conditorem. Hoc autem ideo, quia multis infectus criminibus mundus jacebat in mortem, electa est una gens, in qua Dei mandata clarescerent ; ibique missi prophetæ et alii sancti viri, per quorum admonitionem ipse certe populus a tumore pervicaciæ revocaretur ; ille vero, eosdem occidentes, in suæ nequitiæ perversitate manere voluerunt. Atque jam in ultimis temporibus non prophetas neque alios sibi placitos, sed ipsum Unigenitum suum Deus per Virginem nasci constituit, ut humana salus, quæ per primi hominis inobedientiam deperierat, per Hominem Deum rursus repararetur. » (S. Boetius, *Brevis Fidei christ. Complex.*, Pat. lat. t. LXIV, col. 1336-C). — Cfr : Lactant. : *Divinar. Instit.* lib. IV, cap. XI, Pat. lat. t. VI, col. 475-6 ; — *Epit. Divinar. Instit.* cap. XLII seqq., ibi, col. 1048 seqq. ; — Justinian. Imperat., *Lib. adv. Origen.*, post princ., Pat. lat. t. LXIX, col. 190-A ; — S. Gall., *Serm. habito Constantiæ*, § VIII, Pat. lat. t. LXXXVII, col. 18-A ; — Andrad. Senon. Chorepisc., *De Fonte Vitæ* poem., Pat. lat. CXV, col. 20-21 ; — S. Petr. Dam., *Serm.* XLV, Pat. lat. t. CXLIV, col. 744-5 ; — et alios.

(3) Et l'interprétation autorisée de la parabole des *Vignerons homicides*.

(4) « Cum nos rerum universarum Deus per proprium Verbum crearet, et ea, quæ ad nos pertinent, supra nos prospiceret, prænosceretque nos, postquam boni facti fuissemus, legem violaturos, atque ideirco e paradiso expellendos ; ille qui perhumanus et benignus est, in proprio Verbo, per quod nos creavit, nostræ salutis dispensationem præparavit, ut videlicet, etiamsi contingeret, ut a dæmone circumventi caderemus, ne mortui penitus remaneremus, sed ut redemptionem et salutem in Verbo nobis præparatam habentes, reviviscceremus et immortales essemus, postquam ipse pro nobis principium viarum est creatus, et qui creaturæ primogenitus est, fratrum factus fuit primogenitus, et ipse, mortuorum primitiæ, revixit. » (S. Athan., *Cont. Arian.* orat. II, n. 75, Pat. gr. t. XVI, col. 125-D). — « Ac quemadmodum si quis sapiens architectus domum statueret ædificare, simulque in animo haberet eamdem, si forte postea destruatur, reficere : ille utique prius præpararet, daretque artifici ea quæ ad instaurationem essent necessaria, itaque fieret ante domum ipsam ejus instaurationis præparatio : haud aliter nostræ salutis renovatio in Christo ante nos fundata est, ut in ipso quoque refici possemus.

Digitized by Google

Cyrille d'Alexandrie (1), — de même qu'un sage architecte, prévenant la ruine possible de l'édifice qu'il construit, lui donne un solide fondement et prend des mesures anticipées pour sa restauration éventuelle ; de même, Dieu prévoyant la chute et la ruine de l'homme, préordonne l'Incarnation de son Fils comme un fondement inébranlable grâce auquel l'humanité sera relevée et préservée d'un désastre total. » Ainsi parlent également, quant au sens du moins, saint Ildefonse (2) et saint Anselme (3), avec saint Pierre Damien (4), entre autres.

Étant donc hors de conteste que, d'après l'Écriture et la Tradition la chute de l'homme est le motif unique et décisif de l'Incarnation du Verbe, il nous restera à connaître, à cet égard, la croyance de l'Église elle-même.

(*A suivre*).

F. JEAN-BAPTISTE du Petit-Bornand,
O. M. Cap.

Quapropter consilium et propositum ante ævum est paratum ; tunc autem effectum opus est, cum exegit necessitas, et Salvator advenit. » (Ib., *ibid.*, n. 77, col. 127-A-B).

(1) « Deus qui futura omnia novit, non quando res ipsæ eveniunt, etiam ante constitutionem mundi novit, quæ ultimis temporibus eventura essent... Deus ac Pater præsciens quæ humanæ naturæ conducibilia forent, neque ignorans quod omnino in corruptionem prolapsura esset ; rationem vero ac modum instaurationis reductionisque ad incorruptionem ei quærens, veluti radices ei quasdam ejusmodi spei egit in Filio suo... ; ut, quando contingeret in mortem labi per prævaricationem, veluti ex illa prisca radice rursus in vita natura repullularet... Quemadmodum si quis architectus... (eod. sensu et fere verbis ac S. Athan. loco prox. cit.), ut si vitium faciat, cum principium sive fundamentum salvum sit, aliam rursus domum ei superstruere possit ; eadem ratione omnium Creator Christum nostræ salutis fundamentum etiam ante creationem mundi jecit, ut cum eam per peccatum labefactari contigerit, iterum in ipso instauremur. » (S. Cyril. Alex., *Thesau.* assert. XV, Pat. gr. t. XXXIX, col. 150-2 ; — Cfr Eumd., *Glaphyror. in Genes.* lib. I, n. 4 et 5, Pat. gr. t. XXXVI, col. 634-6).

(2) « Hunc (hominem sc. lapsum) pietas Conditoris æterna statuens miseratione salvandum, in ipsis primordiis conditionis ejus velut pietatis fundamenta componens, salutis mysteria fixit. » (S. Ildefons. Tolet., *de Cognit. Baptismi*, cap. VI, Pat. lat. t. XCVI, col. 113-D ; — it. cap. IX, col. 115-B).

(3) « Quando plasmatus est homo, et quando creatus est angelus, prævisum es tut Unigenitus Dei clementer homo fieret, qui genus humanum, quod graviter dejectum erat, relevaret... » (S. Anselm., *Homil. et Exhortat.*, homil. I, Pat. lat. t. CLVIII, col. 587-D.

(4) « Sicut omnipotens Deus, ineffabili providentiæ suæ intuitu, antequam homo fieret, hominem periturum diabolica machinatione prævidit, sed etiam redemptionis humanæ consilium ante sæcula in immensæ pietatis suæ visceribus habuit. Et non solum qualiter redimeret, modum et ordinem in profundissima sapientiæ suæ ratione constituit, verum etiam quando redimeret, certum temporis articulum præfinivit. » (S. Petrus Dam., *Serm.* XLV, Pat. lat. t. CXLIV, col. 741-A).

Digitized by Google

L'AVENIR DE LA RACE FRANÇAISE

ET

LA DÉPOPULATION

France et Canada

Parmi les nombreuses préoccupations de l'heure actuelle il n'en est aucune d'un intérêt plus poignant que celle de l'avenir de notre race mis en cause par le fléau de la dépopulation.

Nous passons par une crise dont le grand public ignore encore la gravité mais sur laquelle l'attention des gens sérieux, en France et à l'étranger, s'est depuis longtemps fixée.

En France, on n'en parle que tout bas, ou bien, si quelque allusion y est faite dans nos parlements et dans nos académies, c'est sans franchise et sans sincérité. Il semble qu'on craigne de réveiller la nation de sa torpeur et d'ouvrir ses yeux sur le mal qui la mine, comme si l'on aspirait à l'acheminer au tombeau sans qu'elle s'en doute.

A l'étranger on se gène moins ; on parle tout haut de notre décadence, et l'on s'en réjouit sans scrupule. Les protestants, surtout, qui ne peuvent pardonner son catholicisme à la France, empruntent aux prophètes leurs plus fortes expressions pour invoquer sur elle la malédiction de Dieu.

De fait, si l'on compare la manière dont nos voisins d'outre-Manche et nous observons le troisième et le quatrième commandements, relatifs à l'observation du dimanche et aux devoirs de la famille, on est bien forcé d'avouer que la supériorité morale, qu'ils revendiquent avec tant de hauteur, n'est point sans fondement, et que la prospérité dont ils jouissent est la récompense de leurs vertus sociales.

Il faut avoir vécu à l'étranger pour savoir en quelle petite estime nous y sommes tenus. Nous nous imaginons naïvement gagner les cœurs des visiteurs qui chaque année

Digitized by Google

affluent à Paris, grande illusion ! ces gens oublient nos prévenances ou leur attribuent des motifs intéressés, mais ils n'oublient point ce qu'ils appellent notre jactance et nos prétentions injustifiées ; ils se rappellent surtout la corruption de notre grande ville qu'ils affectent de généraliser. Bref, tous se réjouissent de nos humiliations, et, parmi les puissances de la terre, nous n'avons qu'un seul ami sincère, le Pape ou plutôt la papauté qui ne nous trahira jamais.

Hélas ! cette décadence de notre patrie que nos ennemis appellent de tous leurs vœux est-elle certaine et irrémédiable ? Grave question que nous allons poser avec candeur, sans trop savoir comment y répondre.

Certes, une réponse désespérée s'imposerait à la raison si l'on pouvait oublier que la France est la fille aînée de l'Église et le bras de Dieu sur la terre ; mais, d'une part, le rôle surnaturel qu'elle a joué dans le passé et qui lui semble encore réservé dans l'avenir, d'autre part, le spectacle réconfortant d'une poignée de ses enfants perdus jadis sur les rives du Saint-Laurent, et retrouvés aujourd'hui en passe de devenir un grand peuple, sont autant de motifs de garder confiance.

I

Nil sub sole novum. Les phénomènes de dépopulation dont nous sommes les tristes témoins sont loin de constituer un fait nouveau dans l'histoire. On en trouve la trace dans le passé aux époques de décadence.

Dans sa vingt-huitième homélie sur l'évangile de saint Mathieu, saint Jean Chrysostome trouve occasion de reprocher à l'avare, dont il fait un vigoureux portrait, les mêmes odieux calculs de famille qui sont parmi nous à l'ordre du jour.

Les empereurs romains, de leur côté, préoccupés des conséquences funestes de la dépopulation, essayèrent maintes fois, d'enrayer le fléau. Mais que peuvent les édits contre les mœurs ? Les chevaliers redoutaient, plus que les lois, les chaînes conjugales, si légères pourtant à porter et si aisées à rompre ; et les charmes du divorce ne les déterminaient point à prendre une épouse.

Digitized by Google

On peut dire que la cause de la ruine de Rome fut précisément la dépopulation.

Chacun sait que la *plebs romana* perpétuellement décimée par les guerres de la république ne tarda pas à disparaître. Vainement le sénat, pour combler les vides, admit successivement au droit de cité les Latins, les Samnites et puis tous les Italiens, la mort fauchant sans cesse, un jour vint où l'on ne trouva plus dans Rome qu'une majorité de fils d'affranchis. Dans cet effondrement de la race l'orgueil de caste préserva les seuls patriciens.

L'Italie se dépeupla. Les lopins de terre distribués en récompense aux vétérans ne faisaient que passer dans leurs mains ; ils ne tardaient pas à être englobés dans les immenses domaines que les proconsuls enrichis des dépouilles des provinces aimaient à fonder, domaines qui, perpétués jusqu'à nos jours sous le nom de *latifundia*, font le désespoir du prolétariat agricole de l'Italie contemporaine si misérable, et mettent obstacle à la constitution de la petite propriété.

Dans ces vastes possessions rurales on renonçait naturellement à la culture intensive, trop peu rémunératrice, et l'on multipliait les pâturages dont la surveillance ne requérait qu'un nombre restreint d'esclaves. Quant aux céréales, Rome se reposait pour sa subsistance sur les récoltes de Sicile, d'Afrique et d'Égypte que de nombreuses flottilles transportaient chaque année à Ostie.

Ainsi se consomma la dépopulation de la péninsule. Aussi bien, longtemps avant d'avoir pris Rome, les barbares dominaient-ils déjà partout. Ils étaient entrés dans les légions comme soldats, ils remplissaient les villes en qualité d'esclaves, quelques-uns devinrent même empereurs. Enfin, las de servir, ils se résolurent à devenir les maîtres. L'événement formidable se fit sans grande secousse, car les armées d'invasion ne trouvèrent devant elles que des campagnes désertes et des villes pleines d'esclaves et vides de citoyens. L'empire périssait dans l'anémie, victime de ses crimes.

Pendant le moyen-âge, l'Europe régénérée par le christianisme se repeupla.

Si, durant toute une série de siècles, depuis Charlemagne

Digitized by Google

jusqu'à la veille de la Révolution française, la France parvint à maintenir, tant bien que mal, sa suprématie dans la chrétienté, il ne faut point chercher la cause de son influence ailleurs que dans la supériorité numérique de sa population.

En 1789, avec ses vingt-six millions et demi d'habitants, elle comptait encore le tiers de la population totale de l'Europe.

Ce chiffre nous donne mieux que de longues considérations le secret des succès des armes françaises pendant les guerres de la République et de l'Empire. On conçoit en effet, qu'un grand peuple, conduit par un habile capitaine, n'ait point de peine à tenir tête à une coalition de quatre ou cinq nations jalouses et divisées dont les forces réunies ne dépassent les siennes que du double. Napoléon, avec tout son génie, ne manquait pas d'attribuer la victoire aux gros bataillons.

Malheureusement pour nous, la dépopulation, que l'incrédulité du dix-huitième siècle avait commencé de mettre à la mode, n'a fait que s'accentuer depuis lors. Le rapport de notre population à celle de l'Europe est allé s'abaissant graduellement du 31 0/0 à 11 0/0, c'est-à-dire du tiers au dixième ; et, avec notre population, notre influence politique a baissé. Tout le monde en Europe s'apercevait de ce changement, excepté nous qui nous obstinions à nous croire les arbitres du monde. Il a fallu les désastres de l'année terrible pour nous ouvrir les yeux.

Aujourd'hui le fait de notre décadence semble définitivement acquis. Le tableau suivant démontre combien nous sommes éloignés de cette place à la tête des nations qui fut si longtemps la nôtre.

Russie d'Europe	112 millions	d'habitants.
Etats-Unis	72	»
Allemagne	53	»
Autriche	42	»
Grande-Bretagne	40	»
France	38 et demi.	»
Italie	31	»

On le voit, la France n'arrive plus que sixième sur la liste des grandes puissances, distancée par toutes les autres, sauf l'Italie, et sans espoir de regagner jamais le terrain.

Digitized by Google

Que dis-je ? Loin de gagner du terrain nous en perdons sans cesse, car les causes qui ont amené notre affaiblissement subsistent.

Si j'ouvre l'annuaire statistique du Canada, que le gouvernement fédéral vient gracieusement d'envoyer à notre couvent, j'y trouve un tableau fort suggestif de la proportion des naissances et des décès dans les principales nations de l'Europe pour l'an de grâce 1895 :

Naissances par mille habitants.		Décès.	Excédent des Naissances.
Suède et Norwège . .	29	16	13
Allemagne.	36	22	14
Autriche-Hongrie . .	40	28	12
Italie.	35	25	10
Grande-Bretagne. . .	29	19	10
Espagne	34	30	4
France	22	21	1

Quelle leçon ! Comme il ressort clairement des chiffres ci-dessus que Dieu bénit la moralité des nations aussi bien que la vertu des individus. Ainsi donc, tandis que les forces vives de nos voisins s'accroissent rapidement, nous demeurons stationnaires, et nos puissances respectives s'en vont se modifiant chaque jour à notre désavantage, creusant de plus en plus l'abîme où doit, à brève échéance, s'engloutir notre nationalité.

Et qu'on n'allègue pas que nos appréhensions sont chimériques, que le temps modifie bien des choses. Le temps, au contraire, travaille contre nous. Dans cinquante ans la population de l'Allemagne aura doublé, sans que nous ayons avancé d'un pas. Or, je vous le demande, comment quarante millions de Français pourront-ils supporter le choc de cent millions d'Allemands ?

De tous les peuples civilisés, chose étonnante, il n'en est qu'un qui marche sur les traces de la France, et c'est un peuple protestant, ou plutôt, c'est un peuple matérialisé comme notre malheureuse patrie. Je veux parler des États-

Digitized by Google

Unis d'Amérique. Les chiffres ci-dessous indiqueront quel degré de gravité le mal atteint déjà dans certains États :

Nevada	16	naissances	par mille habitants.
Maine	18	»	»
New Hampshire	18	»	»
Vermont	18	»	»
Californie	19	»	»
Connecticut	21	»	»
Massachusset	21	»	»
Wyoming	22	»	»
Rhode Island	22	»	»
Oregon	22	»	»
Ontario Canada	19	»	»

Les résultats de la dépopulation en Amérique sont visibles pour nous autres qui habitons ce pays. Déjà l'on annonce la prochaine disparition des derniers Yankees, ces fiers descendants des vieux Puritains, atteints plus que tous les autres par la *Maine law* (c'est ainsi qu'on appelle la dépopulation). Bientôt l'Amérique ne sera plus peuplée que d'étrangers ; car jusqu'ici l'immigration fait plus que combler les vides de la mortalité ; et comme les catholiques résistent mieux que les protestants aux sollicitations de la débauche et aux attraits du matérialisme, nous avons tout lieu d'espérer que Dieu fera tourner le mal en bien et balayera de la surface de la terre un peuple qui se suicide pour le remplacer par des générations plus honnêtes.

II

Quelles sont les causes de la dépopulation ?

Rien de piquant, si ce n'était navrant, comme de voir la pudeur effarouchée avec laquelle nos économistes s'efforcent de jeter un voile discret sur les causes de la dépopulation. Ils rougissent modestement à la pensée qu'on puisse attribuer ce fléau à quelque motif coupable et mettre en cause notre vertu. Ces augures, aussi graves et aussi convaincus que les pontifes de l'antique Rome, cherchent dans les mystères de la nature l'explication du phénomène. Selon l'un, la

Digitized by Google

vigne seule est responsable de tout le mal ; mais, d'après un autre, elle aurait les pâturages pour complices. Un troisième est d'avis que la forme du cerveau est bien pour quelque chose dans le fléau ; un quatrième, enfin, pense qu'il faut tenir compte du climat. M. Paul Leroy Beaulieu proclame à son tour qu'une civilisation supérieure rend les nations stériles. Mais qu'entend-il par civilisation ? Cet écrivain est trop supérieur lui-même pour croire à une prétendue infériorité des nations, nos voisines, pourtant si fécondes ; et je soupçonne fort que, dans sa pensée, le mot civilisation ne soit pris par euphémisme pour matérialisme et incrédulité.

Est-il nécessaire de réfuter de telles allégations ? La dépopulation attribuable à des phénomènes naturels ? mais d'où vient que ce sont précisément nos seules provinces encore religieuses qui soient restées fécondes ? La vigne responsable du fléau ? Mais ni en Espagne, ni en Italie, ni en Hongrie on ne lui connaît cette funeste influence. — S'en prendre aux pâturages ? Mais l'Angleterre n'est qu'un vaste pâturage.

Cherchons donc ailleurs en toute humilité et en toute sincérité l'origine du mal, et sachons dire tout haut ce que chacun pense tout bas. Quand on veut guérir la blessure, encore faut-il la découvrir.

La dépopulation dont se meurt la France est volontaire et criminelle.

Ses causes d'ailleurs, d'ordres divers, sont bien connues. Nous en indiquerons quelques-unes.

Causes économiques. Nos lois testamentaires.

Les Anglais et les Français ont de la propriété des notions bien différentes. Tandis que les premiers la considèrent comme un droit naturel, ce qui implique la faculté pour les personnes d'en disposer à leur gré, les Français inclinent à l'idée du patrimoine, ce qui implique une limitation de leur droit et la faculté pour l'État d'y porter atteinte. De fait, les Anglais n'ont point d'héritiers nécessaires, et distribuent par testament leurs biens à qui il leur plaît. Les Français, au contraire, ne peuvent léguer librement qu'une portion restreinte de leur fortune. Les conséquences de cette double conception de la propriété sont toutes à l'avantage de nos voisins, chez qui les enfants apprennent de bonne heure à ne

Digitized by Google

compter que sur leur initiative personnelle, tandis que nos jeunes gens, assurés de leur héritage, s'abandonnent à la joie de vivre sans songer à se créer une existence utile.

Mais c'est surtout au point de vue de la famille que notre système devient désastreux.

En Angleterre, en effet, le citoyen, soucieux de transmettre intact à la postérité le prestige de son nom, n'a qu'à choisir dans sa nombreuse progéniture celui de ses enfants dont les talents et les vertus lui offrent les plus sérieuses garanties pour l'avenir et lui léguer ses biens. Il laissera aux autres une bonne éducation et les moyens de se lancer hardiment dans la lutte pour la vie. Tous s'inclineront sans amertume et sans jalousie devant les suprêmes volontés de leur père.

Le citoyen français, au contraire, dans les mêmes circonstances, devient fort perplexe. Comment préservera-t-il le rang social de sa famille, comment perpétuera-t-il son influence ? Un patrimoine, quel qu'il soit, partagé entre quatre ou cinq héritiers, doit nécessairement disparaître.

Dès lors, il ne lui reste qu'un moyen d'atteindre son but : prévenir le partage en limitant le nombre des enfants. C'est ce qu'il fait, c'est l'habitude qui progressivement s'est répandue sur toute la surface de la France.

Cet ordre d'idées une fois accepté devait aboutir logiquement dans l'esprit des parents à ce que j'appellerai l'idéal de l'égoïsme familial, à l'ambition du fils unique qu'on mariera à une héritière, fille unique comme lui. Ainsi se conserveront les fortunes, ainsi s'accumuleront sur deux têtes les capitaux de quatre ancêtres.

Le malheur de tout ce beau calcul est qu'il aboutit le plus souvent à l'extinction de la famille, et nécessairement à la ruine de la patrie.

A cette cause économique de dépopulation on peut en adjoindre d'autres d'ordre moral et religieux.

D'abord les mauvaises mœurs des jeunes gens qui, pour divers motifs, plaisirs, service militaire, besoin de se créer une position, intérêt, etc, ne pensent à se marier que fort tard et s'inquiètent plus de la dot que des qualités de leur future épouse. Ensuite la coquetterie des femmes qui redoutent pour leur beauté les douleurs de la maternité. Enfin la

Digitized by Google

lâcheté des parents qui s'effraient des sacrifices qu'impose l'éducation de nombreux enfants.

Hélas ! pour que de pareilles considérations prévalent dans un pays, il faut que l'esprit de foi et le sens chrétien soient bien affaiblis, il faut que l'idée de la sainteté du lien conjugal, de la noblesse de la famille chrétienne toute faite de renoncement et d'amour soit mise en oubli.

Dans le plan de Dieu, le mariage n'a point d'autre but que la propagation de l'espèce humaine. Les douleurs de la maternité, les travaux et les soucis de la paternité sont la rançon et la sanctification de ses plaisirs. Ses devoirs si multiples et si lourds sont le champ où fleurit la plus divine des vertus, le sacrifice.

Mais dans le plan de la société contemporaine le mariage n'est plus qu'une vulgaire association d'un homme et d'une femme, ayant pour objet de s'aider à passer le plus commodément la vie.

Comment s'étonner après cela que la limitation volontaire de la famille, ce *crimen pessimum*, soit passée en usage parmi nous, et que, même, en certains milieux ruraux, âpres à l'argent, elle soit considérée comme une vertu et une sagesse ?

Telles sont les causes principales de la dépopulation.

Est-il nécessaire d'insister sur ses déplorables conséquences ? Pour moi je vois dans ce fléau sinon la source du moins l'aliment de l'impiété. Engendré par l'impiété, il l'engendre à son tour. A la dépopulation j'attribue :

1° La démoralisation de l'individu, constitué par elle en un état habituel de péché qui l'éloigne des sacrements, lui rend odieux le joug de l'Église, et finalement éteint sa foi. C'est à ce vice que j'impute l'éloignement systématique, en France, de tant d'hommes de la pratique religieuse.

2° La destruction de la famille, atteinte dans son objet et dans ses lois. L'intérêt, que l'on a voulu substituer à l'amour, le plaisir, par lequel on a prétendu remplacer le devoir, n'ont point suffi à rendre viable cette famille artificielle créée en dehors de Dieu. Un lien lui manque, l'enfant. Aussi l'ennui et le dégoût ont bientôt fait de chasser le plaisir de ce foyer désert : la discorde, l'adultère surviennent, jusqu'à ce qu'en fin le divorce creuse la fosse de cette union malheureuse.

Digitized by Google

Je sais bien que l'on m'objectera que la famille ainsi conçue n'est point absolument hostile aux enfants, et qu'elle ne s'oppose qu'à leur multiplication. A cela je répondrai que les calculs des hommes sont vains et que la vengeance de Dieu les déjoue, soit que les parents voient leur progéniture disparaître à la fleur de l'âge, et leur fortune péniblement amassée passer à des collatéraux, soit que leur enfant trop choyé tourne à l'inconduite et fasse le désespoir de leur vieillesse.

3° Enfin la ruine de la Société.

Sans revenir sur les craintes que m'inspire l'avenir de la France ni sur le rang que notre nationalité occupe actuellement dans le monde, je ne puis m'empêcher de faire une nouvelle réflexion sur la décadence de notre race et de notre langue.

Quelles sont aujourd'hui les races dominantes dans la chrétienté ?

Je trouve d'abord la race anglo-saxonne s'étendant sur quatre des plus vastes et des plus fertiles régions de la terre : Iles Britanniques, Amérique Septentrionale, colonies Sud-Africaines, Australie, avec une population de cent vingt millions d'habitants. Notez que je laisse ici de côté plus de deux cents millions de Nègres et d'Hindous, sujets de la reine Victoria.

A côté de la grande famille anglo-saxonne et sur le même pied, il faut placer la race slave répandue en Russie, en Autriche et dans les Balkans : population, cent vingt-huit millions d'âmes.

Tout près de nos frontières de l'est, dominant l'Europe Centrale, en Hollande, en Allemagne, en Suisse et dans la Haute Autriche s'étend la puissante confédération germaine : soixante-dix millions d'habitants.

Si, maintenant, nous tournons nos regards vers nos frères latins, quelle n'est pas notre stupeur de découvrir que les pauvres Espagnols si méprisés, unis aux nations hispano-américaines, nous dépassent encore en nombre avec le chiffre de cinquante-trois millions qu'ils atteignent.

Car notre belle langue, ceux qui la parlent tous compris : Français, Belges, Suisses, Algériens, Canadiens, n'est pra-

Digitized by Google

tiquée à l'heure qu'il est que par quarante-huit millions d'âmes.

On le voit : démoralisation de l'individu, destruction de la famille, affaiblissement actuel de la patrie et son anéantissement à bref délai, voilà les conséquences fatales de la dépopulation.

III

Existe-il un remède au fléau de la dépopulation ?

A cette question un étranger ne manquerait point de faire une réponse négative. Il alléguerait que l'histoire ne présente pas un seul cas de peuple en décadence qui se soit relevé. Il ajouterait que notre décadence est d'autant plus irrémédiable qu'elle provient, non d'une cause externe et transitoire, comme une guerre malheureuse, mais d'un mal interne et dont nous n'avons plus conscience.

Cette conclusion cruelle d'un étranger ne saurait satisfaire le cœur d'un fils loyal à qui répugne la pensée de la ruine de sa patrie. Il nous faut donc chercher dans des considérations d'un ordre spécial quelque motif d'espérer encore.

Ces motifs nous les trouverons dans l'histoire du peuple français, qui ressemble étrangement à celle du peuple Juif, que Dieu châtiait par amour quand il voulait le retirer de l'abîme. Nous nous rappellerons qu'à certaines époques, lorsque humainement tout semblait perdu, Dieu lui suscita des sauveurs, des Jeanne d'Arc et des Napoléon.

Nous insisterons sur ce fait qu'une France puissante semble nécessaire à la grandeur de l'Église, dont elle est depuis quatorze siècles, la fille aînée et la protectrice dévouée.

Sans doute, nous ne l'ignorons pas, Dieu pour agir n'a besoin de personne ; mais puisque, de fait, il se sert d'un instrument humain, la France est encore son meilleur instrument. Par qui la remplacerait-il ? Par l'Espagne, par l'Italie, par l'Autriche ? Par l'Allemagne ou l'Angleterre protestantes ? Par la Russie schismatique ?

Or, si Dieu a besoin de la France il saura bien la sauver. Et comment ? C'est là son secret. Adorons et prions.

Digitized by Google

Mais il ne suffit pas de prier, il faut agir et appliquer des remèdes, car il en existe, au mal qui nous dévore.

Ces remèdes, comme les causes du fléau, sont divers et d'inégale efficacité. Les uns relèvent de l'État, les autres de la Religion.

Parmi les premiers inscrivons la modification de nos lois de succession. Plus de partage forcé, retour à la nature qui attribue au propriétaire la pleine disposition de son bien. Heureuse et saine liberté qui écarte l'ingérence de l'État dans la famille, qui assure aux vieillards la déférence de leurs enfants, qui reconstitue la famille-souche, autour de laquelle croissent à l'envi de nombreux rejetons.

Cependant la liberté de tester ne suffit point ; il faut que l'État, par une série de mesures énergiques, favorise de toutes ses forces les familles nombreuses. C'est dans cet ordre d'idées que l'on a préconisé les dispenses du service militaire, les exemptions d'impôts, la préférence pour les emplois, etc.

A ces dispositions législatives qu'on ajoute une pression sur les mœurs publiques, opérée par tous ceux qui ont autorité sur l'opinion, pour rendre au mariage son sens et son but, pour flétrir l'abominable institution de la dot et restaurer sur ses ruines l'amour conjugal.

Quel honneur pour nos écrivains populaires s'ils savaient se pénétrer de ces pensées, et si, au lieu de souiller les cœurs, ils s'appliquaient à la tâche patriotique de reconstituer la famille dans sa pureté et sa fécondité primitives.

Tels sont quelques-uns des remèdes dont la prompte application s'impose.

Ce serait toutefois une erreur de trop compter sur l'efficacité des susdits remèdes. Le mal a poussé de trop profondes racines pour qu'il soit naturellement guérissable. J'ai la preuve de ce que j'avance dans le spectacle que nous offrent les États-Unis. Aux États-Unis, en effet, point de service militaire, point de limitation à la liberté de tester, point de dot, point d'autres motifs aux mariages que l'amour.

N'empêche que la dépopulation y fait d'effrayants ravages sous les auspices d'un matérialisme éhonté. Le vrai, le seul remède au mal est la réforme des mœurs, le retour au sens

Digitized by Google

chrétien, la crainte de Dieu et la pratique de sa loi. Hors de-là point de salut.

Quel sera, en effet, le motif, si ce n'est un motif surnaturel de devoir, qui persuadera à un homme et à une femme de s'astreindre à une vie de privations et de sacrifices pour élever des enfants, quand il leur serait si commode de couler leur existence à deux dans un béat égoïsme ? Aucun absolument, pas même le souci de l'avenir de la patrie.

Il n'existe au monde aucune puissance capable d'enrayer la dépopulation si ce n'est la religion. C'est pourquoi tout bon Français devrait être chrétien, ne fut-ce que par patriotisme. L'Église a fait dans le passé la grandeur de la France, à l'Église seule est donné le pouvoir de la relever dans l'avenir.

L'histoire du Canada, la Nouvelle France, comme on l'appelait sous Louis XIV, que l'Église a miraculeusement préservé de tant d'écueils sur lesquels il devait infailliblement sombrer, sans une protection toute spéciale de la divine Providence, est la meilleure preuve de ce que j'avance.

Qu'on me permette donc de présenter ici, à la fin de cette douloureuse étude, le spectacle réconfortant de la famille canadienne et des progrès de notre race sur les bords du Saint-Laurent ; il nous servira, à la fois, d'encouragement et d'exemple.

IV

LA RACE FRANÇAISE AU CANADA

Je défie quiconque lira les annales du Canada de ne point se passionner pour cette nation naissante. Sa fidélité à sa vocation, d'une part, a été si constante ; de l'autre, la bonté de Dieu à son égard s'est si puissamment manifestée, qu'il est impossible de ne point apercevoir là les signes d'une prédestination à un grand rôle dans le monde.

On met souvent en doute la fécondité de notre race ; l'exemple du Canada démontre que ce n'est point à nos qualités natives qu'il faut s'en prendre de nos misères, mais à nos mœurs contemporaines.

Digitized by Google

L'émigration française en Amérique n'a jamais été considérable. La colonie de Québec, fondée définitivement par Champlain en 1633 ne comptait, en 1672, que trois mille quatre cent dix-huit habitants. Au commencement du XVIIIe siècle, le recensement donnait pour le Canada et l'Acadie réunis seize mille âmes.

A partir de cette époque l'émigration cessa presque totalement, ce qui n'empêcha pas la population de doubler deux fois en soixante ans, si bien qu'au recensement de 1765, six ans après la prise de Québec par les Anglais, on comptait déjà dans le pays soixante-neuf mille huit cent dix habitants.

Ces grands chrétiens, élevés dans la crainte de Dieu et l'horreur du péché, avaient pris à la lettre la parole de l'Écriture : *Crescite et multiplicamini et replete terram,* et commençaient, dès lors, à penser que le peuplement des immenses régions de l'Amérique était leur raison d'être et leur manifeste destinée.

Avec la domination anglaise au Canada, commença une nouvelle colonisation dont le but avoué était de noyer et de faire disparaître la population française. Des milliers d'émigrants anglais, irlandais, écossais furent envoyés dans l'Ontario et les autres provinces des côtes de l'Atlantique ; une partie même de la province de Québec fut occupée par ces étrangers. Mais tandis que la mère-patrie détournait ses regards de ses enfants d'outre-mer, la Providence veillait sur eux. Rapidement et sans bruit, ils grandissaient par le seul excédent des naissances sur les décès. Tous les vingt-huit ans, c'est le chiffre admis communément et adopté par Élisée Reclus, le chiffre de la population française doublait, si bien qu'un jour le gouvernement anglais dut constater avec consternation l'existence d'une nationalité de notre race désormais indestructible. La province autonome de Québec était fondée.

Pour donner au lecteur une idée des rapides accroissements d'une paroisse canadienne nous n'avons qu'à établir ici l'état des âmes de notre petite paroisse de Saint-François d'Assise d'Ottawa, année 1898.

Digitized by Google

Population Totale.	Naissances.	Décès.	Excédent des Naissances.
1179	76	28	48

soit une moyenne de 64 naissances pour mille habitants qui laisse loin derrière elle les 36 et les 22 pour mille d'Allemagne et de France. Que ces chiffres ont d'éloquence.

Quel est actuellement le chiffre total de la population canadienne française dans l'Amérique du Nord ? Question difficile à résoudre. Le malheur, en effet, ou, pour mieux s'exprimer, la Providence, dont les voies sont impénétrables, a voulu que, depuis une trentaine d'années, il se soit établi un fort courant d'émigration des campagnes du Canada vers les manufactures américaines où l'on paye de forts salaires, et que des centaines de mille de nos compatriotes aient ainsi abandonné la province de Québec.

Cette émigration en masse aux États-Unis inquiète grandement les patriotes qui redoutent pour nos Canadiens la contagion du protestantisme et la fusion avec les Anglo-Saxons. D'autre part, le clergé français qui accompagne les émigrants de l'autre côté de nos frontières, loin de partager nos craintes, se montre plein d'espoir dans l'avenir. Il nous représente que nos concitoyens se tiennent là-bas invariablement groupés en puissantes paroisses où notre langue et notre foi se conservent aussi vivaces qu'au Canada ; que, grâce à leur fécondité traditionnelle, ils repeuplent le pays déserté des Yankees ; qu'en peu d'années l'on voit des villages, des villes même changer d'aspect et devenir canadiens ; qu'en un mot cette émigration est une conquête pacifique de la Nouvelle Angleterre par notre race et notre religion.

Quoi qu'il en soit de l'avenir que Dieu nous réserve, le recensement officiel de la Confédération canadienne, pour l'année 1891, donnait les chiffres suivants :

Canadiens français.	Catholiques. Français et Irlandais.	Protestants.	Populations totales.
1.404.974.	1.992.017.	2.841.222.	4.833.239.

Au chiffre de quatorze cent mille Canadiens du Dominion il convient d'ajouter ceux des États-Unis. Ici nos documents varient, tandis que certains écrivains prétendent qu'il y a

Digitized by Google

douze cent mille Canadiens français dans la république voisine, d'autres en réduisent le nombre à huit cent mille. Nous ne nous croyons donc pas éloignés de la vérité en évaluant à deux millions et demi la population totale de sang français pour l'an de grâce 1900.

Si maintenant, nous lançant dans le monde des hypothèses et jugeant de l'avenir par le passé, nous nous demandons ce que sera devenue dans un siècle la race française en Amérique le tableau suivant nous servira de réponse.

Année	1900	2 1/2	millions.
»	1928	5	»
»	1956	10	»
»	1984	20	»
»	2012	40	»

C'est-à-dire que dans cent douze ans une nouvelle France, plus chrétienne et plus féconde que l'ancienne, couvrira, s'il plaît à Dieu, l'immense territoire qui s'étend depuis Québec et Boston sur l'Atlantique jusqu'aux Grands Lacs.

La conclusion de notre travail s'impose avec la force de l'évidence. La dépopulation qui menace la France de la ruine est née du matérialisme et de l'athéisme. Le seul remède efficace au mal sera le retour à la vieille foi de nos ancêtres et la reconstitution de la famille chrétienne.

Quelle gloire pour le Tiers-Ordre de Saint François si, dans sa sphère, il contribue à ce retour et à cette reconstitution.

Ottawa, mai 1899.

Fr. Alexis de Barbezieux,
O. M. Cap.

Digitized by Google

L'ÉVANGILE

ET

LES EMPLOYÉS D'INDUSTRIE

Le Saint Évangile, à l'encontre de tant d'autres livres démesurément longs et par trop diffus, ne contient que quelques pages. Mais, dans cet étroit espace, il concentre un faisceau de lumière intense qu'il dirige en projections lumineuses sur toutes les questions que l'homme a besoin de connaître pour s'acquitter de ses devoirs et pour accomplir sa destinée. En outre, les vérités morales qu'il renferme s'adressent aux conditions humaines les plus diverses, elles régissent les organisations sociales aussi bien que les individus.

Le Fils de Dieu, en effet, dans sa vie et ses labeurs d'Apôtre, ne se contenta pas de sanctifier les âmes individuellement, il voulut travailler en même temps à la réforme et à la christianisation des milieux où devait s'écouler leur existence : famille, atelier, propriété, État, associations de tous genres. C'est pourquoi il laissa dans l'Évangile des enseignements qui précisent avec une netteté admirable, en même temps que les vertus privées du chrétien, les devoirs spéciaux que les hommes ont à remplir comme membres des groupements variés dont ils font partie.

Or, parmi les professions entre lesquelles se partage cette multitude innombrable de gens qui ne jouissent point du privilège relatif de voir leurs noms inscrits au grand-livre de la dette publique, et qui sont obligés de demander au travail leur pain de chaque jour, il en est une dont les moralistes, il me semble, n'ont guère songé à fixer les obligations sociales : c'est la profession des employés d'industrie.

Occupant une situation intermédiaire entre le patron et l'ouvrier, appelé par le fait même à amortir les heurts, à con-

Digitized by Google

cilier les intérêts respectifs de l'un et de l'autre, l'employé exerce une fonction des plus délicates ; et s'il est malaisé de déterminer avec précision tous ses devoirs, il n'est pas sans importance pour lui et pour la Société qu'il en ait du moins sous les yeux le tableau en raccourci.

C'est ce tableau que je voudrais ébaucher en l'éclairant d'un rayon de lumière évangélique. Et, de peur que ueqlque ombre trop épaisse n'en voile la clarté, j'éviterai de m'étendre en des généralités vagues et imprécises. Afin de donner plus de netteté et de relief à mes contours, je me tiendrai de préférence dans le cadre bien défini d'une industrie spéciale, l'industrie de la soie. Elle me servira de type. Ce qui n'empêchera pas, si l'on veut, de rapporter aux autres industries les traits principaux qui formeront comme les grandes lignes d'une simple et rapide étude.

Dans ce travail, l'Évangile, avons-nous dit, sera notre étoile directrice. Or, je trouve dans l'Évangile une parabole qui jette sur la question de vives clartés. Non pas certes qu'elle s'applique, dans ses détails, à tous ceux dont j'entreprends de tracer les devoirs. Dieu me garde de leur infliger pareille injure ! Mais on en peut faire, à mon humble avis, la base d'un enseignement très approprié à la situation particulière qu'occupent, par exemple, dans la fabrique, les employés de soierie.

Notre-Seigneur raconte à ses disciples qu'un homme riche avait un économe, lequel, ayant mal géré la fortune dont l'administration lui était confiée, fut destitué de son emploi. Les hommes *d'esprit* n'étaient pas rares en ce temps-là. Avant de céder la place à un autre, l'intendant malhonnête eut l'habile précaution de convoquer les débiteurs de son maître, et, après leur avoir rendu les billets qu'ils avaient souscrits, il leur fit condonation d'une partie respectable de leur dette, espérant, par cette copieuse distribution de faveurs *posthumes*, se créer des amis qui le sauveraient un jour de la misère en le recueillant sous leur toit (1).

C'était une nouvelle fraude, un nouveau vol ajouté à ses malversations précédentes, et Jésus-Christ ne pouvait l'ap-

(1) Luc. XVI, 1-9.

Digitized by Google

prouver. Il voulait seulement, par cet exemple, montrer à ses disciples que « les enfants du siècle sont plus avisés, plus prévoyants dans la conduite de leurs intérêts temporels que ne le sont les enfants de lumière dans la recherche et dans l'acquisition des biens futurs. »

Ce maître puissant et riche, disent les Pères de l'Église et les commentateurs de la Sainte Écriture, c'est Dieu lui-même. Nous, chrétiens, nous sommes ses intendants, ses économes : tout ce que nous possédons, biens de la fortune, avantages de la naissance ou de la position sociale, qualités de l'esprit ou du cœur, tout cela n'est pas à nous, c'est à Dieu.

Nous n'en sommes que les administrateurs, non les maîtres absolus et indépendants. Nous devons donc en faire l'usage que Dieu nous a prescrit.

Gaspiller ces trésors, les employer à notre profit exclusif, les dépenser en jouissances ou plaisirs superflus, ce serait un vol, — je ne dis pas aux yeux des hommes, qui ne pourraient nous traduire devant leurs tribunaux pour nous faire rendre gorge, — mais aux yeux du Souverain Maître, qui en est le véritable et légitime propriétaire (1).

Caissiers de la Providence, les riches et les influents ont donc l'*obligation rigoureuse* et non la simple faculté d'admettre les pauvres, les travailleurs, les petits commerçants à participer, dans une mesure équitable, aux largesses dont la distribution leur a été confiée. — C'est un devoir et c'est aussi une mesure de prudence, car le Seigneur nous permet, dans son Évangile, de « nous faire des amis avec son propre bien, afin que, dit-il lui-même, quand nous viendrons à quitter ce monde, ils nous accueillent dans les demeures éternelles (2). »

Telle est l'interprétation que donnent communément à cette parabole des plumes ou des voix qui font autorité dans

(1) Cfr. S. Basile, S. Jean Chrysostôme, S. Ambroise, S. Augustin, S. Grégoire, P. Ventura, *Homélies sur les Paraboles* : *L'économe infidèle*, *Le mauvais riche*.

S. Thom. 2a 2ae, qu. 66, art. 7. — Encycl. *Rerum novarum*, § *Itaque fortunati*.

La propriété est un droit strict, réel, naturel, mais dont l'*usage* est limité par les devoirs que Dieu lui-même a attachés à ce droit, et qui lient le propriétaire à l'égard de ses semblables.

(2) Luc. XVI, 9.

Digitized by Google

l'Église. Toutefois, quand on la considère dans son sens littéral et obvie, on s'aperçoit sans peine qu'elle vise plus particulièrement les hommes qui occupent les degrés intermédiaires de l'échelle sociale, et pas n'est besoin d'avoir martel en tête pour y trouver l'indication précise des *devoirs* qui lient les employés, — notamment ceux dont je faisais tout à l'heure mention, — à l'égard des différentes personnes avec lesquelles leur situation les met en relations d'affaires.

Ces devoirs se rapportent à trois chefs principaux : devoirs de justice, — devoirs de charité, — devoirs de solidarité.

I

Et d'abord devoirs de justice. — Qu'est-ce que la justice ? C'est le respect des droits d'autrui, des droits de tous, sans exception, petits ou grands, faibles ou forts. N'avoir absolument rien de malfaisant, ne faire de tort à personne, ne pas tromper, ne pas manquer de parole, ne pas sacrifier les biens, la vie, l'honneur du prochain à son propre intérêt, rendre à chacun son dû ; voilà ce qu'on appelle être juste, et voilà le fondement solide de toute vertu et de toute association.

Or, chaque page de l'Évangile prêche cette honnêteté. Certes, le Fils de Dieu, s'est incarné pour faire des saints, mais sa manière de sanctifier les hommes a été de leur apprendre d'abord à être profondément honnête. De même qu'il a établi la foi sur la droite raison, il a répandu sa grâce sur la nature redressée et purifiée. Comme les mots l'indiquent, le *surnaturel* repose *sur* le naturel. La grâce ne supprime pas la nature, elle la *suppose ;* elle l'élève ensuite, la perfectionne et la fortifie. Sans doute, à cause de la faiblesse et de la corruption de sa nature déchue, l'homme a besoin de la grâce pour être parfaitement honnête. Mais, d'autre part, si le fondement de la justice ou de l'honnêteté naturelle ne soutient pas l'édifice religieux, cet édifice s'écroulera tôt ou tard. Aussi Jésus-Christ voulait-il que ses disciples fussent avant tout des *honnêtes gens.*

Digitized by Google

Partant de ce principe, il est facile d'en déduire pour tout employé l'obligation formelle de respecter les droits et de prendre les intérêts légitimes de celui qui l'occupe. C'est là un devoir élémentaire que beaucoup connaissent et pratiquent fidèlement. Il n'en est que trop malheureusement qui l'oublient. Ils passent pour être honnêtes aux yeux du monde et ils ne se font pas scrupule, par exemple, de recevoir en magasin des étoffes de mauvaise qualité, comme fabrication, comme teinture ou apprêt, ou bien des marchandises altérées, frelatées, des imitations ou falsifications, vrais trompe-l'œil, n'ayant qu'une valeur apparente, et cela pour donner suite à un marché clandestin conclu avec certains industriels, au préjudice du patron et par contrecoup de l'acheteur lui-même. Combien d'autres, non seulement dans l'industrie, mais dans le commerce, voire même dans des corporations censées plus honorables, tourmentés par quelque violent besoin d'argent, empruntent à la caisse, en se disant que le patron est assez riche, que leurs appointements sont trop peu rémunérateurs et que, du reste, ils ont la ferme intention de restituer plus tard.

L'économe dont Jésus-Christ nous dénonce les pratiques malhonnêtes, avait peut-être, lui aussi, fait d'abord tous ces raisonnements. Mais, hélas ! il avait mis le pied sur un terrain glissant, il se laissa entraîner par le scintillement de l'or et, aveuglé, étourdi par sa chute, il ne s'aperçut de l'abîme où il était tombé, qu'au bruit grandissant de la clameur publique, qui jetait à tous les échos la nouvelle scandaleuse de ses coupables détournements.

Voilà où en arrivent presque infailliblement tous ceux qui ne s'imposent pas dès l'origine une scrupuleuse probité et qui n'ont pas soin de s'interdire, comme un crime, l'apparence même de la plus légère indélicatesse.

Les droits et les intérêts du maître ne doivent pas d'ailleurs faire oublier les droits des clients, des industriels, des ouvriers, à l'égard desquels il n'est pas non plus permis d'être injuste. Et, à propos d'ouvriers, je ne parle pas ici du salaire, dont le taux est d'ordinaire réglé par le patron ; il n'entre aucunement dans mon plan d'insister sur l'obligation de stricte justice qui incombe à celui-ci, — suivant le texte for-

Digitized by Google

mel de l'Encyclique *Rerum novarum* et d'après le sentiment trop peu connu des maîtres de l'économie classique, — de proportionner la rémunération de la main-d'œuvre à la *valeur* du travail fait et, par une sorte d'équation, aux besoins légitimes d'un ouvrier *sobre et honnête* (1). Ce point mériterait, à lui seul, de longs développements ; je les omets, bien qu'à regret : ils m'entraîneraient trop loin.

Toutefois, si l'employé n'a point pour fonction directe de fixer le salaire, c'est à lui qu'il appartient dans un certain nombre d'industries, d'apprécier les procédés de fabrication et la qualité du travail. Et, comme de cette appréciation, donnée sous forme de jugement définitif et sans appel, dépendent en grande partie la détermination du salaire et, qui plus est, le maintien ou le renvoi, c'est-à-dire la vie ou la mort de l'ouvrier, on ne peut envisager sans horreur l'injustice inqualifiable de celui qui, dans une question aussi grave, se laisserait guider par de misérables motifs d'antipathie, de rancune ou d'intérêt personnel. Que faut-il penser, à plus forte raison, d'un fait qui semble à peine croyable à quiconque ne sait pas jusqu'où peut conduire la cupidité humaine ; comment stigmatiser avec une assez véhémente énergie, avec un fer assez rouge, ces sous-ordres, chargés, dans des usines ou ailleurs, de faire la paye, et qui, sous de fallacieux prétextes, ne craignent pas de retenir à leur profit une part de ce trésor inviolable qu'est la juste rétribution du travail de l'ouvrier ? Cela s'est vu, j'en ai des exemples présents à la mémoire... Spéculer sur le salaire du pauvre, lui arracher le pain de la bouche, affamer ses enfants, c'est là un crime qui appelle la vengeance et la foudre du ciel sur celui qui s'en rend coupable (2) et j'ajoute sur les nations qui le laissent impuni.

Fr. JOSEPH de Lyon,
O. M. Cap.

(A suivre).

(1) Je donne aussitôt la raison de cette obligation : c'est que, d'une part la justice veut qu'il y ait égalité entre le travail et le salaire ; et, de l'autre, le travail par lequel l'ouvrier doit assurer sa subsistance et entretenir les siens, produit, quand il est exécuté dans de bonnes et normales conditions, une *valeur égale* à ses besoins légitimes et à ceux d'une famille moyenne : telle est l'opinion d'économistes distingués. (Cf. Ch. Périn : *Premiers principes d'économie politique*, p. 302 et suiv. — *Appendice : étude sur le juste salaire d'après l'Encyclique Rerum novarum*, p. 392 et suiv. — A. Leroy-Beaulieu : *La papauté, le socialisme et la démocratie*, p. 166 et suiv. — Le Play : *L'organisation du travail*, ch. II, § 21, etc., etc.

(2) Conf. Encycl. *Rerum novarum*, Ep. S. Jac. V, 4.

Digitized by Google

L'ATHÉISME CONTEMPORAIN

L'ATHÉISME ET LA SOCIÉTÉ

I

Nous touchons aux dernières conséquences de la Révolution. Ce résultat final, cette production fatale de l'idée et de l'esprit révolutionnaire, c'est l'*Athéisme.*

Rappelons d'abord que l'athéisme contemporain a été prévu et prédit, sous un autre nom, dès le commencement de notre siècle, par un voyant, dont le génie confinait à l'inspiration prophétique. Plongeant son regard perçant dans l'avenir, Joseph de Maistre entrevoyait et prononçait le dernier mot de la Révolution : le *Riénisme.*

Considérant, des hauteurs sublimes de sa pensée, le point de départ et la force du mouvement révolutionnaire, le grand penseur indiquait d'avance l'extrême limite où il aboutirait.

« Le protestantisme, écrivait-il, le philosophisme et mille autres sectes plus ou moins perverses et extravagantes ayant prodigieusement *diminué les vérités parmi les hommes*, le genre humain ne peut demeurer dans l'état où il se trouve. Il s'agite, il est en travail, il a honte de lui-même et cherche, avec je ne sais quel mouvement convulsif, à remonter contre le torrent des erreurs, après s'y être abandonné avec l'aveuglement systématique de l'orgueil (1). »

Telles sont bien l'origine et la puissance du *torrent d'erreurs* qui emporte aujourd'hui le monde, et contre lequel il se croit impuissant à lutter. Tombant des hauteurs vertigineuses de l'orgueil humain, qui ne veut plus se soumettre à Dieu, ni au Christ ; sorti des sources empestées du protes-

(1) DU PAPE, *Disc. Prélim.*

Digitized by Google

tantisme qui a renversé toutes les digues opposées par l'Église au débordement des passions humaines ; grossi de toutes les impiétés et de tous les sophismes du dernier siècle contre la Bible, l'Évangile et tout le surnaturel, ce torrent menace d'engloutir aujourd'hui l'ordre social tout entier, après avoir ébranlé les fondements et les éléments même de l'ordre naturel.

Car, le *Riénisme*, ou l'athéisme, c'est l'idée de la destruction universelle.

J. de Maistre a même annoncé quel serait le peuple qui lèverait le premier l'étendard de la révolte : Il écrivait, en 1811, en parlant de la Russie : « Quand arrivera une « révolution dans ce pays, en face de l'abîme et du vide que « le despotisme y a fait, elle se nommera le *Riénisme*. »

Les tsars, ayant réuni dans leur personne le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, comme les Césars païens, avaient confisqué à leur profit toutes les libertés de leurs sujets : la liberté de croyance et de conscience, comme les autres. Ce despotisme à outrance et poussé jusqu'aux dernières limites, a produit une réaction d'autant plus violente et terrible. La Révolution a pénétré en Russie, et, presque subitement, elle y a éclaté comme un coup de foudre. Elle y a produit une explosion formidable, dont le retentissement a épouvanté tous les échos de l'Europe.

Quatre hommes peuvent être regardés jusqu'ici, comme la personnification du *Riénisme* ou nihilisme, en Russie, et représentent bien ses différentes nuances. Les deux premiers ont creusé la mine, les deux autres l'ont fait éclater.

L'un est un philosophe, Hertzen, deux autres sont romanciers : Ivan Tourgueneff et Tchernischewsky, le quatrième enfin est surtout un homme d'action : Bakounine.

Le véritable initiateur du mouvement nihiliste est Hertzen qui, bien longtemps avant l'affranchissement des serfs, attaqua la toute-puissance des tsars par la plume et par la parole.

Adonné aux études philosophiques, enthousiasmé des doctrines allemandes, disciple de Hégel, Hertzen poussa ces théories dans la pratique, jusqu'à leurs conséquences extrêmes. En 1848, à la veille des journées de Juin, il poussait

Digitized by Google

ce cri sauvage : « Ce qui est résolu est fini, et la Révolution à venir commence à peine. Nous ne bâtissons pas, nous démolissons ; nous n'annonçons point de nouvelles révélations, nous écartons le vieux mensonge. L'homme contemporain, triste *pontifex maximus*, ne fait que poser le pont, un autre inconnu futur passera sur ce pont... Le monde dans lequel nous vivons se meurt, et ses successeurs, pour respirer librement, doivent d'abord l'enterrer... En faisant du vieux monde dans le nouveau, on ne peut rien emporter avec soi... Vive le chaos et la destruction ! Vive la Mort ! Place à l'avenir(1) ! »

On a dit que Hertzen n'était pas « un révolutionnaire brutal (2) ». C'est vrai, en ce sens qu'il n'exerça aucune violence. Mais, pendant vingt ans, il ne cessa de lancer sur toute la surface de son pays des pamphlets violents qui éclatèrent de tous côtés, comme des bombes chargées de picrate. Au moyen de son journal clandestin surtout, *La Cloche*, il propagea rapidement l'idée nihiliste parmi les étudiants russes.

De 1860 à 1865, il exerça une véritable dictature intellectuelle sur toute la jeunesse des classes cultivées.

C'est lui qu'on peut regarder comme le père du nihilisme philosophique, parce qu'il l'a formulé et réduit en corps de doctrine. Il est mort en 1878.

Si l'idée première du nihilisme appartient à Hertzen, c'est le fameux écrivain russe Ivan Tourgueneff qui l'a baptisée. Son nom, si bien justifié par le caractère destructeur de la secte, lui a été donné pour la première fois, par Tourgueneff, en 1861, dans son roman intitulé : *Les pères et les fils*. — Quelle que fut l'intention de l'auteur, en émettant ce terme, ce qui est certain, c'est que les sectaires l'ont adopté, le revendiquent hautement et s'en font un titre de gloire. Du reste, leur plan est clairement exposé par le héros de son roman, Bazaroff : « Vous niez tout, ou pour parler plus exactement, vous détruisez tout, lui dit-on, cependant, il faut bien reconstruire. » — « Cela ne vous regarde pas, répond celui-ci. Il est nécessaire, avant tout, de débarrasser le ter-

(1) *De l'autre rive, lettres de France.*
(2) *Indiscrétions nihilistes*, dans le Monde, 14 décembre 1882.

Digitized by Google

rain. Plus tard, quand toutes les institutions auront été détruites, quand la *tabula rasa* sera parfaite, alors les forces existantes, alors l'humanité se cristalliseront de nouveau dans des institutions qui seront appropriées sans doute aux conditions du milieu. »

Le plan est nettement indiqué, comment le réaliser ?

Tchernischewsky arrive, et lance hardiment le système des mines et des bombes (1).

A la théorie, il joint l'action ; il est l'incarnation la plus vivante du nihilisme militant.

Le philosophe Hertzen n'entend toucher ni à la famille, ni à la propriété. Tchernischewsky s'inspirant de tout ce qu'il y a de plus mauvais dans Proudhon, renverse tout l'ordre social, et, après avoir fait table rase des institutions, il ne met à leur place *rien*, *rien*, *rien*, que des formules vides de philosophie naturelle, qui donnent pour conclusions le mariage libre, la propriété commune, l'anéantissement de toute autorité et autres aberrations radicales. Dans tous ses romans, il cherche à inspirer, par tous les moyens possibles, la haine et la terreur du gouvernement implacable des tsars, et il prêche la vengeance sous toutes les formes.

Mais, le propagateur le plus actif et l'organisateur le plus froidement énergique de la secte, est Bakounine, mort en Suisse en 1878. Le nihilisme, comme doctrine, est le dernier mot de la Révolution. Le nihiliste est le type le plus parfait du révolutionnaire. Pour s'en convaincre, il suffit de le considérer, tel qu'il est dépeint par Bakounine, dans son *Catéchisme Révolutionnaire :*

« I. — Le révolutionnaire est revêtu d'un caractère sacré. Il n'a rien qui lui soit personnel, ni un intérêt, ni un sentiment, ni une propriété, ni même un nom. Tout en lui est absorbé par un objet unique, par une pensée unique, par une passion unique : la Révolution.

II. — Il a rompu absolument, au plus profond de son être, avec tout l'ordre civil actuel, avec tout le monde civilisé, avec les lois, les usages, la morale. Il en est l'adversaire impitoyable ; il ne vit que pour les détruire.

(1) Tchernischewsky (1828-1889), célèbre par son roman : *Que faire ?* Il fut condamné en 1864, comme socialiste, à la déportation à perpétuité en Sibérie.

Digitized by Google

III. — Le révolutionnaire méprise tout le doctrinarisme et toute la science présente ; il ne connaît bien qu'une science : la DESTRUCTION. Il étudie la mécanique, la physique, la chimie, et peut-être la médecine ; *mais ce n'est que dans le but de détruire.*

Il se livre, à la même fin, à l'étude de la science vivante, c'est-à-dire, à l'étude des hommes, de leur caractère, de leurs conditions sociales actuelles. Son désir sera toujours la destruction la plus prompte et la plus sûre de ces ignobles conditions sociales.

IV. — Le révolutionnaire méprise l'opinion publique. Il a le même mépris et la même haine pour la morale actuelle dans toutes ses manifestations.

Pour lui, tout ce qui favorise le triomple de la révolution est honnête ; tout ce qui entrave ce triomphe est immoral et criminel..... (1) »

Voilà le nihilisme tel qu'il existe encore en Russie. Mais ce fléau social n'est pas confiné dans les limites de ce pays : le mot est parti de là, mais la chose est partout.

Le nihilisme, en effet, comme doctrine, n'est pas autre chose que la dernière conséquence des principes mis en circulation par ce grand parti de la révolution universelle, qui étend aujourd'hui ses ramifications, non seulement dans toute l'Europe, mais, pour ainsi dire, dans le monde entier.

Il est vrai que les différentes fractions de cette armée du mal prend des formes et des dénominations diverses. Il s'appelle : en Allemagne, illuminisme et socialisme ; en Italie, carbonarisme et mazzinisme ; en Espagne, la main noire ; en Angleterre et en Amérique, le féniarisme ; en France, le radicalisme, le collectivisme et l'anarchie.

Mais, la source et la mère de toutes ces associations, c'est la *Franc-Maçonnerie* qui les a portées dans son sein, qui les a engendrées, qui les inspire de son esprit, qui les renferme toutes dans son action, et qui dirige de haut toutes leurs opérations.

Or, le dernier mot de la maçonnerie est la destruction de tout l'ordre social, actuellement existant. Le grand parti

(1) Bakounine a fondé l'*Alliance democratique*, et il a été le complice, puis le rival de *Karl Marx* dans la direction de l'*Internationale*.

Digitized by Google

révolutionnaire, répandu partout à travers toutes les délimitations politiques, et qui se donne la main par-dessus toutes les frontières, d'un bout du monde à l'autre, c'est le parti de la destruction pour la destruction, et de la destruction universelle. Déjà, il a réussi à renverser ce qu'on appelle l'*Ancien Régime*. Il aspire maintenant, il travaille à éliminer les derniers restes du christianisme que conserve la société moderne. En voici la preuve :

Le 8 décembre 1869, lorsque Pie IX inaugurait à Rome, le Concile œcuménique du Vatican, le même jour, à la même heure, s'ouvrait l'Anti-Concile de Naples, auquel prirent part sept cents délégués des grandes loges de tous les pays d'Europe, comme des États-Unis, du Mexique, du Brésil, d'Asie et d'Afrique. Or, d'après le journal officiel de la Maçonnerie, à Florence, la première déclaration des principes maçonniques, signée de toutes les commissions de l'Anti-Concile est ainsi conçue :

« Les soussignés, délégués des diverses nations du monde civilisé, réunis à Naples, pour prendre part à l'Anti-Concile, affirment les principes ci-après : ils proclament la liberté de la raison contre l'autorité religieuse, l'indépendance de l'homme contre le despotisme de l'Église et de l'État, l'école libre contre l'enseignement du clergé. Ne reconnaissant pas d'autres bases des croyances humaines que la science, ils proclament l'homme libre et la nécessité d'abolir toute Église officielle. La femme doit être affranchie des liens que l'Église et la législation opposent à son plein développement. La morale doit être complètement indépendante de toute intervention religieuse. »

Une autre déclaration présentée par le F.·. Andrieux, délégué des grandes loges de France, adoptée par acclamation, et contresignée par le Président, est plus explicite encore :

« Les libres penseurs reconnaissent et proclament la liberté de conscience et la liberté d'examen. Ils considèrent la science comme l'unique base de toute croyance, et repoussent en conséquence tout dogme fondé sur une révélation quelconque. Ils réclament l'instruction, à tous les degrés, gratuite, obligatoire, *exclusivement laïque et matérialiste*. En ce qui concerne la question philosophique et religieuse,

Digitized by Google

considérant *que l'idée de Dieu est la source et le soutien de tout despotisme et de toute iniquité*, considérant que la religion catholique est la plus complète et la plus terrible personnification de cette idée, que l'ensemble de ses dogmes est la négation même de la société, les libres penseurs assument l'obligation de travailler à l'abolition prompte et radicale du catholicisme, à son anéantissement, par tous les moyens, y compris la *force révolutionnaire.* »

N'est-ce pas là tout le résumé du programme franc-maçon et athée ?

Non, dira-t-on, il s'agit bien ici d'anéantir le catholicisme et l'idée de Dieu, et d'extirper tout principe religieux de la morale, de la législation, de l'école et de la société moderne en général, mais il n'est pas question d'abolir entièrement l'autorité de la famille et la propriété. Eh bien ! écoutez la réponse : c'est une déclaration de principes, lue en plein tribunal de Lyon, dans l'audience du 12 janvier 1883, par un anarchiste :

« Ce qu'est l'anarchie, ce que sont les anarchistes, nous allons le dire.

Les anarchistes, Messieurs, sont des citoyens qui, dans un siècle où l'on prêche partout la liberté des opinions, ont cru de leur droit et de leur devoir de se recommander de la liberté illimitée. Oui, Messieurs, nous sommes de par le monde, quelques milliers, quelques millions peut-être, — car nous n'avons d'autre mérite que de dire tout haut ce que la foule pense tout bas, — nous sommes quelques millions de travailleurs qui revendiquons la liberté absolue, rien que la liberté, mais toute la liberté.

Nous voulons la liberté, c'est-à-dire que nous réclamons pour tout être humain le droit et le moyen de faire tout ce qu'il lui plaît, de satisfaire intégralement tous ses besoins, sans autre limite que les impossibilités naturelles et les besoins de ses voisins également respectables.

Nous voulons la liberté, et nous croyons son existence incompatible avec l'existence d'un pouvoir quelconque, quelles que soient son origine et sa force, qu'il soit élu ou imposé, monarchique ou républicain, qu'il s'inspire du droit divin ou du suffrage universel.....

Digitized by Google

Le mal, en d'autres termes, ne réside pas, aux yeux des anarchistes, dans telle forme de gouvernement plutôt que dans telle autre ; il est dans l'idée gouvernementale elle-même, il est dans le principe d'autorité.

La substitution, en un mot, dans les rapports humains, du libre contrat perpétuellement révisable et résoluble, à la tutelle administrative et légale, à la discipline imposée, tel est notre idéal. Les anarchistes se proposent d'apprendre au peuple à se passer de gouvernement. Comme il commence déjà à se passer de Dieu, il apprendra également à se passer de propriétaires.

Le pire des tyrans, en effet, ce n'est pas celui qui vous embastille, c'est celui qui vous affame ; ce n'est pas celui qui vous prend au collet, c'est celui qui vous prend au ventre.

Pas de liberté, sans égalité ! Pas de liberté dans une société où le capital est monopolisé entre les mains d'une minorité qui va se réduisant tous les jours, et où rien n'est également réparti, pas même l'éducation politique, payée cependant des deniers de tous.

Nous croyons, nous, que le capital, patrimoine commun de l'humanité, puisqu'il est le fruit de la collaboration des générations passées et des générations contemporaines, doit être mis à la disposition de tous, de telle sorte que nul ne puisse en être exclu, que personne, en revanche, ne puisse en accaparer une part au détriment du reste.

Nous voulons, en un mot, l'égalité, l'égalité de fait, comme corollaire, ou plutôt comme condition primordiale de la liberté.

A chacun selon ses facultés, à chacun selon ses besoins.

Voilà ce que nous voulons sincèrement, énergiquement, voilà ce qui sera, car il n'est point de prescription qui puisse prévaloir contre des revendications à la fois légitimes et nécessaires. »

N'est-ce pas là la doctrine des Tourgueneff et des Bakounine ? Que restera-t-il, quand ce plan sera réalisé ? Rien, rien, rien. Voilà comment les révolutionnaires les plus logiques répondent aux révolutionnaires bourgeois et francs-maçons. Et ils le disent couramment dans leurs journaux : « Notre horizon est bien plus étendu que celui de nos pères

Digitized by Google

de 1793, et nous ne renfermons plus nos aspirations dans une formule étroite (1). » « Nous voulons :

Abolir tout culte, toute église, toute religion, et la croyance en Dieu, dans l'ordre religieux ;

Abolir toute autorité, tout pouvoir et tout gouvernement, dans l'ordre social, civil et politique ;

Abolir toute responsabilité de l'homme vis-à-vis de ses égaux et d'un être supérieur à l'homme, en éliminant la croyance à l'âme spirituelle, libre et immortelle, en écartant toute autre règle de vie que la satisfaction des appétits, dans l'ordre moral ;

Abolir le mariage indissoluble et la famille fixe, dans l'ordre domestique ;

Abolir la propriété particulière et personnelle, pour établir la propriété commune ou collective, dans l'ordre économique ;

Abolir toutes les frontières et l'idée de patrie pour établir l'humanitarisme et la république universelle, dans l'ordre international. »

Oui, voilà ce que nous voulons, disent-ils, en propres termes, dans leurs Congrès, dans leurs journaux, et tous leurs manifestes. « Telle est la révolution sociale que comportent les principes de 89, *les droits de l'homme*, portés à leur dernière conséquence (2). »

Qu'on ne dise pas : C'est un rêve insensé ! C'est une folie monstrueuse ! C'est une utopie fantastique de cerveaux en délire !

On peut répondre à ceux qui aiment à se bercer d'illusions et à dormir sur le doux oreiller de l'indifférence, qu'après tout, cette idée de *destruction* sort des entrailles mêmes de la « Révolution, puisqu'elle fait corps avec l'athéisme (3). »

Or, ôtez Dieu, supprimez la religion : l'ordre social s'écroule ; il n'y a plus ni autorité, ni morale, ni propriété, ni patrie ; il n'y a plus rien. Tout disparaît dans un effondrement universel. C'est logique ! C'est fatal ! Car, s'il n'y a pas de Dieu, l'homme n'a pas de maître. Et, si l'homme n'a pas de

(1) Le Père Duchêne. Juin 1878.
(2) Discours prononcé au Congrès de Liège.
(3) Discours au Congrès de Liège.

Digitized by Google

maître, personne n'a le droit de lui imposer des lois civiles ou morales. Alors, il est souverain, il est Dieu lui-même ; par conséquent, il est libre de vivre à sa guise, et tout lui appartient. Celui qui s'approprie quelque chose prend son bien : tout propriétaire est un voleur.

C'est bien ainsi que l'entendent et que raisonnent ceux qui ont pris pour devise ce mot de l'anarchiste français : « NI DIEU NI MAÎTRE (1) ! »

De l'aveu même des révolutionnaires actuels, il ne s'agit plus seulement d'enlever une pierre, une colonne, une assise de l'édifice social ; ils attaquent la société dans ses fondements et dans tous les éléments qui la composent. Ils sont résolus à mettre en pièces toute « la vieille machine sociale », à la brûler, à la réduire en poudre, et, pour réaliser leur gigantesque dessein, ils ne reculeront devant aucun moyen, ils mettront même au service de leur haine satanique les forces les plus puissantes et les plus destructives de la nature.

(*A suivre*) F. RENÉ de Nantes,
O. M. Cap.

(1) Blanqui.

Digitized by Google

LA MORALE DE MOLIÈRE

Louis XIV posait un jour cette question à Racine : « Quel est le meilleur auteur de mon temps ? » — Et le poète tragique répondait sans hésitation : « Sire, c'est Molière. » — « Je ne le croyais pas, dit le roi, mais vous vous y connaissez mieux que moi. »

Boileau rendait le même témoignage à Molière, et disait : « Je ne lui connais point de supérieur pour l'esprit et pour le naturel. Ce grand homme l'emporte de beaucoup sur Corneille, sur Racine et sur moi. Car, ajoutait-il en riant, il faut bien que je me mette de la partie. »

Les critiques du dix-neuvième siècle ratifient pleinement le jugement que portait sur Molière ses plus illustres contemporains. Aucun de nos écrivains n'est plus universellement admiré. Tous exaltent, encensent, idolâtrent celui qu'ils appellent le plus illustre des poètes comiques. « Chaque homme de plus qui sait lire, est un lecteur de plus pour Molière. On est en France pour Molière comme les Anglais pour Shakspeare. On se lasse et on s'ennuie de tout ; on se lasse d'entendre louer M. de Turenne, d'entendre appeler Aristide le Juste, d'entendre dire que le grand siècle est le grand siècle, Louis XIV un grand roi, que Bossuet est l'éloquence en personne, Boileau le bon sens, Mme de Sévigné la grâce, Mme de Maintenon la raison ; on se dégoûte de Racine plus aisément encore que du café... Il y a une seule chose en France dont on ne paraît pas prêt de se déshabituer et de se lasser, c'est d'entendre dire du bien de Molière. On est dans ce train depuis quelques années et l'émulation augmente chaque jour. » Ainsi parlait Sainte-Beuve, il y a plus de trente ans ; tout récemment, M. Brunetière pouvait dire sans la moindre exagération : « Molière n'a pas seulement ses fidèles, il a ses dévots ; le culte que nous lui rendons deviendra même bientôt, si nous n'y

Digitized by Google

prenons garde, intolérant comme une superstition ; déjà, fut-ce d'une main délicate et légère, on ne peut plus toucher à son ombre, sans faire crier quelqu'un de ses adorateurs ; on l'a bien dit, il est vraiment bien en train *de passer Dieu !* »

Si nous acceptons sans protester les louanges accordées pendant sa vie et après sa mort au prosateur et au poète (1), nous les refusons énergiquement au philosophe et au moraliste. Pour nous, Molière n'est point un Dieu, ni ses ossements des reliques ; nous n'hésitons point à le ranger parmi les plus dangereux ennemis de l'Église et nous n'aurons point de peine à prouver qu'il contribua, par ses œuvres impies et immorales, à la destruction de la famille, du trône, de la société et de la religion.

Mais, avant d'étudier la morale de ses comédies, attachons-nous à bien connaître sa moralité personnelle, en pénétrant dans les secrets les plus intimes de sa vie. Pour mieux comprendre son œuvre néfaste, demandons à l'histoire de nous dire comment vivait « ce rigoureux censeur des grands canons, ce grave réformateur des mines et des expressions des précieuses, qui étale au grand jour les avantages d'une infâme tolérance dans les maris et sollicite les femmes à de honteuses vengeances contre les jaloux (2). »

Jean-Baptiste Pocquelin, si connu sous le nom de Molière qu'il a pris plus tard, naquit à Paris, dans le quartier des Halles, en janvier 1622. Son père appartenait à cette bonne et vieille bourgeoisie qui formait alors le Tiers-État. Tapissier de son métier, il acquit une charge honorable et tout à fait enviée même des grands seigneurs de la cour : les actes du temps le qualifient de « tapissier ordinaire et valet de chambre de la maison du roi. » Molière avait à peine dix ans quand il perdit sa mère ; son père se remaria, mais rien ne nous autorise à croire, comme plusieurs l'ont pré-

(1) Et pourtant, La Bruyère, Fénelon, Vauvenargues et plusieurs autres l'ont accusé de mal écrire. — « Molière est aussi mauvais écrivain qu'on peut l'être. » (Schérer, *Le Temps* du 18 mars 1882. *Une heresie littéraire*). — Son style a tous les défauts, les taches, les bavures que l'extrême rapidité de la rédaction y peut mettre. Molière improvise et cela se sent. Mais pour être juste, il faut reconnaître que, malgré tout, Molière est un admirable écrivain.

(2) *Maximes et réflexions sur la comédie*. Bossuet.

Digitized by Google

tendu, que sous la férule d'une belle-mère, l'enfance de Jean-Baptiste ait été malheureuse.

Destiné par ses parents à vendre ou à poser des tapis, à quatorze ans, Molière savait à peine lire, écrire et compter. Son grand-père, qui aimait passionnément le théâtre, conduisait souvent son petit-fils à l'Hôtel de Bourgogne où jouaient les meilleurs comédiens du temps. Il n'en fallut pas davantage pour inspirer à l'adolescent le dégoût de son état et l'envie d'acquérir l'instruction dont il se sentait privé. Le père, qui destinait son fils à la survivance de sa charge, vit avec déplaisir qu'on l'habituait à la dissipation en le conduisant sans cesse au spectacle. « Avez-vous l'intention d'en faire un comédien ? » disait-il un jour à l'aïeul. — « Plût à Dieu, s'écria celui-ci, qu'il fût aussi bon comédien que Belle-Rose (1) ! »

Ne voulant point végéter dans une boutique des Halles, l'enfant obtint de ses parents, non sans peine, qu'ils le fissent étudier en qualité d'externe au collège de Clermont, (aujourd'hui Louis le Grand) dirigé par les religieux de la société de Jésus. En cinq ans, il fit toutes ses classes, y compris la philosophie. Au sortir du collège, il étudia le droit, peut-être la théologie, mais n'eut jamais très probablement, comme plusieurs l'ont affirmé sans preuve, pour professeur l'épicurien Gassendi (2).

Vers l'âge de vingt ans, il abandonna ses études, la boutique de son père, et se laissant entraîner où ses mauvais instincts le poussaient, il s'enrôla comme comédien dans une suspecte tribu de joyeux compagnons. Il devint bientôt le chef de la troupe à qui le public donna le nom emphatique d'*Illustre Théâtre*. Ce fut alors qu'il adopta le pseudonyme de Molière, pour suivre l'exemple de la plupart des acteurs de son temps, et sans doute aussi pour que ses parents n'eussent pas à lui reprocher de prostituer leur nom et de le traîner sur les planches.

(1) Pierre le Messier, dit *Belle-Rose*, qui jouait les héros de *Corneille* à l'Hôtel de Bourgogne

(2) Quelque mal que l'on se soit donné jusqu'ici pour établir la réalité des rapports de Molière et de Gassendi, on n'a pas pu prouver seulement que Molière ait jamais vu de ses yeux Gassendi, bien loin d'en avoir pu recevoir des leçons de philosophie. M. Brunetière nie également que Molière ait fait une traduction de Lucrèce.

Digitized by Google

Les frères Béjart, les deux principaux acteurs de la troupe, avaient une sœur nommée Madeleine, âgée de vingt-sept ans, qui ne tarda pas à devenir la maîtresse de celui qu'on devait appeler plus tard le réformateur des mœurs. A vingt ans, le voilà déjà enfoncé dans la boue, il y restera jusqu'à la fin. Et cependant, au milieu de ses plaisirs, que de déceptions et de déboires !

Il eut si peu de succès à Paris, la première fois qu'il parut dans la tragédie d'*Héraclius* dont il faisait le principal personnage, qu'on lui jeta des pommes cuites à la figure. Après plusieurs échecs dans le genre tragique, pour lequel il eut cependant toute sa vie des prétentions, il chaussa avec dépit le socque inférieur au cothurne et se donna tout entier à la comédie. Pour comble de malheur, il fut emprisonné pour dettes, à la requête du linger Dubourg « faute de payement d'une somme de 150 livres », et d'Antoine Fausser, « maître chandelier » fournisseur de l'*Illustre Théâtre* ! Ses parents ne cessaient de faire des reproches à ce fils, légitime sujet d'inquiétude et de chagrin, et cherchaient par tous les moyens possibles à l'arracher à une si mauvaise compagnie. Ennuyé de leurs remontrances, humilié de ses débuts malheureux, au sortir de la prison du Châtelet, le directeur à la tête de sa troupe quitte Paris et se met à parcourir les provinces de France, faisant jouer des pièces bouffonnes composées par lui à la hâte, comme les farces italiennes dont elles n'étaient qu'une imitation. Auteur et acteur sans renom à cette époque il erre de ville en ville, de bourgade en bourgade, jouant dans les châteaux, dans les granges, dans les auberges, partout où ils trouvent des tréteaux et un public disposé à lui donner avec de l'argent des applaudissements ou des coups de sifflets. Dans l'espace de treize ans environ, tout en menant cette vie de bohème, il compose le *Docteur amoureux*, les *trois Docteurs rivaux*, le *Maître d'école*, le *Médecin volant*, la *Jalousie de Barbouillé*.

La troupe ambulante faisait bonne chère et menait joyeuse vie, si nous en croyons le poète Coypeau d'Assouci, qui, après avoir reçu une généreuse hospitalité chez Molière, pendant six mois d'hiver, laisse échapper dans les transports de sa reconnaissance, ce cri du cœur et de l'estomac :

Digitized by Google

En cette douce compagnie
Que je repaissais d'harmonie,
Au milieu de sept ou huit plats,
Exempt de soins et d'embarras.
Je passais doucement la vie.
Jamais plus gueux ne fut plus gras,
Et quoi qu'on chante, et qu'on dic
De ces beaux messieurs des états,
Qui tous les jours ont six ducats,
La musique et la comédie :
A cette table bien garnie,
Parmi les plus friands muscats,
C'est moi qui soufflais la rôtie
Et qui buvais plus d'hypocras.

Cette vie nomade avait sans doute des charmes, mais en même temps elle humiliait l'orgueil du Parisien qui aspirait à être autre chose que comédien de province. Après sa longue odyssée, Molière revint avec sa troupe dans la capitale où l'attirait l'espoir d'une meilleure fortune et d'une plus grande renommée. Sous la protection de Monsieur, frère du roi, et du Roi lui-même, il ouvrait un théâtre qu'il devait enrichir en moins de quinze années, de plus de trente ouvrages dont la moitié passent pour des chefs-d'œuvre littéraires.

Quelques années après son retour à Paris, Molière à quarante ans, épouse une actrice âgée de dix-sept ans à peine, Armande Grésinde Béjart, qui était probablement la fille, ou tout au moins la jeune sœur de l'autre Béjart avec laquelle il vivait maritalement depuis seize ans. Ce mariage incestueux déplut à ses parents qui firent tout pour l'empêcher, il contraria également la vieille Madeleine qui aimait mieux être l'amie de Molière que sa belle-sœur ou sa belle-mère... «Il ne paraît pas contestable, — c'est un Moliériste (1) des plus autorisés qui fait cet aveu, en parlant de la jeune épousée — qu'elle eut été élevée dans le ménage presque commun où vivaient Molière, Madeleine Béjart, *d'autres encore* de la même troupe. » Cette union qui dura onze ans fit, malgré la naissance de trois enfants, le malheur de l'homme qui l'avait

(1) Bazin. *Notes historiques sur la vie de Molière.*

Digitized by Google

contractée. « L'alliance n'était pas brillante, elle mettait seulement une femme de plus dans une maison, où il semble qu'il n'y en avait déjà que trop, (en effet, Madeleine Béjart et sa fille n'y commandaient pas *toutes seules* ; mais, *ce qu'il y a de meilleur pour un homme occupé, elle ne changeait pas ses habitudes*(1). » Ces réflexions d'un admirateur sincère en disent long et se passent de tout commentaire. L'homme qui avait la prétention de pénétrer si avant dans le secret des cœurs pour en guérir les blessures, et qui se chargeait de corriger les vices de ses contemporains par ses satires, n'était donc pas exempt des misères morales qu'il reprochait aux autres ; il en avait sa large part, et les ridicules mêmes, dont il s'était le plus souvent moqué, étaient précisément ceux dont il avait su le moins se préserver. Pauvre médecin, guéris-toi toi-même !(2).

La Grésinde était une épouse plus que légère qui suivait trop à la lettre les sages conseils donnés par son mari pour la direction des femmes mariées. Avec « cette dessalée » les infortunes conjugales du poète commencèrent presque immédiatement après son mariage. Le mari outragé fit entendre des remontrances et des plaintes, sa frivole épouse fit semblant de l'écouter et promit de s'amender ; mais elle recommença bientôt sa vie avec plus d'éclat que jamais. Pour éviter de pénibles altercations, tous deux convinrent de vivre désormais séparés et de ne plus se voir qu'au théâtre. Molière qui avait déjà rompu avec la Menou, chercha des consolations auprès de la Duparc et de la Brie, toutes deux pourvues de maris très accommodants (1). Dans cette maison pleine d'adultères et d'incestes, au milieu de ces hommes et de ces femmes ignobles qui se jalousaient et se querellaient sans cesse, il ne goûtait pas un seul moment de repos. Il avait toujours été porté à une certaine mélancolie,

(1) Michelet dans son *Histoire de France* fait cette réflexion cynique. De quel père est née Armande Béjart ? C'est ce que probablement ni Molière, ni la Comédienne ne surent jamais au juste. Dans le pêle-mêle de la vie des coulisses, on pouvait s'y tromper. Quoi qu'il en soit, Molière n'en est pas moins Molière, et Tartufe restera Tartufe.

(2) Les malins de l'époque, après la mort de Molière, traitèrent la Béjart « de veuve de son père et d'orpheline de son mari ».

(3) Il ne veut rien tenir des nœuds de l'hyménée,
Rien d'un fâcheux devoir qui fait agir les cœurs.

Digitized by Google

il devint hypocondriaque. Parvenu au faîte de la gloire, comblé des biens de la fortune, (on a calculé que, comme auteur et comme acteur, il se faisait trente mille livres par an, somme équivalente à cent mille francs), il se sentait envahi par le désenchantement. « Si vous saviez ce que je souffre, disait-il un jour à Chapelle, vous auriez pitié de moi ! » A ces peines de cœur, vint s'ajouter une autre cause de chagrin. Il était malade de la poitrine, crachait quelquefois le sang, et la toux invétérée qui le tourmentait, l'obligeait même de temps en temps à ne point paraître sur la scène. Le mal ne fit qu'empirer avec les années, et il était presque mourant au mois de décembre 1672, lorsque ses amis le conjurèrent de renoncer à l'action théâtrale si contraire à sa santé. « Il y a, répondit-il, un point d'honneur pour moi de ne point quitter la scène ». — « Plaisant point d'honneur, s'écrie Boileau, qui consiste à se noircir tous les jours le visage pour se faire une moustache de *Sganarelle* et à dévouer son dos à toutes les bastonnades de la comédie. Quoi ! cet homme, le premier de notre temps pour l'esprit, cet ingénieux censeur de toutes les folies humaines, en a une plus extraordinaire que celles dont il se moque tous les jours ! Cela montre bien le peu que sont les hommes. »

Le 17 février 1673, devait avoir lieu la quatrième représentation du *Malade imaginaire*. Se sentant plus faible encore qu'à l'ordinaire, Molière fit venir sa femme et l'acteur Baron, son élève : « Je me suis cru heureux, leur dit-il, tant que ma vie a été mêlée également de douleurs et de plaisirs. Mais aujourd'hui que je suis accablé de peines, sans pouvoir compter sur aucun moment de satisfaction et de douceur, je vois bien qu'il me faut quitter la partie. Qu'un homme souffre avant de mourir ! Combien je sens que je finis ! »

La Grésinde et Baron le conjurèrent de ne point jouer ce jour-là et de prendre du repos. Molière voulut quand même paraître sur la scène comme d'habitude. Il joua avec beaucoup de difficulté, et en prononçant le mot *juro* (je le jure) « dans la fameuse cérémonie », il lui prit une convulsion qu'il essaya vainement de cacher par un ris forcé. On le transporta dans sa maison. Quand il fut dans sa chambre, Baron voulut lui faire prendre un bouillon. « Eh ! non, dit

Digitized by Google

Molière, les bouillons de ma femme sont de vrais eaux-fortes pour moi ; vous savez tous les ingrédients qu'elle y fait mettre, donnez-moi plutôt un petit morceau de fromage de Parmesan. » La vieille domestique (1) lui apporta ce qu'il désirait, et il se coucha après avoir mangé. Quelques minutes après, il envoya demander à sa femme un oreiller contenant des drogues somnifères. « Tout ce qui n'entre pas dans le corps, dit-il, je l'éprouve volontiers ; mais les remèdes qu'on est obligé de prendre me font peur. Il ne faut rien pour me faire perdre ce qui me reste de vie. » Un peu plus tard, il lui prit une quinte de toux, et après avoir craché, il demanda de la lumière. « Voici du changement, reprit-il en s'apercevant qu'il venait de rendre du sang ; ne vous effrayez point, Baron, vous m'en avez vu rendre bien davantage. Cependant, allez dire à ma femme qu'elle monte. » Le moribond demeura seul, assisté de deux religieuses (2) qui venaient quêter à Paris pendant le carême, et auxquelles il donnait l'hospitalité. Le sang lui sortait par la bouche en abondance, et lorsque sa femme et Baron remontèrent, ils le trouvèrent mort. C'était dans la nuit du vendredi 17 février 1673 ; Molière n'avait que cinquante et un an. Comme il était mort en état d'excommunication et sans se réconcilier avec l'Église, — bien qu'il eut un confesseur attitré (3) et qu'il fit ses Pâques — le curé de Saint-Eustache, sa paroisse, lui refusa la sépulture ecclésiastique. Sa femme adressa une humble supplique à l'archevêque dans laquelle elle disait que « le feu sieur Molière voulut témoigner des marques de repentir de ses fautes, et mourir en bon chrétien, à l'effet de quoi avec instance il demanda un prêtre pour recevoir les sacrements. » A la prière du roi, l'archevêque rendit une ordonnance qui permettait au curé de donner la sépulture ecclésiastique au corps du défunt. Il n'y eut point d'émeute à l'enterrement, comme on l'a dit. « Le corps, dit un témoin oculaire, pris rue de Richelieu, devant l'hôtel de Crussol,

(1) Laforest à qui il lisait quelquefois ses ouvrages. Lorsque des endroits de plaisanterie ne l'avaient point frappée, Molière les corrigeait, parce qu'il avait éprouvé, sur son théâtre, que ces endroits n'y réussissaient point.

(2) Probablement des Clarisses. Voir le *Molièriste*.

(3) L'abbé Bernard, prêtre habitué de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui s'était fait l'aumônier des comédiens de l'époque.

Digitized by Google

a été porté au cimetière Saint-Joseph, et enterré au pied de la croix. Il y avait grande foule de peuple, et l'on a fait distribution aux pauvres qui s'y sont trouvés de mille à douze cents livres, à chacun cinq sols. »

Le jour du convoi on put lire collées aux portes du cimetière plusieurs épitaphes dans le genre de celles-ci :

Ci-gît un illustre bouffon
Qui n'a pu si bien contrefaire
Le malade imaginaire
Qu'il a fait le mort tout de bon.
Molière est dans la fosse noire
On dit qu'il est mort tout de bon
Pour moi, je n'en saurais rien croire
L'acte est trop sérieux pour être d'un bouffon.

L'Académie française qui n'avait pu admettre Molière parmi ses membres, à cause de sa profession, voulut rendre à sa mémoire les honneurs qu'elle avait refusés à sa personne. En 1778, elle décida que dans la salle où étaient rangés les portraits des *Immortels*, serait placé le buste du poète portant pour inscription ce monostique élogieux :

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

Telles furent la vie et la mort de celui qu'on appelle *le père de la Comédie française*. « Il a fait voir à notre siècle, dit Bossuet, le fruit qu'on peut espérer de la morale du théâtre qui n'attaque que le ridicule du monde, en lui laissant cependant toute sa corruption. La postérité saura la fin de ce poète comédien qui, en jouant son *Malade imaginaire*, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de Celui qui dit : *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez!* Ceux qui ont laissé sur la terre de plus riches monuments n'en sont pas plus à couvert de la justice de Dieu : ni les beaux vers, ni les beaux chants ne servent de rien devant Lui ; et il n'épargnera pas ceux qui en quelque manière que ce soit, auront entretenu la convoitise. Ainsi,

Digitized by Google

vous n'éviterez pas son jugement, qui que vous soyez, vous qui plaidez la cause de la comédie, sous prétexte qu'elle se termine ordinairement par le mariage. »

Les plus chauds admirateurs de Molière sont d'accord pour dire qu'il fut immoral dans sa vie privée, mais son théâtre, ajoutent-ils, n'est-il pas une école de morale ? Triste école, hélas ! car si ses comédies ont la puissance d'amuser, elles ont aussi — nous le prouverons — le fatal pouvoir de corrompre les mœurs et de détruire la foi.

Un jour, Madame Henriette de France, seconde fille de Louis XV, étant au spectacle, se mit à fondre en larmes. On lui demanda la cause de sa tristesse et quel sujet pouvait avoir de pleurer en un tel lieu, une si grande et si heureuse princesse. « C'est, répondit-elle, que voici de pauvres gens qui se donnent beaucoup de mal pour me donner du plaisir, et qui se damnent pour me damner moi-même ! »

Le théâtre en général, le théâtre de Molière en particulier, n'a d'autre fin que de perdre les âmes. Voilà pourquoi je m'indigne de la gloire du fils de Pocquelin ; voilà pourquoi je trouve infâme le piédestal de moraliste que la sottise et l'impiété de nos contemporains ont élevé à ce singe de génie. Après la lecture de ses comédies, les moins sévères, comme J.-J. Rousseau, sont obligés d'avouer qu'elles sont « une école de vices et de mauvaises mœurs, plus dangereuse que les livres mêmes où l'on fait profession de les enseigner. » Je défie qu'on trouve dans ce théâtre une seule pièce dont l'intrigue n'ait pour objet une action contre la morale évangélique, contre la foi ou contre la société. Faiblesses ou forfaits, basses flatteries ou crimes monstrueux, attaques plus ou moins voilées contre la famille et la religion, paroles obscènes ou impies, chansons bachiques, danses endiablées, mascarades carnavalesques, voilà tout ce qu'on y voit et tout ce qu'on y entend.

Disons-le bien haut, Molière par ses flagorneries et ses conseils de morale lubrique donnés publiquement à la Cour, a sapé le trône de nos rois et précipité la ruine de la monarchie et de la patrie française. « On ne peut disconvenir, dit un grave historien, que la haute protection accordée aux talents de la dissipation et du luxe, et surtout au théâtre,

Digitized by Google

n'ait préparé la nation à la Révolution, arrivée un siècle après la corruption générale des mœurs. »

Personne n'est plus bassement courtisan que l'auteur de l'*Amphitryon*. Molière, dans plusieurs de ses pièces encense et divinise les adultères triomphants de Louis XIV.

Au dix-septième siècle, les adulateurs disaient au prince qu'il était le *roi-soleil* et le plus grand des monarques de la terre, Molière n'hésite pas à le mettre dans l'Olympe, à en faire un Jupiter à qui tout est permis, et qui n'a point à tenir compte de la vieille morale bonne pour son peuple :

Lorsque dans un haut rang on a l'heur de paraître,
Tout ce qu'on fait est toujours bel et bon ;
Et suivant ce qu'on peut être
Les choses changent de nom.

Le poète ne fait pas seulement du roi de France un dieu de la fable, il va plus loin et le compare à Dieu même. « Les rois — dit-il dans le premier placet à l'occasion de la comédie de l'*Imposteur* — éclairés comme vous, n'ont pas besoin qu'on leur marque ce que l'on souhaite, ils voient *comme Dieu*, ce qu'il nous faut, et savent mieux que nous ce qu'ils nous doivent accorder. » Il ajoute dans le second placet : « le roi est la source de la puissance de l'autorité, le juste dispensateur des ordres absolus, le souverain juge et le *maître de toutes choses* (1). »

C'est pour favoriser les amours encore mystérieuses du prince avec Mlle de Lavallière que Molière composa la *Princesse d'Élide*. On ne peut en douter quand on se rappelle les vers suivants que dit, dans la première scène du premier acte, le confident Arbate à son roi Euryale :

(1) Bossuet, Bourdaloue et les prédicateurs rappelaient à Louis XIV en le félicitant toutes les gloires de son règne, mais ils n'encourageaient point ses passions. Bossuet avait dit : « Je ne fais point ma cour dans la chaire, à Dieu ne plaise ! Je suis français et chrétien. » Et dans une autre circonstance : « Que demanderons-nous pour ce grand monarque ? toutes les prospérités ? Oui, Seigneur ; mais bien plus encore, toutes les vertus et royales et chrétiennes. Non, nous ne *pouvons consentir qu'aucune lui manque, aucune, aucune...* »

Mme de Sévigné écrit le 29 mars 1680 : « Nous entendîmes, après dîner, le sermon de Bourdaloue, qui *frappe toujours comme un sourd*, disant des vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers contre l'*adultère : sauve qui peut*, il va toujours son chemin. »

Digitized by Google

Moi, vous blâmer, seigneur, des tendres mouvements
Où je vois qu'aujourd'hui penchent vos sentiments !
Le chagrin des vieux jours ne peut aigrir mon âme
Contre les doux transports de l'amoureuse flamme ;
Et, bien que mon sort touche à ses derniers soleils,
Je dirai que l'amour sied bien à vos pareils,
Que ce tribut qu'on rend aux traits d'un beau visage
De la beauté d'une âme est un clair témoignage ;
Et qu'il est malaisé que, sans être amoureux,
Un jeune prince soit et grand et généreux.
C'est une qualité que j'aime en un monarque :
La tendresse du cœur est une grande marque
Que d'un prince à votre âge on peut tout présumer
Dès qu'on voit que son âme est capable d'aimer,
Oui, cette passion, de toutes la plus belle,
Traîne dans un esprit cent vertus après elle ;
Aux nobles actions elle pousse les cœurs,
Et tous les grands héros ont senti ses ardeurs.
Devant mes yeux, seigneur, a passé votre enfance,
Et j'ai de vos vertus vu fleurir l'espérance ;
Mes regards observoient en vous des qualités
Où je reconnoissois le sang dont vous sortez ;
J'y découvrois un fonds d'esprit et de lumière ;
Je vous trouvois bien fait, l'air grand et l'âme fière ;
Votre cœur, votre adresse, éclatoient chaque jour :
Mais je m'inquétois de ne point voir d'amour.
Et, puisque les langueurs d'une plaie invincible
Nous montrent que votre âme à ses traits est sensible,
Je triomphe, et mon cœur, d'allégresse rempli,
Vous regarde à présent comme un prince accompli.

Et pour encourager la courtisane qui avait à cette époque des scrupules et des remords, et qui songeait déjà peut-être à aller cacher sa honte et expier ses fautes au fond d'un cloître de Carmélites, la déesse Aurore chantait :

Quand l'amour à vos yeux offre un choix agréable,
Jeunes beautés, laissez-vous enflammer ;
Moquez-vous d'affecter cet orgueil indomptable
Dont on vous dit qu'il est beau de s'armer :

Digitized by Google

Dans l'âge où l'on est aimable,
Rien n'est si beau que d'aimer.

Soupirez librement pour un amant fidèle,
Et bravez ceux qui voudroient vous blâmer
Un cœur tendre est aimable, et le nom de cruelle
N'est pas un nom à se faire estimer :
Dans le temps où l'on est belle
Rien n'est si beau que d'aimer.

Quand on songe que ces conseils de morale indépendante, mis en forme poétique, étaient adressés à Louis XIV, en présence de la reine, l'épouse délaissée, et de Mademoiselle de Lavallière, la favorite, en face des complices des désordres du roi et de ses malheureuses victimes !

Que dire maintenant de l'*Amphitryon* qu'un panégyriste de Molière (1) a l'indulgence d'appeler « une comédie de vilaine et trop charmante polissonnerie. » Nous avons le droit, ce me semble, de juger sévèrement une œuvre où le poète célèbre publiquement les amours adultères du Jupiter de Versailles, où il représente devant toute la cour, cette nuit fameuse de Compiègne qui avait marqué le triomphe de madame de Montespan !

Le roi très chrétien, sous les traits de Jupiter, cherche de la nuit

La faveur obscure
Pour certaine douce aventure
Qu'un nouvel amour lui fournit.
Ses pratiques, je crois, ne vous sont pas nouvelles :
Bien souvent pour la terre il néglige les cieux :
Et vous n'ignorez pas que ce maître des dieux
Aime à s'humaniser pour des beautés mortelles.

Louis XIV à cette époque — tout le monde le sait — songeait à légitimer audacieusement les enfants doublement adultérins de sa maîtresse ; Molière l'encourage à continuer sa vie de désordre et lui donne les odieux privilèges des dieux du paganisme.

(1) De Lapommeraye. *Molière et Bossuet.*

Digitized by Google

Un partage avec Jupiter
N'a rien du tout qui déshonore :
Et sans doute il ne peut être que glorieux
De se voir le rival du souverain des dieux.
Je n'y vois pour ta flamme aucun lieu de murmure.

Certains Molièristes ont osé soutenir que cette pièce ne blesse pas la morale sous prétexte qu'elle est empruntée à la mythologie. Qu'importe ! Le poète n'en choque pas moins sous ces allégories païennes, la décence et la pudeur du chrétien, par un étalage de crudités cyniques et par le triomphe qu'il accorde à l'acte même de l'adultère. Il y a trop de Jupiter et de Cérès, trop de sultan et de harem, trop de Molière et de la Béjart dans cette comédie pour n'y voir qu'un amusement sans portée, et non point ce qu'elle est réellement, une basse flatterie doublée d'une apologie d'adultère (1).

Louis XIV avait trouvé un flatteur dans Molière, et Molière un protecteur puissant dans Louis XIV. Pour payer ses services, le roi daignait être le parrain du premier enfant de l'ancien valet de chambre et tapissier du Louvre. Le poète pour remercier son bienfaiteur lui dit qu'il peut légitimement chercher

Un soulagement à ses peines
Dans la possession des plaisirs les plus doux.

Il lui promet enfin de l'amuser toujours et s'écrie :

Quand il faut le servir, j'ai du cœur pour le faire,
Mais je ne m'en sens point lorsqu'il faut lui déplaire :
Je me fais de son ordre une suprême loi.

Et le prince, fatigué d'entendre les remontrances des Bourdaloue et des Bossuet répondait à son bouffon :

1) Il manquait une chose, — dit Michelet dans son *Histoire de France*, — aux plaisirs du roi, c'était d'être étalés, mis sur la scène. On joua la nuit de Compiègne. Cette glorieuse apothéose de l'adultère par un adultère de génie convertit tout le monde. Chacun sentit, goûta la moralité de la pièce : Tout est divin venant des dieux. La chose était barbare, elle navrait la reine et La Vallière, madame de Montausier et monsieur de Montespan, et tant d'autres. Molière n'eût pas fait de lui-même cette cruelle exécution. Il y déplore sa servitude. Que peut Molière-Sosie ? Il sert, il servira.

Digitized by Google

J'aime à te voir presser cet aveu de ma flamme ;
Combattant mes raisons, tu chatouilles mon âme.

Molière désormais peut marcher hardiment ; il ne fera pas le métier de corrupteur et d'impie à ses risques et périls, le roi sera toujours là pour le protéger. « Du moment où ces deux hommes, dit M. Bazin, placés à de telles distances dans l'ordre social, l'un roi hors de tutelle, l'autre bouffon émérite, se furent regardés et compris, il s'établit entre eux une sorte d'association tacite, qui permettait à celui-ci de tout oser, qui lui promettait assurance et garantie, sous *la seule condition de respecter et d'amuser toujours celui-là*. Nous devons ajouter que jamais traité public où la foi du monarque aurait été solennellement engagée, ne fut exécuté plus sincèrement ; qu'en aucun temps, dans aucune circonstance, la sauvegarde donnée à l'écrivain contre tous les ressentiments qu'il pourrait provoquer, ne parut se retirer de lui. C'est se moquer de nous, comme les historiens font trop souvent, que de mettre Molière au nombre des *penseurs* qui souffrirent en leur temps la persécution. »

Nous venons de prononcer les mots de *bouffon* et de *penseur*. Il y a autre chose en effet chez Molière qu'un Scarron burlesque qui provoque le rire ; ses comédies sont de véritables *thèses* où il enseigne avec esprit l'irréligion et la morale indépendante. Sa philosophie est celle d'Épicure. Il combattit toujours Aristote et Descartes, les deux grandes puissances de la haute philosophie spiritualiste, et adopta pour la pratique de la vie, la doctrine qui fait consister le bonheur de l'homme dans la vertu, et la vertu, pour lui comme le philosophe grec, c'est le plaisir. L'on conçoit facilement qu'une telle doctrine lui ait attiré de son vivant et après lui, une foule d'admirateurs ; car nombreux sont dans le monde, ces hommes qu'Horace appelle *les pourceaux du troupeau d'Épicure*. « Sa philosophie, dit M. Brunetière, il ne semble pas qu'il ait pris aucun souci de la dissimuler, ni, par suite, qu'elle soit bien difficile à reconnaître ou à nommer. *Naturaliste* ou *réaliste*, ce que la comédie de Molière prêche de toutes les manières, par ses défauts autant que par ses qualités, c'est l'imitation de la nature ; et la grande leçon

Digitized by Google

d'esthétique et de morale à la fois qu'elle nous donne, c'est qu'il faut nous soumettre, et, si nous le pouvons, nous conformer à la nature. Il n'a jamais dirigé sa satire, que contre ceux dont le vice ou le ridicule est de masquer, de fausser, d'altérer, de comprimer ou de vouloir contraindre la nature. Les Tartufe, les Philaminte et les Jourdan, les Acaste et les Madelon, les Diafoirus et les Purgon, voilà ses victimes. Ce sont tous ceux qui fardent la nature ; qui, pour s'en distinguer, commencent par en sortir, et qui, se flattant enfin d'être plus forts ou plus habiles qu'elle, ont affecté la prétention de la gouverner et de la réduire. Inversement, tous ceux qui suivent la nature, la bonne nature, les Martine et les Nicole, son Chrysale et sa Mme Jourdain, Agnès, Alceste, son Henriette, avec quel sympathie ne les a-t-il pas toujours traités !

« Voilà ses gens, voilà comme il faut en user. »

Pourquoi Molière a-t-il eu la haine de la religion catholique ? La seule raison de cette haine, c'est que la sublime doctrine du Crucifié enseigne à combattre la nature corrompue depuis la chute originelle, c'est qu'elle impose un frein et qu'elle est un principe comprimant les instincts mauvais. Molière nie le péché originel, il affirme du moins que la concupiscence n'est pas un ennemi dangereux ; il ne cesse de répéter qu'il ne faut rien refuser à notre corps ou à nos sens de ce qu'ils désirent, et qu'en suivant nos instincts, nous faisons œuvre de sagesse, puisque nous obéissons au vœu de la nature, mère et institutrice de toute beauté et de toute harmonie, de tout honneur et de toute vertu.

Pourquoi Molière s'est-il acharné contre la médecine et les médecins ? Parce que les médecins, comme les dévots sont « l'un des fléaux du siècle » ; parce que, les uns, avec leurs remèdes, les autres « avec leurs grimaces » se vantent de réparer, de rectifier, de perfectionner la nature et ont même l'audace de la combattre. Il considère toujours le médecin comme un homme que l'on paye bien cher pour dire de grands mots latins dans la chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri ou que les remèdes l'aient tué.

Par la bouche de *Béralde*, dans une de ces pièces plus phi-

Digitized by Google

losophique qu'on ne pense, le poète explique nettement sa pensée de derrière la tête. « La nature d'elle-même, dit-il, quand nous la laissons faire, se tire doucement du désordre où elle est tombée... Lorsqu'un médecin vous parle d'aider, de secourir, de soulager la nature, de lui ôter ce qui lui nuit et lui donner ce qui lui manque, de la rétablir et de la remettre dans une pleine facilité de ses fonctions ; lorsqu'il vous parle de rectifier le sang, de tempérer les entrailles et le cerveau, de dégonfler la rate, de raccommoder la poitrine, de réparer le foie, de fortifier le cœur, de rétablir et conserver la chaleur naturelle, et d'avoir des secrets pour étendre la vie à de longues années ; il vous dit justement le roman de la médecine. Mais quand vous en venez à la vérité et à l'expérience, vous ne trouvez rien de tout cela ; et il en est comme de ces beaux songes qui ne vous laissent au réveil que le déplaisir de les avoir crus. »

Il n'y a qu'à transposer : la grâce n'est pas nécessaire pour combattre, surélever, perfectionner la nature. Quand les théologiens vous parlent d'aider, de secourir, de soulager l'homme déchu, de lui ôter ce qui lui nuit, de lui donner ce qui lui manque, de le rétablir et de lui rendre la plénitude de ses facultés, lorsqu'ils vous parlent de rectifier la conduite, de tempérer les passions, de purifier le cœur, de guérir l'âme, de la fortifier, d'avoir des secrets pour développer la vie surnaturelle, ils vous disent justement le roman de la théologie.

Si les Diafoirus et les Purgon, malgré leur robe de docteur et leur bonnet pointu, si les théologiens, malgré leur bonnet carré et tout leur pédantisme, n'en savent pas plus que les Sganarelle et les Toinette ; d'un autre côté, les Tartufe et les dévots ne sont ni plus habiles, ni plus sages que les Elmire et les Agnès. L'homme n'a pas besoin de médecin et de médecine pour guérir des maladies du corps, il peut se passer tout aussi bien des prêtres, de leurs conseils et de leurs sermons pour éviter les maladies de l'âme.

Tel est le saint Évangile que vient annoncer au monde le successeur de Rabelais et le précurseur de Voltaire et de Rousseau !

Digitized by Google

« Molière dit M. Lemaître dans ses *Impressions de théâtre*, est le poète et le champion de la nature contre les docteurs de la grâce, contre Pascal et Bossuet. Il tend par-dessus les âges une main à Rabelais et l'autre à Voltaire. »

Imbu de pareils principes, Molière fera l'apologie constante de tous les désordres moraux. Il n'y aura plus pour lui ni libertinage ni débauche, ni orgueil ni ambition, ni vol ni gourmandise ; le vice prendra sous sa plume le nom de vertu, le mal le nom de bien, puisque la philosophie de la nature veut « qu'on jouisse de quelques beaux jours qu'offre la jeunesse et qu'on prenne les douces libertés que l'âge permet. »

Le moyen de chasser ce qui fait du plaisir ?

Successeur de Rabelais et de Montaigne, il ouvrira la voie au grand sophiste Rousseau qui dira au XVIIIe siècle : « L'homme naît bon, la société le dépravé ; allez au désert, au fond des bois, c'est là qu'est la pureté originelle. » Il sera le précurseur de Voltaire, de Diderot et des encyclopédistes qui feront l'apothéose de l'homme, proclameront ses droits, sans parler de ses devoirs, en attendant que les déterministes, positivistes, matérialistes, renchérissant sur leur doctrine, viennent nous dire : « Le vice et la vertu sont des produits comme le sucre et le vitriol. »

(*A suivre*).

Fr. CAMILLE d'Orléans,
O. M. Cap.

Digitized by Google

E. HELLO

LE SIÈCLE, LES HOMMES ET LES IDÉES

(Suite) (1)

Si Zola, croyant peindre la nature, se peint dans l'horreur de son propre type qu'il idolâtre, Victor Hugo, non moins idolâtre de son génie, « étant énorme, voit toute chose énorme. L'énormité est la loi de son regard, parce qu'elle elle est le caractère de sa personnalité. »

De ces deux romantiques, la seule règle, le seul modèle, c'est « *eux-mêmes* ».

Mais, si ce romantisme de notre siècle a pour essence le culte du *moi*, ce n'est pas à dire pour cela que les romantiques soient dépourvus de talent. Il nous semble au contraire, que si Victor Hugo avait eu un peu de cœur, quelque raison, et plus de désintéressement dans une recherche impersonnelle du beau, aucun, même de la grande époque classique, ne l'eût dépassé, j'allais dire égalé.

Ernest Hello le définit, avec un mélange de haine et d'amour, une verve qui égaye l'esprit, une impartialité vis-à-vis de cet ennemi des éternels principes, qui réjouit le cœur, tant on y sent l'oubli de soi-même dans le ravissement du beau, de quelque part qu'il vienne. Lisons : Victor Hugo, « c'est le vers qui s'est fait homme... Qu'est-ce que la rime ? un hasard en apparence.., une chose, non pas difficile, mais impossible. Comment espérer que la phrase, sans violer la pensée, ramènera naturellement au bout de chaque ligne la consonance voulue, que la ligne aura douze syllabes, que les rimes masculines et féminines alterneront toujours, et que ces exigences inouies de la forme, qui devraient contrecarrer le sens commun, amener une série de propos interrompus,

(1) Voir la livraison de juin, page 598.

NOTA. — Dans l'article précédent, ce n'est pas à propos d'un livre de Michelet, La *Femme* qu'il faut lire, mais l'*Amour*.

Digitized by Google

revêtiront l'idée d'un manteau royal, qu'elle regretterait toujours s'il n'était venu s'offrir à elle ?

Si la rime est déjà extraordinaire en elle-même, que dire de la rime épousée par Victor Hugo ? Elle a fait de lui un magicien. Jamais prestidigitateur n'a manié ce qu'il touche, ce qu'il lance, ce qu'il change, ce qu'il cache, comme Victor Hugo touche et manie la langue poétique. Il joue et jongle avec elle. Il lui donne des couleurs qu'il ne connaissait pas. Il ne se sert pas d'une langue faite, il en fait une qui est sa création. Sa langue est sa fille !

Avec quelle souplesse inouie elle se plie à sa volonté, à ses ordres, à ses goûts, à ses caprices, à ses fantaisies ! Les rimes se présentent en foule, comme des esclaves, trop heureuses que le maître leur fasse l'honneur de les employer ! Elles accourent, elles se donnent, elles se livrent ; elles se prodiguent avec amour ! Non ! vous ne savez pas ce que c'est que l'amour, si vous n'avez pas étudié l'amour de la rime pour Victor Hugo ; la rime enivre cet homme qu'elle adore. Elle transforme sa vie, elle en fait une fête perpétuelle.

Cette baguette magique du soleil levant et couchant, qui fait resplendir une goutte d'eau, qui empourpre un nuage, qui embellit une baraque, la rime l'a dérobée au pays des fées, pour la donner en cadeau de noce à Victor Hugo. L'imprévu de cette rime est merveilleux. Elle va chercher bien loin, à l'autre bout du monde, quelque chose d'inattendu pour rapporter triomphante cette rime invraisemblable aux pieds de Victor Hugo.

La rime et Victor Hugo sont inséparables... »

Mais dire que Victor Hugo « désarmé de la rime n'existe plus », c'est d'un Breton trop absolu. Quelque bizarres, énormes, invraisemblables, ultra-révolutionnaires que soient les conceptions de Victor Hugo, si l'on a ouvert et lu la première page d'un de ses romans, on peut bien s'interrompre et repousser un instant le livre, sous l'impression de je ne sais quel écœurement moral, de je ne sais quel effroi d'une nature qui trahit sans cesse nos souvenirs de la nature véritable ; il n'en faut pas moins suivre le démon jusqu'au bout. Cet homme a créé un monde faux, c'est vrai, mais il l'a créé ! Il avait du génie.

Digitized by Google

Avec tout cela, il n'a pas « d'autorité. » « C'est qu'il est le poète de l'extérieur. Il ne vise pas au cœur des choses, parce que son regard est vague et sans direction. »

Il lui manque « la précision », la boussole, ou mieux : «cette boussole est affolée...Il devrait être le roi des couleurs ; il est devenu leur esclave. Il est l'opprimé de l'imagination. Elle fait de lui tout ce qu'elle veut. Elle le tyrannise; elle lui met les fers aux pieds. Elle borne son regard au lieu de le prolonger. Le navire sans boussole n'avance plus, il tourne sur lui-même.

La nature s'enfuit, emportant ses mystères. Elle lui laisse, dans sa fuite, son manteau constellé d'or, avec toutes les splendeurs, et même celles qu'il n'a pas.

Victor Hugo n'a pas le don des larmes, parce que les larmes partent du fond du cœur. Le fond du cœur est le sanctuaire où il n'a pas pénétré. »

Un jour pourtant, quand la Seine lui ravit sa fille, il descendit au fond de son cœur ; et la douleur en tira des larmes vraies qu'il versa dans des strophes humiliées et chrétiennes. Il les jeta aux pieds de Dieu. Ce fut tout.

E. Hello n'en est pas moins vrai. Pris aux apparences des choses « par-dessus tout Victor Hugo est peintre. »

Encore s'il l'était des apparences de la vraie nature, embellie par l'art, élevée jusqu'à cet idéal que nous avons dans l'âme impuissante à se contenter de ce que nos yeux admirent ! Mais non ; la nature, fascinée par le regard de Victor Hugo, s'est bouleversée sous l'empire de ce génie énorme et difforme. C'est la nature, non transfigurée, mais défigurée.

« Ce peintre n'a vu que des monstres ; la rétine de son œil semble frappée depuis son enfance par des objets inconnus, aux proportions épouvantables. »

Dans sa poésie « vous chercheriez en vain une chose ordinaire. Il n'y en a pas. Les choses gigantesques dont le conflit monstrueux (y) éclate sans relâche, ne se détendent jamais ; sans apaisement, sans miséricorde, elles tombent comme une avalanche. Elles étourdissent, elles fatiguent, elles grossissent, elles grandissent, elles déchirent, elles étonnent. Mais ne leur demandez pas de repos ...! C'est un ahurissement ...!

Digitized by Google

Dans les mondes connus, il y a des exceptions qu'on appelle des monstres. Dans les créations de Victor Hugo, il n'y a que des monstres. Un individu d'une taille naturelle ne s'y rencontre jamais, même à l'état de bizarrerie. C'est le monstre qui fait tout, qui opprime et qui est opprimé. C'est le monstrueux qui fait la loi... Si vous alliez chercher à reposer vos yeux sur une prairie verte, la prairie vous trahirait, elle deviendrait monstrueuse. »

Dans tous les livres du poète éclate « une déplorable et cruelle affectation de lancer autant de coups de foudre qu'on prononce de paroles. Chaque mot est une détonation. Chaque mot veut apporter au lecteur une surprise épouvantable, et chaque surprise veut renchérir sur la surprise précédente. C'est un progrès de l'énorme sur l'énorme qui veut grandir nécessairement. Chaque mot cherche un nouveau tour de force pour se mettre en saillie et veut inventer un moyen prodigieux d'être en relief infiniment.

Comme il n'y a pas un personnage ordinaire, il n'y a pas une parole ordinaire dans ces livres.

La petite fille de onze mois que le petit garçon emporte sur son dos a cent coudées. Ce n'est pas une petite fille comme une autre. Il semble que l'auteur regarderait l'introduction d'une personne ou d'une chose ordinaire comme un sacrilège commis contre sa propre immensité. C'est pourquoi il est impossible qu'un saltimbanque dise une parole quelconque ou à un passant, ou à un bandit, ou à un enfant, ou à un animal, sans que cette parole essaye de renchérir sur toutes les paroles passées, présentes ou futures, par son énormité.

Il semble vouloir perdre jusqu'à la notion de la simplicité, en vouloir effacer le type et rayer le nom.

Il y a dans ses ouvrages un déploiement de colère ; mais, rassurez-vous, cette colère est extérieure. Cette fureur est une fureur de théâtre. »

Victor Hugo ne serait-il qu'un vaniteux comédien ? Rien de moins invraisemblable ; mais son imagination lui aide à dissimuler ses extravagances, dans un océan de couleurs, ou dans les étincelles infinies d'un merveilleux feu d'artifice ! L'éblouissement passé, la nuit n'en paraît que plus sombre à l'œil du philosophe.

Digitized by Google

« Un peintre, dit E. Hello, et un penseur voyageaient ensemble. Le peintre, serviteur fidèle et éclairé, jetait de temps en temps un manteau de pourpre sur les épaules du penseur.

Mais bientôt, dans son cœur, naquit et grandit le projet d'être seul pour être le maître et de dépouiller celui qu'il devait servir.

A certain détour du chemin, ce peintre, énivré de lui-même, ébloui de sa palette, se jette traîtreusement sur le penseur, lui serre autour du cou le manteau rouge dont il avait promis d'orner ses épaules, et l'étrangle au lieu de le faire resplendir.

Voilà l'histoire de V. Hugo. »

Platon n'aurait pas mieux trouvé avec son génie poétique, ni dit plus vrai.

Si la raison et le bon goût s'unissent pour faire le portrait définitif du poète, le cœur et la foi vont conclure, et la critique est complète :

« Il y a quelqu'un qui est absent de cette œuvre tout entière, absent de l'âme, absent de l'esprit (de V. Hugo), absent de la parole, c'est celui-là même sans qui tout est perdu, car il s'appelle, en français : Sauveur, et en hébreu : Jésus. »

Donc qu'un poète se présente, instruit dans la langue nouvelle de V. Hugo ; que les éblouissements de son imagination ne soient que les éclairs de sa raison, de son cœur, de sa foi ; que son regard, fixé sur le regard de Jésus en croix pénètre jusqu'à son cœur, ce sera le poète consommé, le poète attendu et qui nous donnera, dans une ère de gloire, les fruits de la grande et vraie poésie dont Lamartine et V. Hugo ne nous ont guère donné que les fleurs !

On ne comprend guère qu'en peignant V. Hugo, le critique n'ait pas songé à Lamartine, qui a joui jusqu'à l'ivresse des excès de sa sensibilité, comme V. Hugo nous paraît ivre jusqu'au délire de la liqueur ultra fermentée de son imagination. Ni l'auteur de la Chute d'un ange n'a toute sa raison, ni l'auteur du Satyre et d'autres insanités. Il y a de l'alcoolique au sens moral, dans les extravagances de son génie.

Ce serait à désirer, pour son salut dans l'autre monde, que V. Hugo eût été réellement un fou de génie, sans doute, mais un fou irresponsable de la plupart de ses vers ; qu'il eût

Digitized by Google

été l'un de ces « *malades* », comme on les appelle, recueillis dans les asiles de la charité sortis du cœur de Jésus-Christ, comme la vraie poésie. Car tout ce qu'il y a de bon et de beau sort du cœur de Dieu !

Combien nombreux sont-ils, ces malades de l'esprit, dans notre siècle, dans notre France si gaie jadis, au dire des voyageurs étrangers, même les plus hostiles à notre patrie ! Un peu moins nombreux cependant qu'en cette Angleterre qui a le spleen du schisme, comme nous avons la douleur secrète et parfois désordonnée d'une foi incertaine, ébranlée ou disparue. Ce n'est pas l'énormité du rire cyclopéen et rare de V. Hugo, ni la raillerie absinthée d'Alfred de Musset qui nous restitueront cette joie populaire d'il y a un siècle, où une religion de paix, modératrice des passions, avait la grande part..., et sa part modeste, le vin du crû qui faisait pétiller sur les lèvres la raison dans les propos familiers du bon sens, voire même dans l'insouciance heureuse du surlendemain !

« Hélas ! c'est à qui montera sur les épaules de son voisin, pour le dépasser », malgré la fraternité et l'égalité.

L'invincible inégalité, « qui est la loi de toute créature, proteste et demande sa revanche.

Seulement, comme le sentiment de la grandeur est faussé, au lieu d'une beauté, c'est une maladie qui éclate, et la voici : la *manie des grandeurs !*

La manie des grandeurs, c'est le besoin de grandir, le besoin d'être grand, besoin qu'on a voulu tuer, qu'on a seulement blessé et qui, étourdi du coup qu'il a reçu, se relève malade et prend sa course, par la route de la folie.

L'homme ne vit pas seulement de pain, il vit d'aspiration. L'aspiration est la respiration de son âme. Il aspire comme il respire. Et quand la respiration vraie n'est plus permise, il demande à une autre respiration l'air qu'il faut à sa poitrine.

L'aspiration légitime vers la grandeur saine étant gênée, dès la jeunesse, par la médiocrité qui nivelle et l'avarice qui calcule, l'homme pousse vers la grandeur fausse et folle ses aspirations égarées.

Plutôt que de les enfouir dans le néant, il les enfouit dans l'absurde, il les enfouit dans le délire. Plutôt que de ressembler à tout le monde, il invente des distinctions insensées. »

Digitized by Google

Et pourquoi ? C'est que les principes se sont enfuis, poursuivis par l'orgueil, cet homicide de toute autorité divine et humaine. Chaque homme est son principe et sa fin, chaque homme est un Dieu, sans amour que pour lui, sans autre lumière que sa nuit originelle. Il n'y a plus de vérité, et bon nombre d'hommes sont disciples de Kant, sans le savoir !

« La vérité ! Qu'est-ce que la vérité ? Pour moi, c'est mon opinion ; et pour vous, c'est la vôtre »... « Cela court la rue », et la folie aussi ; car il y a plus d'un fou qui n'est pas enfermé.

Il y a pis que la folie...

Si tel ou tel, débusqué de ses folles espérances dans quelque Waterloo financier, ne devient pas absolument fou, il se suicide ; et c'est la folie raisonnée et responsable. Le dieu déchu, sans un Dieu qui le console, n'a plus sa raison de vivre !

« Le suicide présente fort bien la négation radicale dans ses résultats matériels. Le suicide, c'est la négation totale qui se fait visible aux yeux du corps. La vie sensible que le suicide détruit est tout ce que les yeux du corps peuvent saisir de la vie universelle ; et le suicide les attaque toutes les deux. Il détruit la vie visible, et il nie, il repousse, il méconnaît la vie invisible. Il est donc la négation de toute vie, négation pratique et effective de la vie temporelle, négation théorique et complète de la vie éternelle. »

Négation de la vie temporelle ! Rien de plus vrai. Et cependant notre siècle n'est-il pas, le siècle « positif » par excellence et « temporel » ; l'homme du siècle, un réaliste radical ? Il supprime, en effet, l'invisible, pour se donner tout entier au visible ; mais comme le visible lui échappe souvent dans ce qu'il a de plus cher au cœur et au corps, il supprime, en dernier ressort, sa visible personne, dans le désespoir de son positivisme abusé. Par dépit et contre sa doctrine, il retranche ou croit retrancher son double *moi*, faute de pouvoir en jouir à sa façon. En somme, il n'a rien supprimé du tout, ni le visible, ni l'invisible, pas même sa poussière... Il lui reste, au-delà de la tombe, deux juges inexorables, ce moi, dont il a voulu se défaire... et Dieu.

Tout à l'heure, je m'étonnais que E. Hello n'ait pas dit un mot de Lamartine. Il devait l'aimer cependant, pour la gran-

Digitized by Google

deur réelle de quelques Méditations, de celles entre autres où il chante la famille, Dieu, l'immortalité, la prière et Jésus crucifié !

Pourquoi l'auteur du Siècle, dans autre ordre d'idées, n'a-t-il pas parlé non plus de l'Université d'État ? Avec quelle énergie ne l'aurait-il pas définie et peinte dans son incurable vice originel, dans son indifférence entre tous les cultes ! Il n'était pas de ceux, sans doute, qui veulent aujourd'hui la christianiser. Autant vaudrait essayer de blanchir l'Afrique dans les nègres africains.

Musée de toutes les erreurs, condamnée au nom de la morale et de l'éducation par ses maîtres les plus puissants, édifice vermoulu, quelques imprudents voudraient en faire un monument moral, chrétien et national. Or ni Mgr Frayssinous et la Restauration, ni l'Empire et M. Fortoul n'y ont réussi, malgré les quelques vrais catholiques isolés dans l'épais tourbillon de l'armée incrédule des Universitaires, comme des rares cheveux noirs sur la tête blanche d'une femme caduque : Elle n'a pas cent ans l'Université d'État ; elle est vieille comme la protestantisme, vieux lui-même comme l'erreur. Elle procède surtout de la Réforme dont elle garde, jusque, dans certains de ses plus honnêtes fonctionnaires, la glace, la contrainte et la raideur. Et si, de temps à autre, un cœur généreux y fait briller une étincelle de vérité, l'erreur domine pleinement dans l'ensemble: C'est la diversité infinie des opinions les plus contradictoires et la liberté du sophisme.

N'y a-t-il donc rien de bon dans notre siècle ? Le penseur que nous essayons de peindre, malgré quelques admirations de détail, ne l'a-t-il pas affirmé le jour où il a écrit :

« Il s'en va, ce siècle de fer, titubant comme un homme ivre, parlant toujours de la raison, et ne sachant la raison de rien ; et si vous lui demandez où il va, il ne pourra pas vous répondre. Il va devant soi, sans intention, et, s'il a un secret, il l'ignore. »

Mais il croit le connaître. N'est-ce pas la perfection indéfinie d'un bonheur naturel par les applications de la science ? N'est-ce pas une sorte de déification par l'orgueil de l'esprit ? Et dans le merveilleux spectacle d'une exposition universelle qui se prépare à Paris, ne semble-t-il point que

Digitized by Google

les religions, même la nôtre, auront leur place restreinte, en un odieux niveau d'égalité, comme mille autres produits, vulgaires ou non, entassés ou plutôt classés et numérotés! Nous aurons, avec Dieu, notre numéro dans l'immense bazar. C'est là le progrès. Et le progrès c'est le dernier mot, c'est le *secret* de notre siècle... Heureusement ce n'est pas *le seul.*

Notre siècle a un autre secret, un signe mystérieux, il a des saints, des plus mortifiés, qui l'ont empêché de s'écrouler dans son néant superbe, tandis qu'il croyait faire fleurir, par un effort suprême de la raison affranchie et pour la félicité commune, la matière éternelle. Ces saints là ne vivaient pas tous au XIXe siècle, mais ils y ont été béatifiés ou canonisés, pour humilier la pourpre de notre fausse richesse. C'est Benoît Labre, « qui a poussé la pauvreté à des excès invraisemblables. » L'Église le canonise, et de cette Église de France à nos yeux comme étranglée dans l'étau des savants et raisonneurs, « sortait naguère un bon nombre des 360 prélats qui se rendaient à Rome, pour y agrandir la solennité des honneurs rendus à ce « *mendiant* » pour célébrer le triomphe « du plus inconnu des *mendiants ! !* » Hier l'Église de France voyait, de par le Vatican, sur les autels P. Fourrier ; elle y verra demain Jean de la Salle, deux pauvres, deux humbles, deux amis des enfants de ce peuple qu'il s'agit de sauver des étreintes de la franc-maçonnerie. Leur apostolat est plus actif que jamais, il est ravivé, purifié par la persécution !

Tout cela, sans compter ce que je n'ai pas le loisir d'énumérer, c'est le XIXe siècle ; c'est le secret de sa vie persistante dans les approches continuelles de la mort.

Mais il n'y a pas seulement les saints du passé que Rome a fait comme renaître, pour pulvériser notre orgueil en élevant leurs haillons sur les autels, il y a, sans compter ceux qui vivent et s'ignorent, ces hommes vertueux, ces forts de l'Écriture, qui ont combattu l'orgueil de la science, l'injustice, la haine, le libéralisme doux ou radical, l'athéisme, la cupidité de l'or ou de la chair, et qui sont morts de fatigue dans la forge où ils trempaient et retrempaient sans trêve leurs armes, contre l'iniquité. C'est ce Judas

Digitized by Google

Machachée, qui soutint presque seul la lutte contre les Syriens du dedans et du dehors, Louis Veuillot ! Et l'athlète n'avait pas que du génie ; c'eût été trop peu. Il avait la foi, une foi pleine comme la mer à la marée haute, terrible à l'occasion comme la foudre, tendre et délicate à propos de l'Eucharistie, comme si l'expression en sortait du cœur d'un enfant ou d'une femme. Mais ce même Jésus-Christ, dont il ravissait l'amour, il lui empruntait aussi le fouet qui chassa les marchands du temple. Cet homme, c'est tout une époque, au XIXe siècle !

Et tel ver luisant qui brille aujourd'hui dans les Lettres, dilettante, impressioniste ou autre, n'eut jamais osé sortir des entrailles de la terre, dans la crainte d'être écrasé par son pied !

Monsieur E. Hello a compris admirablement cette opposition apparente de deux hommes dans Veuillot, « l'homme de guerre, l'homme de paix : »

... « Aujourd'hui, son cercueil était porté en grande pompe à Saint-Thomas d'Aquin.

Hier, je contemplais sa figure encore découverte sur son lit de mort.

Hier, je récitais le *De profundis* devant cette face si vivante autrefois et qui me rappelle tant de souvenirs.

Et devant cette face, c'était l'impression de la paix qui dominait en moi.

La mort avait jeté sur elle son manteau de majesté. Et la paix, la paix, entendez-vous ? s'échappait, ardente et grave, de cette figure immobile !

La polémique n'est que l'accident.

Derrière l'homme de guerre, il y a l'homme de paix, plus profond et plus intime.

La guerre est occasionnée par les circonstances. Cet énorme lutteur, qui a rempli le monde du bruit de ses batailles, avait au fond de lui, quelque part, une paix profonde.

Et c'est cette paix que le faisait si terrible dans la guerre !

Si Veuillot n'eût été qu'un lutteur, ce lutteur n'eût pas été si formidable.

Ce qui l'a rendu formidable, c'est la paix catholique qu'il portait en lui ! »

Digitized by Google

Certes L. Veuillot est un des « *secrets* » de Dieu dans ce siècle, un des mystères de la bonté de Dieu sur la France.

C'en est un autre que M. Dupont, le saint homme de Tours, l'homme de cette « foi simple, absolue », qui obtient tout ce qu'elle demande, le saint que Hello définit « la bonhomie dans le merveilleux ».

Quelle leçon du ciel au fin sourire de ces sceptiques d'un nouveau genre, nos frères cependant par la pratique des sacrements, qui nous invitent à limiter prudemment notre foi à un Dieu sans limites !

Dieu semble multiplier ces « secrets » de sa sagesse, pour convertir à l'humilité le siècle des apparences superbes, en lui mettant sous les yeux les saints les moins brillants, des saints « ordinaires », sans « prestige » et sans « apparence ». Tel le curé d'Ars, le plus capable de faire rougir notre vanité et de forcer nos yeux égarés à chercher sous son vieux surplis jusqu'à son cœur, les causes intimes et profondes de sa popularité.

« La curiosité mena auprès de lui un homme lettré qui n'avait d'autre culte que celui des sens et de la raison. Quand ce philosophe aperçut M. Vianney, grossièrement vêtu, baissant modestement les yeux, parlant très simplement et montrant une physionomie qui n'avait d'autre distinction que celle qui provient de l'empreinte mystérieuse des vertus sacerdotales, il fut grandement déçu. Aussi ne put-il s'empêcher de s'écrier avec un ironique mécompte :

Ce n'est que ça ! Je m'attendais à voir... Si j'avais su ..!

Hélas ! Monsieur, lui dit d'un ton peiné et affectueux le curé qui l'avait entendu, je suis très contrarié que l'on vous ait trompé, et que vous ayez fait inutilement un long voyage ; il ne fallait certainement pas venir de si loin pour voir le plus misérable et le plus ignorant des hommes.

Ce peu de paroles opérèrent une révolution dans l'âme de l'incrédule qui s'écria, déjà converti et ravi d'admiration : Voilà bien l'homme que je cherche ! »

N'y a-t-il donc que la science sèche, avec ses merveilleux progrès et nos missionnaires qui l'utilisent surnaturellement, pour propager le Verbe de Dieu, à tous les coins les plus ignorés du monde, comme l'éclair fouille les coins les plus

Digitized by Google

reculés des ténèbres? N'y a-t-il que deux ou trois saints connus et quelques hommes forts, pour sauver le nom de ce siècle et l'empêcher de transmettre aux siècles futurs une mémoire déshonorée... ? Non... Le temps de l'indifférence a passé... Nous sommes, à cent ans et plus du jour où Lamennais publiait son livre sur l'*Indifférence en matière de religion*. Hello l'a écrit avec joie : « Cette paix de ceux qui ont perdu la vérité » a cessé d'être vraie. « L'hérésie, qui accepte un dogme pour en rejeter un autre, suppose une disposition d'esprit qui n'existe plus sur terre. » — « Le schisme qui organise une religion non catholique, ayant un autre chef que le Souverain Pontife, suppose aussi un genre d'égarement qui n'a plus cours aujourd'hui. »

Il faut à la foi ou à l'incrédulité, lasses des atermoiements, quelque chose de plus absolu. « Nous assistons aujourd'hui au désossement des doctrines intermédiaires. Elles s'effacent petit à petit. Dans le monde des esprits, le combat n'est engagé sur aucun point de la ligne. Il ne restera bientôt plus que deux camps dans la plaine, le *oui* et le *non*. Les vérités se serrent les unes contre les autres et sont une *vérité*. Les erreurs se serrent et se condensent pour former *l'erreur*. La synthèse se fait... » La lutte définitive s'engage sur un champ de bataille nettoyé de tout ce qui peut empêcher les deux armées de se mesurer face à face dans une haine, sinon sans hypocrisie, du moins violemment accusée. Judas et Jésus sont en présence, le juif et le chrétien, Satan et l'Église. C'est la lutte vraie ; c'est la vie ; c'est l'espérance du salut.

Pourtant ce qui se dégage, sous un autre aspect, de la lecture du *Siècle*, c'est que tout, science, progrès, conquête de la nature par la vapeur et la lumière, victoires partielles sur la mort, expansion à l'infini de la pensée par l'électricité, merveilleuse rapidité de l'impression ; c'est que ce stock énorme de civilisation moderne, en enflant d'orgueil l'esprit de la plupart, a d'autant plus abaissé les caractères jusqu'à une dégradation inconnue de nos aïeux. Et Victor Hugo, l'homme « des images et des surfaces » a fini « dans l'idolâtrie universelle. » Le sens du beau s'était arrêté « à la beauté des mots ; » et le poète devenait un Dieu. Mais ce

Digitized by Google

Dieu s'avilissait lui-même jusqu'à mendier, à genoux, l'encens de l'enthousiasme au prix des dernières pudeurs de la conscience. Il adorait la popularité jusque dans la populace.

D'autres, très nombreux, les plus vulgaires, ont immolé un reste de justice à l'or. Hello a eu le bonheur de ne pas assister au Panama. Son cercueil n'en a rien su.

Et l'or a fait des cœurs de fer. Sans doute. Peut-on nier cependant, que l'imagination et la sensibilité, avec leurs plus délicates ou tendres nuances, aient brillé, en ce siècle, malgré leurs erreurs, d'un éclat incomparable ! Ajoutons, avec E. Hello, dans « une langue nouvelle. » Noble et familière, à la fois, dans les sujets les plus graves, et sachant tout dire, langue émancipée, dans sa toute française expansion, du cadre étroit des genres tyranniques, c'est l'instrument futur d'une littérature de relèvement, populaire, commune aux grands et aux petits ; elle prépare les chefs-d'œuvre du génie chrétien.

En somme, ce siècle qui finit sous l'auréole des saints, et dans une lutte gigantesque du bien et du mal, ce siècle enivré de Jeanne d'Arc, surnaturalisé par la vierge Marie, la vraie reine de France, emprisonné aujourd'hui dans l'amour du Sacré-Cœur, ce siècle peut bien offrir à l'angoisse de notre regard les contraires les plus absolus ; mais il n'est point banal, comme son cynique prédécesseur, abruti, couché et mort dans le sang, après avoir vécu dans une voluptueuse impiété. Cette *fin de siècle*, pour employer, sans mépris, une expression passée dans l'usage, ressemble plutôt à une aurore !

E. Hello espère même la conversion de l'orgueil savant. « Il faut que Prométhée accepte la Rédemption. Il faut que la science respire dans son air respirable, qui est celui du sanctuaire. Qu'arriverait-il si elle se retrempait dans ses sources qui sont les sources de la vie, si elle se plongeait dans le christianisme pour se baigner dans sa puissance ? »

Il faut que la science rejoigne Dieu. « Car l'homme a soif de mystère, parce qu'il a soif d'infini.... C'est cette soif d'infini qui pousse les âmes supérieures sur la route qui ne finit point. Elles vont à la découverte, avec la sublime certitude de ne jamais tout découvrir. L'objet de la recherche étant

Digitized by Google

l'infini, il excède toujours toute découverte. Il augmente la soif, en même temps qu'il la satisfait.

La vérité qui tantôt soulève, et tantôt abaisse les voiles, protège l'homme) contre la famine, par la révélation, et contre la satiété, par le mystère. »

Cet homme, c'est Hello qui connaissait Dieu sous les voiles eucharistiques ; c'est aussi la France, entrevue dans les plus mystérieuses retraites d'une âme qui semble parfois avoir perdu conscience d'elle-même.

En résumé, génie absolu — osons dire, puisqu'il s'agit d'un mortel — inachevé, faute de temps pour mûrir à point, une œuvre ébauchée (1), abstrait dans plus d'un endroit, à force de vouloir trop embrasser la vérité d'un élan, et dans l'étreinte des généralités moins abordables à l'intelligence de la plupart, que ces vives images et ces termes caractéristiques, empruntés à l'usage ordinaire. E. Hello a plus que tout autre, sur le front, l'inquiétude sublime de l'infini. Il en a la joie, parce qu'il croit, et c'est ce qui le rend agréable à lire, malgré les rudes saillies et les crudités de sa franchise bretonne, de son style parfois obscur et plus vivement construit que régulièrement. L'homme a donné en grande partie, ce que promettait dès le collège le jeune homme « à la repartie prompte et originale. » Ame complète, en revanche, saturée de l'esprit des Saintes Écritures, âme biblique, âme évangélique, ambitieuse de sacrer son verbe, en le remplissant, autant que possible, de la raison sans vide du Verbe divin, âme mystique, passionnément éprise du mystère de Dieu, le regard plongé dans les impénétrables profondeurs de l'être, comme l'œil du marin breton l'est dans les horizons sans bornes de l'Océan ; imagination qui brille par éclairs éblouissants sur la trame d'une œuvre austère, comme le soleil sur les graves paysages de la vieille Armorique, c'est bien un véritable enfant de la Bretagne, à la foi indéracinable, à l'opiniâtreté proverbiale dans la forte confiance de son idée, au caractère mélancolique et pourtant mobile, traversé par des éclats joyeux et familiers d'enthousiasme ! Et son ima-

(1) Le *Siècle* est surtout un composé d'articles de critique litteraire et philosophique.

Digitized by Google

gination, cet écrivain des plus hautesvisées la fait servir aux conclusions les plus positives, en un siècle qui s'imagine qu'il faut être bas pour être réel ou précis.

Dans l'élan, dans la brusquerie de sa pensée impatiente du vrai et, autant que cela se peut, rapprochée de la simplicité de la Pensée créatrice, il n'a pas de ces finesses littéraires dont nous a fait jouir jusqu'à l'excès la critique de juste mesure entre la vérité et l'erreur, bienveillante pour l'une et pour l'autre, de messieurs Nisard, Saint Marc Girardin et Villemain. Il leur aurait préféré, nous en sommes sûr, Taine, un athée de génie. Il est plus que fin ; il est pénétrant et profond. Ce n'est pas un auteur, c'est un penseur ; c'est un homme que la souffrance a broyé, que Jésus-Christ a crucifié, et qui est sorti de tout cela le cœur rempli jusqu'au bord de vérité, d'amour et d'espérance.

De la science athée chirurgien impitoyable, Hello en fait l'anatomie jusque dans ses dernières fibres. Et après avoir mis à nu, dans leur honte, les savants incrédules, dont Dieu raille l'orgueilleuse confiance, en faisant bénéficier son nom de leur savoir sans amour, il est remonté jusqu'à la source de la science incréée, il en a fait jaillir la science évangélique la seule science qui puisse sauver l'univers et réjouir son vieux cœur, par l'unité de la foi. C'est dans la joie de cette espérance que nous fermons le livre de monsieur E. Hello, aujourd'hui inondé de la gloire de Dieu, quand nous sommes encore dans l'attente d'une glorieuse renaissance de l'esprit et du cœur humain, par la croix !

A. CHARAUX,
T. O.

Digitized by Google

CONFÉRENCES MENSUELLES
POUR LE TIERS-ORDRE
(CANEVAS)
(Suite) (1)

Sur l'Indulgence de la Portioncule

« *Si votre peuple veut vous prier dans ce temple, exaucez-le Seigneur du haut du ciel, et accordez-lui la rémission de ses péchés.* » (III. Reg. VIII. 33).

Le roi Salomon avait bâti un temple... Il en fit la dédicace au milieu d'un concours immense de peuple. Tout à coup une nuée mystérieuse remplit le saint lieu ; c'était le Seigneur qui daignait manifester sa présence. Le roi se prosterne et adore ; puis il adresse au Seigneur cette prière : « Si votre peuple.....

Plus sage dans sa sublime folie... plus riche dans sa pauvreté volontaire... François, lui aussi, a relevé de ses ruines le sanctuaire de la Portioncule.C'est là, véritablement, la maison de Dieu. Aussi, le Sauveur daigne y descendre accompagné de sa divine mère et d'une multitude d'esprits célestes. Abîmé dans une extase d'amour le séraphin d'Assise renouvelle la prière du Fils de David ; pour tous ceux qui viendraient prier dans cette chapelle, il demande que leurs péchés soient pardonnés.

Considérons : 1° l'excellence de cette faveur accordée par Jésus-Christ ; 2° les raisons qui portent saint François à recourir à l'intercession de Marie ; 3° enfin les motifs qui sollicitent Marie à prendre en main la requête de son client.

I. — *Excellence de l'Indulgence de la Portioncule.*

C'est une *indulgence plénière.* — 1° Faveur la plus grande que la sainte Église puisse accorder : à l'époque du jubilé... de l'avénement d'un pape... la guerre sainte... les croisades... c'est toujours une indulgence plénière. L'Église n'a rien de plus précieux dans ses trésors.

2° Faveur dont les effets sont les plus étendus : « un pécheur

(1 Voir la livraison de juin 1899, p. 658.

Digitized by Google

eut-il commis tous les attentats, mérité tous les tourments de l'enfer, dès là qu'il gagne entièrement l'indulgence plénière, il se trouve pleinement quitte devant Dieu, peut se glorifier de ne devoir plus rien à la justice de Dieu, paraît aussi net et pur aux yeux de cette souveraine Majesté, que s'il sortait des eaux du Baptême ; il est dans la même disposition, pour être admis, sans obstacles et sans délai à la gloire du ciel, que les martyrs, lorsqu'ils venaient de répandre leur sang (1). »

3° De plus l'indulgence de la Portioncule est de toutes les indulgences la plus privilégiée. C'est une indulgence — *accordée immédiatement par Jésus-Christ.* « François, ce que vous me demandez est grand,... je vous l'accorde. Allez trouver mon vicaire ...» Le Pape dit à François « La Cour romaine n'a pas coutume d'accorder une pareille indulgence » — « Très Saint Père, repartit saint François, je ne vous la demande pas de moi-même, c'est Jésus-Christ qui m'a envoyé ; je viens de sa part. » (2) — *attestée par les miracles les plus certains* : les roses blanches et rouges en plein hiver : Force surnaturelle qui contraint les sept évêques réunis à Assise à promulguer l'indulgence *à perpétuité.* (3) — *propagée par le monde entier* ; pouvant se gagner en une multitude de chapelles et d'églises, et cela *toties quoties* : c'est-à-dire autant de fois qu'on renouvelle la visite et qu'on prie aux intentions du Souverain Pontife.

II. — *Raisons qui portent saint François à recourir à l'intercession de Marie pour obtenir cette grande faveur.*

1° Notre S. Père était avant tout : *Vir catholicus et totus apostolicus*, un homme tout catholique. Il savait qu'on va à Jésus par Marie et qu'on ne saurait trouver le fils sans sa mère(4). D'ailleurs Jésus lui-même l'insinue assez clairement. Il n'est pas seul sur l'autel de la Portioncule, la sainte Vierge est à ses côtés.

Il savait encore que le trésor des Indulgences est com-

(1) Cf. Bourdaloue, *Panégyrique de N.-D.-des-Anges* 3e partie.
(2) Cf. Chalippe, *Vie de Saint François* Livre IV.
(3) Cf. Chalippe *l. c.* Bourdaloue. *l. c.*
(4) Saint Pierre Damien, *Sermon sur l'Annonciation.*

Digitized by Google

posé des mérites et satisfactions infinies de Jésus-Christ, et des mérites et satisfactions abondantes de la Sainte Vierge et des Saints. Or Marie a un droit incontestable sur ce trésor. C'est elle qui a fourni au Fils de Dieu le corps qu'il a livré à la mort, le sang qu'il a répandu sur la croix : « ab illa accepit unde redimeret » (1). Par conséquent les biens et les mérites du Fils sont... les biens et les mérites de la mère ; sur le Calvaire elle coopéra avec son divin Fils au sacrifice de la croix; elle a donc sa part dans les fruits qui en découlent. — Elle a augmenté de ses propres mérites le trésor de l'Église. Marie n'a jamais commis le plus petit péché véniel ; elle ne doit donc rien absolument à la Justice divine ; et cependant que d'actes méritoires et satisfactoires n'a-t-elle pas accomplis... Elle a donc droit, conclut saint Bernardin de Sienne, d'appliquer ses satisfactions abondantes à qui elle veut, quand elle veut et autant qu'elle veut. Enfin les Saints ont contribué par leurs bonnes œuvres à grossir le trésor de l'Église. Mais comme la T.-S. Vierge a été établie la trésorière de toutes les grâces de Dieu, l'économe des biens et des mérites de son Fils, la dispensatrice des dons et des faveurs du Saint-Esprit, il faut en conclure qu'elle a un certain droit sur toutes les satisfactions des saints et peut en disposer comme de celle des son divin Fils. Pour toutes ces raisons, Saint-François ne pouvait donc prendre une plus puissante médiatrice, pour obtenir une Indulgence universelle.

III. — *Motifs qui sollicitent la Mère de Dieu à prendre en main la requête de son client.*

Marie s'y trouve engagée par deux grands motifs : 1° motif *de piété maternelle.* Marie ne devait-elle pas spécialement chérir un homme qui faisait profession solennelle de lui appartenir, en se dévouant à son service et la choisissant pour chef et patronne de son ordre. Quand François adressait au ciel sa prière, la Mère de Dieu ne devait-elle pas sentir ses entrailles émues et prier elle-même avec lui et pour lui.

2° Motif *d'intérêt propre.* — De quoi s'agissait-il dans la concession de l'Indulgence que demandait saint François ?

(1) Saint Thomas de Villeneuve. *Sermo de Purificat.*

Digitized by Google

de sanctifier une église consacrée à Marie, sous le glorieux vocable de Notre-Dame-des-Anges ; de renouveler, de ranimer le culte que depuis tant de siècles la Reine du ciel y avait reçu... ; voilà ce que François avait entrepris. — De plus il s'agissait de favoriser son Ordre, qui devait être dans la suite des siècles un des plus ardents défenseurs de ses virginales prérogatives. Par une reconnaissance anticipée, Marie voulait procurer à cet ordre l'une des faveurs les plus singulières, l'indulgence de la Portioncule (1).

Conclusion pratique. — La concession de cette Indulgence doit nous inspirer de grands sentiments de piété, très efficaces pour en recueillir et en conserver les fruits ! 1° *La ferveur dans le service de Dieu.* Seigneur, nous écrierons-nous dans le même esprit que David (2), vous avez brisé mes liens, je vous offrirai des sacrifices de louanges ; je glorifierai votre nom par mes paroles et par mes œuvres ; j'accomplirai les vœux de mon Baptême, les prescriptions de ma Sainte Règle en présence de tout le monde et sans respect humain, je vous servirai de tout mon cœur... 2° *Une grande confiance dans la protection de la Très Sainte Vierge.* La ligne de conduite tracée par saint François à ses disciples prouve la vérité de ce passage de saint Bernard : « Marie est notre avocate auprès de Jésus-Christ, elle est toujours exaucée, par Elle les pécheurs trouvent miséricorde et les justes obtiennent la persévérance ». — 3° *Une tendre compassion pour les pauvres pécheurs et les âmes du Purgatoire.* Le souvenir de leur triste sort nous fera multiplier nos visites. Nous dirons à Dieu : « Seigneur ce sont des *âmes* qu'il me faut. » Autant de visites bien faites, autant d'âmes délivrées et de protecteurs dans le Ciel.

Ainsi soit-il

Fr. CÉSAIRE DE Tours.

O. Min. Cap.

(1) Cf Bourdaloue, *l. c.* 2e partie.
(2) Psaume 115. v. 17.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

OPINIONS DU JOUR SUR LA NATURE DES CHATIMENTS D'OUTRE-TOMBE, par le P. Tournebize, S. J. — in-12, franco, 0 fr. 60. — Librairie Bloud et Barral, 4, rue Madame, Paris.

C'est d'un point de vue très actuel que l'auteur traite ces graves questions. Les prédicateurs et les fidèles y trouveront un enseignement sûr et intéressant. Mis en garde contre une sévérité toujours odieuse et un laxisme toujours funeste, ils verront comment la justice de Dieu se concilie avec son infinie bonté.

F. P.

*
* *

DU DOUTE A LA FOI, par le P. Tournebize, S. J. — in-12, franco 0 fr. 60. — Bloud et Barral, 4, rue Madame, Paris.

Après avoir lu : *Du Doute à la Foi*, par le P. Fr. Tournebize, S. J., je partage le sentiment de M. François Coppée : à savoir que le petit livre montre : avec une force, une précision, une lucidité admirables que toutes les facultés de l'homme le portent à croire. Toutefois j'eusse voulu que l'auteur, au chapitre II, donnât un peu plus explicitement les raisons de notre Foi. Il passe sous silence celle, très actuelle, que l'on tire de la pérennité du peuple Juif.

F. P.

*
* *

SIMPLES NOTES D'INSTRUCTION RELIGIEUSE. — Montreuil-sur-Mer. — Imprimerie de « La Montreuilloise ». — Ch. Delambre, directeur. (Ouvrage approuvé le 2 février 1897 par Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque d'Arras).

Voici, très assurément, sous des apparences fort modestes, au point qu'on y chercherait vainement et le nom de l'auteur et tout ce qui pourrait déceler, soit la moindre recherche littéraire, soit un travail purement personnel, un livre singulièrement édifiant qui sera, nous n'en doutons pas, d'une rare utilité au bien des âmes. Car, pour employer les termes mêmes de l'Autorité épiscopale qui l'a jugé digne de

Digitized by Google

son approbation « il donne un enseignement solide et complet sur la Doctrine chrétienne. »

Et d'ailleurs, le Recteur des Facultés catholiques de Lille, en le présentant au public, insiste avec raison sur ce qui le rend tout particulièrement recommandable au point de vue de la forme et de la composition.

Sous cette forme brève et simple de « simples notes », l'auteur a caché l'effort modeste, mais consciencieux de son travail, travail qui ne laisse pas d'offrir un ensemble harmonieux et complet, d'une véritable saveur, ayant été puisé aux sources les plus pures, les plus abondantes.

Dans une première partie, « la religion avant Notre-Seigneur Jésus-Christ », 8 chapitres nous édifient sur les principales notions nécessaires au chrétien pour connaître Dieu ; la création, la révélation, la vie et la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sa résurrection et sa présence cachée au sein de l'Église.

Dans la deuxième partie qui embrasse également huit chapitres, nous apprenons ce qu'est l'enseigement du Christ et de son Église, les vérités que nous devons croire, les commandements que nous devons observer, comment nous pouvons mériter la vie éternelle.

Et par un abrégé vraiment substantiel et profond, le chrétien mis à même de connaître en toute leur étendue ce que sont les sacrements, les indulgences, les sacramentaux, après avoir compris quelle est l'essence des vertus surnaturelles, en vient à pleinement contempler le but de la vie chrétienne.

Dieu veuille y appeler de plus en plus d'âmes, ce livre est de ceux qui feront le plus pour réaliser ce vœu.

Fr. AUGUSTE DE LA CROIX.

*
* *

INTRODUCTION A LA VIE MYSTIQUE, par M. l'abbé P. Lejeune, chanoine honoraire de Reims, aumônier du Pensionnat des Frères, 3 fr. 50, in-12. — Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.

Que de livres de piété notre temps ne voit-il pas éclore tous les jours ! Mais entre tous ces ouvrages quel choix judicieux il faut faire ! Pour un grand nombre, en effet, développer le sentimentalisme, voilà tout leur but. Aussi, il manque des âmes fortes, généreuses, vraiment surnaturelles.

Digitized by Google

Or, il aidera puissamment à la formation de telles âmes, ce nouvel ouvrage qui vient de paraître chez Lethielleux, sous le titre d'*Introduction à la Vie mystique*. Non seulement, en effet, il sera utile aux prêtres et aux religieuses, mais, comme le dit l'Éminent Cardinal de Reims, dans une élogieuse approbation adressée à l'auteur : « Les personnes du monde elles-mêmes qui nourrissent la noble ambition de s'élever à la vraie et solide piété, trouveront dans votre ouvrage un guide des plus précieux. »

Par le chemin de l'oraison, du recueillement, de l'humilité et de la mortification, le tout appliqué à chacune des situations de la vie, elles apprendront dans ce livre, au style facile et si clair, le moyen de s'élever de ce terre à terre où elles gémissent et se trouvent si mal à l'aise ; elles acquéreront la notion la plus exacte de la vie mystique, notion si confuse dans un grand nombre d'esprits. Que Dieu bénisse cet ouvrage, lui accorde le succès mérité, c'est notre désir sincère et pour sa gloire et pour le bien des âmes !

Fr. JEAN-JOSEPH,
Directeur de la Fraternité de Mézières.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

1er Juin. — De Paris. — M. Ballot-Beaupré, rapporteur de l'affaire Dreyfus conclut à la révision, contre tous les précédents, il donne son opinion motivée, tranche le conflit des experts, et jure que l'auteur du borderau est Esterhazy. C'est plus adroit et plus habile que le rapport de M. Bard, le fond est le même.

2 Juin. — De Paris. — Acquittement de MM. Déroulède et Marcel Habert. A retenir, la fin d'une phrase de M. Déroulède : « Si vous m'acquittez, ce sera me donner le mandat de recommencer. » Applaudissements enthousiastes. Le soir, réunion publique où les deux acquittés sont acclamés.

De Rome. — Le concile des évêques de l'Amérique du sud a commencé ses travaux. Tous les Evêques, sauf un, sont présents.

De Paris. — Arrivée du commandant Marchand auquel la population toute entière fait une réception grandiose. Le peuple aime l'armée, c'est réconfortant ; l'opinion publique finira par avoir raison des destructeurs cosmopolites.

Digitized by Google

3 Juin. — De Paris. — Réponse du Gouvernement à l'acquittement de Déroulède, et à la réception du commandant Marchand : le colonel du Paty de Clam est arrêté et incarcéré sous la prévention de : « faits délictueux à rechercher ». Euphémisme exquis. L'ex-colonel Picquart va être mis en liberté.

4 Juin. — De Rome. — Lettre Encyclique du Saint Père sur la Consécration du genre humain au Sacré Cœur.

Du Creuzot. — Fin de la grève inquiétante, grâce aux concessions habiles de M. Schneider, dont l'esprit de justice ne saurait être trop admiré. Il se préoccupe d'avantages moraux et matériels à accorder à ses ouvriers. Patron, riche, et juste — rare.

De Paris. — Arrêt de la Cour de Cassation, ordonnant la révision du procès Dreyfus, et le renvoi devant le Conseil de Guerre de Rennes.

5 Juin. — De Paris. — Manifestations aux Courses d'Auteuil. Le Président Loubet arrive au milieu de cris formidables de « Vive l'armée » : il est couvert d'œufs pourris. Bagarres indescriptibles. C'est la journée des cannes, le Président du Conseil désigne avec sa canne ceux qu'on doit arrêter. M. de Christiani s'élance sur le Président de la République et lui endommage son « *Huit Reflets* » à coups de canne. Quant à la police, elle agit avec une brutalité révoltante. Quarante-deux manifestants sont maintenus en état d'arrestation. Les Dreyfusards sont enchantés, C'est le dernier coup de Kahn (Zadoc).

6 Juin. — De Paris. — Séance de la Chambre. M. Dupuy se montre, à l'égard des manifestants d'Auteuil, d'une grossièreté aggressive.

La Chambre ordonne l'affichage de l'arrêt de la Cour de Cassation Dreyfus. La Cour de Cassation est morte, elle s'est suicidée. Mais que d'années il faudra pour remonter le courant de l'opinion lorsqu'on aura plus tard des magistrats dignes de ce nom. Le discrédit vient vite et s'efface lentement.

Le gouvernement propose à la Chambre de traduire le général Mercier devant la Haute Cour ; mais la chambre trouve que c'est un peu trop à la fois et refuse.

De Londres. — La Chambre vote un cadeau de 3000 liv. st. soit 750,000 fr. à lord Kitchener de Khartoum.

De Paris. — Le commandant Marchand refuse les 15,000 frs. qui lui ont été accordés par l'Académie, et la prie de les donner à une œuvre militaire.

Digitized by Google

7 Juin. - De Paris. — Condamnation de certains manifestants, les moins compromis, à des amendes. A relever, la charmante déposition d'un gardien de la paix : « ces Messieurs faisaient un tapage tellement violent, que je n'ai pas hésité à le qualifier de nocturne ! »

8 Juin. — Du Transvaal. — La conférence entre l'Angleterre et le Transvaal a échoué. Cependant, c'est bien simple ; l'Angleterre veut le Transvaal. Si elle est la plus forte, elle le prendra. Qui réclamera ? Nous sommes loin de la lettre de l'empereur Guillaume au Président Kruger, si ferme et si dédaigneuse de l'Angleterre. Mais les Boers et les Orangistes sont de vrais soldats. Lord Kitchener trouvera d'autres et plus sérieuses résistances qu'à Khartoum.

10 Juin. — De Paris. — Dépôt d'un projet de loi contre la presse par M. Joseph Fabre. Il veut déférer ses insulteurs de l'avenir devant des juges qui condamneront sûrement. Serait plus simple d'être sobre.

De Cayenne. — Dreyfus s'embarque pour revenir en France.

11 Juin. — De Paris. — M. Dupuy mobilise : 6000 policiers, 22 000 hommes de troupe régulière, et 6000 anarchistes. On crie : « vive Loubet » et même souvent : « Fife Loupet. » Pas de cris en sens contraire. Mais les anarchos, au retour ont tapé sur quelques bourgeois ; ils ont même fait le siège d'un café à Armenonville, et assommé des femmes et des enfants. Les agents de police étaient occupés ailleurs, à crier vive le Président. Le soir, les sergents de ville n'avaient plus les mêmes ordres, et rudoient fortement les socialistes sur le boulevard. Le commerce parisien se rappelera que le cheval gagnant du grand prix en 1899, s'appelait *Perth*.

Dans toutes les églises les fidèles se consacrent au Sacré-Cœur.

13 Juin. — De Paris. — Chute du ministère Dupuy ; on ignore pourquoi. Peut-être les mesures de protection du chapeau présidentiel, gardé par 40 000 hommes de troupe régulière, et 6000 socialo-anarchistes de troupe irrégulière, étaient-elles un peu ridicules.

Condamnation de M. de Christiani, pour son « geste, » à quatre ans de prison : malgré des excuses aussi plates qu'inutiles.

14 Juin. — De Manille. — Combats entre Philippins et Américains.

15 Juin. — De Paris. — Lettre de S. Em. le Cardinal Richard relative aux premières procédures de béatification du P. Raphaël Captier et de ses compagnons de l'ordre des FF. Prêcheurs, mis à mort en 1871.

Digitized by Google

De la Haye. — Les députés catholiques hollandais refusent d'assister aux fêtes données en l'honneur des membres d'une conférence universelle pour la paix, d'où le Pape a été exclu.

16 Juin. — De Madrid. — Le gouvernement espagnol réduit de 20 0/0 sa dette intérieure. Pratique simple, à la portée de tous les Etats : « je vous devais 100 fr; bien, je décide que je ne vous dois plus que 80 fr. » si des particuliers tenaient ce langage ils passeraient en correctionnelle.

De Shangaï — Emeute d'indigènes à Kiang-Tsé : l'Eglise catholique et bâtiments de la Mission détruits.

De Paris. — Continuation de la crise ministérielle. Cependant tous les députés sont d'accord sur ce point : il faut que la République vive : elle en a le désir et ce désir est très légitime ; il lui suffit ; car elle consent à n'être pas admirée, n'exige que peu de respect, et renonce même à l'estime. Pourquoi donc est-il si difficile de trouver des ministres ?

17 Juin. — De Grenoble. — Institution d'une commission canonique qui va informer sur la vie, les vertus, la sainteté et les miracles du P. Eymard, né à la Mure, fondateur des P. P. du Saint Sacrement. C'est le siècle des fondateurs d'ordre religieux.

18 Juin. — Cérémonie de la consécration de l'humanité au Sacré-Cœur de Montmartre. Foule recueillie. Saluons cet acte de religion comme le premier rayon de salut pour l'Eglise et pour la France.

19 Juin. — Consistoire secret à Rome. Création de onze cardinaux parmi lesquels nous remarquons le Révérendissime Père Calasanz de Llevaneras, dans le monde Joseph Vivès, définiteur général de l'ordre des Mineurs Capucins. *Ad multos annnos..*

21 Juin. — Tempête générale. Désastres purement matériels causés par les eaux à Paris.

23 Juin. — De Paris. — Fin de la crise ministérielle au bout de dix jours. Le ministère qui a pour Président M. Waldeck-Rousseau, est une salade de toutes les opinions les plus opposées ; on y trouve, M. Delcassé, radical, d'une vulgarité étonnante au physique et au moral, jugé très favorablement en Angleterre ; M. Millerand, collectiviste intermittent, je m'en fichiste, n'attachant aucun prix à ce qu'il pense ; M. Baudin, radical, un dynaste, qui vit fort bien pour 26 fr. et va vivre encore mieux pour 166 fr. par jour, gages d'un ministre.

Digitized by Google

Franc maçon important, pas médiocre à demi. M. Decrais, centre gauche, l'inévitable protestant ; et le véritable chef, le général marquis de Galliffet, qui descend d'une famille juive devenue française, *Gallus factus*. Mais tous, très purs comme dreyfusards, c'est seulement par ce point qu'ils sont homogènes. Nos ennemis espèrent que le ministère va sévir contre l'armée : cependant on peut tout faire avec des baïonnettes, excepté s'asseoir dessus.

25 Juin. — De Saint-Pétersbourg. — Le gouvernement russe redouble d'activité et commande partout des rails, des wagons, etc, excepté en France. La plus grosse commande est de 180 000 tonnes de rails à l'Amérique ; ce sera payé avec l'argent prêté par la France. Vive la Russie !... Comme ce cri paraît vieux.

27 Juin. — De Paris. — Victoire du ministère. 26 voix de majorité. On a appelé le général de Galliffet « assassin, » Le président Deschanel n'a pas entendu ; on a injurié sous toutes les formes les ministres qui souriaient. Certains radicaux, des socialistes non domestiqués par les mensualités opportunes, ont déclaré que c'était une « honte ». Au moment du vote, ils s'abstiennent de voter contre, pour permettre à la « Honte » de s'affirmer et de vivre. Puissance maçonnique. Brisson a fait un geste mystérieux. Tous ont obéi.

28 Juin. — De Berlin. — Pendant que nous nous disputons misérablement, les Allemands, très unis travaillent et veulent aujourd'hui s'annexer l'Asie Mineure. Morceau un peu gros ; mais ils feront comme le boa qui avale lentement son lapin et en digère une portion tous les jours. Territoire asiatique est livré aux Ingénieurs et aux Banquiers Allemands.

FR. DAMASE DU T.-O. (Bon C).

CUM LICENTIA SUPERIORUM

IMPRIMATUR :

Fr. Adulphus à Bouzillé,

Min. Prov. O. M. Cap.

Le Gérant :

CHARLES-JOSEPH BAULÈS.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

Digitized by Google

SOIT LOUÉ NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST TOUJOURS!

LA MÈRE MARIE-EUGÉNIE DE JÉSUS

FONDATRICE DES

RELIGIEUSES DE L'ASSOMPTION.

Anne-Eugénie Milleret de Brou naissait à Metz, le 25 août 1817, dans une famille opulente, mais à demi-chrétienne. Amenée à Paris par une tante après la mort de sa mère, elle fut illuminée et gagnée à Dieu, en 1836, par une parole de l'abbé Lacordaire. « Ma vocation, disait-elle souvent, date de « Notre-Dame ; je n'entre jamais sans émotion dans la « vieille basilique où j'ai reçu tant de grâces. »

Au mois de mars 1837, elle eût un songe étrange. Elle se vit dans une grande et belle église qu'elle ne connaissait pas ; la foule remplissait la nef, et dans la chaire se trouvait un prêtre d'un aspect vénérable qui parut la regarder longtemps, tandis qu'une voix intérieure lui disait : « Voilà le « guide que tu cherches, celui qui te montrera la voie où « tu dois marcher. »

Le lendemain, conduite par deux parentes à Saint-Eustache pour entendre un prédicateur renommé, elle est stupéfaite de reconnaître l'Église de son rêve, l'autel, la chaire et bientôt le prédicateur lui-même.

Ce prédicateur était l'abbé Combalot. La parole enthousiaste de cet orateur déplut à Mlle Milleret qui avait un esprit calme et qui cherchait la paix. Mais elle fut poussée par une force irrésistible à revenir l'entendre plusieurs fois et elle finit par s'adresser à lui.

Or, l'abbé Combalot racontait souvent, ce qui lui était arrivé à Sainte-Anne d'Auray, en 1825. Priant devant la statue miraculeuse, il avait entendu une voix qui lui disait que la sainte Vierge désirait la fondation d'une Congrégation destinée à honorer le mystère de sa glorieuse Assomption. Les religieuses devaient porter un habit de couleur violette

Digitized by Google

en signe de pénitence et un voile blanc pour marquer leur consécration à la sainte Vierge.

Depuis lors cette pensée ne le quitta plus et il chercha longtemps, mais en vain, comment il pourrait la réaliser. Ce ne fut qu'en 1837, après avoir reçu plusieurs fois Mlle Milleret, qu'il découvrit en elle la Fondatrice de la nouvelle Congrégation.

En effet, le 30 avril 1839, Mlle Eugénie Milleret commençait l'œuvre à Paris, avec le concours de quelques demoiselles de divers pays, devenues les pénitentes de l'abbé Combalot. Elles étaient de l'âge de la Fondatrice qui n'avait pas encore 22 ans.

L'une d'elles, irlandaise de famille royale, est restée, pendant plus de 40 ans, maîtresse des novices de la Congrégation. Elle a formé plus de 600 jeunes filles à la vie religieuse.

La Fondatrice est restée à la tête de son Institut pendant près de 60 ans. Elle est morte l'année dernière le 10 mars 1898. Environ 250 de ses filles l'avaient précédée au ciel. Elle en a laissé sur la terre plus de 800, qui sont réparties en diverses maisons de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie, d'Amérique, etc., où elles dirigent des écoles normales de filles, de grands pensionnats et des externats.

Pleines de vénération pour leur sainte Fondatrice, voulant conserver le souvenir de ses exemples et de ses enseignements, les filles de la mère Marie-Eugénie de Jésus, ont commencé, peu après sa mort, à écrire les *Origines de l'Assomption*. Un premier volume a paru au mois de février, le second en juillet. Ce sont de magnifiques volumes in-8°, de 500 pages, imprimés chez Mame. La lecture en est extrêmement attachante. Écrits avec une grande pureté de style, comme on écrivait au XVIIe siècle, ils empruntent au nôtre la vie et le mouvement. Ils sont pleins de faits racontés avec beaucoup de verve et fort bien présentés.

Mais le charme suprême de ces pages est d'introduire le lecteur dans la vie intime de grandes et belles âmes qui se montrent sans voile comme elles étaient devant Dieu. Quelle douce émotion on éprouve en lisant des notes écrites durant une retraite, ou des lettres de direction échangées entre la pénitente et les prêtres distingués qui lui donnaient leurs

Digitized by Google

conseils ! On surprend ainsi ces secrets spirituels qui révèlent d'une façon saisissante l'action du Saint-Esprit sur ceux qu'il a choisis pour en faire les instruments de ses grandes œuvres (1).

Nous avons été extrêmement frappé par l'actualité de l'œuvre inspirée à la Mère Marie-Eugénie de Jésus. Il s'agit de l'instruction intégrale des jeunes filles qui vient d'occuper longtemps l'opinion et qui l'a passionnée, à la suite de l'entreprise d'une religieuse, approuvée par quelques évêques, critiquée par d'autres et finalement condamnée par le Souverain Pontife. Ce qu'il y avait de bon dans les intentions de cette religieuse, la Mère Marie-Eugénie l'a fait. Il sera intéressant de voir comment Dieu procède quand il veut réaliser un progrès au sein de son Église.

Mais avant d'étudier l'œuvre, il faut en connaître l'auteur. Pour cela, nous publions en partie une lettre que nous avons écrite l'année dernière en réponse à la Supérieure de la Maison-Mère des religieuses de l'Assomption. Nous avons prêché une retraite aux élèves de cette maison, en 1859, il y a 40 ans. Depuis lors nous avions conservé avec la Mère Marie-Eugénie les meilleures relations. Nous devons à sa confiance d'être devenu le confesseur de ses religieuses dans la seconde maison de Paris, à l'externat de la rue de Lubeck.

Il n'est donc pas surprenant qu'après la mort de la Fondatrice on nous ait demandé ce que nous pensions d'elle et de son œuvre. On a fait plus encore : l'anniversaire de cette mort arrivant pendant le Carême, il fut décidé qu'on renverrait après Pâques le service solennel du bout de l'an et on pria Mgr Touchet, évêque d'Orléans de faire l'oraison funèbre de la défunte. Mais il en coûtait aux religieuses d'Auteuil de traverser comme des jours ordinaires ceux qu'elles avaient passés dans le deuil un an auparavant. On nous a donc prié d'aller entretenir ces religieuses de leur chère Fondatrice.

Quoique nous eussions alors des prédications quoti-

(1) Les *Origines de l'Assomption* ne sont pas dans le commerce. C'est l'héritage maternel de la Fondatrice réservé à ses filles. Mais les amis peuvent facilement obtenir ces volumes.

Digitized by Google

diennes, occasionnées par les retraites du Carême, nous ne pouvons rien refuser aux Supérieures de la Congrégation. Nous sommes donc allé à la Maison-Mère parler familièrement de la MèreMarie-Eugénie en nous servant du premier volume publié par une de ses filles. Ce que nous avons dit est le développement des pensées exprimées brièvement dans notre lettre. Nous allons reproduire aussi une partie de cet entretien. Les lecteurs des Études connaîtront alors suffisamment la Fondatrice et comprendront mieux son œuvre que nous étudierons ensuite.

Nous écrivions, à la Mère Madeleine de Jésus, supérieure d'Auteuil, le 2 mai 1898, que leur fondatrice nous était toujours apparue comme une sainte, mais une sainte d'un modèle nouveau.

Dieu fait les saints pour le profit des âmes et varie la forme de leur sainteté selon que varient les besoins des peuples au milieu desquels il les fait vivre. La sainteté de saint Vincent de Paul et de saint François de Sales ne ressemble pas à celle de saint Dominique ni de saint François d'Assise, et la sainteté de ces derniers diffère beaucoup de celle qu'on admire en saint Benoît ou en saint Bruno. Chacun était de son temps et devait remplir une mission spéciale au milieu de ses contemporains.

Or la Mère Marie-Eugénie était une sainte comme il nous en faudrait beaucoup dans le siècle qui finit et dans celui qui s'annonce.

Nous assistons à l'épanouissement et au triomphe des sciences naturelles. Le commandement que Dieu fit à nos premiers parents de soumettre la terre à leur empire est sur le point d'être accompli. Grâce à des inventions incessantes, l'homme voit sa puissance s'accroître tous les jours dans l'ordre matériel. Il en profite pour faire la conquête du monde. Ni les vastes océans, ni les montagnes inaccessibles, ni les glaces du Nord, ni les chaleurs torrides des régions équatoriales, rien ne l'arrête dans sa marche triomphante. Par la rapidité de communications que lui procurent la vapeur et le télégraphe, il prend conscience de sa supériorité et son orgueil s'exalte au point de se croire Dieu.

Voilà certes pour l'humilité de la foi chrétienne un ef-

Digitized by Google

froyable danger ; et ce danger menace tout le monde à mesure que la science vulgarise ses inventions, en offre les avantages aux plus petits et fait pénétrer dans les masses, par le journalisme, la théorie et le goût d'une complète indépendance de l'esprit humain.

Où est le remède de ce mal inconnu des âges qui nous ont précédés ?...

Il est dans une formation spéciale du cœur de la femme. Car Dieu a créé la femme pour aider l'homme, ce qu'elle fait avec un merveilleux succès quand elle sait aimer.

Savoir aimer, n'est-ce pas avoir l'intelligence des besoins de ceux qui souffrent, découvrir ce qui peut les satisfaire et le faire accepter ? Mais puisque les maux de nos contemporains viennent d'une science qui s'éloigne de la foi, pour guérir ces maux ne faut-il pas entrer dans le domaine de la science et montrer par l'exemple qu'on peut rester croyant en devenant savant ?

La Mère Marie-Eugénie a pensé qu'il fallait ouvrir cette carrière au dévouement de la femme. Fondatrice d'une Congrégation enseignante, elle a donc résolu de donner à la formation intellectuelle des jeunes filles tous les développements que demandent aujourd'hui les progrès de la science. Cette entreprise hardie ne l'a pas effrayée, parce qu'elle l'a faite avec toutes les conditions de la prudence chrétienne.

Quand, à l'origine du paupérisme moderne, Vincent de Paul envoya des religieuses à la recherche des pauvres à travers les rues de Paris, on lui demanda comment il les préserverait des dangers que ferait courir à leur vertu le contact immédiat et perpétuel avec la corruption du monde. Il répondit qu'il mettrait leur chasteté sous la protection de leur charité et qu'elle serait bien gardée.

La Mère Marie-Eugénie aurait pu répondre, qu'en jetant les religieuses et leurs jeunes élèves au milieu des périls de la science, elle sauverait leur humilité en la mettant à l'abri de leur piété.

En effet, elle a fait tomber les murs et les grilles dont la protection avait été jusque-là reconnue indispensable pour la femme. Elle a introduit les professeurs les plus savants dans ses pensionnats pour y faire des cours ou des confé-

Digitized by Google

rences aux jeunes filles, assistées des religieuses qui complètent ensuite les enseignements du maître. Elle a appris à ses filles et à leurs élèves que les vertus chrétiennes n'exigent pas absolument de la femme qu'elle tienne toujours les yeux baissés. Il lui est permis de regarder simplement les hommes et les choses avec cette intention droite et pure qui cherche sans cesse à faire le bien d'une manière plus parfaite.

S'il y a de l'audace dans ces innovations, elle est tempérée par les soins qu'a pris la Fondatrice de développer dans ses filles la vie intérieure par l'exercice constant de la prière. Quoique les obligations multiples qu'entraîne l'éducation des jeunes filles parussent incompatibles avec les grandes observances monastiques, la Mère Marie-Eugénie n'a voulu à aucun prix sacrifier ces observances. Quand le cœur de la femme a reçu une formation spirituelle fortifiée par l'habitude de l'oraison et de la mortification, la science ne lui offre plus aucun danger. Au contraire, saint Paul a dit : « *Omnia munda mundis*, tout est pur pour ceux qui sont purs. » (Tit., I, 15). La charité des cœurs purifiés par l'habitude de la prière peut donc se montrer audacieuse. Elle trouve un accroissement de vie, là où d'autres trouveraient la mort. Mariez, par exemple, une des bonnes élèves de l'Assomption à un savant libre-penseur, elle ne se laissera pas gagner par son orgueil. Loin de là, elle l'aimera si bien qu'elle finira par soumettre son esprit à Dieu et elle le ramènera dans le chemin de la foi et des pratiques religieuses, vérifiant la parole de saint Paul : *Sanctificatus est vir infidelis per mulierem fidelem*. (I Cor., VII, 14).

Telle est la portée de l'œuvre entreprise par la sainte Fondatrice. Ce qui caractérise cette œuvre, c'est une marche en avant tranquille et courageuse, qui ne repousse aucun travail ni aucun progrès.

Certes, la Mère Marie-Eugénie attendait le progrès de Dieu. Une prière continuelle la tenait constamment unie à Notre-Seigneur, sous la direction du Saint-Esprit, et remplissait son âme d'une paix profonde. Mais elle savait que tout ce qu'il y a de bon dans les créatures vient du Créateur et doit servir à sa gloire. Elle avait donc l'esprit et le cœur

Digitized by Google

ouverts du côté de la terre, cherchant partout ce qui pouvait donner un aliment à son zèle et à sa piété. Elle accueillait avec bonne grâce les laïques et les prêtres, les savants, les littérateurs et les artistes. Elle attirait volontiers dans ses maisons les religieux de tous les Ordres. L'attention qu'elle prêtait à leurs paroles révélait une âme avide de lumière et de vertu. On aurait dit une abeille, se posant sur toutes les fleurs, en retirant le meilleur de leur suc, et rentrant dans sa ruche pour la remplir de miel. Pratiquement, c'était la nature mise au service de la grâce, et les ascensions dans la science facilitant l'*Assomption* des âmes vers le ciel.

Si on pouvait douter que Dieu eût inspiré cette Fondatrice, il n'y aurait qu'à jeter les yeux sur les ravages que commencent à faire les lycées de filles et ce qu'on appelle aujourd'hui le *Féminisme*. Que de victimes entraînées par l'amour de la science dans ce courant d'orgueil qui fait bouillonner les passions de la femme et menace de les transformer en torrents dévastateurs ! Ah ! si l'esprit de la Mère Marie-Eugénie avait pénétré dans toutes les maisons d'éducation, les jeunes filles tourmentées par l'amour de la science et du progrès auraient trouvé partout dans l'enseignement chrétien une satisfaction légitime à leurs désirs et nous n'aurions pas vu naître le *Féminisme*.

Prévoir les maux de la société et en préparer le remède, n'est-ce pas l'œuvre de Dieu qui seul connaît les secrets de l'avenir ? Il est donc manifeste que cette Mère a reçu une mission providentielle. Avec quelle fidélité elle l'a remplie, nous en avons la preuve dans le succès de son œuvre. Il faudrait compléter cette preuve par l'exposé de ses vertus. Nous allons en donner une idée succincte.

Mais d'abord essayons de justifier l'appellation de Sainte qui s'est placée tout de suite sous notre plume. C'est par là que nous avons commencé notre entretien familier.

En l'appelant Sainte, nous n'exprimons évidemment qu'une idée personnelle qui est sans autorité. Néanmoins nous comparons volontiers la Mère Marie-Eugénie aux

Digitized by Google

saintes que l'Église met sur ses autels et nous espérons qu'au jour et à l'heure qui seront le plus propices à la gloire de Dieu, elle sera canonisée.

On dira peut-être : mais, elle a donc fait des miracles !.. Nous répondons : Il n'est pas nécessaire pour la canonisation que les saints aient fait des miracles de leur vivant. Le don des miracles, que Dieu accorde comme il lui plaît, n'est nullement une preuve de la sainteté. Judas en a fait et il s'est perdu. Les miracles sont un don gratuit, *gratia gratis data*, accordé pour les autres, et non pour soi. Ils ne sanctifient pas ceux qui les font ; c'est si vrai que, pour la canonisation, l'Église n'examine que les vertus des saints, et elle n'exige d'eux que des miracles posthumes.

De plus, Dieu accorde ce don selon les besoins des temps, des sociétés, et selon le rôle qu'il prédestine aux saints. Nous voyons que les uns en ont fait beaucoup, d'autres peu et quelques-uns pas du tout. Pour saint Vincent de Paul, il n'est nulle part question de ses miracles, et pourtant quel saint ! et quelles œuvres admirables il a fondées !... La Mère Marie-Eugénie savait cela. Elle écrivait au P. Lacordaire : « D'âge en âge, le type des saints a changé ; il changera encore, et c'est la cause pour laquelle il faut toujours à l'Église de nouveaux Ordres religieux (1). »

Bien plus, si la vénérable Mère avait fait des miracles, nous croyons qu'ils auraient détruit, dénaturé son œuvre. Née dans un temps de doute, de naturalisme, elle voulait attirer ceux qu'effraye le surnaturel, ceux qui ont peur des grilles, des austérités. Le miracle aurait épouvanté ce monde-là. Si on avait raconté que la Fondatrice de l'Assomption avait des extases, faisait des prodiges, etc., ces gens-là auraient dit : « Mais on exalte nos enfants, on va leur faire perdre la tête ! » ils seraient bien vite venus chercher leurs filles ; et à leur place, on aurait vu accourir une affluence de dévots et de dévotes, toujours à l'affût du merveilleux. Ceux-là peuvent aller ailleurs. Voilà pourquoi il est très heureux que la Mère Marie-Eugénie n'ait point fait de miracles. Que si, un jour, il est utile à la gloire de Dieu, à la société et à sa Congrégation

(1) *Origines de l'Assomption*, t. I, p. 497.

Digitized by Google

qu'elle soit canonisée, elle en fera. Dieu inspirera de les lui demander à de bonnes âmes qui les obtiendront facilement.

Au reste, est-il certain que la Mère Marie-Eugénie n'ait point fait de miracle ? La Congrégation qu'elle a fondée en est un. L'idée seule est quelque chose de merveilleux. Quelle est cette idée ? C'est de faire servir à la gloire de Dieu tous les progrès qui se font dans l'ordre de la nature. Ce n'était pas une œuvre facile, et cela exigeait autant de respect pour ce qu'il y avait de bon dans l'ordre naturel que de travail habile et courageux pour pénétrer ces biens de l'esprit surnaturel.

Lorsque les hommes et même leurs chefs étaient encore barbares, il fallait imposer de force le surnaturel par des miracles fréquents, des austérités prodigieuses. Quant saint Léon Ier marcha au-devant d'Attila et de ses hordes et que le chef des Huns vit, au-dessus du Pape, saint Pierre brandissant un glaive, il s'en retourna convaincu. Cet argument était en effet de ceux que comprenait Attila. De même, devant le monde païen, le surnaturel ne s'imposa longtemps que par la force du miracle, les pénitences effrayantes des solitaires, leur vie inexplicable au sens humain.

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Tout le monde est instruit, tout le monde lit ; chaque jour est marqué par un nouveau progrès et par de nouvelles inventions dans l'ordre naturel et scientifique ; on a un idéal élevé de l'ordre social établi sur les bases de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Idéal très beau en effet, si on le réalisait dans le sens chrétien : liberté de faire le bien, fraternité des hommes s'aidant entre eux, se soutenant pour l'œuvre commune, le salut des âmes. Mais on s'égare dans la voie d'orgueil, et, au lieu de faire servir tous ces progrès à la gloire de Dieu, à l'extension de son règne, on se révolte contre lui, et on méprise sa loi

Quoi qu'il en soit, si nous voulons que le règne de Dieu s'établisse sur la terre, telle qu'elle est actuellement, ce ne sera pas en détruisant le progrès que nous atteindrons ce but. Il faudra s'en emparer pour le baptiser, puisqu'il est païen. Nous devrons le surnaturaliser, en le jetant aux pieds

Digitized by Google

de Dieu et en le faisant servir au règne de Jésus-Christ. Or ce règne arrivera, c'est certain ; la Mère Marie-Eugénie le croyait fermement. Nous le croyons aussi. Nous ne sommes pas de ceux qui disent que la fin du monde est proche ; nous croyons au contraire qu'il arrivera un temps où Jésus Christ régnera, où l'Évangile ayant été prêché partout, on verra se réaliser la parole du Fils de Dieu : *Il n'y aura plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur*. Un seul troupeau, parce que les troupeaux particuliers que forment les infidèles, les Boudhistes, les Musulmans, etc. auront disparu : Un seul pasteur, parce que l'impératrice des Indes, l'empereur d'Allemagne, le czar de Russie, tous les pasteurs illégitimes disparaîtront aussi, et il n'y aura plus qu'un seul pasteur, le Pape représentant de Jésus-Christ.

Pour en revenir à notre sujet, les temps ayant changé, tout étant au progrès, à la science, aux études, au développement intellectuel, il était nécessaire pour le succès de l'œuvre projetée par la Mère Marie-Eugénie de renoncer à ce qui pouvait effrayer les hommes de progrès, aux grilles, aux austérités trop effrayantes, aux manières trop peu naturelles, au défaut d'instruction, aux coteries politiques. La grande chose, était de gagner à Dieu ces conquérants du monde moderne, et cela fait, ils se chargeraient, à leur tour, de gagner le monde entier.

C'est pourquoi la Mère Marie-Eugénie a voulu faire de ses filles d'aimables apôtres qui, selon le mot de saint Paul, sachent *se faire tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ*. Ce projet était à lui seul un vrai miracle, aussi audacieux que celui de ressusciter un mort, parce qu'il équivaut à ramener l'humanité au Paradis terrestre, en lui faisant user de tous les biens de la terre, en vue de ceux de l'éternité. Que l'on imagine ce qu'un tel plan supposait de discernement, de sagesse, de mesure et de foi pour combiner et réaliser cette alliance du naturel et du surnaturel, de l'humain et du divin, en faisant toujours prévaloir le surnaturel sur le naturel, le divin sur l'humain. Certes, l'œuvre était difficile et délicate entre toutes, car il est plus facile de tout sacrifier que d'user de tout avec modération et en esprit de foi.

Que ce projet vienne de Dieu, la manière dont il a été

Digitized by Google

accompli ne permet pas d'en douter. Sa réalisation a tous les caractères du miracle.

Premièrement, il y a du miracle dans le choix de l'homme qui servira d'instrument à la Providence et dont les défauts même avanceront l'œuvre divine. Pour lancer une idée aussi nouvelle, pour la faire accepter du public, entrer dans le cœur et l'esprit des personnes capables de la réaliser, il fallait un caractère ardent, audacieux, ne doutant de rien et ne ménageant rien, pas même les évêques. Tel est l'abbé Combalot ; c'est un de ces fous sublimes que Dieu dirige et conduit. Il est incontestable que son idée lui a été inspirée par Dieu.

Lorsque la Mère parlait des origines de sa Congrégation, elle racontait timidement, avec son humilité ordinaire, comment M. Combalot fut inspiré à Sainte-Anne d'Auray de fonder un Ordre de religieuses, en l'honneur de l'Assomption. Nous en avons parlé plus haut. Elle semblait craindre d'affirmer sa croyance à une véritable révélation. Cependant l'ardent missionnaire ne s'est pas trompé. Le succès de l'œuvre entreprise en est la preuve. Si la Mère de Dieu n'avait pas tout conduit, l'Assomption ne serait pas à cette heure dans un tel état de prospérité.

Cette inspiration divine se retrouve dans la façon plus qu'étrange dont M. Combalot a choisi celles qui devaient être les piliers de l'œuvre : la Supérieure, la future Maîtresse des novices, la première Maîtresse générale du pensionnat. Quand on lit ce récit dans les *Origines*, on a véritablement envie de rire ! Ainsi, lorsqu'il voit pour la première fois celle qui devait être sœur Thérèse-Emmanuel ; avant de la connaître, sans l'avoir entendue, il lui dit : « Dieu le veut, Dieu le veut », et lui affirme avec autorité qu'elle est pour une Congrégation qui n'existe pas. La jeune fille est renversée, elle croit avoir affaire à un homme sans raison, et cependant elle est dominée par une force divine qu'elle ne s'explique pas. M. Combalot disait vrai, Dieu la voulait, comme il voulait l'œuvre ; il l'avait choisie comme la Mère Marie-Eugénie, comme sœur Marie-Augustine et toutes celles qui les ont suivies.

Le second caractère miraculeux de l'œuvre est dans le

Digitized by Google

contraste que Dieu établit entre le directeur qui en a l'idée et la jeune pénitente qui doit la fonder. D'un côté, et c'est celui du directeur, l'imprudence même, l'inspiration du moment sans aucun esprit de suite ; de l'autre, et c'est celui de la Mère, la sagesse, la prudence, le calme, la modération, la maturité unie à la jeunesse. C'est une situation unique dans l'histoire de l'Église, qui ne s'est jamais rencontrée à un pareil degré !

Le troisième caractère absolument miraculeux, c'est la manière dont le Fondateur se retire quand il a réuni les premiers éléments de la fondation. Dieu l'avait appelé pour lancer l'œuvre, ses défauts mêmes pouvaient aider à cela ; mais une fois les premières Sœurs réunies, lorsqu'il s'agit d'organiser, M. Combalot n'est plus bon qu'à tout gâter. Pour poser des fondements solides, il fallait alors des trésors de sagesse et de prudence. Or, la prudence et la témérité ne peuvent se trouver ensemble, et un même homme ne peut être à la fois un audacieux et un sage.

Comment se fait ce départ ? Aucune faute de la part des Mères. Qu'est-il donc arrivé ? Un changement dans l'esprit de M. Combalot, comme il s'en faisait sans cesse. A propos d'une chose de peu d'importance, il se fâche, déclare qu'on ne le reverra plus, prend son chapeau et s'en va. Le lendemain, il refuse de voir les Mères venues humblement lui demander de rester auprès d'elles ; puis, après avoir demandé ses livres et déclaré qu'il ne remettra plus les pieds à l'Assomption, il se calme tout-à-coup et écrit à l'archevêque de Paris une lettre délicieuse. Il lui recommande ces jeunes filles pleines de piété et de bons désirs, qui ont besoin d'un appui et d'un guide, et remet ainsi entre les mains de l'autorité ecclésiastique tous les éléments de son œuvre. N'est-ce pas un de ces coups comme Dieu seul sait les faire ? Et voilà l'abbé Combalot remplacé juste à point par cette jeune fille à qui il a communiqué son idée et qui possède toutes les qualités pour l'exécuter.

Mais, nous l'avons dit, le miracle ne constitue pas la sainteté. Elle est d'abord dans l'exemption du péché, puis dans la pratique des vertus poussée jusqu'à un degré héroïque, et enfin dans l'union intime avec Dieu, pour devenir son

Digitized by Google

instrument. Nous trouvons tout cela dans la Mère Marie-Eugénie de Jésus. Ce que nous voyons dans sa vie, c'est ce que nous lisons dans la vie des saints canonisés par l'Église. *Dans notre œuvre*, a-t-elle dit, *tout est de Jésus-Christ; tout est à Jésus-Christ; tout doit être pour Jésus-Christ.* — Ce mot, très vrai pour son œuvre, peut lui être appliqué personnellement, et on peut dire avec vérité : dans la Mère Eugénie, tout est de Jésus-Christ, à Jésus-Christ, pour Jésus-Christ. En elle la grâce et la nature s'harmonisaient dans une merveilleuse richesse ; tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher en ont été frappés. « Lorsque Dieu veut créer une Fondatrice, disait Mère Thérèse-Emmanuel, il la fait tout d'une pièce avec des dons exceptionnels, dont il faut le bénir en les admirant. »

En Mère Marie-Eugénie, ces dons exceptionnels sont d'abord tous les dons de la nature. Ces dons ne constituent pas la sainteté, mais ils sont les instruments dont elle se sert. La Fondatrice de l'Assomption en fut comblée. Les qualités d'esprit, de cœur, d'imagination, de raison, d'exquise délicatesse, d'élévation de sentiments, ont été développées en elle au point d'en faire une femme absolument supérieure. Ne sont-ce pas des qualités intellectuelles hors ligne que les siennes ? A dix-huit ans, elle sait Schiller par cœur, et sa mémoire est si sûre, que plus tard, préidant les examens, quand une élève en récitera quelques fragments, si la petite hésite et se trompe, c'est la Mère qui la remettra dans le bon chemin. M. Combalot veut qu'elle étudie le latin, elle l'apprend en trois mois. N'est-elle pas merveilleusement intelligente cette jeune fille qui saisit et développe avec une clarté éblouissante les questions les plus ardues de la théologie ? qui passe des heures sur saint Thomas, qui commente saint Liguori, et n'est pas au-dessous de questions sur lesquelles ont pâli les plus grands docteurs ?

Quant aux qualités de son cœur, elles sont exquises, la bonté, la délicatesse, le dévouement, nous n'en parlerons pas, il y aurait trop à dire.

A ses qualités naturelles, Dieu a joint ce que j'appellerai une préparation providentielle. Il la fait naître dans un milieu où elle expérimente les besoins auxquels plus tard elle

Digitized by Google

devra donner satisfaction. Elle ressent douloureusement les plaies de cette société dont elle fait partie ; son âme délicate et noble souffre de voir l'abîme dans lequel s'engouffrent les classes dites dirigeantes, elle voudrait les sauver à tout prix. Cette pensée est admirablement exprimée dans sa lettre à Mgr Gros, qui est un véritable monument et qui révèle la raison d'être de l'Assomption : « Fille d'une famille malheureusement peu chrétienne, élevée au milieu d'une société qui l'était moins encore, restée à quinze ans sans ma mère, et ayant eu par le hasard des choses et l'effet de ma position beaucoup plus de relations et de connaissance du monde qu'on n'en a ordinairement à mon âge, j'avais pu comprendre le malheur de la classe de la société à laquelle j'appartenais, et je vous avouerai qu'aujourd'hui encore, je ne connais pas de pensée plus triste que ce souvenir. Il me semble que toute âme qui aime un peu l'Église et qui connaît l'irréligion profonde des trois quarts des familles riches et influentes de Paris doit se sentir pressée de tout essayer pour tâcher de faire pénétrer Jésus-Christ parmi elles (1). »

Devant ces pages écrites avec tant de sagesse et de clarté et qui résument si bien le plan de la Fondatrice, toutes les objections de Mgr Gros tombent, ses opinions changent immédiatement, il écrit à la Mère pour lui dire qu'elle est véritablement appelée à fonder l'Assomption et l'assurer de la paternelle affection de l'Archevêque.

La préparation naturelle achevée, Dieu va jeter dans cette âme tous les dons surnaturels, et avec quelle abondance ! Il la comble sans mesure comme il le fait pour ses saints. Une générosité sans réserve va répondre aux dons divins. Dès le premier jour où Dieu parle à son âme, la correspondance de la jeune fille est parfaite. C'est avec une entière plénitude qu'elle fait à Dieu le sacrifice de sa volonté, qu'elle entre pour n'en plus sortir dans cette voie des saints, constituée, comme nous le disions tout à l'heure, par l'exemption du péché et la pratique des vertus héroïques.

Que la Mère Marie-Eugénie soit une sainte, les preuves en abondent dans le premier volume des *Origines*. Dès qu'elle

(1) *Origines de l'Assomption*, t. I, p. 485

Digitized by Google

a mis la main à l'œuvre, il n'y a plus en elle de péchés proprement dits. Si elle connaît encore ces défaillances inévitables à la faiblesse et à la fragilité de notre nature, cependant sa volonté s'en retire avec force et elle demande instamment qu'on l'avertisse, qu'on la corrige, qu'on la punisse même. C'est le témoignage que lui rend son directeur : « Vous êtes la première à vous apercevoir de vos torts, lui écrit-il, à en convenir, à en chercher le remède, et au fond vous êtes la plus disposée à vous corriger, à vous reprendre, à vous punir vous-même. » — Elle est même obligée d'avouer qu'elle exagère ses fautes. « Vous savez bien, écrit-elle à l'abbé Combalot, que je suis trop imparfaite pour ne pas retomber chaque jour dans une foule de petits manquements, et que j'ai le défaut de les exagérer quelquefois en en parlant. » Et cependant tous ceux qui l'ont vue à cette époque, ont rendu ce témoignage qu'elle était sainte et très sainte. Il y a par exemple, l'éloge qu'en font les religieuses de la Visitation de la Côte Saint-André, bien des années après le noviciat qu'elle fit dans ce couvent ; le souvenir qui en est resté est celui d'une novice exemplaire. C'est encore la même impression qu'elle produisit sur l'abbé d'Alzon, la première fois qu'il la vit à Châtenay. « Chacune des paroles de cette jeune fille, dit-il, portait l'empreinte d'un jugement solide et d'une âme non seulement élevée, mais habituée à converser avec Dieu. »

Arrivons au dernier caractère de la sainteté : les vertus. Il serait beaucoup trop long de les examiner chacune en particulier ; disons seulement quelques mots sur celles qu'on pourrait appeler ses vertus dominantes, l'humilité et la prudence :

Cette humilité ressort de tous ses actes, de toutes ses paroles, on la sent vraie, parce qu'elle vient du cœur. Sa première lettre à sa première Sœur, Mlle de Commarque, n'est qu'un acte d'humilité d'un bout à l'autre, elle ne parle que de ses défauts, il semble que Dieu lui cache les dons admirables qui frappent tous ceux qui l'approchent, pour ne lui laisser voir que ses imperfections. « Laissez-moi vous dire, lui écrit-elle, de ne pas trop compter sur une pauvre fille qui n'est encore qu'une enfant et qui ne peut offrir à Dieu et

Digitized by Google

à vous que sa bonne volonté, son courage quelquefois bien faible en action et puis mille et mille misères (1). » Ailleurs elle dit : « Je suis la reine des misérables. » Voilà l'opinion qu'elle a d'elle-même.

Il faut encore voir sa joie quand M. Combalot lui parle de sa rencontre avec Mme Albert de la Ferronnays et de l'espoir qu'il a conçu de voir la jeune veuve faire un jour partie de l'œuvre. Aussitôt la Mère Marie-Eugénie tressaille de joie à la pensée que voilà une Supérieure toute trouvée, et multiplie ses instances auprès de son directeur pour qu'il fasse, de Mme de la Ferronnays, la fondatrice.

L'humilité personnelle est plus facile que l'humilité pour l'œuvre à laquelle on appartient. Que de religieux ont de l'orgueil pour leur Congrégation et ne se gênent pas pour le montrer ! « Notre Ordre est bien supérieur aux autres, dit-on ; combien il a plus d'esprit religieux, plus de mortification, etc. » On sent que dans leur pensée rien ne vaut leur ordre dans l'Église de Dieu et que tout ce qui n'est pas eux est au deuxième ou au troisième plan. Voilà un travers dans lequel ne tomba jamais la Mère Marie-Eugénie. Sans doute, elle donnait dans son cœur la première place à l'œuvre que Dieu lui avait confiée, c'était juste ; mais, dernière venue dans l'Église, comme elle était humble en parlant de sa Congrégation naissante, respectueuse des autres, et à ce sujet, quelle délicieuse leçon elle donne à son Père spirituel dans la lettre suivante :

« Il m'est venu aujourd'hui la pensée, en méditant le mystère de l'Assomption, qu'il ne nous conviendrait jamais de prendre pour devise : *La femme a été élevée*, ni de croire être appelées à faire une révolution dans l'éducation et les Ordres religieux. Pour entrer dans l'esprit de saint François de Sales, il nous conviendrait bien mieux de dire et de penser que, trop peu courageuses pour embrasser les austérités des contemplatives, la clôture et la sévérité des Ordres établis, il nous a semblé qu'on pouvait encore après eux glaner dans le champ de l'Église ; qu'une famille tendrement unie, où la vie fût fervente et sincèrement religieuse, pourrait

(1) *Origines*, p. 183.

Digitized by Google

encore être utile à des âmes de notre trempe, qui y serviraient Dieu d'une manière conforme à leur faiblesse ; que l'éducation religieuse étant un besoin du temps actuel, il nous a semblé que cette nouvelle famille devait s'y consacrer et tâcher d'y faire entrer toutes les méthodes intelligentes nouvelles, tous les germes catholiques, tout le mouvement effectué dans ce sens ; enfin que nous mettant sous la protection de la sainte Vierge, nous prenons le patronage de son Assomption, mystère de gloire qui nous remplit de joie et sert de soutien à notre faiblesse.

« Je craindrais qu'il n'y eût point assez de charité, de respect pour les Ordres établis, ni de sentiment de notre propre incapacité et misère dans d'autres raisons. N'est-il pas vrai ensuite qu'heureux du bien que font ces Ordres, nous y applaudirons toujours, et nous désirerons seulement l'étendre aux classes que des préjugés plus ou moins fondés empêchent d'y participer ? Jésus-Christ, Marie, l'Église, voilà notre devise. Pourquoi en chercher une autre ? (1) »

Comme c'est sage, et comme c'est humble ! Et cette devise « la femme a été élevée », qui la lui avait donnée ? Evidemment, c'était M. Combalot ; mais sa lettre répond à tout. Il y a toutes les vertus dans cette lettre : le respect, l'humilité, la charité, le bon sens le plus exquis ; mais surtout une prudence consommée qui laisse sans voix quand on pense que la jeune fille qui l'écrivait n'avait pas vingt et un ans.

L'Écriture dit avec une profonde vérité que la prudence est la science des saints : *Scientia sanctorum prudentia ;* si quelqu'un a été instruit dans cette science, c'est bien la Mère Marie-Eugénie. Qu'est-ce qui en effet lui faisait éviter les fautes, sinon cette science qui se défie de ses propres lumières, ne s'appuie jamais sur soi, mais va chercher en Dieu la force qui lui manque et la sollicite par la prière ? Cette vertu, fruit de l'humilité et de la confiance, elle l'a possédée dans un degré éminent. Il n'y a pas de saint dans l'Église placé dans une situation plus propre à faire ressortir cette vertu de prudence. La voilà, jeune fille de dix-neuf ans, confiée à un prêtre vénérable par son âge, sa science, son zèle,

(1) *Origines*, p. 116-117.

Digitized by Google

la réputation dont il jouit dans toute la France, mais absolument dépourvu de prudence; si bien que sa pénitente est obligée d'en avoir pour deux, pour elle et pour lui, et que forcément les rôles se trouvent intervertis. C'est elle qui devient la directrice de son directeur! et pour tout : pour sa santé, ses travaux, ses rapports avec les évêques, vis-à-vis desquels elle lui prêche sans cesse la modération; pour ses écrits, qu'elle corrige avec un tact et un bon sens exquis; pour la fondation de leur œuvre commune. Enfin, ce qui est plus fort, elle le dirige même pour sa propre direction où il passe toujours d'un extrême à l'autre. Écoutons les lignes suivantes : « Je trouvais cet été que vous me jugiez trop sévèrement. Permettez-moi, de réclamer aujourd'hui de vous, de ne pas me canoniser trop vite, afin que vous n'ayez pas à tomber des nues en me retrouvant. »

Devant cette sagesse persévérante, si mûre, si calme, M. Combalot reste ébloui, et à son tour il écrit avec une humilité fort touchante (7 février 1839) : « Pourquoi faut-il, mon enfant, que je vous mette dans le cas de me reprocher avec trop de justice ces contrastes si fréquents dans ma manière d'envisager les choses et ces mutations qui devaient être arrêtées dans mon âme? Il est un point cependant où il me semble que rien ne sera capable d'imprimer à mon cœur paternel ces tristes vicissitudes; c'est celui de mon inaltérable dévouement. » Là encore il se trompait. « Votre sainte et filiale affection, continue-t-il, a sur moi un empire dont le fruit est un désir toujours plus vrai de ma perfection et un dépouillement plus complet de mes faiblesses. Je crois aussi que ma mission sur vous, malgré les peines que je vous ai causées, a pour résultat de vous voir de plus en plus à Jésus-Christ et à sa divine Mère, centre éternel de l'amour de nos âmes et de nos deux vies (1). » Cette lettre est très belle et fait honneur au P. Combalot autant qu'à la Mère Marie-Eugénie.

Grande prudence encore pour ce qui touche à la fondation projetée. Elle engage M. Combalot à étudier les règles, les usages des vieux Ordres, à ne rien laisser perdre de ce qui pourra plus tard être utile à l'œuvre; elle-même fait cette

(1) *Origines*, p. 221.

Digitized by Google

étude à la Visitation. Du reste ce noviciat à la Côte Saint-André est encore un effet de sa prudence. C'est elle qui l'a demandé. Son directeur l'avait placée chez les Bénédictines où elle vivait entièrement séparée des religieuses, aussi lui écrit-elle : « J'apprends ici l'anglais et le latin, mais rien de la vie religieuse. » Grande admiratrice de saint François de Sales, dont elle aimait la douceur et le ferme bon sens, elle estimait la Visitation et désirait garder beaucoup de l'esprit de cet Ordre, comme en témoigne une de ses lettres. « Je crois, écrit-elle, que nous ferons bien d'emprunter à la Visitation tout ce qu'il nous sera possible. Je profite de ces derniers jours pour prendre des notes sur les choses dont nous pourrons avoir besoin pour nous-mêmes... je tâche de faire provision pour nos Sœurs à venir. »

Il faudrait aussi parler de la foi puissante de la Mère Marie-Eugénie, de son esprit d'oraison, de son amour de Dieu et du prochain, de sa mortification, mais ce serait interminable. Un mot seulement de son esprit d'oraison. Il y a des pages écrites de la Côte qui rappellent la doctrine de saint Jean de la Croix, et pourtant elle n'avait pas lu alors saint Jean de la Croix ; mais sa méthode d'oraison était déjà celle des saints et son mysticisme des plus sûrs.

Cet esprit de prière qu'elle a cultivé toute sa vie, semble cependant avoir été plus particulièrement le don de ses dernières années, lorsque, enveloppée dans ce grand silence de toutes les choses créées, elle ne pouvait plus parler qu'à Dieu. Quels exemples d'humilité et d'oraison, elle a donnés alors à ses filles ! C'est en ces derniers temps de sa vie que Dieu a achevé sa vertu dans des colloques ineffables qu'elle écoutait en elle-même. La Mère Marie-Eugénie sut toujours écouter, c'est un grand talent; en toute parole, elle savait prendre ce qu'il y avait de bon. Lorsque ses facultés eurent diminué avec l'âge et l'accablement de près de soixante années de gouvernement, alors elle se tut et écouta, n'entendant plus que la parole divine dans les profondeurs de son âme.

Il semblait qu'elle était morte à tout, excepté à Dieu. Tant qu'elle put marcher, on la vit, soutenue par les bras d'une novice, faire chaque jour son chemin de la Croix. Dans

Digitized by Google

les dernières semaines, elle le faisait sur son lit, avec son crucifix. Durant la retraite qu'elle fit en 1844 pour se préparer à ses vœux perpétuels, elle avait écrit qu'à la 14e station du chemin de la Croix elle s'était sentie pressée de demander à Dieu : « *l'ensevelissement le plus absolu pour ne voir, ni savoir, ni causer, ni me laisser connaître ou aimer.* »

« Cette prière, dit l'auteur des *Origines*, était une prophétie (1). » La Mère Marie-Eugénie a été ensevelie vivante. Mais elle était ensevelie avec Jésus-Christ, *consepulta cum illo* avec celui à qui elle avait si souvent demandé de faire son purgatoire en ce monde. Nul doute qu'elle ne soit sortie de cette tombe avec lui pour jouir de sa résurrection dans le ciel

Fr. LUDOVIC de Besse,
O. M. Cap.

(1) T. II. p. 288.

Digitized by Google

L'ÉVANGILE

ET

LES EMPLOYÉS D'INDUSTRIE

(Suite)

II

La justice consiste, avons-nous dit, à respecter les droits d'autrui, à ne porter préjudice à personne. Elle ne suffit pas. Pour Jésus, ce n'est pas assez qu'on ne fasse aucun mal au prochain. Le divin Maître exige encore qu'on lui fasse du bien, et, ce devoir social, il veut qu'on le remplisse non seulement quand on y trouve son intérêt, mais toujours, partout, même au prix des plus grands sacrifices.

C'est sa loi, son commandement nouveau, et à l'observation de ce précepte est attaché le salut éternel : témoin le riche égoïste de l'Évangile qui fut damné, disent les saints Docteurs, non pour avoir lésé les droits de ses semblables, mais uniquement pour n'avoir pas secouru Lazare dans ses besoins.

Et remarquez-le, la *charité* n'est pas l'aumône ; elle ne consiste pas à jeter en passant une pièce de monnaie dans la main du pauvre, à lui donner un morceau de pain en entrebaillant sa porte. Non, la charité surpasse l'aumône de toute la hauteur qui sépare le ciel de la terre. La charité, c'est la pitié du cœur, c'est le don de soi-même, c'est, suivant la touchante expression du prophète Isaïe, l'effusion d'une âme qui se verse avec sa surabondance dans une âme affamée, afin de combler son indigence et *d'accomplir ainsi toute justice ;* d'où l'on peut conclure avec le cardinal Perraud, « qu'il y a un élément nécessaire de justice dans l'exercice

(1) Voir la livraison de juillet 1899.

Digitized by Google

des devoirs de charité (1), » puisque ces deux vertus, la justice et la charité, sont inséparables, l'une étant la perfection et le couronnement de l'autre ; quant à trouver le point précis et délicat où elles peuvent se rencontrer et s'embrasser comme deux sœurs, la foi seule est capable de résoudre un si ardu problème.

Or, cette charité, cet amour inspiré par la foi, qui presse le chrétien de se dévouer au service de ses semblables, se traduit en trois actes principaux : le premier acte consiste à élever le prochain et à le rendre meilleur, en l'éloignant de ce qui l'abaisse et de ce qui le corrompt : c'est œuvre d'éducation et de moralisation.

Le second acte emploie les ressources et les facultés des uns au développement intellectuel des autres : c'est œuvre d'enseignement.

Enfin, par le troisième acte, l'homme charitable vient en aide à ses frères nécessiteux dans leur travail, dans leurs besoins et dans leurs souffrances : c'est œuvre de *fraternité chrétienne*.

Ce troisième acte est plus spécialement du ressort de cette catégorie d'hommes dont nous étudions ici les devoirs.

Elle est belle en vérité, la mission qui leur est échue.

La théologie catholique nous enseigne que le Verbe éternel a été envoyé comme médiateur entre Dieu et l'homme rebelle, qu'il a renversé la muraille de péché qui les séparait tous deux, et qu'il a tout pacifié dans son sang. — S'il était permis de descendre des hauteurs sublimes de nos saints mystères jusqu'aux plates régions où chemine, dans la prosaïque réalité de son infime condition, l'espèce humaine, et de comparer d'humbles personnages à un Être qui s'élève infiniment au-dessus d'eux, je dirais que les employés, eux aussi, sont des médiateurs et des pacificateurs.

Ils constituent le *lien* économique qui unit les deux facteurs principaux de l'industrie, le *capital* et le *travail*. Ils doivent, par leur médiation pacifique, empêcher les chocs de se reproduire, jeter bas les murailles qui divisent, et rap-

(1) Instruction pastorale sur *La fonction sociale et la mission chrétienne de la richesse*. Carême de 1896.

Digitized by Google

procher, souder, fondre les âmes dans l'harmonie des mêmes sentiments, en vue du bien commun et de l'intérêt général. Voilà leur rôle. — Et, pour atteindre plus efficacement ce résultat, la charité exige qu'ils amènent les patrons à favoriser les ouvriers chrétiens et honnêtes, à leur réserver le travail et les commandes, afin qu'en les protégeant de préférence aux indignes,— qui ne restent jamais sans appui (les frères et amis se soutiennent)—,ils les mettent en état de gagner leur pain, de tenir leurs métiers, de recevoir chez eux des apprentis ou des compagnons laborieux, intelligents et probes et de former ainsi des ateliers qui ne soient point des foyers d'immoralité et de blasphème, des ateliers au sein desquels se puisse continuer sans obstacle l'œuvre d'éducation morale et religieuse commencée avec tant de générosité et tant d'efforts dans nos écoles chrétiennes. On ne le comprend malheureusement pas assez et c'est pourquoi il faut le redire sans lassitude : c'est un devoir grave pour les catholiques de se soutenir entre eux et de ne pas porter leur travail, leur crédit, leur argent chez des ennemis qui s'en servent pour leur faire la guerre, pour détruire leur influence et pour ruiner une à une toutes leurs institutions, au risque de déchaîner sur notre malheureux pays la révolution sociale la plus épouvantable qui se soit encore produite jusqu'à ce jour.

Craignant d'être trop long, nous n'insisterons pas davantage sur les devoirs de charité et de fraternité chrétienne qui incombent aux employés. Qu'il nous suffise de dire en terminant que ces devoirs, ils les rempliront d'une manière certainement plus désintéressée et plus loyale que l'économe de l'Évangile, lequel assurément rendait service aux débiteurs de son maître, mais par des actes frauduleux et condamnables et par pur motif d'intérêt personnel.

III

Le maître, bien que se voyant odieusement trompé, ne put s'empêcher de reconnaître que ce mauvais serviteur, homme très habile, avait agi au mieux de son avantage, en se faisant des amis qui seraient tout disposés, quand une

Digitized by Google

fois il aurait perdu sa place, à le recevoir et à l'héberger dans leurs maisons.

« Se faire des amis en prévision des jours mauvais. » Est-ce sur ce thème réaliste et banal, contre-partie manifeste des considérations précédentes, que le devoir austère va tracer les dernières lignes d'une étude qui s'achève ? Et pourquoi pas ? Les formules, comme les mots, ont deux sens : le sens *réel* et le sens *idéal*. S'arrêter au premier, s'en rendre esclave, c'est le propre des esprits superficiels. Un homme qui a l'esprit philosophique s'en sert, s'y appuie, mais pour s'élancer au-delà. Eh donc ! ne vous laissez point prendre à la *piperie des mots*, brisez le charme, allez droit à l'idée. Dans une formule en apparence vulgaire, vous trouverez parfois un sens très élevé. C'est ainsi que, sous l'enveloppe égoïste de la proposition énoncée tout à l'heure, se cache un principe essentiellement humanitaire, pour employer une expression à la mode, le grand principe de la *solidarité chrétienne*.

La solidarité, qu'est-ce que c'est ? On pourrait la définir, ce me semble : le lien moral qui unit tous les membres d'un même corps, qui les rend dépendants les uns des autres, et qui en fait un seul être lié par toutes les jointures, compact (1), *solide* et fort, capable de résister aux forces ennemies qui voudraient le disloquer ou l'abattre. Ce n'est pas, en définitive, autre chose que la charité, considérée sous l'aspect de la *cohésion* étroite et de la *responsabilité mutuelle* qu'elle établit entre les individus d'une même espèce, d'une même race, d'une même famille, d'une même profession.

Et quels sont ses effets ? — Vous connaissez cette loi physique de la *conservation de l'énergie*, en vertu de laquelle la somme des énergies dépensées pour un effort, loin de décroître, se transmet intégralement et se continue dans l'effet produit. Eh ! bien, par une mystérieuse puissance, non-seulement la solidarité conserve, mais elle multiplie, elle développe les forces et les énergies qu'elle a su comme amasser et grouper ensemble, pour leur faire produire des résultats inattendus. A la façon des réactifs, elle suscite, elle

(1) Eph., IV, 16.

Digitized by Google

met à jour des activités, des vertus, des initiatives qui, sans elle peut-être, seraient restées à l'état latent. Elle renferme en elle-même des éléments de force et de succès qui n'ont d'égale que la confiance qu'elle inspire. Provocatrice de dévouement, elle stimule et encourage cet échange de *services mutuels* qui, par une circulation continue, relient entre eux les membres de la même société ou de la même corporation. Rappelez-vous l'*alter alterius onera portate* de saint Paul, l'aide réciproque, le support fraternel de la charge d'autrui : voilà la solidarité avec les bienfaits dont elle est la source.

Or, la solidarité a donné l'essor, à notre époque, à une multitude d'institutions ayant pour but de procurer aux classes populaires le crédit, les secours nécessaires en cas de maladie, d'accidents ou de vieillesse, et la sécurité du lendemain. Sous les formes les plus variées, ces institutions ont soulagé bien des misères. Organisées corporativement dans les villes, elles sont appelées à rendre de précieux services à ceux qui sauront les utiliser. C'est donc par le moyen de telles fondations que les employés d'industrie pourraient se *solidariser* entre eux.

A l'exemple des cultivateurs qu'on voit aujourd'hui semant, sur tous les points du territoire, des caisses rurales, germe fécond de relèvement et d'espérance pour l'agriculture, si durement éprouvée à l'heure présente ; pourquoi les employés ne créeraient-ils pas, eux aussi, des *caisses urbaines*, basées sur les mêmes principes :

Solidarité illimitée des associés, engageant tous leurs biens pour garantir les emprunts et les dettes de la société ; — *limitation du crédit* ouvert aux membres de l'institution en vue seulement d'un emploi utile et contrôlé ; — appui d'une *caution* sérieuse, appelée à surveiller la conduite de l'emprunteur ; — *gratuité* des fonctions administratives ; — *indivisibilité du fonds de réserve*, provenant de l'excédent de l'intérêt des sommes prêtées aux sociétaires sur l'intérêt des sommes empruntées, et destiné à former le capital nécessaire à tous les besoins de la caisse, mais ne devant être réparti, en aucun cas, sous forme de dividendes ; — esprit de *désintéressement* et de *dévouement mutuel*, directement opposé à toute idée de lucre et de spéculation ; — et, comme consé-

Digitized by Google

quence, *prudence* extrême dans les affaires et *sécurité absolue* pour les capitaux confiés.

Il ressort clairement d'un tel exposé de principes que cette forme de société en nom collectif (système Raiffeisen) se fonde sans capital ; elle n'exige, au préalable et dans la suite, ni souscription d'actions, ni versement de part sociale. L'argent dont elle a besoin pour consentir des prêts aux sociétaires qui recourent à ses services, elle l'emprunte sous la responsabilité solidaire de ses membres et, moyennant l'appât d'une garantie exceptionnelle, jointe à un intérêt suffisant, elle le trouve toujours sans ombre de difficulté.

Toutefois, la caisse rurale offre une base solide d'opération qu'on ne rencontre pas dans les fondations urbaines : je veux dire la propriété agricole. En outre, si le paysan emprunte, c'est pour faire valoir ses terres, pour accroître sa production. Or, cet accroissement, cette plus-value devient pour la caisse un nouvel élément de crédit, pour les prêteurs un nouveau gage de solvabilité.

En ville, rien de pareil ! Je ne parle pas des petits patrons du commerce ou de l'industrie qui s'adressent à une banque populaire pour faire escompter à meilleur marché leur papier commercial et qui communiquent à cette institution une sécurité en proportion de l'honnêteté dont eux-mêmes ils font preuve dans les affaires. Il s'agit des employés. Ceux-ci ne possèdent ni champs, ni maisons, ni bétail ; ils n'ont le plus souvent à leur actif que le fruit de leur travail et quelques meubles. Au surplus, n'étant pas producteurs, n'étant pas commerçants, ils empruntent uniquement pour la consommation. Et, comme certaines dépenses sont quotidiennes, — il faut chaque jour du pain pour vivre ; — comme aujourd'hui pas mal de gens se servent de l'argent prêté pour se payer du plaisir — et Dieu sait ce que coûte le plaisir ! — Alors qu'arrive-t-il ? Dans la profession que nous avons en vue spécialement, nombre d'individus changent tout bonnement de créanciers : ils mettent la caisse urbaine à la place de leurs fournisseurs et, au lieu d'y amasser une réserve, c'est le vide qu'ils y font. Voilà le danger.

Pour prévenir de pareils désastres, il est tout d'abord indispensable de se montrer extrêmement sévère sur le choix

Digitized by Google

des sujets, de n'admettre que des gens absolument sûrs, — laborieux, sobres et honnêtes, — et de les soumettre tous à une surveillance minutieuse.

Il convient ensuite de ne pas ouvrir le crédit dans des proportions trop larges, en d'autres termes, de limiter strictement les avances faites à la consommation ; car une œuvre basée sur la responsabilité absolue, c'est-à-dire sur la fortune de ses membres, si elle veut empêcher les accrocs, ne doit se permettre que des opérations restreintes. — Son rôle, en outre, n'est pas d'intervenir dans les cas ordinaires, de prêter aux sociétaires pour leurs besoins journaliers, encore moins pour des dépenses inutiles, mais de leur venir en aide dans certaines difficultés exceptionnelles et momentanées, de leur procurer des bénéfices, de leur faciliter les approvisionnements en gros et surtout les achats en commun.

Enfin, pour parer à tous les risques, la caisse urbaine ne consentira des avances qu'aux employés touchant des appointements qui leur permettent d'assurer leur existence et de mettre quelques petites économies en réserve ; elle ne prêtera pas à celui qui, gagnant 100 francs par mois, en dépenserait 120, car, le mois suivant, il serait en déficit de 40 francs et n'arriverait jamais à amortir sa dette.

Ces règles et ces exceptions admises, l'œuvre en question pourra rendre de réels services, sans faire courir de dangers à personne.

Il nous reste pourtant à insister sur un point d'une extrême importance. Les statuts des caisses rurales exigent la limitation territoriale comme condition essentielle pour que tous les associés se connaissent et ne puissent faire que des opérations très sûres. Or, comment suppléer, dans les villes, à cette condition ? Il convient, à mon humble avis, d'y substituer la *spécialisation professionnelle* ; aux bornes du hameau ou de la commune, il faut donner comme équivalent les limites de la fonction ou du métier (1).

(1) Qu'on veuille bien le remarquer, nous n'avons garde de préconiser ici la transformation des corporations ou syndicats en instruments de crédit : c'est là un procédé plein de périls. Ce moyen que nous indiquons consiste dans la formation d'associations coopératives séparées, distinctes, autonomes et ouvertes à toutes les personnes exerçant des professions similaires ou connexes, qu'elles soient syndiquées ou non.

Digitized by Google

Je suppose que les employés d'une même industrie se réunissent pour fonder une caisse de crédit mutuel. Par suite de la connexité de leurs emplois, il leur arrivera sans cesse de fréquenter les mêmes magasins, les mêmes ateliers, les mêmes bureaux, les mêmes assemblées ; ils parviendront facilement ainsi à se voir, à se connaître, à se contrôler mutuellement ; ils pourront se mettre au courant de la situation, des dépenses, de la solvabilité de chacun : ce qui constitue une garantie des plus sérieuses pour la sécurité d'une association coopérative de crédit.

Faut-il citer un exemple à l'appui de cette assertion ? Une société de ce type fut établie il y a peu de temps dans une grande ville. Or, après une année seulement d'existence, elle avait permis à plusieurs de ses membres de s'arracher aux griffes d'abominables usuriers, qui les saignait à blanc, en leur soutirant des intérêts qui s'élevaient à des taux fabuleux. Prélevant une très faible rétribution sur l'argent prêté, elle avait procuré à nombre de sociétaires le moyen de payer leurs dettes, d'acquitter leur loyer, d'acheter les outils et les matières premières indispensables à leur métier, et de faire certains approvisionnements en commun, en bénéficiant des avantages de l'achat en gros, — bonne qualité et meilleur marché. Elle avait donné à tous cette satisfaction légitime qu'on éprouve à vivre de son travail, grâce aux petits capitaux fournis par la *coopération* de ses frères sans être obligé de recourir à l'aumône. Elle les avait habitués surtout à l'épargne, à la sobriété, à l'honnêteté, au dévouement, à la vertu ! On avait vu des hommes fainéants, débauchés ou viveurs s'amender, régulariser subitement leur conduite, afin de n'être point mis à l'écart d'une organisation jouissant dans toute la ville d'une réputation d'honorabilité solidement assise. Les remboursements s'étaient effectués régulièrement par acomptes ou fractions mensuelles, la durée des termes étant calculée suivant la commodité de l'emprunteur. L'un d'entre eux disait un jour naïvement : « C'est cette immense responsabilité à laquelle je me suis soumis qui me porte à payer exactement au jour de l'échéance. »

Aussi, vivement sollicité par l'évidence d'une sécurité à toute épreuve et peut-être qui sait ? par la perspective d'une

Digitized by Google

œuvre excellente à soutenir, l'argent sortait des tiroirs, des coffres-forts ou des études de notaires ; les dépôts arrivaient, s'additionnant les uns aux autres et facilitant les opérations de la caisse.

Tel sera toujours le résultat de semblables institutions, tant qu'elles auront soin de ne pas trop élargir leur crédit et de conserver l'esprit de solidarité chrétienne qui présida à leur naissance. De petits prêts consentis à bon escient peuvent faire un très grand bien. Ici, c'est le cœur qui doit suppléer à la modicité des avances et féconder les services rendus.

La fidélité à ces principes a donné aux caisses rurales une prospérité croissante. Il en existe des milliers en Russie, en Allemagne, en Autriche, en Italie. Sur notre sol français, où elles s'épanouissent depuis six ans au plus, on les compte déjà par centaines (1). Or, elles ont opéré partout des merveilles. Dans l'ordre moral, elles ont rendu les bons meilleurs et jeté, en plus d'un cœur déformé par le vice, les germes de conversions durables, comme l'attestent des rapports authentiques. Au point de vue des affaires, elles ont mieux fait que de distribuer de-ci, de-là, de beaux et alléchants dividendes ; chose à peine croyable et pourtant avérée, représentant à elles toutes un mouvement de fonds de plusieurs millions, elles n'ont jamais fait perdre *un centime* à leurs créanciers ni à leurs sociétaires. Dieu a béni l'œuvre de Raiffeisen, parce que c'était une œuvre de foi, de probité consciencieuse, de désintéressement et de charité (2) !

Les caisses urbaines montées sur les mêmes bases et dans

(1) A la fin de décembre 1897, il y avait en France 650 caisses rurales, système Raiffeisen. Le 24 décembre de la même année, le Conseil d'État lança un arrêt, fort contestable au point de vue juridique, qui les imposait à la patente. C'était un rude coup porté à des institutions de crédit qui ne font que des opérations restreintes. La plupart néanmoins tinrent tête à l'orage. Plusieurs, n'ayant pas modifié à temps leurs statuts conformément à l'arrêt, prononcèrent leur dissolution. Quelques-unes se sont reconstituées depuis, ou sont en voie de reconstitution. La marche en avant, considérablement ralentie à la suite de la malencontreuse intervention du Conseil d'État, a repris pourtant une allure moins paresseuse : de janvier 1898 à mai 1899, 84 nouvelles caisses ont été fondées. — Quant au nombre total des caisses rurales actuellement existantes, il est impossible de le fixer d'une manière exacte : la statistique définitive est en préparation.

Je ne parle pas ici, on le comprend, des petites banques agricoles établies par des principes différents de ceux qu'a préconisés Raiffeisen. Ces sociétés à types variés seraient au nombre de 200 et plus.

(2) Voir le *Bulletin de l'Union des caisses rurales*, et les autres publications de M. Louis Durand.

Digitized by Google

des conditions analogues, sont d'une organisation plus difficile, d'un maniement plus délicat, nous l'avouons sans peine. Avec les précautions que nous avons indiquées plus haut, elles peuvent cependant s'établir et fonctionner, au grand bénéfice des groupes professionnels qui s'intéressent sérieusement et veillent avec prudence au succès de leurs opérations. Citons pour preuve la caisse des employés et ouvriers des chemins de fer, à Tours ; la caisse corporative des tailleurs de pierre à Blois ; celle de l'imprimerie catholique, à Pau ; les caisses ouvrières de Toulouse, d'Auch, d'Albi, de Tarbes, de Bagnères-de-Bigorre. Il existe également à Pau une caisse Raiffeisen pour les petits patrons. Ce sont là tout autant d'exemples à suivre.

Un avantage spécial qu'offrent ces institutions, c'est qu'elles peuvent recueillir la *petite épargne*, avantage très appréciable pour ceux qui veulent mettre leurs économies en lieu sûr et ne se soucient pas de les voir servir, entre les mains de l'État, à de vaines prodigalités. Il est, en effet, parfaitement loisible à une caisse de prêts d'emprunter l'argent dont elle a besoin pour ses opérations, à la clientèle habituelle des Caisses d'Épargne. Ayant à prêter une somme de 2 ou 300 fr. par exemple, rien ne l'empêche de s'adresser aux petites bourses et de constituer le fonds de roulement nécessaire, à l'aide de versements de un, deux, trois, cinq, dix, vingt francs. Elle étendrait ainsi son action moralisatrice au-delà même du cercle de ses associés, et, par les relations plus nombreuses, par le mouvement d'affaires plus important dont elle deviendrait le centre, elle apporterait de précieux avantages au petit commerce et à l'industrie locale.

Ah ! s'il est souverainement désirable que les personnalités influentes et responsables du pays mettent leur intelligence, leur dévouement, leurs capitaux disponibles au service des hommes de labeur et rétablissent de la sorte les liens qui doivent unir les honnêtes gens de toutes les conditions, — ne serait-il pas vraiment beau de voir les petits s'entr'aider mutuellement, les employés, les artisans, jusqu'aux enfants des écoles, porter leurs économies dans une œuvre commune, pour en former la somme capable de féconder le travail et de prouver le bien-être et l'aisance aux plus dignes !

Digitized by Google

Qu'y a-t-il de plus moral et de plus chrétien ! Ce vœu, — dont je me surprends parfois à rêver la réalisation touchante, — ce n'est qu'un rêve, hélas ! — me rappelle le tableau de Millet, ces *glaneuses* qui s'en vont, courbées vers la terre, ramassent avec amour un à un, comme Ruth dans le champ de Booz, les épis laissés par le moissonneur, pour en composer leur gerbe d'or, la gerbe des pauvres !

Nous avons parlé jusqu'à présent d'institutions de crédit. Le crédit ne suffit pas. Il est des heures pénibles dans la vie où des secours pressants sont indispensables à l'employé. C'est alors que la *mutualité* lui vient en aide, le soulageant dans la maladie, l'assurant contre toute incapacité de travail.

Et puis, un jour sonnera où, après avoir usé dans un labeur persévérant les dernières flammes d'une ardeur près de s'éteindre, il sera irrévocablement condamné à l'inaction et, comme l'intendant de notre Évangile, mais pour une plus louable cause, il se verra forcé de quitter son emploi. Quand la vieillesse sera venue, froide et sombre, semblable à ces longues journées d'hiver que le soleil n'égaye plus de ses clartés sereines, que lui restera-t-il ? Des économies peut-être, mais pas suffisantes pour l'empêcher d'envisager avec effroi la double perspective de mendier son pain ou d'abandonner son humble toit, pour s'en aller chercher un gîte dans l'un de ces asiles où les soins de la charité la plus délicate laissent encore place au regret cuisant de la famille et du seul bien qui semble inaliénable, — la liberté.

Quelle douloureuse alternative ?

Afin d'y échapper, l'employé pourrait consacrer ses économies à se constituer un petit bien de famille, *un coin de terre et un foyer*, qui lui permettrait, sur ses vieux jours, de vivre tranquille entouré de ses enfants. A défaut de cet abri, il devra chercher un refuge dans les sociétés de *prévoyance*, basées sur l'initiative privée, sans exclusion toutefois du concours bienveillant et sagement modéré de l'État. *Une caisse de retraites* établie dans de bonnes conditions, lui procurera, à lui et à ses collègues, de sérieux avantages. Dans une pareille institution, les employés trouveront un centre, une maison commune, cette maison dont il est parlé dans la parabole de l'économe infidèle ; ils y seront accueillis

Digitized by Google

avec plus d'empressement encore que des amis, comme des frères ; ils pourront se concerter, s'entendre, se soutenir mutuellement. Là se développeront leurs habitudes d'épargne, de tempérance, de dévouement, et, par l'exercice de ces vertus naturelles, comme par autant d'échelons, ils pourront monter jusqu'à la pratique des vertus surnaturelles les plus hautes, jusqu'à la vraie et solide piété.

L'expérience a prouvé, disait, après une longue enquête, M. Von Dobransky, député hongrois, que « la solidarité des gens de bien a chassé le vice et la misère, et fait épanouir au grand jour toutes les vertus chrétiennes. Elle a fait surgir de terre un nouveau monde, au milieu de notre monde païen, adorateur du veau d'or : un monde de désintéressement et d'amour fraternel, où chacun est le protecteur et le coopérateur de son voisin. » — Oui, c'est au sein de ces sociétés, appuyées sur la foi et sur la solidarité chrétienne, que se rétabliront l'union et la vraie fraternité, que se rapprocheront les classes et que la Révolution prendra fin.

J'en donnerai la preuve, en terminant, par un double exemple :

Dans la primitive Église, dans cette Communauté modèle, où les disciples de Jésus-Christ n'avaient tous « qu'un cœur et qu'une âme », les Livres saints nous font constater l'existence de ce que j'appellerai la première caisse mutuelle et populaire : caisse alimentée par les riches, « qui vendaient leurs maisons et leurs champs et en déposaient le prix aux pieds des Apôtres » ; — caisse pour tous, car « tout était en commun (1) » ; — caisse administrée par les Apôtres eux-mêmes, qui en appliquaient les ressources au soulagement des nécessiteux, « évitant à la fois, dit le vénérable Bède, de faire d'eux des hypocrites en les poussant à servir Dieu par la perspective d'un secours matériel, et de les précipiter dans le vice et la révolte, en les laissant aux prises avec la misère (2). »

Cette caisse évangélique, oubliée dans la suite des temps, fut remise en honneur par saint François d'Assise. Dans sa Règle du tiers-ordre, il décrète l'établissement d'un *trésor*

(1) Act. Apost. IV.
(2) Bed. lib. 4, c. 54 in Luc. 12.

Digitized by Google

commun, où l'on doit puiser pour subvenir aux besoins des tertiaires qui se trouvent momentanément dans l'indigence.

Plus tard, au XVe siècle, nous voyons des fils de François, le P. Barnabé de Terni, saint Bernardin de Sienne, saint Jean de Capistran, le B. Bernardin de Feltre et une multitude d'autres religieux franciscains, avec les seules ressources de leur désintéressement et de leur pauvreté absolue, — ce nerf de l'apostolat, — fonder et propager les *monts-de-piété*, — œuvres de crédit mutuel — recevant des dépôts et permettant aux artisans d'emprunter l'argent nécessaire, moyennant un gage, ou un faible intérêt, uniquement destiné à couvrir les frais généraux de l'entreprise.

C'est ainsi que fut supprimée l'usure tyrannique et criante des Juifs qui avaient alors, en Italie surtout, le monopole des banques. Du même coup furent apaisées les haines, car ce sont le plus souvent les questions d'intérêts qui divisent : avec la justice, on vit refleurir la paix et les mœurs chrétiennes reprirent en une multitude de régions leur empire sur les âmes.

Beaux exemples assurément, bien capables d'exciter les catholiques et surtout les enfants de saint François à propager, en même temps que l'amour de Dieu et du devoir, des œuvres si favorables au relèvement de la patrie française !

Que tous donc s'y emploient résolûment, les plus riches aidant les moins fortunés. Que non-seulement les membres de l'association restreinte dont nous venons d'étudier les devoirs spéciaux, mais que tous les vrais fils de France, que tous les honnêtes gens s'unissent pour le salut du pays. Et quand, sur le fondement sacré de la justice, se sera élevé, par leurs communs efforts, l'édifice de la charité et de la solidarité, ils s'y rassembleront pour y chanter les joies ineffables de l'harmonie et de la paix sociale..... Mais ne seront-ils pas déjà les hôtes de cette habitation dont notre Évangile nous montre la perspective radieuse (1) et que saint Paul appelle d'un nom mystérieux et sublime : *la cité permanente*... (2) ?

Fr. JOSEPH de Lyon,
O. Min. Cap.

(1) Luc XVI, 9.
(2) Hebr. XIII, 111.

Digitized by Google

LA MORALE DE MOLIÈRE

(*Suite*) (1).

Molière, nous l'avons vu, reproche aux Docteurs catholiques, d'immoler la nature à la grâce, et de sacrifier ainsi l'ordre naturel à l'ordre surnaturel. Rien de plus faux. Rien de plus injuste. Loin d'anéantir ou d'affaiblir même la nature, la grâce est appelée au contraire à la purifier, à la soutenir, à l'élever, à la grandir, à la perfectionner. L'Église admet et maintient l'ordre naturel et tout ce qui le constitue; mais elle enseigne que Dieu a daigné ennoblir et rehausser cet ordre naturel en l'unissant et en l'associant à un ordre supérieur et plus intimement divin que nous nommons l'ordre surnaturel. Ce n'est donc pas l'abaissement, mais l'exaltation de la nature. Bien plus, depuis la chute originelle, la nature primitive a été viciée et altérée. La concupiscence soulève la chair contre l'esprit, l'homme animal se révolte perpétuellement contre l'homme spirituel, la bête lutte contre l'ange. Nous sommes des malades et des blessés, et, pour résister à nos passions désordonnées, nous avons besoin du secours surnaturel et divin qui nous est conféré à l'aide de la prière et des sept sacrements. Voilà en résumé tout l'enseignement catholique.

Molière avec l'école naturaliste refuse d'admettre la déchéance originelle, et ce n'est pas seulement au point de vue du corps, mais au point de vue de l'âme qu'il pourra dire : « Que l'on veuille être malade en dépit des gens et de la nature, c'est une des plus grandes folies qui soit parmi les hommes, et à regarder les choses en philosophe, on ne voit point de plus plaisante momerie. » Voilà donc pleinement justifié le mot du sceptique Sainte-Beuve : « J'ai dit en parlant de Montaigne, que Montaigne c'était la nature; j'ai

(1) Voir la livraison de juillet 1899.

Digitized by Google

montré et j'ai suivi la nature en lui. Que n'ai-je pas maintenant à dire en ce même sens de Molière ! Combien n'est-il pas vrai de répéter de Molière comme de Montaigne : *Molière, c'est la nature ! Molière, c'est la morale des honnêtes gens,* Molière, c'est la nature comme Montaigne, et sans le moindre mélange appréciable de ce qui appartient à l'ordre de la grâce ; il n'a pas été entamé plus que Montaigne, à aucun âge, par le christianisme. »

Molière enseigne donc la philosophie de la nature et préconise la morale des honnêtes gens. Par conséquent, ils commettent un crime de lèse-nature, ceux qui répriment et proscrivent les passions. C'est une obligation sacrée pour l'homme raisonnable de s'affranchir de tous les vieux préjugés. Et par préjugés il faut entendre toutes les lois et règles, tous les préceptes et conseils de la morale chrétienne que « tous les siècles ont révérés. » Ce n'est pas à la nature de se plier aux règles souvent erronées, toujours arbitraires de la théologie, c'est à la théologie de se conformer aux lois de la nature. Voilà le saint Évangile du *Naturalisme*, antithèse de l'Évangile du Christ, que le père de la comédie française et européenne vient annoncer au monde en plein dix-septième siècle.

Sans parler des effets désastreux produits dans l'âme par le théâtre, et que Bossuet (1) a si bien mis en relief, bornons-nous à blâmer, en passant, dans la comédie moliéresque, « l'inutilité, la prodigieuse dissipation, le trouble et la commotion de l'esprit peu convenables à un chrétien dont le cœur est le sanctuaire de la paix, les passions violentes, la vanité, la parure, les grands ornements, le désir de voir et d'être vu, la malheureuse rencontre des yeux qui se cherchent les uns les autres, la trop grande occupation à des choses vaines, les éclats de rire qui font oublier la présence de Dieu et le compte qu'il faut lui rendre de ses moindres actions et de ses moindres paroles, et enfin tout le sérieux de la vie chrétienne. »

Dans ses farces et dans ses ballets, dans ses comédies de mœurs et dans ses comédies de caractère, dans son œuvre

(1) *Maximes et réflexions sur la comedie.*

Digitized by Google

tout entière, « l'apôtre et le champion de la nature » est l'ennemi résolu du christianisme. Il attaque tous les commandements du Décalogue, tous les préceptes et tous les conseils de l'Évangile, et travaille ainsi à détruire la famille, la société, la religion chrétienne.

Puis-je passer sous silence ces paroles grossières, ces jurons, ces imprécations qui sortent à chaque instant de la bouche de ces personnages « délurées ou pecques, jeunes blondins ou vieux barbons », exaspérés par un dépit ou un mécompte ? Ne dois-je point signaler, sans les citer toutefois par respect pour le lecteur, les blasphèmes de ces malheureux qui ne pouvant se venger à leur gré sur des êtres déraisonnables ou insensibles, s'en prennent à Dieu, lui envoient leurs dédains, leurs défis, leurs malédictions ? N'ai-je point le droit de m'indigner en face de ces prétendues victimes, mettant leurs coupables jouissances, leurs impudiques désirs sous la protection du ciel, prononçant dans leur délire le nom trois fois saint de Dieu comme pour le rendre complice de leurs abominables serments et de leurs vœux insensés ? Ne suis-je pas enfin autorisé à conclure que Molière dans son théâtre, tourne en dérision les trois premiers commandements du Décalogue qui prescrivent à l'homme, l'adoration, le respect, l'amour de Dieu et de son saint nom ?

Le quatrième commandement de Dieu : « *Tes père et mère honoreras afin de vivre longuement* », n'est pas moins sacré. Il résume tous les devoirs des parents envers leurs enfants : éducation, correction, surveillance, bon exemple, et en même temps tous les devoirs des enfants envers leurs parents ; respect, amour, obéissance, assistance filiale. Avec un rire amer et moqueur, le fils de Pocquelin ridiculise tous les droits et tous les devoirs de la paternité. « La comédie de Molière, dit un critique moderne (1) bien indulgent, n'est pas une école de respect pour les jeunes gens ; les pères y sont fort maltraités. Sans doute, il faut prendre le théâtre comique pour ce qu'il est, et l'on ne saurait apprécier de la même manière les deux catégories entre lesquelles se répar-

(1) Larroumet : *La Comédie de Molière.*

Digitized by Google

tissent les pièces de Molière, c'est-à-dire les farces et les comédies d'observation. Toutefois, même dans les farces de Molière, il y a toujours un fond sérieux. Or, entre ces pères et ces enfants, mêlés à des intrigues bouffonnes ou à des actions sérieuses, il y a peu d'affection réciproque, leur manière d'être ressemble même beaucoup à une guerre déclarée. » Molière ne voit dans le rôle des parents que l'autorité gênante, l'obstacle éternel aux plaisirs de la jeunesse, il les montre grondeurs, maussades, aimant l'argent par dessus tout. Tantôt débauchés, tantôt imbéciles, ces vieillards ignobles, ces chefs de famille inconscients, ne savent montrer qu'une implacable rigueur ou une impardonnable faiblesse (1). Leurs fils sont des « chiens qu'ils ont reçu du ciel pour leur martyre. » Dans ces familles déshonorées par tous les vices, que le père « n'ait point l'impertinence de venir faire des remontrances à son fils, et lui dire de corriger ses actions, de se ressouvenir de sa naissance, de mener une vie d'honnête homme, et cent autres sottises de pareille nature. » Son pendard d'enfant lui répondrait avec cynisme : « Hé! mourez le plus tôt que vous pourrez, c'est le mieux que vous puissiez faire. Il faut que chacun ait son tour, et j'enrage, de voir des pères qui vivent autant que leurs fils. »

Rappelons cette scène hideuse de l'*Avare*, entre Cléante et Harpagon, que J.-J. Rousseau lui-même trouvait intolérable.

Harpagon fait sans le savoir le double métier du plus vil usurier vis-à-vis de son fils et du rival le plus stupide dans ses amours. Tous deux courtisent la même *Mariane*. *Cléante* fait toutes sortes de présents à sa maîtresse aux dépens et à l'insu de son père, il oblige même ce dernier à lui donner sa bague de diamant. Le vieil avare vient d'apprendre que ce fils dissipateur, pour payer ses dettes, lui a emprunté à gros intérêt, par l'entremise d'un courtier d'affaires, la somme de quinze mille francs, en attendant qu'il lui vole sa cassette. *Harpagon* entre en fureur.

(1) Pour être juste, faisons une exception pour *Dom Louis, dans le Festin de Pierre*, père de don Juan, vieillard vraiment sympathique qui fait entendre un très noble langage, mais qui ne paraît qu'un instant sur la scène.

Digitized by Google

HARPAGON.

Comment, pendard ! c'est toi qui t'abandonnes à ces coupables extrémités !

CLÉANTE

Comment, mon père, c'est vous qui vous portez à ces honteuses actions ? *(Maître Simon s'enfuit et La Flèche va se cacher).*

SCÈNE III

HARPAGON, CLÉANTE.

HARPAGON

C'est toi qui te veux ruiner par des emprunts si condamnables !

CLÉANTE.

C'est vous qui cherchez à vous enrichir par des usures si criminelles !

HARPAGON.

Oses-tu bien, après cela, paraître devant moi ?

CLÉANTE,

Osez-vous bien, après cela, vous présenter aux yeux du monde ?

HARPAGON.

N'as-tu point de honte, dis-moi, d'en venir à ces débauches-là, de te précipiter dans des dépenses effroyables, et de faire une honteuse dissipation du bien que tes parents t'ont amassé avec tant de sueurs ?

CLÉANTE

Ne rougissez-vous point de déshonorer votre condition par les commerces que vous faites ; de sacrifier gloire et réputation au désir insatiable d'entasser écu sur écu, et de renchérir, en fait d'intérêt, sur les plus infâmes subtilités qu'aient jamais inventées les plus célèbres usuriers ?

HARPAGON.

Ote-toi de mes yeux, coquin ! ôte-toi de mes yeux !

CLÉANTE.

Qui est plus criminel, à votre avis, ou celui qui achète un argent dont il a besoin, ou bien celui qui vole un argent dont il n'a que faire !

Digitized by Google

HARPAGON.

Retire-toi, te dis-je, et ne m'échauffe pas les oreilles. (*Seul*). Je ne suis pas fâché de cette aventure, et ce m'est un avis de tenir l'œil plus que jamais sur toutes ses actions.

Ce triste père découvre un jour que son fils poursuit de ses assiduités la même jeune fille que lui, et s'oppose énergiquement à ce mariage qui contrarie tous ses projets.

CLÉANTE.

Je dis, mon père, que je suis trop content de vous, et que je trouve toutes choses dans la bonté que vous avez de m'accorder Mariane.

HARPAGON.

Qui est-ce qui parle de t'accorder Mariane ?

CLÉANTE.

Vous, mon père.

HARPAGON.

Moi ?

CLÉANTE.

Sans doute.

HARPAGON.

Comment ! c'est toi qui as promis d'y renoncer.

CLÉANTE.

Moi, y renoncer !

HARPAGON.

Oui.

CLÉANTE.

Point du tout.

HARPAGON.

Tu ne t'es pas départi d'y prétendre ?

CLÉANTE.

Au contraire, j'y suis plus porté que jamais.

HARPAGON.

Quoi, pendard ! derechef ?

CLÉANTE.

Rien ne me peut changer.

Digitized by Google

HARPAGON.

Laisse-moi faire, traître !

CLÉANTE.

Faites tout ce qu'il vous plaira.

HARPAGON.

Je te défends de me jamais voir.

CLÉANTE.

A la bonne heure.

HARPAGON.

Je te l'abandonne.

CLÉANTE.

Abandonnez.

HARPAGON.

Je te renonce pour mon fils.

CLÉANTE.

Soit.

HARPAGON.

Je te déshérite.

CLÉANTE.

Tout ce que vous voudrez.

HARPAGON.

Et je te donne ma malédiction.

CLÉANTE.

Je n'ai que faire de vos dons.

J.-J. Rousseau mettant cette fois sa plume si féconde en erreurs, au service de la vérité blâme sévèrement Molière. « C'est un grand vice d'être avare et de prêter à usure; mais n'en est-ce pas un plus grand encore à un fils de voler son père, de lui manquer de respect, de lui faire mille insultants reproches, et, quand ce père irrité lui donne sa malédiction, de répondre d'un air goguenard qu'il n'a que faire de ses dons ? Si la plaisanterie est excellente, en est-elle moins punissable ; et la pièce où l'on fait aimer le fils insolent qui l'a faite, en est-elle moins une école de mauvaises mœurs ? (1) »

(1) J.-J. Rousseau : *Lettre sur les Spectacles* à d'Alembert.

Digitized by Google

Molière qui dépouille ainsi la paternité de son auréole, ne devrait-il point indigner tous les pères et toutes les mères de famille ; au lieu de les faire rire, ne devrait-il point les faire pleurer ? Leur devoir ne serait-il point de jeter toutes ses comédies au feu ou de les y faire jeter par la main du bourreau ?

Examinons de plus près ce tableau de l'enfer.

La surveillance du père a été trompée, ses précautions les plus habiles ont été déjouées par un domestique infidèle. Ce Cléante qu'il croit encore le plus innocent de son âge, n'a plus pour lui ni respect, ni affection ; et, le jour où tout est découvert, quand la main du père s'étend sur la tête du rebelle pour le menacer de la malédiction, les yeux de ce fils n'ont point de larmes, ses genoux ne fléchissent pas, et ses lèvres railleuses laissent sortir cette parole cynique : « Je n'ai que faire de vos dons. »

Et c'est Molière qui a outragé ainsi la plus sacrée des autorités humaines. Voilà pourquoi, nous l'accusons de pervertir la jeunesse. Voilà pourquoi nous le regardons comme un de ces grands criminels qui, en ridiculisant les droits et les devoirs de la paternité, ont travaillé à détruire la famille chrétienne.

C'est ainsi que le Directeur de l'*Illustre Théâtre*, a traité les droits et les devoirs respectifs des pères et des enfants. Que va-t-il faire maintenant des saintes lois du mariage, et de la condition morale de la femme ?

Dans le monde étrange qu'il nous met sous les yeux, on rencontre des mères sans mœurs, des fils « mauvais sujets et pendards », des filles « délurées et égrillardes ». Dans ces familles où règne le libertinage, la femme se débarrasse de son mari au moyen d'un amant, le père se débarrasse de sa fille au moyen d'une dot, la fille se débarrase de ses parents et de son esclavage au moyen d'un mari. — Il n'y a pas de milieu pour cette dernière, choisir d'épouser dans quatre jours ou un Monsieur ou un couvent. « Les secrets et les flammes d'un cœur de jeune fille vertueuse, dit L. Veuillot, sont au nombre des choses que Molière n'a point connues. On ne trouve pas, dans tout son théâtre une figure d'épouse, ni de mère, ni de vierge, ni d'amante. La candeur, le res-

Digitized by Google

pect, la foi, la tendresse filiale, la tendresse maternelle, le dévouement, la chasteté même du langage, sont choses qu'elles ignorent. Molière semble ne pas croire seulement qu'une femme puisse avoir de telles vertus. D'ailleurs, il les aime :

Dans le monde on fait tout pour ces animaux-là !

« Les mères, remarque Larroumet, sont à peu près absentes de son théâtre. Il semble souvent que le poète se soit arrangé, de parti pris, pour se passer d'elles. » Pas une physionomie pure et attrayante qui porte l'expression de l'amour maternel. Rien, dans toutes ses œuvres, de cette tendresse émue qu'inspire au poète le souvenir de la mère trop tôt enlevée à l'affection de ses enfants :

O l'amour d'une mère, amour que nul n'oublie
Pain merveilleux qu'un Dieu partage et multiplie,
Table toujours servie au paternel foyer !
Chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier ! (1)

Sans doute, Molière avait dix ans quand il perdit sa mère ; mais il l'a suffisamment entrevue pour la connaître, il l'a suffisamment connue pour recevoir ses conseils, ses caresses, ses baisers et par conséquent l'aimer. En revanche, si l'on ne rencontre dans tous ses ouvrages aucune expression d'un sentiment de tendresse filiale, la marâtre n'y est pas oubliée, et, c'est peut-être par rancune personnelle qu'il donne à la *Béline* du *Malade Imaginaire* un fond de bassesse, d'insensibilité et de dureté effrayante.

Molière chante sous toutes ses formes le vice qui tue les hommes, et attaque ainsi dans toutes ses pièces, je dirai presque dans toutes ses pages le sixième et le neuvième commandements du Décalogue. Il peint en artiste avec les couleurs les plus séduisantes les détails odieux de l'incontinence qui engendre la mort. Les âmes grossières retrouvent dans ses comédies la soif brûlante de leurs passions brutales, le ton franchement canaille de leur langage, les tableaux dégoûtants de toutes leurs turpitudes. Pour les âmes

(1) V. Hugo, *Feuilles d'automne*, I.

Digitized by Google

plus délicates, au lieu de montrer le vice dans toute sa nudité et toute sa crudité, il le déguise sous les fleurs de la littérature et sous les charmes du style. Il ne fait point toujours voir l'infamie, mais ce qui est plus dangereux, il la fait deviner. Sa langue est tantôt leste, verte, éhontée, comme celle des corps de garde et des mauvais lieux, tantôt fine et spirituelle, comme celle des ruelles et des salons les plus mondains. Mais ici, commandons la réserve à notre plume. Molière impudique a un avantage incontestable, c'est de ne pouvoir être montré complètement. Il échappe par ses obscénités à la honte d'une citation. Il y a dans son abjection quelque chose qui dépasse l'indignation, qui dépasse le dégoût et qui oblige au silence.

Molière a-t-il au moins professé le respect de la vie humaine plus que la pudeur? Non, ces « turlupins » qu'il met en scène ont un courage à toute épreuve, cela va de soi; Voyez ces terribles aventuriers : courses à franc étrier, longues attentes dans la nuit, enlèvements, duels, (1) suicides et assassinats, ils ne reculent devant rien. Ils disent de la vie avec une volonté énergique et perverse : « nous la voulons courte, mais bonne. » Ce sont de ces « gens qui sont tout coups d'épée », et parlent sans cesse de se tuer ou de tuer les fâcheux qui les gênent.

Puisqu'il nous faut languir en de tels déplaisirs,
Mettons fin, en mourant, à nos tristes soupirs.

« Lorsqu'on a, comme moi, dit *Georges Dandin* en termes plus prosaïques, épousé une méchante femme, le meilleur parti qu'on puisse prendre c'est de s'aller jeter dans l'eau la tête la première. »

(1) Chamfort dans son éloge de Molière qui remporta le prix de l'Académie, a l'audace de dire : « Ce fut un assez beau spectacle de voir Molière seconder le gouvernement dans le dessein d'abolir la coutume barbare d'égorger son ami pour un mot équivoque ; et tandis que l'Etat multipliait les édits contre les duels, les proscrire sur la scène, en plaçant, dans la comédie des *Fâcheux*, un homme d'une valeur reconnue qui a le courage de refuser un duel. Cet usage n'apprendra-t-il point aux poètes quel emploi ils peuvent faire de leurs talents, et à l'autorité quel usage elle peut faire du génie ? » Chamfort oublie que si les héros de Molière ne se battent pas en duel sur la scène, ils vont se battre au dehors.

Laissez-moi m'assouvir dans mon courroux extrême,
Et laver mon affront au sang d'un scélérat.

Digitized by Google

Si le vice impur est père du suicide et de l'homicide défendus par le cinquième commandement de Dieu, l'intempérance tant combattue par l'ascétisme chrétien est la mère de la volupté. Fidèle disciple d'Épicure et de Rabelais, Molière se moque de l'abstinence qui voudrait régler les plaisirs de la table, comme de la chasteté qui prétend régler les plaisirs de la chair. La bonne nature a besoin de toute sa liberté pour agir, ne lui donnez ni mors ni frein pour la retenir. Point de lutte, point de pénitence, vous seriez malheureux. Suivez vos instincts, lâchez la bride à toutes vos passions, allez hardiment où vous portent vos désirs, même aux plaisirs de la table, et vous trouverez le bonheur. Dans Molière, comme dans Horace, la poésie descend parfois au-dessous de la prose, elle devient la chanson ; elle tombe plus bas encore, elle devient la chanson de table : *Nunc est bibendum*, maintenant, il faut boire ! (1)

Buvons, chers amis, buvons ;
Le temps qui fuit nous y convie.
Profitons de la vie
Autant que nous pouvons.

Quand on a passé l'onde noire,
Adieu le bon vin, nos amours,
Dépêchons-nous de boire,
On ne boit pas toujours.

Laissons raisonner les sots
Sur le vrai bonheur de la vie :
Notre philosophie
Le met parmi les pots.

Les biens, le savoir et la gloire
N'ôtent point les soucils fâcheux ;

(1) Molière n'était pas un ivrogne, mais il s'oubliait quelquefois. *Chapelle* dans une épître à M. de Jonsac rend compte d'un souper d'amis au cabaret de la *Croix de Lorraine* et après avoir nommé quelques convives, il ajoute :

Molière que bien connaissez
Et qui vous a si bien *farces*
Messieurs les coquets et coquettes
Les suivait et buvait assez
Pour, vers le soir, être en goguettes.

Digitized by Google

Et ce n'est qu'à bien boire
Que l'on peut être heureux.

Sus, sus, du vin partout; versez, garçon, versez ;
Versez, versez toujours, tant qu'on vous dise assez.

Le huitième commandement du Décalogue : « *Vous ne porterez point de faux témoignage* », défend au chrétien les mensonges, les médisances, les calomnies, les insinuations perfides, les railleries méprisantes, les outrages, les fourberies, les trahisons, tout ce qui peut porter préjudice à l'honneur et à l'intérêt légitime du prochain. Molière — il l'a prouvé en défendant avec tartuferie son Tartufe — semble avoir pour maxime que la langue a été donnée à l'homme pour dire la vérité quand elle lui est favorable et pour la déguiser lorsqu'elle le gêne. Son Scapin sur lequel sont modelés tous ses domestiques et quelques-uns de ses maîtres, restera le type du valet fourbe, fripon, rempli de ressources, toujours prêt à mentir, à calomnier effrontément, habile à chercher quelque invention pour tirer d'affaire les fils qui volent leurs pères et les maris qui trompent leurs femmes. « A dire la vérité, il y a peu de choses qui lui soient impossibles quand il veut s'en mêler. Il a sans doute reçu du ciel un génie assez beau pour toutes les fabriques de ces gentillesses d'esprit, de ces galanteries ingénieuses à qui le *vulgaire ignorant* donne le nom de fourberies ; et il peut dire sans vanité qu'on n'a guère vu d'hommes qui fût plus habile ouvrier de ressorts et d'intrigues, qui ait acquis plus de gloire que lui dans ce noble métier. »

Écoutez la belle leçon de morale qu'il donne à ses jeunes maîtres.

« Est-ce là tout? Vous voilà bien embarrassés tous deux pour une bagatelle! C'est bien là de quoi se tant alarmer! N'as-tu point de honte, toi, de demeurer court à si peu de chose? que diable! te voilà grand et gros comme père et mère, et tu ne saurais trouver dans ta tête, forger dans ton esprit quelque ruse galante, quelque honnête petit stratagème pour ajuster vos affaires! Fi! Peste soit du butor! Je voudrais bien que l'on m'eût donné autrefois nos vieillards à duper, je les aurais joués tous deux par-dessous la jambe ;

Digitized by Google

et je n'étais pas plus grand que cela, que je me signalais déjà par cent tours d'adresse jolis. »

Le devoir sacré de la justice qui oblige le chrétien à respecter la personne, le corps et l'âme, la vie et l'honneur du prochain, nous commande la même réserve touchant ses biens matériels. Molière fait litière du septième et dixième précepte du Décalogue « *non furtum facies, tu ne déroberas point* », et, dans une certaine mesure, devient le destructeur de la propriété, comme il l'a été de la famille, du trône et de la religion. Sur son théâtre, les coquins sont toujours triomphants et prétendent que « leurs vols sont des actions méritoires ». Les filous ne sont coupables que lorsqu'ils sont maladroits. Les larcins et les vols ne sont point des crimes; ils sont excusés et même applaudis, s'ils sont commis avec adresse, et ainsi, la ruse est toujours placée au-dessus du droit et de la justice.

Molière ne fut pas seulement immoral, il fut encore impie.

Après avoir attaqué le Décalogue et la morale chrétienne, il s'en prit au dogme catholique. L'idée de mettre sur la scène l'hypocrisie, dans un siècle tout religieux, pour faire rire de l'Église et de la dévotion, était le plus hardi projet qu'un poète put former. Molière le conçut et l'exécuta dans le Tartufe (1). Il avait du reste habilement et longuement préparé le terrain. Il avait amusé la cour et le roi en composant et en faisant jouer l'*Étourdi*, le *Dépit Amoureux*, les *Précieuses Ridicules*, *Sganarelle*, l'*École des maris*, les *Fâcheux*; l'*École de Femmes*, la *Critique de l'École des Femmes*, l'*Impromptu de Versailles*, le *Médecin malgré lui*. Il pouvait tout oser, il osa tout. « Jamais homme, dit Bazin, n'alla plus droit son chemin, et ne se sentit dans toute sa course moins ébranlé. La guerre incessante qu'il soutint contre les travers et les ridicules de son siècle lui rapportèrent de nombreux triomphes et pas une blessure. Partout et toujours on le voit *encouragé, récompensé, indemnisé*... Vous le verrez atteindre le dernier degré d'audace que l'imagination puisse concevoir en un temps comme le sien : il fera le Tartufe. »

(*A suivre*). Fr. Camille d'Orléans.

O. M. Cap.

Digitized by Google

L'ATHÉISME CONTEMPORAIN

L'ATHÉISME ET LA SOCIÉTÉ

(Suite) (1)

II

Chacun sait quelle arme terrible, quel instrument redoutable de destruction, la dynamite est devenue entre les mains des athées modernes, non seulement à cause de sa puissance destructive, mais surtout à cause de la simplicité de sa fabrication et de la facilité avec laquelle on peut en faire usage, sans être connu. Déjà, elle a une sombre et sanglante histoire en Russie. En France, en Europe, et jusque dans les États-Unis, de tristes événements ont révélé, plus d'une fois, quel parti espèrent en tirer les irréconciliables ennemis de l'ordre social. Viennent des jours favorables pour une nouvelle révolution, soit un grand bouleversement à l'intérieur, soit un cataclysme en Europe, et ces misérables pourront facilement détruire des villes entières. Au lieu de les incendier par le pétrole, ils les feront sauter par la dynamite. Ce sera bien plus prompt et plus facile.

Mais le plus grand danger pour l'avenir de la société, n'est pas la matière explosive dont les journaux racontent, de temps à autre, les sinistres ravages. Il en est un autre bien plus effroyable encore : Nous voulons dire l'élaboration et la *propagande* des idées révolutionnaires.

En réalité, « ce sont les idées qui mènent le monde. » Répandez dans une société des idées vraies, justes et saines ; mettez en honneur chez un peuple la religion, l'autorité, la morale et la vertu ; vous aurez le dévouement et le désinté-

(1) Voir la livraison de juillet, page 59.

Digitized by Google

ressement en haut, la résignation et la soumission en bas, l'ordre, la paix, l'harmonie et la tranquillité partout.

Mais, faites circuler dans tous les courants de la vie sociale des idées fausses, mauvaises, injustes, immorales et impies, vous verrez bientôt le corps social, imprégné de ce poison, souffrir, s'agiter et se débattre en d'horribles convulsions. « Semez du vent, vous récolterez des ouragans et des tempêtes (1). »

Oui certes, les idées d'athéisme, de panthéisme, de matérialisme et de positivisme si répandues de nos jours, font bien plus de mal que des matières fulminantes et causent des ruines bien plus irréparables que l'explosion d'une mine ou d'une poudrière. Du reste, ce sont ces idées qui allument la haine dans le cœur des masses populaires contre la société actuelle et qui arment le bras des destructeurs à outrance.

Mais, où donc se fait l'élaboration, la production et la propagande des idées révolutionnaires ?

Il n'y a plus à en douter : elle se fait en grand, tous les jours, dans les *loges maçonniques*.

Depuis plus d'un siècle, la maçonnerie est la principale officine, et le plus puissant véhicule des principes révolutionnaires. Elle l'avoue elle-même par ses organes les plus autorisés. C'est au fond de ses assemblées, ou *tenues secrètes* que les membres les plus actifs et les plus intelligents, élaborent lentement les théories qu'on met en circulation, à chaque époque, pour former les idées du jour, l'esprit du temps, les grands courants de l'opinion. Des profondeurs les plus ténébreuses de ses antres, s'exhalent de temps à autre, certaines doctrines malsaines, semblables à des miasmes pestilentiels, qui remplissent les airs, pénètrent l'atmosphère intellectuelle et scientifique, morale, sociale et politique ; en sorte que, tout le monde le respire, que les esprits les plus sains en sont atteints, que les plus belles âmes finissent par en être empoisonnées, et que toute une époque, toute une génération, toute une race en subissent la maligne influence.

Loin de la dissimuler, la secte athée n'a pas craint de

(1) *Ventum seminabunt, et turbinem metent* (Osée VII, 7).

Digitized by Google

proclamer cette influence sur la Société moderne : « La maçonnerie, disait un membre du Grand Orient de Belgique, le 3 mars 1879, est, avant tout, une sorte de laboratoire, où les grandes idées de l'époque viennent se combiner et s'affirmer, pour se répandre ensuite dans le monde profane, sous une forme palpable et pratique. Nous sommes la philosophie du libéralisme révolutionnaire (1). »

C'est la même doctrine qu'exposait au grand Convent de 1897, le F.·. Hubbard, alors député de Seine-et-Oise : «...Nos loges sont les cellules vivantes de la démocratie unie ; elles élaborent lentement, mais sûrement, la conscience collective de la nation.... (2). »

C'est la maçonnerie, en effet, qui a préparé et amené la grande Révolution. C'est elle qui a creusé les mines souterraines, dont l'explosion a couvert de ruines la France et l'Europe entière, à la fin du siècle dernier. C'est-à-dire que c'est elle qui a formulé et répandu dans les classes dirigeantes d'alors, toutes les idées qui sont devenues comme « l'Évangile de la Révolution ».

Nous en trouvons la preuve dans un écrit du temps, publié en 1797, par un franc-maçon anglais John Robison, secrétaire de l'Académie d'Édimbourg. Ce livre est intitulé : *Preuves des Conspirations contre toutes les religions et tous les gouvernements de l'Europe, ourdies dans les assemblées secrètes des illuminés et des francs-maçons.*

« J'ai eu, dit-il, les moyens de suivre toutes les tentatives faites pendant *cinquante ans*, sous le prétexte spécieux d'éclairer le monde avec le flambeau de la philosophie, et de dissiper les nuages, dont la superstition religieuse et civile se servait pour retenir tant de peuples de l'Europe, dans les ténèbres de l'esclavage. J'ai observé les progrès de ces doctrines, se mêlant et se liant de plus en plus étroitement aux différents systèmes de la maçonnerie ; enfin j'ai vu se former une association ayant pour but unique de détruire jusque dans leur fondement, tous les établissements religieux et de renverser tous les gouvernements de l'Europe.

(1) F. Goblet d'Aviella, sénateur.
(2) *Revue des Deux-Mondes*, 1er mai 1899.

Digitized by Google

J'ai vu cette association répandre ses systèmes avec un zèle si soutenu, qu'elle est devenue presque irrésistible, et j'ai remarqué que les personnages qui ont le plus de part à la Révolution française étaient membres de cette association, que leurs plans ont été conçus d'après ses principes et exécutés avec son assistance (1). »

Nous mettons ces lignes sous les yeux des lecteurs, parce que le passé doit nous servir de leçon pour le présent et l'avenir. Les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. Il est évident que la maçonnerie est aussi puissante et aussi active que jamais.

« Au XVIIIe siècle, la maçonnerie était si répandue dans le monde, qu'on peut dire que rien ne s'est fait depuis cette époque sans son consentement (2). »

Rien de plus vrai que cet aveu. C'est bien la maçonnerie qui a imprégné la Société moderne des doctrines, des principes et des pratiques révolutionnaires. C'est elle qui a posé et fait accepter par les nations européennes, les prémisses dont nous avons vu se dérouler les conséquences à travers notre siècle.

« C'est dans son sein, écrivait le F.·. Lepelletier, rédacteur du *Mot d'Ordre*, c'est dans son sein que s'élaborent la plupart des grandes réformes sociales : l'instruction laïque et obligatoire a été étudiée, préparée et pour ainsi dire décrétée dans les loges, il y a bien des années, et c'est ce qui a rendu possible qu'elle fût votée à la Chambre. » (*Le Mot d'Ordre*, mai 1885.)

Or cette immense officine de doctrines subversives et incendiaires, compte ses *ateliers* par milliers et ses ouvriers par millions. De nos jours, la maçonnerie qui est comme l'Église de la Révolution et la synagogue de Satan, travaille à devenir catholique, c'est-à-dire, universelle comme le catholicisme et l'Église romaine.

Il y a des loges dans tous les pays du monde, et leur nombre augmente avec rapidité. « Le nombre des soldats du Grand Architecte, écrit M. Antonini, atteint près de 2 mil-

(1) Voir sur cette question le bel ouvrage de M. Paul Antonini : *Doctrine du Mal*. Ch. XIII.

(2) F. Malapest, orateur du Suprême Conseil du Rite Écossais.

Digitized by Google

lions sur lesquels le rite dit *français* ne compte que 17.250 combattants. La Christian-Science qui envahit l'Europe en a 600.000 et n'existe que depuis 1866 ! L'Écossisme et son frère le rite d'York en réunissent près d'un million (1). »

Et, ces milliers d'ateliers maçonniques installés en différents points du globe, sont reliés ensemble par des communications rapides, et parfaitement outillés pour répandre partout les doctrines les plus dangereuses. Ne sont-ce pas là, comme autant de volcans prêts à faire éruption en temps opportun, et à lancer leurs laves incendiaires sur la Société tout entière ?

Jusqu'ici, nous n'avons parlé que de la maçonnerie proprement dite, et des membres *actifs* de la secte. Cette immense association exerce son influence sur un très grand nombre de membres *passifs*, qui se rattachent à elle par des liens permanents, et sur une multitude de Sociétés particulières qui sont sorties de son sein. « Associer, associer, associer, tout est dans ce mot. Les sociétés secrètes donnent une force irrésistible au parti qui peut les invoquer. Ne craignez pas de les voir se diviser ; plus elles se diviseront, mieux ce sera ; *toutes vont au même but par un chemin différent.* »

« Le secret sera souvent dévoilé : tant mieux. Il faut du secret pour donner de la sécurité aux membres, mais il faut une certaine transparence pour inspirer la crainte aux stationnaires. Quand un grand nombre d'associés, recevant le mot d'ordre pour répandre une idée et en faire l'opinion publique, pourront se concerter pour un moment, ils trouveront le vieil édifice percé de toutes parts, et tombant comme par miracle au moindre souffle du progrès. Ils s'étonneront eux-mêmes de voir fuir devant la seule puissance de l'opinion les rois, les seigneurs, les riches, les prêtres, qui formaient la carcasse du vieil édifice social. Courage donc et persévérance (2). »

Obéissant à ces instructions, la secte a étendu ses ramifications et a pu établir des affiliations dans presque toutes

(1) *Doctrine du Mal*. 1899. p. 539.

(2) Instruction du 1er novembre 1846, publiées par Lubienski *Guerres et Révolutions d'Italie*. (Paris. Lecoffre 1852. p. 44).

Digitized by Google

les villes, et compte même des adhérents dans beaucoup de villages. La Loge a son siège dans la cité ; elle se compose ordinairement de bourgeois et se tient en communication, d'un côté, avec le centre maconnique, d'où lui vient le mot d'ordre. Puis, d'un autre côté, elle se met en rapport avec certain nombre de correspondants, disséminés dans les petites localités, auxquels elle fait passer les instructions parties d'en haut (1). C'est un immense réseau qui enveloppe ainsi de ses filets toutes les classes de la société et qui couvre la surface du monde civilisé. Sous l'inspiration de la franc-maçonnerie, se multiplient des associations de toutes sortes, ayant chacune un but spécial, un nom différent, un drapeau particulier, mais qui sont toutes pénétrées du même esprit anti-religieux : sociétés de tir, sociétés de gymnastique, sociétés de musique, sociétés d'études scientifiques ou sociales, sociétés de solidaires, de socialistes, communistes, collectivistes, anarchistes, etc. Toutes ces associations et bien d'autres sont créées du souffle de la secte qui, par elles, fait rayonner son esprit, ses projets, ses décisions et son action, à travers tous les éléments de la société actuelle.

C'est précisément ce vaste ensemble de sociétés publiques ou secrètes, ayant le même esprit anti-chrétien, que Pie IX appelait la synagogue de Satan :

« Quelqu'un, disait-il, s'étonnera peut-être que la guerre faite en notre siècle à l'Église catholique ait pris de si grandes proportions. Mais, celui qui aura bien compris le

(1) Recrutée presque exclusivement dans les rangs de la bourgeoisie, la franc-maçonnerie, afin d'augmenter son influence politique, a essayé de prendre un caractère plus plébéien. D'abord opportuniste, puis radicale, elle s'est faite socialiste. Dès 1893, M. Dequaire, sur la tombe de Malon, identifiait la Maçonnerie et le socialisme.

En 1897, le Convent imposait aux candidats qui sollicitaient l'appui des loges la promesse de voter « toutes les lois socialistes et ouvrières. » A divers convents, des orateurs ont insisté pour que l'on ouvrit toutes larges les portes du temple au prolétariat, au quatrième État qui en avait été jusque-là exclus. En 1893, comme en 1898, on a proposé de réduire de moitié en faveur des ouvriers les droits d'entrée qui sont assez élevés. Jusqu'à présent, ces motions n'ont pas été prises en considération, mais le Grand-Orient, afin de témoigner au prolétariat toute sa sollicitude, a ouvert ses loges parisiennes aux conférences socialistes de MM. Fournière, Sembat, Viviani, Groussier, Chauvière, tous maçons. » *Les Questions actuelles* du 6 mai 1899. Résumé d'un article sur la franc-maçonnerie paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, n° du 1er mai 1899.

Digitized by Google

caractère, les tendances, le but des sectes, qu'elles s'intitulent maçonniques ou qu'elles prennent un autre nom, et s'il les compare avec le caractère, la nature et le développement de cette lutte déclarée à l'Église presque sur toute la surface du globe, ne pourra révoquer en doute que la calamité présente ne doive être attribuée principalement, comme à sa cause, aux ruses et aux machinations de ces mêmes sectes. C'est d'elles que se compose la *synagogue de Satan.....* »

Léon XIII, dans sa fameuse encyclique *Humanum Genus* du 20 avril 1884, dénonçait à son tour, le péril qui menace le monde catholique : « Il existe dans le monde, disait-il, un certain nombre de sectes qui, bien qu'elles diffèrent les unes des autres par le nom, les rites, la forme, l'origine, se ressemblent et sont d'accord entre elles par l'analogie du but et des principes essentiels. En effet, elles sont identiques à la franc-maçonnerie qui est pour toutes les autres comme le point central d'où elles procèdent et où elles aboutissent. » Et le Souverain Pontife indiquait, en ces termes, le but qu'elles poursuivent :

« Il s'agit pour les francs-maçons, et tous leurs efforts tendent à ce but, il s'agit de détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une nouvelle façonnée à leurs idées, et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au naturalisme. »

C'est par cet embrigadement et cet enrôlement général des jeunes gens et des hommes indifférents, irréligieux, immoraux et impies, ennemis naturels de tout ce qui représente l'ordre ou l'autorité, que les loges parviennent à constituer partout des Comités, pour diriger les élections, faire adopter leurs candidats et faire arriver leurs membres *actifs* ou *passifs* aux charges les plus importantes dans les administrations publiques, et aux fonctions les plus hautes de l'État. La secte est évidemment, et presque toujours, maîtresse du suffrage universel. Elle introduit, en grande partie, qui elle veut dans tous les corps de l'État : les Conseils municipaux et généraux, les Chambres, le Sénat, les Cabinets et le Gouvernement sont en majorité composés de francs-maçons. Et, par eux, la maconnerie règne et gouverne. Le gouver-

Digitized by Google

nement officiel est gouverné lui-même par l'autorité occulte et suprême des loges, qui lui imposent leur volonté souveraine. Tous les projets de sécularisation et de laïcisation que nous voyons proposés par les ministères, et discutés par les Parlements, ont été forgés dans les ateliers maçonniques.

En voici une preuve entre beaucoup d'autres.

Au mois de septembre 1898, l'assemblée générale du Grand Orient de France émettait le vœu que « tous les salariés de la République », qui envoient leurs enfants « ailleurs que dans les établissements nationaux pour y recevoir l'instruction » soient invités à donner leur démission, s'ils ne veulent pas être « dans un délai d'un an, renvoyés comme mauvais serviteurs, purement et simplement par les pouvoirs auxquels sont confiés les intérêts de la République Française. » En outre, les ateliers de la fédération devaient rechercher ces salariés infidèles et en dresser des listes qui seraient publiées par les soins du Grand Orient.

Or, trois mois après ce fameux convent, dès la rentrée du Parlement, trois députés francs-maçons portaient, sur le bureau de la Chambre, les vœux adoptés par cette assemblée.

Il y a longtemps que Montaigne a dit : « C'est l'opinion qui gouverne le monde. »

C'est vrai, mais aujourd'hui, c'est la maconnerie qui régit l'opinion et qui, par conséquent, mène le monde. Pour parler plus exactement, disons que la secte fait l'opinion. Elle travaille l'opinion et la soumet tyranniquement à ses arrêts de bien des manières : d'abord par ses *journaux*.

Personne ne l'ignore, la presse la plus influente est inspirée et soutenue par les loges. Elles disposent de la plupart des grands journaux du monde. Les Juifs étroitement liés aux francs-maçons sont propriétaires de presque toute la presse allemande et d'une partie de la presse anglaise, y compris ce grand journal de la cité : le *Times*. On a même signalé, il y a quelques années, la part prépondérante qu'ils prennent dans le journalisme américain. Cet étrange pouvoir qui gouverne le monde, et qu'on nomme l'opinion publique, est donc

Digitized by Google

partout et dans toutes les circonstances au pouvoir de la maçonnerie (1).

La plupart de ces journaux ne sont pas autre chose que des engins de destruction, fabriqués dans les ateliers maçonniques.

Ainsi en est-il de ces publications de toute sorte qui attaquent journellement les bases fondamentales de la société ; de ces revues scientifiques ou littéraires, historiques ou médicales, par lesquelles on propage le rationalisme, le naturalisme, le panthéisme, le matérialisme, le socialisme, c'est-à-dire, l'*athéisme* sous toutes ses formes.

Ainsi en est-il de ces livres et de ces brochures qui s'efforcent de détruire l'enseignement des Livres saints, de l'Église sur l'origine du monde en général, et celle de l'homme en particulier, sur la spiritualité de l'âme et la vie future ; de ces grands journaux qui sous le couvert d'une modération hypocrite, propagent dans les classes supérieures les théories les plus avancées du libre-examen et de la libre-pensée, et qui ont mérité d'être appelées par un grand évêque de nos jours, *la honte de la Presse Française.*

Ainsi en est-il encore de ces petites feuilles à un sou, qui pénètrent journellement dans les ateliers, dans les boutiques des petits commerçants, et jusqu'au fond des cabarets de la campagne : toutes pleines de mensonges, de calomnies, et d'assertions les plus subversives contre ce qu'il y a de plus respectable en ce monde, elles arrivent là, chaque matin, pour y anéantir ce qui reste de foi, de patience, et de résignation dans les classes inférieures.

Que dire encore de ces conférences, de ces cours, de ces congrès organisés par la maçonnerie révolutionnaire, de cette *Ligue de propagande d'athéisme* où l'on vomit tant de blasphèmes contre la religion, où l'on débite tant d'insanités contre la société actuelle ?

Comment qualifier enfin ces discours qui retentissent à tous les échos, du haut de la tribune ou dans des assemblées politiques, et dans lesquels, les plus détestables doctrines sont proclamées non par des hommes obscurs, mais par les

(1) Voir *Les Sociétés secrètes et la Société*, par M. Deschamps. Introd. de Claudio Janet, p. LXXXII.

Digitized by Google

princes de la politique, par les princes de la science, par les princes de l'opinion ... ?

Mais la propagande la plus active et la plus funeste de toutes les propagandes maçonniques, c'est la *Ligue de l'Enseignement* (1).

Cette *Ligue* est une ramification des loges, personne ne peut le nier. C'est un franc-maçon notoire, le F.·. Macé, qui en a conçu et propagé l'idée avec une persévérance inébranlable.

Elle a été acclamée, embrassée et soutenue avec ardeur par tous les frères et amis. Son organisation, ses programmes ont été élaborés dans les *ateliers*, et grâce à l'action persévérante et toute puissante de la secte, l'enseignement neutre ou sans Dieu est entré dans notre législation. En 1885, le F.·. Macé disait lui-même au cinquième Congrès de la Ligue, tenu à Lille : « Autrefois, nous affirmions que la Ligue d'Enseignement n'était pas une institution politique et religieuse. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Aujourd'hui, il faut affirmer que la Ligue est bien une institution maçonnique. »

C'est-à-dire qu'aujourd'hui, ce n'est plus seulement avec le *sou des écoles*, mais avec les finances de l'État que s'implante partout l'athéisme scolaire. Maintenant, on puise des centaines de millions dans la bourse des contribuables, pour soutenir ces établissements d'instruction primaire, secondaire ou supérieure, dans lesquels on élève la génération naissante en dehors de toute croyance et de toute pratique religieuse.

Ah ! Comptez, s'il vous plaît, ces petites écoles, ces pensionnats, ces collèges, ces lycées, soumis à l'enseignement neutre, c'est-à-dire, où le nom de Dieu n'est prononcé que comme un mot vague, ne signifiant rien de précis, et vous ne pourrez vous empêcher de trembler en songeant à l'avenir. Faites la statistique des élèves des deux sexes qui grandissent dans ces maisons, et vous serez effrayés du nombre d'athées en germe et en herbe qu'elles renferment.

Depuis vingt ans, ces jeunes gens, ces jeunes filles, sortis de ces écoles d'athéisme, affranchis de toute crainte de Dieu

(1) V. *Études religieuses*, n° d'avril 1893.

Digitized by Google

qu'ils n'ont point connu, se montrent libres de tout frein qui aurait pu modérer la fougue de leurs passions. Ils sont entrés dans la vie publique, la tête pleine des plus funestes erreurs, le cœur enflammé des plus ardentes convoitises, l'âme dévorée d'ambitions, de cupidité et d'orgueil. Leur instruction plus ou moins sérieuse, leur science plus ou moins réelle, leurs brevets et leurs diplômes n'ont fait qu'exciter en eux d'insatiables désirs de grandeur, de succès, de gloire et de jouissances de toute sorte. Et, bientôt, ne pouvant atteindre les hauteurs qu'ils avaient en perspective, trouvant encombrées toutes les carrières et occupées toutes les places qu'ils ambitionnaient, voyant s'évanouir tous les rêves qu'ils avaient caressés, les voilà maintenant qui se mettent à maudire cette société qui les repousse, qui les étouffe, qui les enserre de toutes parts. Et, ils cherchent les moyens de la détruire ou du moins de la bouleverser de fond en comble. Tous ces déclassés étudient les moyens de réaliser leur sinistre dessein. Les sociétés secrètes leur ouvrent leurs bras et leurs portes. Ils y entrent à corps perdu, ils se trouvent plongés dans un milieu où fermentent toutes les haines religieuses et sociales. Accueillis, conseillés, excités par les anciens, ils deviennent en peu de temps, de jeunes et fervents adeptes, qui cherchent jour et nuit, dans l'étude et l'application des sciences modernes, les instruments meurtriers les plus rapides et les plus redoutables.

On ne peut douter que la plupart de nos jeunes Français et Françaises, ayant grandi dans les écoles sans Dieu, n'aillent un jour rejoindre leurs devanciers et grossir les rangs de la grande armée du mal. N'étant pas les « fils de l'Église », ils seront « les fils de la Révolution », comme l'a dit à la Chambre M. Madier de Montjeau.

C'est donc presque toute la jeunesse qui forme et formera encore le contingent de la libre-pensée, c'est-à-dire de l'athéisme, du matérialisme, du positivisme et de la maçonnerie. Si la loi, appelée si justement *Scélérate*, fonctionne seulement encore quelques années, la France tout entière sera envahie par l'athéisme, et la société civilisée retombera elle-même dans la barbarie.

Digitized by Google

Car partout, on forme des projets, on trame des complots, on menace audacieusement de renverser les fondements, les colonnes, les murailles, les contreforts et les différentes assises de la société, c'est-à-dire, la religion, la morale, la propriété, la patrie.

Voici, en effet, le plan général poursuivi avec opiniâtreté par la Révolution et qui lui a été dicté par la maçonnerie :

« L'égalité et la liberté sont les droits essentiels que l'homme dans sa perfection originaire et primitive, a reçus de la nature. La première atteinte à cette égalité fut portée par la propriété ; la première atteinte à la liberté fut portée par les sociétés politiques ou les gouvernements ; les seuls appuis de la propriété et des gouvernements, sont les lois religieuses et civiles. Donc, pour rétablir l'homme dans ses droits primitifs d'égalité et liberté, *il faut commencer par détruire toute religion*, toute *société civile*, et finir par l'abolition de la *propriété* (1). »

En dernière analyse, l'athéisme doctrinal, quel que soit le nom qu'on lui donne, veut faire table rase dans l'ordre social.

C'est l'élaboration, l'émission, la diffusion et la propagande des idées révolutionnaires.

Nous verrons dans un autre article, comment les athées et les révolutionnaires de tout nom, de toute espèce, de toute société travaillent à réaliser ce projet de destruction universelle.

(*A suivre*).

F. RENÉ de Nantes.
O. M. Cap.

(1) Weishaupt, *Code illuminé*, système général, cité par Robian : *Continuation de l'Histoire de l'Église* t. II.

Digitized by Google

QUESTION JOHANNINE ?

Je demande pardon à mes lecteurs du titre, au moins impertinent, que je mets sous leurs yeux. Question Johannine veut dire sans doute qu'on met en doute ceci : saint Jean, l'Apôtre, est-il l'auteur de l'Évangile qui porte son nom ? Question, à mon avis, impertinente au premier chef, après dix-huit siècles d'histoire et d'histoire la plus sérieuse. A-t-on découvert quelque document nouveau d'un poids tel qu'il puisse contrebalancer le témoignage de saint Théophile d'Antioche, de saint Irénée, de Clément d'Alexandrie, de Tertullien, etc ; a-t-on découvert quelque témoignage qui aille à l'encontre de tous les canons de nos Saintes Écritures, de celui de Muratori entr'autres, contemporain, à quelques années près, des gnostiques, autres contemporains, de Valentin, de Théodote, d'Héracléon, etc ? Non, tous ces témoignages et bien d'autres, indirects si on veut, mais non moins probants de saint Ignace d'Antioche, de Tatien, de saint Justin, d'Athénagore, d'Hermas ; tous ces témoignages restent intacts et ce qu'affirment dix-huit siècles n'est point infirmé par un texte même de quatre mots, car de document il n'y en a d'aucune sorte. Il y a quoi alors pour prétexte à une question Johannine ? Il y a qu'un professeur allemand en lisant saint Jean, ce que souvent avaient fait avant lui un assez bon nombre de docteurs respectables, s'est aperçu que l'Évangile de saint Jean ne ressemblait point aux trois autres, et le voilà parti en guerre, il pose la question Johannine. D'autres professeurs protestants, rationalistes et allemands, toujours en quête d'un thème nouveau pour leur cours et surtout heureux de trouver une occasion de saper les bases du christianisme ecclésiastique, comme ils disent, s'enrôlent dans une croisade contre l'Apôtre saint Jean et acclament la question Johannine. Ces professeurs Germains ont une naïveté ou une outrecuidance, comment faut-il dire ?

Digitized by Google

qui étonne toujours. Mais ce qui m'étonne plus que le reste, c'est que des catholiques français qui ont étudié, se laissent prendre à des pièges de cette sorte. Eux aussi parlent de la question Johannine, sur un ton différent des rationalistes allemands, je le veux, mais pourtant sur un ton tel que le mot, je le dis sans ambages, passe de l'impertinence à une note cataloguée dans les répréhensions de l'Église. *Question Johannine* est une proposition malsonnante aux oreilles catholiques, elle n'est ni hérétique, ni sentant l'hérésie, j'y consens, mais présentée avec quelque sérieux par des catholiques, elle n'échappe pas en soi à la note que je viens de dire. Elle blesse les oreilles des délicats en orthodoxie, dites que ces délicats ont tort, je n'en conviendrai pas si facilement. La foi a des pudeurs qu'il faut respecter. Voyez, ces deux mots : *Question Johannine* semblent à première vue, très inoffensifs, mais cependant si je les tiens pour tant soit peu sérieux, j'avoue donc ou je semble avouer qu'il y a un doute prenant sa source en des raisons de quelque valeur touchant l'authenticité de l'évangile de saint Jean. Voilà nos Pères, nos Écrivains des premiers siècles, nos canons scripturaires, nos grands docteurs et théologiens, en un mot notre grande tradition ecclésiastique mise en suspicion, n'est-ce rien ? Et cela pourquoi, je le demande, parce qu'il a passé dans la cervelle de quelques protestants, négateurs par métier, de mettre en doute que l'apôtre saint Jean est bien l'auteur de son évangile et cela sans l'ombre d'une preuve. L'Évangile de saint Jean ne ressemble point aux autres ! La belle raison ! Il y a dix-huit siècles que nos docteurs s'en sont aperçu et ne l'ont point caché. Nos critiques modernes croient avoir tout inventé et leurs prétentions d'enfants ignorants font sourire.

Non, le quatrième évangile ne ressemble pas de tout point aux trois autres. Les autres ont un peu l'air de se copier, en tout cas, leur ton est à peu près le même, ils s'enferment dans un même cadre, on dirait pour les trois, le résumé d'un thème commun et déjà connu. Saint Jean a brisé le cadre, pas autant qu'on veut le dire, mais enfin il ne s'y enferme pas avec le même scrupule, ses allures sont plus libres, plus personnelles, elles s'éloignent un peu de la

Digitized by Google

simplicité de saint Marc et des deux autres. Chez ces derniers, tout est si calme, si reposé, chez eux les discours sont simples, les paraboles exquises, le ton reposant comme les plaines tranquilles de la Galilée où l'on respire à pleins poumons les saveurs qui montent du lac ou viennent du rivage méditerranéen. En saint Jean au contraire, à cet air des champs, se mêle je ne sais quel air plus lourd imprégné de l'odeur des parchemins des synagogues, saturé d'Hellénisme. Ce n'est rien au fond, et la grande et noble figure de Jésus est toujours celle que nous connaissons, c'est bien Lui, mais le milieu qui l'entoure semble pour l'œil distrait, lui donner une autre physionomie, sa parole n'a plus la même résonnance. Qui ne savait cela, et n'avait pas senti cela avant nos critiques des bords de la Sprée, ils sont lents de flair ces bons Allemands ! Origène avait le flair plus délié, trop quelquefois, mais nos Pères et nos Théologiens les plus orthodoxes n'ont point manqué de faire remarquer cette différence de l'Évangile de saint Jean, toutefois sans poser pédantesquement la *Question Johannine*. Comme à leur ordinaire, ils se sont simplement demandé les raisons de cette différence et ils en ont trouvé plusieurs qui ne semblent point mauvaises, je les résume.

Saint Jean se proposait plus d'un but en écrivant son évangile. Il voulait d'abord compléter ses devanciers, ceux-là avaient omis des faits et même des doctrines de premier ordre. Écrivant à la première heure, ils avaient gardé plus vivante l'empreinte galiléenne. C'est en Galilée que la bonne nouvelle avait été accueillie d'un cœur plus droit. Jérusalem la ville rouge du sang du Christ ne leur était plus qu'un lieu d'exécration, ils savaient que bientôt elle expierait son grand forfait. En attendant, Jérusalem ne leur laissait que le souvenir amer des dérisions des scribes, des haines des pharisiens, de la condamnation de Jésus et ils semblaient se détourner de la ville maudite, pour ne voir que leurs plaines et leur lac où tout avait été bon pour le Maître : les hommes, la terre et les flots. Ils écrivirent surtout un Évangile Galiléen.

Saint Jean était, comme nous dirions, dans un état d'esprit tout différent. Il écrivait dans son extrême vieil-

Digitized by Google

lesse, beaucoup d'événements s'étaient passés depuis que tout jeune il suivait les pas du Maître bien-aimé. Jérusalem avait reçu son châtiment, son temple était détruit, scribes et pharisiens avaient expié leur orgueil et ne comptaient plus qu'au nombre des morts ou des esclaves. Toute la nation avait été frappée, le châtiment avait voilé le crime, le cœur aimant de saint Jean se sentait pris d'une immense compassion pour ce pauvre peuple qui était son peuple. C'est sur les ruines de Jérusalem que reposaient ses plus chers souvenirs, Jésus et sa Mère.

Aussi va-t-il briser le cadre Galiléen et placer résolument son Christ à Jérusalem, c'est là que devait mourir un prophète. Jérusalem sera le cadre nouveau où va se mouvoir presque exclusivement la physionomie de Jésus. Jésus est mort à Jérusalem, mais il y a peu vécu, aussi les faits rapportés en saint Jean pourraient-ils se condenser en quelques mots si saint Jean ne prenait la précaution de nous indiquer les différentes fêtes pendant lesquelles ces faits se sont passés, marquant ainsi des hiatus dans ses récits pour les concentrer à Jérusalem ou aux environs. Saint Jean a écrit l'Évangile Hiérosolymitain.

Aussi faudra-t-il dire adieu aux idylles de Galilée. Rien n'était moins idyllique que Jérusalem au temps de Notre-Seigneur, une ville scientifique et corrompue c'est tout dire, au point de vue de l'esprit et du cœur, là tout sonne faux, tout y est mensonge, intrigue, hypocrisie, bassesse et le reste qu'il n'est point nécessaire de nommer. Dans cet étrange milieu comme la physionomie de Jésus devait détonner, et, s'il faut prendre à la lettre ce que dit Origène, que non-seulement les manières et les discours de Jésus changeaient selon le milieu et les auditeurs, mais les traits même de son visage, on comprend que le Jésus de saint Jean le Hiérosolymitain soit différent de celui des trois Galiléens.

Il faut se garder pourtant d'exagérer cette différence, ce n'est qu'une nuance qui court à travers la trame du récit et en maint endroit saint Jean est Galiléen comme saint Marc, et les trois Galiléens se teintent en Hiérosolymitains. Renan qui savait trouver des teintes même où il n'y en

Digitized by Google

avait pas, a vu celle-là et, comme à son ordinaire, il en a trouvé sujet à une impertinence qui tourne aussitôt en blasphème. Il prétend qu'à Jérusalem, Jésus perdait son calme et devenait ergoteur avec les Pharisiens. Dans un dialogue avec des hypocrites retors, on risque toujours, eut-on tout le calme d'un Dieu, de paraître subtil, si on veut leur répondre pour les amener au vrai ou mettre à nu leur mauvaise foi. Jésus d'ailleurs qui connaissait le fond des consciences agissait comme son Père des cieux dont le prophète a dit « avec les pervers vous serez pervers », ce qui veut dire, tout le monde le sait bien : qu'avec les bons, Dieu est toute indulgence, avec les mauvais il est toute rigueur.

Nous pouvons donc tirer une première conclusion avec les exégètes de tradition, c'est qu'un milieu différent a fourni à saint Jean des couleurs différentes et à son tableau des teintes et un ton qui lui sont propres. Il y avait une autre raison pour saint Jean de briser le cadre galiléen, les exégètes de tradition vont encore nous la donner.

Saint Jean avait quatre-vingt-dix ans suivant saint Épiphane, et plus bien probablement, quand il écrivit son Évangile. Il revenait de Pathmos, et c'est à la prière des chrétiens de l'Asie Mineure que le vieil athlète reprit l'arme désormais la seule avec laquelle il pût combattre. Ses courses apostoliques touchaient à leur fin, mais si le corps était brisé, le cœur était resté vaillant. Il le prouva bien un jour, alors que sa lente vieillesse ne lui permettait plus qu'une promenade sous les portiques d'Éphèse, il aperçut l'hérétique Cérinthe : « Fuyons, dit-il à ses disciples, l'édifice va tomber, voici l'ennemi de la vérité. »

Jésus avait dit d'annoncer l'Évangile à toute créature. Saint Jean n'oublie point la parole du Maître. Son évangile s'adressait à tous, aux malheureux restes d'Israël que le châtiment n'avait point corrigés, ils s'entêtaient comme leurs pères à rejeter le Christ et le poursuivaient dans ses disciples avec l'acharnement ancien ; il s'adressait aux Chrétiens Judaïsants, à ces têtes dures qui avaient vu pourtant le culte ancien rejeté par Dieu ; Jéhovah avait laissé périr le sacerdoce et disperser les pierres du temple ; malgré tous les oracles

Digitized by Google

accomplis, ces têtes dures s'entêtaient à vouloir rendre obligatoires toutes les cérémonies de la loi ; il s'adressait aux Hellénistes Juifs, il y en avait, et aux Hellénistes païens qui tous étaient tentés de mettre la sagesse grecque au-dessus de la simplicité évangélique, c'est sur ce terrain plus large que le vieil athlète resté seul des témoins du Seigneur, entendait livrer son dernier combat.

Le combat n'avait pas seulement changé de terrain, mais aussi de physionomie depuis près d'un demi-siècle que les rédacteurs de l'évangile galiléen avaient écrit leurs Mémoires. La prophétie de saint Paul avait plus que largement été accomplie : « Il faut qu'il y ait des hérésies. » L'ivraie avait cru dans le champ du père de famille, la dispute grecque et la chicane pharisaïque avaient envahi l'Église, les temps idylliques étaient passés et passés pour toujours.

Un esprit nouveau avait soufflé sur le troupeau du Christ qui n'était plus le petit troupeau des premiers temps, le bercail avait dilaté son enceinte, les hommes simples et de bonne volonté formaient toujours l'appoint le plus considérable de l'assemblée des frères, mais des lettrés avaient pris place au banquet des agapes. Ce mouvement s'était dessiné dès le temps de saint Paul, et à partir de ce moment commence un temps nouveau dans l'Église ; les temps théologiques sont ouverts. Saint Paul n'est pas simplement un témoin comme les apôtres des premiers jours, il est théologien, polémiste, apologiste, exégète, on pourrait dire qu'il a inauguré l'exégèse figurative. Les Évangiles de Galilée sont l'écho des Apostoliques primitifs. L'évangile de saint Jean donnera le reflet de l'esprit théologique.

Des rêveurs, surtout de notre temps, se prennent à regretter ce christianisme primitif où on ne faisait point de théologie, de polémique ni d'exégèse, on se contentait de présenter le Christ tout simple avec ses enseignements en paraboles, ses miracles qui servaient de preuve suffisante à sa divinité, on ne raisonnait pas, on se laissait entraîner au courant divin, on croyait, bienheureux temps soupire-t-on !

Il y a bien une grosse part d'illusion dans ce soupir, l'idylle n'a jamais été telle qu'on veut bien se la figurer, mais il faut pardonner cela aux hommes de notre temps. Nous

Digitized by Google

sommes si compliqués en toutes choses que les récits galiléens nous enchantent par leur divine simplicité plus que la théologie de saint Jean le *Théologien*, c'est le nom qu'on lui donne dès les premiers siècles de l'Église.

Ces regrets et ces préférences sont affaire de sentiment plus que de raison. Jésus-Christ en donnant sa doctrine, la donnait pour le monde entier. C'était un filet qui devait envelopper tous les esprits, les plus cultivés comme les plus simples. Elle devait éclairer tout homme venant en ce monde sur les hauts mystères d'origine, de fin et sur les mystères plus compliqués encore de conscience, de moralité, de mal et de bien. Révélation divine, elle venait suppléer à la raison humaine toujours courte par quelque endroit et l'élever à une hauteur qu'elle ne soupçonnait pas. Elle devait donc entrer de plein pied dans le monde qui sait, qui pense, qui cherche, qui raisonne et de là devenir vite une science humaine sans cesser d'être une science divine. Sa racine est en Dieu, mais c'est dans l'esprit humain qu'elle est reçue et c'est par ce dernier côté qu'elle devient la théologie.

La théologie, introduite dans le christianisme, devait par une autre nécessité devenir assez vite polémique. La doctrine chrétienne n'est pas seulement une haute philosophie pour éclairer l'intelligence, mais aussi une loi morale pour diriger la volonté et l'arracher à ses passions mauvaises. C'est donc contre le mal et l'erreur qu'elle aura à lutter en même temps, lutte formidable d'où naîtra la polémique et l'apologétique.

Les amateurs d'idylles peuvent regretter la simplicité antique, comme ils disent, elle ne reviendra plus, cette simplicité. C'est une illusion qu'il faut laisser. D'abord a-t-elle jamais existé au degré qu'ils rêvent ? Il est vrai qu'au commencement l'arbre sortait à peine de terre, le vent et les orages n'avaient point de prise sur son tronc et sa ramure qui n'existaient pas, maintenant qu'il est devenu un arbre d'une abondante frondaison, il subit l'effort de la tempête, ce qui n'empêche pas les oiseaux du ciel d'y nicher en paix. Celui qui l'a planté, le fait solide de sa force divine.

Avouons en passant pour consoler les amateurs de simplicité, que nos modernes ont bien compliqué notre théo-

Digitized by Google

logie. Polémistes, apologistes, canonistes, exégètes s'en sont donné à cœur joie, nous sommes si savants en toutes choses ! Jamais temps n'avait été si peu théologique et n'a fait tant de théologie ! Il faut pardonner à nos spécialistes en cette science. Les sottises débitées par les théologiens d'aventure sont si nombreuses qu'il faut des volumes d'exposition, de distinctions, de preuves pour tout ramener au point ; ajoutez si vous voulez que nos théologiens sont hommes, et qu'ils ont droit de participer aux faiblesses du temps, ils sont savants et ne tiennent pas à le cacher.

Un peu plus de sobriété ne nuirait pas et saint Jean le Théologien nous est en cela un bon modèle. Pour théologien il l'est, c'est le seul des évangélistes auquel l'antiquité a donné ce titre. Ce n'est pas un titre usurpé, saint Jean ne raconte pas seulement, mais il expose la doctrine, donne des preuves, des faits qu'il rapporte et répond d'avance aux objections qu'on pourra faire. Mais avec quelle sobriété ! avec quelle délicatesse ! et pourtant avec quelle solidité ! Relisez le récit de la résurrection de Lazare ; il veut la donner en preuve de la divinité de Jésus-Christ aux païens, aux juifs et aux hérétiques. Cette preuve est faite sans surcharger le récit et avec une solidité telle que les dents de Strauss et de Renan n'ont pu y laisser trace d'une égratignure. Tout y est : le fait de la mort bien constaté « *jam fœtet* », le cadavre est en putréfaction, les témoins sont nombreux et ce sont des citadins de Jérusalem venus pour consoler Marthe et Marie, le miracle s'opère d'une parole. Jésus ne touche même pas le mort redevenu vivant, il commande à d'autres de lui enlever les bandelettes. Un autre miracle, qu'on a toujours plaisir à lire, fait la même preuve, mais d'une façon différente. Il semble raconté pour l'exigence de la science et aussi pour sa déconvenue qui devient piquante. Il y a enquête faite par l'autorité compétente, il est constaté juridiquement que l'homme était bien aveugle de naissance, qu'il y a guérison parfaite, par un moyen qu'on dirait une raillerie, si l'action n'était pas si divine. La science déroutée se tourne et se retourne pour trouver une explication qui ne vient pas, elle se voit bafouée par le bon sens d'un aveugle auquel elle n'a rien à répondre et pour toute res-

Digitized by Google

source n'a que la violence banale. Elle met le miraculé à la porte. Renan voulait un miracle constaté par une Académie, il a son fait.

Ce n'est pas là pourtant, je soupçonne, ce qui a valu à saint Jean son titre de Théologien. Il le doit surtout à la profondeur de sa doctrine, il a vu plus haut et plus loin que les autres évangélistes dans les mystères de la vie surnaturelle. Une première explication, c'est qu'il aurait lu saint Paul et connu sa doctrine. L'Église d'Éphèse était une Église paulinienne et qui gardait pieusement le souvenir du grand Apôtre, saint Paul alors aurait frayé le chemin à saint Jean. Il n'y a rien en cela d'invraisemblable, mais cette raison ne suffit pas pour tout expliquer.

La haute théologie mystique de saint Jean se trouve en grande partie en des paroles directes du Sauveur, surtout en son admirable discours après la Cène, et le Christ du quatrième Évangile, finit par avoir une physionomie que ne paraissent point connaître les trois Galiléens.

Allons-nous enfin tenir une question Johannine? et la tradition n'a-t-elle donné aucune explication plausible de cette singularité. Elle en a donné une, qui s'est comme figée dans une phrase oratoire que répètent avec grand plaisir les prédicateurs sujets à la déclamation : « Saint Jean reposait sur le sein de Jésus à la dernière Cène et il a puisé là d'ineffables secrets. » C'est une phrase plus qu'une raison, mais cette phrase a plus de raison qu'on ne veut le croire, si on sait la dépouiller de sa gaine oratoire. Saint Jean était l'apôtre préféré, celui que Jésus aimait. Il était jeune quand il se mit à la suite du Maître, son âme candide et vierge s'ouvrait facilement aux plus hautes inspirations de l'amour divin. Serait-ce si téméraire de croire que dans des entretiens particuliers et tout intimes, le Maître lui ouvrit des horizons que les autres ne pouvaient encore embrasser, lui révéla des vérités que les autres ne pouvaient encore porter, c'était la coutume de Jésus qui expliquait aux disciples, en particulier, ce que la foule ne pouvait comprendre. Ainsi fait un maître pour un disciple préféré et mieux doué, ainsi fit saint Paul et firent les grands maîtres de la vie spirituelle pour leurs enfants de choix. Pourquoi Jésus-Christ ne l'eût-il pas fait pour le

Digitized by Google

disciple plus aimé qui devait le remplacer auprès de sa mère? Cette supposition ne s'écarte point de la pensée d'Origène que j'ai déjà rapportée, c'est que Jésus changeait de physionomie et de parole selon les esprits auxquels il s'adressait. Si cette pensée paraît un peu vieille à quelques-uns, il est facile de la moderniser en disant que la vérité communiquée tout en étant la même, est reçue différemment selon l'esprit qui la reçoit. L'un y verra des aspects, des horizons, des clartés que l'autre ne soupçonnera même pas, tel mot qui est un *jet*, telle tournure de phrase qui est une *lumière*, restera un *trait* profondément gravé en la mémoire du premier, tandis que le second n'a vu que la vérité en gros et n'a retenu que ce qu'il y avait de plus ordinaire dans le discours. Ces deux récits seront vrais, mais pas de la même façon. Pour le dernier discours de la Cène que saint Jean seul rapporte, rien ne nous assure qu'il a été entendu distinctement des onze, on peut même soupçonner le contraire. Ce discours semble avoir été plus tôt une conversation particulière, il fut prononcé en marchant lorsque Jésus se rendait avec les onze, du Cénacle au jardin des Oliviers. Jésus n'avait-il point déjà auprès de lui ceux qu'il devait introduire au jardin et qui devaient être témoins de son agonie? Les autres suivaient, saint Jean était des premiers. Décidément nous ne tenons pas encore la question Johannine et pour une bonne raison, de question Johannine, il n'y en a pas et Messieurs les rationalistes allemands et d'autres le sauraient, s'ils lisaient avec attention nos Pères et nos Docteurs. On savait beaucoup de choses en l'Église, avant la naissance de la critique allemande.

Fr. Marcel de Montaillé
O. M. Cap.

Digitized by Google

LA PRÉDICATION A PARIS

PRISE SUR LE FAIT

Nous recevons le premier chapitre d'un travail qui a pour titre : de 12 prédicateurs à Paris en 1899, plus un treizième, plus un prêche protestant avec notes historiques. Nous offrons à nos lecteurs, mais seulement à titre de variétés, ces premières pages d'histoire et de critique. L'auteur a noté au passage, crayon en main, les sermons qu'il juge. Il dit le bien, il ne tait pas le mal. La vérité seule délivre. Nous pensons comme lui que la parole du prédicateur qui parle à des chrétiens doit être surnaturelle, pleine d'Écriture Sainte, si suave et si forte, de l'histoire de l'Église, si belle, et des Écrits des Saints Pères, si profonds et si apostoliques. — écrire ou parler au public confère aussi au public une certaine liberté d'appréciation et comme dit le poète se faire juger

« Est un droit qu'à la porte on achète en entrant. » (Boil.)

CHAPITRE Ier

MONSIGNOR R. A SAINT-ETIENNE DU MONT.

Ingenio splendet sonituque resultat inani
Verborum! et pia mens « fugit indignata sub umbras. » V.

On est bien impressionné dans cette belle église : colonnes élancées, voûtes aux suspensifs hardis, merveilleux jubé, tout y est d'un mouvement, d'une variété, d'une grâce enfin très vivante. Oh! combien cette chapelle de Sainte-Geneviève est donc pieuse ! Mon Dieu de quels honneurs, même dès ce monde, vous avez comblé vos saints. *(Nimis honorati sunt amici tui Deus).* Jamais tombeaux de rois n'ont réuni ensemble, reçu dans les siècles, l'hommage que Geneviève

Digitized by Google

reçoit dans vingt-quatre heures ici à son tombeau même vide ! Plus de 30.000 personnes y défilent chaque jour de la neuvaine ! — C'est en 1801 que le précieux et glorieux monument fut enlevé de la crypte de l'église Sainte-Geneviève contiguë à Saint-Etienne. Cette très célèbre église dont j'ai le dessein sous les yeux, occupait la rue à droite. Le saint tombeau était resté là, vénéré du monde, depuis le 3 janvier 511. Une rue, depuis 98 ans, passe sur le lieu même où fut le trésor de la France chrétienne, où s'élevaient à ses côtés les tombeaux de Clotilde et de Clovis. Si on traite ainsi les restes des saints et le fondateur de la monarchie française, quelles ruines, mon Dieu, attendent donc nos restes ! — *Nos nostraque debemur morti !* et l'œil de Dieu garde la poussière qui fut le corps de l'homme disparu. *Et ossa vestra quasi herba germinabunt* (Isaïe).

C'est à sainte Geneviève que pendant des siècles, le Prévôt de Paris, représentant du Roi depuis Hugues Capet et les Échevins, — magistrats en grande tenue — ayant été prendre à l'abbaye de Saint-Victor chaque nouvel évêque de Paris, venaient le conduire magnifiquement. Le Prélat monté sur un cheval blanc arrivait aux portes de Sainte-Geneviève, accompagné du clergé de la ville entière. Il descendait au tombeau et priait à genoux la sainte patronne du diocèse dont il devenait le gardien. Et tout a disparu : *etiam periere ruinæ !* On sait que le chef vénéré de saint Louis arraché à sa châsse superbe, joyau de la Sainte Chapelle, cet autre joyau ! n'a pas été retrouvé et les cendres mêmes de sainte Geneviève furent brûlées en place de grève par des démons à face humaine !

« Grand Dieu ! tes saints sont la pâture des tigres et des léopards ! » C'est à Saint-Etienne que le célèbre Le Sueur dont le pinceau si suave et si puissant créa tant de chefs-d'œuvre repose ignoré, sans monument. Deux autres génies y dorment aussi leur dernier sommeil : Racine rapporté de Port-Royal en 1710 et Pascal qui a écrit : « J'aime la pauvreté, parce que Jésus-Christ l'a aimée. — Telle goutte de son sang, ô mon âme, fut versée pour toi dans son agonie ! » — Nul depuis n'a atteint la force, la grâce, la sublimité de ces deux grands chrétiens.

Digitized by Google

Trois cent mille personnes viennent pendant les neuf jours s'agenouiller au tombeau de l'humble vierge de Nanterre. Le peuple n'a pas perdu le chemin de la montagne où Geneviève, au cours des âges, a tant de fois manifesté sa puissance. Deux grands tableaux — dus à Largillière — représentant les Échevins l'implorant contre la peste de 1710 et la disette de 1725, sont encore là en *ex voto !* Guy Patin, professeur royal de médecine sous Louis XIII et Louis XIV écrivait en 1660 : « tout cela — événements de la Cour — n'est rien à côté de la dévotion qu'on a ici pour sainte Geneviève. Le 10 du mois on porta sa châsse en procession dans les rues de Paris. Si la paix se fait, la bonne sainte en aura justement l'honneur. Je ne vis jamais *tant d'affluence de peuple* par les rues qu'à cette procession. Un miracle qu'il n'y ait pas plusieurs personnes d'étouffées. *Tous nos Parisiens qui sont gens de foi sont fort contents d'une si belle cérémonie.* Si vous aviez vu tout cela, vous eussiez appelé notre ville *l'abrégé de la piété* (1). » Pour qui connaît l'homme qui écrit, ces paroles honorent davantage la sainte que tous les panégyriques pompeux et verbeux du jour. Hélas ! depuis un siècle un souffle de tempête impie, protestante, juive, universitaire a touché la tête de ce peuple qui fut l'*abrégé de la piété* et pour son châtiment aussi, le Paris artistique, politique, universitaire, prétendu savant et qui ne sait pas même d'où il vient et où il va, a perdu, a laissé s'effacer de son âme jusqu'au souvenir secourable de Geneviève ! Toutefois si comme nous, chaque année, vous pouviez voir le peuple recueilli qui afflue, ces foules édifiantes, confiantes et priantes ; ces cierges sans nombre qui font éclater de leurs feux, la jolie chapelle, ce tombeau glorieux qu'il faut garder, ces milliers d'objets qu'un prêtre se fatigue à faire toucher à la pierre usée du vieux monument, vous diriez : ceux-ci sont bien les descendants de ceux-là, de ceux qu'il y a 250 ans, accompagnaient la châsse de Geneviève par les rues de la capitale ! Les procès-verbaux officiels de ces grandes processions doivent exister. Il serait bon, ce semble, de les publier. Le prédicateur de

(1) Litt. T. I. p 497.

Digitized by Google

la neuvaine en prendrait un qu'il lirait, développerait, commenterait simplement. Il saisirait, je l'affirme, et ferait bénir la douce sainte, le Christ qui aime la France, la vraie nation chrétienne qui aimait à s'agenouiller humblement et pieusement à ses autels et à baiser si respectueusement la pierre sépulcrale où dormaient ses amis.

I

Monsignor R., jeune encore, bel homme, fait très bien en chaire, sous son joli costume de prélat romain. Réel talent, imagination brillante, voix belle et agréable, une facilité, une vie, un coloris, un style enfin digne des beaux sujets chrétiens, si les beaux sujets chrétiens avaient besoin de ces choses ou même s'il voulait bien les aborder. *Ingenio splendet.*

Par malheur, il ne semble pas remarquer combien le chemin qu'il suit, sa méthode, ses sujets mêmes s'écartent des voies, de la méthode, des sujets de l'Évangile, et des traditions de la chaire chrétienne. Il a du reste pleine conscience de son talent et semble un homme heureux. Mais « l'homme se pipe » incommensurablement ! Il ne reste et il ne restera rien absolument de ces belles compositions académiques, ni à l'esprit, ni à l'oreille, ni surtout au cœur chrétien. Une personne sortant de l'église disait près de moi : « Comme il parle bien » sur le ton dont elle eût dit le beurre est à 30 sous ! *Strepituque resultat inani verborum.* On ne vit pas même de belle harmonie. L'âme chrétienne instruite au-dedans par l'Esprit-Saint sent et juge très bien. Il y a là un beau son de paroles sonores — une belle harpe serait plus sonore encore ! — Cette parole est vivante, comme une parole qui n'est qu'humaine peut l'être, sans rappeler ni Démosthène, ni Mirabeau, ni Lacordaire. D'un autre côté Dieu qui est tout, la foi chrétienne qui est Dieu senti au cœur, l'Esprit de Dieu qui souffle à travers l'Écriture et les Pères de l'Église pour sanctifier et reprendre les beautés si fortes de la tradition évangélique, le *Sapor Spiritus sancti*, doux, pénétrant dans l'âme par le cœur et la vraie foi qui croit bienheureusement sans raisonner, tout cela est à peu près absent. C'est bien dommage.

« *Magni passus sed extra viam.* » (S. Aug.)

Digitized by Google

II

Cette année, 99, il a prêché la neuvaine de sainte Geneviève. Le second jour où je fis le pèlerinage, il passa trois beaux quarts d'heure à nous peindre en grand avec de belles phrases, à longues périodes, sous les plus vives couleurs, devinez qui ou quoi ? Sainte Geneviève qu'on venait invoquer ? — Non. — La foi chrétienne à Paris au VIe siècle : Saint Avit, le vénérable saint Rémi, sainte Clotilde, saint Fridolin, sainte Telchide, fille de Clovis, saint Vedastus, ou la pénitence si belle de saint Genibaldus qui tous connurent Geneviève ? — Point : — On ne lit plus l'histoire de l'Église. — Il nous peignit donc... la femme païenne grecque et romaine, sous le costume assez sommaire et les mœurs des prostituées célèbres qu'il nomma ! Comme si quelques monstres, à peine connues, pouvaient logiquement faire juger la masse que l'histoire ne connaît pas ! Thèse fausse déjà. Puis *cui bono ?* Ce qui ne porte à l'amour de Dieu, à l'édification des âmes est nul et condamné d'avance. Que votre parole se recommande par la sainteté et la doctrine, disait le pieux saint François de Sales. L'auditoire dut en être blessé *et pia mens fugit indignata sub umbras.* Hélas ! qu'y peut-il ? — Où cela mène-t-il, me disait le soir même un curé très distingué de Paris. Il créa même tout exprès, pour le besoin, des objections. On n'entend pas assez ici cette peste-là ! — Un vieux romain, dédaigneux, superstitieux absolument fermé de Lutèce — un romain de Paris ! comme qui dirait un rédacteur du *Figaro.* Ils étaient si bien ces vieux romains dont Tacite qui les connaissait disait : *Corrumpere et corrumpi mundus est !* Et l'orateur chrétien mettait dans la bouche de ce païen — *ex machina* (Horr.) dec et impie de rhétoricien qui voyait passer Geneviève les raisons et surtout les déraisons de Voltaire et des protestants contre l'Évangile et la virginité sacrée ! Procédés inconcevables, ficelles de théâtre qui ne sont dignes ni de l'Évangile, ni du caractère sacerdotal. Et Geneviève, la sainte et héroïque enfant qui pleura, fut calomniée, sanctifia et sauva Paris n'était plus ici que cause occasionnelle de dissertations philosophiques, bril-

Digitized by Google

lantes, fatiguantes, disputantes et insuffisantes. L'esprit sert à tout et ne suffit à rien. Oh ! que le cœur, la simplicité, la piété lui sont donc préférables. *Est quæstus magnus pietas cum sufficientia* (SAINT PAUL). Nous eussions été ravis de voir la chère sainte agissant, souffrant, priant, vivant et mourant. Voilà ce qu'il fallait peindre et mêler ces parfums aux fleurs de la sainteté de son époque.

III

Je trouve dans un livre qui parut l'an dernier, cette réflexion « il faut toucher le peuple, lui faire remarquer et admirer la conduite divine de Jésus-Christ — ou des saints qui l'ont imité — quelle est la plus belle instruction qui ait été donnée aux hommes : son humilité, sa modestie, sa patience, sa douceur, sa bienfaisance. Voilà ce qui mérite d'attirer d'abord notre attention. On ne saurait croire ce qu'il y a là d'instructions faciles à composer, utiles, bonnes au cœur, » — il ajoute : « Nous avons vu bien des fois les yeux se mouiller de larmes au simple commentaire du bon larron, de la résurrection du fils de la veuve de Naïm... C'est que Dieu est là ! non plus parlant seulement mais agissant sous nos yeux et émus, le cœur une fois touché... (1) — Ce bon Monsignor semble encore par moment répugner à penser, à parler comme tout le monde. Il dit répondant aux sottises de son Romain de Paris — Geneviève n'a point enfanté — grand merci ! — ses œuvres spirituelles sont ses enfants — non Monsignor, une œuvre spirituelle n'est point un enfant ! — Et supposez, ajoute-t-il, une femme qui ait réuni en elle toutes les énergies d'enfantement de toutes les femmes réunies ensemble, elle n'enfantera qu'un homme. » Cette pensée monstrueuse et bizarre est d'une laideur parfaite. J'aime autant « la vitre de l'idéal. » A force de ne consulter que soi, au lieu des Pères et des Maîtres, on dépasse vite les limites où le beau même littéraire et humain s'arrête

(1) *Essai d'instructions, commentaires de beaux passages de l'Evangile*, avec notes historiques et critiques par L. M. Gaucher ; Orphelinat d'Auteuil. Paris.

Digitized by Google

avec la vérité, les convenances et le goût « *Sunt denique certi fines quos ultra citraque nequit consistere rectum.* » « *Ne quid nimis* ».

Léon XIII a écrit une lettre sur l'étude des anciens au point de vue de la composition et de la forme.

IV

Ainsi le Paris insensé, semble tout emporter même les meilleurs. Le courant y entraîne et la paille légère et même les paillettes d'or et Dieu paraît quelquefois comme voilé jusque dans son sanctuaire. L'auteur déjà cité donne les titres de quelques sujets traités : par exemple, pendant la semaine sainte : « *La perfectibilité de la sensibilité humaine par la nature et l'art.* » Mais, mon bon Père, nous venons vous entendre non pour perfectionner notre sensibilité humaine, mais notre foi divine ! C'est insensé. On ne songe guère, ce semble qu'à s'amuser comme si la vie était une fête éternelle, était une « *chanson* » dont on dût, insouciant et même riant sans fin « *débiter les couplets* » Cette singulière idée est bien de Monsignor R. Il parla un jour à saint Roch, je l'entendis, des couplets de la chanson du Sauveur, il dit : « Le premier couplet de cette chanson divine fut chantée à Bethléem. » Je lui en demande pardon ! Parler ainsi n'est ni bien pensé, ni beau, ni respectueux, ni digne. — Mais personne ne l'avait encore dit ! — C'est pour cela qu'il ne fallait pas le dire. —

Mgr D'Hulst avait parlé à Notre-Dame de la *vieille chanson.* Oui j'y étais encore, il eut tort d'essayer de réfuter une sottise proférée à la chambre des députés. L'homme à la rhétorique ronflante et vide, Jaurès, l'avait dit de la foi chrétienne. Il l'avait du reste lui-même volé à sainte Beuve qui écrivait de Jean-Jacques. (1) « On lui pardonne en faveur de cette vieille chanson d'enfance dont il ne sait plus que l'air et à peine quelques paroles, et qu'il ne se rappelle jamais sans un charme attendrissant. » Il y a loin de là à la vie mille fois divine du Sauveur qui devient une chanson aux couplets détachés.

(1) *Causeries du Lundi*, t. III.

Digitized by Google

Croit-il donc qu'il se déshonorerait « s'il pensait ce qu'un autre a pu penser comme lui » ? Aussi avec son talent superbe dont il doit compte à Dieu et peut-être encore un peu à ceux pour qui Dieu le lui a donné, il n'aboutit qu'à un vain bruit, je le répète, au crépitement de phrases sonores et vides qui fatiguent le corps et l'âme laissant le cœur affamé du pain de Dieu qui est sa vie. Un vieux proverbe dit : Vive les gens d'esprit pour faire des sottises ! Et pour en dire donc ! Il croit peut-être avec Ovide que *perdere verba leve est*. Les mots lui coûtent si peu, c'est vrai. Mais la parole du Sauveur est cependant bien terrible. *De verbo otioso reddent rationem in die judicii*. Et que sera-ce donc de tant de paroles humaines, inutiles, quelquefois même nuisibles, qu'ils auront substituées à sa parole divine.

V

Une des chapelles de Saint-Sulpice, à droite, est consacrée à la Vierge de Nanterre. On y admire une grande et belle peinture murale qui couronne l'autel. La Sainte calme et douce arrive d'Auxerre. Les bateaux chargés de vivres sont là, le peuple reconnaissant accourt avec transport : les bras s'étendent vers elle avec une émotion touchante. C'est le salut que l'héroïque enfant apporte à la cité affligée et mourant de faim. Des pains passent de main en main. On voit le vieil évêque lui-même descendre à la hâte le grand escalier de pierre qui conduit au quai. Les clercs avec la croix le précèdent. Il y a dans les figures et l'ensemble un sentiment religieux chrétien, pieux, recueilli, de foi surnaturelle enfin, qui fait plaisir et l'emporte infiniment sur tous ces discours limés, brossés, peignés, compassés à la Pline le Jeune. « *Aures onerantia lassas verba* » paroles écrasant des oreilles fatiguées. Il me semble avoir vers 1884 rencontré ce bon Monsignor à Rome. Il y prêcha, si je ne me trompe le sermon français de l'Épiphanie à Saint-André della Valle. J'écrivis même à ce sujet quelques mots au journal français de Rome. Ce qu'il y dit était très soigné, très académique, *très* charmant, comme on jargonne ici, très bien dit enfin et ce... pour la lune !

Digitized by Google

Je viens de voir assis dans un fiacre vulgaire un superbe personnage vêtu du costume de marquis d'autrefois. Rien n'y manquait, pas même le joli collet à fraise Henri IV. — L'œil était ébloui par la vivacité des couleurs or, argent et velours qui éclataient. Mais en approchant, je remarquai que le très brillant habit n'était qu'un habit d'emprunt, — nous sommes au jeudi gras — et qui sert à tout le monde. L'éclat excessif, les faux plis çà et là, un certain ensemble heurté, chiffonné même et sale fait presque rire. On se retient. Et ce même personnage qui de là-bas avait quelque chose de Louis XIV, vu d'ici ne valait pas le dernier suisse bien propret, bien personnel, bien franc, de la dernière petite ville de Bretagne. Telle est la prédication de plusieurs ici. Sous les chiffons de phrases coloriées, pompeuses, elle manque d'une âme, d'un substratum, d'un appui, d'un rayon divin !

Et cependant si Monsignor avec sa belle personne, sa belle voix, son beau talent, son bel habit, voulait ! Ah, s'il voulait *ingenio splendet « sed hæc ab oculis ejus abscondita» esse videntur !* Quel dommage ! Saint Ambroise dit : l'Evangile n'a pas besoin de la pompe du langage, *non indiget cultu sermonis*, puisque Jésus a choisi pour l'annoncer des pêcheurs sans lettres. La foi s'est établie par l'évidence même et le témoignage de la puissance divine ». — Paroles vraiment admirables. — Il ajoute : cependant que les expressions du prédicateur répondent au mouvement de son cœur : Il ne vit pas de son esprit, mais du cœur qui sent, qui aime Dieu, la bonté même. L'Écriture ne dit pas la multitude des orateurs, mais la multitude des sages est le salut du monde ». Seulement l'ancien préfet de Rome qui dirigea des empereurs et même par moment l'empire n'était-il pas comme nous légèrement arriéré ? *Chi lo sa bene ?*

SCŒVOLA DE SAINT-GERMAIN.

Digitized by Google

SAINT FRANÇOIS DE SALES

LE P. ESPRIT DE LA BALME ET LE P. CHÉRUBIN DE MAURIENNE EN CHABLAIS

Suite (1).

LETTRE DU SIEUR LABETTO

MÉDECIN DE S. A., AU NONCE

Thonon, le 4 octobre 1598.

ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR
ET TRÈS HONORÉ PATRON.

Je manquerais trop aux devoirs qui me lient à Votre Seigneurie, si je ne lui rapportais pas ce qui s'est passé ici le premier de ce mois. En présence de S. A. et de Monseigneur le Cardinal Légat, un ministre des hérétiques et cinq gentilshommes, convertis par le P. Chérubin capucin, ont spontanément fait leur abjuration publique ; dans son discours, le ministre a non seulement détesté toutes les hérésies, mais encore il a, avec une profonde émotion, demandé pardon à Dieu et au peuple de la fausse doctrine qu'il a enseignée. L'après-midi les syndics de la ville firent de même, l'église était pleine d'hérétiques. Le lendemain et hier il y eut encore des abjurations. Aujourd'hui un autre ministre est spontanément rentré dans le sein de l'Église Catholique. Le premier de ce mois ont eu lieu les Quarante-Heures avec un si grand concours des populations voisines et tant de confusion pour les Génevois et les Bernois, que l'on peut dire en toute vérité : « C'est le Seigneur qui a fait ces choses et elles sont admirables devant nos yeux. » Dans cette solennité Monseigneur le Légat aurait, à la prière de S. A.,

(1) Voir le fascicule de juin 1899, p. 542.

Digitized by Google

célébré la Messe Pontificale, sans la grave maladie de M. Pierre de Néro, son neveu, qui l'en a empêché. Mgr l'évêque de Genève l'a remplacé. Ce prélat et son Prévôt, appelé de Sales, se sont donné beaucoup de fatigue pour cette sainte entreprise. Le P. Chérubin, qui pendant ces Quarante-Heures est celui qui porte vraiment « le poids du jour, » a prêché plusieurs fois avec beaucoup d'onction, une action admirable et une grande élévation de pensées, à l'entière satisfaction de S. A., du Légat et de toute l'assistance. Le Prévôt a aussi prêché ainsi que le P. Galésius, franciscain, prédicateur renommé en ce pays... Après le départ de Monseigneur, M. Pierre de Néro est passé à une meilleure vie, à la grande douleur de son oncle (1).

Le nonce de Savoie, écrivant de Saluces, le 23 octobre 1598, au cardinal Aldobrandino, dit :

Pour la consolation de Votre Seigneurie Illustrissime il m'a paru bon de lui envoyer la lettre ci-incluse que m'a écrite M. Labetto, médecin de S. A. Elle y verra combien fructueusement travaillent en ce pays le P. Chérubin, capucin, et le digne Prévôt de Genève. Si celui-ci avait été pourvu de l'archevêché de Tarentaise à la place du président Mgr Bertieton aurait bien pu espérer de voir cette Église changer de face (2).

LETTRE DE MGR DE GRANIER AU NONCE

ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR

Je croirais manquer à mon devoir si je ne vous rendais pas compte de ce qui s'est passé dans les bailliages du Chablais et de Ternier après les Quarante-Heures de Thonon qui, avec les doctes prédications de M. le Prévôt de Sales et du P. Chérubin, ont produit tant d'effet, qu'une infinité d'âmes sont, par la grâce de Dieu, rentrées dans le sein de l'Église. Comme il y avait de grands préparatifs à faire pour ces exer-

(1) Archives du Vatican, registre 35, fol. 529.
(2) *Ibid.*, fol. 547.

Digitized by Google

ces, j'y ai employé l'argent que le Saint-Père avait mis à ma disposition pour une œuvre si utile. Je crois que S. A. a dépensé plus du double : Elle montre une grande joie des progrès de la Religion Catholique et Romaine et a ordonné qu'elle soit rétablie dans ces bailliages, lui restituant tous les bénéfices ecclésiastiques afin que les âmes puissent recevoir les soins dont elles ont besoin. Il faudrait encore que, par l'intervention de Sa Sainteté, nous pussions introduire l'*intérim* à Genève. Votre Seigneurie m'en avait donné l'espérance dans une de ses lettres, mais on m'assure que le roi de France presse S. A. de comprendre les Génevois dans cette paix funeste. En attendant que nous voyions quelque solution de cette affaire par votre intermédiaire, je ne m'étends pas davantage là-dessus et je finis cette communication en priant Dieu de conserver longtemps Votre Seigneurie pour son service.

De Thonon, le 12 octobre 1598.

De Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime.

L'humble serviteur, (1)

E. DE GRANYER, évêque de Genève.

LETTRE DE S. FRANÇOIS DE SALES
AU NONCE A SALUCES.

ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME MONSEIGNEUR,

L'heureuse récolte de plusieurs milliers d'âmes qui s'est faite ces jours passés dans ce bailliage de Thonon nous a donné une incroyable consolation ; elle aurait été au comble si la lettre de Votre Seigneurie, reçue aujourd'hui par le P. Chérubin, était arrivée à temps. Mais il faut que je vous dise que Monseigneur de Genève et Monseigneur de Saint-Paul et tous tant que nous sommes ici de vos serviteurs, nous étions très étonnés et non moins affligés de n'avoir aucune nouvelle de votre santé qui, si elle nous a toujours été chère, nous doit

(1) Archives du Vatican, Nonciature de Savoie, vol. 35, fol. 552. Publié par M. Pératé, p. 380.

Digitized by Google

être maintenant très chère, puisque nos affaires sont venues à tel point, que plus que jamais elles ont besoin d'un protecteur et promoteur tel que s'est toujours montrée Votre Seigneurie. Car du côté de S. A., on ne peut ni ne doit espérer ni désirer rien de plus, sinon la persévérance des très chrétiennes œuvres qu'il a déjà faites, et nous n'avons rien à désirer que la faveur chaude, prompte, libérale du Saint-Siège Apostolique, afin qu'il embrasse cette entreprise avec ses bras puissants dans lesquels il a coutume de serrer les choses du Seigneur. Si ce bien ne nous vient pas par l'intermédiaire de Votre Seigneurie, je ne vois pas par quel chemin il pourra nous arriver. Nous avons besoin de grâces spirituelles pour les absolutions, afin qu'elles puissent être accordées en toute liberté parmi ces peuples rustiques et novices, non seulement par Monseigneur l'Évêque, et par moi, mais par tous ceux que l'on aura besoin d'y employer, une si grande moisson exigeant un grand nombre de moissonneurs. Nous avons encore besoin de quelque autorité qui puisse être communiquée, selon les circonstances particulières, à une ou à plusieurs personnes, et, si nous n'étions pas si près de l'année du jubilé, je dirais en un mot que nous aurions besoin, pendant un an, d'un grand et parfait jubilé. Nous n'avons pas besoin du jubilé seulement pour les grâces spirituelles ; nous en avons besoin aussi pour les avantages temporels et l'on ne peut le différer sans un grand préjudice pour la conscience. Je veux dire que sa Sainteté, conformément aux bonnes intentions de Son Altesse, fasse restituer aux curés et autres ecclésiastiques qui seront rétablis maintenant, par manière de provision, dans ce bailliage, les bénéfices ecclésiastiques possédés par les Chevaliers. Il n'est pas nécessaire, en cette affaire, de procéder avec toutes les formalités ordinaires qui demandent beaucoup de temps, parce que pendant ce temps les âmes rachetées par Jésus-Christ se perdent et qu'il est le cas, de dire en toute vérité que le salut du peuple est la loi suprême. Il n'y a pas besoin non plus d'user de considérations et d'égards, parce qu'il y a péril en la demeure. Les intérêts de Jésus-Christ sont maintenant en tel état dans ces provinces que si nous avons les moyens d'y travailler avec éclat, la tête du serpent sera écrasée. Malheur à qui mettra

Digitized by Google

obstacle à une aussi sainte œuvre. Les bulles par lesquelles Sa Sainteté cède aux Chevaliers les bénéfices de cette province veulent que, si la foi vient à y être rétablie, ils donnent à chaque curé cinquante ducats de provision. Or la sainte foi est, à quelques exceptions près, généralement rétablie partout ; mais les églises sont en ruine, sans ornements, sans calices, sans croix. Où en prendrons-nous ? Les curés à établir ici ne doivent pas être des personnes de cinquante ducats; ils doivent être accompagnés d'un autre prêtre. Malheur à l'homme seul, surtout dans le voisinage des léopards, des ours et des loups. Si cela devient nécessaire, il faudra aller jusqu'à vendre les calices et autres objets précieux des autres églises pour suffire à ces dépenses et donner à manger à ces âmes faméliques qui autrement vont mourir : il ne faut pas que l'on puisse dire de nous. « Celui que vous n'avez pas nourri, vous l'avez tué. » Je veux dire que Sa Sainteté, ayant égard à l'importance de cette affaire donnera ordre que les Chevaliers ne se contentent pas de promettre (1) que Notre-Seigneur Jésus-Christ sera mis en possession des revenus des biens qui ont été donnés à cette fin par nos pieux et religieux pères et ancêtres.

Que la bonté de Votre Seigneurie me pardonne, si entraîné par le désir de voir ce glorieux commencement arriver à une fin très glorieuse, je lui écris avec cette liberté, peut-être avec cette importunité. Elle est habituée à mes pensées toutes négligées et simples et elle ne les prendra pas en mauvaise part. Je voudrais pouvoir et savoir rendre compte à Votre Seigneurie de ce que Dieu a fait ici pendant les premières Quarante-Heures célébrées le 20 et le 21 du mois dernier, avant que S. A. fût arrivée, et pendant les secondes célébrées le 1er et le 2 de ce mois ; je lui enlèverai certainement l'ennui que j'ai pu lui causer avec mes jubilés tant désirés. Je voudrais pouvoir lui dire l'allégresse qu'a éprouvée notre Évêque de Genève en voyant revenir dans ses bras tant d'enfants prodigues et avec quelle ardeur il s'emploie en cette heureuse entreprise. Je voudrais pouvoir faire une

(1) M. Pératé met : « *Che li cavagliori si contentino di promettere.* » — Il a évidemment omis la négation. Sa publication abonde en fautes de copie ou d'impression manifestes.

Digitized by Google

relation exacte de la dextérité, de la prudence, du courage que Mgr l'Évêque de Saint-Paul a montrés, des fatigues qu'il s'est données pour acheminer ces conversions et ces œuvres de piété, du zèle avec lequel il en a traité et auprès de Son Altesse et en toute occasion : si l'amitié que Votre Seigneurie porte à ce prélat pouvait être accrue, je suis certain qu'elle le serait au double. Je ne parle pas du P. Chérubin, qui est si heureux jusqu'à présent que, n'était la fatigue très grande qu'il éprouve, il croirait que Thonon est un paradis, en voyant tant de conversions et le fruit de ses sueurs arrivé à maturité. Je dirais encore que je serais aussi moi-même tout à fait heureux, sans un bruit répandu par ici qui me cause de l'ennui, c'est que le Roi Très-Chrétien veut que, dans la paix honorable négociée par le Saint-Siège entre les puissances catholiques, soit comprise la honteuse Babylone de Genève. Je ne puis croire, parce que cela m'est par trop pénible, que cette terre maudite reçoive la paix de la main du Saint-Siège, purement et simplement, sans conditions ; je ne le puis comprendre. Dieu nous donnera des nouvelles plus agréables. En tout cas, nous lui ferons la guerre par nos prédications et, puisqu'ils nous appellent à une conférence, nous nous préparons à faire tous nos efforts ; mais nous vous prions que le P. Laurinius vienne de Milan se joindre à nous aussitôt qu'il sera appelé : votre autorité peut l'obtenir et S. A. a l'intention de s'y employer de son côté. Je supplie encore une fois Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime de me pardonner et de croire que la liberté avec laquelle je lui ouvre mon âme ne vient que de la vive et candide affection avec laquelle je suis,

De Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime (1).

Le très dévoué et très humble serviteur.

FRANÇOIS DE SALES
Prévôt de Genève.

De Thonon le 13 octobre 1598.

(1) Archives du Vatican, ibid., fol. 553. Publié par M. Pératé, p. 381.

Digitized by Google

LETTRE DU P. CHÉRUBIN AU NONCE, A TURIN

ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME MONSEIGNEUR,

Nous sommes arrivés, grâces à Dieu, à de tels résultats spirituels pour l'exaltation de la sainte foi catholique en ce pays que plus je voudrais dire moins je le pourrais, à cause de l'abondance des faits. Que la Divine Majesté en soit louée mille et mille fois, les choses arrivées ici depuis deux mois se comptent par millions. La hâte du présent porteur et mes diverses occupations ne me permettront que d'indiquer les titres des chapitres des choses que je veux dire à Votre Seigneurie.

Les Quarante-Heures ont été faites deux fois ; mais depuis le commencement du mois de juillet je n'ai reçu aucune lettre de Votre Seigneurie jusqu'à aujourd'hui où j'ai reçu celle du 24 septembre avec le résumé de celle de Mgr. le cardinal Aldobrandino. Il y a eu pendant les Quarante-Heures un grand concours de peuple et de nombreuses conversions. La première fois nous avons eu la présence de Mgr l'Évêque de Genève et de Mgr. l'Évêque de Saint-Paul qui est venu en ce pays tout exprès pour ces saints exercices et qui y est resté jusqu'à présent. La présence de ces prélats a été fort opportune à cause des bons services qu'ils ont rendus et aussi pour recevoir Mgr. l'Illustrissime Légat de France, qui a assisté aux secondes Quarante-Heures et a reçu l'abjuration d'un ministre, de quelques gentilshommes et de plus de 500 personnes.

Mgr. de Saint-Paul s'est joint à Mgr. de Genève et à nous pour insister auprès de Son Altesse Sérénissime pour l'entière extirpation de l'hérésie et dans le Conseil d'État Mgr. de Saint-Paul s'est employé très efficacement dans la discussion des mesures nécessaires. Aussi, grâce au grand zèle de S. A., qui s'est montrée très généreuse en tout ce qui concernait cette entreprise, l'hérésie, est presque entièrement extirpée de ce pays.

On a érigé des croix dans tout le pays avec une grande

Digitized by Google

joie. S. A. fait restituer tous les revenus des cures et des paroisses ; il donne ceux des autres bénéfices pour reconstruire les églises renversées ; il a renvoyé les ministres de Calvin et, quoique les Bernois aient fait, par leurs ambassadeurs, les plus grandes instances pour qu'il en restât au moins un, ils n'ont rien pu obtenir.

Environ trois mille personnes, venues de diverses localités, ont embrassé la sainte foi, pendant la présence à Thonon des ambassadeurs de Berne et de Genève.

On rétablira environ soixante églises paroissiales détruites par les hérétiques. Je laisse à penser à Votre Seigneurie en quel trouble doit être la « Synagogue des méchants » voisine, qui est Genève, en voyant l'armée de la foi catholique s'approcher d'elle à la distance d'une lieue.

Un édit a interdit la profession de l'hérésie dans le pays et ôté aux hérétiques les offices, dignités, honneurs et emplois, même ceux de notaires et d'archers, qu'ils y avaient.

Mgr l'Évêque de Genève a été prié de s'arrêter ici ; il ne fait pas autre chose toute la journée, avec ceux qui l'accompagnent que donner l'absolution de l'hérésie. Je prie Votre Seigneurie de faire trouver bon au Saint-Père que l'évêché et le chapitre de Genève soient fixés ici, ce serait d'une grande importance pour toute la Chrétienté et c'est la volonté de S. A.

C'est vraiment un océan de bonheur que je ne puis décrire. Par ordre de S. A., on en fait un récit détaillé qui sera traduit en italien et envoyé à Votre Seigneurie.

La question de la conférence de Genève s'agite de plus en plus, principalement avec les autorités du magistrat de cette ville, qui désire qu'elle ait lieu. J'en écrirai en particulier à Votre Seigneurie dans quelques jours, quand j'aurai reçu la résolution définitive de ce magistrat. Mais à cette affaire il faut joindre celle de *l'intérim*, dont je suis informé que Sa Sainteté s'occupe beaucoup. Je finirai donc en remerciant Votre Seigneurie de sa lettre du 24 septembre ; mais il sera nécessaire qu'elle trouve bon que mes supérieurs disposent de moi ailleurs et enverraient ici d'autres meilleurs que moi. Je la supplie de leur donner avis de ses intentions

Digitized by Google

ainsi qu'au R. P. Provincial de la province de S. Bonaventure et à moi. Je me mets à sa disposition et lui baise respectueusement les mains.

De Thonon le 13 octobre 1598.

De Votre Seigneurie Illustrissime.

Le très humble serviteur en J.-C.
F. CHÉRUBIN de Maurienne.
Capucin indigne.

Ma conscience, le zèle pour le salut des pauvres âmes et le service de la Sainte Église Catholique m'obligent à dire qu'il faut bien ouvrir les yeux pour l'élection comme archevêque de Tarentaise d'un personnage qui a été président. En disant cela sous le sceau du secret, je décharge ma conscience. — Je vous prie de brûler ce papier (1).

Abbé TRUCHET.

(1) Archives du Vatican, vol. 35, fol. 557. Publié par M. Pératé, p. 384.

Digitized by Google

PRIMAUTÉ

DE

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

(Suite) (1).

§ III. — Preuves tirées de la Liturgie catholique

Ni pour le nombre, ni pour la clarté ces nouvelles preuves ne sauraient laisser rien à désirer. Qu'on en juge plutôt.

Tous les Dimanches et en beaucoup de Fêtes, l'Église chante ces graves paroles du Symbole de Nicée : « Je crois en un seul Seigneur Jésus-Christ, fils unique de Dieu... ; qui pour nous, hommes, et pour notre salut est descendu des cieux, et qui, par l'opération du Saint-Esprit s'est incarné de la Vierge Marie, et s'est fait homme (2). »

Au moment où il mêle un peu d'eau avec le vin dans le calice, à l'Offertoire de la messe, l'Église met sur les lèvres du prêtre cette oraison significative : « O Dieu, qui merveilleusement avez créé l'homme dans un si noble état, et plus merveilleusement l'avez rétabli dans sa dignité première, accordez-nous, par le mystère de cette eau et de ce vin, d'être participants de la Divinité de Celui qui a daigné se faire participant de notre humanité, Jésus-Christ, votre Fils, notre Seigneur, qui vit et règne avec vous, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles (3). »

« O Christ, ô Roi de gloire, Fils éternel du Père, voulant prendre la nature de l'homme pour le délivrer, vous n'avez point eu horreur du sein de la Vierge ! » — Exclamation que l'Église profère chaque jour, par la bouche d'innombrables prêtres, religieux et religieuses, dans l'hymne de

(1) Voir le fascicule de juillet 1899, page 21.

(2) « Credo...in unum Dominum Jesum Christum Filium Dei Unigenitum... Qui propter nos homines, et propter nostram salutem descendit de cœlis ; et incarnatus est de Spiritu Sancto ex Maria Vigine, et homo factus est. » (Symbol. Nic.en.).

(3) « Deus, qui humanæ substantiæ dignitatem mirabiliter condidisti, et mirabilius reformasti ; da nobis per hujus aquæ et vini mysterium, ejus divinitatis esse consortes, qui humanitatis nostræ fieri dignatus est particeps, Jesus Christus, Filius tuus, Dominus noster, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti, Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen. » (*In Missa, ad* Offertor.).

Digitized by Google

louange et d'action de grâces, le *Te Deum*, qui termine l'office de matines, à quelques rares exceptions près (1).

C'est le Samedi-Saint, à la bénédiction du cierge pascal, que l'Église chante le magnifique *Exultet* où se trouvent ces étonnantes paroles, si souvent et justement alléguées comme une des preuves les plus péremptoires de l'opinion négative : « Il ne nous eût point servi de naître, si nous n'eussions eu le bonheur d'être rachetés. O admirable effusion de votre bonté sur nous ! O inestimable excès de votre dilection ! pour racheter l'esclave, vous avez livré votre Fils ! O péché d'Adam véritablement nécessaire, qui fut effacé par la mort du Christ ! O heureuse faute qui a mérité d'avoir un tel et si grand Rédempteur (2) ! »

On cite pareillement, d'une hymne fort ancienne, ces autres paroles adressées à la Très Sainte Vierge : « Vous n'abhorrez point les pécheurs, — sans lesquels vous n'eussiez été jamais, — digne d'avoir un tel Fils (3) ! »

Est-ce tout ? Loin de là. Cette doctrine est encore franchement enseignée dans le prologue de la Bulle *Ineffabilis Deus* par lequel le pape Pie IX a proclamé le dogme de l'Immaculée-Conception, et que l'Église a, du moins en partie, insérée dans l'office de la fête instituée sous ce titre.

« Le Dieu ineffable, — y lisons-nous, — dont les voies sont miséricorde et vérité, dont la volonté est toute puissance, dont la sagesse atteint avec force d'une extrémité jusqu'à l'autre ; et dispose tout avec douceur, ayant de toute éternité prévu la déplorable ruine où la transgression d'Adam allait entraîner tout le genre humain, avait aussi, dans le mystérieux dessein caché dès les siècles, décrété de parachever le premier ouvrage de sa bonté par le sacrement plus profond de l'Incarnation du Verbe, afin que l'hom-

(1) « Tu Rex gloriæ, Christe. Tu Patris sempiternus es Filius. Tu ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti Virginis uterum. » (*In Hymno* Te Deum).

(2) « Nihil nobis nasci profuit, nisi redimi profuisset. O mira circa nos tuæ pietatis dignatio ! O inæstimabilis dilectio charitatis : ut servum redimeres Filium tradidisti ! O certe necessarium Adæ peccatum, quod Christi morte deletum est ! O felix culpa, quæ talem ac tantum meruit habere Redemptorem ! » (*Præfat.* Exultet, ad benediction. Cerei pasch. in Sabbato Sancto).

(3) « Peccatores non abhorres, — Sine quibus nunquam fores — Tanto digna Filio ! » (*Ex antiq. Liturgiis*).

Digitized by Google

me, poussé au péché par l'astuce de l'iniquité diabolique ne périt point, contrairement à la miséricordieuse intention du Créateur, et que notre nature, tombée dans le premier Adam, fût avantageusement relevée dans le second. » Un peu plus loin il est dit que « les origines de la Vierge Mère ont été prédestinées par un seul et même décret avec l'Incarnation de la divine sagesse (1). »

Enfin, dans l'Oraison de cet office l'Église complète sa pensée en ces termes : « O Dieu, qui dans la Conception Immaculée de la Vierge avez préparé à votre Fils une demeure digne de lui, nous vous demandons qu'après l'avoir préservée de toute souillure, en vertu de la mort prévue de votre même Fils, vous nous accordiez, à nous aussi, par son intercession, d'être assez purs pour parvenir jusqu'à vous (2). »

On le voit, dans la pensée de l'Église, le but déterminant de la venue du Fils de Dieu en ce monde est bien la rédemption de l'homme, dont la chute est déclarée nécessaire pour l'accomplissement d'un si grand Mystère ; c'est de la prévision du péché que dépend le décret de l'*Incarnation* du Verbe et de l'*existence* de Marie, et si Dieu prépare à son Christ une Mère Immaculée, elle n'est ainsi préservée de toute souillure et rendue digne de Lui qu'en vertu de la mort prévue de ce même Christ, son propre Fils, qui n'existe que pour mourir, et ne doit mourir qu'à raison du péché d'Adam.

(1) « Ineffabilis Deus, cujus viæ misericordia et veritas, cujus voluntas omnipotentia, et cujus sapientia attingit a fine usque ad finem fortiter et disponit omnia suaviter, cum ab omni æternitate præviderit luctuosissimam totius humani generis ruinam ex Adami transgressione derivandam, atque in mysterio a sæculis abscondito primum suæ bonitatis opus decreverit per Verbi incarnationem sacramento occultiore complere, ut contra misericors suum propositum, homo diabolicæ iniquitatis versutia actus in culpam non periret, et quod in primo Adamo casurum erat, in secundo felicius erigeretur, ab initio et ante sæcula unigenito Filio suo Matrem, ex qua caro factus in beata temporum plenitudine nasceretur, elegit atque ordinavit..; (cujus) primordia uno eodemque decreto cum divinæ Sapientiæ Incarnatione fuerant præstituta. » (*Bulla dogmat.* Pii Papæ IX, 8 dec. 1854). — A ce document il faut joindre les leçons du 2e Nocturne, dans l'office de la fête de l'Annonciation, 25 mars, empruntées à un sermon de saint Léon le Grand (Pat. lat. t. LIV, col. 193) où nous retrouvons le sens et jusqu'aux expressions du prologue de la Bulle *Ineffabilis*.

(2) « Deus, qui per immaculatam Virginis Conceptionem dignum Filio tuo habitaculum præparasti : quæsumus, ut qui ex morte ejusdem Filii tui prævisa, eam ab omni labe præservasti, nos quoque mundos, ejus intercessione, ad te pervenire concedas. » (*Orat.* Officii Immac. Conception.).

Digitized by Google

En définitive, soit que l'on étudie la sainte Écriture, soit que l'on interroge la Tradition, soit que l'on s'adresse à la croyance de l'Église, l'on obtient cette invariable réponse, que la cause, le motif unique et décisif de l'Incarnation du Verbe n'est autre que la chute d'Adam, ou, si l'on veut, la rédempton du genre humain perdu par la chute d'Adam. Tout dépend donc, en quelque sorte du péché de l'homme, d'après une parole de saint Paul déjà citée (1), et suivant cette autre parole du même Apôtre écrivant aux Romains : *Dieu a tout renfermé dans l'incrédulité, pour faire miséricorde à tous. O profondeur* (2)... ! ».

§ IV. — Théologiens, arguments et appréciations

Il est donc bien naturel de voir les théologiens en très grand nombre, — « la généralité des théologiens, » dit Lachat (3), — « le torrent des théologiens », disent les auteurs de la *Bibliothèque sacrée* (4), — embrasser et soutenir l'opinion négative, refusant d'admettre que le Fils de Dieu se fut incarné sans la chute de l'homme (5).

Dans l'impossibilité de tous les énumérer, ce qui d'ailleurs n'est pas nécessaire, il suffira de nommer quelques-uns des principaux, tels : saint Thomas (6) et les thomistes proprement dits : Capréolus, Cajetan, Alvarez, Contenson, Gazzanigga, Gonet, Billuart, etc., etc. (7) ; saint Bonaventure (8),

(1) « Conclusit Scriptura omnia sub peccato, ut promissio ex Fide Jesu Christi daretur credentibus. » (Galat. III, 22).

(2) « Conclusit enim Deus omnia in incredulitate, ut omnium misereatur. O altitudo divitiarum, sapientiæ et scientiæ Dei ! quam incomprehensibilia sunt Judicia ejus, et investigabiles viæ ejus ! » (Rom. XI, 32, 33).

(3) F. Lachat, *La Somme Théol. de S. Th. trad. en franç.*, part. III, qu. I, art. III, t. XI, p. 323, note 2, Paris, Vivès, 1858.

(4) Richard et Giraud, des Fr. Prêch., *Bibliothèque sacrée*, ou *Dictionn. univ. des Sciences ecclés.*, art. *Incarnation*, § IX.

(5) Ce n'est pas à dire que *tous* rejettent ouvertement l'opinion *affirmative*, car plusieurs se bornent à manifester leur préférence et quelques-uns ne font qu'émettre un sentiment.

(6) S. Thomas : *In Epist. ad Tim. I*, cap. I, liv. IV ; — *De Veritate*, quæst. XXIX, art. IV, ad 3 ; — *Sum. Cont. Gent.* lib. IV, cap. LV, n. 4 ; — *In. Sent. III*, Dist. I, qu. I, art. III ; — *Sum. theolog.* par. III, qu. I, art. III.

(7) L'on peut citer en ce sens, d'une manière générale, tous les théologiens dominicains, à l'exception d'un très petit nombre, comme Albert le Grand, Catharin, Naclantus, Vignier.

(8) S. Bonavent., *In Sent. III*, Dist. I, art. II, qu. II. — Il n'est pas nécessaire, je crois, de rapporter les paroles des théologiens qui ont soutenu cette thèse *ex professo*.

Digitized by Google

saint Antoine de Padoue (1), saint Laurent Justinien (2), saint Thomas de Villeneuve (3), saint Ignace de Loyola (4), saint Alphonse de Liguori (5), Guillaume de Paris (6), Gerson (7),

(1) « ... *Ipsum dedit caput super omnem Ecclesiam* (Ephes. I, 22). — Ibi dicit Glossa : Majus donum dare non potuit. — Hoc caput non habuit Adam ante lapsum per conformitatem naturæ, quod et nos sibi reaptat tanquam membra capiti ; et ideo dicit bene (Ps. XXIX, 12) : *Convertisti planctum meum in gaudium mihi.* » (S. ANTON. PAD., *Serm. L. in Psalm.*, t. II edit. Bonon. 1775, ap. P. HILAR. Paris., *Cur Deus Homo*, part. I, cap. IV, art. II, n. 7, p. 87).

(2) « Noluit Dei misericordia, quatenus id ex justitiæ rigore congrueret, ut humana species funditus deleretur, aboleretur que sui Conditoris imago, qua ia sui fuerat insignita origine. Hæc potissima Incarnationis Verbi causa fuit ; quatenus per assumptum hominem documenta saluberrima tribueret Deus, quibus peccator homo amissa recuperaret dona, deformatum reformaret imaginem, et cœlestem, a qua longaverat multum, remearet ad patriam. » (S. LAURENT. JUSTINIAN., *Sermon.*, serm. XXVI, *in festo Exaltat. S. Crucis*, Oper. t. II, p. 80, col. 1. Venetiis, MDCCLI).

(3) « Hoc indubia tenendum est fide, potissimam atque præcipuam causam adventus Domini in carne fuisse generis humani redemptionem... Hoc enim non solum Evangelium, sed tota divina Scriptura testatur... Quamvis ex mirabili illa Dei et carnis unione grandis supra modum honor, et exaltatio humanæ naturæ pervenit, tamen præcipua causa Dominicæ Incarnationis non fuit naturæ humanæ exaltatio, sed curatio... Peccatum itaque Adæ et filiorum ejus Deum traxit ad terram. Felix culpa quæ talem ac tantum meruit habere Redemptorem ! » (S. THOM. A VILLAN., *Concion. sacræ. (de Adv. Dom.)* dom. I, conc. III, in princ. ; — it. *Œuvres de S. Th. de Villen.* trad. du lat. par le P. VINCENT FERRIER, prêtre de la Miséricorde, t. I, p. 115, Paris, Lethielleux, 1866 ; et serm. VI°, pr. le jour de Noël, p 294). — « Hujus tantæ Matris ortum dignissimum recolamus ; huic pleno cordis gaudio jubilemus : est enim unde apud ipsam quodammodo gloriemur, quia et nos illi tantæ celsitudinis aliqualiter occasio exsistimus ; nisi enim fuisset peccati morbus, non tantus e Cælo Medicus advenisset. Unde igitur nos effecti sumus rei, inde sumpta occasione illa effecta est Mater Dei : nisi enim peccasset homo, Deus factus non fuisset homo. » (ID., *de Nativ. B. M. V.* conc II, in fine ; it. trad. citée, t. III, p. 263).

(4) « Ici je me rappellerai comment les trois Personnes divines, contemplant la surface de la terre couverte d'hommes et voyant que tous se précipitent en enfer, décrètent, dans leur éternité, que la seconde Personne de l'auguste Trinité se fasse homme pour sauver le genre humain. » (S. IGNACE, *Exercices spirit.*, 2° sem., 1er jour).

(5) *Dissertat. de Prædestinat. D. N. J. C.*, auct. S. ALPHONSO MARIA DE LIGORIO, nunc primum edita cum vers. lat., introd. et annotationib. Rev. Pat. W. M. van ROSSUM, C. SS. R., Romæ, 1896. — Voy. l'*Introd.*, p. 10 et suiw. — Voy. aussi, parmi les ouvrages du Saint, en particulier *Les Gloires de Marie*, part. 1re, ch. VI, § II et III.

(6) « Totum quod habes gratiæ, totum quod habes gloriæ et etiam hoc ipsum quod es Mater Dei, si fas est dicere, peccatoribus debes. Omnia enim hæc propter peccatores tibi collata sunt. Cui igitur dubium esse potest per hoc, quin preces tuas, quantæcumque necessariæ esse possunt, peccatoribus illas debeas ?... Quia in hoc et ad hoc Mater Dei effecta es in quo et ad quod verus Deus et Homo Filius tuus effectus est ; hoc autem nonnisi propter reconciliationem mundi ad ipsum. » (GULIELM., Paris. Epus, (*de Rhetor. div.* XVIII).

(7) « Nec alia veniendi causa fuit, secundum attestationes Sanctorum, quas omitto, quam peccatores salvos facere. Neque enim causa Incarnationis fuit perfectio universi, non creaturarum in Deum reductio, non manducatio (*forte* manuductio) ad capescendum Trinitatis mysterium, non aliæ hujusmodi causæ a qui-

Digitized by Google

Alphonse Tostat (1); le cardinal Tolet, Vasquez, de Lugo, Lessius, Pétau, Hurter, etc., etc., de la Compagnie de Jésus (2); Gaudentius de Brescia, Thomas de Charmes, etc., Capucins (3); la Théologie de Salamanque, Berti, Amort, du Hamel, Thomassin, Tournely, Legrand, Sedlmayr, etc., etc. (4); Jacques Marchant (5), le cardinal de Bérulle (6).

Fr. JEAN-BAPTISTE du Petit Bornand.

busdam curiose forsan magis quam pie aut fiduliter assignatæ; sed unica Incarnationis, aut præcipua ratio, fuit carnis nostræ purgatio. « (JOAN. GERSON., *Serm. hab. in die Nativit. Dom.*, Oper. par. sive t. II, col. 715, EF, Parisiis, MDCVI).

(1) « Christus sciebat voluntatem Dei : ipse enim Deus erat, et ad hoc solum carnem sumpserat, ut in natura assumpta moreretur pro nobis. » (ALPH. TOSTAT., *Abulensis* dictus, *In Matth.* cap. XX, quæst. XLIV; — Cf. REJUSD. *Parado.x.* IX.

(2) FRANCISC. TOLETUS, Card., *In Sum. Theol. S. Th. Enarrat.*, part. III, *De Incarnat.*, qu. I, art. III, t. III, p. 48 seqq., Romæ, 1870. — VASQUEZ, *In D. Thom.* part. III, q. I, art. III, disp. X, per tot. — DE LUGO, Card., *De Myster. Incarnat.*, disp. VII, sect. I. — LESSIUS, *De Incarnat.*, qu. I, art. III. — PETAVIUS, *De Incarnat.*, lib. II, cap. ult., n. 7. — PATRUM S. J. WIRCEBURG., *Theologia, De Incarnat.*, dissert. III, sect. III, art. IV, quær. VI. — HURTER, *Theolog. Dogmat. Compend.*, tract. VII, par. I, cap. I, thesi 134.

(3) GAUDENT. BONTEMP. Brixiens., Ord. Cap., *Tota Theolog. Scholast. ad intimentem D. Bonav., De Incarnat.*, disp. IV, qu. I, per. tot. — THOMAS EX CHARMES. *De Incarnat.*, dissert. V, cap. I, qu. II.

(4) SALMANTIC., Ord. Carmelit., *De Incarnat.*, disp. II, dub. I et II, t. XIII, p. 263-314, edit. IX, Paris., Palmé, 1878. — BERTI, Eremit. Aug., *De Theolog. Disciplinis*, lib. XXV, cap. XII. — AMORT, *De Incarnat.*, disp. II, qu. VI. — DU HAMEL, *De Verbi Incarnat.*, lib. I, dissert. III, cap. III. — THOMASSIN., *De Incarnat. Verbi*, lib. II, a cap. V ad XII. — TOURNELY, *De Incarnat.*, qu. VI, art. I. — LEGRAND, *De Incarnat.*, diss. VII, cap. III. — SEDLMAYR, Ord. S. Bened., *Theolog. Marianæ* part. I, qu. II, art. IV, n. 87 seqq., *Sum. aur. de Laudib. B. V. M.* (collect. Bourassé-Migne), t. VII, col. 787 seqq.; art. VII, n. 113 seqq., col. 797 seqq.; qu. VI, n. 311, col. 873; qu. IX, n. 555, col. 972; etc.

(5) « Nisi peccatum fuisset, Filius Dei carnem non assumpisset. — Hæc est celebris quæstio inter Theologos... Verum nostra propositio conformior est Scripturis et Patribus, quam tradit Divus Thomas et plures Theologi. » (JAC. MARCHANT., *Hortus Pastor.*, lib. I, tract. III, cap. III, 1°).

(6) « Cette vie (que Jésus vient de prendre en Marie) est toute nôtre, cette vie est toute divine. Elle est toute nôtre, et les anges n'y ont part que pour l'adorer. C'est pour nous et non pour eux qu'il est envoyé. C'est pour nous et non pour eux qu'il vient sur la terre. C'est pour nous et non pour eux qu'il vit et meurt sur une croix, et l'Église le chante en son Symbole : — *Qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de cœlis, et incarnatus est de Spiritu Sancto.* Voilà de grandes paroles et trop peu remarquées. C'est pour nous qu'il descend des cieux, ce dit l'Église en ses mystères ; c'est pour nous qu'il est incarné. Ne perdons pas nos privilèges ; ne diminuons pas les faveurs divines pour des raisons humaines. Ne nous contentons pas des distinctions inventées par quelques-uns de l'École et non fondées dans la parole de Dieu, dans les écrits des saints Pères, ni dans la voix et le sentiment de l'Église... C'est pour nous donc que le fond et la substance du mystère est accompli, et non seulement la manière de ce mystère : *in carne passibili aut impassibili.* Ceux qui sont versés en ces matières m'entendent assez et je ne veux pas embrouiller les autres en des questions qui ont plus de curiosité que d'édification. » (CARD. DE BÉRULLE, *Vie de Jesus*, chap. XXV, Œuvres compl. edit. Migne, col. 482).

Digitized by Google

RÉFLEXIONS

DIVERSES

A PROPOS DE L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

Suite (1).

Cinquième Lettre.

Je vous présente un autre ecclésiastique qui s'est occupé aussi d'éloquence sacrée. Celui-ci ne se soigne peut-être pas autant que celui dont je vous ai parlé dans une de mes précédentes lettres ; j'en suis plus satisfait néanmoins. Volontiers je le donnerais pour un penseur original et profond. Aussi l'Académie n'a jamais songé à couronner son travail.

Cependant, admirez avec moi la puissance du convenu sur les meilleurs esprits. Cet écrivain déplore, — mais avec une sincérité touchante — la décadence de la chaire depuis le XVIIe siècle, où, aux yeux de l'auteur, elle fut à l'apogée. Je conviens que le XVIIe siècle, et même le nôtre, n'ont pas été très féconds en Bossuet et même en Bourdaloue. Cependant l'auteur m'accordera aussi sans doute que ni le génie de l'un, ni le merveilleux talent de l'autre ne furent communs même dans le grand siècle. Admettons cependant la décadence. Notre auteur ne peut souffrir un si grand mal. Il en cherche le remède, le trouve et le propose.

De la part d'un autre, je n'eusse pas trouvé à redire au remède ; mais j'ai dit que nous avons affaire à un esprit profond et original. De sa part, j'ai été étonné. Il croit qu'une école d'éloquence arrêterait nécessairement la décadence. Comment n'a-t-il pas vu que son remède n'est pas nouveau, qu'il existe, qu'il ne cessera pas d'exister ? Des écoles ! mais nous en entretenons à Athènes, à Rome,

(1) Voir le fascicule de juin 1899, p. 632.

Digitized by Google

à Paris pour tous les beaux-arts. Cependant la peinture a bien déchu depuis Raphaël, et la sculpture depuis Michel-Ange (je me place, vous le comprenez, au point de vue de l'auteur), sans que les écoles aient pu empêcher ces décadences. Sans compter les professeurs de rhétorique qui enseignent l'éloquence par principes, est-ce que nous n'avons pas de belles écoles d'éloquence pratique? La conférence Molé pour les avocats, a-t-elle produit beaucoup d'orateurs comparables à Berryer, qui ne la fréquenta jamais, pour la bonne raison qu'elle n'existait pas encore. Nous entretenons à grands frais deux écoles d'éloquence politique : la Chambre des députés et le Sénat. Un total de huit cents hommes, tous maîtres en éloquence, et rétribués à dix mille francs, sans compter le droit de voyager gratuitement, la buvette, et d'autres menus avantages légitimes, je ne parle pas des autres. Trouvez-vous que ces écoles d'éloquence forment de grands orateurs politiques, des orateurs à mettre à côté de ceux de 89 et de ceux de la Restauration, qui n'avaient eu aucune école d'éloquence? Ne dirait-on pas que l'expérience, — assez souvent malicieuse — s'applique à nous montrer que l'école est une source féconde, inépuisable même, de décadence? Et peut-être ce qu'enseigne l'expérience est-il plus vrai que je ne le pense moi-même : que la première, la plus essentielle qualité d'un grand orateur, est d'être lui-même, de garder toute sa personnalité, toute son originalité; et que les écoles sont toujours un peu des moules où l'on fait entrer les gens, de vive force; moules qui, pour le peu de formation (c'est le mot employé ordinairement), formation humaine, qu'ils donnent, ôtent un peu, sinon beaucoup, de l'originalité dont je parle qui est la formation divine de l'orateur.

Mais allons plus au fond. L'éloquence est un art, un art comme la poésie, la sculpture, la musique. Je pense que je n'ai pas à combattre le fameux *nascuntur poetæ, fiant oratores.* L'orateur est une œuvre de Dieu comme le poète; celui qui naît poète, sans travail personnel et persévérant, ne deviendra pas plus un grand poète qu'un homme naturellement éloquent ne deviendrait sans études, sans préparation, un orateur. Ai-je besoin d'expliquer que je ne diminue en rien l'o-

Digitized by Google

rateur, même sacré, en disant de lui qu'il est un artiste? C'est dire simplement qu'il a reçu un don de Dieu, le don le plus grand et le plus rare accordé à la nature humaine. Qu'est-ce en effet qu'un artiste? C'est un homme qui voit l'idéal, c'est-à-dire Dieu, là où la foule ne saurait le voir, et qui a le don, par l'art qu'il exerce, de faire passer l'impression de Dieu, qui est en son âme, à cette foule même qui ne saurait l'avoir directement. J'oserais dire que l'artiste en général, est le prêtre de l'ordre naturel, l'homme qui voit le divin et le fait voir.

J'ajouterai qu'entre tous les arts, celui qui tient le premier rang, c'est l'éloquence. Il n'y a qu'à réfléchir à tout ce qu'il demande à l'orateur, et à la grandeur des résultats qu'il obtient pour en être convaincu. Le poète, le peintre, le musicien pourront exercer leur art, même sans décadence, jusqu'à leur dernier soupir; l'orateur ne sera orateur qu'au moment où il aura la plénitude de sa force physique, intellectuelle et morale; il ne sera plus lui-même, le jour où l'une de ces forces aura diminué. Donc l'éloquence est un art et l'orateur le plus puissant des artistes. Eh bien, une loi fatale pèse sur l'art, sur toutes les manifestations de l'art; loi aussi visible dans l'histoire que la lumière du soleil dans le monde physique. Trois époques, qui se succèdent partout dans le même ordre, suffisent à décrire ou à raconter l'histoire de l'art et de chacune de ses manifestations. Chose étrange! tandis que tout le reste des choses que nous pouvons connaître va d'abord lentement à la perfection, l'atteint, et décroît ensuite, l'art naît parfait, et son histoire est toujours le récit de sa décadence.

Les plus grands dans tous les arts sont ceux-là mêmes qui les ont révélés au monde, ceux qu'on aime aujourd'hui à appeler les primitifs. Ceux-là sont dans l'idéal et l'idéal est en eux, ceux-là sont dans la foi et dans l'amour, ceux-là pénètrent leurs contemporains d'idéal, d'espérance, de charité. Ils sont privés des ressources que des inventions postérieures mettront à la disposition de leurs successeurs; ils ignorent, ils le mépriseraient s'ils ne l'ignoraient, le métier, le procédé, le trompe-l'œil ou l'oreille. Leur sincérité est absolue comme leur foi, et leur simplicité est puissante comme leur

Digitized by Google

amour. Ce qu'ils ont reçu plus que les autres est pourtant abondant autour d'eux. La foi de leurs contemporains les soutient dans leur élévation vers Dieu, leur idéal ; à leur tour, ils élèvent et soutiennent leurs contemporains jusqu'à eux-mêmes. C'est le temps où se bâtissent les cathédrales de Chartres, le temps où Giotto peint les murs des églises, le temps où François d'Assise embrase l'Ombrie, l'Italie, le monde, des flammes de son cœur séraphique. A la suite des primitifs, mettez, comme il est juste, leurs imitateurs, souvent maladroits, et vous avez toute la première période de l'histoire de l'art — laquelle, hélas ! se termine en décadence.

Cependant, le mouvement imprimé à l'esprit humain par cette première période de l'art n'a pas tourné le cœur de l'homme vers Dieu seul. Selon la loi inéluctable du péché originel, il s'est pris lui-même, et non pas Dieu, pour but de ses progrès.

Du reste, déjà pendant que durait encore la période des primitifs, tout progrès plastique dans l'expression de l'idée était bien plus approuvé et applaudi que l'idée elle-même. L'humanité est mûre pour la Renaissance. L'art païen remplace l'art chrétien, la perfection de la nature imitée, surtout de la beauté des formes humaines, remplace l'idéal divin. Raphaël remplace Giotto, et les étonnements que procurent les tours de force de Michel-Ange, la piété dont les anciennes cathédrales remplissaient les âmes. Cependant, comme la fin de la première période inclinait vers la seconde, les commencements de la seconde enfonçaient leurs racines dans la première. Raphaël a deux ou trois manières successives, la beauté plastique toujours en progrès, l'idéal toujours plus oublié et méconnu — sinon absent tout à fait. La première période est celle de la foi, la seconde celle de la raison, mais qui n'a pas voulu rompre avec la foi ; la première est la période de Dieu, la seconde celle de l'homme, de l'homme encore chrétien ou qui se croit encore chrétien. Je remarque encore ici, que dans cette seconde période, comme dans la première, l'artiste est en parfaite harmonie avec le public qui l'admire, l'applaudit, mais qu'il abaisse peut-être, après avoir été diminué par lui.

A mesure que l'homme et l'art se séparent de Dieu, ils

Digitized by Google

descendent ensemble vers la brute. C'est encore une loi. L'homme est un être gouverné : avant de le baptiser, il faut l'exorciser ; quand la foi ne le dompte plus, les passions le tiennent enchaîné. C'est la troisième période de l'art, l'art corrompu et corrupteur, l'art perverti et infernal, l'art qui s'applique à traduire les hennissements de la chair, à les exciter encore et à les satisfaire. Voilà le crime des crimes, le plus grand de tous les crimes, après l'hérésie. L'homme qui a reçu de Dieu le don et la mission d'élever et de purifier, et qui se sert de son don pour abaisser et pour salir. Hélas ! là encore il y a accord entre l'artiste et son public. La raison, les législateurs, le cri d'angoisse et de douleur de la patrie agonisante n'y peuvent rien : l'adoration de la chair a remplacé le culte de Dieu. On a eu beau faire des écoles, voilà le progrès qui s'est accompli, voilà comment les écoles ont empêché la décadence.

Mais l'éloquence sacrée, dites-vous ?

L'éloquence sacrée a suivi la loi commune, bien entendu avec les différences que comportent son caractère spécial, et le public toujours chrétien auquel elle s'adresse. Chose étrange ! Les chrétiens, les orateurs catholiques sont le seul genre d'artistes qui n'aient pas encore rendu hommage à leurs primitifs ! Ce qu'ils faisaient, ce qu'ils obtenaient de leur public demeure incroyable malgré les témoignages les plus assurés de l'histoire, et inexpliqué. Ils avaient donc une puissance qui s'est perdue, leur art avait quelque chose que nous ne savons plus. Qui s'en soucie ? Qui admire sérieusement Bernardin de Sienne, ou Vincent Ferrier, ou Antoine de Padoue ? Notre admiration ne remonte pas plus haut que la seconde période, et Bossuet est le Raphaël de l'éloquence de la chaire. Les peintres, les musiciens, les architectes se sont fait l'honneur de ne pas tomber dans cette ignorance et dans cet oubli — sinon mépris — des ancêtres.

Je vous ai dit un autre jour, comment l'on écrit l'histoire de l'éloquence de la chaire, et vous avez vu à qui remontent, en partie au moins, les responsabilités de cette méconnaissance des grands et vrais orateurs chrétiens, les saints du moyen-âge.

Digitized by Google

En attendant, je vous disais que notre admiration s'arrête à la seconde période et que notre modèle le plus achevé, c'est Bossuet.

Ce n'est pas l'avis du Père Longhaye, ni celui de Voltaire, et de Mme de Sévigné. Les deux derniers préféraient carrément Bourdaloue, et le premier veut que le lecteur le conclue, sans trop le dire pourtant ! Le Père Longhaye est un homme de goût qui a peut-être simplement voulu établir que l'esprit de corps, — cette force —, a aussi ses faiblesses. Je souhaite que, pour sa pénitence, il soit condamné à lire les deux oraisons funèbres de Condé en commençant par celle de Bossuet.

Au surplus, Mme de Sévigné peut avoir raison à un certain point de vue, et Bourdaloue peut-être mieux que Bossuet mérite d'être regardé comme le modèle de l'orateur de la seconde période, de l'orateur qui éclaire et ne convertit pas, qui met toutes les ressources de la logique et de la rhétorique au service de la vérité révélée et convenablement refroidie, de l'orateur que l'on ne peut ne pas admirer, mais qui ne nous fait pas pleurer ni passer des frissons sur le dos ; le type des orateurs qui fait son sermon pour tous les auditoires, y compris l'humanité entière et même pour la postérité, et qui le récite imperturbablement, au besoin les yeux fermés, de peur sans doute de voir les impressions de l'auditoire et d'en être dérangé dans le développement logique de sa pensée.

Bossuet, lui, sort trop et de trop de côtés de la commune mesure. Mme de Sévigné était trop près du colosse pour en voir assez la grandeur, la simplicité, la sublimité, l'harmonie. Quant à Voltaire, les choses de Dieu ne le regardent en rien.

A Die, un ministre protestant lisait au prêche les sermons de Bourdaloue, assurant ses auditeurs qu'il ne saurait faire mieux. Je le crois.

Mais après cela vient l'autre période où la morale seule est enseignée, et encore, la naturelle, où l'on ne parle du péché que sous le nom de mal moral, où Dieu devient l'Être suprême, où le mot enfer, et, hélas! le nom sacré de Jésus-Christ ne retentissent plus..... C'est le XVIIIe siècle en élo-

Digitized by Google

quence comme en peinture, en architecture, en poésie, et, n'était Houdon, même en sculpture. —Ensuite, la décadence glisse, tombe, étouffe dans une boue sanglante.

Quelques temps après, l'art, ou ce qui en tient lieu, s'efforce gravement d'être successivement spiritualiste, humanitaire, pornographe. Parfois un seul homme vit assez et sait assez le métier pour exceller successivement dans ces trois genres.

Si vous le voulez bien, j'arrêterai ici ma correspondance. Je sais bien, je savais bien avant de commencer, que mes réflexions vraiment variées sur l'éloquence sacrée ne coïncideraient pas exactement avec ce que l'on écrit ordinairement sur le même sujet. Je pourrais alléguer que ces réflexions ne sont venues que sur la fin d'une vie consacrée précisément à la prédication. Il est probable que j'ai prêché beaucoup plus que la plupart de ceux qui ont disserté sur ce grave sujet. Mais j'aime mieux vous autoriser à traiter mes réflexions de divagations pour peu que cela vous convienne. Il me vient quelquefois à l'esprit que les opinions humaines, même les plus reçues, ressemblent aux fleuves : vers la source c'est un torrent ; il se creuse un lit profond à travers les monts et les rochers, rien ne lui résiste, il emporte avec lui ce qui essaie de lui faire obstacle. Pascal voyait l'opinion à ce moment-là, quand il l'appelait la reine du monde. Plus tard, dans la plaine, le flot se calme ; ce qu'il a emporté de la montagne, il le laisse dans son lit qui s'élève peu à peu au-dessus des terres qu'il arrose. Le lit du Pô est au niveau des terres de Ferrare.

Alors un événement presque insignifiant, quelquefois la main de l'homme, font sortir le fleuve de son lit —et il prend, vers la mer, où il sera confondu et oublié, un cours différent. Il arrive aussi un moment où une manière de voir ancienne et respectable s'en va à l'oubli par un chemin différent de celui qu'elle avait d'abord suivi. On n'est donc pas bien coupable de donner, ou d'indiquer, qu'il serait bon de creuser un autre lit à certains enseignements.

Concluons. Oui, il faut des écoles d'éloquence sacrée, on l'a toujours admis dans l'Église ; mais ces écoles sont les écoles de la sainteté même. Certes il faut aussi la science. Il

Digitized by Google

faut savoir la révélation éternelle, il faut connaître les besoins du temps où Dieu veut que nous parlions à son peuple. Mais cette double science ne produira l'éloquence vraie, celle qui convertit, que lorsqu'elle sortira d'un cœur brûlant d'amour pour le salut des âmes. Cet amour seul et ce zèle feront trouver à l'apôtre que Dieu envoie, des accents qu'aucun autre maître que l'amour n'enseigne, et des cris remuant les âmes jusqu'au fond et les jetant dans les bras de Dieu.

Fr. EXUPÈRE de Prats-de-Mollo.
O. Min. Cap.

Digitized by Google

CONFÉRENCES MENSUELLES
POUR LE TIERS-ORDRE

(CANEVAS)

(Suite) (1)

Saint Louis, roi de France et patron du Tiers-Ordre. (25 août).

Les grandeurs du siècle sont l'écueil de l'innocence. Le plaisir amollit, l'éclat éblouit, l'austérité enivre, la flatterie aveugle, l'impunité enhardit : tout entraîne dans l'abîme. Combien de princes, de rois n'ont porté la couronne que pour leur perte éternelle et le malheur de leurs sujets!

Le fils de Blanche de Castille, élevé dans la crainte de Dieu et l'amour de la vertu le comprenait mieux que personne. Aussi, nous disent ses historiens, eut-il échangé volontiers le manteau fleurdelisé contre la bure franciscaine, si des liens de famille et d'inexorables devoirs d'état ne s'y étaient opposé ? Mais il se dédommagea en prince chrétien ; ne pouvant aller au cloître, il appelle le cloître à lui : revêt les livrées du Tiers-Ordre de la Pénitence et s'entoure de religieux doctes et saints (2). Grâce à la règle séraphique fidèlement observée, Louis de France devint un grand saint, le modèle des rois, et le patron des enfants de saint François, obligés de vivre au milieu du monde.

Nous n'avons pas l'intention de tracer le plan d'un panégyrique : recueillir quelques traits édifiants, les grouper de manière à montrer comment saint Louis a pleinement possédé l'esprit du Tiers-Ordre et fidèlement rempli toutes les prescriptions de sa règle, tel est notre but.

(1) Voir juillet.

(2) Cf. *Règle du Tiers-Ordre*. Chap. I. 3. 1.

Digitized by Google

I. — « *La fidélité à la foi catholique et la soumission parfaite envers l'Église Romaine et le Siège Apostolique*, caractère propre de tout vrai Tertiaire (1).

Saint Louis avait en si haute estime le don de la foi qu'il signait, Louis de *Poissy*, du nom de la paroisse où il avait reçu le baptême. Il marquait ainsi quel cas il faisait de son titre de chrétien et d'enfant de l'Église catholique. L'éducation maternelle foncièrement religieuse, développa les premiers germes de cette vertu infusée en l'âme de Louis par l'eau régénératrice. La foi régnait en souveraine sur son esprit et sur son cœur.

On le pressait un jour de se rendre dans une chapelle voisine pour y contempler l'Enfant Jésus miraculeusement apparu dans une hostie consacrée ; saint Louis répond tranquillement : « Je n'ai pas besoin de le voir pour le croire ; que ceux qui doutent de la présence réelle du Sauveur dans l'Eucharistie, y aillent pour affermir leur foi ; quant à moi, je suis disposé à répandre tout mon sang, en témoignage de ce dogme catholique. » Le saint roi unissait l'ardeur d'un apôtre à l'héroïsme d'un martyr. S'adressant aux envoyés du Bey de Tunis : « Dites de ma part à votre Seigneur, combien le salut de son âme m'est cher. Volontiers je consentirais à passer en prison le reste de mes jours, à la condition qu'il se convertisse, lui et tout son peuple. Le cœur de François d'Assise ne brûlait pas d'un zèle plus ardent. A l'exemple de son Père séraphique, Louis traversa plusieurs fois la mer afin d'étendre le règne de Jésus-Christ. Prisonnier des Sarrasins il les domine tous par l'ascendant de sa vertu et la fermeté de sa foi. « Voici le plus fier chrétien que nous ayons connu, s'écrient les chefs de l'Islam » !

Quant à la soumission filiale au Saint-Siège, tous ceux qui ont vu de près le saint Roi savent avec quel respect et quelle humilité il se conduisait envers la sainte Église romaine ; avec quel dévouement et quelle soumission il accueillait les mandements et les rescrits apostoliques ; et comment vrai fils d'obéissance, il les exécutait avec fidélité. Sur le point d'ex-

(1) *Vie de saint Bonaventure*, Ch. XII, par le R. P. Léopold de Chérancé.

Digitized by Google

pirer, il dit à Philippe, l'héritier de sa couronne : « Cher fils, je veux que tu sois dévot à l'Église de Rome et au saint Pontife, notre Père qui est le Pape, et tu dois faire de même à l'égard de ton père spirituel (1).

II. — *La Fidélité aux prescriptions de la Règle du Tiers-Ordre.*

Ces différentes prescriptions peuvent être ramenées à trois chefs principaux.

1° *Devoirs envers Dieu* (2).

Exercices de piété, fréquentation des Sacrements, assistance à la messe, récitation de l'office divin ; sur tous ces points, saint Louis s'offre à nous comme un modèle parfait.

Il se confessait tous les vendredis, communiait souvent, entendait la messe chaque matin. Ses familiers se plaignaient parfois que leur Souverain consacrait trop de temps à ses devoirs de piété. Et lui de leur répondre agréablement. « Si je donnais ce temps aux repas, aux jeux, aux spectacles, vous ne compteriez pas les moments avec tant de rigueur. »

Mais c'est principalement dans les fers que la piété du héros chrétien brille du plus vif éclat ; rien ne peut l'empêcher de demeurer fidèle à ses pratiques de fervent Tertiaire.

Pour suppléer au saint sacrifice, il se fait lire la messe dans un missel, par son chapelain ; sous les yeux de ses geôliers il continue à réciter l'office divin et celui de la très sainte Vierge. Dépouillé de son bréviaire, il se console en disant l'office des *Pater* avec le religieux qui l'assistait (3).

2° *Devoirs envers lui-même.*

Vêtement (4). Il ne portait pas d'habits précieux et rehaussés d'or et de broderies, et se contentait des vêtements les plus

(1) Cf. *Etudes sur les temps primitifs de l'Ordre de saint Dominique*, par le P. A. Danzas, religieux du même ordre. (T. III, chap. XXIV).

(2) Cf. Règle, Chap. II, § 5, 6, 11.

(3) Cf. P. Danzas, *Ibid.*

(4) Règle, Ch. II, § 1 à 5.

Digitized by Google

communs, excepté dans les circonstances solennelles où il devait soutenir l'éclat de sa couronne. Mettant de côté tout respect humain, saint Louis ne craignait pas de porter publiquement le grand habit du Tiers-Ordre, aux fêtes solennelles, dans ses pèlerinages et lorsqu'il allait au combat contre les infidèles (1).

Il marchait quelquefois pieds-nus et cachait un cilice sous ses vêtements royaux. (2).

Sa coutume était de jeûner tous les vendredis de l'année, ainsi que l'Avent, depuis la Toussaint jusqu'à Noël, et toutes les veilles des Fêtes de la très sainte Vierge, sans détriment des autres jeûnes prescrits par l'Église. (*Ibid*).

3° *Devoirs envers le prochain* (3).

Il veillait avec un soin jaloux sur les personnes de sa maison. Chaque soir après l'office de Complies, il faisait venir ses enfants dans sa chambre, les instruisait des vérités de notre sainte Religion, leur inspirait le mépris des vanités du monde et l'amour de Dieu. Il leur enseignait la manière de réciter le petit office de Notre-Dame et les pratiques de mortification et de pénitence.

Sa piété ne nuisait en rien au bon gouvernement de ses sujets. Avec quel zèle il rendait la justice ! Le chêne de Vincennes est demeuré à jamais célèbre. Comme un père au milieu de ses enfants, Louis écoutait les plaintes de son peuple et rendait à tous prompte justice : « *Justice doit être rendue et non vendue*, disait-il souvent. »

Les rois, ses prédécesseurs, députaient des officiers royaux qui, sous le nom d'*Enquêteurs*, parcouraient les provinces dans le but de rechercher et de maintenir les droits du souverain. Saint Louis, au contraire, instituait des Enquêteurs dont la mission était de faire valoir les droits des sujets et de corriger les injustices commises au nom du prince (4).

(1) L'habit de tertiaire de saint Louis fut conservé jusqu'à la Révolution, au monastère royal des Clarisses, faubourg Saint-Marcel-lès-Paris. Cf. Claude Frassen, Règle du Tiers-Ordre.

(2) Cf. Petits Bollandistes (25 août), p. 194.

(3) Règle, chap. II, 6, 8, 9, 10.

(4) Cf. P. Danzas, l. c.

Digitized by Google

Il s'arma de toute la rigueur des lois pour détruire le blasphème ; les récidifs étaient condamnés à avoir la langue percée avec un fer rouge. En même temps, il abolit le duel judiciaire et réprima sévèrement l'agiotage et l'usure des Juifs.

Sa charité pour les pauvres et les infirmes était inépuisable. Il les réunissait en grand nombre, leur lavait les pieds, puis les faisant asseoir à sa table, il les servait de ses propres mains.

« *Quis putas est fidelis servus et prudens...* ? (1)

N'est-ce pas là, ce serviteur fidèle et prudent que le Seigneur a établi Chef et Patron de la grande Famille franciscaine, pour lui distribuer en temps opportun l'aliment substantiel de ses paroles et de ses exemples ?

Conclusion pratique : Le docteur séraphique disait un jour à saint Louis : « Le Créateur vous a donné trois couronnes : une couronne d'or, une couronne d'épines, relique insigne de la Passion, et une troisième, plus précieuse encore, la couronne immortelle des élus. Vivez de manière à ne pas perdre cette dernière couronne sans laquelle les deux autres ne vous serviraient de rien. »

A l'exemple de votre glorieux Patron, soyez de fiers chrétiens, sanctifiez-vous par la fidèle observance des prescriptions de votre Règle franciscaine. Par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Roi des Rois, puissions-nous parvenir à la possession du royaume éternel.

Ainsi soit-il.

Fr. CÉSAIRE de Tours.
Min. Cap. ex-lecteur en Théologie.

(1) S. Mathieu, ch. XXIV, v. 45.

Digitized by Google

REVUE DES REVUES FRANCISCAINES

Comme il est naturel, c'est du Tiers-Ordre surtout que s'occupent les revues publiées par les religieux des diverses branches de l'Ordre. Leurs droits et leurs pouvoirs pour la direction de la grande association franciscaine sont identiques en tout, et personne ne songe à le contester, mais il résultait de certaines assertions qu'on semblait mettre certaines congrégations au-dessus des autres et distinguer, dans le Tiers-Ordre même, un Tiers-Ordre plus parfait et plus éminent.

Les *Annales franciscaines*, en deux petites pages, n'ont pas de peine à établir, avec une lumineuse évidence, appuyées sur le témoignage des Supérieurs des Frères-Mineurs eux-mêmes, qu'il n'y a qu'un seul Tiers-Ordre bien qu'il soit sous la dépendance de quatre juridictions différentes.

***

L'*Écho de saint François* continue à expliquer la raison des modifications apportées par Léon XIII à la Règle du Tiers-Ordre. C'est ainsi, par exemple, que le grand nombre de *Pater* demandés par saint François s'expliquait à une époque où les fidèles ne faisaient point d'autres prières, où l'on commençait à peine à connaître le Rosaire de saint Dominique. Mais aujourd'hui les pratiques pieuses abondent, chaque jour, chaque mois apporte les siennes, et la vie des Tertiaires de notre temps est aussi remplie de l'esprit de prière que la vie des Tertiaires d'autrefois, avec leur Grand office canonial.

***

Le *Tiers-Ordre franciscain* étudie le Tiers-Ordre au point de vue pratique, et donne d'excellentes indications sur ce que doit être le Président dans une Fraternité : règle vivante et image du saint Fondateur. Zèle pour le recrutement, tempéré cependant par la sagesse et se tenant en garde contre la tendance à centraliser tout ; charité pour reprendre ses frères, les conseiller et visiter les malades ; humilité et douceur, toutes ces qualités sont passées en revue et le mot du Manuel des Conférences de saint Vincent de Paul est rappelé à propos : « Il est d'expérience que tant vaut le Président, tant vaut la Conférence. »

Digitized by Google

∴

En Italie, le rationalisme ou mieux le naturalisme s'est mêlé étrangement aux pratiques de la piété. Le tableau en est saisissant dans l'*Oriente Serafico*. La galanterie, la philanthropie, le patriotisme exagéré, l'amour de la famille dégénéré en idolâtrie. Voilà ce qui tient lieu de culte et exalte les âmes. Au lieu de l'amour de Dieu, une sentimentalité ridicule. On combat les scrupules, mais on est pour le péché d'une indulgence sans bornes ; on ne parle presque plus de l'enfer et des jugements de Dieu, et la tendance universelle est de s'appliquer à la prospérité de la vie présente, sans s'occuper de l'état surnaturel de l'homme et de la vie future. C'est ce que l'auteur appelle : l'Evangile à la moderne, et une morale mélangée qui tient autant du rationalisme que des enseignements chrétiens.

∴

La question des Lieux Saints ne cesse pas d'être à l'ordre du jour. *Saint-François et la Terre Sainte* continue d'en traiter *ex-professo*, mais nous remarquons surtout, dans son dernier numéro, l'annonce et la préface du troisième tome de l'*Histoire universelle des Missions franciscaines*, celui précisément qui traite de la custodie franciscaine de Terre-Sainte. « Qu'on lise cette histoire, et le lecteur sera suffisamment instruit et édifié, au récit des souffrances inouies, des persécutions de tout genre, des massacres, des vexations que les enfants de Saint-François ont dû endurer pour conserver à l'Eglise ses plus beaux joyaux. Maintenant que les temps sont meilleurs en Palestine, nul ne fait difficulté pour vouloir profiter des fruits acquis par des siècles de patience, de charité et d'héroïsme ; tous veulent mettre la faucille dans la moisson, au risque même de trouver importuns les ouvriers de la première heure. » Les Franciscains ont donc raison de se tenir encore sur la brèche et de défendre leurs droits et leurs prérogatives acquis au prix de tant de sueurs et de sang.

∴

Des travaux critiques, historiques et littéraires ont paru depuis peu dans nos revues. A signaler une joute théologique de grand intérêt engagée dans le *Mensajero serafico*, entre le P. Chérubin de Carcagente, capucin, et le P. Arthur Ortega, des Frères Prêcheurs. Le

Digitized by Google

Mensajero avait publié une Apologie de Duns Scot, qui a provoqué des remarques et des critiques du savant dominicain. Le P. Chérubin répond maintenant et se défend, selon les règles de la scolastique, contre les attaques de son terrible adversaire. Les Espagnols tiennent à prouver qu'ils ont toujours le goût des questions ardues de la philosophie et de la théologie, et, sans arguments nouveaux d'ailleurs, la lutte est toujours aussi vive entre Scotistes et Thomistes qu'elle pouvait l'être aux époques héroïques de la théologie scolastique.

∴

La *Revue franciscaine* publie une étude historique et critique de l'Indulgence de la Portioncule, répondant à toutes les exigences de la science historique moderne. C'est un travail nouveau, sérieux, rendu nécessaire par les préoccupations de plusieurs écrivains modernes qui allait jusqu'à mettre en doute la vérité de l'Indulgence, ou racontaient les faits autrement que la tradition nous les avait transmis. La *Revue franciscaine* explique fort bien le silence de certains auteurs contemporains de saint François, et apporte les témoignages aussi précis qu'abondants.

∴

En ces derniers temps, un ouvrage, édité par la Bonne Presse de Paris, a jeté l'émoi dans la rédaction de nos revues. C'était une prétendue Vie de saint Antoine de Padoue, écrite par le frère Luc Belludi, compagnon du Saint. La conclusion de l'étude magistrale publiée à ce sujet par la *Voix de saint Antoine* est d'abord que l'histoire de la découverte de ce manuscrit ressemble à un roman, qu'elle est invraisemblable et impossible à vérifier. Mais y a-t-il bien eu une découverte ? En y regardant de près, on trouve tout simplement que cette œuvre, d'ailleurs remplie d'erreurs et de contradictions, n'est que le livre du Père At, arrangé en vieux français de Joinville. La docte revue n'hésite pas à qualifier de mystification cette œuvre de fantaisie, dont l'auteur n'est autre, paraît-il, qu'une dame professeur d'un lycée de filles, n'ayant pour se recommander auprès des catholiques que des ouvrages antérieurs écrits contre l'éducation des couvents.

F. Ernest-Marie, de Beaulieu.

Digitized by Google

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

1er juillet. — De Rennes. — Arrivée du sympathique Dreyfus. On affirmait qu'il débarquerait à Brest, mais, pour le soustraire à l'enthousiasme des populations, on l'a fait débarquer au milieu de la nuit, à Quiberon.

2 juillet. — De Rome. — Promulgation solennelle par S. S. le Pape du décret proclamant qu'on peut procéder sûrement à la cause de la canonisation du Bienheureux de la Salle, et d'un second décret relatif à la béatification de 52 martyrs au Japon et au Tonkin. Et quel temps fut jamais plus fertile en saints ?... Espérons.

4 juillet. — De Paris. — Le Prince régnant de Monaco, dont le fils unique sert dans l'armée française, comme officier, quoiqu'étranger, insulte cette même armée dans une lettre publique. Ce Prince descend de la loyale et brave famille française, les Goyon de Matignon, comtes de Thorigny; mais il a épousé en secondes noces Madame de Jumilhac de Richelieu née Alice Heine. Tout s'explique.

5 juillet. — Les Parlements sont atteints d'une épilepsie spéciale : à Vienne, les députés se sont battus et injuriés ; à Berlin, les socialistes que l'Empereur n'a pas su domestiquer comme Reinach l'a fait en France, font de l'obstruction violente ; à Bruxelles, les députés, ayant épuisé le répertoire des cris d'animaux se lancent tous les projectiles qui leur tombent sous la main. A Rome, le Président de la Chambre déclare que les séances de la Chambre sont scandaleuses ; on se donne des coups de pied. Oh ! Tocqueville ! oh ! Beautés du régime parlementaire !

6 juillet. — De Paris. — Compte général des *retraits* de la caisse d'Épargne pour le semestre : ils dépassent les entrées, de 24 millions, non Tout-le-Monde n'est pas rassuré du tout.

7 Juillet. — De Paris. — Le général Zurlinden est remplacé par le général Brugère, dont la carrière est due à une glorieuse blessure reçue à la chasse : Bon à tout. Décidément Galliffet n'a rien dans le ventre qu'une plaque d'argent, actuellement elle doit même être en or.

8 Juillet. — De Paris. — Publication par la Gazette de France d'un rapport de l'ex-Préfet de police sur l'organisation d'un complot royaliste. M. le Duc d'Orléans se rengorge : « Qui donc oserait prétendre

Digitized by Google

que je ne fais rien ? mes ennemis eux-mêmes me trouvent dangereux ! » Dommage que ce rapport soit un tissu d'inventions risibles.

9 Juillet. — De la Haye. — La conférence de la paix proscrit les balles Dum-Dum, qui s'écrasent, et qui font d'effroyables blessures ; les délégués anglais restent impassibles.

De Londres. — Le sous-secrétaire d'État avoue qu'on a expédié en Afrique des chargements de balles Dum-Dum ; aucune protestation ne s'élève, si ce n'est sur les bancs des députés catholiques.

10 Juillet. — De Nice. — L'espion condamné Giletta est gracié après 24 heures de détention. Les espions étrangers auraient bien tort de se gêner : c'est pour rien.

D'Ahastuman. — Mort du Grand-Duc héritier de Russie, Georges, frère du Tsar. Le Grand-Duc Michel très aimé, est héritier du trône, l'Empereur n'ayant jusqu'ici que des filles.

11 Juillet. — De Lille. — Mise en liberté du frère Flamidien, après tant de mois de tortures physiques et morales. Il n'y avait aucune preuve contre lui, cela se passe en France, et la dernière année du grand siècle, qui, dit-on, a vu naître la liberté.

De Chatham. — Mobilisation de la flotte anglaise.

12 Juillet. — Parmi les promotions dans la légion d'Honneur nous relevons les noms de plusieurs de nos amis, et de membres de nos Tiers-Ordres. Nous ne pouvons les nommer, mais qu'ils reçoivent nos fraternelles félicitations

13 Juillet. — De Rome. — Le saint Père reçoit Mgr Lorenzelli, nonce à Paris, en audience de congé.

De Florence. — Le général Espion Giletta est mis en disponibilité ; c'est aussi par trop naïf de se faire prendre, et d'avouer.

14 Juillet — De Johannesburg. — Les Boers se préparent à la résistance contre l'Angleterre. C'est la plus sûre des diplomaties.

De Paris. — Revue. Ovations à Marchand, et aux soudanais qui marchent encadrés de sergents de ville comme des voleurs. La crainte du nègre est le commencement de la folie, sur le passage de M. le Président de la république, on a beaucoup acclamé Monjarret, son piqueur chamarré d'or. La Police n'a pas osé arrêter les innombrables Parisiens qui ont crié « vive Monjarret ! » Ce n'est pas la « fin du fin », mais on a l'esprit que la police vous permet d'avoir.

Digitized by Google

17 Juillet. — De La Haye. — La conférence pour la paix a échoué, en ce sens que le Czar demandait un désarmement partiel ; on lui a répondu dans tous les pays en augmentant le nombre des milices, et en grossissant le chiffre des dépenses militaires. Cependant l'*Arbitrage* est entré dans le Droit International ; on a créé un tribunal arbitral, chamarré, renté, et facultatif. Ira qui voudra.

De Munich. — Grande victoire du Centre dans les élections pour le Landtag : bel exemple pour les Catholiques Français : L'union donne des forces !

18 Juillet. — De Bruxelles. — La campagne menée par le parti démocratique catholique, dirigé par certains abbés trop connus, aura le résultat unique d'affaiblir le ministère catholique et probablement de faire remplacer au pouvoir les catholiques par des francs-maçons.

20 Juillet. — De Londres. — La compagnie du Niger décerne une récompense au R. P. Rousselet, de la Société des Missions Catholiques de Lyon, et lui offre une montre sur laquelle est gravée l'expression de la reconnaissance de la Compagnie pour le religieux qui par sa courageuse influence empêcha des actes de violence et protégea les établissements anglais.

21 Juillet. — De Paris. — Instructions du gouvernement, relativement à l'affaire Dreyfus, au Commissaire près le Conseil de guerre et par suite au Conseil. Contrairement à la loi et au principe de la séparation des pouvoirs, le gouvernement *interprète*, alors que l'exécutif n'a d'autre mission que d'*exécuter*. Mais qu'importe ? Le ministère accomplit son œuvre ; il a un mandat et il l'exécutera jusqu'au bout, même contre la France. Ses Instructions peuvent se résumer ainsi : « *Je vous garotte, à part cela, vous êtes libre !* »

22 Juillet. — De Paris. — Réception par M. Loubet de Mgr Lorenzelli, nonce, qui dans un langage digne et élevé fait allusion à la mission de la France ; le Président répond que le Saint-Père sait à quel point les vues de la République répondent à son désir d'entente ; et atteste qu'il concourra à l'affermissement des liens qui rattachent la France au Saint-Siège.

Or, cette semaine, la persécution fiscale contre les communautés religieuses a repris partout en France, avec une nouvelle ardeur ; propriétés saisies, vendues, droits exorbitants, hors de proportion avec les ressources, réclamés brutalement.

Digitized by Google

Voilà le « désir d'entente », et l' « affermissement des liens ». Comme les francs-maçons ont dû rire en lisant la prose de notre ironiste Président !

23 Juillet. — De New-York. — Grève des tramways. Sérieux désordres. Police débordée. On va faire intervenir la troupe régulière. Comme dans cette vieille Europe arriérée ? Comme dans un pays monarchique ? Parfaitement.

24 Juillet. — De Dinard. — On attend l'Empereur Allemand.

25 Juillet. — De Paris. — Le pétitionnement contre les nouveaux décrets concernant les fabriques a déjà réuni les signatures de 20,000 fabriciens.

De Bombay. — La peste s'étend et fait chaque jour de nouvelles victimes.

26 Juillet. — De Paris. — M. Syveton, professeur, est suspendu pendant un an, pour crime de patriotisme. Le capitaine de Villeneuve, qui semble bien le maître de faire de sa fortune ce qu'il lui plaît, envoie à M. Syveton une année de traitement de professeur. Le capitaine est frappé de 60 jours d'arrêts. M. Syveton refuse et verse l'argent dans la caisse de la Patrie Française.

27 Juillet. — Le général de Négrier est frappé par le ministre de la guerre. Les journaux anglais applaudissent sans réserve. Reinach verse un supplément à M. de Galliffet. Vive émotion. Panique à la Bourse.

Fr. DAMASE du T.-O. (Bon C).

CUM LICENTIA SUPERIORUM

Imprimatur :

Fr. Adulphus à Bouzillé,

Min. Prov. O. M. Cap.

Le Gérant :

Charles-Joseph BAULÈS.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

Digitized by Google

JACQUELINE DE SETTESOLI

Suite (1)

II

Le désir de la dame de Settesoli était aussi celui du Saint. Nous allons voir comment il fut réalisé. Le récit que Thomas de Célano nous a laissé de cette dernière entrevue est trop émouvant pour qu'il soit besoin d'y ajouter quoi que ce soit. Le voici rendu aussi fidèlement que possible.

« Jacqueline *de Septemsoliis*, une des premières dames de la ville de Rome, avait mérité par sa noblesse et sa sainteté la faveur d'une amitié toute spéciale du Saint. Je n'ai pas à redire ici, à sa louange, la noblesse de sa maison, la dignité de sa famille, ses grandes richesses, ni enfin l'admirable perfection de ses vertus dans un long et austère veuvage.

« Le Saint était cloué sur son lit par cette maladie qui, mettant fin à ses souffrances, allait heureusement le conduire au terme de sa carrière. Peu de jours avant de mourir il voulut envoyer à Rome prévenir Dame Jacqueline, afin qu'elle se hâtât d'accourir si elle voulait encore voir, avant son départ pour la patrie, celui qu'elle avait si vivement aimé pendant son exil. On écrit une lettre (2) ; on cherche pour la porter un messager rapide ; il est trouvé et déjà il se prépare à partir. En même temps on entend à la porte le bruit d'une

(1) Voir le fascicule de juillet 1899.

(2) Le *Speculum vitæ B. Francisci* donne le texte de la lettre dictée par saint François et interrompue par l'arrivée de Jacqueline. Le récit de Célano rend ce texte fort douteux. On y trouve d'ailleurs l'expression *Sainte Marie des Anges* pour désigner la Portioncule, ce qui suffit pour empêcher d'admettre la lettre comme absolument authentique. Il n'est point fait mention dans cette narration des fils de Jacqueline mais de deux fils de sénateurs « *cum duobus filiis senatorum et militum comitum* », à moins donc qu'une faute d'impression n'ait altéré le sens et qu'on ne doive lire, comme dans les *Conformités* « cum duobus filiis senatoribus » ce qui est un anachronisme et une erreur, car en 1226 ils étaient encore mineurs tous les deux, et ni l'un ni l'autre ne fut revêtu de cette dignité, comme on le verra dans la suite de ce travail. La narration de la *Légende des trois compagnons dans sa* PRÉTENDUE *intégrité* ne parle que d'un des fils de Jacqueline, tandis que Célano mentionne la présence des deux ; elle n'est d'ailleurs qu'une retouche du récit du *Speculum Perfectionis*.

Digitized by Google

cavalcade, la rumeur des cavaliers, les voix d'un nombreux équipage. Un des compagnons du Saint, celui-là même qui donnait ses instructions au courrier, s'avance jusqu'à la porte et il se trouve en présence de celle qu'il croyait loin et voulait faire prévenir. Stupéfait et ne se tenant pas de joie, il court vers le Saint : « Père, je vous apporte une bonne nouvelle !» Sans qu'il en ait dit plus, le Saint lui répond : « Béni soit Dieu, « qui nous a amené Dame Jacqueline, notre Frère. Ouvrez-« lui la porte, faites-la entrer, amenez-la, car la défense faite « aux femmes d'entrer ici ne concerne pas Frère Jacqueline. »

« Grande est l'allégresse des nobles hôtes et la joie fait couler leurs larmes. Et, pour que le miracle soit complet, il se trouve que la pieuse dame apporte avec elle pour les funérailles de son Père, tout ce que demandait la lettre : un drap de couleur cendrée pour couvrir le corps du défunt, une grande quantité de cierges, un suaire pour jeter sur son visage, un coussin pour déposer sous sa tête, et, de plus, certain mets que le Saint désirait. Dieu lui avait révélé tous les désirs de François. Continuons le récit de ce pèlerinage pour ne pas quitter la noble étrangère sans raconter ses consolations. »

« La foule et surtout le peuple de la ville attendaient dévotement et comme prochaine la naissance du Saint par sa mort. Toutefois il fut réconforté par l'arrivée de la pieuse romaine et l'on espéra qu'il vivrait quelques jours de plus ; aussi la noble dame résolut de renvoyer toute sa suite ; elle demeurerait seule avec ses fils et quelques écuyers. « N'en faites rien, lui dit le Saint, car je m'en irai samedi soir et au jour dit vous repartirez avec tous les vôtres. » Ainsi fut fait. A l'heure annoncée, celui qui avait combattu vaillamment dans l'Eglise militante, faisait son entrée dans l'Eglise triomphante.

« Je passe sous silence le concours de la foule, les chants d'allégresse, le son des cloches, les torrents de larmes ; je tais les pleurs des fils, les sanglots des amis, les soupirs des compagnons. J'arrive à raconter ce qui peut faire la consolation de la noble étrangère privée des consolations de son Père. Toute baignée de pleurs elle est secrètement introduite en particulier, et le Vicaire du Saint remettant entre ses bras le corps de son ami, lui dit : « Voici celui que vous avez

Digitized by Google

aimé pendant sa vie, recevez-le encore après sa mort. » Inondée de larmes brûlantes, elle redouble ses plaintes et ses sanglots et, penchée sur le corps de François, elle le serre dans ses bras et le couvre de baisers. Elle enlève les voiles qui lui révèlent le secret qu'ils cachent. Quoi de plus ? Elle contemple ce vase précieux orné de cinq perles magnifiques qui avait renfermé un trésor sans prix. Elle voit ces ciselures, admirables au monde entier, que la main seule du Tout-Puissant avait faites ; une joie inconnue la remplit et son ami mort lui rend la vie. Sur le champ elle conseille de ne pas dissimuler et de ne cacher en rien cette merveille inouïe, mais au contraire de la manifester à tous les regards. Bientôt tous accourent en foule pour jouir de ce spectacle, et, ce que Dieu n'avait jusqu'alors fait pour aucune nation apparaît dans sa vérité et cause l'admiration de tous. Je retiens ma plume ne voulant balbutier sur un sujet que je ne saurais exposer.

« Jean Frangipani alors enfant, et plus tard proconsul de Rome et comte du Sacré Palais, atteste aujourd'hui avec serment ce que, près de sa mère, il vit alors de ses yeux et toucha de ses mains, et il le confirme devant tous ceux qui veulent douter.

« Laissons maintenant repartir la pieuse étrangère consolée par cette merveille de la grâce... (1) »

Outre les détails nouveaux qu'il nous fournit sur cette dernière entrevue de François et de Jacqueline et sur la scène qui suivit la mort du Saint, le récit de Thomas de Célano est d'une importance capitale, car il donne l'indication précise de la famille à laquelle appartenait la dame de Settesoli. Le nom de son fils, Jean Frangipani, s'y lit en toutes lettres (2) il n'y a donc plus moyen de douter.

Il me faut revenir sur quelques détails de ce récit. Jacqueline avait apporté une étoffe de couleur cendrée pour recouvrir le corps de saint François. Les historiens postérieurs à Célano rapportent que cette étoffe servit à faire une tunique.

(1) *Traité des Miracles de saint François d'Assise* (Analecta Bollandiana, Tom. XVIII, p. 128). Je donne ce texte en appendice.

(2) « Johannes Frigia pennates » : c'est une des formes du nom des Frangipani, comme nous l'avons vu. Les éditeurs de la *Leggenda dei tre Compagni*, qui rapportent ce texte, ont écrit « J. Frigia pennantes » en renforçant leur erreur de lecture d'un *sic*. C'est une des nombreuses fautes dont fourmille ce passage.

Digitized by Google

Or, au trésor de la Basilique d'Assise, on conserve un habit de couleur blanche et d'un drap assez fin, que l'on donne comme celui dont était revêtu le Saint au moment de sa mort (1). Que l'on me permette une conjecture à ce sujet. Thomas de Célano raconte que certaines religieuses de San Severino, dans les Marches, auxquelles l'homme de Dieu avait un jour confié une brebis, avaient fait un habit avec sa laine et l'avaient envoyé à François à l'occasion d'un chapitre (2). La Dame de Settesoli avait-elle fait de même? — J'aime à le supposer.

Nous avons vu que saint François avait désiré certaine friandise que la pieuse dame lui préparait à Rome. La Légende de Fr. Bernard de Quintavalle renferme un détail charmant qui nous montre la maternelle sollicitude dont le Séraphique Père entourait ses fils même sur son lit de mort. « Après avoir goûté ce mets préparé avec grande dévotion, le Saint se rappela son premier-né Fr. Bernard et dit à ses compagnons : « Ces douceurs sont bonnes pour Fr. Bernard. Va, dit-il à l'un d'eux et fais lui savoir de venir de suite me trouver. » Le frère partit pour la ville où il trouva Fr. Bernard et il l'amena à saint François » (3).

Après la mort de son Maître et ses funérailles triomphales, Jacqueline regagna la Ville Éternelle, consolée dans sa douleur par les merveilles qu'elle avait contemplées de ses yeux et touchées de ses mains. Elle devait bien certainement être de nouveau à Assise dans cette foule innombrable accourue pour la Canonisation du petit Pauvre du Christ, solennellement célébrée par Grégoire IX, le 26 juillet 1228. Elle devait

(1) « Item una cassula de here inaurata, in qua est tunica alba de uno panno cum caputio parvilino... Et quia tunica est de sollempni panno, pie creditur per nos... quod dicta tunica data fuerit patri nostro Francisco ab aliquo viro nobili, et quod cum illa in suo fine migraverit ad Christum. » (*Elenco delle reliquie venerate in S. Francesco...*). Ce catalogue fut écrit vers la moitié du XIVe siècle. V. *Miscellanea Francescana*, Tom. I, pag. 145 et s.

(2) *Vita prima*, tract. I, cap. XXVIII.

(3) *Chronica XXIV Generalium*, pag. 42. « Cum vero b. Franciscus gravissime infirmaretur et Domina Jacoba de Septemsoliis, nobilissima Romana, quæ ad eum de Urbe venerat, quandam comestionem cum magna devotione paratam sancto Patri sedule obtulisset recordatus est sanctus primogeniti sui fratris Bernardi, et dixit sociis suis : «Hæc comestio est bona pro fratre Bernardo. Vade, dixit uni, et dicas sibi, quod statim ad me veniat. » Ivit statim frater Assisium, ubi reperit fratrem Bernardum, et duxit eum ad beatum Franciscum. »

Digitized by Google

pareillement être là pour la cérémonie de la Translation solennelle du corps de François, aux fêtes de la Pentecôte en 1230. Tout le fait croire, comme aussi qu'elle voulut contribuer aux frais de cette double cérémonie, ainsi qu'elle l'avait déjà fait pour les obsèques du Saint (1).

Thomas de Célano, dans le même Livre des Miracles, écrit : « C'est la coutume des nobles Matrones Romaines, soit veuves, soit mariées, de celles surtout auxquelles leurs richesses procurent le privilège d'être généreuses envers les pauvres, et dont le Christ remplit le cœur d'un saint amour, d'avoir dans le secret de leur demeure quelque retraite propice aux exercices de piété, où elles conservent un tableau religieux ou l'image du saint auquel elles ont une dévotion spéciale. » Le palais du Septizonium devait, sans aucun doute, posséder un oratoire de ce genre, et devant l'image de son ami et maître, la pieuse dame venait prier et revivre les années passées, se rappelant ses entretiens avec François et leur dernière entrevue (2).

*
* *

Avant d'aller plus loin, l'examen d'une question s'impose. A quelle époque mourut Jacqueline de Settesoli ? — Quelques auteurs ont écrit en 1236, d'autres en 1239, et cette date était la plus communément admise jusqu'à ces derniers

(1) La Sacristie du Sacré Couvent possède un drap magnifique orné de fleurs et d'oiseaux brodés en or, que la tradition veut avoir été donné par Jacqueline pour les funérailles du Saint. (FRATINI, *Storia della Basilica e del convento di S. Francesco in Assisi*, Prato 1882, Sec. XIII, cap. XV). Je croirais plus volontiers que ces étoffes fort riches furent données à l'occasion de la translation du corps de saint François que pour les obsèques.

(2) *Traité des Miracles*, loc. cit., p. 117. Au couvent de S. Francesco a Ripa à Rome, on conservait autrefois dans la sacristie une peinture représentant saint François, que l'on disait avoir été exécutée par les soins de la Dame de Septemsoliis. Wadding (*Annales*, ad ann. 1229, XXIX) combat cette tradition parce que sur le même tableau se trouvaient de chaque côté du Séraphique Patriarche saint Antoine de Padoue et saint Louis de Toulouse. Aujourd'hui cette peinture, séparée en trois cadres, orne l'autel de la cellule du saint transformée en chapelle. Mais comme le remarque avec raison M. de Mandach (*Saint Antoine de Padoue et l'Art italien*, Paris, 1899, pag. 54), « Wadding n'a pas saisi la différence de style entre saint François et les deux autres ; il considère les trois portraits comme étant du XIII siècle, tandis que les figures de saint Antoine et de saint Louis ne sont pas antérieures au XIVe siècle ». (Saint Louis ne fut canonisé qu'en 1317 par Jean XXII.)

Digitized by Google

temps, mais depuis peu elle rencontre de sérieuses difficultés. « J'ai trouvé dans les Archives du Sacro Convento d'Assise, écrit M. Paul Sabatier, deux documents qui ne paraissent guère laisser place au doute et nous montrent que sa vie se serait prolongée bien au delà. La pièce 39 du recueil I des *Instrumenta diversa pertinentia ad S. C.* est un testament en date du 8 avril 1258, où la testatrice lègue III livres à Jacqueline *pro indumentis* (1). Par la pièce 58 du même recueil, *Domina Marsebilia* lègue XX sous à *Dom. Jacoba de Roma.* Or ce testament notarié est daté du 18 octobre *(XIV^a exeuntis octobris)* 1273. A moins de soutenir qu'il y eut coup sur coup à Assise deux dames Romaines de ce nom (2), il faut bien admettre que Jacqueline vivait encore dans le dernier tiers du treizième siècle. Une erreur sur la date de sa mort pouvait d'autant plus facilement s'accréditer que sa qualité de veuve et ses rapports avec François engageaient les hagiographes à en faire une personne âgée » (3).

J'avoue ne trouver aucune difficulté à admettre l'opinion de cet historien et à reculer la mort de la veuve de Gratien Frangipani jusqu'après 1273. Elle eut été nonagénaire à cette date, c'est vrai, mais rien ne défend de croire qu'elle ait pu arriver à cet âge.

*
* *

Reprenons notre récit où nous l'avons laissé. Les années qui suivirent la mort de saint François ne sont marquées par aucun évènement dont le souvenir nous ait été conservé. Elles furent cependant attristées par la mort du second fils de Jacqueline. Jean et Gratien étaient avec elle à Assise aux derniers moments du Saint : à partir de cette date Gratien disparaît complètement et je ne puis expliquer autrement

(1) « Ego quidem Johanna filia quondam Benvenutii Bonaventuræ... relinquo... domine Jacobe de Roma, III lib. pro indumentis, et fratri Leoni pro una tunica XI s. » — Je dois ce texte à M. Sabatier, et je suis d'autant plus heureux de l'en remercier que je l'ai moi-même combattu plus vivement. D'une rare courtoisie avec ses adversaires l'éditeur du *Speculum* se met à leur service et leur offre son concours pour leurs travaux. J'en ai fait plusieurs fois l'aimable expérience et je tiens à le déclarer ici.

(2) Je reviendrai plus loin sur ce nom *Domina Jacoba de Roma.*

(3) *Speculum perfectionis,* pag. 276. Etude spéciale du chapitre 120.

Digitized by Google

que par sa mort l'absence de son nom dans le document auquel j'arrive (1).

Nous avons vu que Gratien Frangipani, mari de Jacqueline, était Seigneur de Marino. En 1237 sa veuve et son fils Jean faisaient un contrat avec les habitants de leur domaine, par lequel ils reconnaissaient et confirmaient les coutumes alors existantes et insérées dans cet acte (2). Toutes mes recherches pour en retrouver la teneur sont malheureusement demeurées sans résultat ; il eut été cependant fort intéressant de connaître cette sorte de charte communale inspirée par un esprit tout chrétien. La date toutefois est importante car elle fait voir qu'en 1237 elle n'avait pas encore quitté le soin des affaires de sa maison, mais aussi qu'elle n'usait de sa haute position que pour le bien de ses vassaux.

Cet acte fut peut-être le dernier de son administration. Son fils était majeur et en âge de diriger ses affaires : probablement même il était déjà marié. Rien par conséquent ne retenait plus Jacqueline à Rome ; elle s'était acquittée pleinement de ses devoirs de mère et de tutrice ; il appartien-

(1) Il était mort certainement quand Thomas de Célano écrivit le *Liber miraculorum* sous le généralat de Jean de Parme (1247-1257), autrement il aurait fait appel à son témoignage comme à celui de son frère. — Je mentionne seulement pour mémoire l'opinion du P. Fratini (*Storia della Basilica...*) qui voudrait l'identifier avec un *Gratianus Romanus* podestat d'Assise en 1233.

(2) Pucci, *op. cit.* — Cet auteur ne cite que le commencement de ce document, je le rapporte en corrigeant l'erreur qui s'y trouve relativement au nom du Pape : « Anno Domini 1237, Pontificatus D. Gregorii Papæ Noni anno undecimo, Indictione decima, mense maii die ultimo. Quoniam sine litterarum serie ea quæ inter homines aguntur oblivioni traderentur, idcirco nos D. Iacoba et Ioannes filius ejus Fraiapanis, in cujus dominio Castrum Marini constat, promissione et conventione quas ejusdem Castri habitatoribus facimus : sed (peut-être faudrait-il : scilicet), de bonis moribus ac consuetudinibus volumus per instrumentum publicum apparere : propterea nos DD. Iacoba et Ioannes Frajapanis hac die praesenti, bona nostra libera, ac spontanea voluntate in præsentia Scrinarii et testium subscriptorum ad hoc specialiter rogatorum, et per solemnem stipulationem convenimus vobis Castelli habitatoribus præsentibus et absentibus recipientibus pro vobis et pro ipsis absentibus servare et semper firmas tenere et habere omnes bonas consuetudines subscriptas verbis his. etc... — Ego autem Ioannes Frajapanis filius dictæ D. Iacobæ tactis sacrosanctis Evangeliis juro, etc... » Pucci, copié par d'autres généalogistes donne à cet acte la date de 1237 en écrivant le nom du Pape Honorius III, mort en 1226. Pour corriger cet anachronisme trop grossier quelques historiens ont lu 1226, année dixième ou 1227 année onzième du Pontificat d'Honorius III ; c'est tomber dans une erreur pour en éviter une autre, car en 1226 on était dans la quatorzième indiction. La date de 1237 au contraire concorde parfaitement avec toutes les autres données, il faut seulement corriger le nom du Pape comme je l'ai fait ; de plus en 1226 Jean Frangipani était encore mineur ; « tunc puer » dit Célano ; il ne pouvait donc prêter serment ; en mai 1227 le siège était vacant.

Digitized by Google

dra maintenant à Jean Frangipani de continuer les traditions de sa noble famille et de mettre en pratique les leçons et les exemples d'une vertueuse mère.

Le souvenir de François était toujours vivant au cœur de la pieuse veuve ; aussi libre enfin des sollicitudes du siècle elle allait donner suite à son vœu le plus cher. Elle s'unit alors à « ce groupe d'amis qui depuis la mort de celui qui les avait jetés sur la voie royale de l'amour et de la sainteté ne purent s'empêcher d'aller finir leurs jours à Assise, pour vivre avec ceux qui l'avaient connu, respirer l'air qu'il avait respiré et raviver en leur cœur les émotions du passé » (1).

Par les testaments cités, et ils n'étaient pas les seuls, on voit que Jacqueline continuait auprès des Mineurs le rôle qu'elle avait rempli auprès de leur Père. « Devenue la providence des frères, continue le même auteur (2), elle fut un intermédiaire entre eux et les personnes charitables de la ville... qui se conformaient à une sorte d'usage en léguant quelque chose a Jacqueline pour les frères. »

Parmi les compagnons du Saint qu'elle avait connus à Rome se trouvait l'extatique Fr. Egide, qui vivait alors retiré dans le couvent de Monte Ripido, aux portes de Pérouse. L'auteur de la vie du Bienheureux, que l'on dit être le Fr. Léon (3), nous a conservé le souvenir d'une visite que lui fit Jacqueline dans cet ermitage. Elle assista à cette occasion à une scène charmante, et fut témoin de la manière toute spéciale à lui dont Fr. Egide, s'accompagnant sur un instrument enfantin, détruisit en chantant les objections que lui faisait un théologien, dans le but d'entendre tomber de ses lèvres quelqu'une de ces réponses que tous recueillaient

(1) P. Sabatier, *Sspeculum perfectionis*, loc. cit.

(2) Ibid. « Dans les archives du chevalier Frondini se trouvaient d'autres testaments (hélas ! dispersés avant que j'aie pu en prendre copie) où on lui légait XL. sous, *scilicet XXX pro una refectione fratrum ecclesiæ Sancti Francisci, et X pro una refectione fratrum Portiunculæ*, une autre fois II livres *pro una tunica fratri Leoni.* »

(3) La Légende de Fr. Egide aurait besoin d'être étudiée. Les Bollandistes ont donné dans les *Acta Sanctorum* (tome III d'avril. pag. 220 et s.) un texte que je crois se rapprocher plus de l'original que celui de la Chronique des XXIV Généraux, dans lequel les interpolations sont évidentes.

Digitized by Google

avidement. L'entretien finit par une extase du serviteur de Dieu (1).

L'année 1253, le Pape Innocent IV accomplit solennellement la consécration de la Basilique d'Assise. Cette fête ne put que remplir de nouvelles consolations l'âme de la pieuse veuve à laquelle était cher tout ce qui pouvait rehausser la gloire de son ami. Les épreuves accompagnèrent ou suivirent de près ces consolations !

Jean, le seul de ses deux fils qui lui restait, avait épousé une jeune fille d'une noblesse sans doute égale à la sienne, nommée Saracena. Les historiens ne nous ont pas conservé le nom de sa famille, l'un d'eux écrit simplement qu'elle était « une femme douée d'une grande vivacité d'esprit et d'un remarquable talent. » (2).

Quant à lui, ennemi du faste et du bruit, il vivait fort retiré et avait refusé les premières dignités de Rome qui lui furent offertes (3). Rendre heureux ceux que la Providence avait placés au-dessous de lui faisait son principal souci, et il y réussit au point que les habitants de Marino, ses vassaux, lui avaient décerné le titre de *Père*. Il le méritait d'ailleurs, car, sans les imposer en rien, il soutenait à lui seul les charges de ce domaine ; il avait de plus remis toutes leurs dettes aux débiteurs de son père. Cette générosité et ses autres libéralités envers les monastères et les églises appauvrirent même sa maison (4), mais elles lui valurent la réputation

(1) *Acta SS.* loc. cit., pag. 242. et *Chron. XXIV Gener.*, ed. cit., pag. 102. — M. Sabatier raconte cette visite dans ses préliminaires au *Speculum* (pag. XCVII) : toutefois il a complètement changé la physionomie de ce récit en représentant Fr. Gerardino « fièrement campé devant lui, persuadé qu'il va écraser le pauvre homme par la belle ordonnance de ses syllogismes. » Tout autre était le but du théologien, il voulait simplement l'amener à dire quelques paroles empreintes de ce cachet d'originalité que savait leur donner Fr. Egide : « ut aliquod bonum exemplum ab eodem audiret » *(XXIV Gen.)*. « quippiam boni ex eo auditurus » *(Act. SS.)*.

(2) « Donna di spiriti vivacissimi e di talento grande ». *Famiglia Frangipani*. Recueil anonyme sur cette famille dans le Manuscrit 2570, du fonds Ottoboni à la Bibliothèque Vaticane. J'ai trouvé dans cette histoire des Frangipani d'autres renseignements qui vont suivre.

(3) Le titre de *Romanorum Proconsul* que lui donne Gélano prouve qu'il avait rempli quelque charge dans le Sénat de Rome. Il ne fut cependant pas Sénateur comme l'ont dit Barthélémy de Pise et d'autres à sa suite.

(4) L'auteur du manuscrit cité auquel j'emprunte ces détails sur Jean Frangipani cite à l'appui le livre de Jean-Pierre Caffarelli. Sur les renseignements du prof. J. Tomassetti j'ai pu retrouver deux volumes de cet ouvrage manuscrit

Digitized by Google

d'homme de bien et même de Saint. L'amour des pauvres et de la pauvreté semblaient avoir dirigé sa vie tout entière. — Qui ne reconnaîtrait à ce trait final le fils de la sainte amie du petit Pauvre du Christ ?

Deux enfants, un fils et une fille étaient nés de son mariage avec Saracena. Comme toutes les grand'mères Jacqueline trouva dans la naissance de ses petits-enfants un regain de jeunesse et de dévouement, mais les joies de Jacqueline ne devaient jamais être de longue durée !

Le testament de Jean Frangipani fut en harmonie avec toute sa vie. Par cet acte il instituait son fils Pierre héritier de tous ses biens, tout en assignant à Philippa sa fille une dot proportionnée à sa position. Si l'un des deux mourait sans héritiers, sa part revenait au survivant ; mais en cas de mort de l'un et de l'autre tous ses biens devaient être partagés entre différents monastères et les pauvres de Marino. La fortune patrimoniale et la dot de Saracena sa femme lui permettaient de vivre sans autre héritage de son mari que l'usufruit du palais du Septizonium et des biens adjacents. (1).

Trop tôt la mort vint rendre obligatoire l'exécution de ce testament. Jean Frangipani mourut le premier dans la force de l'âge. Son fils Pierre le suivit bientôt et Philippa survécut peu à son frère. A la fin de l'année 1253, Jacqueline avait pleuré sur toutes ces tombes, elle n'avait plus ni enfants ni petits-enfants.

« Les enfants en deuil de leur père ou de leur mère, ou de l'un et de l'autre, sont orphelins ; mais les parents qui ont perdu leurs enfants, que sont-ils ? — Notre langue se refuse à nommer un état aussi contraire à l'ordre naturel, et c'est à peine si elle fournit des mots capables

sur les familles Romaines que possède le Marquis Alexandre Ferrajoli : ce sont le premier et le dernier de ce recueil qui en comprenait quatre ; ils ne renferment rien sur la famille Frangipani. La Bibliothèque *Angelica* de Rome possède le troisième (Ms. 1638) : il est également muet sur le sujet qui m'intéressait. Le quatrième volume appartenait au chevalier Constantin Corvisieri, directeur des Archives d'État ; c'est probablement là que j'aurais trouvé les renseignements indiqués ; malheureusement je n'ai pu le consulter, car depuis la mort du propriétaire il est encore sous les scellés.

(1) Ces détails absolument authentiques sont empruntés aux documents que je vais bientôt indiquer.

Digitized by Google

d'exprimer le vide et la douleur qui en résultent. » (1)

Comme si ces chagrins causés par la mort ne suffisaient pas à faire couler les larmes de Jacqueline, la conduite de Saracena venait encore aviver sa douleur. Invoquant différentes raisons de droit, elle s'opposait à l'exécution du testament de son mari et même une sentence du pape Innocent IV, du 9 janvier 1254, l'obligeant à la restitution de tous les biens qu'elle détenait, était demeurée sans résultat (2).

Sera-ce l'excuser que de dire qu'elle était évidemment encouragée dans sa résistance par le comte Jean Poli (3) son second mari, et par les deux fils de celui-ci, Nicolas et Pierre? Dans tous les cas au mois de juin 1264 Saracena était veuve pour la seconde fois, comme il résulte d'un concordat passé le 12 juin de cette année entre elle et le cardinal Jean Orsini, exécuteur testamentaire de son mari, avec Fr. Thomas, Dominicain, prieur de Sainte-Sabine (4).

(1) J. Lavergne, *Madame Lavergne, sa vie et son œuvre*. Paris 1899 pag. 102.

(2) « Ad futuram rei memoriam. Johannes Fraiapan. Petrum et Phylippam filios habens impuberes et uxorem nobilem mulierem Saracenam, condidit testamentum, filiam in certa quantitate pecuniæ; filium vero hæredem instituens in ceteris bonis suis. Uxori autem usumfructum quorumdam bonorum suorum sub certo tenore reliquit, adjiciens inter alia ut si filia decederet sine liberis, moreretur filio, ac ipse filius si absque liberis decederet eidem filiæ moreretur, instituendo pauperes sibi hæredes, si utrumque sine liberis mori contigeret filiorum... Mortuo itaque testatore ac deinde filio et postmodum filia ipsa defunctis ante tempora pubertatis... Nos igitur præmissis omnibus plenius intellectis præfatam nobilem (*Saracenam*) et... ipsius procuratorem ejus nomine ad prædictorum bonorum omnium quæ fuerunt præfati Johannis et filiæ in quibus et bona supradicti filii intelligimus comprehendi, restitutionem... executoribus .. integre faciendam decernimus.., Datum Romæ apud Lateranum, V Idus januarii, anno undecimo. » (9 Janvier 1254. — Archives du Vatican : *Regesta Innocentii papæ IV*. Reg 23, Ep. 350, fol. 42. — Cf. Berger, *Registres d'Innocent IV*. Tome III, pag. 352, n° 7180). — La date de ce document détruit le dire de certains auteurs qui donnaient 1257 comme l'année de la mort de Jean Frangipani.

(3) La famille des comtes Poli était une des premières de Rome à cette époque. Jean Poli, le second mari de Saracena, fut à diverses reprises sénateur de Rome. J'avoue n'avoir pu arriver à établir d'une façon précise son état civil ni celui de ses deux fils, nés d'un premier mariage. (Voir sur cette famille : Gius. Can. Cascioli *Memorie Storiche di Poli*, Roma 1896.) Les documents que je cite plus loin sont en désaccord avec les assertions du docte chanoine qui fait mourir Pierre en 1257, (*op. cit.* p. 106.) Le même auteur, outre les deux fils de Jean, Nicolas et Pierre en nomme un troisième, François, qui sans doute était encore mineur quand fut rédigé l'acte dont il est fait mention dans la note qui suit.

(4) Anno Domini MCCLXIV. Indict. VII, Pontificatus Urbani papæ IV anno quarto, secundo idus junii... Inter Johannem S. Nicolai in carcere Tulliano diaconum Cardinalem, executorem testamenti bonæ memoriæ Johannis Frajapanis civis Romani, cujus Christi pauperes sunt hæredes... ac inter nobiles viros Nicolaum et Petrum natos nobilis viri quondam Johannis de Polo, comitis, civis Ro-

Digitized by Google

Ce concordat était le premier pas fait par la veuve de Jean Frangipani dans la voie de la soumission. Elle y avait été amenée par la crainte de l'excommunication dont elle était menacée. On me pardonnera de m'y arrêter ; il ne concerne pas immédiatement Jacqueline, mais il nous fournit des renseignements précieux sur le palais du Septizonium et ses environs ainsi que sur la fortune des Frangipani.

Saracena avait porté en dot à son mari sept cent cinquante livres provinois (3) et il lui avait assigné un douaire de trois-cent soixante-quinze livres, indépendamment d'un legs de deux mille livres à prélever sur la vente du fief de Turricula. A son second mari, grâce sans doute au legs du premier, elle apportait en dot deux mille sept cent cinquante livres. Elle avait en plus la jouissance et l'usufruit, sa vie durant, de la tour et des ruines du Septizonium ainsi que du palais construit auprès, des arcades et du moulin situés au pied de la dite tour, du jardin qui s'étendait derrière le Septizonium et le palais, de la chenevière sise également près de la tour et d'un autre jardin derrière l'église de saint Léon (1).

Néanmoins la soumission de Saracena ne fut complète que deux ans plus tard. Par un acte du 10 juin 1266 elle renonçait à toutes ses prétentions et demandait l'absolution de l'excommunication qu'elle avait encourue (2). Les dernières volontés de Jean Frangipani purent enfin être remplies et

mani, et nobilem mulierem Dominam Saracenam uxorem dicti Johannis Frajapanis prædicti primo et deinde ipso mortuo uxorem Domini Johannis de Polo, comites supradicti... » Cette transaction fut passée à Orvieto le 12 juin 1264. Archives de Saint-Pierre, Caps. 63, fasc. 391. — J'ai pu étudier cet acte et les autres qui sont conservés dans le même dépôt, grâce à la bienveillance de Mgr David Farabulini, archiviste du chapitre de Saint-Pierre, et de ses sous archivistes les chanoines Galli et Quattrocchi. Je leur devais ce témoignage de reconnaissance que je suis tout heureux de leur rendre.

(1) « Petebat quoque Domina memorata se minime molestari in jure habitationis et ususfructus sibi legato in Turri de Septemsoliis, trullo et palatio ibidem posito, cum claustro et molendino positis in pede dictæ turris et orto posito in pede dictorum palatii et trulli ac canapina posita in pede dictæ turris et alio horto posito retro Ecclesiam sancti Leonis ». (Document cité). — L'église Saint-Léon dont il ne reste plus de traces était située près de Saint-Grégoire au mont Celius, non loin par conséquent du Septizonium (Armellini, *op. cit.* pag. 515). — Le moulin dont il est ici question est le même que celui dont il a déjà été fait mention ; il n'était pas exclusivement destiné au travail du chanvre, il était pourvu des instruments nécessaires à cet effet, comme il résulte d'une autre pièce que je citerai.

(2) « Pontificatus Urbani papæ IV anno primo, die decima junii, indictione nona. . Viterbii... » (Archives de Saint-Pierre, *ibid.*). Cet acte est fort curieux et mentionne

Digitized by Google

avant la fin de l'année 1266, le fief de Marino était vendu pour la somme de treize mille livres provinois (1). L'acquéreur était le cardinal Mathieu Orsini neveu de l'exécuteur testamentaire. Le 2 janvier 1267, les moines de Saint-Sabas donnaient quittance de cinq mille quarante livres, qui leur avaient été assignées sur cette vente (2). Une autre part fut remise à l'abbaye de Grotta-Ferrata, et Pierre de Vicovario, nommé à cet effet (3) procureur des pauvres de Marino, recevait le reste.

Maintenant que Saracena est en règle et que le testament de Jean Frangipani a été exécuté, nous n'avons plus à nous occuper d'elle : revenons donc à sa pieuse belle-mère. Ses prières sans doute n'avaient point été sans effet pour obtenir ce résultat désiré, elle les avait offertes à Dieu avec ses larmes devant le tombeau de François.

A une époque qu'il serait difficile de déterminer Jacqueline était entrée dans le Tiers-Ordre, et dans sa retraite d'Assise à l'imitation des Frères qui laissaient de côté leur nom patronymique et prenaient simplement celui de leur pays, elle ne s'appelait plus que Jacqueline de Rome, (*Domina Jacoba de Roma*) comme le prouvent les testaments que l'on a vus plus haut. Avec le cours des années les compagnons de Saint François avaient disparu l'un après l'autre ; les derniers survivants étaient Léon et Ruffin.

« Ruffin s'endormit le premier, écrit M. Sabatier, Léon le suivit bientôt. Nous ne savons qui lui ferma les yeux, mais est-il impossible de le deviner ? Celle que saint François aimait à appeler frère Jacqueline vivait encore à Assise. Avant de se glacer pour l'éternité, la main du pauvre *frate*

une partie de la richesse mobilière de la veuve de Jean Frangipani, qui avait aliéné différents objets. Elle avait également vendu des meules du moulin, des peignes à chanvre, et des armes qui étaient dans la tour.

(1) Par acte du 16 décembre, dit GREGOROVIUS (*Geschichte der Stadt Rom in Mittelalter*. Liv. IX. Ch. V.). Cet auteur cite à l'appui les archives de la famille Caetani. Son Excellence le Duc de Sermoneta, auquel je me suis adressé pour avoir communication de cette pièce n'a pu exaucer ma demande par suite de l'absence de son fils, qui a entrepris un nouveau classement du chartrier de sa maison.

(2) COPPI, *Documenti storici del Medio Evo*, dans le tome XV des *Dissertazioni della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, 1864. Cet auteur a donné par une erreur très explicable vu l'état actuel du document original (Archives de Saint-Pierre, *loc. cit.*), la date de 1257. Le chiffre romain X qui suit le chiffre L, n'est plus visible.

(3) Archives de Saint-Pierre, *loc. cit.*

Digitized by Google

Pecorella put donc serrer une main amie, il put voir couler ces larmes brûlantes d'amour et d'admiration dont il avait arrosé lui-même le lit de sainte Claire. » (1)

Je rapporte pour ce qu'elles valent ces paroles d'un auteur qui aime mêler « un peu de divination » aux arguments historiques. Toujours est-il que le vide se faisait autour de la vénérable veuve et toutes ces séparations ne lui faisaient que plus ardemment désirer le moment où elle serait réunie à tous ceux qu'elle avait aimés ici-bas. L'heure du revoir éternel sonna pour Jacqueline à une date que nous ignorons ; elle ferma alors aux spectacles de cette terre ses yeux rougis et fatigués par bien des larmes, pour les ouvrir aux splendeurs de l'éternité.

On fixe ordinairement la date de sa mort au 8 février, mais comme je l'ai dit, l'année est incertaine. Peut-être arriva-t-elle en 1274.

Les dépouilles mortelles de l'amie et de la disciple furent ensevelies dans la Basilique d'Assise non loin du tombeau du Maître, au-dessous de la tribune du côté de l'Évangile. On grava sur la pierre qui fermait sa tombe cette inscription d'une éloquente brièveté :

HIC REQUIESCIT JACOBA SANCTA
NOBILISQUE ROMANA

« *Ici repose Jacqueline sainte et noble Romaine.* »

Au-dessus de cette pierre une peinture à fresque à demi effacée, la représente en habit de tertiaire tenant en main l'habit qu'elle portait à François mourant : au-dessus d'elle un ange guide ses pas. C'est un souvenir de sa présence aux derniers moments de son Maître.

Bien des fois après avoir relu cette inscription je me suis agenouillé près du tombeau de la sainte et noble Romaine et lui ai demandé de me faire partager son ardent amour pour le Séraphique Père !

(1) *Speculum* page, LXXXV.

Digitized by Google

*
* *

On dit ordinairement que les deux fils de Jacqueline sont ensevelis dans le même tombeau. Cela me paraît fort improbable. Ceux qui le prétendent racontent, il est vrai, qu'ils s'étaient retirés avec elle à Assise. Ils ne laissèrent point de descendants, comme on l'a vu, et non seulement cette branche de la famille Frangipani est éteinte, mais la famille elle-même, dont le nom n'est plus porté que par une branche établie depuis longtemps dans le Frioul.

Le palais du Septizonium que François avait plus d'une fois honoré de ses visites à disparu ; les ruines mêmes du monument construit par Septime Sévère n'ont pas laissé de traces. Les restes imposants qui existaient encore à la fin du XVIe siècle ont été détruits par ordre de Sixte-Quint, parce qu'ils menaçaient ruine, disent les uns, pour en employer seulement les matériaux, disent les autres. En 1588 et 1589 tout ce qui était encore debout fut démoli pierre par pierre, on déterra même les fondations ; les colonnes, les pierres et les marbres furent utilisés pour des constructions en cours d'exécution. (1)

Si tous les monuments qui pouvaient rappeler le souvenir de la noble et sainte Jacqueline de Settesoli à l'exception de son tombeau, sont aujourd'hui disparus, sa mémoire est toujours vivante chez les enfants de Saint François et parmi les Tertiaires, au nombre desquelles se trouvent à tous les âges de généreuses imitatrices de son dévouement au petit pauvre du Bon Dieu et à ses enfants.

Fr. ÉDOUARD d'Alençon
Archiviste Général des Min. Cap.

(1) Notamment à Sainte-Marie Majeure, au palais de la Chancellerie, pour la base de l'obélisque de la Place du Peuple. (STEVENSON, *Il Settizonio Severiano e la distruzione dei suoi avanzi sotto Sisto V. loc. cit.*)

Digitized by Google

APPENDICE

De domina Iacoba de Septem Soliis

Iacoba de Septem Soliis, claritate et sanctitate pari in urbe Romana, privilegium amoris precipui meruerat apud sanctum. Non mihi ad huius laudem repetendum genus illustre, familie dignitas, ample divitie, non denique mira virtutum eius profectio, longeva continentia vidualis. Cum itaque sanctus infirmitate illa decumberet, que omni langore concluso felicem cursum exitu beatissimo consumavit, paucis ante mortem diebus voluit mictere pro domina Iacoba Romam, ut, si eum, quem tam ardenter dilexerat exulem, iam ad patriam redeuntem cernere vellet, festina sollicitudine properaret. Scribitur littera, queritur nuntius pernicitate vigens, et inventus ad iter succingitur. Confestim ad portam sonus auditur equorum, militum strepitus, celebritas comitive. Procedens unus sotiorum ad hostium, ille qui nuntium instruebat, quam absentem querebat, presentem invenit. Totus in ammiratione factus citissime currit ad sanctum ; et non se capiens pre gaudio, dixit : *Bona tibi pater, nova denuntio.* Cui protinus sanctus anticipa festinatione respondens : *Benedictus,* inquid, *Deus quid dominam Iacobam fratrem nostrum direxit ad nos. Aperite*, ait, *portas et intrantem eam conducite, quia non est pro fratre Iacoba decretum de mulieribus observandum.*

Fit inter nobiles hospites exultatio magna, et inter blanditias spiritus profusio lacrimarum. Et ut nil desit miraculo, invenitur mulier sancta portasse quicquid ad patris portandum exequias facta prius littera continebat. Nam cinerei coloris pannum, quo recedentis corpusculum tegeretur, cereos quoque plurimos, syndonem pro facie, pulvillum pro capite, et ferculum quoddam quod sanctus appetierat detulit, et omnia que viri huius optaverat spiritus, suggesserat Deus. Prosequar certe huius peregrinationis eventum, ne sine consolatione dimictam nobilem peregrinam. Expectat gentium multitudo, presertim urbis populosa devotio, in brevi futurum sancti de morte natalem. Sed Romane devotionis adventu sanctus fortior factus, plusculum auspicatur fore victurus. Unde et domina illa licentiare decrevit reliquam comitivam, sola ipsa

Digitized by Google

cum filiis et paucis scutiferis remansura. Cui sanctus : *Noli*, inquid, *sed ego sabbato recedam ; tu die dicta cum omnibus remeabis.* Sicque factum est ; hora condicta triumphantem introivit Ecclesiam, qui in militanti fortiter militarat. Transeo populorum concursus, iubilantium voces, campanarum solempnia, profluvia lacrimarum ; transeo filiorum fletus, carorum singultus, suspiria sotiorum. Ad illud veniam quod peregrinam patris solatio destitutam valeat consolari.

Seorsum igitur illa, tota madida lacrimis, clanculo ducitur ; et proiecto inter brachia amici corpore : *Heccine*, ait vicarius, *quem dilexisti vivum, teneas et defunctum.* Calidioribus illa super corpus lacrimis irrigata, flebiles voces et singultus ingeminat : et languidos iterans amplexus et oscula, solvit velamen ut videat revelatum. Quid plura ? Contemplatur pretiosum illud vas, in quo et thesaurus latuerat pretiosius, quinque margaritis ornatum. Cernit illas quas sola Omnipotentis manus toto orbe mirandas fecerat celaturas ; atque insuetis plena letitiis in amico mortuo reviviscit. Ilico non dissimulandum consulit nec aliquatenus obtegendum inauditum miraculum, sed provido nimis consilio cunctis oculo ad oculum demonstrandum. Certatim proinde omnes ad spectaculum currunt ; quodque non fecerat Deus taliter omni nationi, in veritate comperiunt, in stupore mirantur. Suspendo stilum, nolens balbutire quod explicare non possem. Johannes Frigia Pennates tunc puer, postea Romanorum proconsul et sacri palatii comes, quod illo tempore cum matre suis oculis vidit et manibus actrectavit libere hoc ipsum iurat, dubiis omnibus confitetur. Redeat iam peregrina in patriam, prerogativa gratie consolata. Et nos post sancti mortem ad alia transeamus.

(*Traité des Miracles de Saint-François* par THOMAS DE CÉLANO, ap. *Analecta Bollandiana*, Tome XVIII, p. 128). Ce récit le plus complet de tous ceux que nous avons de cette entrevue, est aussi le premier en date, et c'est à cette source unique qu'ont puisé tous les écrivains postérieurs, abrégeant ou allongeant leur narration suivant leur gré. La comparaison de ces divers récits est facile à faire dans la *Leggenda di S. Francesco scritta da tre suoi compagni*, éditée par les Pères Marcellin de Civezza et Théophile Domenichelli. (Rome 1899, pag. 210 et suiv.) Mais je ne puis en aucune façon m'associer à la manière de voir des deux éditeurs et je me range complètement à l'avis du P. Van Ortroy S. J. dans son édition du *Traité des Miracles* (loc. cit. pag. 129, note 1 où il dit : « Il est à remarquer qu'aucune expression dans le résumé de Bernard de Besse ne trahit une influence quelconque du *Speculum*

Digitized by Google

Perfectionis. Le récit du *Speculum vitæ* (fol. 137 v.-138 v. Venetiis 1504) prodigue de menues explications, offre une étroite parenté avec celui du *Speculum perfectionis* ; c'est l'original latin de la version des *Fioretti* (4e considération sur les stigmates, dernière partie). Barthélémy de Pise (*Conformités*, éd. 1513, f. 215) abrège le même texte et emprunte pour finir un trait à Thomas de Célano. Nulle part il n'est fait allusion à la scène qui se passa auprès du cadavre ; seulement dans la narration du *Speculum Vitæ* (*Fioretti*), on assiste à un spectacle analogue...»

Digitized by Google

ÉCHANGE DE LETTRES SUR LA RELIGION

(Suite[1])

2e LETTRE SUR LA RELIGION

Bien Cher Monsieur,

Vous me permettrez de devancer votre réponse à ma première lettre. Vous paraissiez si désireux de savoir pourquoi la religion est encore plus nécessaire pour les hommes que pour les femmes. J'ai hâte de me rendre à vos désirs.

Nous avons vu que la religion était, entre Dieu et sa créature, un lien spécial qui s'imposait à l'homme. L'homme comme simple créature, est déjà lié à Dieu, mais comme créature intelligente et libre, il est lié à nouveau, il est relié à Dieu par le lien religieux.

Nous avons vu aussi que la religion naturelle était impuissante à établir chez les créatures raisonnables cette obéissance parfaite à laquelle Dieu a droit. Impuissance anormale qui fait déjà pressentir la nécessité d'une religion positive, laquelle sera due à l'intervention directe de Dieu, nous révélant ses volontés et nous donnant les moyens de les accomplir.

Nous avons vu enfin que cette religion positive nécessaire ne pouvait être que la religion catholique ; elle seule fait parvenir les hommes à cette soumission absolue, à cette obéissance parfaite, ce pourquoi précisément Dieu est intervenu afin de l'établir. Dieu voulait qu'on admirât dans le monde libre des créatures raisonnables, ce qui fait l'objet de l'admiration de tous dans le monde des êtres purement matériels. La religion catholique étant la seule à réaliser ce que Dieu a voulu, c'est-à-dire à rendre certains hommes au moins aussi parfaitement soumis aux ordres et volontés de

[1] Voir le fascicule de Juin 1899, page 584.

Digitized by Google

leur Créateur que le sont les astres du firmament ou les autres êtres obéissant fatalement aux lois nécessitantes qui les régissent, la religion catholique, dis-je, est donc la seule que Dieu ait établie. Si les saints qui se comptent pourtant par millions ne se rencontrent que dans la religion catholique, c'est donc que là seulement se trouvent pour l'homme les moyens efficaces de devenir un saint c'est-à-dire un parfait obéissant. D'où la nécessité rigoureuse pour tous les hommes d'être religieux et religieux catholiques, s'ils veulent obéir à Dieu, ce à quoi ils sont rigoureusement obligés.

La religion et la religion catholique seule est *l'instrument indispensable,* pour l'homme qui veut être le sujet obéissant du Dieu Créateur et Sauveur.

Ces préliminaires posés, venons à la question qui doit nous occuper, à savoir si la religion ainsi entendue, est plus nécessaire pour les hommes que pour les femmes.

Il va sans dire que la religion dont il s'agit n'est pas seulement cet ensemble de rites, de cérémonies saintes qui constituent notre culte catholique. La religion, comme lien sacré, comme instrument de bonne entente entre le Ciel et la terre est plus que cela. Elle comprend, suivant les expressions à la fois si laconiques et si justes de nos catéchismes, des vérités à croire, des devoirs à pratiquer et des secours spirituels pour nous aider à croire et à pratiquer. La religion, pour être un bon instrument d'union entre l'homme et Dieu, a besoin de prendre, de saisir l'homme tout entier afin de le rattacher à son Créateur, à son Sauveur. Elle lui propose des vérités à croire pour assujettir son intelligence, des devoirs à pratiquer pour enchaîner sa volonté, des secours spirituels ou grâces divines pour élever l'homme dans sa croyance et dans ses œuvres à la hauteur de Dieu même.

L'homme, plus que la femme, a-t-il donc besoin de cette religion qui va le forcer à obéir en courbant son intelligence et sa volonté sous l'intelligence et la volonté de Dieu, en l'obligeant à confesser son impuissance et à demander du secours ? Oui assurément, si l'homme plus que la femme est porté par nature à vouloir ne dépendre que de lui-même dans ses pensées et dans ses œuvres. Or n'est-ce pas ce qui a lieu ? L'homme n'aime pas à obéir. Et pourquoi ? Parce qu'il

Digitized by Google

est *roi*. Les rois, habitués à commander, goûtent fort peu l'obéissance. Jugez-en par ce qui arrive depuis que le peuple souverain a remplacé les rois. Hélas ! Pauvre France ! comme ils sont insensés et coupables ceux qui cherchent à lui enlever sa religion, au moment où elle en aurait besoin plus que jamais pour apprendre l'obéissance à ses douze millions de rois nouveaux qui ont remplacé l'unique d'autrefois !

Mais, me direz-vous, si l'homme est roi, la femme est reine aussi ; pas plus que l'homme elle n'aime à obéir. Je distingue ; la femme est reine, mais non d'une manière aussi absolue que l'homme est roi. Je le reconnais ; d'une part la femme est si bien l'égale de l'homme, dans sa dignité royale, qu'elle peut prétendre aux mêmes honneurs royaux, aux mêmes couronnes, aux mêmes trônes dans le palais du Roi des rois. Le premier trône, après celui de Dieu même, n'est-il pas et ne sera-t-il pas toujours occupé par une femme ? Mais d'autre part, la royauté de la femme ne devient vraiment l'égale de la royauté de l'homme que dans l'éternité. La femme doit attendre pour être vraiment reine à la manière de l'homme, et même ce ne sera qu'en confessant son infériorité, en obéissant à l'homme en même temps qu'à Dieu, pendant son séjour sur la terre, qu'elle conquerra sa dignité royale de l'éternité. Tant que durera le temps de l'épreuve ici-bas, la femme devra reconnaître dans l'homme un maître et un chef et se contenter du second rang. Ainsi Dieu l'a voulu et réglé.

Je sais que quelques rares couronnes royales sont venues se poser sur des têtes de femmes dans le cours des siècles, mais c'est là une exception qui confirme la règle. Celui que Dieu a établi le roi de la création devait conserver sa suprême dignité dans le gouvernement de ses semblables. Pour l'ordinaire, les chefs des sociétés sont des hommes et non des femmes.

Et, puis, cette exception en faveur de la femme est le fait des hommes mais non de Dieu. Jamais dans le gouvernement théocratique d'autrefois ni dans la législation humano-divine de l'Église, la femme n'a occupé le premier rang. Toujours à l'homme seul a été confié le sacerdoce, la plus haute de toutes les royautés. Et pourquoi cette distinction, pourquoi cette différence ? Ne serait-ce point parce que la société spirituelle

Digitized by Google

est destinée à conduire immédiatement et directement les hommes à leur fin dernière? Il convient que dans cette société les deux catégories d'êtres qui la composent, les hommes et les femmes, se renferment dans leur rôle respectif, indiqué par la nature, sans jamais s'en départir.

Dans les sociétés civiles qui ne conduisent l'homme qu'indirectement à sa fin dernière, on comprend qu'il y ait plus de latitude. Du reste, il est bon que l'homme se rappelle de temps en temps que si la femme est son inférieure par nature, elle est son égale devant Dieu et que même elle pourra lui devenir bien supérieure. Ne serait-ce point la leçon que Dieu a voulu donner aux hommes en permettant que dans nos sociétés chrétiennes le sceptre royal soit placé quelquefois dans les mains d'une femme?

Quoi qu'il en soit, l'homme, aussitôt qu'il prend conscience de lui-même, pressent sa royauté. Doté par la nature de forces corporelles et intellectuelles spéciales, il voit bien à côté de lui des inférieurs et des égaux, il ne voit pas de supérieurs. S'il lui faut subir encore la tutelle paternelle et le joug de la loi, il en prend facilement son parti; il sait que son tour viendra. Déjà pour beaucoup d'actes intimes il entend bien ne relever que de sa conscience, avoir le droit de se commander à lui-même; le jour viendra vite où il pourra aussi commander aux autres et il s'en réjouit d'avance. Telles sont les premières impressions et aspirations qui naissent et doivent naître naturellement dans le cœur de tous les hommes. Car si l'homme est esprit et raison par son âme, il est chair, il est animal aussi par son corps. Et c'est même de son corps, de ses impressions sensibles, de ses sensations corporelles que son âme fera sortir, sinon totalement au moins pour la plus grande partie, les pensées et les sentiments qui lui permettront de s'introduire dans le monde des purs esprits. L'homme, créé roi par Dieu, devra donc ressentir tout d'abord comme l'instinct de sa royauté, quelque chose de ce mouvement instinctif qui porte le roi de nos forêts à traiter les autres animaux comme autant de sujets.

Qui ne voit qu'avec de pareilles dispositions natives l'homme sera porté à commander beaucoup plus qu'à obéir. Et

Digitized by Google

pourtant, au fur et à mesure que sa raison se développera et prendra connaissance vraie des choses, il sera obligé de reconnaître que là-haut se trouve son Suzerain dont il n'est que le tout petit vassal. Cela vient bien un peu contrarier ses goûts d'indépendance et comprimer un instant ses pensées d'affranchissement et de révolte. Mais à vingt ans les passions sont si fortes, la poussée des entraînements mauvais est si violente que le jeune homme sera perdu s'il n'est pas profondément religieux, inébranlablement attaché à ses devoirs envers Dieu.

Au paradis terrestre une épreuve redoutable et si grosse de conséquences attendait bien le premier homme, à peine sorti des mains de Dieu, encore tout rayonant de beauté et de jeunesse. Une épreuve semblable est réservée à chacun des fils d'Adam, déjà blessé et affaibli par la chute de son premier père. Et c'est pour l'ordinaire pendant la période critique de la jeunesse que cette épreuve se présente à lui.

Dieu, voyant sa créature parvenue au plein épanouissement de ses forces physiques et morales, la met à même de choisir entre son joug doux et léger ou le joug dur et asservissant du monde et de ses propres passions. C'est le moment qui convient pour ce libre choix, pour cette détermination si souvent décisive ; l'homme va entrer dans le sérieux de la vie ; destiné qu'il est à une éternité de bonheur il est juste qu'il y pense et qu'il s'y prépare par une bonne vie.

C'est alors que s'engage chez le jeune chrétien une lutte terrible entre la chair et l'esprit, entre la nature et la grâce. Lutte qui devra durer plus ou moins longtemps suivant le courage de chacun et surtout suivant la provision de forces surnaturelles puisées dans une éducation chrétienne et dans la pratique des sacrements. Oh ! comme il est à plaindre le pauvre jeune homme qui se trouve alors abandonné à ses propres lumières, à ses propres forces ! Et pourtant, hélas ! c'est ce qui arrive la plupart du temps. Combien de jeunes gens arrivent à cette époque décisive de leur vie, presque entièrement désarmés pour la lutte, ou par la faute de leurs parents ou par leur propre faute ! ou bien ils n'ont à leur actif chrétien que leur baptême et leur première communion ; ou bien après une éducation sérieusement chrétienne ils ont déjà perdu, au

Digitized by Google

contact du monde, leurs idées justes des choses et leur exactitude d'autrefois pour leurs pratiques religieuses. Dans de telles conditions doivent sombrer inévitablement un peu plutôt ou un peu plus tard et *leur vertu* et *leur foi*. Ce qu'il y a de plus malheureux encore c'est que ces deux facteurs essentiels du salut éternel, la foi et la vertu, vont être perdus presque *sans espoir de retour*.

Expliquons un peu ce double mystère.

L'homme a cela de commun avec la femme qu'il est, comme elle, pétri de boue, qu'il se sent violemment attiré vers les jouissances charnelles, qu'il est fortement tenté de sacrifier son bonheur futur pour son faux bonheur du présent. Mais il a cela de particulier qu'il cherchera à excuser ses torts, à légitimer ses égarements, à justifier sa conduite, fut-elle la plus répréhensible. Ses péchés ne seront point chez lui, comme il arrive d'ordinaire chez la femme, des péchés de faiblesse et d'entraînement, mais bien des péchés de superbe et de malice. Plus son esprit sera cultivé et habitué au raisonnement, plus il s'ingéniera à trouver des apparences de bonnes raisons pour endormir les remords de sa conscience. Le moindre mal qui puisse lui arriver ce sera d'être envahi bien vite par un doute positif volontaire, par un scepticisme pratique, qui sera venu prendre chez lui la place de ses croyances et de ses convictions d'autrefois. Combien de malheureux en viennent jusqu'à jeter en pâture à leur esprit dévoyé quelqu'un de nos systèmes philosophiques à la mode, pour se donner l'illusion d'une religion nouvelle qui a remplacé l'ancienne.

La foi, qui a son siège principal dans l'intelligence, ne saurait demeurer dans ces conditions. Poussé par son orgueil le jeune révolté n'a pas voulu paraître inconséquent, en contradiction avec lui-même. — Ce que je fais, s'est-il dit, j'ai le droit de le faire ; je ne reconnais pas d'autre autorité, d'autre règle de conduite que ma raison. — Pour arriver à cette conclusion intéressée il lui a fallu mettre son esprit à la torture, entasser raisonnements sur raisonnements, sophismes sur sophismes. Malgré de nombreux éclairs de bon sens, malgré des lumières de grâce qui n'auront pas manqué, il est parvenu à fausser son intelligence et son jugement au

Digitized by Google

point de ne pouvoir plus discerner le vrai du faux, ni juger sainement des choses. A qui la faute ? A lui seul et non pas à Dieu. Plutôt que d'obéir à Dieu il a mieux aimé briser son dernier instrument d'union qui pouvait encore le rattacher à son Créateur après l'effondrement de sa vertu. Son intelligence, sa raison est devenue entre ses mains un miroir déformé et souillé, incapable de réfléchir les purs rayons de la lumière divine. Sa foi ne saurait revivre à moins d'un miracle de grâce auquel Dieu n'est point obligé.

Mais, me direz-vous, comme vous êtes sévère pour ce pauvre jeune homme qui a pourtant bien d'assez fortes excuses dans la fougue de ses passions et dans le milieu antichrétien qu'il est obligé de subir ? — Oui, je le reconnais, la violence des passions et l'influence du milieu sont des excuses devant Dieu autant pour les hommes que pour les femmes. Aussi, bienheureux dans leur malheur, oserai-je dire, les hommes qui restent femmes sous ce rapport, qui peuvent n'attribuer leurs égarements et leur irréligion qu'à l'impétuosité de leurs passions avilissantes et aux mauvais exemples des autres. Leur situation n'est pas désespérée ; le Sauveur du monde n'a-t-il pas dit aux pharisiens orgueilleux que les femmes de mauvaise vie les précéderaient dans le royaume des cieux ? — Mais malheur à ceux qui ne sauraient pas invoquer l'excuse de ces grandes pécheresses, malheur à ceux qui semblent tenir à honneur de prendre rang parmi ces esprits superbes, flétris par le Fils de Dieu ! Ils paraissent vouloir s'établir dans l'habitude du péché contre le Saint-Esprit, lequel n'obtient rémission ni en ce monde ni dans l'autre.

— Mais alors, ajouterez-vous, c'en est fait de notre jeunesse intelligente, c'en est fait de l'élite intellectuelle, de nos sociétés si peu chrétiennes ! Plus de salut possible pour tant d'esprits dévoyés qui semblent en effet fixés dans la haine de Dieu et des amis de Dieu, si l'on en juge par la guerre à mort qu'ils leur livrent chaque jour ! — Hélas ! comment voulez-vous qu'il en soit autrement ? Dieu ne peut pourtant pas introduire malgré eux dans son ciel des hommes qui ont vécu et sont morts dans le mépris de lui-même et de ses récompenses ?... Et cependant, si Dieu est obligé de

Digitized by Google

les condamner à une réprobation éternelle, il faut reconnaître qu'ils l'auront mérité. S'ils l'ont mérité c'est donc qu'ils auraient pu faire autrement, c'est donc qu'ils auraient pu, comme tant d'autres, se servir de cet instrument efficace de salut, qui s'appelle la *Religion Catholique*.

Eh bien, oui, ils l'auraient pu, mais ils ne l'ont pas voulu malgré l'extrême facilité qu'ils en avaient. Jugez-en.

Trois instruments d'union jouent le plus grand rôle dans nos sociétés chrétiennes, le lien de famille, le lien national et le lien religieux. N'est-il donc pas facile, très facile de voir que ce dernier lien devra se former, s'entretenir, se fortifier à la manière des deux autres ? Or comment se forme et se consolide le lien qui unit si étroitement le père à ses fils ?

L'enfant, prenant conscience de lui-même, s'aperçoit qu'il a pour guide et pour protecteur un homme qui ne le quitte pas, qui veille sans cesse sur lui, qui lui parle avec bonté et tendresse mais aussi avec autorité. Il comprend qu'il a besoin de ce guide et de ce protecteur pour faire sous sa direction l'apprentissage de la vie. Toutefois, les passions venant à s'éveiller, il se produit assez vite et assez souvent chez le jeune inexpérimenté des velléités d'indépendance et de soustraction à la direction paternelle. Comment seront réprimés ces commencements de révolte, comment les bons rapports finiront-ils par l'emporter sur les petits conflits de famille qui surgiront inévitablement ? Par le commerce nécessaire entre les enfants et le père de famille, par le besoin incessant qu'a le fils de recourir à son père pour mille nécessités, par les entretiens, les entrevues, les relations indispensables revenant quotidiennement dans la vie en commun, dans le tête à tête de la famille. Dix, quinze, vingt ans se sont écoulés ; le jeune homme va quitter la maison paternelle pour devenir lui-même chef de famille ; tout en contractant de nouveaux liens il restera indissolublement uni aux auteurs de ses jours par le lien familial de son enfance et de sa jeunesse.

Le lien qui unit non moins étroitement le citoyen à son pays subit les mêmes phases de formation et de développement. Le jeune homme, au fur et à mesure qu'il se familia-

Digitized by Google

rise avec tout ce qu'il rencontre sur son sol natal sent grandir en lui son attachement à son pays, son amour pour la patrie. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour le lien religieux ?

L'enfant ne tarde pas à savoir que, s'il a un père à honorer sur la terre, il a un autre Père dans les cieux qui mérite encore plus ses hommages de respect et de soumission. Mais comment parviendra-il à le visiter, à lui rendre ses devoirs comme il le fait pour son père de la terre ? Partout sur le sol béni de notre France catholique se trouve pour tous, non loin du toit paternel, une maison d'un genre à part qu'on est convenu d'appeler très justement la Maison de Dieu. C'est là, dans sa maison à Lui, que notre Père céleste veut rassembler à certains jours tous ses enfants adoptifs, c'est là qu'il les invite à revenir, dans l'intervalle des grandes assemblées de chaque semaine, lui présenter leur hommage filial et recevoir ses leçons paternelles. C'est la fréquentation de la maison de famille qui crée, avons-nous dit, le lien indissoluble qui unit les fils à leur père ; ce sera donc la fréquentation de l'église qui constituera le lien religieux, destiné à entretenir une étroite union entre Dieu et ses enfants de la terre. La chose est si naturelle qu'il faut vraiment de la mauvaise volonté pour ne pas voir la ressemblance parfaite qui existe entre la Maison de Dieu et la maison du père de famille.

Du reste n'est-il pas évident, n'est-ce pas un fait d'expérience et connu de tous que c'est à l'église que se sont formés et se forment encore les bons chrétiens et les saints, comme c'est dans la maison paternelle que se forment les bons fils et les bons citoyens ? Malheur donc à ceux qui désertent de gaieté de cœur la maison de Dieu ; ce sont des enfants prodigues qui doivent trembler à la pensée du malheureux sort si souvent réservé aux déserteurs du foyer paternel ! Il n'est pas rare de les voir finir leurs jours dans les prisons ou sur l'échafaud ; quoi d'étonnant que le Souverain Juge des vivants et des morts réserve ses prisons éternelles aux déserteurs de ses maisons de prières !

Certes je ne veux pas dire qu'il suffise de fréquenter les églises pour être assuré de son salut, mais je prétends que Dieu sera très indulgent, extrêmement miséricordieux envers les plus misérables qui auront été, dans nos temps d'apostasie

Digitized by Google

religieuse, fidèles jusqu'à la fin à cet acte extérieur de religion, montrant par là à Dieu, leur Père, qu'ils ont préféré la société de ses amis à celle de ses ennemis. Ceci me remet en mémoire une bonne parole tombée des lèvres mourantes d'un vieux Vendéen qui avait vaillamment combattu pour la défense de sa religion. Son fils, un vénérable missionnaire, l'exhortait sur son lit de mort à avoir confiance dans la miséricorde divine, à ne pas avoir trop peur des jugements de Dieu. « Mon fils, lui répond son père mourant, comment veux-tu que j'ai peur du bon Dieu, j'ai toujours été de son parti. »

Le culte extérieur n'est pas tout dans notre religion catholique, mais il en est la condition indispensable ; il est un moyen nécessaire pour entretenir et développer le culte intérieur. L'homme ne peut rien dans l'œuvre de son salut sans la grâce divine, or Dieu a voulu communiquer ses grâces par le moyen de signes extérieurs. Aussi c'est à l'église et à l'église seulement, dans la prière publique, dans la réception des sacrements que le jeune chrétien comprendra pratiquement ce que je cherche à vous démontrer en ce moment-ci. C'est à l'église qu'il apprendra la vérité sur la nature de sa dignité royale qui le fait tant rêver. Là il comprendra qu'en sa qualité de roi vassal il doit commencer par obéir à Dieu avant de commander aux autres, suivant que l'exigent le bon ordre et la simple raison. Il comprendra qu'il a besoin de religion plus que sa mère et ses sœurs qu'il est tenté parfois de laisser se rendre seules à l'église. Puisqu'il éprouve des tendances plus fortes et plus violentes à l'indépendance et à l'affranchissement du joug religieux, il comprendra qu'il a plus besoin aussi de venir protester devant Dieu et devant ses frères de son amour filial et de sa ferme volonté de rester au service de son Père céleste. Qu'il tienne bon et ferme ainsi pendant la période critique de sa jeunesse, ses pratiques religieuses lui deviendront si douces, si faciles, qu'il ne pourra ni ne voudra plus s'en passer. Ainsi Dieu récompense ses fils généreux et fidèles ; après quelques années d'une pratique franche, sérieuse de la religion il s'établit entre eux et lui un lien, plus fort que le lien de famille ou le lien national, le lien religieux que rien au monde ne saurait plus briser.

Digitized by Google

Sans doute le jeune chrétien aura encore à protéger sa foi et à la vivifier autrement que par ses actes de présence à l'église. Ne vous ai-je pas dit que le lien religieux prenait racine dans l'âme toujours libre de l'homme, dans son intelligence et dans sa volonté ? A chacun donc de se tenir en garde contre les ennemis du dedans et du dehors pour protéger ses croyances, pour dissiper ses doutes par l'étude et la réflexion, pour réagir sans cesse contre l'inconstance si naturelle à l'homme. D'où nécessité d'une étude sérieuse et constante de sa religion, plus ou moins approfondie suivant les besoins et les capacités de chacun. D'où nécessité aussi de recourir pour cela à des livres sérieux, autorisés qui ne manquent pas, et de jurer une haine profonde, une haine sainte aux livres impies ou malpropres qui pullulent aujourd'hui. Il n'est pas moins nécessaire que la volonté renouvelle le plus souvent possible sa ferme résolution d'accomplir coûte que coûte ses devoirs envers Dieu. Tel est le double travail auquel l'âme d'un chrétien sérieux doit se livrer pour maintenir et fortifier les liens sacrés qui l'unissent à Dieu, son Créateur et son Sauveur.

Nous venons de voir que l'homme, à cause de ses dispositions natives, a un besoin spécial de la religion pour se maintenir dans l'obéissance à Dieu, dans la voie du salut. Je voudrais vous montrer brièvement comment l'homme, à cause de son rôle à part dans la société, a particulièrement besoin d'être religieux pour assurer le salut des autres en même temps que son propre salut.

Le rôle qui doit échoir, dans les desseins de Dieu, à la très grande majorité des hommes, c'est le rôle si important de père, de chef de famille. Quelle haute et sainte mission que celle-là ! Quelle immense responsabilité pour celui qui se constitue le coopérateur de Dieu dans le don de la vie à de nouvelles créatures humaines et dans la direction à donner à ces nouveaux êtres, créés et mis au monde, dirai-je encore avec mon vieux catéchisme, pour connaître Dieu, pour l'aimer, pour le servir, et pour obtenir par ce moyen la vie éternelle ! Dieu est en droit de compter sur ses coopérateurs de la terre pour lui garder et lui ramener les âmes sorties de son cœur de Père.

Digitized by Google

Il est vrai que le chef de famille n'est pas seul dans cette œuvre sainte de coopération à l'action créatrice et sanctificatrice de Dieu, il partage sa responsabilité avec une autre. Mais qu'il sache bien que les deux parts sont loin d'être égales. Sans doute la mère de famille pourra beaucoup pour la première éducation et de ses fils et de ses filles. Il dépendra d'elle d'inculquer à tous les pensées et les sentiments qui doivent être la première parure, le premier trésor d'une jeune âme chrétienne, il dépendra d'elle de les initier à une pratique sérieuse de la religion. Mais, si le père n'est pas bon chrétien, ses enfants venant à grandir, elle ne pourra pas empêcher un partage si commun aujourd'hui, une scission si fréquente de nos jours dans nos familles chrétiennes. Les fils se croiront d'assez bonne heure autorisés à suivre le mauvais exemple de leur père, et à mettre complètement de côté l'autorité de leur mère touchant la question religieuse. — Malheur aux pauvres jeunes gens qui ne trouveront pas dans leur père un homme fermement attaché à ses devoirs religieux et capable d'appuyer par son exemple ses recommandations paternelles ! Si le père n'est pas un chrétien convaincu, un chrétien pratiquant, ou bien il trouvera tout naturel, il exigera même que ses fils suivent son exemple en ne tenant aucun compte de la religion, ou bien, avec une inconséquence qui n'est pas rare, il cherchera à convaincre ses fils de la nécessité de pratiquer leur religion, mais ses paroles seront sans effet. Vous connaissez l'adage — *verba movent, exempla trahunt.* — Si ses paroles ne sont pas appuyées, corroborées par son exemple, elles ne produiront jamais qu'une impression passagère. Seul le bon exemple d'un père bon chrétien sera capable de faire de ses fils des chrétiens convaincus comme lui et profondément attachés à leurs pratiques religieuses.

J'en appelle ici, cher Monsieur, à votre expérience personnelle. N'est-il pas vrai que vous n'auriez pas eu besoin de revenir à la foi de votre enfance, si vous aviez rencontré dans votre père comme dans votre vertueuse mère, le bon exemple au point de vue chrétien? Votre père, d'ailleurs fort honorable selon le monde, ne connaissait pas le chemin de l'église ; malgré les bons conseils, les bons exemples de vo-

Digitized by Google

tre mère vous avez assez vite oublié vos pratiques chrétiennes.

Je sais que l'on fonde aujourd'hui les plus belles espérances sur un nouveau genre de formation intellectuelle et religieuse de la femme chrétienne. A mon humble avis, on se berce d'illusions si l'on croit qu'avec un peu plus de science la mère chrétienne parviendra à prendre sur ses fils tout l'ascendant, toute l'autorité du chef de famille, de manière à pouvoir le remplacer à l'occasion. Ce n'est pas la femme savante qui sauvera la famille et la société, mais bien la femme vertueuse connaissant assez sa religion pour l'estimer, pour l'aimer, pour la pratiquer avec une foi ferme et robuste. Or une vertu ferme et solide peut très bien exister, chez la femme surtout, sans une dose si forte d'une science exposée à faire banqueroute. La seule nécessité qui s'impose aujourd'hui pour la femme chrétienne c'est une connaissance précise, suivie, raisonnée, peut-être plus approfondie de notre Religion catholique, vu le besoin général et plus pressant de protéger ses croyances et ses pratiques religieuses contre les sottes et perfides attaques de nos libres-penseurs. De cette connaissance plus parfaite de sa religion, de sa vertu plus solide la femme chrétienne devra profiter non pas pour s'assigner le premier rôle dans la direction de la famille, mais bien pour amener le père, son chef naturel, à bien remplir le sien. Elle devra chercher à inculquer à ses fils la même vérité, à savoir que tout chef de famille ne saurait abandonner ses devoirs religieux sans compromettre très gravement le salut des siens en même temps que son propre salut.

Dites donc bien vous-même à vos fils, cher Monsieur, qu'avec les femmes savantes qu'on leur prépare leur devoir restera le même, qu'ils n'auront point à abdiquer leur royauté au sein de la famille, que Dieu compte sur eux et sur eux seuls pour assurer un jour le salut de leurs propres fils.

Un dernier mot à l'adresse de l'homme comme citoyen. Qui ne voit, que dans nos temps de suffrage universel, l'obligation, la charge qui incombait jadis au chef unique de la nation, vient tomber de tout son poids sur les épaules des millions d'individus qui composent aujourd'hui le peuple souverain. Notre roi très chrétien d'autrefois avait l'obliga-

Digitized by Google

tion stricte, rigoureuse de s'arranger de façon à ce que dans toute l'étendue de son royaume la religion fût honorée, respectée, pratiquée librement, encouragée même. Jamais il ne pouvait ni ne devait permettre que ses ministres et fonctionnaires portassent édits ou ordonnances de nature à entraver le libre exercice du culte catholique. Il avait l'obligation, comme souverain temporel, de seconder autant que possible le souverain spirituel, le chef suprême de l'Église dans sa mission de sanctification et de salut auprès de ses sujets.

Eh bien, ces devoirs et obligations d'un seul vis-à-vis de Dieu et de son Église sont restés les mêmes pour nos multiples gouvernants actuels qui se sont arrogé le pouvoir souverain. D'où vient qu'ils s'acquittent si mal de leur premier et principal devoir envers Dieu et leur nation ? Uniquement de ce que leurs électeurs — dont il se reconnaissent les purs mandataires — ne sont plus assez chrétiens pour imposer à ces nouveaux rois du jour l'obligation de les gouverner chrétiennement. Que nos dix ou douze millions d'électeurs redeviennent des chrétiens résolus, justement jaloux de garder la foi de leurs pères à leurs familles et à leur nation, bien vite les choses changeront de face. Parmi nos persécuteurs actuels de la religion, les uns, les opportunistes deviendront volontiers ses meilleurs protecteurs pour se maintenir au pouvoir ; les autres, les sectaires incorrigibles, seront mis de côté ! et remplacés par des hommes ayant le respect de Dieu et de son Église.

N'est-il pas évident qu'avec notre athéisme social et gouvernemental c'est la ruine qui nous attend et à brève échéance ? Le Ciel ne saurait bénir une nation dont les chefs officiels et responsables ont peur de prononcer le nom de Dieu et se font gloire de gouverner absolument comme si Dieu n'avait rien à voir dans le gouvernement des sociétés. Notre France qui s'entête dans son gouvernement athée et impie ne saurait que mériter de ce chef les malédictions divines. D'où besoin urgent de conjurer le mal par le retour à la foi des électeurs, de ceux qui en réalité tiennent entre leurs mains les destinées de leur nation.

Mais vous me direz : — il y a un autre moyen de salut que vous oubliez, c'est le féminisme. Comme les femmes sont

Digitized by Google

restées chrétiennes en très grande majorité, il suffit de leur donner droit à l'élection et tout sera sauvé — Hélas ! le féminisme, poussé jusqu'à ce degré surtout, est une pure utopie dont le succès d'ailleurs n'est nullement désirable. La femme chrétienne aurait à perdre beaucoup plus qu'à gagner dans les agitations inévitables des luttes électorales. Du reste, les hommes n'ont nulle envie de partager leur droit royal d'élection ; les hommes resteront donc les seuls arbitres de nos destinées nationales et religieuses.

Je termine ici cette lettre déjà trop longue. Je crois avoir suffisamment démontré que la religion, loin d'être bonne seulement pour les femmes et pour les enfants, est encore plus nécessaire pour les hommes que pour les femmes et par là même *plus obligatoire*. J'en ai donné une double raison ; c'est que les hommes en ont plus besoin pour se maintenir dans l'obéissance à Dieu, condition essentielle du salut, et c'est aussi que les hommes ont plus besoin d'être religieux pour éviter de rendre funeste et vraiment fatale leur influence prépondérante dans la famille et dans la société. Que tous les hommes s'acquittent donc comme il faut de leur obligation plus rigoureuse de bien connaître et de bien pratiquer leur religion ; il y va du salut éternel pour les individus, il y va du salut dans le temps pour les familles et pour les nations.

F. LUC de Torcé.
O. M. Cap.

Digitized by Google

LA MÈRE MARIE-EUGÉNIE DE JÉSUS

FONDATRICE DES

RELIGIEUSES DE L'ASSOMPTION

Suite (1).

L'ŒUVRE DE LA MÈRE MARIE-EUGÉNIE DE JÉSUS

I.

LES IDÉES INSPIRATRICES DE L'ŒUVRE

Nous l'avons dit en parlant de la fondatrice de l'Assomption, la Mère Marie-Eugénie ne croyait pas seulement au règne de Jésus-Christ dans le ciel, elle espérait fermement que ce règne s'établirait un jour sur la terre et cette pensée ravissait son âme. Elle écrivait au P. Lacordaire :

« Concevez-vous la beauté d'une Société vraiment chrétienne ? Dieu, maître des esprits sous les ombres de la foi, des volontés dans les angoisses de l'épreuve, régnant partout quoique invisible, adoré lorsqu'il frappe, et toutes les vertus, qui sont la vie de Dieu, préférées à tous les besoins dont se compose la vie naturelle de l'homme. Je suis bien simple et bien hardie de vous parler ainsi ; mais à cette pensée, je ne puis me retenir, et ce règne du Christ est peut-être encore plus beau pour moi, plus aimé de mon âme que les tentes d'Israël dont parle le prophète, que la Jérusalem céleste même, où l'on ne peut plus être à Dieu qu'en recevant sa récompense.

« Il y en a qui disent : « Belle utopie ! » Je vous avoue

(1) Voir la livraison d'août 1899.

Digitized by Google

que cette parole me scandalise, parce que je vois que notre Maître a dit : *Il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur. Le Fils de l'homme attirera tout à soi.* D'ailleurs, douter que le règne de Jésus-Christ soit le but du monde et qu'il soit bon de s'y dévouer, qui l'oserait ? » (1).

Se dévouer à établir le règne de Jésus-Christ, c'est là une autre idée de la Mère Marie-Eugénie aussi vivante en elle que sa foi à l'avènement de ce règne. Elle l'expose d'une façon nette et saisissante dans cette même lettre au P. Lacordaire.

« Je crois, dit-elle, que Jésus-Christ nous a affranchis du passé par son sacrifice, pour nous laisser libres de travailler à la réalisation de la parole divine qu'il est venu nous apporter. Je crois que chacun de nous a une mission sur la terre, et que, dès l'abord, il faut faire comprendre aux âmes que le fond du Christianisme étant le sacrifice de Celui qui, *proposito gaudio sustinuit crucem, confusione contempta*, ou, comme dit sainte Gertrude, « quitta toute sa béatitude pour venir chercher les travaux, » la fin d'une telle religion n'est pas de nous attacher seulement à chercher par tous les moyens notre béatitude éternelle, mais de nous attacher aussi à chercher en quoi Dieu peut se servir de nous pour la diffusion et la réalisation de son Évangile (2). »

Elle gémit que ces idées soient peu communes. Hélas ! C'est qu'on ne songe pas à les propager et elle dit encore au P. Lacordaire :

« Je trouve qu'il est rare que l'on enseigne le Christianisme tel qu'il me paraît être. Une fois arrivées dans les voies mystiques, on s'étonne que les âmes ne soient pas désintéressées, et d'ordinaire, on les a enseignées, depuis le commencement, en sens inverse du désintéressement. Ici, je dois dire les choses comme je les comprends, et je vous avoue qu'il n'y a pas d'âme si imparfaite que j'aie pu me résoudre à conduire par la seule crainte de ne pas faire son salut et l'occupation continuelle de son sort personnel dans l'Éternité » (3).

Elle ajoute :

(1) *Origines de l'Assomption*, tome I, p. 497.
(2) *Origines*, etc. I. 496.
(3) *Origines*, I. 495.

Digitized by Google

« Quoique ces idées soient très chrétiennes, elles portent aux yeux du clergé un caractère de nouveauté et même elles inquiètent, vu qu'elles ont été souvent professées avec un mélange d'exagération ou d'erreur, et presque toujours par des gens qui me paraissent n'avoir pas compris leur harmonie parfaite avec ce qu'il y a de plus pur dans le mysticisme...

« Quoique je n'aie pas toujours compris ces pensées, avec la clarté qui résulte aujourd'hui pour moi de l'effort fait pour les développer en pratique, et plus encore peut-être du fréquent contact de toutes sortes d'idées opposées, elles ont toujours dominé mon christianisme et particulièrement ma vocation religieuse. C'est en les entendant pour la première fois à Notre-Dame que je me suis sentie pressée d'apporter aussi mon grain de poussière dans l'édifice, la goutte de sang de mon sacrifice dans le combat. Le plus difficile, depuis, pour moi, a été de tout harmoniser à ce point de vue : oraison, vie intérieure, action sur les autres, pensées et sentiments.

« Du reste notre position n'étant pas d'émettre des doctrines, mais de les réaliser, il me suffit que toutes les conclusions pratiques de ces idées aient été hautement approuvées de tous ceux qui se sont mêlés de nous. Pourvu que l'on approuve la direction des flèches et que l'on trouve que je tire au but, je ne me sens nullement obligée de dire où j'ai fixé mon regard pour obtenir ce succès ; mais il est tout en Jésus-Christ et à l'extension de son règne » (1).

Loin de vouloir émettre des doctrines, la Mère Marie-Eugénie, en exposant ses idées à des prêtres distingués, ne cherchait auprès d'eux qu'une augmentation de lumière. Au milieu des critiques suscitées par son projet, elle avait la joie de recueillir de précieuses approbations. Celle du P. Lacordaire ne pouvait lui faire défaut puisqu'elle avait puisé sa manière de voir en l'écoutant à Notre-Dame. Mais sans cesse elle revient sur le même sujet quand elle rencontre un prêtre de valeur. C'est ainsi qu'à la même époque, 1842, écrivant au P. d'Alzon, elle lui explique ses idées sur la piété chrétienne et lui demande ses conseils. Elle lui dit :

(1) *Origines*, I. 498, 499.

Digitized by Google

« Que croyez-vous que je doive faire ? Faut-il renoncer à ce qu'il y a de général dans mes vues ? Ne faut-il pas plutôt cultiver ensemble et cet amour en quelque sorte personnel qui me fait trouver en Dieu *mon bien*, et cet amour extensif qui fait que je l'aime en quelque sorte au nom de tous les hommes et que je veux savoir quelque chose de ses desseins sur eux, m'en inquiéter, y contribuer d'un désir et d'une conviction, alors que je suis impuissante à le faire autrement ?

« Je voudrais finir ce sujet en vous demandant s'il n'y a pas tout simplement, dans les deux manières d'envisager la piété, la déduction spirituelle des deux manières d'envisager l'homme : soit comme être social, partie d'un tout, tendant à ce tout et par ce tout à la fin comme au principe des choses et de leurs lois ; soit comme être absolu qui ne voit dans tous rapports que des accidents et des circonstances dont il se fait centre pour tendre personnellement à Dieu...

« Je tiens à vous dire que cette vue des desseins généraux de Dieu et de son règne sur le monde ne met en moi nulle opposition à l'idée de vies totalement solitaires, soit réellement, soit par l'incapacité d'agir où Dieu peut mettre des âmes... Je comprends bien... qu'en présence de notre grand Dieu, la créature n'ait pas à s'étonner d'être conduite à des extrêmes de bassesse et de néant.

« Où je ne comprends plus, c'est quand la chose est prise de l'autre côté, quand on engage l'homme à se séparer des autres pour avoir moins de distractions, pour être plus libre de tendre à Dieu ; lorsqu'il se porte de lui-même à l'indifférence, au dégoût des êtres, des rapports, des choses matérielles même, qui après tout sont faites pour Dieu et destinées de Dieu à quelque chose (1). »

La Mère Marie-Eugénie avait écrit cette lettre en 1842, en sortant de Notre-Dame où, pour la première fois, écoutant Lacordaire en 1836, elle avait conçu le désir de travailler à l'agrandissement du règne de Jésus-Christ. Elle remercie Dieu de cette grâce et le *supplie de conserver en elle cet esprit d'amour pour son règne ici-bas.*

(1) *Origines*, II, 101, 103.

Digitized by Google

« Cette note, dit l'auteur des *Origines*, sera toujours la dominante. Dieu ne change pas ses desseins : la première grâce sera la dernière ; c'est la raison d'être de toute une vie. Il faut travailler à l'extension du règne de Jésus-Christ : *oportet illum regnare*. Cette pensée revient sans cesse dans les écrits de la Mère Marie-Eugénie à cette époque ; elle ne peut pas se désintéresser de la grande question sociale, catholique et chrétienne pour se renfermer dans le seul travail de sa perfection (1). »

Les premières religieuses de l'Assomption se pénétrèrent facilement des idées de leur Mère. Toutes étaient embrasées du zèle des âmes et voulaient travailler énergiquement à l'établissement du règne de Notre-Seigneur. Aussi quand vint le moment de faire leurs vœux perpétuels, ce qui eut lieu à Noël, en 1844, aux trois vœux ordinaires de religion, elles en ajoutèrent un quatrième : « Celui de se consacrer pour « toute leur vie à étendre le règne de Jésus-Christ dans les « âmes. »

Ce vœu fut accepté par leur Supérieur. Comme il ne spécifie rien de particulier, on l'a supprimé à Rome au moment de l'approbation des règles. En effet sous cette forme générale, il est suffisamment contenu dans les trois vœux de religion et n'y ajoute rien de spécial. Il n'avait d'autre avantage que de rappeler l'idée si chère à la Mère Marie-Eugénie, d'un amour désintéressé qui fait embrasser la vie religieuse bien moins pour assurer son salut que pour travailler au salut des âmes. Mais les enseignements de la Fondatrice avaient rendu cette pensée familière à toutes ses religieuses et il était superflu d'en faire l'objet d'un vœu.

Restait la question d'application. Que feront ces jeunes filles pour établir sur la terre le règne de Notre-Seigneur ?

Le sens pratique de la Mère Marie-Eugénie la conduisit au plus pressé. Au sortir de la Révolution on était unanime à reconnaître que l'éducation de la jeunesse avait besoin d'être renouvelée, qu'il fallait la rendre profondément chrétienne, que c'était le seul moyen efficace d'agir sur la société et de la transformer.

(1) *Origines*, II, 99.

Digitized by Google

La Mère Marie-Eugénie décrit très bien le mal des classes riches et justifie ainsi le remède qu'elle proposait. Après le départ de l'abbé Combalot, Mgr Affre, archevêque de Paris avait donné comme supérieur à la communauté naissante, son vicaire général, Mgr Gros, qui devint peu après évêque de Versailles. Celui-ci, se faisant l'écho de critiques très vives formulées par bien des gens contre la nouvelle fondation, vint dire à la supérieure qu'elle ferait bien d'entrer à la Visitation où elle avait été si bien accueillie et que ses sœurs pourraient choisir à leur gré une des nombreuses communautés voués à l'enseignement. La Mère Marie-Eugénie demanda la permission de réfléchir et de répondre par écrit. Elle rédigea aussitôt une lettre magistrale qui persuada pleinement Mgr Gros. « Cette lettre, dit l'auteur des *Origines*, répondait à tout : c'est à elle qu'il faut revenir pour connaître la raison d'être de l'Assomption, ses usages, ses pratiques, ce qui la constitue. » Nous en extrayons les passages suivants :

« Toute âme qui aime un peu l'Église, et qui connait l'irréligion profonde des trois quarts des familles riches et influentes de Paris, doit se sentir pressée de tout essayer pour tâcher de faire pénétrer Jésus-Christ parmi elles.

« Mais que fera-t-on pour cela ? Les hommes n'entrent pas dans les églises ; les femmes y vont à deux heures, pour la foule et la toilette, avec des habitudes et des préjugés qui ne permettent pas à une seule pensée sérieuse de les atteindre ; les fils vont au collège ; restent les filles, que jusqu'ici on a fait élever dans les pensionnats à la mode ou par des institutrices souvent peu chrétiennes et fort légères. Je connais à peine un des résultats de ces éducations que les parents incrédules eux-mêmes n'aient point déploré. C'est cette dernière circonstance qui peut nous laisser quelque espérance ; mais malheureusement, dans la classe dont je parle, c'est-à-dire dans les familles de banquiers, notaires, avocats, etc. — ce qu'on pourrait en quelque sorte appeler l'aristocratie libérale, — mille préjugés s'opposent encore à l'éducation des couvents.

« Ils sentent bien que les moyens qu'ils ont employés jusqu'ici n'ont pas laissé à leurs filles les vertus que le monde

Digitized by Google

même exige d'elles ; mais ils veulent *une instruction sans bornes, des manières qui soient les leurs*, et l'ancienneté des institutions religieuses, qui est un objet de confiance pour les personnes pieuses, est pour eux un sujet d'éloignement. Des grilles les font fuir, et j'en dis de même de mille petites choses extérieures, qui de longtemps du moins, ne leur permettront pas d'approcher de la Visitation. Quand aux couvents spécialement consacrés à l'éducation, permettez-moi, — puisque je dois vous dire la vérité en une chose aussi sérieuse, — d'avouer que, *pour les gens que je connais*, ils sont enfermés dans un de ces trois préjugés : *Couleur politique, défaut d'instruction ou défaut de bonnes manières.*

... « Comme je le pensais, notre forme et nos usages plaisent au lieu de choquer, et je vois souvent des parents, qui n'avaient pas voulu me voir depuis ma vocation, venir ici avec bienveillance et dire que c'est tout différent d'être ce que nous sommes, ou ce qu'ils croient qu'on est ailleurs. Au fond, ils se trompent et j'en appelle à vous-même, mon Père, pour reconnaître que nous n'avons répudié aucun des devoirs ni même des usages de la vie religieuse, et que notre règle a plutôt multiplié les obligations proprement monastiques qu'elle n'en a diminué le nombre.

... « Nous ne sommes pas cloîtrées. Mais, en écartant les grilles, nous écartons bien des obstacles à l'éducation. Qui ne sait les préjugés du monde au sujet des grilles ? On pourrait ajouter beaucoup sur la nécessité de faire connaître la misère à des enfants qui en connaissent à peine le nom, sur le contrepoids que les œuvres de charité apportent aux études et les rapports avec les pauvres à la société des riches; (on conduisait alors les élèves chez les pauvres ; depuis, ce sont les familles pauvres qui viennent au milieu des élèves). Enfin il y a de l'avantage à ne pas laisser acquérir aux religieuses cette impressionnabilité de personnes tout à fait renfermées, pour qui les rapports que nécessite l'éducation des enfants ont ensuite bien plus de dangers.

... « Nous avons des règles pour les études, afin qu'étant obligées de les développer, nous sachions qu'il est de notre devoir d'y porter un esprit religieux et sévère et de n'y chercher qu'un moyen de faire connaître Jésus-Christ. Ce

Digitized by Google

serait une question que l'utilité de ces études développées, si nous n'avions envie d'attirer que des parents chrétiens assez raisonnables pour se contenter de ce qui est vraiment utile aux femmes. Mais s'il n'y a qu'à se donner un peu de peine, à se plier extérieurement à la manie de science des gens du monde pour obtenir le salut de leurs filles, ne serions-nous pas coupables de refuser de le faire ? Car c'est une chose certaine, qu'à moins de leur montrer *que nous sommes en état d'enseigner tout ce qu'on enseigne dans leurs pensionnats, ils ne nous donneront pas leurs filles pour leur apprendre la foi.* »

Elle termine par cette déclaration courageuse :

« Si jamais nous sommes trouvées indignes, et que ce ne soit pas par nous que se fasse l'œuvre de zèle à laquelle nous avons voulu travailler, pardonnez-moi de pousser la liberté jusqu'à vous dire qu'elle est si nécessaire, qu'elle se fera tôt ou tard par des mains plus saintes, et que, pour moi, je ne me crois pas d'autre vocation que d'y appartenir, quelles que soient les souffrances ou les difficultés qui puissent s'y attacher.

« Voilà une liberté toute filiale : daignez me la pardonner, etc. (1). »

La Mère Marie-Eugénie avait 24 ans quand elle écrivit cette lettre. Elle était bien l'instrument choisi de Dieu pour réaliser ce beau programme. Nous le verrons dans les articles suivants.

Fr. LUDOVIC de Besse,
O. M. Cap.

(A suivre).

(1) *Origines*. I. 484-493.

Digitized by Google

RELIGION DE L'AVENIR

(Suite et fin) (1).

III

La Négation de Peines éternelles et la Réincarnation des ames.

La notion du bien et du mal, de la nécessité d'une récompense et d'un châtiment, est inhérente à la nature humaine, au point que nulle théorie contraire n'a jamais pu se soutenir sérieusement.

Mais il n'en est pas moins vrai que le châtiment de l'autre vie dans sa durée éternelle reste soumis, parmi les ennemis de la foi catholique, à une interprétation qui n'a d'autre but que de nier l'éternité elle-même, pour faire de l'enfer un châtiment temporel aussi long qu'on voudra, mais devant avoir un terme ; et c'est là un des points où les spirites sont les plus irréductibles.

Généralement, au point de vue de l'intensité et de la nature des peines, ils se montrent peu difficiles et tomberaient facilement d'accord avec nous dans toutes les hypothèses qui ont cours à ce sujet ; et cela sans doute parce qu'ils ne trouvent pas en la matière, de définition catholique formelle à combattre.

En quoi consistent, pour les spirites, les souffrances de l'autre vie ? Voici la réponse qu'Allan-Kardec attribue à l'un de ses esprits familiers : « Elles sont aussi variées que les « causes qui les ont produites, et proportionnées au degré « d'infériorité, comme les jouissances le sont au degré de « supériorité ; elles peuvent se résumer ainsi : envier tout « ce qui leur manque pour être heureux et ne pouvoir l'ob- « tenir ; voir le bonheur et n'y pouvoir atteindre ; regret, « jalousie, rage, désespoir de ce qui les empêche d'être heu-

(1) Voir le fascicule de juin 1899, p. 624.

Digitized by Google

« reux; remords, anxiété morale indéfinissable... Il n'y a « pas de description possible des tortures morales qui sont « la punition de certains crimes ; celui-là même qui les « éprouve aurait de la peine à vous en donner une idée ; « mais assurément la plus affreuse est la pensée qu'il a « *d'être condamné sans retour.* »

Je souligne à dessein ces derniers mots, et j'attire l'attention sur cette autre réponse que je trouve une page plus loin. « La vue des esprits qui souffrent n'est-elle pas pour les « bons une cause d'affliction ? — Réponse ? « Ce n'est « point une affliction puisqu'ils *savent que le mal aura une* « *fin.* » Et cette autre un peu plus loin : « Sur quoi est « basée la durée des souffrances du coupable ! — Sur le « temps nécessaire à son amélioration. L'état de souffrance et « de bonheur étant proportionné au degré d'épuration de « l'esprit, la durée et la nature de ses souffrances dépendent « du temps qu'il met à s'améliorer. A mesure qu'il progresse « et que ses sentiments s'épurent, ses souffrances diminuent « et changent de nature... S'il était éternellement mauvais, « c'est-à-dire, s'il ne devait jamais se repentir et s'améliorer « il souffrirait éternellement ; mais Dieu n'a pas créé des « êtres pour qu'ils soient voués au mal à perpétuité ; il ne les « a créés que simples et ignorants, et tous doivent progresser « dans un temps plus ou moins long, selon leur volonté. La « volonté peut être plus ou moins tardive, comme il y a des « enfants plus ou moins précoces, mais elle vient tôt ou tard « par l'irrésistible besoin qu'éprouve l'esprit de sortir de « son infériorité et d'être heureux. La loi qui régit la durée « des peines est donc éminemment sage et bienveillante, « puisqu'elle subordonne cette durée aux efforts de l'esprit : « elle ne lui enlève jamais son libre arbitre : s'il en fait un « mauvais usage, il en subit les conséquences. »

« Interrogez votre bon sens, votre raison, et demandez-« vous si une condamnation perpétuelle, pour quelques mo-« ments d'erreur, ne serait pas la négation de la bonté de « Dieu ? »

Voilà donc qui est bien net : il n'y a pas de peines éternelles, quoique les esprits qui souffrent aient la persuasion que leurs peines n'auront pas de fin. Nous ne nous arrête-

Digitized by Google

rons pas à cette persuasion fausse qui impliquerait pour le Dieu spirite un esprit tout particulier de loyauté et de franchise.

Demandons-nous comment s'opèrent l'épuration et l'amélioration des esprits.

L'esprit, créé simple et ignorant, peut un beau jour s'unir à un corps, c'est pendant cette vie corporelle qu'il commence son amélioration. Si, pendant cette vie, il pratique la vertu, il se trouvera au moment de la mort déjà dans un progrès marqué : il pourra jouir d'un certain bonheur comme esprit séparé ; mais, comme une seule vie humaine ne suffit pas pour atteindre sa complète perfection, il sera admis à s'unir, au bout d'un certain temps à un autre corps, plus parfait, au moyen duquel il avancera encore en perfection. Il ira ainsi de corps en corps ; et après avoir épuisé toute la perfection qu'il peut trouver dans les corps humains, il s'en ira ailleurs dans d'autres mondes, chercher des corps de plus en plus parfaits, jusqu'à ce qu'il soit arrivé au bout du perfectionnement nécessaire pour être définitivement en possession de son bonheur final.

Si, au contraire, l'esprit incarné une première fois n'a pas pratiqué la vertu, il subira après la vie une période plus ou moins longue de souffrances, selon ses crimes, et pourra rentrer dans un corps pour s'améliorer.

Mais sa condition sera bien différente de celle des bons esprits, ou plutôt des esprits supérieurs. Il lui faudra parcourir des séries beaucoup plus longues d'incarnations, pour arriver à son perfectionnement final, auquel il doit nécessairement arriver, et au bout duquel il sera heureux tout comme les autres esprits.

Telle est, en résumé, la doctrine spirite sur les peines futures. La place manque pour examiner le mode des réincarnations, le bienfait de l'oubli des existences antérieures, les idées innées qui arrivent comme preuves de ces hypothèses, etc.

Il importe seulement de remarquer combien les esprits superficiels peuvent trouver de satisfactions à tous les besoins de la conscience dans ces théories nuageuses. Il faut ignorer absolument l'évangile et ses affirmations nettes

Digitized by Google

et catégoriques pour se laisser entraîner dans ces rêveries. Il est vrai, comme nous le verrons plus loin que les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'ont, aux yeux des spirites, que la valeur d'une sagesse tout humaine, et qui, pis est, d'un sage de l'Orient qui se sert, en enseignant, de « toutes les hyperboles du style oriental. »

Il n'en est pas moins vrai que Jésus-Christ a affirmé, de sa parole divine que « les uns iront au supplice éternel, et les « justes à la vie éternelle ».

Écoutons saint Thomas. « Par ces paroles est détruite « l'erreur de ceux qui disent que les peines des méchants « auront un terme. Cette affirmation a paru soutenable à « quelques philosophes, qui s'appuient, 1° sur les coutumes « des hommes : les peines infligées par les lois humaines ont « pour but la correction des vices et sont considérées comme « des remèdes ; 2° sur la raison elle-même ; car disent-ils, si « une peine n'était pas infligée pour corriger, mais uni- « quement pour satisfaire celui qui l'inflige, il s'en suivrait « que ce dernier trouverait son plaisir dans la souffrance « qu'il impose ; ce qui répugne à la bonté de Dieu. »

« Il faut être d'accord avec eux en disant que Dieu punit, « non pas pour lui-même comme pour y trouver un plaisir, « mais pour imposer aux créatures un ordre dans lequel con- « siste le bien de l'univers. Cet ordre exige que tout soit « disposé avec une juste proportion, comme il est dit dans « la Sagesse, que Dieu fait tout avec poids, avec nombre et « avec mesure. Il faut donc que de même que la récompense « est proportionnée à la vertu, ainsi le châtiment soit pro- « portionné au péché... Or l'équité veut que chacun soit « privé du bien contre lequel il agit, et dont il détourne sa « volonté ».

Il est établi que la vie présente est une période d'épreuve ; ainsi a toujours pensé l'humanité. Ni les spirites modernes, ni les rêveurs indiens, n'arriveront et ne sont arrivés à détruire ce sentiment qui est au fond de toutes les âmes. Jusqu'ici, ils n'ont rien découvert, en dehors des prétendues révélations de leurs esprits, dont nous avons apprécié la nature et la valeur au commencement de cette étude, qui puisse appuyer leurs systèmes imaginaires. Les catholiques ont pour eux

Digitized by Google

l'argument de prescription, argument de fait qui, ajouté à la révélation vraie appuyée par tant de faits extérieurs et sensibles, donne à la doctrine catholique une force invincible pour quiconque est de bonne foi. Il est donc établi que la vie présente est la seule période d'épreuve, pendant laquelle l'homme doit fixer sa volonté sur la vie future, en la rendant conforme à celle de Dieu pour être heureux avec lui, ou en l'opposant à celle de Dieu pour être éternellement séparé de lui : et cela pour toujours ; car, là où l'arbre sera tombé une fois, il y restera éternellement.

Que l'on ne vienne donc pas dire que Dieu serait plus mauvais que les humains : car, est-ce que la peine de mort ne fait pas partie de toutes les législations, ainsi que les peines perpétuelles dans les bagnes ? Il y a des crimes pour lesquels les hommes se sont vus et se voient dans la nécessité d'user de ces châtiments qui supposent que le crime est irrémissible, et ce ne sont pourtant que des offenses contre des sociétés périssables ; châtiment plus long par conséquent que l'existence de l'offensé ; et Dieu ne pourrait pas infliger une peine égale à sa grandeur offensée et à son existence. Egale, non certes, car, quelle que soit la peine, elle sera toujours au-dessous de l'offense. Bien plus, ce n'est pas Dieu qui la décerne, c'est le coupable qui s'y constitue lui-même par sa propre volonté. L'homme sait ce qu'il fait : Dieu n'a créé personne pour qu'il soit éternellement malheureux. Meilleur que le Dieu spirite, il crée l'homme, simple et ignorant si l'on veut, mais avec tous les moyens de savoir se diriger : et dans aucun cas il ne le laisse dans l'impossibilité de se rendre apte au bonheur qui est sa fin après cette vie.

IV

La Négation de la Rédemption par Jésus-Christ

Le rôle rédempteur de Notre-Seigneur Jésus-Christ se trouve logiquement supprimé par les doctrines que nous venons d'étudier. Puisque toute âme doit fatalement arriver tôt ou tard au centre de son bonheur parfait, et cela par le seul effort de sa volonté, la Rédemption se trouve par le fait inutile. Que dis-je ? Ce serait un non-sens. Rédemption s'entend

Digitized by Google

de l'acte par lequel on relève ce qui est tombé, par lequel on rachète ce qui est en la possession d'un autre. Or d'après les spirites, rien ne serait tombé, puisque les esprits ne cessent pas de suivre la voie de l'amélioration, quoique les uns la suivent très lentement ; rien n'est à racheter, puisque la doctrine du démon se trouve par le fait supprimée. Il n'y a plus d'esprits mauvais, mais seulement des esprits imparfaits qui tendent à leur perfection.

Pourquoi les mots de démon et d'enfer causent-ils le sourire sur les lèvres de la plupart de ceux qui les entendent? Vraiment, disent-ils, il ferait bon voir des personnages, velus, cornus, armés de fourches, etc... Voilà ce qu'on nous dit. Je n'ai pas besoin de dire que nous ne leur proposons rien de semblable dans l'affirmation des mauvais esprits. Ce scepticisme qui a tant gagné de terrain, ces derniers temps, est dû en grande partie au mouvement spirite qui propage ses idées par tant de moyens.

Nous avons parcouru patiemment l'énorme compilation de notes et de rapports contenus dans le *Compte-Rendu du congrès spirite et spiritualiste* dont nous avons déjà parlé, et nous avons cherché le sentiment des spirites sur la personne de Jésus.

Ce qui nous a frappé en premier lieu, c'est que parmi tous les spirites qui parlent de Jésus-Christ, il n'en est presque pas qui ne semble professer un profond respect pour sa personne adorable. Mais si nous voulons approfondir l'idée du spiritisme, nous voyons que ce respect est un respect de pure convention, et qu'en somme pour le spiritisme, Jésus-Christ est le Jésus de Renan, et pas autre. Pour quelques-uns d'entre les spirites les plus connus, Jésus-Christ est désigné comme il fut désigné par les pharisiens qui le conduisirent à Pilate.

Ce sont les spirites qui ont lancé et qui maintiennent l'idée que Jésus n'a pas existé tel qu'il nous est présenté dans l'Évangile. Un jour un spirite dont le nom est connu dans le monde des lettres nous affirmait sérieusement que les Évangiles ne sont qu'un résumé des paroles choisies parmi les discours d'un grand nombre de sages Indous, et qu'on en a fait un livre romanesque en les mettant dans la bouche

Digitized by Google

d'un seul homme appelé Jésus. Nous avons ensuite voulu savoir pourquoi, d'après les spirites, ce personnage a été nommé Jésus. Après avoir longtemps cherché, la Providence a fait tomber entre nos mains une brochure que le Zouave Jacob a répandue par millions, et dans laquelle nous trouvons ce passage que nous citerons textuellement : Il (le « Zouave) s'est appliqué spécialement et sommairement « sur l'historique du philosophe indou Jésus Christna, ce « grand guérisseur persécuté et mis à mort par les prêtres, « pour avoir eu le courage de dévoiler leur charlatanisme « et de combattre la tyrannie des rois, confirmant la gran- « deur de sa mission par une morale des plus pures et une « faculté guérissante des plus puissantes, prouvant qu'il « était assisté par les Esprits des hautes régions de notre « système solaire. Le Zouave a établi la fausseté, le ridi- « cule des légendes chrétiennes au nom de Jésus de Naza- « reth ; légendes toutes copiées plus bêtement, plus gro- « tesquement sur celles accréditées sur le Jésus Christna « indou, infiniment plus poétiques. »

Maintenant c'est clair, même le nom de Jésus est un plagiat.

Nous croyons inutile d'insister. En somme, le lecteur qui nous a suivi possède maintenant la conviction que le spiritisme est un grand mal, une erreur formidable s'accréditant facilement, et que par conséquent le chrétien ne peut avoir rien de commun avec ceux qui le professent, ni participer en rien aux actes, si minimes soit-ils du spiritisme.

En effet, il faut que la puissance de suggestion des pratiques spirites soit bien grande, puisqu'elle peut arriver à renverser des idées si profondément enracinées dans les mœurs contemporaines par dix-neuf siècles de croyance, si bien fortifiées par les données historiques qui ne laissent aucun doute sur l'existence de notre adorable Maître, si évidentes enfin que jusqu'à Renan personne n'avait osé les nier sérieusement.

Jésus-Christ restera, quels que soient les efforts de l'erreur. Celui qui pendant bien des siècles fut l'attente des nations, reste depuis vingt autres siècles le centre de ralliement de tous les hommes de bonne volonté. Toute l'humanité

Digitized by Google

d'avant Lui regardait avec anxiété vers cet avenir qui Le lui promettait ; toute l'humanité d'après Lui regarde avec reconnaissance vers ce passé plein des mystères inénarrables de notre Rédemption : l'humanité tout entière depuis son commencement a les yeux sur Lui, comme sur son centre, et c'est bien autour de Jésus qu'évolue le monde, en s'appuyant sur Lui comme sur son pivot. En l'attaquant par la propagande des vieilles erreurs tant de fois vaincues, le démon du spiritisme ne fait que poursuivre son œuvre de désorganisation. La lutte est profonde en ce moment : l'éducation laïque pénétrant avec la concurrence aux certificats, diplômes, emplois de l'État, jusque sur les bancs de nos écoles congréganistes, a causé un abaissement considérable de la foi populaire ; aussi les défections ont-elles été nombreuses, les âmes trompées innombrables. Le vent de scepticisme qui a envahi toutes les classes a empêché de voir le mal à ceux qui auraient dû le signaler : Pensez donc, il s'agissait de revenants !

L'abbé Ant. SAUBIN,
Tertiaire de Saint-François.

Digitized by Google

LA PIÉTÉ

SACERDOTALE ET SAINT FRANÇOIS

I

Qu'est-ce que le prêtre ?

C'est le continuateur de l'œuvre de Jésus-Christ et l'instrument de son action sur les âmes.

Je dis l'instrument — car Lui seul opère : sans moi dit-il vous ne pourrez rien faire.

L'Apôtre l'a compris : Je « plante ; un autre arrose ; Dieu seul donne l'accroissement. »

Or pour qu'un instrument serve à l'ouvrier, il doit être dans sa main.

Soyez les instruments de Jésus-Christ, disait saint Ignace à ses prêtres, de purs instruments sachant que lui seul peut opérer. L'instrument n'oppose pas de résistance à la main qui le meut, il n'a pas d'autre mouvement que celui qu'elle lui imprime. Mais le prêtre a son mouvement propre : idées, volontés, actes, lui sont personnels. Comment pourra-t-il être l'instrument d'une volonté étrangère, se mettre tout entier, intelligence, vouloir et opération, sous l'impulsion de cette volonté ?

Il le faut cependant, il le faut nécessairement s'il doit être instrument ; conscient, volontaire il est vrai, mais l'instrument de Jésus-Christ.

Comment cela se fera-t-il ? Par l'union à Jésus-Christ.

La pratique de cette union. C'est ce que j'appelle *la piété sacerdotale.*

Union nécessaire. Telle est la volonté du Maître : «Je suis la vigne : vous êtes les rameaux. »

« Je vous ai choisis pour que vous portiez du fruit.

Digitized by Google

« Celui qui demeure en moi, rapporte beaucoup de fruit, car sans moi vous ne pouvez rien faire. »

Donc même sève, même influx, même vie.

La vie de Jésus-Christ. Elle doit être l'âme de ma vie et toute ma vie naturelle doit être informée de cette vie surnaturelle, divine.

Jésus-Christ doit éclairer, inspirer l'intelligence, mouvoir la volonté et donner l'efficacité à l'opération.

L'œuvre alors devient sienne ; Jésus en est l'opérateur et son prêtre est son instrument. Mais instrument vivant et libre. Comment cela ? Son intelligence écoute, regarde, perçoit l'idée divine, sa volonté assouplie attend le signal de l'impulsion comme un coursier docile attend le *va* du cavalier. Etre toujours prêt à obéir, mettant tout son être au service du Maître, acquiescer, acquiescer toujours, voilà son rôle, voilà sa part.

Plus l'instrument s'adapte à la main de l'artiste, plus son œuvre est parfaite. Plus l'union du prêtre avec Jésus-Christ est étroite, plus cet Artiste divin, qui : *magna solus efficit,* fait éclater de chefs-d'œuvre.

Alors la vie de Jésus-Christ cachée dans son prêtre apparaît merveilleusement. L'histoire des saints n'est que l'histoire de cette union s'opérant sur les ruines de l'homme, du vieil homme, et se consommant par le triomphe et le règne de l'homme nouveau, de Jésus-Christ. Alors les prodiges se multiplient, les conversions affluent, les œuvres sont splendides, Jésus-Christ Sauveur a rencontré des instruments de choix.

Il opère sans obstacle. Il s'affirme !

Accedet homo ad cor altum et exaltabitur Deus.

Le cœur de l'homme s'est approché, s'est uni, au grand cœur de Jésus et la gloire de Dieu est exaltée !

Ainsi aux jours de sa vie mortelle, le Verbe, unique personne opérait en sa double nature. La nature humaine était son instrument.

Union hypostatique, admirable exemplaire de l'union du prêtre perdant, consacrant sa personnalité pour la rendre vivante et opérant en Jésus-Christ.

Cette vie cachée en Dieu avec Jésus-Christ ne se manifeste

Digitized by Google

pas toujours par des prodiges ; elle peut extérieurement être commune, inaperçue. Mais ses actes sont parfaits, ils ont toute l'efficacité déterminée par Dieu.

Comment arriver à cette union ?

Par l'amour. Ici nous allons préciser davantage la notion de *la piété sacerdotale.*

La vertu de l'amour est de tendre à l'union, de la procurer, de s'y complaire, de la vouloir de plus en plus parfaite et durable.

L'amour de Jésus-Christ peut seul procurer l'union désirée.

L'amour de Jésus-Christ ! Quelle parole ! que de beautés, que de richesses, quelles délices elle fait entrevoir. Entendez les saints célébrer cet amour : *Ama et fac quod vis. — Magna res, amor. — Infinitus est thesaurus, in cujus comparatione nihil est cœlum et terra.*

Qui aime Jésus-Christ Le possède. Qui aime Jésus-Christ Lui devient nécessairement semblable. Qui aime Jésus-Christ Lui est uni.

Mais quel doit être l'amour du prêtre instrument de Jésus-Christ et son *alter ego Sacerdos alter Christus ?*

Il doit-être tout *Confiance et Ardeur.* Confiance, afin d'entrer dans les secrets du Maître et de réaliser ses vœux. *Vos dixi amicos... Omnia nota feci vobis.*

C'est le fils dans la maison paternelle, c'est l'épouse confidente du cœur de l'Époux, c'est saint Jean le bien-aimé se penchant sur le sein du Maître céleste pour lui demander ses secrets.

Il faut pour le prêtre qui doit consulter Jésus, recevoir ses ordres, les exécuter, qu'il puisse s'aboucher avec ce divin Précepteur et, arriver à cette familiarité que l'*Imitation* appelle : *Familiaritas stupenda nimis.*

La confiance appelera l'amour et l'amour augmentera la confiance.

L'ardeur naîtra de cette conjonction, ardeur jalouse, implacable qui soumettra tout ennemi, chassera tout obstacle et consommera l'union désirée.

Digitized by Google

II

Comment acquérir un amour tout de confiance envers Jésus-Christ ?

1° Par l'étude de Notre-Seigneur Jésus-Christ en esprit de foi. — 2° A la lumière eucharistique. — 3° Dirigeant tous les traits de l'amour de Jésus sur notre propre cœur.

1. — Connaître Jésus c'est l'aimer, car c'est connaître l'amabilité souveraine.

Étudier par conséquent l'Évangile.

Le champ des études ecclésiastiques est vaste, mais la connaissance de Jésus-Christ primant toutes les autres, doit être l'occupation principale du prêtre. Et cela toujours, parce qu'il doit toujours et de plus en plus aimer son divin Maître, de plus en plus s'unir à Lui.

L'étudier avec toute son âme, ardemment, affectueusement, ne voulant le connaître que pour l'aimer.

En poursuivre toutes les traces comme Joseph aux jours de sa disparition. Placer dans son cœur toutes ses paroles, tous ses actes pour les méditer comme Marie.

En esprit de foi : *Est fides substantia rerum argumentum non apparentium*. La foi nous donne la certitude de la réalité des affirmations divines et nous les rend présentes.

Voir avec l'œil de la foi : Jésus nouveau né, emmailloté, Jésus enfant ; apprenti de l'ouvrier de Nazareth, Jésus conversant avec ses apôtres dans une familiarité ravissante, Jésus accueillant les malheureux de toute espèce, Jésus consolant, Jésus prêchant.

Le suivre ainsi du regard avide de Zachée, l'écoutant avec l'attention de Madeleine, l'accompagnant partout avec sa sainte Mère. Pénétrer avec Lui dans le jardin de Gethsémani. Entrer avec saint Jean dans le prétoire et s'asseoir aux pieds de la Croix : *Sub umbra illius quem desideraveram sedi.*

Sedi ! y faire station.

Oh ! que la foi peut activer l'imagination ! Comme les

Digitized by Google

attraits du céleste Amant des âmes multiplient leur puissante sollicitation d'amour !

Et quand cette même foi qui ressuscite tout le passé de la vie de Jésus, l'actualise en une reproduction vivante ; quand cette même foi soulève le voile de l'invisible et nous montre la divinité ! Découvrant l'au-delà de cette apparition si douce du Sauveur se prolongeant dans son infinité alors Jésus enfant souriant, c'est mon Dieu me souriant; Jésus pleurant, c'est mon Dieu pleurant sur Jérusalem, sur mon âme.

En un mot, quand dans tous les actes, toutes les situations de Jésus, je vois le Verbe, la Personne divine, Dieu : dans la simplicité, dans la miséricorde, dans la tendresse de Jésus visible, j'entrevois la simplicité, la tendresse divines, infinies; dans cet Ami penché sur ma misère, Dieu m'aimant de toute éternité, — voilà l'opération de la foi, — la Beauté infinie, la Charité infinie se dévoilant sous les attraits de sa douce humanité.

2. — Étudier Jésus à la lumière eucharistique.

Qu'est-ce que l'Eucharistie par rapport au prêtre ?

La source d'une confiance sans borne.

Par l'Eucharistie le prêtre devient en quelque sorte le père de Jésus. Il l'engendre par sa parole toute puissante. A peine a-t-il prononcé la formule sacramentelle que, penché sur Jésus, il peut lui dire: *Ego hodie genui te.* La même opération du Père engendrant son Fils de toute éternité s'est accomplie ; la même vertu infinie a fait cette merveille et c'est par la lèvre du prêtre.

Au *fiat* de la Vierge bénie, l'Esprit-Saint accomplit l'Incarnation. Le prêtre réunit ces deux *fiat* d'une incarnation renouvelée, et répète la parole sacrée de la Mère Vierge et du Père Éternel : *Hic est Filius meus dilectus in quo mihi complacui.*

Père de Jésus-Hostie, — le prêtre en reçoit en retour la vie divine par la communion qui en fait à son tour le fils de Jésus.

Quelle ineffable communication !

Quel échange de père à fils — de fils à père — de créateur à créature.

Digitized by Google

Quelle relation entre Jésus et son prêtre ?

En peut-il être de plus étroite ?

Et maintenant comment l'amour du prêtre pour Jésus ne sera-t-il pas un amour tout de confiance ?

Son union avec lui peut-elle mieux s'opérer ?

Ce n'est pas tout.

Pourquoi cette compénétration de ces deux vies divine et sacerdotale ?

Ut unum sint, répond le Sauveur : Comme vous mon Père et moi nous ne sommes qu'un, je veux qu'ils ne soient qu'un avec nous. Je veux que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux.

Ut unum quid simus, dit saint Chrysostôme interprétant l'intention eucharistique : Non pas un comme deux amis sont unis, mais une même chose : *unum quid.*

O mon Dieu ! ne dirait-on pas que la seule union des trois personnes divines dépasse cette union, et que celle-ci en approche autant qu'il est possible, ou plutôt qu'elle trouve, nous l'avons dit, son modèle dans l'union hypostatique.

Après cela, comment la confiance ne remplit-elle pas ton cœur, ô prêtre de Jésus-Christ ? n'en déborde-t-elle pas pour inonder les âmes confiées à ton zèle ?

Et puis la profusion du don eucharistique !

Toutes ces richesses dont le Concile de Trente dit :

« *Divitias Amoris sui velut effudit.* » — *Effudit,* c'est-à-dire projetées répandues à flots. O prêtre, toutes ces richesses, tu en es l'opérateur, le gardien, le dispensateur ! Plus que Joseph, le nourricier de ses frères, tu as la clef de ces trésors. C'est à toi qu'ils demandent le froment d'or de la vie céleste, et ce froment est tout à toi : *Totus in meos usus* disait Saint Bernard. A toi tout à toi.

O prêtre ! et tu douterais de l'amour de Jésus, et ton cœur pourrait manquer de confiance ?

« *Tanto tempore vobiscum sum et non cognovistis me?* Tu ne me connais pas encore ? » « *Philippe qui videt me, videt et Patrem meum. Ego et Pater unum sumus* »

Tu me vois dans ma sainte humanité, j'habite avec toi, ta foi peut percer le léger voile eucharistique. C'est moi, moi qui d'un même amour avec mon Père viens à toi, qui obéis à ta

Digitized by Google

voix, qui m'abandonne en tes mains, qui veux faire ma demeure avec mon Père dans ton cœur, qui veux te communiquer ma vie, afin que tu la communiques à tes frères, débordante de ton cœur : « *Ut abundantius habeant* »

O prêtre, mon fils et mon père et ma mère, *filiole mi,* l'enfant de ma prédilection, mon ministre, *mon alter ego.*

Vous avez maintenant la lumière eucharistique, servez-vous en pour étudier Jésus.

En relisant les pages évangéliques, en vous représentant le doux Sauveur de votre âme, n'oubliez pas d'entrer dans son Cœur vous rappelant l'amour eucharistique. Alors cet amour ineffable éclairera tous ses faits et gestes, toutes ses paroles : vous en aurez la clef.

Mais ajoutez encore cette pratique : étudiez au pied du tabernacle, méditez devant le très Saint-Sacrement. Oh ! la douce et puissante pratique.

Si l'esprit de foi fait revivre devant vous Jésus par l'imagination, et actualise sa vie mortelle. Là au Très Saint-Sacrement vous n'avez plus besoin de votre imagination, ou si elle vous sert encore comme d'introductrice à la crêche, au calvaire, dites-lui : C'est assez, je n'ai pas besoin d'étoile conductrice. J'ai trouvé mon Sauveur. Et votre cœur aimant a déjà bondi aux pieds du Maître adorable : oui vous êtes là mon Jésus et mon Dieu. Là je ne vous vois pas, mais votre Cœur, mais mon cœur, me disent votre présence.

Et dans cette présence réelle, substantielle, je trouve tout : votre vie vécue, mais toujours actuelle, toujours vivante, car les sentiments qui agitaient votre cœur sont toujours les mêmes, parce que votre amour est toujours le même, infini ! éternel !

Comme les Saints connaissaient bien cette pratique, que de lumières ils en ont tirées ! Que de traits de flamme ils en ont reçus !

3. — S'appliquer personnellement tous ces témoignages d'amour.

Un autre moyen d'acquérir la confiance en Jésus et c'est le coup de grâce donné au cœur du prêtre : *In fide vivo Filii Dei qui dilexit me et tradidit semetipsum pro me.*

Digitized by Google

Toute la force de ce texte porte sur le mot : *me*.

Il s'agit pour le prêtre de s'en faire l'application.

Il étudie Jésus, il considère ses adorables amabilités, il médite ses ineffables mystères, sa passion si cruelle, il voit en un mot des témoignages éclatants d'un amour infini. Eh bien ! quand il s'est pénétré de la réalité de cet amour infini, qu'il ramasse tous ces témoignages et les fasse converger sur lui-même. *Clamat crux, clamat sanguis,* dit saint Bernard, *quod vere dilexit.* Qu'il recueille toutes ces voix qui crient, qui proclament l'amour d'un Dieu, qu'il les dirige sur l'oreille de son cœur.

Qu'il se dise, qu'il se répète : *pro me* c'est pour moi. A moi ces pleurs, à moi ce sang, à moi cette tendresse, pour moi cette douce pureté.

Oui. *Dilexit me.* Et il s'est livré pour moi : *pro me.*

Qu'il n'objecte pas : saint Paul était un vase d'élection, un apôtre.— Non, ce n'est pas sur cette qualité ni sur ses mérites, qu'il appuie cette assertion. Non, il sait que Jésus-Christ est mort pour tous et il n'invoque qu'un titre à ce prodigieux amour du Sauveur, celui de pécheur, *quorum primus ego sum.*

Donc, il n'y a pas à douter, pas à craindre, en affirmant cette vérité, en s'en pénétrant. O prêtre de Jésus-Christ, c'est pour toi, et s'il y a une priorité, c'est pour toi : *Hic est enim calix sanguinis mei... qui pro vobis* d'abord, il parle aux consécrateurs futurs, — *et pro multis effundetur*, puis pour la multitude.

Chaque matin tu répètes cette parole sacrée et le sang divin jaillit aussitôt pour toi.

Sainte Madeleine de Pazzi cueillant une fleur disait : Mon Dieu a de toute éternité pensé à créer cette fleur pour moi.

De toute éternité, Dieu a pensé au monde de merveilles d'amour qu'il devait faire en faveur de son prêtre.

Est-il donc nécessaire qu'il envoie le séraphin au dard d'or enflammé qui blessa le cœur de sainte Thérèse pour blesser le tien ?

Recueille donc, recueille les innombrables traits d'amour que t'a donnés l'Époux sacré de ton âme et diriges-en la pointe sur ton cœur ; — il faut qu'il en soit blessé, qu'il en soit enflammé.

Digitized by Google

Quid volo, nisi ut accendatur. Quid volo. Il le veut. Il le veut Lui l'Amour incarné, l'Amour crucifié, immolé par toi et pour toi. Il le veut !

III

Nous venons de voir comment nous pouvons acquérir un amour tout de confiance en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Voyons maintenant comment cet amour sera aussi tout d'ardeur ou de générosité.

La confiance en Notre-Seigneur est nécessairement accompagnée d'amour, mais pour qu'il soit vraiment généreux, il faut qu'il possède entièrement notre cœur.

Personne ne peut servir deux maîtres. Il aimera l'un et détestera l'autre. Le maître à servir, c'est le Saint Amour; l'autre, qui lui est diamétralement opposé, c'est l'amour-propre. Or, l'amour divin est un roi qui extermine tous les rivaux : *dura sicut infernus æmulatio.*

Dès qu'il entre dans une âme, la première inclination qu'il lui donne c'est de lui faire une place nette et de l'établir maître chez elle.

Il n'y a pas à faire de réserve, car vous n'arriverez jamais à la possession du pur amour tant que vous ne lui aurez pas sacrifié toute autre affection.

Votre choix est fait. A l'œuvre donc, et ici nous appelons à notre aide notre séraphique Père, comme notre meilleur instituteur.

Il va nous enseigner trois choses.

Le détachement absolu, le zèle des âmes et l'immolation personnelle. Trois manifestations nécessaires inhérentes au saint Amour.

La bienheureuse Marguerite Marie raconte que Notre-Seigneur, voulant l'élever à une perfection plus achevée, lui donna comme conducteur le séraphique Père saint François.

Si la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre, qui alla plus directement au cœur de Jésus que François d'Assise ?

Ame simple et loyale, le nom seul d'amour de Dieu en

Digitized by Google

faisait doucement résonner toutes les fibres. Mais quand le divin Sauveur le regarda du haut de sa croix, saisi tout entier, il ne comprit plus qu'une chose : l'Amour de Jésus-Christ.

Amour vraiment vainqueur. Si jusque-là l'adolescent d'Assise avait, comme un papillon voltigeant, éparpillé ses naissantes affections sur les beautés créés et dans des rêves de vanité et de gloire, la lumière affluait, éclipsant toutes ces fausses lueurs.

La vraie gloire lui apparaissait, son cœur aimant rencontrait l'objet total de ses aspirations, l'amour divin l'avait blessé.

Que sera désormais la vie de François ?

Une poursuite incessante de Jésus.

Quel est le premier besoin de son âme ? La solitude. Faire le vide autour de lui, le vide en lui-même, le silence au dehors, le silence au dedans. Il a entendu la parole du Maître à Zachée : « Ouvre-moi ta demeure, j'y veux entrer. »

Il faut à son Roi une place large, nette, un trône ; il faut qu'il règne : arrière toutes les bagatelles du monde, toutes les prétentions puériles, arrière les satisfactions sensuelles.

La vanité l'avait revêtu d'habits somptueux, l'amour lui donnera un sac pour vêtement. L'orgueil voulait en faire un guerrier à la gloire retentissante. L'amour lui donne pour baudrier une corde, et pour éperons d'or la boue. Sa bonne grâce lui faisait rechercher les assemblées tumultueuses de la jeunesse en fête, l'amour le chasse dans la solitude et le cache dans l'épaisseur des bois. Et quand la nature maîtrisée veut réclamer quelque sursis, quand la volupté veut frapper à la porte de sa cellule, il en sort indigné et court se rouler dans les épines, et venge impitoyablement sur son corps cet outrage fait à l'amour de son Dieu.

On l'entendra dans le silence de la forêt appeler à grands cris son unique Jésus ou chanter ses louanges, et dans la nuit ses soupirs redoublés rediront : « Mon Dieu et mon tout ! »

Ce désir puissant d'un renoncement absolu, certes nous l'admirons, mais comment l'imiter ?

Nous ne pouvons prétendre suivre ce géant dans sa course bondissante, mais nous devons cependant nous acheminer

Digitized by Google

sur la même voie du renoncement, et combattre les ennemis du Saint Amour.

Chassons de notre esprit les pensées de vanité qui nous suivent jusque dans les fonctions du ministère.

Surveillons notre cœur pour en surprendre et arracher toute affection trop naturelle ou dangereuse.

Mettons un frein à nos appétits sensuels.

Faisons-nous une solitude mieux gardée de notre cabinet de travail, — une vie sobre et frugale.

Laissons toute conversation inutile et tenons compagnie assidue à l'Hôte divin du Sanctuaire.

Saint François n'était pas prêtre. Il redoutait cette dignité suréminente, mais il voulait l'union divine.

Cette union est le grand devoir, la nécessité de notre vocation sacerdotale.

La seconde nécessité du Saint Amour c'est le zèle des âmes : « Je ne croirai pas aimer Jésus-Christ, disait François, si je ne m'employais de toutes mes forces au salut des âmes rachetées par son sang. »

Son humilité lui fait craindre d'usurper le ministère de la prédication, mais, quand il en reçoit l'ordre de Dieu, il n'attend pas un instant : il part, et, rencontrant sur son chemin une troupe nombreuse d'oiseaux, il se hâte d'accomplir son mandat, distribuant dans une naïveté sublime ses paroles saintes à ses chers petits frères des bocages.

Et le voilà, parcourant les villes et les bourgades, semant à profusion la parole enflammée qu'il résumera plus tard comme un autre saint Jean au soir de sa vie par ces deux mots : « Aimez, aimez l'Amour crucifié. »

Il veut conquérir le monde entier à l'amour de Jésus. Il n'a que sept disciples ; mais, traçant le signe de la croix sur l'étendue des peuples pour la partager en quatre portions, ils partiront deux à deux, vers les quatre points cardinaux pour annoncer à toute créature le règne de Jésus.

Trois fois il s'élancera jusqu'aux plages orientales, affrontant la fureur des ennemis de la croix. Il veut les gagner à Jésus-Christ, ou expirer sous leurs coups.

Quand mourant, son corps desséché retenait à peine son

Digitized by Google

âme vacillante comme la flamme qui va s'échapper, il rêvait encore d'immenses projets et d'entreprises inouies pour la gloire du Bien-Aimé. *Mente volvebat ingentia,* nous dit saint Bonaventure.

Enfin l'amour réclame une similitude de témoignages, et comme une lutte de générosité entre les deux amants, — lutte que célèbrent les beaux cantiques qu'on attribue au saint, mais qui sont probablement l'œuvre du bienheureux Jacques de Todi.

Son âme est sous le pressoir du : *tradidit semetipsum pro me.* Des blessures de son céleste vainqueur s'échappaient des flèches de feu qui le percent jusqu'au profond de son cœur, et lui causent une soif de souffrir que rien ne peut éteindre.

François se plaignait à l'Ami divin, qui ne lui donnait pas de place sur sa croix étroite, et qui n'enserrait pas sa tête de la même couronne.

On connaît les ardeurs des plus grands saints pour les souffrances, leur désir du martyre. Mais jamais cerf altéré n'a couru plus rapide aux ondes jaillissantes du rocher, comme ce séraphin haletant dans la poursuite de l'Amour crucifié et réclamant la *concrucifixion* selon le mot de saint Paul. Quarante jours, quarante nuits durant, son cœur de feu pousse ce cri ! Il en meurt !

Mais l'amour infini qui a allumé un tel brasier accourt enfin. Comme un aigle royal il fond sur sa proie.

François seul pourrait nous dire la scène de sa crucifixion !

Qui nous dira l'union de Jésus et de François, pendant les deux ans que vécut ce crucifié vivant ?

Et dans le ciel ?

Je vis, nous dit la bienheureuse Marguerite-Marie, ce grand saint caché dans les plaies du Sauveur et comme un autre lui-même s'interposant entre la Justice de Dieu et les pécheurs.

Comme un autre Lui-même,

Il l'avait été, sur la terre, — crucifié.

Il l'était dans le ciel — glorifié.

Mais aussi comme cette union avait été préparée ! Quelle abnégation ! quel zèle, quelle étreinte de la croix ! Comme il répondait au *tradidit* de Jésus par un *tradidit* qui l'époisait tout entier !

Digitized by Google

Or, François n'était pas prêtre, mais il voulait l'union divine.

Prêtres vénérés, vous voulez ; vous devez vouloir l'union avec Jésus.

Étudiez, méditez Jésus. Méditez son *tradidit semetipsum*, dans sa passion surtout, dans tous ses détails, à la Cène, au Jardin des Oliviers, et partout appliquez-vous le *pro me*. Ce sera le fer rouge qui cicatrisera toutes les plaies de vos péchés, desséchera toutes les humeurs des affections morbides. Ce sera l'aiguillon qui activera votre zèle, le feu qui vous enflammera de Saint Amour.

Ce *tradidit* de la générosité infinie vous forcera au retour reconnaissant, vous inspirera ce que vous devez faire pour témoigner votre amour selon la mesure de votre grâce et les desseins de Dieu.

François n'a pas immolé la Sainte-Victime, mais il s'est immolé lui-même chaque jour.

Vous, qui l'immolez chaque jour, entendez cette parole de François à ses prêtres : « *Fratres sacerdotes, videte dignitatem vestram et estote sancti, quia Ipse sanctus est. Et sicut super omnes honoravit vos Dominus ita et vos diligite Eum.*

Si notre séraphique Père effraie votre faiblesse, devenez ses enfants par le Tiers-Ordre.

Un père, quelque grand qu'il soit, n'effraie pas son enfant. Le père se penche sur lui et l'attire dans ses bras. Devenus ses enfants, vous serez ses héritiers. — *Si filii et hæredes.* L'héritage du pauvre d'Assise, c'est son esprit, esprit de feu, d'amour de Jésus-Christ.

Il redira à son nouveau disciple ces trois devises de la piété sacerdotale.

Confiance, amour, union à Jésus-Christ.

Fr. Alfred de Carrouge,
O. M. Cap.

Digitized by Google

REFLEXIONS

DIVERSES

A PROPOS DE L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

(Suite et fin) (1).

MON CHER DIRECTEUR,

Il faut conclure. Ce n'est peut-être pas ce qu'il y a de plus intéressant pour mes lecteurs, si j'en ai, et surtout pour moi. Après tout, flâner à travers toute sorte d'idées que l'on croit justes et utiles, mais sans trop s'appesantir sur aucune, sans en imposer une seule tyranniquement, au nom de la vérité, à personne, est chose qui ne fatigue ni celui qui parle ni celui qui écoute. On marche en causant, on échange des vues sans trop rien affirmer, on glisse, on n'appuie pas ; si l'on vient à se tromper ou, ce qui peut-être est pis, à se montrer trop original, il reste la ressource d'assurer qu'on avait dit cela en passant, *transeundo*, sans y attacher d'importance, qu'on avait lancé ce ballon d'essai surtout en vue de ranimer la discussion qui devenait languissante ; mais dès qu'il s'agit de poser des conclusions, tout change. Me Labori et le maquis de la procédure apparaissent aussitôt et leur aspect n'amène aucun discret sourire ; il faut être sérieux, raisonnable et l'on court le danger d'être contredit et compromis ; cependant, il faut conclure. Puisque cette cruelle nécessité est inévitable, allons à elle avec courage : peut-être, d'ailleurs, nos conclusions ne feront pas plus de bruit que nos remarques et personne n'y contredira faute de les connaître.

Je conclus donc, premièrement que l'éloquence est un don de Dieu ; on a dit le contraire, mais c'est un païen qui l'a dit, et beaucoup de bons chrétiens l'ont répété de confiance, sans trop y regarder, puisque c'était un païen qui l'avait dit. Encore aujourd'hui bien des gens croiront le païen plutôt que moi, qui ne prendront pas même la peine d'examiner la question. Cependant, comment faire naître en nous ce que Dieu ne nous a pas donné ? Pour que l'aveugle-né puisse voir, il faut que Dieu fasse un miracle qui est une création ; pour que le sourd-muet parle, il faut un miracle égal. Verrez-vous l'idéal,

(1) Voir le fascicule d'août 1899.

Digitized by Google

c'est-à-dire Dieu, son Verbe divin, si l'œil de votre intelligence n'en a pas reçu le pouvoir? L'impression que l'idéal a fait à votre âme, la communiquerez-vous à vos auditeurs, si vous n'avez reçu le don de la parole de feu ? Laissons dire les païens et, avec le grand Apôtre, répétons à la gloire de Dieu : « *Quid habes quod non accepisti ?* »

Je vous accorderai qu'un homme, qui n'a pas reçu le don, pourra une fois dans sa vie tirer des profondeurs de son âme un mot sublime, qui fera tressaillir l'humanité entière jusqu'à ses moelles. Ecoutez le cri du vieil Horace, de Corneille. Mais cela n'arrive au vieux patriote qu'au moment où la passion qui domine son âme, l'amour qui dévore sa vie et son être, reçoit le choc suprême. Son âme, alors, sous le coup du malheur, rend un son aussi grand que l'âme elle-même, déchirant comme la douleur inconsolable qui la déchire. Mais ce n'est point là le don d'éloquence, un second choc semblable aurait rendu muet, aurait peut-être fait mourir le héros de Corneille.

Je vous accorderai aussi que le travail peut conduire l'homme de talent et de persévérance jusqu'à certaines hauteurs assez voisines de la cime qu'habite l'éloquence, à condition que vous m'accorderez à votre tour que le seul talent n'aura jamais ni les poumons, ni les reins, ni les ailes nécessaires pour atteindre à ce beau sommet. Je ne sais plus qui a donné à Bourdaloue la première place parmi les orateurs chrétiens de second ordre ; c'est peut-être l'abbé Maury qui n'avait pas tout ce qu'il faut pour placer chacun à son rang dans le temple du goût et de la gloire. Il est certain qu'on peut convaincre un auditoire et lui faire le plus grand bien, lorsque le bon sens, la logique, la force de la pensée, la justesse de l'expression sont mis au service de la parole révélée. On peut également charmer la foule par la richesse de l'imagination, le flot impétueux et charmant des images vives, colorées, imprévues. Vous pourrez le captiver encore en défendant une cause juste dans un langage fait de simplicité et de clarté ; tout homme de talent et de foi arrivera à rendre par ces moyens les plus grands services à la cause de Dieu et de l'humanité. Selon leurs dons différents, des hommes d'esprit et de cœur pourront faire quelque chose de cela ; et qui-

Digitized by Google

conque ose assumer la charge de parler aux hommes est obligé de faire les plus grands et les plus persévérants efforts pour y atteindre. Mais l'éloquence habite une région différente et plus élevée. Certes, elle doit se servir de ce qui sert à tout orateur et ne pas plus mépriser les règles que la science ; mais l'homme éloquent se sert de toutes ces choses comme s'en servent les poètes ; les pensées, les événements, les mots eux-mêmes, en passant sur son âme, lui font rendre des sons qui n'appartiennent qu'à lui et qui vont remuer toutes les fibres de l'âme humaine pour leur donner le même tressaillement, la même émotion qui le secoue lui-même. Les autres orateurs peuvent, s'ils s'y appliquent, plaire, convaincre, toucher ; c'est un jeu pour un bon élève d'un bon rhéteur. L'homme éloquent fait tout cela sans y songer et il enlève jusqu'au ciel tout un peuple sur les ailes de sa parole enflammée, ou bien, à son gré, le précipite tremblant, dans les profondeurs des abîmes.

L'humanité ne demande à personne d'être éloquent. Elle n'ignore pas que l'éloquence est un don des plus rares ; mais elle exige que quiconque possède ou s'arroge le droit de la haranguer apporte à se préparer toute l'attention, le soin, le respect et la sincérité possibles.

Tous les éloquents n'ont pas reçu le don de Dieu au même degré. Il y a des feux capables d'incendier les plus vastes forêts. D'autres, peut-être meilleurs, ne font qu'éclairer et réchauffer. Certains ne peuvent produire que des étincelles qui brillent un moment et bientôt s'éteignent : « *Alius quidem sic, alius vero sic.* » Ni Dieu, ni les hommes ne demandent à personne de cultiver des dons différents de ceux qu'ils ont reçu.

Mais ce qui est également en horreur au ciel et à la terre, c'est le prédicateur qui *encanaille* le don de Dieu, — et il y en a. — Hélas ! déjà au temps de saint Paul tous ne prêchaient pas avec une parfaite pureté d'intention et de doctrine. Certains mêlaient à l'or pur de la parole de Dieu le bois, la paille de la sagesse humaine et moins encore. D'autres se montraient plus jaloux des succès du grand Apôtre que de la gloire de Dieu. Ils cherchaient plutôt à créer des difficultés au docteur des Gentils qu'à sauver des

Digitized by Google

âmes. Il en a été sans doute toujours ainsi, et les dons gratuits que Dieu fait à quelques-uns pour le bien de tous ont rarement trouvé des cultivateurs désintéressés c'est-à-dire, humbles et généreux. Combien se sont préoccupés d'eux-mêmes beaucoup plus que du Maître qui les a envoyés. « *Omnes quæ sua sunt quærunt, non quæ Jesu Christi.* » La vanité a besoin du succès ; il le lui faut à tout prix, et retentissant. L'un monte sur des échasses, ce qui ne prouve pas qu'il se sente grand. L'autre casse des carreaux afin de stimuler par ce bruit une attention que sa parole ne retient pas suffisamment. Celui-ci fait de la psychologie qu'on dirait copiée de certains romanciers modernes ou se montre empreint d'un léger scepticisme moqueur à la façon d'autres écrivains plus modernes encore. Cet autre rendrait au besoin des points aux orateurs socialistes : il se moque des pauvres bons chrétiens et des dévotes, il flatte les basses passions du plus grand nombre. Ce dernier enfin se plaît aux tableaux, comment dirais-je ? lascifs, et aux descriptions scabreuses. Il faut percer, ils y réussissent tous. Les uns à la façon des furoncles mûrs, les autres comme des vésicules de fiel.

Croyez-vous que je ne ferai pas sourire en exprimant la seconde conclusion que voici : Ce n'est pas assez d'avoir reçu le don de Dieu pour être éloquent, il faut encore un auditoire ?

On pensera que j'énonce une de ces vérités de feu La Palisse qu'on afflige maintenant d'un nom anglais. Je demande à l'expliquer.

L'auditoire n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Pour moi, l'auditoire est une assemblée nombreuse qui connaît et qui aime le prédicateur et que le prédicateur, de son côté, aime et connaît aussi. A cause de cela, des relations sympathiques, même familières, existent entre celui qui parle et ceux qui écoutent. Une communauté d'idées, de sentiments, je ne sais quel courant électrique — (style moderne) — qui permet aux deux parties non seulement de s'entendre, mais de se deviner, de se prévenir, de s'entr'aider. Il n'y a pas de missionnaire qui ne comprenne ce que je veux dire, et il n'y a certainement pas non plus de paroisse évan-

Digitized by Google

gélisée par un vrai missionnaire dans laquelle les chrétiens, qui savent se rendre compte de ce qui se passe en eux, ne le comprennent également. Que le missionnaire ait eu seulement une étincelle du don de Dieu, l'auditoire a, en quelque sorte, avivé cette étincelle, et l'a transformée en un flambeau *ardens* et *lucens*.

L'orateur n'a la possession entière de tous ses moyens que lorsqu'il est en contact avec un tel auditoire. Le plus souvent c'est à lui de le former. Aussi, moins soutenu par l'auditoire, fait-il moins bien au commencement de la mission qu'il ne fera dans la suite.

C'est dans ce sens principalement qu'il faut entendre le dire assez commun *que l'auditoire fait le prédicateur*, et remarquez que je n'entends pas affirmer qu'il n'agisse encore sur le prédicateur à d'autres égards de moindre importance. Que de fois n'avez-vous pas entendu soutenir que les auditoires d'aujourd'hui ne supporteraient pas les sermons si bien ordonnés, mais un peu longs, de Bourdaloue ? Vous savez pourtant avec quel zèle la spirituelle marquise allait *en Bourdaloue*, et il fallait être arrivé longtemps d'avance. C'est que vous ne pouvez pas plus imaginer Bossuet et Bourdaloue, hors du Paris et du Versailles de Louis XIV, que Démosthène, hors de l'Agora et du moment de la vie athénienne où se mourait l'indépendance et la liberté.

Les orateurs les plus écoutés du XIXe siècle auraient paru, au XVIIe, des êtres incomplets et inexplicables, dépourvus de sens commun et, pour ainsi dire, monstrueux. Et ce n'est pas que l'on eût entièrement raison à l'une de ces époques, ou entièrement tort à l'autre, puisque cela n'est jamais arrivé à aucune époque de l'histoire de l'humanité, mais simplement que chacune a abondé dans son sens, et que le sens de l'une ne ressemble que le moins possible à celui de l'autre, — et je vais vous le montrer.

Nous sommes maintenant au temps du document : les Allemands nous ont appris à n'écrire pas une page sans mettre plusieurs lignes de citations et d'indications au bas d'icelle. Au XVIIe siècle on ne connaissait pas cet appareil de notes, de pièces justificatives, etc. Les pages des écrivains d'alors se tenaient debout, toutes seules, dans leur harmo-

Digitized by Google

nieuse simplicité. Les nôtres ont besoin de cet échafaudage tudesque et ridicule pour se soutenir. Et notez bien ceci : plus l'un de nos contemporains ment avec effronterie, et plus il a soin de s'entourer de faux témoins. A cet égard personne n'a mieux fait que Renan.

Cependant tout cet extérieur n'est qu'un trompe-l'œil. Le XVIIe siècle était savant et traditionnel en même temps que modeste et respectueux de la borne posée par les ancêtres. En chaire et au théâtre il ne produisait ses plus belles pensées et ses meilleures situations que sous le couvert d'un Père de l'Église ou d'un ancien. Sans doute puisque Bossuet trouvait cette belle pensée dans le grave Tertullien, c'est qu'il l'avait auparavant dans l'esprit. S'il avait suffi de lire, tout le monde aurait trouvé dans Tertullien ce que lui seul savait y voir. En s'avouant si redevable à Euripide ou à Tacite, Racine prouvait qu'il aurait su se tirer d'affaire sans ces deux auteurs. Autrement Pradon aurait vu dans ces mêmes écrivains ce que Racine était seul à y trouver. Ce système parfaitement en harmonie avec l'état moral et politique de l'époque permettait à nos grands hommes de garder mieux la modestie et donnait plus d'autorité à leur parole. Cependant peut-être gênait-il quelque peu leur génie, peut-être ôtait-il quelque chose à leur vivacité et à leur ardeur, peut-être émoussait-il quelque peu la fine pointe de leur originalité.

Nous avons changé tout cela ; nous ne sommes pas savants, ni modestes, ni très amis des règles, et ce peuple, semblable aux Athéniens de saint Paul, veut toujours entendre quelque chose de nouveau. On lui sert du nouveau vaille que vaille. Il n'est point nécessaire d'y mettre trop de théologie, ni trop de clarté et de simplicité. Un jour, je m'en souviens encore, après avoir écouté un prédicateur qui avait été *nouveau* en croyant être *neuf*, je demeurai un bon quart d'heure à réfléchir pour arriver à me rendre compte de l'idée que ce prédicateur se faisait de l'art oratoire. Et j'ai dû conclure : il doit penser que l'art oratoire consiste à dire d'une manière obscure et *grandiloquente* ce qui de soi serait assez clair. Tout produit intellectuel se compose essentiellement de deux éléments : la tradition et l'activité indivi-

Digitized by Google

duelle. Peut-être le XVIIe siècle se laissait-il gêner par la place exagérée qu'il donnait à la tradition, et le XIXe se rend-il impuissant et infécond en ne lui donnant pas une place suffisante.

Mais voilà que je me laisse encore aller à mes *flâneries*. Pardon ! je reviens à mon affaire.

Je disais donc que le missionnaire, qui a l'auditoire qu'il lui faut, pourra s'élever au-dessus de lui-même et atteindre à l'éloquence. J'en dirai facilement autant du curé, en reconnaissant pourtant que la durée et le caractère de ses relations avec son auditoire, rend sa tâche plus délicate et plus difficile. Quand au prédicateur du carême l'auditoire lui manque nécessairement en tant que soutien de sa parole. Il doit l'attirer en montant sur des échasses ou en cassant des carreaux, ou en récitant de la littérature selon le goût provincial. Il n'est en communication vraie qu'avec les auditoires spéciaux à qui il prêche des retraites. Mais ces auditoires sont trop restreints pour exercer sur lui le genre d'influence qui mène à l'éloquence ; ils le conduisent plutôt à faire de l'esprit — toujours selon le goût provincial. — Je considère le prédicateur de carême comme un professeur de Faculté qui fait des leçons publiques de religion à un auditoire qui prend le plaisir de l'écouter, à condition que cela ne tirera pas à conséquence.

Et voici ma troisième conclusion :

Un orateur ne sera éloquent qu'à la condition de rester lui-même, mais il faut qu'il soit tout lui-même.

Je suppose que l'orateur a reçu l'instruction nécessaire au développement de ses facultés et qu'il sait son temps, les hommes et les choses de son temps. Il faut cela pour qu'il puisse conserver sa personnalité, son originalité, être lui-même en un mot. Ah ! l'originalité ! combien elle manque, hélas ! même à beaucoup qui auraient été capables de la conserver. Un trop grand nombre ne résiste pas à l'*ambiance* ou ne sort du moule que les os brisés. Il est vrai qu'il faut une grande puissance pour ne se fondre pas dans la masse environnante, et des os de fer pour passer par le moule et en sortir entier ! Dieu pourtant a fait les person-

Digitized by Google

nalités comme tout le reste de la création, pour qu'elles soient, et les os pour servir de charpente à tout le corps. On dit qu'il y a nombre de choses contemporaines qui ôtent l'originalité. Je ne veux pas traiter ce point. Peut-être cependant peut-on sans se compromettre, soutenir qu'on lit trop maintenant les feuilles volantes et pas assez les gros livres, et qu'on parle et qu'on écrit beaucoup plus qu'on ne pense et ne réfléchit. Quoiqu'il en soit, vous m'accorderez, je l'espère, que le moyen d'élever les autres à soi, n'est pas précisément de se fondre dans les autres.

Un homme n'est éloquent que parce qu'il est passionné. Il faut que sa passion aille jusqu'aux dernières profondeurs de ses entrailles et qu'elle puise là une force que rien n'abat. Les obstacles qu'il rencontrera sur sa route l'irriteront peut-être et fouetteront son éloquence, mais ne le décourageront jamais. La passion, j'entends la passion vraie, a le sentiment de sa puissance, et croit à sa victoire prochaine. Elle pourra se chercher des instruments et des cordes et non pas se déguiser et s'affubler d'un faux nez. Heureux l'homme qui a reçu le don de Dieu et dont la préparation a été ce qu'elle doit être ! Heureux le prédicateur que l'enseignement de l'Église, la pénitence et la prière ont seuls préparé à faire triompher par sa parole le zèle de Dieu et des âmes qui le consume. Imaginez-vous un tel homme se mettant devant une glace pour imiter le geste d'un tel qui est à la mode, ou s'appliquant à contrefaire la phrase d'un tel autre dont raffolent les chrétiennes de salon ?

Qui nous délivrera des imitateurs, des orateurs qui font faire leurs discours et de ceux qui ne savent se servir que de leur mémoire ! Il suffit qu'un homme de talent fasse quelque chose qui paraît nouveau et que le public semble approuver, pour qu'aussitôt la foule des imitateurs poussée par la vanité, attirée par l'espérance du succès se précipite sur ces traces : tel, par exemple, le Père Lacordaire à Paris, et le Père Caussette à Toulouse. Vous voyez que je maintiens les distances. Mais, malheureux ! le Père Lacordaire m'arrachait à moi-même et m'emportait avec lui jusqu'au ciel ! Et vous, vous me laissez à ma place, d'où je vous regarde et vois votre ridicule pendant que vous m'assommez. Relisez donc la fable

Digitized by Google

du *Corbeau* qui veut imiter l'aigle, et puisque vous ne faites rien avec grâce, n'essayez plus de forcer votre talent.

Chacun de nous doit glorifier Dieu d'une certaine manière, selon la qualité des dons et des talents qu'il a reçus. Vouloir le glorifier autrement, c'est s'exposer à ne le glorifier d'aucune façon. Notre-Seigneur nous donnait aussi une grande leçon d'éloquence sacrée lorsqu'il nous disait : « Sur la terre n'appelez personne votre Maître, vous n'avez qu'un seul Maître : le Christ. » Les laïques ont oublié cet enseignement et les prêtres aussi. Il y a tant d'hommes aujourd'hui qui sont maîtres en n'importe quoi, à qui l'on donne ce titre, et qui le reçoivent sans sourciller. Grand bien leur fasse ! S'ils pouvaient seulement réparer par des chefs-d'œuvre les ennuis qu'ils nous préparent et les torts qu'ils nous font par le troupeau des Imitateurs ! Je suppose que le Père Caussette n'y a pas même songé ! Témoin ses œuvres complètes !

Il y a une espèce particulière d'imitateurs que j'appelle les *modistes* ou les *moderniers*. Selon l'occurrence, ils sont *modernes* ou ils sont *à la mode*. Pourquoi en dirai-je du mal ? Ce sont des humbles, et quoi de plus aimable que l'humilité ! Ils ont constaté leur impuissance. Ni l'idée ni la parole virile ne leur vont. Il faut pourtant qu'ils fassent quelque chose. Une femme se pare parce qu'elle a constaté que sans le fard et la toilette elle ne plairait point ! Quelle autre humilité ! C'est celle de ceux qui se parent des oripeaux de la mode et se maquillent de modernisme ; il faut les plaindre et passer. Que Dieu seulement leur fasse la grâce de bien comprendre, avant de mourir, que les gens de bien n'ont jamais cru ni à leur talent ni à leur vertu. Sur ce dernier point cependant les gens de bien n'ont pas eu raison. Les partisans du modernisme et ces amis de la mode ne sont point méchants, mais seulement vaniteux et impuissants, ce qui, après tout, est un droit conquis en 89 par tous les citoyens français !

Et les *nerveux* donc ! J'allais les oublier, ce qui eut été une grave injustice, quoiqu'ils ne fassent pas partie du troupeau des imitateurs ! Ils sont trop contents d'eux-mêmes pour penser à imiter qui que ce soit, et ils puisent leur inspiration dans le caprice de leurs *nerfs*. Les hommes les écoutent avec un étonnement qui ressemble à la stupéfaction et les femmes

Digitized by Google

« *mulierculæ* » avec admiration ! Ne croyez point que saint Paul soit un moderne, quoique son *mulierculæ* ne puisse se traduire que par «*petites femmes* ».

Voir les choses comme elles sont, et, d'un mot, les peindre exactement, n'est point modernisme, mais génie. Je ne puis empêcher les nerveux d'avoir des nerfs et d'ébranler les nerfs des petites femmes qui les admirent. Je voudrais seulement leur conseiller de ne pas imprimer leurs discours. Ils sont bien deux ou trois dont la réputation baisse d'autant plus qu'ils s'impriment davantage. Quand ils ne sont plus là de leur personne, avec leurs nerfs malades, pour ébranler d'autres nerfs qui ne sont pas bien portants, il est difficile de lire ce qu'on aurait écouté encore s'ils avaient été là. Croyez-en Monseigneur, et vous aussi, Mes Révérends Pères, ces conseils d'ami. A l'appui je vous conterai une histoire vraie.

Quelque part dans le Midi, je ne dirai pas à quel degré de latitude, il y avait un curé nerveux comme vous ; il ne pouvait rien dire qui n'émût son auditoire méridional et féminin, non pas même ceci : « Demain nous ferons tel exercice ». Cela dura des années. Plusieurs en étaient stupéfaits qui me disaient leur étonnement. Pour moi, je philosophais ce phénomène en prenant soin de n'aller jamais entendre le prédicateur ; selon moi, la métaphysique suffit à beaucoup de choses. Je répondais à ceux qui attestaient que ce prédicateur manquait de théologie et de grammaire : « Il faut bien qu'il ait quelque chose que les autres n'ont pas, autrement il y aurait des effets sans cause, ce qui serait plus grave que de charmer un auditoire sans théologie, ni grammaire. » Et j'étais content de mon raisonnement qui avait pour lui, me semble-t-il, assez de bon sens et pas mal de malice. L'un de ceux à qui je le servis, vieil ami franc et rude, me répondit : « Tu n'y entends rien ; je te dis que c'est une névrose, et pas autre chose, de l'hystérie, si tu y tiens ! Malgré les dons extérieurs de l'orateur qu'il possède au plus rare degré, un jour, je pourrais dire en quelle année de sa vie, sa voix se cassera et son succès sera brisé en même temps que sa voix.» Là dessus il s'en alla sans attendre de réponse. Il n'a pas vu, car il mourut bientôt après. Combien il avait raison ! Mais je l'ai vu, moi, et j'en fus frappé. A l'âge marqué, le prédi-

Digitized by Google

cateur perdit le charme nerveux de la voix, et ce fut la fin du succès. Cela n'empêchait point mon petit raisonnement métaphysique ; seulement au précédent, j'ajoutai celui-ci : « *Sublata causa, tollitur effectus* ».

Travailler longuement et avec goût aussi bien qu'avec intelligence, n'être pas un canal, mais un bassin et un bassin rempli jusqu'à déborder de la science de Dieu et des choses de Dieu, se rendre compte exactement des enseignements de l'Église et adhérer sur tous les points à ces enseignements ; se rendre compte aussi de notre manière personnelle de l'envisager et de l'exposer, n'avoir en vue que Dieu et le bien des âmes, craindre comme le péché le succès qui ne s'adresserait qu'à notre personne, telles sont les habitudes de vie et les dispositions ordinaires du vrai prédicateur.

Ce n'est pas assez. Il faut encore une préparation actuelle et immédiate chaque fois qu'il doit parler. Sans changer le fond de ses idées, il faut qu'il leur donne la forme appropriée à l'auditoire d'aujourd'hui. Ce n'est pas assez encore. Il faut que la méditation renouvelle en son âme, ravive et rafraîchisse l'impression que la vérité dont il va parler a fait depuis longtemps en lui. En un mot, il faut qu'il ait fait toute sa vie et qu'il fasse au moment présent, ce qui est en son pouvoir pour parler aussi bien que possible de Dieu et au nom de Dieu. « *Ars longa* » disaient les anciens. C'est vrai surtout de l'éloquence ; il y a toujours du progrès à faire. Mais je dois répéter ici que, pour vivre et respirer dans les régions de l'éloquence, l'orateur doit être soutenu par une passion, une passion indomptable et jamais assouvie. Pour l'orateur chrétien, cette passion c'est l'amour de Dieu et de son Église, le zèle du salut des âmes. Il faut que cette passion soit une vraie passion et que l'homme qui en est possédé lui sacrifie tout : son temps, sa santé, sa vie même et sa gloire : « *Si dederit homo omnem substantiam domus suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam.* »

Voilà mes conclusions. Je souhaite que vous et vos lecteurs les trouviez justes, et qu'elles vous soient de quelque utilité.

Fr. EXUPÈRE de Prats-de-Mollo.
O. Min. Cap.

Digitized by Google

LA MORALE DE MOLIÈRE

Suite (1)

Que doit penser du *Tartufe*, je ne dis pas seulement un prêtre, mais un vrai chrétien, non sous le rapport de l'art dont il n'est point question dans cette étude, mais sous le rapport de la morale évangélique et de la religion? Cette pièce est-elle une œuvre de combat? Est-elle dirigée contre la vraie ou contre la fausse piété? Attaque-t-elle les hypocrites ou les dévots sincères? Oui, cette pièce est un acte d'hostilité dirigé contre la religion catholique. Molière sans doute, dans son placet au roi, déclare bien qu'il attaque seulement « les *scélérats* qui tous les jours abusent de la piété et la font servir méchamment aux crimes les plus grands, les *faux monnayeurs en dévotion* qui veulent attraper les hommes avec un zèle contrefait et une charité sophistique. » Mais, *Tartufe* ici c'est Molière, il dit le contraire de sa pensée. « Étant lui-même partie dans la cause, dit M. Brunetière, son témoignage est irrecevable ; et quand on le recevrait, j'ajouterai qu'il y aurait encore d'excellentes raisons, sinon de ne pas l'en croire, mais de faire pourtant comme si l'on ne l'en croyait pas. On me permettra de n'en donner qu'une : c'est que, sans courir le risque à peu près inévitable d'y perdre les bonnes grâces du roi, de voir disperser sa troupe et fermer son théâtre, de compromettre enfin son repos et sa liberté, Molière ne pouvait pas tenir un autre langage. Le voyez-vous se faisant gloire d'avoir ouvertement attaqué la religion? Mais Voltaire même, au siècle suivant, ne l'osera qu'à peine ; et jusque de nos jours, j'en connais qui l'attaquent et qui ne veulent pas que l'on dise qu'ils l'ont attaquée. Cependant, ils n'ont pas de Bastille à redouter! Laissons donc un peu les phrases : quand il a protesté de son estime

(1) Voir la livraison d'août.

Digitized by Google

et de son respect pour les vrais dévots, si Molière a dit une chose « au moment où il en pensait une autre », et si « cela s'appelle mentir », n'ayons pas peur du mot : *il a menti*. Les contemporains de Molière, amis ou ennemis, l'ont ainsi compris. *Tartufe* ne pouvait les laisser indifférents; il méritait ou un sévère réquisitoire de la part des chrétiens, ou un panégyrique enthousiaste de la part des libertins. Les hommes vraiment pieux et intelligents jetèrent immédiatement des cris d'alarme : ils ne pouvaient voir sans horreur, l'auteur des *Fourberies de Scapin* non seulement s'arroger, sur le théâtre profane, le droit de juridiction en matière sacrée, mais encore insulter avec impudence à la vertu et à la religion.

La *Gazette de France*, cinq jours après la *première de Tartufe* déclarait la pièce « absolument injurieuse à la religion et capable de produire de très dangereux effets ». Un Curé de Paris, Pierre Roullé, dans une lettre adressée au roi dénonce avec indignation « ce Molière, démon vêtu de chair et habillé en homme », et réclame contre « le plus signalé impie et libertin qui fût jamais dans les siècles passés, le dernier supplice exemplaire et public, le feu avant-coureur de celui de l'enfer. » Les prédicateurs les plus en renom dans la capitale s'émeuvent et défendent avec éloquence la religion attaquée.

Massillon, dans son magnifique sermon sur l'*Injustice du monde*, se plaint « de ce qu'un théâtre profane a eu tort de ne donner que du ridicule à un caractère abominable, si honteux et si affligeant pour l'Église, et qui doit plutôt exciter les larmes et l'indignation, que la risée des fidèles (1). »

Bourdaloue tonne en chaire ; voici ce qu'il dit dans son sermon du septième dimanche après Pâques : « Comme la vraie et la fausse dévotion ont je ne sais combien d'actions qui leur sont communes, comme les dehors de l'une et de l'autre sont presque tous semblables, il est non seulement aisé, mais d'une suite presque nécessaire, que la même raillerie qui attaque l'une intéresse l'autre, et que les traits dont on peint celle-ci, défigurent celle-là ; et voilà ce qui est

(1) Sermon pour le mercredi de la 4e semaine de Carême, I.

Digitized by Google

arrivé, lorsque des esprits profanes ont entrepris de censurer l'hypocrisie, en faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété par de malignes interprétations de la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu, en exposant sur le théâtre, et à la risée publique, un hypocrite imaginaire ; en tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule ; en lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante ; le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importants, pendant qu'il se portait d'ailleurs aux crimes les plus énormes ; le montrant sous un visage pénitent, qui ne servait qu'à couvrir ses infamies ; et lui donnant, selon son caprice, un caractère de piété le plus austère, mais, dans le fond, le plus mercenaire et le plus lâche... (1). »

L'Archevêque de Paris, le pieux et savant Hardouin de Péréfixe, dans un mandement, « déclara excommunié quiconque lirait ou entendrait réciter ladite comédie, soit publiquement, soit en particulier, sous *quelque nom* et quelque prétexte que ce soit ». Le vertueux président Lamoignon, en l'absence du roi, en interdit la seconde représentation. Louis XIV lui-même, malgré ses complaisances excessives pour le poète, ne leva pas sur-le-champ l'interdiction. Après trois ans de refus, il finit par permettre *verbalement* à Molière de faire jouer sa pièce. Deux années s'écoulèrent encore avant qu'il donnât *par écrit* l'autorisation de remettre le *Tartufe* au théâtre.

Ce fut alors une explosion de joie dans le camp des libertins. L'impie Saint-Évremond s'écriait sur un ton railleur : « Je ne sais pas comment on a pu empêcher si longtemps la représentation de *Tartufe*. Si je me sauve je lui devrai mon

(1) *La Bruyère* lâche aussi son petit trait à sa manière. « Onuphre, dit-il, ne parle pas de sa haire, de sa discipline ; au contraire, il passerait pour ce qu'il est, pour un hypocrite, et il veut passer pour ce qu'il n'est pas, pour un homme dévot... Il se trouve bien d'un homme opulent à qui il a su imposer... ; il ne cajole pas sa femme... Il est encore plus éloigné d'employer, pour le flatter, le jargon de la dévotion ; ce n'est point par habitude qu'il le parle, mais avec dessein, et selon qu'il lui est utile, et jamais quand il ne servirait qu'à le rendre très ridicule... Il ne pense point à profiter de toute la succession de son ami, ni à s'attirer une donation générale de tous ses biens... Il ne se joue point à la ligne directe, et il ne s'insinue jamais dans une famille où se trouvent à la fois une fille à pourvoir et un fils à établir : il y a des droits trop forts et trop inviolables... »

Digitized by Google

salut. La dévotion est si *raisonnable* dans la bouche de Cléante qu'elle me fait renoncer à toute ma philosophie ; et les faux dévots sont si bien dépeints, que la honte de la peinture les fera renoncer à l'hypocrisie. Sainte piété, que vous allez apporter de bien au monde ! »

Pour la reprise de la pièce, Molière, suivant ses propres expressions, « avait mis en plusieurs endroits des adoucissements.» (1) Sa comédie était intitulée *l'Imposteur*. Monsieur *Tartufe* s'appelait monsieur *Danulphe*. Ce n'était plus un abbé comme la première fois, mais un homme du monde qui portait « un petit chapeau, de grands cheveux, un grand collet, une épée, et des dentelles sur tout l'habit ». Dans cette nouvelle transformation, un certain nombre de passages avaient été supprimés ou corrigés. Ainsi, on avait été choqué du vers suivant, parodie sacrilège du *Pater noster :* (2)

O ciel ! pardonne-lui comme je lui pardonne !

Molière y substitua :

O ciel ! pardonne-lui la douleur qu'il me donne !

Malgré ces adoucissements, la pièce souleva encore des protestations. Elle attaquait tous les chrétiens sincères, tous ceux qui admettaient la nécessité de la grâce pour combattre la mauvaise nature, jansénistes ou jésuites.

Quand Tartufe qui apparaît seulement au troisième acte, dit sur la scène :

Laurent, serrez ma haire avec ma discipline,

Quand, tirant un mouchoir de sa poche, et le présentant à Dorine, la suivante de Mariane, il dit :

.....Couvrez ce sein que je ne saurais voir,
C'est un disciple du Grand Arnauld qui parle.

Au contraire, c'est à un casuiste qu'il fait tenir ce langage :

.....Il est une science
D'étendre les liens de notre conscience...

(1) Second placet au roi.

(2) Dimitte nobis debita nostra, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Digitized by Google

Examinons plus en détail cette comédie, et sans aucun doute, nous la jugerons, comme les contemporains de Molière « absolument injurieuse à la religion et capable de produire des effets très dangereux. » — Molière en effet a bien soin de ne présenter au spectateur que trois types de dévots, tous odieux et repoussants : un franc scélérat (Tartufe), un sot (Orgon), et une pie-grièche (Mme Pernelle). Tartufe, Orgon et Mme Pernelle font rire ou font peur.

Monstre de laideur morale, *Tartufe* a tous les défauts et ne recule devant aucun crime. *Orgon*, pieux et crédule gentilhomme, l'a rencontré dans une église, humblement agenouillé poussant des *oh !* et des *ah !* mystiques, et des soupirs affectés. Il s'intéresse à ce dévot personnage, il s'informe et apprend qu'il est pauvre des biens de la terre, mais riche en vertus. Poussé du désir de sanctifier son logis, d'inculquer le bon exemple à son fils *(Damis)*, de morigéner sa femme *(Elmire)* jeune, bonne, mais aimant trop la parure et les divertissements mondains, le faible *Orgon* lui offre un asile. Il lui confie un secret d'État relatif à ses jeunes années, secret qui compromettait jusqu'à sa vie (1). Dès que *Tartufe* a pénétré dans la maison, il y fait son nid, et se gorge des bons dîners de son hôte.

L'hypocrite, dans la pensée de Molière, n'était autre que le pieux archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe (2).

Tartufe :

« A l'oreille rouge et le teint bien fleuri,
. . . . . Il se porte à merveille
Gros et gras, le teint frais et la bouche vermeille
. . . . . Il soupa lui tout seul. . . .
Et fort dévotement, il mangea deux perdrix,
Avec une moitié de gigot en hachis
. . . . . Pressé d'un sommeil agréable
Il passa dans sa chambre au sortir de la table

(1) *Orgon* appartient à la haute bourgeoisie, il est de la noblesse de robe ; il avait pris les armes en faveur d'Anne d'Autriche, au moment de la guerre de la *Fronde* qui eut lieu pendant la minorité de Louis XIV ; mais un de ses amis s'était gravement compromis à cette époque en combattant contre le roi.

(2) Faisons remarquer que la plupart des comédies de Molière étaient remplies de *personnalités offensantes*.

Digitized by Google

Et dans son lit bien chaud il se mit tout soudain
Où sans trouble il dormit jusques au lendemain.

Ce dévot, tourmenté du démon de la gourmandise et de la paresse, est pourtant arrivé au sommet de la perfection, il est *uni à Dieu*

Dès sa première apparition sur la scène, quand il dit à son valet Laurent de sa voix caressante et mielleuse.

... Priez que toujours, le ciel vous *illumine*.

Il veut faire comprendre que si son serviteur est sorti de la voie *purgative* pour entrer dans la voie *illuminative*, lui, le maître, est monté plus haut, il est dans la voie *unitive*, il est *uni à Dieu*, *perdu en Dieu*.

Ce pharisien parle avec ostentation de ses pénitences, et de ses bonnes œuvres :

Laurent, serrez ma haire avec ma discipline,
. . . . . .
Si l'on vient pour me voir, je vais aux prisonniers
Des aumônes que j'ai, partager les deniers.

Ce coquin, qui se joue du ciel et de la terre, a pourtant des scrupules :

Il s'impute à péché la moindre bagatelle ;
Un rien presque suffit pour le scandaliser ;
Jusque-là qu'il se vint l'autre jour accuser
D'avoir pris une puce en faisant sa prière
Et de l'avoir tuée avec trop de colère.

Peu accommodant, il fait retrancher de la maison, les bals, les divertissements, même les visites.

S'il le faut écouter et croire à ses maximes,
On ne saurait rien faire qu'on ne fasse des crimes.

Tout est troublé au foyer domestique : les plaisirs innocents, les projets de famille, un mariage sortable et déjà

Digitized by Google

fort avancé. Il a le verbe haut, fait un vacarme à rompre la tête devant les choses et les personnes qui lui déplaisent :

> Il vient nous sermoner avec des yeux farouches,
> Et jeter nos rubans, notre rouge et nos mouches.
> Le traître, l'autre jour, nous rompit de ses mains
> Un mouchoir qu'il trouva dans *une fleur des saints*,
> Disant que nous mêlions, par un crime effroyable,
> Avec la sainteté les parures du diable.

Il emploie des moyens inavouables pour chasser et déshériter le fils de la maison. Par un acte légal il obtient du père une donation entière de sa fortune. Mais « tous ceux qui le connaissent n'auront point la pensée que ce soit un effet d'une âme intéressée. » Il accepte tous ces faux biens de la terre qu'il méprise comme la poussière du chemin, pour la plus grande gloire de Dieu, c'est du moins ce qu'il déclare avec componction :

> La volonté de Dieu soit faite en toute chose...
> . . . . . .
> Tous les biens de ce monde ont pour moi peu d'appas,
> De leur éclat trompeur je ne m'éblouis pas ;
> Et, si je me résous à recevoir du père
> Cette donation qu'il a voulu me faire,
> Ce n'est, à dire vrai, que parce que je crains
> Que tout ce bien ne tombe en de méchantes mains ;
> Qu'il ne trouve des gens qui l'ayant en partage,
> En fassent dans le monde un criminel usage,
> Et ne s'en servent pas, ainsi que j'ai dessein,
> Pour la gloire du Ciel et le bien du prochain.

Après avoir dupé son bienfaiteur, en extorquant tous ses biens, *Tartufe* profite de cette aveugle et crédule confiance pour le déshonorer. Il consent à épouser sa fille Mariane que le bonhomme *Orgon* lui offre, mais *Elmire*, sa femme, elle aussi a des charmes qui ne laissent point son cœur insensible.

Tout d'abord avec *Elmire*, Tartufe joue l'austérité. Sa

Digitized by Google

déclaration est confite, toute pétrie de bénin et de suave, toute pleine de mysticisme :

L'amour qui nous attache aux beautés éternelles :
N'étouffe pas en nous l'amour des temporelles :
Nos sens facilement peuvent être charmés
Des ouvrages parfaits que le ciel a formés.
. . . . . .
Et je n'ai pu vous voir, parfaite créature
Sans admirer en vous l'auteur de la nature.

Bientôt apparaît le casuiste aux principes très larges et très accommodants :

Mais enfin je connus, ô beauté tout aimable !
Que cette passion peut n'être point coupable,
Que je puis l'ajuster avecque la pudeur ;
Et c'est ce qui m'y fait abandonner mon cœur.

Pour faire disparaître les derniers scrupules d'*Elmire*, *Tartufe* emploie toutes les ressources raffinées d'une fausse casuistique au service de la passion :

Je puis vous dissiper ces craintes ridicules,
Madame ; et je sais l'art de lever les scrupules.
Le Ciel défend, de vrai, certains contentements :
Mais on trouve avec lui des accommodements.
Selon divers besoins, il est une science.
D'étendre les liens de notre conscience,
Et de rectifier le mal de l'action
Avec la pureté de notre intention.

Vainement toute la famille d'Orgon, sa femme *Elmire*, son fils *Damis*, son frère *Cléante*, et *Dorine* la suivante, essayent de détromper le vieux gentilhomme, en blâmant son engoûment pour « ce gueux qu'il ne connaît pas ». Le rusé *Tartufe*, se voyant saisi en flagrant délit, et accusé publiquement, tombe aux pieds d'*Orgon* irrité, et parvient à s'innocenter et à passer pour une victime par un coup d'audacieuse franchise.

Écoutez cette parodie sacrilège de la confession qui détruit la preuve du crime et la change aussitôt en imputation calom-

Digitized by Google

nieuse aux yeux du crédule mari. Tartufe fait tomber toute l'accusation en se chargeant lui-même. Il pleure, il s'humilie, il feint de défaillir à force de douleur et d'émotion :

Oui, mon frère, je suis un méchant, un coupable,
Un malheureux pécheur, tout plein d'iniquité,
Le plus grand scélérat qui jamais ait été.
Chaque instant de ma vie est chargé de souillures ;
Et n'est qu'un amas de crimes et d'ordures ;
Et je vois que le Ciel, pour ma punition,
Me veut mortifier en cette occasion.
De quelque grand forfait qu'on me puisse reprendre,
Je n'ai garde d'avoir l'orgueil de m'en défendre.
Croyez ce qu'on vous dit, armez votre courroux,
Et comme un criminel chassez-moi de chez vous ;
Je ne saurais avoir tant de honte en partage
Que je n'en aie encor mérité davantage.

ORGON, *à son fils.*

Ah ! traître, oses-tu bien par cette fausseté
Vouloir de sa vertu ternir la pureté !

DAMIS

Quoi ? la feinte douceur de cette âme hypocrite
Vous fera démentir !. .

ORGON

Tais-toi, peste maudite !

TARTUFE.

Ah ! laissez-le parler ; vous l'accusez à tort,
Et vous ferez bien mieux de croire à son rapport.
Pourquoi sur un tel fait m'être aussi favorable ?
Savez-vous, après tout, de quoi je suis capable ?
Vous fiez-vous, mon frère, à mon extérieur ?
Et, pour tout ce qu'on voit, me croyez-vous meilleur ?
Non, non ; vous vous laissez tromper à l'apparence ;
Et je ne suis rien moins, hélas ! que ce qu'on pense.
Tout le monde me prend pour un homme de bien ;
Mais la vérité pure est que je ne vaux rien.

Digitized by Google

(S'adressant à Damis).
Oui, mon cher fils, parlez : traitez-moi de perfide,
D'infâme, de perdu, de voleur, d'homicide ;
Accablez-moi de noms encor plus détestés :
Je n'y contredis point, je les ai mérités ;
Et j'en veux à genoux souffrir l'ignominie,
Comme une honte due aux crimes de ma vie.

ORGON.

(A Tartufe.) *(A son fils.)*
Mon frère, c'est en trop. Ton cœur ne se rend point.
Traitre ?

DAMIS.

Quoi ! ses discours vous séduiront au point...

ORGON.

(Relevant Tartufe.)
Tais-toi, pendard ! Mon frère, hé ! levez-vous, de grâce !
(A son fils.)
Infâme !

DAMIS.

Il peut...

ORGON.

Tais-toi.

DAMIS.

J'enrage. Quoi ! je passe...

ORGON.

Si tu dis un seul mot, je te romprai les bras.

TARTUFE.

Mon frère, au nom de Dieu, ne vous emportez pas !
J'aimerais mieux souffrir la peine la plus dure
Qu'il eût reçu pour moi la moindre égratignure.

ORGON, *à son fils.*
Ingrat !

Digitized by Google

TARTUFE

Laissez-le en paix. S'il faut, à deux genoux,
Vous demander sa grâce...

ORGON, *se jetant aussi à genoux et embrassant Tartufe.*

Hélas ! vous moquez-vous ?
(A son fils.)
Coquin, vois sa bonté !

Le benêt d'Orgon a soutenu contre tous les siens celui qu'il appelle « *le pauvre homme, la sainte personne* » mais un beau jour, *il a vu, de ses propres yeux vu, ce qui s'appelle vu*, le voilà enfin désabusé. Il veut chasser l'infâme et lui dit avec colère :

Allons, point de bruit, je vous prie ;
Dénichons de céans, et sans cérémonie.
Il faut, tout sur-le-champ, sortir de la maison.

Mais le scélérat à qui Orgon a fait une donation complète de ses biens, se démasque et répond avec cynisme :

C'est à vous d'en sortir, vous qui parlez en maître :
La maison m'appartient ; je le ferai connaître,
Et vous montrerai bien qu'en vain on a recours,
Pour me chercher querelle, à ces lâches détours,
Qu'on n'est pas où l'on pense en me faisant injure ;
Que j'ai de quoi confondre et punir l'imposture,
Venger le Ciel qu'on blesse, et faire repentir
Ceux qui parlent ici de me faire sortir.

Tartufe va se venger. Il est propriétaire légal de la maison, il a en sa possession une cassette contenant des papiers très compromettants pour son bienfaiteur et l'un de ses amis, ancien frondeur et criminel d'État.

Il se sert de l'acte de donation pour faire chasser Orgon juridiquement de chez lui, et abuse du secret qui lui a été confié pour faire arrêter et conduire en prison celui qui l'a comblé de bienfaits. Mais, heureusement un *deus ex Machinâ*, qui n'est autre que Louis XIV, déjoue tous ses noirs desseins, Tartufe est conduit en prison, et la paix est rétablie dans la maison.

Mais Molière ne se contente pas d'inspirer au spectateur

Digitized by Google

l'horreur de la dévotion en lui montrant un hypocrite scélérat, il veut faire rire aux dépens de la religion et caricature la *piété sincère* en lui présentant deux grotesques personnages, un sot et une pécore hargneuse, qui soutiendront à eux seuls, sur le théâtre, tout l'honneur et toute la gloire du nom chrétien.

Orgon, le véritable enfant de l'Église catholique, est un brutal et un inconscient. Entêté de ses idées, entiché du saint homme qui s'est *impatronisé* chez lui, il refuse de céder même à l'évidence :

> Je vois qu'il reprend tout et qu'à ma femme même
> Il prend pour mon honneur un intérêt extrême

Cet imbécile devient facilement injuste et méchant. Il maltraite sa femme, trahit ses amis, déshérite sans sourciller ses enfants. Plus il fait de progrès dans la perfection chrétienne, plus il devient *inhumain* et *cruel*. Sous la direction de Tartufe, il oublie tous ses devoirs de père et d'époux, le fidèle disciple dépassera peut-être un jour le maître.

> Qui suit bien ses leçons, goûte une paix profonde,
> Et comme du fumier regarde tout le monde.
> Oui, je deviens tout autre avec son entretien
> Il m'enseigne à n'avoir affection pour rien ;
> De toutes amitiés il détache mon âme,
> Et je verrais mourir frère, enfants, mère et femme,
> Que je m'en soucirais autant que de cela.

(*A suivre*).

FR. CAMILLE, d'Orléans,
O. M. Cap.

Digitized by Google

LES PROGRÈS DE LA SCIENCE

A LA FIN DU XIXe SIÈCLE

Suite (1)

LA PHOTOGRAPHIE

Le progrès, disions-nous dans un précédent article, est la main-mise de l'homme sur les forces de la nature, pour les faire servir à son usage. Parmi les conquêtes de l'homme dans le champ du monde matériel, l'une des plus étonnantes est sans contredit celle de la lumière. La lumière, en effet, n'est-elle pas parmi les éléments le plus subtil et le plus mystérieux ? Grâce aux progrès néanmoins, elle est devenue entre les mains de tous, du vulgaire comme de l'artiste, de l'ignorant comme du savant un instrument d'une docilité merveilleuse, et un agent d'une aptitude universelle. Tantôt dessinateur irréprochable et rapide comme la volonté, elle retrace sur le papier, sans encre ni crayon, les formes les plus compliquées et les plus délicates, avec une fidélité telle qu'un microscope devient nécessaire pour en reconnaître tout le détail ; tantôt graveur sans rival, elle burine le zinc, le cuivre et les autres substances appropriées de creux et de reliefs, qui permettront à la presse de répandre par milliers des portraits, des tableaux, des fac-simile de toutes sortes. Il n'est aucune industrie dont elle ne se soit faite l'auxiliaire désintéressée. Pour la céramique et l'orfèvrerie elle prépare les émaux destinés à orner la porcelaine, l'or et l'argent ; elle dessine et colore pour nos vitraux des sujets aux couleurs les plus brillantes ; la faïence lui emprunte ses

(1) Voir le fascicule d'avril 1899, page 423.

Digitized by Google

lithophanies et le papier ses filigranes ; le tisserand a recours à elle soit pour fixer le dessin de la trame, soit pour incorporer à la fibre le pigment qui doit engendrer les teintes les plus variées — Franchissant le domaine des arts et de l'industrie, elle a envahi celui de la science, elle a multiplié la portée de son regard observateur, et est devenue son plus puissant *détective*. Avec l'astronome elle pénètre dans l'infiniment grand pour compter le nombre, reconnaître la place, enregistrer les mouvements des astres qui peuplent notre firmament, et que les plus puissants télescopes ne peuvent montrer à nos yeux ; ou bien avec le physicien et le naturaliste elle descend dans l'infiniment petit et expose à nos regards soit l'agencement harmonieux des dernières parties des corps, soit la texture compliquée de nos membres et de nos organes, soit encore la forme, les mœurs, les ébats de ces êtres minuscules qu'on appelle les microbes et qui s'agitent au dedans et autour de nous. Enfin depuis l'invention des rayons Röntgen elle est devenue l'auxiliaire indispensable, le guide sûr du médecin et du chirurgien dans le diagnostic des maladies et la recherche des organes lésés. — Mais ce n'était pas assez pour elle encore de ce champ si vaste des arts, de l'industrie et de la science, elle a dans ces dernières années abordé celui des beaux-arts. La race envieuse des artistes semblait le lui avoir fermé pour jamais, mais le jour semble proche où les peintres viendront lui emprunter leurs couleurs les mieux harmonisées et peut-être leurs inspirations les plus sincères. S'il était vrai en effet, que l'art ne fût que la copie de la belle nature avec la richesse de ses couleurs, la variété de ses mouvements, l'abondance de sa vie, les récents travaux des Ducos de Hauran, des Lumière et des Lippmann, ne nous permettraient-ils pas d'espérer que bientôt la photographie va devenir un instrument nouveau et puissant pour la production des œuvres d'art.

Mais par quels étapes de progrès a dû passer la photographie pour atteindre les résultats où elle est parvenue aujourd'hui ? et spécialement quels sont les derniers perfectionnements apportés en ces dix ou douze dernières années ? C'est à ces deux questions que nous nous proposons de

Digitized by Google

répondre. Huit noms principaux résument ces divers progrès : Niepce et Daguerre, Talbot, Poitevin, Cros et Ducos de Hauran, Lumière et Lippmann, tous noms français, si l'on excepte celui de l'anglais Talbot.

I. — *Découverte de la Photographie.*

Nicéphore Niepce.

Si après avoir fermé les volets de votre chambre de façon à produire l'obscurité complète, vous pratiquez dans l'un de ces volets une ouverture circulaire de quelques millimètres de diamètre, la lumière pénétrera par cette ouverture. Suivez la marche du rayon et recevez-le sur un écran, bientôt vous verrez la lumière dessiner sur cet écran, l'image renversée des objets extérieurs qui se dressent devant votre fenêtre. Et si vous agrandissez l'ouverture de façon à y introduire une lentille convenable au lieu d'une esquisse pâle et indécise, vous obtiendrez sur votre écran un portrait fidèle, orné de toutes les nuances et de tous les détails de la réalité. La lentille en effet a multiplié la lumière en proportion de son diamètre calculé en demi-millimètres.

Passons maintenant à une autre expérience : prenez une image composée de traits noirs sur un fond transparent, par exemple un dessin tracé ou décalqué sur une plaque de verre. Placez un écran à quelque distance derrière cette image, puis exposez-la à une lumière quelconque : vous obtiendrez aussitôt sur l'écran un dessin de l'image formé par la lumière. C'est ainsi du reste que les vitraux de nos églises dessinent sur le parquet les images des saints qu'ils portent en couleurs, et que les enfants projettent sur la muraille avec leurs mains mille formes d'ombres plus ou moins bizarres.

Ces expériences donnent une idée des deux effets de lumière qui ont servi de point de départ aux inventeurs en photographie et qui sont encore aujourd'hui d'une importance fondamentale en cet art. Votre chambre qui ne laisse pénétrer la lumière qu'à travers une mince ouverture où une lentille représente la *chambre obscure* des photo-

Digitized by Google

graphes et en reproduit l'économie. Cette image formée de traits noirs sur un fond transparent, et dont la lumière projette l'ombre et le dessin sur un plan opposé, rappelle exactement le rôle et le mécanisme *du cliché* en photographie.

On ne saurait dire pourtant que Roger Bacon, qui au XIIIe siècle connut les effets de la chambre noire, — que le bénédictin Capnutio et Léonard de Vinci, qui en étudièrent les images au XVe siècle, — que le napolitain Porta, qui à la même époque y adapta la lentille, et en fit un instrument pratique pour les dessinateurs, aient été les précurseurs de Niepce et de Daguerre. Ils connurent l'art de tracer un dessin à l'aide de la lumière, mais non l'art d'imprimer et de fixer ce dessin à l'aide de la même lumière. Or c'est en cela précisément que consiste l'art photographique proprement dit : la photographie en effet est l'art de fixer à l'aide de la lumière sur une substance appropriée l'image obtenue au fond de la chambre noire ou au-dessous d'un cliché.

La solution du problème était réservée à la chimie; elle est due à la découverte des substances dites impressionnables et spécialement à l'invention des divers procédés capables de fixer sur ces substances l'impression lumineuse. On appelle substances impressionnables certains corps qui sous l'influence de la lumière modifient leurs propriétés physiques et leur constitution chimique. C'est ainsi que les sels haloïdes d'argent (combinaison du chlore, de l'iode, du brome avec l'argent suivant les formules AgCL, AgI, AgBr, de couleur blanche ou jaune à l'état naturel, et solubles dans l'hyposulfite de soude, noircissent quand ils sont exposés à la lumière et perdent leur solubilité ; le bitume de Judée soluble dans l'essence de lavande ou de térébenthine, les substances organiques colloïdes bichromatées également solubles dans l'eau avant exposition à la lumière, perdent les unes et les autres cette propriété après un instant d'insolation.

Le chlorure d'argent fut connu des alchimistes dès le moyen-âge ; à cause de sa couleur d'un blanc caillebotté, ils lui donnèrent le nom de lune cornée. Fabricius vers l'an 1556 parle de la propriété qu'il possède de noircir à la lumière du jour, et dans son livre *De rebus metallicis*, il indique comment une image projetée sur cette substance à l'aide d'une lentille s'y

Digitized by Google

imprime en noir pour les parties éclairées, en gris pour les demi-teintes et en blanc pour les parties non éclairées. Cette expérience fut connue et reproduite par tous les chimistes dans les siècles suivants. On voit entre autres Tiphaigne de la Roche vers 1760, le physicien anglais Wedgwood et le chimiste H. Davy vers 1802 se livrer à des études et à des recherches sur la manière de fixer sur une couche de chlorure d'argent l'image de la chambre noire. Dès 1775 notre célèbre physicien Charles avait obtenu des résultats remarquables en ce sens, à l'aide d'un papier imprégné d'une substance qu'il n'a pas fait connaître. Néanmoins ces efforts n'eurent pas de conséquences pratiques. On le conçoit aisément en effet : l'image ainsi produite n'offre qu'une silhouette, une ombre de l'objet, dans laquelle les clairs sont rendus par des ombres, et les ombres par des clairs. De plus cette image est éphémère, la lumière qui l'a tracée ne tarde pas à la détruire. Car, à mesure que l'on sort l'image de son obscurité, ne serait-ce que pour la regarder, les parties de la plaque restées blanches s'impressionnent à leur tour, et l'on n'a plus bientôt qu'une couche de chlorure uniformément noire. Il fallait donc trouver le moyen de fixer cette image, et de lui faire rendre le ton et la couleur des objets. C'est à cette œuvre que travaillèrent Nicéphore Niepce et Daguerre.

Nic. Niepce était un ancien officier d'infanterie ; il occupait ses loisirs en des expériences et des recherches scientifiques. Il lui arriva de remarquer la curieuse propriété que possède le bitume de Judée de devenir insoluble dans l'essence de lavande après exposition à la lumière, il se mit dans l'esprit d'utiliser ce phénomène au profit de la gravure. Il recouvrit donc une plaque à graver d'une couche de bitume et derrière une sorte de cliché il l'exposa aux rayons du soleil. Ensuite il plongea sa plaque dans l'essence de lavande ; les parties non isolées, correspondant aux noirs du dessin ne tardèrent pas à se dissoudre, les autres résistèrent, et il obtint sur sa plaque, imprimé par la lumière, un dessin au bitume de Judée fixe et inaltérable. Ensuite il fit mordre sa plaque par des acides ; les parties nues du métal seules furent attaquées, et il obtint ainsi une gravure à l'eau-forte, dans laquelle les creux et les réserves avaient été fixés par la lumière. Après

Digitized by Google

ce premier succès il essaya de graver de la même manière l'image de la chambre noire ; et il y réussit avec un égal bonheur. Ces travaux avaient duré environ dix années, de 1813 à 1824; ils n'avaient pas abouti à la découverte de la photographie proprement dite, mais bien de la photogravure ou de l'héliogravure, selon le nom que Niepce donna à son invention. Néanmoins la postérité a décerné à Niepce le titre d'inventeur et de Père de la photographie ; et ce n'a pas été sans raison. N'est-il pas le premier en effet qui ait réussi à fixer, au moyen de la lumière, d'une façon inaltérable sur une substance appropriée l'image de la chambre noire ? N'est-il pas le premier qui ait su tirer un parti vraiment utile et industriel de ce qui jusqu'alors n'avait été qu'une expérience de laboratoire ? Ces deux titres consacrent sa gloire. Il a posé les fondements et les premières applications de l'art d'écrire et de dessiner à l'aide de la lumière. Ses images n'ont ni la couleur, ni le ton, ni les nuances, ni le mouvement, ni la vie, ce sera l'œuvre de ses successeurs de les leur donner. Le premier par ordre de date fut Daguerre.

II. — *La daguerréotypie.*

Daguerre était peintre. Déjà inventeur du diorama, il avait su tirer un parti merveilleux des effets de la lumière frappant une toile disposée de façon convenable, pour produire avec de simples tableaux l'illusion de la réalité ; il aurait voulu utiliser encore la puissance de la même lumière pour dessiner et peindre sur la toile même les paysages et les scènes de la nature. Il poursuivait à son tour le problème vainement cherché par les Fabricius, les Charles et les Wedgwood, la fixation de l'image de la chambre noire. Apprenant les succès de Niepce il voulut s'associer à lui pour l'aider à perfectionner sa méthode, et en faire un instrument pour les peintres comme il l'était déjà pour les graveurs. Le pacte d'union fut signé en 1829. Leurs recherches se dirigèrent vers la découverte de nouvelles substances impressionnables. Ils essayèrent d'abord la résine à l'essence de lavande. Ils obtenaient ainsi une couche sensible plus blanche et dès lors plus apte à rendre les tons de la lumière. Après exposition à la lumière

Digitized by Google

dans une chambre noire, ils se contentaient d'exposer leur plaque sensible aux vapeurs d'essence de lavande. Cette vapeur laissait intactes les parties insolées et ne s'incorporait qu'aux parties laissées dans l'ombre, et ainsi dessinait une image déjà remarquable par la vigueur et la variété des tons. Mais les vapeurs de lavande en s'évaporant détruisaient bientôt l'image qu'elles avaient dessinée. Il fallut donc tenter de nouvelles expériences. La plaque qu'ils employaient était une lame de cuivre argenté ; Daguerre soumit cette lame aux vapeurs d'iode jusqu'à lui donner une belle teinte jaune d'or ; puis il l'exposa dans la chambre obscure. L'image se dessina comme précédemment ; mais un résultat précieux et nouveau était acquis, c'était une grande rapidité dans l'effet obtenu. Avec le bitume de Judée l'impression exigeait 6, 8 ou 10 heures de pose, avec la résine de lavande, il fallait à peu près le même temps, avec la nouvelle substance de 8 à 30 minutes suffisaient. Ce résultat néanmoins était presque le seul. Daguerre en effet était revenu sans s'en douter à la méthode des anciens chimistes, à l'emploi des sels haloïdes d'argent ; il avait simplement substitué l'iodure d'argent au chlorure du même métal. Les vapeurs d'iode, en effet en se déposant sur sa plaque argentée, produisaient un iodure d'argent. Il lui restait donc à vaincre les mêmes difficultés, que les efforts de plusieurs siècles avaient en vain essayé de résoudre, fixer l'image et obtenir les clairs dans l'état naturel. Le hasard qui vient souvent au secours des chercheurs persévérants fut ici son génie bienfaisant ; non seulement il lui donna de trouver ce qu'il poursuivait, mais du même coup il lui fit réaliser une découverte de premier ordre, qu'il ne cherchait point, et qu'il était incapable de prévoir.

Un jour que Daguerre avait exposé aux vapeurs de mercure une plaque iodurée, insuffisamment insolée aux rayons de la chambre noire, et *dès lors sans image apparente,* il s'aperçut que les vapeurs mercurielles s'attachaient exclusivement aux parties de la plaque impressionnées par la lumière, et formaient un amalgame brillant, fixe et durable qui révélait et dessinait sur la plaque sensible l'image de la chambre noire. Les blancs de l'amalgame répondaient aux clairs de l'image.

Digitized by Google

les parties moins éclairées étaient représentées par des blancs moins intenses, les noirs étaient rendus par l'iodure non attaqué. Il n'y avait plus dès lors d'inconvénient à exposer cette image aux rayons du jour ; les parties non amalgamées de la plaque en noircissant à la lumière ne feraient que rendre les parties sombres et obscures de l'image et achèveraient d'exprimer la réalité. Néanmoins on préféra, dans la pratique, dissoudre dans l'hyposulfite de soude l'iodure non attaqué, les parties sombres de l'image furent alors reproduites par le plaqué métallique du support.

Daguerre venait donc de donner un couronnement aux recherches anciennes, il avait réussi à fixer l'image photographique sur les sels d'argent et à obtenir les clairs dans leur état naturel. Mais, surtout il était parvenu à un résultat nouveau et inattendu : sur une plaque insuffisamment insolée, sur laquelle aucune trace d'image n'apparaissait, il avait découvert ce que l'on appellera désormais *l'image latente*, et il avait trouvé un procédé pour la révéler et la fixer.

On était en 1839. Quand Daguerre fit connaître sa découverte ce fut un enthousiasme indescriptible dans le monde entier. Les nations civilisées se disputèrent la précieuse invention : l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, voulurent l'acheter à prix d'or ; l'Amérique laissa l'inventeur libre de fixer le prix et les conditions ; mais Daguerre réservait ses travaux à son pays, à la France, et la France, après lui avoir voté une récompense nationale, les céda généreusement au monde et au progrès (1).

Il faut nous arrêter un instant sur cette découverte de Daguerre, pour en saisir le caractère et l'importance. Dans la méthode daguerrienne l'opération photographique se compose essentiellement de deux parties bien distinctes : production par la lumière d'une image latente au milieu d'une couche d'iodure d'argent, dite substance impressionnable, plaque sensible, — et développement de cette image au moyen des vapeurs de mercure, qui jouent le rôle de substances révélatrices. Le grand progrès réalisé par Daguerre, l'innovation qui l'a fait regarder par plusieurs comme le principal

(1) Arago fit voter par le Parlement deux pensions l'une de 6000 livres, l'autre de 4000, pour Daguerre, et le Fils de Niepce, Niepce était mort en 1833.

Digitized by Google

inventeur de la photographie, réside dans cette division de l'opération photographique en deux phases distinctes. Dans son discours prononcé en 1897, à Bry-sur-Marne, pour l'inauguration du monument élevé à la mémoire du célèbre inventeur, M. Davanne insistait sur ce point :

« La méthode daguerrienne, disait-il, est un peu oubliée aujourd'hui, mais il en reste l'invention géniale, la découverte de l'image latente, qui est la base et en quelque sorte l'âme de toute la photographie : sur des surfaces d'une délicate préparation, les rayons lumineux fixent une image, que nos yeux sont impuissants à voir, mais que des agents chimiques, bien nommés révélateurs, font apparaître dans toute sa beauté. » Daguerre a introduit dans l'art photographique le principe de la division du travail, principe si fécond en résultats merveilleux dans tous les autres arts. Les anciens opérateurs demandaient à la lumière l'impression de l'image, son développement et sa fixation ; Daguerre ne lui emprunte plus que l'impression ; les ressources de la chimie devront pourvoir au développement et à la fixation. Mais ses successeurs pousseront plus loin encore cette division du travail. Daguerre avait eu recours aux seules vapeurs du mercure pour obtenir le développement et la fixation ; mais l'image ainsi produite se ternissait et s'effaçait même avec le temps, de plus elle manquait de vivacité et de ton. Fizeau dès l'année 1840 eut l'idée de la traiter par le chlorure d'or. C'était réaliser du premier coup le fixateur parfait. Le bain de virage en effet employé encore aujourd'hui universellement est un mélange de chlorure d'or et de sels alcalins. L'or du chlorure en se combinant avec l'argent et le mercure donne à l'épreuve non seulement une solidité et un éclat inaltérables mais encore un ton pourpre du plus riche effet.

Pendant que Fizeau s'occupait à fixer plus parfaitement l'image photographique, d'autres savants s'efforçaient de donner à l'impression de l'image latente, plus de rapidité. L'emploi de l'iodure d'argent avait déjà réduit le temps de pose d'une façon considérable comme nous l'avons vu, mais il exigeait encore de 8 à 30 minutes dans les débuts. Ch. Chevalier en perfectionnant l'appareil de la chambre obscure, réduisit la durée de l'impression à 2 ou 3 minutes. Mais c'était encore trop,

Digitized by Google

pour pouvoir obtenir le portrait et surtout l'image du mouvement et de la vie ; il fallait arriver à l'impression instantanée, et trouver le moyen de donner aux plaques une sensibilité plus grande. C'est alors que furent introduits les premiers *sensibilisateurs* ; ils furent obtenus par l'addition de substances contenant du chlore ou du brome à l'iodure d'argent ; il se formait ainsi des chlorures et des bromures d'argent doués d'une sensibilité exquise : quelques secondes, parfois même quelques dizièmes de seconde suffisaient à une bonne impression. Le progrès avait été très rapide. Avec Niepce on comptait par heures le temps de la pose, avec Daguerre on comptait par minutes, maintenant on ne compte plus que par secondes et même par dizièmes de seconde. Ces premiers sensibilisateurs sont dus pour la plupart aux recherches de Claudet de Lyon, ils datent des années 1840 à 1843. Cependant les véritables sensibilisateurs, destinés à produire l'instantané, ne devaient être trouvés que plus tard ; avant leur introduction la photographie allait subir une transformation complète entre les mains d'un Anglais, Fox Talbot.

III. — *Le cliché photographique.*

Fox Talbot et Niepce de Saint-Victor

Pendant que le monde entier avait les yeux fixés sur les travaux de Daguerre et de ses disciples, un Anglais se disposait à disputer à notre compatriote la gloire de sa découverte et à la faire oublier. Sans connaître d'abord les recherches de son rival, il s'était adonné à l'étude du même problème, et comme substance sensible il employait le traditionnel chlorure d'argent, étendu à l'état de solution sur une feuille de papier blanc. Après un premier résultat acquis dès 1835, et d'autres succès plus décisifs obtenus dans les années suivantes, il fit paraître en 1840 un exposé de sa méthode. Elle comprenait deux opérations successives à la lumière, tout d'abord il prenait dans la chambre noire une première épreuve de l'objet à photographier et la fixait en dissolvant les parties non impressionnées dans l'hyposulfite de soude. L'image ainsi obtenue était une reproduction de

Digitized by Google

l'objet dans laquelle les tons de la lumière étaient renversés : les clairs étaient représentés par les noirs de l'argent réduit, et les ombres par le fond blanc du papier. La seconde opération avait pour but de redresser cette image ; et c'est par elle que la méthode de Fox se distingue de celle de Daguerre. Celui-ci avait obtenu le redressement de l'image au moyen d'un amalgame de mercure, Fox Talbot voulut s'adresser aux seules ressources de la lumière. Aujourd'hui que le procédé est connu de tous, l'invention nous paraît d'une simplicité étonnante ; mais nous allons voir que ce sont précisément les moyens les plus simples qui sont les plus difficiles à imaginer et à réaliser d'une manière pratique. Pour y réussir en effet il ne fallut rien moins que les efforts persévérants de deux illustres chercheurs, Fox Talbot lui-même et Niepce de Saint-Victor, le neveu de Nic. Niepce ; Talbot conçut le moyen pratique, Niepce de Saint-Victor le réalisa.

Ce fut Fox Talbot en effet, qui remarqua le premier, que pour redresser l'image photographique, il suffisait d'employer la première épreuve, qu'on appellera désormais *un négatif*, comme cliché, et d'impressionner, au-dessous de ce cliché, une autre feuille de papier au chlorure d'argent. La lumière traverserait les blancs du cliché, elle serait arrêtée par les parties noires, et elle irait dessiner ainsi une seconde épreuve, *un positif* où les tons de la lumière seraient renversés par rapport au cliché, mais seraient de sens direct par rapport au modèle. Les premiers essais donnèrent l'effet attendu, mais les résultats furent plus que médiocres. Les imperfections provenaient de la nature du cliché. La lumière en effet ne traversait que difficilement et irrégulièrement les fibres de ce papier, pour aller impressionner le positif exposé au-dessous, et elle donnait une image très défectueuse. Aussi malgré ses immenses avantages cette méthode aurait-elle eu peu de succès, si Niepce de Saint-Victor n'avait trouvé moyen en 1847 de produire le cliché sur une plaque de verre enduite d'albumine. Le verre d'une rigidité et d'une transparence parfaite permit désormais d'obtenir une seconde image, un positif, d'une netteté et d'une vigueur de tons aussi grandes que les puisse produire une exposition directe.

A partir de ce jour le succès fut assuré à la méthode de

Digitized by Google

Talbot. Deux grands avantages surtout la recommandaient : la permanence du cliché qui permet, sans l'embarras d'une pose nouvelle, de multiplier les images photographiques à l'infini, et le bon marché des matières employées. Le prix élevé du plaqué d'argent, la nécessité de poser autant de fois qu'on voulait avoir d'épreuves, avaient fait de la daguerréotypie le privilège du petit nombre ; l'invention du cliché avec support de verre fit entrer la photographie dans le domaine public et la mit à la portée de tous.

(A suivre)

Fr. Hilaire de Barenton.
O. M. Cap.

Digitized by Google

LA FIN DU SIÈCLE

Mon Très Révérend Père,

Bien que ma place soit au dernier rang de vos lecteurs, oserais-je vous demander la parole pour dire mon mot dans une question — qui ne devrait pas en être une, — et qui devient, de jour en jour, d'un intérêt plus pressant parmi ceux-là même qui semblent ne guère s'occuper que des vérités éternelles ? Je veux parler du moment précis où nous passerons du XIXe siecle dans le XXe.

Déjà bien des penseurs ont prétendu imposer une solution péremptoire de ce problème, sans parvenir à convaincre nombre de bons esprits qui la discutent bien plus en impressionnistes qu'en mathématiciens. Il me semble pourtant que ce ne sont pas les poètes d'abord, si sublimes soient-ils dans leurs envolées, mais bien plutôt ceux qui font profession de manier les chiffres, qu'on devrait entendre comme les meilleurs arbitres en pareille affaire.

Si donc il y a là une difficulté, à mon humble avis, elle a sa solution dans ce principe indiscuté que, pour avoir un siècle — aussi bien le dix-neuvième que le premier — il faut que sa centième année soit révolue et non pas simplement commencée ; en sorte que la centième année de notre ère a été indispensable pour former et achever le premier siècle. De là cette conséquence encore plus indéniable : si cette centième année a fait partie du premier siècle, elle n'a pu appartenir en même temps au deuxième. C'est là de la logique tout-à-fait rudimentaire. — On ne saurait échapper à l'obligation de raisonner de même sorte pour l'année 200e évidemment nécessaire pour compléter le 2e siècle, et ainsi de suite pour toute la série des siècles, jusqu'à la 1900e année que je proclamerai tout aussi indispensable à l'achèvement du 19e siècle et cela de toute la puissance d'une déduction faite pour dominer dans la discussion les voix les plus imposantes. Quand donc la 1900e année aura son terme, alors seulement nous entrerons dans le XXe siècle.

Digitized by Google

Il est difficile, ce me semble, de traiter la question plus à froid et de la serrer de plus près ; et cependant cette argumentation ne satisfait pas tout le monde.

Comment admettre, dit-on, que cette transition d'un siècle à l'autre, que cet instant si solennel dans l'histoire de l'humanité se produise sans que le chiffre du millésime vienne, par une modification profonde et saisissante, en avertir les esprits grossiers ou distraits ? — J'avoue que je ne sens guère, pour mon compte, le besoin de ce rappel à l'ordre, quoique j'aie conscience d'être un esprit non moins distrait que plébéien. Et s'il m'était permis, à mon tour, d'invoquer là-dessus le sentiment à l'appui de la raison, j'ajouterais que je ne vois rien dans les œuvres de Dieu dont l'origine soit ainsi tapageuse. Bien au contraire, dans le monde de la nature comme dans celui de la grâce, depuis les premières pages de la Genèse jusqu'aux dernières lignes de l'Apocalypse, tout commence par les ténèbres et le silence pour s'épanouir dans la gloire et l'exultation.

Mais ce qui me paraîtrait une anomalie autrement étrange, ce serait qu'il n'y eut pas, dans chaque siècle, une seule année à porter l'étiquette caractéristique de ce siècle, pas même la dernière si bien indiquée pourtant pour lui imprimer d'un seul trait sa physionomie définitive. En sorte que les révolutions séculaires seraient une supercherie universelle et sans fin, puisque le chiffre fait précisément pour désigner un siècle ne ferait son apparition qu'à l'instant où ce même siècle viendrait d'être englouti dans l'abîme du passé. — Et ce qui serait peut-être plus bizarre encore c'est qu'aucune année d'aucun siècle ne présenterait au regard le chiffre qui lui est propre. Vous croyez sans doute que je veux me jouer de vos lecteurs ? Voyez plutôt. Si l'année 1900 était la 1re du 20e siècle, l'année 1901 serait donc la 2e du même siècle, l'année 1902 serait la 3e et ainsi de suite jusqu'à... l'éternité !! Qu'on me dise, en bonne foi, s'il y a là une théorie rationnelle ? Pour moi j'ai peine à croire que ce système s'impose jamais à la masse de l'humanité ; il demeurera toujours le privilège d'une... élite.

Une seconde objection qui vaut la précédente, c'est qu'il y a une manière conventionnelle de compter dont l'Eglise est coutumière et qui, *à la longue*, a prévalu sur la dési-

Digitized by Google

gnation théorique. — J'avoue que moi aussi, dans le principe, je m'étais laissé surprendre par ce qu'il y a de spécieux dans cette assertion. Mais depuis que je me suis rangé à l'opinion contraire, je me sens comme un homme passé de l'obscurité d'une caverne à la pleine lumière du jour. On aura beau faire, on ne me persuadera pas de retourner à mon souterrain pour y voir plus clair.

Que l'Église ait une façon de s'exprimer différente du langage courant, j'en conviens volontiers ; mais prétendre que son comput est établi sur une autre base que le calendrier civil, ce n'est pas seulement la mal connaître, c'est lui imputer gratuitement une énorme absurdité ! — L'Église, il est vrai, nombre les années commencées comme si déjà elles étaient révolues. Ainsi attribue-t-elle à ses clercs 25 ans d'âge dès le premier jour de leur 25e année, mais jamais elle ne leur a compté 25 ans au cours de leur 24e année. C'est pourtant là ce que lui font dire, pour le besoin de leur cause, — et assez à l'étourderie — ceux qui ont hâte de voir l'aurore du siècle prochain. Ils me font l'effet de ces touristes impatients d'assister au lever du soleil. Toutes leurs invites ne décideront pas le roi du firmament à sortir une seconde plus tôt de sa couche pour leur être agréable.

Je pourrais citer ici, en faveur de ma thèse, la parole toute récente de S. S. Léon XIII annonçant au monde catholique la faveur insigne du Jubilé qui va « *couronner la fin du XIXe siècle et le commencement du XXe*. » Cette suprême indulgence, en effet, s'ouvrira à Rome avec l'année ecclésiastique 1900, pour rayonner l'année suivante sur tout l'univers et se clore à la fin de 1901. — Mais il y a, de nos jours, tant de gens qui demeurent persuadés que le pape veut rarement dire... ce qu'il dit ! Du reste n'est-il pas poète et poète non médiocre ? Ce serait donc perdre ma peine et me déjuger que me recommander d'une voix pourtant si compétente et si autorisée.

Pour finir, voulez-vous que nous revenions un instant au système que j'appellerai *naturel* ? — Sitôt que le 19e siècle aura pris fin avec l'année 1900, nous serons avertis que quelque chose de nouveau commence, que nous entrons dans un nouveau cycle d'années et nous écrirons 1901 qui

Digitized by Google

nous sera un mémorial quotidien pour nous attester que nous parcourons la 1re année de cette série et non la 2e ; ce qui importe bien plus au gros du genre humain que de se rendre compte jour par jour du millésime... historique ! — De cette façon encore tout chiffre aura partout et toujours sa signification réelle et non cette valeur conventionnelle que lui supposent les tenants de l'opinion adverse. Ainsi, lorsque je dirai 1899, je saurai, sans beaucoup de réflexions, que 18 siècles sont écoulés et que l'année qui est en cours est et demeurera non la 100e, mais bien la 99e nécessaire à la formation du XIXe siècle.

Je ne sais, Très Révérend Père, si vous jugerez à propos de mettre ces simples remarques sous les yeux de vos lecteurs. Mais il semble que les siècles, ainsi que les jours, ont leur déclin et comme un crépuscule durant lequel les assises du Vrai les plus prochaines, aussi bien que ses cimes les plus inaccessibles, n'apparaissent plus qu'à travers d'obscures vapeurs qui en rendent les contours douteux et insaisissables, même aux meilleures intelligences. N'est-ce donc pas l'une de ces heures où il est avantageux de laisser la parole aux enfants dont la langue, si malhabile qu'elle soit, peut parfois rendre un souverain hommage à la Vérité.

XXX.

Digitized by Google

CONFÉRENCES MENSUELLES

POUR LE TIERS-ORDRE.

(CANEVAS)

(Suite) (1)

Pour la Fête des Stigmates de Notre Père Saint François.
17 septembre.

« *Je te marquerai de mon sceau, parce que je t'ai choisi, dit le Seigneur des armées.* » (Proph. Aggée, Ch. II, v. 24).

La réception des Sacrés Stigmates est le point culminant de la vie de saint François; toutes les grâces et faveurs reçues du ciel l'acheminaient à ce but suprême. Sa chair virginale va devenir la matière du sacrifice, la victime que l'amour divin s'est réservée pour la marquer de son empreinte et la consumer de ses flammes.

Considérons :

1° Par quelles sublimes dispositions l'amour divin prépare saint François à la réception des Sacrés Stigmates.

2° Les merveilles que cet amour opère en François crucifié sur l'Alverne.

3° Les fruits salutaires que l'Amour crucifié uni à François, produit pour la sanctification des hommes.

I. — *Par quelles sublimes dispositions l'Amour divin prépare saint François à la réception des S. Stigmates.*

Du sommet du Golgotha l'Amour divin avait embrasé la terre, mais dans la suite des siècles ce beau feu allait se refroidissant. Afin d'en raviver la flamme au cœur des chrétiens, Jésus-Christ se propose de renouveler les Sacrés Stigmates de sa Passion dans la chair de notre Bienheureux Père saint François (2).

(1) Voir août 1899.
(2) Oraison de la Fête.

Digitized by Google

Mais avant de lui imprimer ses divines plaies, il le revêt de ses propres dispositions.

La première : *une contemplation perpétuelle de la Croix.* Le Fils de Dieu était venu nous sauver par sa mort douloureuse sur la Croix. Toutes ses pensées, tous les désirs de son divin Cœur tendaient à cette fin. « Je dois être baptisé d'un baptême de sang... » Luc. XII, 50).

François ne cherche, ne respire que la croix. Il veut la voir en tout et partout. Son habit religieux a la forme d'une croix, il prie les bras en croix ; ses entretiens roulent sur la croix.

La deuxième : *Un dépouillement total, absolu.*

Notre-Seigneur avait reçu ses plaies nu et dépouillé de tout ; à son exemple François doit être pauvre, déchargé du poids de toutes les richesses et biens de ce monde : afin de pouvoir voler entre les bras de son Maître crucifié...

La troisième : *Une pureté sans tache.*

Sur le Calvaire les plaies sacrées avaient été imprimées en la chair de Jésus-Christ, le Saint par excellence, l'Innocent Agneau de Dieu ; en cette chair formée par l'opération de l'Esprit de toute sainteté, dans le sein de la plus pure des Vierges. La dignité de ces plaies exigeait qu'elles ne pussent être communiquées qu'à un cœur innocent et pur, à une chair virginale. Cette pureté de François nous est attestée par ses contemporains : Saint Bonaventure (Cf. Leg. cap. I.) Frère Léon son confesseur. Dans une vision, celui-ci aperçut son B. Père élevé sur une haute montagne, et tenant d'une main un lis très blanc et de l'autre un bouquet de roses (1).

Ces trois vertus : amour, pauvreté, pureté le rendirent semblable à une belle glace bien polie, et capable de recevoir les lumières, les flammes et les plaies que le Séraphin devait lui imprimer.

II. — *Merveilles ineffables que l'Amour divin opère en François crucifié sur l'Alverne.*

L'amour tend à la ressemblance ; s'il ne la trouve pas dans la personne aimée, il la lui communique par privilège : « *Amor aut pares invenit aut facit. (S. Jean Chryst.).*

(1) Cf. Barthélemy de Pise. Conformite 25ª *ad finem.*

Digitized by Google

Ornée de toutes les vertus, l'âme de saint François était en tout conforme à celle de son divin Maître. Mais on ne voyait pas dans ses membres, les glorieuses cicatrices qui décorent la chair glorieuse du Christ. L'amour divin va compléter la ressemblance. Sous la forme d'un Séraphin aux six ailes de feu, il fond sur François en prière, le transperce, aux pieds, aux mains et au côté... Abîmé dans l'extase, le Séraphin de la terre exhale son bonheur, il chante : *l'Amour m'a mis dans une fournaise*, etc. etc.

Qui pourrait douter que François n'ait été le bien-aimé de Dieu ? Les clous de ses pieds et de ses mains, le sang de son cœur blessé, en sont une preuve irrécusable. Il peut redire avec le Prophète : « Le Dieu des armées m'a choisi pour élever en ma chair les trophées de son amour victorieux, et montrer à l'univers les magnificences de son infinie Charité.»

III. — *Les fruits salutaires que l'Amour crucifié uni à François produit pour la sanctification des hommes.*

François descendit de l'Alverne, comme un légat à *latere* de Jésus-Christ, portant dans sa chair les lettres patentes de sa mission, scellées du grand sceau de la rédemption du monde (1). Crucifié avec Jésus-Christ d'esprit et de chair, il brûlait d'une sainte ardeur pour le salut des âmes. Comme l'excroissance des clous de ses pieds ne lui permettait plus de marcher, il se faisait conduire tout languissant et à demi-mort à travers les villes et les bourgades (S. Bonav. *Légende*). Certes jamais prédicateur n'avait parlé avec plus d'éloquence.

Les plaies étaient une démonstration sensible des vérités de l'Évangile et lui donnaient une très grande autorité sur l'esprit des hommes qui en croient leurs yeux plus que leurs oreilles.

Trois grands obstacles, nous dit saint Bernardin de Sienne (2), empêchent les chrétiens de se sanctifier et de se donner sans réserve à Dieu : *l'ignorance, la tiédeur* et *la pusillanimité.*

(1) Grégoire IX.

(2) Cf. Sermon, fête des Stigmates.

Digitized by Google

En montrant ses plaies au monde, saint François remédiait du même coup à ces trois maux. Il instruisait les ignorants qui lisaient la loi évangélique écrite dans sa chair en caractères sanglants; il embrasait les cœurs tièdes au contact des flammes toujours en activité au fond des ouvertures creusées par l'amour ; enfin il prouvait péremptoirement aux âmes craintives, délicates, que porter sa croix à la suite du Christ, est non seulement possible, mais encore souverainement délectable.

Depuis la réception des Sacrés Stigmates, jusqu'à l'heure suprême, la vie de Notre Séraphique Père fut toute miraculeuse, plus céleste que terrestre. Au ciel, les Séraphins aiment, les Chérubins contemplent, les Anges s'emploient au salut des hommes.

Toutes ces sublimes prérogatives se trouvent réunies en saint François. Avec les Séraphins, son cœur se consume d'amour, son esprit extatique contemple le Dieu des Chérubins ; puis descendant de ses hauteurs, il converse avec les hommes, les illumine de ses clartés et les embrase de ses ardeurs.

Après deux années de ce sublime ministère, il tombe de défaillance et pousse vers le ciel ce cri d'espérance : « *Me expectant justi donec retribuas mihi* ».

Conclusion pratique.

1° Rendons grâces à Dieu pour l'insigne honneur accordé à notre Séraphique Père, décoré officiellement des Sacrés Stigmates de la Passion. 2° N'oublions pas que cette faveur est mise à notre disposition. Les tribulations de la vie, maladies, pauvretés, affronts..., ne sont-elles pas une communication des souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; autant de plaies salutaires infligées par le saint Amour ? Elles nous reviennent de droit, à nous enfants du crucifié de l'Alverne. 3° Puissions-nous, avec l'Apôtre, redire en toute vérité : « Je porte dans mon corps les Stigmates du Seigneur Jésus ». Ainsi soit-il.

Fr. CÉSAIRE de Tours.
O. M. Cap.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

DICTIONNAIRE DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE contenant l'exposé des doctrines catholiques, leurs preuves et leur histoire, publié sous la direction de A. VACANT, docteur en théologie, professeur au grand séminaire de Nancy, avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs. — Fascicule I, (Aaron-Acta Martyrum).

Ce premier fascicule qui vient de paraître donne une excellente idée de l'ouvrage en préparation. Les articles y sont traités avec beaucoup de soin et indiquent de la part de leurs auteurs une véritable compétence et une étude sérieuse des questions. Peut-être pourrait-on relever dans un article ou deux quelques légères inexactitudes? Mais ne nous arrêtons pas à des détails insignifiants.

Parmi les articles les plus remarquables, nous devons citer les articles de M. Mangenot sur les questions de *lecture sainte;* les articles *abbé*, *abbesse* du R. P. Pie de Langogne où l'on trouve des détails très curieux ; l'article *Abestard* du R. P. Pontaillée ; l'article *absolution* traité à différents points de vue par MM. J.-B. Pelt, E. Vacandard, A. Vacant, A. Beugnet, A. Tolstor, A. Thivernat, le R. P. Michel, le R. P. Bainvel et Mgr J. Lamy, permet de suivre à travers les siècles et dans les diverses sociétés chrétiennes la croyance au pouvoir d'absoudre et les différentes formes de l'absolution : tantôt déprécatives, tantôt et plus tard indicatives comme actuellement dans l'Église latine. L'article *abstinence* contient des détails très intéressants sur la pratique de l'abstinence parmi les moines et dans les Églises de rites orientaux. Nous pourrions indiquer encore d'autres articles intéressants, mais il faut laisser au lecteur la joie des surprises qu'il éprouvera en parcourant ce nouveau dictionnaire catholique. Cet ouvrage, quand il sera connu, obtiendra, nous avons le droit de l'espérer, un très grand succès.

F. R.

***

JEAN CHRISTOPHE, par P. DESCHAMPS. Nouvelle édition. Paris, Maison de la Bonne Presse, 8, rue François Ier.

Cette nouvelle édition indique la faveur avec laquelle a été accueilli ce beau et bon livre, et l'empressement du public à lire ce récit. Le héros nous est montré s'engageant, comme volontaire, à la guerre de 1870, dont nous avons un récit sommaire sans doute mais très intéres-

Digitized by Google

sant. A la conclusion de la paix, Jean Christophe rentre dans son village, dans sa ferme, et nous voyons, de façon saisissante l'application désorganisatrice des nouvelles lois, et surtout de la loi scélérate, imposées par la secte. Ce récit d'un intérêt puissant est accompagné de justes et rapides réflexions qui en rendent la lecture tout à la fois instructive, saine et captivante.

F. Z.

∴

SAINT BONAVENTURE : LES DONS DU SAINT-ESPRIT, par l'abbé PAILLER. Un volume in-16 de 142 pages. Prix : 1 franc. (Librairie Douniol, 29, rue de Tournon, Paris).

Les malheurs actuels de l'Église ont inspiré à Léon XIII la pensée de recourir chaque année par une neuvaine préparatoire à la Pentecôte, au Saint-Esprit. Voici un opuscule tout indiqué pour aider les fidèles à se renouveler dans cette dévotion. On y trouvera, avec un exposé succinct du dogme catholique, la piété effective de saint Bonaventure. Nul mieux que lui n'a parlé des dons du Saint-Esprit et n'en a fait ressortir la puissance et l'efficacité. Cet enseignement, il faut bien le dire, échappe à la plupart des chrétiens de nos jours. Ils pratiquent les sacrements, s'adonnent à une foule de dévotions louables sans doute, mais sans se préoccuper assez de la manière dont la grâce opère dans les cœurs. Le divin Paraclet occupe une place à part dans l'œuvre de notre sanctification, et, il faut bien le dire, nous n'y pensons pas assez. Cet opuscule se propose de réagir contre cette tendance. Il vient à son heure combler une lacune signalée depuis longtemps. Chaque jour, nous y trouverons une lecture pour ranimer notre foi chancelante et réchauffer notre piété. C'est pourquoi nous nous faisons un devoir de le recommander, car une bénédiction toute spéciale s'attache aux prières, aux méditations sorties de la plume des saints. Laissons-nous donc guider par eux pour avancer dans l'intelligence des choses d'en haut et l'amour de Dieu.

Digitized by Google

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

1er août. — De La Haye. — On donne lecture au Congrès de la Paix d'une note de la Reine de Hollande au Pape en date du 7 mai, demandant l'appui moral du saint Père pour l'œuvre de la conférence, note destinée à atténuer l'effet déplorable produit par le refus de certaines puissances d'inviter le Saint Père à envoyer un représentant.

De Prague. — Procès du Juif Halsaer, accusé du meurtre rituel d'une jeune fille Tchèque. L'action de la justice est naturellement paralysée ; les deux principaux témoins ont disparu.

3 août. — De Paris. — Voyage du ministre Delcassé à Berlin et Saint-Pétersbourg, coïncidant avec l'affaire Dreyfus. Il est permis de croire, que ce voyage se rattache au procès de Rennes, dont la France peut mourir.

De Buenos-Ayres. — Signature des préliminaires d'une ligue entre les Républiques de l'Amérique du Sud contre leur grande sœur du Nord dont l'appétit leur semble inquiétant.

4 août. — De Péking. — Rapprochement entre le Japon et la Chine, qui demande à se mettre à l'école du moins Barbare des Barbares ; dirigé contre les Européens qui menacent l'Empire Céleste.

De Paris. — Le général de Galliffet doit se frictionner les mains si comme on le prétend avec vraisemblance, il touche un supplément par chaque militaire frappé. La première liste comprend : les généraux Négrier, Hardschmit, Metzinger, Roget, Julliard, de Pellieux, Gonse, Chanoine, Mercier, de Boisdeffre, Hervé ; les colonels Saxcé, Coubertin ; les commandants d'Ormescheville, Segouën, Pauffin de Saint Morel. Les capitaines de Villeneuve, de Malherbe.

8 août. — De Paris. — Le général Pierron remplace le général de Négrier, choix extraordinaire, ce général étant un chef remarquable et un tacticien hors ligne. Enfin, c'est un excellent chrétien, gendre de Louis Veuillot.

Promulgation de la Loi sur le Casier Judiciaire ; loi mal étudiée.

Digitized by Google

De Lourdes. — 12e congrès Eucharistique International sous la présidence de Mgr Langénieux.

10 août. — *De Londres.* — Continuation des préparatifs de Guerre. Le 25e Hussards part pour le Cap ; des batteries montées seront embarquées dans huit jours.

11 août. — *D'Oporto.* — La peste vient d'éclater, foudroyante ; dès qu'elle a atteint l'Europe, elle peut, dans huit jours, arriver en France. Avertissement salutaire. Préparons-nous — et remercions.

De Rome. — Mort du cardinal Verga qui avait remplacé le cardinal Monaco La Valetta comme grand Pénitencier. Né à Bassano en 1833, il avait été créé cardinal en 1884.

12 août. — *De Paris.* — 30 arrestations de personnalités marquantes, sous prévention de complot. Salade de bouchers de la Villette, de monarchistes, et de nationalistes ; on veut détourner l'attention de Rennes, où malgré le gouvernement les affaires de Dreyfus vont mal : Dépositions graves.

Les socialistes approuvent ; par contre ils sont féroces pour les ouvriers de l'Exposition, eux qui ont fomenté et soutenu toutes les grèves. Explication bien simple : M. Millerand est ministre.

De Berlin. — Le comte de Munster, ambassadeur à Paris, nommé Prince.

13 août. — Dans une paroisse que nous ne nommerons pas, on a joué la marseillaise à une messe de mariage ; l'hymne a été applaudi et redemandé. Voilà où l'on va quand on sort des règles établies, et quand on fait sortir les choses de leur destination.

De Rennes. — Les Dreyfusistes font courir le bruit de l'arrestation du général Mercier. D'autre part il est prouvé que Dreyfus entretenait des écuries de courses, avait une conduite privée déplorable, et attrappait souvent au jeu la « forte culotte » — Le Président l'interroge discrètement à cet égard. — Avec son cynisme rogue et inconscient, Dreyfus répond : « Mes moyens me le permettaient ». Il avait 5000 fr. d'appointements.

14 août. — *De Bruxelles.* — Le nouveau ministère Belge obtient un vote de confiance : 60 voix contre 19. Attendons les Elections.

De Londres. — M. Chamberlain dit : « Si le Transvaal ne cède pas, l'emploi de la force deviendra nécessaire ». On s'en doutait bien un peu.

Digitized by Google

De Saint-Domingue. – Figuero s'est nommé Président. Jimenès veut être Président aussi, et aussi un très grand nombre d'autres nègres. Combats. Etats-Unis vont certainement intervenir, et nous verrons flotter à Haïti, la « Star Sprangled Banner. »

16 août. — De Toulouse. - Ouverture du Congrès Franciscain de Toulouse. — Ce congrès qui réunit un grand nombre de religieux venus de tous les points de la France et même de l'Europe, a vu les Tertiaires de toutes les obédiences confondues dans une sainte union. Les sujets les plus vitaux du Tiers-Ordre ont été traités avec talent et l'on espère que de ces assises sortiront de très heureux résultats pour la propagation de la grande institution séraphique. — Nous souhaitons que désormais l'on s'applique à vulgariser les enseignements du Congrès Franciscain dans des assemblées régionales. — L'avenir est à ces réunions plus intimes et croyons plus pratiques.

18 août. — De Metz. — L'Empereur Guillaume, assistant à Saint-Privat à l'inauguration du monument élevé en souvenir du premier régiment de la garde Prussienne, dit : « Quand nos drapeaux s'inclineront en saluant cette statue, et lorsqu'ils flotteront tristement sur la tombe de nos camarades, ils flotteront aussi sur la tombe de nos adversaires, les vaillants morts, comme un hommage mélancolique. » C'est une noble phrase. L'Empereur voudrait nous persuader. Mais combien difficile ! Il nous demande tout et nous offre en échange son amabilité et sa courtoisie.

19 août. — De Paris. — Poursuites continuent ; arrestations, perquisitions, pour découvrir les traces d'un complot. Mais ce ministère monstrueux peut accumuler toutes les violences, il n'effraiera plus personne. Jules Guérin et ses amis, dans leur forteresse, tiennent en échec à eux seuls la force et la puissance du ministère.

Appel de l'anarchiste Sébastien Faure et de son lieutenant juif Weill, dit Dhorr. « Tous les camarades dans la rue. A bas la calotte ! A bas les Jésuites ! » C'est bien là le cri d'un ancien séminariste !

20 août. — De Paris. — Sac de l'église Saint-Joseph, mille individus obéissant aux indications de Sébastien Faure ont pu envahir l'église, et, impunément, aux sons de chants obscènes, brûler, piller, voler, renverser les autels, et commettre le crime plus grave encore, de profaner les hosties consacrées. Ce crime appelle sur Paris la vengeance de Dieu outragé, si nous ne prions pas. Sans le vouloir, en s'attaquant aux Saintes Espèces, les bandits ont rendu hommage à la

Digitized by Google

Présence Réelle. Il convient de rappeler l'alliance du Calviniste austère, fils de pasteur, Pressensé et de Sébastien Faure.

De Rome. — Consolant spectacle. Fête solennelle de saint Joachim patron de Léon XIII. La confrérie de Saint Joachim offre un calice au Pape qui prononce un admirable discours, rappelant le 90e anniversaire de sa naissance.

21 août. — *De Laon.* — Après trois mois de prévention, le frère Hildebert, accusé de crimes épouvantables, est déclaré innocent, et acquitté par la cour d'assises.

De Rennes. — Culpabilité du traître, établie par vingt témoins. Déposition Cuignet écrasante et irréfutable.

22 août de Rennes. — M. Paul Carnot, neveu du Président Carnot assassiné par un Anarchiste, au temps où ils étaient en désaccord avec le gouvernement, adresse à Me Labori blessé avec opportunité par la main légère d'un malfaiteur qu'on n'arrêtera jamais, la dépêche suivante.

Profondément indigné, j'adresse à l'éloquent apôtre et au martyr de la justice et de la vérité l'expression de ma vive admiration.

Paul CARNOT.

Qu'on les décore tous trois, Dreyfus, Carnot neveu, et Labori !

23 août de Lisbonne. — La Providence permet que le Portugal soit affligé par la banqueroute, par un gouvernement de francs-maçons et par la peste. Triple épidémie mortelle. A tous les titres, le Portugal a le droit d'être mis en quarantaine par l'Europe.

De Chambery. — La fête catholique et savoyarde du 20 août, inauguration du monument élevé à Joseph et Xavier de Maistre, a admirablement réussi. La conception théocratique de la société, telle que l'entendait le véhément et terrible savoyard, a-t-elle l'assentiment public, et serait-ce la crise du libéralisme politique ?

23 août — *De Porrentruy.* (Jura Suisse) 57e fête des Etudiants suisses : cortège, bannières; discours, toasts, le tout très catholique. Requiem à l'Eglise Saint-Pierre pour les associés défunts, banquet dans lequel le préfet QUI PRÉSIDE, a porté un toast ; envoi de télégrammes au Saint-Père et à l'Evêque de Bâle. Les suisses catholiques sont actifs ; de semblables réunions seraient impossibles en France parce que nous n'avons plus l'énergie de faire respecter nos droits.

25 août. — (*Saint-Louis*). — *De Paris.* Le *Figaro* combat l'idée de reconstitution des ruines de Pompéi à l'Exposition de 1900, et dé-

Digitized by Google

clare qu'il faut aux visiteurs la reconstitution d'une Pompéi vivante, d'un monde pompéien avec ses institutions et ses mœurs. Quelque chose comme une « rue du Caire » Romaine et accentuée. Il est difficile d'avouer plus ingénûment le retour au paganisme et à ses mœurs.

26 août. — De Rambouillet. — Le Président de la République du sein de sa royale villégiature, sourit agréablement aux doléances que lui apportent les élus du département. « Il ne faut pas s'exagérer la gravité du désordre », dit-il. Ces quelques nuages vont disparaître.

Fr. DAMASSE du T.-O. (Bon C).

CUM LICENTIA SUPERIORUM

Imprimatur :

Fr. Adulphus à Bouzillé,

Min. Prov. O. M. Cap.

Le Gérant :

Charles-Joseph BAULÈS.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

Digitized by Google

SOIT LOUÉ NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST TOUJOURS !

ÉTUDE CRITIQUE

SUR LES

STIGMATES DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Depuis leur apparition jusqu'à nos jours, les stigmates de saint François n'ont jamais cessé de fixer l'attention de la science et de la mystique. L'Église médiévale elle-même s'en est occupée et, après une reconnaissance canonique du fait n'a pas tardé, pour en perpétuer la mémoire, de lui assigner une solennité spéciale dans sa liturgie.

Aujourd'hui que la physiologie et la nosographie ont livré le secret de nombreux phénomènes tenus jusqu'ici pour mystérieux ou supra-naturels, n'est-il pas à propos d'esquisser une étude critique sur la stigmatisation du *Poverello* d'Assise ? Nous le croyons ; c'est du moins la raison d'être de ce travail.

I

Qu'étaient les stigmates de saint François, quand et comment en reçut-il l'impression ? C'est ce qu'il faut tout d'abord rapporter.

Thomas de Célano, compagnon et premier historien du Patriarche d'Assise, décrit ainsi les stigmates : « Les mains et les pieds paraissaient comme percés de clous dans leur milieu. La tête de ces clous se voyait à la partie interne des mains et sur le dos des pieds, et leur pointe au côté opposé. Ces stigmates étaient ronds à l'intérieur des mains et oblongs à l'extérieur. Un bourgeon charnu surmontait le reste, comme le sommet des clous recourbé et aplati. De même, aux pieds, les marques des clous, avec un bourgeon de chair, et le côté droit était comme percé d'un coup de lance. »

Digitized by Google

Ecoutons maintenant saint Bonaventure, disciple et presque contemporain de François d'Assise ; son récit, bien que plus circonstancié, est substantiellement le même que le précédent. « A l'aube du jour, vers la fête de l'Exaltation — 14 septembre 1224 — dit-il, l'angélique François était en prière sur le penchant de la montagne — de l'Alverne. — Tout-à-coup il vit descendre des hauteurs du ciel un séraphin aux six ailes de feu, éblouissant de clarté. L'ange vola d'un trait rapide tout près de lui, et demeura suspendu dans les airs ; et alors apparut entre ses ailes l'image de Jésus crucifié. A cette vue l'âme de François fut saisie d'une stupeur indicible... La vision disparut, mais elle laissa dans son cœur une ardeur merveilleuse, et dans sa chair la trace non moins merveilleuse de l'empreinte divine. Tout aussitôt, en effet, apparurent sur ses membres les cinq plaies qu'il venait d'adorer dans l'apparition. Ses mains et ses pieds semblaient transpercés par de gros clous, dont la tête ronde et noire était très visible, et dont la pointe, longue et comme rabattue, dépassait le dessus des mains et la plante des pieds. La plaie du côté, large et béante, laissait voir une cicatrice de couleur vermeille, d'où le sang coulait souvent sur les vêtements du Saint...

François avait beau tenir ses mains toujours couvertes et marcher avec des chaussures, il ne pouvait parvenir à céler entièrement les trésors du ciel. Un grand nombre de Frères, plusieurs cardinaux et le pape Alexandre IV lui-même ont affirmé, sous la foi du serment, avoir vu de leurs propres yeux les vénérables stigmates du saint, pendant qu'il vivait encore. A sa mort, plus de cinquante Frères, l'illustre vierge Claire avec ses sœurs, et d'innombrables séculiers, y ont pieusement collé leurs lèvres, et les ont touchés de leurs mains, afin que rien ne manquât à la force de leur témoignagne.

Quant à la blessure du côté, François la cacha si bien, que, de son vivant, nul ne put la voir qu'à la dérobée. Un frère, qui lui rendait des soins assidus, le pria un jour de quitter sa tunique, sous prétexte de la laver ; grâce à cette pieuse industrie, il vit et considéra la plaie ; et y posant légèrement trois doigts, il en mesura la grandeur. Le vicaire général —

Digitized by Google

frère Elie — réussit de la même manière à la voir. Un autre compagnon du Saint, frère Rufin — homme d'une parfaite simplicité, lui oignant les épaules pour le soulager en ses infirmités, atteignit par mégarde la plaie du cœur ; François en ressentit une si vive douleur, qu'à dater de ce jour, il porta une ample tunique qui lui couvrait les flancs. Les Frères qui lavaient ses vêtements, les trouvant teints de sang, ne purent plus douter de l'existence de cette plaie ; enfin, après la mort du séraphique Père, ils purent satisfaire leur dévotion et contempler à loisir l'ouverture du cœur et les autres stigmates du serviteur de Dieu. » (1)

Là se bornent les renseignements fournis par les contemporains. Les plaies ne se distinguèrent, en dehors de leur siège, par aucun caractère spécial. Elles sont petites et traversées par les clous qu'on peut faire saillir d'un côté ou de l'autre des pieds et des mains. Ces clous ne sont pas d'ailleurs des tiges de fer, comme plusieurs l'ont imaginé, ce sont des *clous de chair* (2), ayant la forme et l'apparence des clous ordinaires ; ils constituent une exception remarquable dans l'histoire de la stigmatisation.

L'écoulement sanguin est indiqué sans autre détail : « on

(1) Cf. S. Bonav. Leg. cap. XIII.

(2) La science exégétique de l'érudit P. Corneille de La Pierre avait été surprise lorsqu'il écrivait dans son commentaire de l'Epître aux Galates (VI, 17) : « Ces clous étaient non de fer, mais des calus provenant d'une chair morte, en forme de clous, dont la tête large et la pointe aiguë se recourbait sous les pieds du Saint, ce qui lui occasionnait de telles douleurs qu'il pouvait à peine faire quelques pas, comme cela arrive quand on marche ayant des cors aux pieds. *Erant hi clavi non e ferro, sed e carne mortua calli, instar clavorum, capite scilicet crassiore extante, et cupide acuta interius reflexa, qui sanctum virum ita cruciabant, ut vix incedere posset ; sicut nos torquent in incessu calli pedum e carne mortificata, quos Galli* nids d'agache *vocant.*

L'éminent commentateur ignorait, à coup sûr, ces paroles du Docteur Séraphique : (Légende, chap. 15). « Les clous étaient formés de *sa chair* par une vertu divine », ainsi que ces autres d'Alexandre IV : « Des yeux fort attentifs ont vu, et des mains fort sûres *de toucher* ont senti que dans ses mains et dans ses pieds il y avait très certainement des clous bien formés ou de sa *propre chair*, ou d'une autre matière nouvellement produite. » « C'était donc de la chair, concluent les historiens Wadding et Chalippe, tome III, 131 et non pas des calus ; et cette chair bien loin d'être morte, était si vive, que pour arrêter le sang qui en découlait, et pour adoucir la douleur que le saint homme y ressentait, on mettait des linges dans l'ouverture des plaies entre ces merveilleux clous *de chair* et le reste de la chair. » D'après M. Le Monnier, tom. II, 133, les clous « étaient formés d'une *masse nerveuse* qui était mobile et jouait dans la plaie. » Barthélemy de Pise (*Lib. Conform. Prol. secund.*) avait déjà dit : « in manibus et pedibus ejus sunt facti *clavi* sive de *nervis* sive de *carne* ».

Digitized by Google

suppose qu'il fut intermittent, mais on ne sait s'il eut une périodicité définie (1). »

Les stigmates de saint François, ainsi que nous le disions plus haut, ont toujours vivement préoccupé les esprits, et les ont profondément divisés dès qu'il a été question de les expliquer. D'aucuns y ont vu l'intervention d'une cause supérieure ; d'autres, par scepticisme ou par système, ont nié toute action divine et fait appel aux forces naturelles. « Mais quelles forces naturelles, se demande M. Surbled, sont aptes à produire les stigmates ? C'est ici qu'on ne s'entend plus et que les adversaires du miracle se condamnent eux-mêmes en recourant aux hypothèses les plus singulières et les plus compliquées. »

Nous n'appelons pas de ce nom la fable de Renan prêtant à frère Elie, contemporain de saint François et son successeur dans la charge de supérieur général, d'avoir, par une pieuse supercherie, imprimé les stigmates sur le cadavre « pour la plus grande gloire de l'Ordre et de son Fondateur ». La science positive peut-elle accepter cette affirmation puérile, rejeter les témoignages authentiques de Thomas de Célano, des Trois Compagnons, de saint Bonaventure, et faire de ces premiers historiens les dupes ou les complices de frère Elie ? Non : « les témoignages, avoue M. P. Sabatier, m'ont paru à la fois trop nombreux et trop précis pour ne pas entraîner la conviction.

.... D'autre part, la tromperie d'Elie obligerait à penser qu'il prit pour complices précisément les chefs du parti qui lui était opposé, Léon, Ange et Rufin. Une pareille maladresse serait bien étonnante chez un homme avisé (2). »

Mais cela inquiétait fort peu M. Renan : pour lui tout était permis dès qu'il s'agissait d'éliminer le surnaturel de l'histoire des saints. Toutefois, il eut été fort à propos de rapporter quand et comment frère Elie était parvenu à *inciser le côté droit de François, à lui transpercer les pieds et les mains*

(1) Dr Surbled, *Les Stigmatisés*. (Art. du *Correspondant*, juin 1898, p. 955.)

(2) *Vie de saint François d'Assise*, p. 403.

M. Gilles de la Tourette lui-même ! a écrit : « Les stigmates, que *beaucoup de personnes constatèrent, existaient encore* — ce qui est intéressant au point de vue de leur *persistance*, — au moment de la mort du Saint survenue en octobre 1226. » (*Traité Clinique et Thérapeutique de l'Hystérie*, t. II. 439).

Digitized by Google

par de gros clous, dont la tête ronde et noire était très visible, et dont la pointe, longue et comme rabattue, dépassait le dessus des mains et la plante des pieds! C'eût été là, croyons-nous, une importante révélation pour le progrès de la science chirurgicale !

Il serait facile de pousser plus avant cette réfutation ; nous ne le ferons pas : nous nous laisserions soupçonner de prendre au sérieux les dires de l'auteur, et, en opposant des raisons motivées à ses affirmations gratuites, nous nous accuserions de méconnaître le conseil évangélique : « *Nolite dare sanctum canibus, neque mittatis margaritas vestras ante porcos* » *(1).*

II

Arrivons aux *hypothèses les plus singulières et les plus compliquées.*

L'une des plus anciennes et des plus en honneur auprès de certains esprits, fut, pendant de longs siècles, celle qui repose sur l'imagination. La vivacité, la puissance de l'imagination de François, a-t-on dit : voilà le facteur de ses stigmates !

A coup sûr la fantaisie, comme s'exprime l'école, est d'une fécondité inouïe. *Don Quichotte* en est une preuve frappante. Même dans l'ordre d'idées qui nous occupe, la puissance de l'imagination n'est pas contestable. « Il suffit souvent, a dit Alfred Maury de concentrer son attention sur une partie de son corps avec l'idée qu'on en souffre pour y faire naître une véritable douleur » ; voilà un fait qui témoigne nettement en faveur de l'imagination. Tout le monde n'arrive pas à le vérifier, mais il suffit que plusieurs l'aient expérimenté. « Peut-on obtenir davantage et provoquer à volonté sur un point déterminé de la peau, des plaies, des hémorragies ? Assurément non, répond le docteur Surbled ; et aucune relation, aucune proportion n'existe entre ces deux phénomènes (2). » A l'encontre de son confrère, M. le professeur

(1) Matt. VII. 6.
(2) *Les Stigmatisés*, (*Correspondant*, juin 1898, p. 965.)

Digitized by Google

Beaunis accorde à l'imagination une sphère d'activité telle « qu'il suffit, dit-il, *de regarder avec attention une partie de son corps,* d'y penser fortement pendant quelque temps, pour y éprouver des sensations indéfinissables, des ardeurs, des battements, etc. ; et il ajoute qu'on en trouve la preuve encore plus frappante chez ces fameux mystiques du moyen-âge, dont le front, les mains, les pieds étaient, aux heures d'extase, le siège de fluxions, de sueurs de sang et même de véritables plaies. »

L'affirmation du professeur de Nancy, bien que fort discutable dans sa généralité, n'explique nullement, et démontre encore moins, la stigmatisation de saint François. Que M. Beaunis qui n'a aucun doute sur la puissance stigmatographique de la *folle du logis*, regarde un jour fixement ses pieds, ses mains, et il saura nous dire alors, avec preuves à l'appui, si, à l'instar de ceux *des fameux mystiques du moyen âge,* ils sont transpercés par de gros clous adhérents et sculptés dans les muscles !.. L'expérience, croyons-nous, vaut la peine d'être tentée... Puis, ce n'est pas seulement *aux heures d'extase,* comme le suppose M. Beaunis, que saint François portait ses stigmates ; il en reçut l'impression le 17 septembre 1224 et dès ce moment jusqu'à la fin de sa vie, 3 octobre 1226, et même après sa mort, ils ne disparurent jamais.

Du reste, la théorie de l'imagination stigmatogène ne saurait s'appuyer sur aucun fait scientifique (1). Les expériences d'hématidrose, de blessures, de vésications obtenues par MM. Focachon, Barth, Mabille, etc., (2) sur *certains malades*, *hypnotisés* et *suggestionnés*, n'ont absolument rien de commun avec saint François. Au moment de sa stigmatisation à l'Alverne, il n'avait point d'expérimentateur le plongeant dans un sommeil morbide, artificiel; il était éveillé et tout à fait conscient de lui-même ; il ne recevait de personne l'ordre impérieux d'appeler le sang à ses mains et à ses pieds ; et enfin, non seulement *il ne regarde pas avec attention* son côté, ses pieds, ses mains où les stigmates

(1) Dr Surbled, *Op. cit.* 966,

(2) Cf. E. Mérie, *Le Merveilleux et la Science*, liv. I, ch. IV.

Digitized by Google

doivent saillir, mais, toute l'intensité de son regard se porte sur un séraphin aux ailes de feu, volant tout près de lui et restant suspendu dans les airs...

Ce simple parallèle suffit pour montrer ce que valent les arguments des adversaires.

« Sous l'influence de l'imagination, de la volonté et d'une attention intense, il peut se produire un ébranlement des nerfs vaso-moteurs, l'afflux du sang, la déchirure de la tunique des capillaires et un écoulement du sang au point marqué par l'hypnotiseur (1) ; mais cette exsudation sanguine, qui peut être l'effet non d'une auto-suggestion, mais du commandement d'un hypnotiseur, diffère essentiellement des stigmates de la Passion avec lesquels on voulait les identifier pour échapper au surnaturel (2). »

Loin donc d'établir l'opinion « des douteurs de miracles » le grand fait de l'hagiologie séraphique au XIIIe siècle la détruit de fond en comble. « Les libres-penseurs n'ont pas songé, a écrit le docteur Imbert-Gourbeyre, que la stigmatisation n'avait commencé que le 17 septembre 1224, et qu'elle avait fait silence pendant les douze premiers siècles de l'ère chrétienne (3). Or, jamais l'imagination ne fut plus en puissance de produire les stigmates que dans ces siècles de foi, surtout aux siècles de persécution, alors que les chrétiens poussaient la folie de la croix jusqu'au martyre, jusqu'à donner leur vie pour ce Jésus crucifié dont l'image était continuellement sous leurs yeux et dans leur cœur. Est-ce que ce silence de douze siècles, pour tout homme de bon sens, ne prouve pas que l'imagination n'a jamais fait de stigmates ?(4). »

(1) Remarquons, après M. le Dr Boissarie « que les sujets sur lesquels on observe sont préparés, entraînés de longue main... En outre, par une culture intensive, on développe toutes les prédispositions, on porte les accidents à leur summum d'intensité, et on trouve des types en dehors de toute moyenne... En prêtant à la suggestion une puissance merveilleuse, on veut résoudre par la question préalable tous les faits embarrassants, rendre impossible toute incursion dans le monde immatériel. » (Lourdes, *Histoire médicale*, 419,422).

(2) E. Méric, *Op. cit.* 108.

(3) Saint Paul (Gal. 6. 17) parle, il est vrai, de *ses stigmates ;* il entend par là les plaies, les meurtrissures imprimées sur son corps par les mauvais traitements qu'il eut à supporter à cause de sa qualité de ministre de Jésus-Christ. (2 Corinth. 11-23). C'est pourquoi saint Bonaventure (Leg. cap. xv.) a dit : « Novus igitur homo Franciscus *novo* et stupendo miraculo claruit, cum singulari privilegio *retroactis sæculis non concesso* insignitus apparuit : sacris videlicet stigmatibus decoratus. »

(4) *La Stigmatisation*, tom. II, p. 227.

Digitized by Google

On se ferait singulièrement illusion si l'on croyait que la théorie de l'imagination sculptant les stigmates devait son origine aux phénomènes, de tapageuse mémoire, produits, il y a quelques années, dans les salles de la Salpêtrière par des cliniciens de renom. Il y a beau temps qu'elle a été mise en avant, et réduite à néant.

En 1385, le franciscain Barthélemy de Pise écrivant son *Livre des Conformités* (Prol. secund. 3 — lib. III. I. I. XXXI) faisait déjà judicieusement remarquer que si la contemplation de la Passion avait, par elle seule, la puissance d'imprimer des stigmates, la première femme qui eut dû les recevoir, c'était la sainte Vierge, elle qui aima Jésus-Christ et compatit à ses souffrances comme personne ne l'a fait au monde. Si le spectacle de la Passion n'a pas stigmatisé la sainte Vierge, et les saintes femmes qui entouraient la croix, — si les visions de la Passion, qui ont été si nombreuses, n'ont pas opéré le même phénomène, que devient l'imagination et toute sa puissance ? « Impressio sacrorum stigmatum divina solum potentia fit per actum : non natura nec arte seu quavis *alia forti imaginatione* ». (1)

Un siècle après Barthélemy de Pise, c'est un savant religieux de la Compagnie de Jésus, le P. Raynaud, qui démontre victorieusement contre Pompanatius, médecin et professeur aux universités de Padoue et de Bologne, le rôle négativement effectif de l'imagination quand il s'agit de vrais stigmates. « Combien, écrivait l'auteur, qui ont médité avec contention et ferveur sur les plaies sacrées du Sauveur Jésus et qui n'ont pas eu les stigmates comme saint François ? » *Et multi sane, contentissime et ferventissime sacra Christi vulnera sunt meditati quibus tamen stigmata qualia sanctus Franciscus habuit, minime obtigerunt* (2).

En vérité, s'il suffisait de contempler les divines blessures de Jésus pour en recevoir soi-même de pareilles sur ses pieds, ses mains, qui, après l'auguste mère de Dieu et ses héroïques compagnes, ne méritait mieux que saint Bonaventure d'être décoré des stigmates ? Il ne songe qu'au divin Crucifié du

(1) Loc. cit.

(2) *De stigmatismo sacro et profano.*

Digitized by Google

Calvaire et toute sa vie, il la veut cacher dans les plaies sacrées de Jésus.

Ecoutez plutôt :

« Seul le cœur indifférent n'arrive pas à comprendre dans quel but le Christ lui a découvert son cœur transpercé et exposé sur la croix ; il ne voit pas, l'insensé ! que le Seigneur a voulu lui ménager un délicieux asile ! »

Puis, prêtant le sentiment à la lance qui a ouvert le Cœur de Jésus, il s'écrie : « Oh ! si j'avais été à la place de cette lance, je n'aurais jamais voulu sortir du côté de Jésus et j'aurais dit : voilà le lieu de mon repos pour *toujours, j'y demeurerai* parce que je le préfère à tout. »

Parlant de la blessure sanglante du côté de Jésus : « Là, dit-il, *je me tiendrai partout et toujours* comme dans une forteresse, et je serai à l'abri de toute agression ennemie. »

Ailleurs, il s'écrie : « Cherche donc, ô mon âme, l'ouverture du côté de Jésus, et là, réjouis-toi... *médite* les souffrances de ton Dieu, vois l'agneau sans tache couronné d'épines, meurtri de blessures, percé de clous et tout couvert du sang que le fer a fait jaillir de son côté... ». (1)

Mais ces larges effusions de sentiments pieux ne suffisent plus à son cœur ; il veut que toutes les âmes s'enflamment et s'embrasent d'amour pour Jésus et Jésus crucifié.

Que la Passion du Seigneur
Source de notre salut,
Soit notre rafraîchissement
Et l'*objet de nos désirs.*
Ayons *sans cesse présents à l'esprit*
Les opprobres et les douleurs du Christ
La couronne d'épines
La croix, les clous et la lance. (2)

Si après cela, l'on veut bien se souvenir que Bonaventure avait eu, encore enfant, la vie sauve par le Stigmatisé de l'Alverne (3), qu'il lui devait sa vocation, qu'il avait été son

(1) *Ex Op. s. Bonav. (Passim.)*

(2) P. Léopold, *Vie de saint Bonaventure*, p. 148

(3) Saint Bonaventure garda toujours le souvenir de sa guérison miraculeuse par saint François. *Sicuti recenti memoria teneo.*

Digitized by Google

disciple, son successeur, son historien, le continuateur de ses œuvres et de sa vie, on aura peine à comprendre comment lui, le Séraphique docteur, à l'âme si tendre, au cœur si chaud, à l'imagination si poétique, n'a pas été, comme son bienheureux Père, revêtu des sacrés stigmates ?... Que lui a-t-il donc manqué ? — Toute sa vie pourtant, *il a pensé si fortement* à la passion de l'Homme-Dieu, *Erga Christi Domini passionem quam jugiter meditabatur* (1), « qu'il semblait avoir fixé sa demeure dans les plaies sacrées du Sauveur » (2). Et alors, que conclure, sinon que contrairement à MM. Beaunis et Maury, il ne suffit pas que les extatiques fixent habituellement leurs yeux sur les plaies tant désirées, pour qu'elles se reproduisent sur leurs membres. Que si, sur le corps de quelques-uns « on a constaté des plaies, etc, etc, jamais on n'a pu reconnaître la présence *des clous et tous ces caractères si curieux des stigmates de saint François.* » (Dr Cotelle)

La thèse donc de l'imagination stigmatogène est dépourvue de bases sérieuses et n'a droit à aucune place dans les sciences phychiques.

III

Lors même que « la supercherie de frère Elie » — genre croquemitaine — est un conte à dérider un bonze, et que la théorie de l'imagination stigmatogène un non-sens, la science libre-penseuse n'est point pour autant à bout d'expédients.

M. Charcot écrivait dans une revue anglaise que « les ulcérations de la peau ne sont pas rares dans les dérangements du système nerveux (3), comme en témoignent les stigmates de saint François. » Quoi de plus simple !... Ce qui l'était beaucoup moins, c'était de fournir la preuve d'un dérangement du système nerveux survenu en saint François... Une assertion, d'où qu'elle vienne, est sans valeur scientifique, si elle n'est démontrée. *Sapiens nihil affirmat quod non probet.*

(1) Brev. Rom. fête du Saint.
(2) Sixte-Quint, *Bull. Triumphantis.*
(3) « La biologie est loin d'être fixée sur la force nerveuse. » (Barthélemy).

Digitized by Google

D'autre part, quel service n'eût-il pas rendu à l'étiologie en établissant physiologiquement et pathologiquement les relations nécessaires entre les ulcérations de la peau dues à des dérangements du système nerveux et les cavités, les blessures profondes, les plaies larges et béantes, avec les gros clous de chair qu'on peut faire saillir d'un côté ou de l'autre des pieds et des mains de saint François d'Assise ? A défaut de cela, l'affirmation de l'illustre praticien n'a que *verba et voces prætereaque nihil.*

Un disciple de Charcot, M. Gilles de la Tourette, est digne de son maître quand il essaye de décrire la nature des stigmates du Patriarche d'Assise. « Chez saint François, dit-il, il existait du côté gauche (erreur : les historiens disent du côté droit : *Dextrum quoque latus)* de la poitrine un véritable ulcère à bords repliés et à fond vermeil...

Ces cicatrices deviennent parfois chéloïdiennes, fait si souvent noté, dans les lésions gangréneuses de la peau, terme ultime du processus. C'est évidemment à des chéloïdes qu'il faut attribuer l'aspect de clous adhérents que présentaient les plaies des pieds de saint François (1). » Appeler le stigmate de saint François « un véritable ulcère » c'est ou dénaturer à plaisir l'entité de l'ulcère, ou ne pas vouloir l'entendre comme tout le monde. Dans ce dernier cas, le docte professeur aurait dû faire part de sa définition. Jusqu'ici on a cru que « l'ulcère est une solution de continuité ancienne accompagnée *d'un écoulement de pus* (2), et entretenue par une cause locale ou par un vice général de l'économie (3). »

Ecoulement donc de pus de la plaie latérale de François, vice général de l'économie ou cause locale du soi-disant *ulcère*, c'est ce que — à moins de diagnostiquer *a priori* — ne pouvait se dispenser de constater le savant clinicien. Mais comment ?... « François d'Assise n'a ni tare nerveuse, orga-

(1) *Traité Clinique et Therapeutique de l'Hysterie* 2e part., t. II, 445.

(2) Le Dr Surbled fait sagement remarquer que les stigmates sont des plaies vives, inodores, qui *ne suppurent pas.* — Historiquement parlant, ajoute le Dr Imbert-Gourbeyre, il n'a jamais été question de *plaies stigmatiques purulentes.* — On ne vit jamais dans les plaies de saint François aucune apparence de *gangrène* ni de *suppuration.* (Gorres, *Mystique divine*, t. II. 176). — Parlant des stigmates de saint François, Barthélemy de Pise dit : sanguis defluebat non *unguentum.* (Lib. Conf. Prol. secund.)

(3) Dr Bossu, *Anthropologie*, t. II. 79.

Digitized by Google

nique ou fonctionnelle (Dr Cotelle) ; » ni de cause locale d'ulcère, ni plaies suppurantes connues de ses biographes ou de ses médecins...

Le même auteur n'est pas moins surprenant lorsqu'il écrit que les stigmates des pieds et des mains de François sont des cicatrices qui « deviennent parfois chéloïdiennes, fait si souvent noté, dans les lésions gangréneuses de la peau, terme ultime du processus. C'est évidemment à des chéloïdes qu'il faut attribuer l'aspect de clous adhérents que présentaient les plaies des pieds. » On se demande comment peuvent se concilier scientifiquement les assertions de notre Docteur avec les descriptions classiques de la chéloïde données par Gintrac et récemment par M. Bazin ? La chéloïde *vraie* est une tumeur de formes diverses à son début ; développée, elle ressemble volontiers à une carapace de crustacé. La chéloïde *cicatricielle* ou *fausse* apparaît au début sous la forme de points indurés plus sensibles au toucher qu'à la vue. Développée elle n'a point de forme particulière.

Puisque M. Gilles de la Tourette a daigné lire la vie de saint François d'Assise, il est à croire qu'il ne s'est pas volontairement souvenu de ce qu'il y avait vu au sujet des stigmates, alors qu'il a écrit ce que l'on vient de reproduire. Comment oser qualifier de chéloïdes les stigmates de François ? Il suffit de mettre en parallèle la description des uns et des autres pour faire bonne justice de son allégation. Qui ne le sait ? Les stigmates du Thaumaturge d'Assise, toujours identiques à eux-mêmes, n'ont jamais eu de *processus*, pas plus initial qu'*ultime*... En outre, si les stigmates sont *évidemment des chéloïdes, fait si souvent noté dans les maladies gangréneuses de la peau*, on ne saisit pas pourquoi les stigmates franciscains sont *uniques* en leur espèce dans les annales de la pathologie, comment « ils constituent une exception remarquable de la stigmatisation » (1) et comment M. Gilles de la Tourette a pu dire lui-même que : « L'exemple le plus intéressant peut-être que nous puissions rapporter, tant au point de vue historique que nosographique, n'est autre que celui de saint François d'Assise. (2) »

(1) Dr Surbled, *loc. cit.*
(2) *Op. cit.* 438.

Digitized by Google

L'illustre professeur n'ignore pas toute la différence qui existe entre un ulcère et une plaie béante, large, « à fond vermeil », mais l'avouer ce serait ruiner par la base ses théories, sinon scientifiques, du moins absolument personnelles ; preuve évidente d'une hiérophobie arrivée à son *processus ultime*.

Au dire de M. Alf. Maury, « la stigmatisation est l'effet d'une maladie, d'un trouble général de l'économie. C'est la conséquence d'un dérangement mental dû à une surexcitation de la contemplation religieuse. Les personnes à imagination vive, à constitution nerveuse, délicate, sont beaucoup plus aptes à présenter ces réactions du moral sur le physique (1) ». Que dans certaines circonstances particulières, certains sujets « préparés et entraînés de longue main par une culture intensive de leurs prédispositions » (2) aient pu fournir à M. Maury quelque apparence de stigmatisation, nous ne le nierons pas. Mais ce que la science ne permet pas d'accepter, c'est qu'une stigmatisation telle que celle décrite par les biographes de saint François d'Assise « est la conséquence d'un dérangement mental dû à une surexcitation de la contemplation religieuse.. » Ou la stigmatisation est un phénomène pathologique ou non. S'il l'est, on le doit retrouver chaque fois que, dans un sujet, il y a « dérangement mental dû à une surexcitation de la contemplation religieuse. » Et qui oserait le soutenir ? sans s'accuser soi-même « de dérangement mental... » D'autre part, si la stigmatisation de François d'Assise ne relève point de la nosographie, on ne voit pas ce qui autoriserait Alf. Maury à trancher une question au-dessus de sa compétence ?...

Aux yeux de M. Barthélemy la stigmatisation serait un phénomène psycho-somatique absolument facultatif. On n'aurait qu'à le vouloir soi-même ou en recevoir l'idée par un autre pour qu'il se produise. Bon M. Barthélemy !... « Ce qui est plus important dans la circonstance (de la stigmatisation), c'est que la puissance de la suggestion, de l'autosuggestion (très bien !) sincère et spontanée, dirai-je à mon

(1) Alf. Maury, *Notes sur la Magie*, 363.
(2) Dr Boissarie, *loc. cit.*

Digitized by Google

tour, (c'est grave !) ne se borne pas à produire des taches, des plaques hémorragiques informes ; elle permet encore d'obtenir des *stigmates figurés.* »

Si M. Barthélemy avait eu connaissance des écrits de son homonyme, de Pise, il se fût certainement évité la peine de rééditer une opinion dont les savants du moyen-âge n'avaient que faire. Déjà nous avons dit ailleurs ce qu'il fallait penser de la fécondité de l'imagination : nous ne nous répéterons pas lors même « que la puissance de la suggestion, de l'auto-suggestion » du futur stigmatisé serait, comme le veut M. Barthélemy, *sincère et spontanée...*

« On a voulu, écrit l'éminent Dr. Cotelle (1), par le rapprochement des faits constatés dans la suggestion et l'auto-suggestion, expliquer les causes de la stigmatisation de saint François d'Assise... La science ne peut en aucune façon mettre sur le même rang les effets de l'auto-suggestion (amenant des troubles dans les fonctions vaso-motrices) et les blessures profondes, aux plaies béantes, avec ce caractère spécial que nous constatons chez saint François... Reconnaissons à la science ce qui est de son domaine... mais la science ne peut pas en réalité, se reconnaître le droit d'attribuer à des causes physiologiques ou physiques, les stigmates de saint François, tels qu'ils ont été constatés. »

Non, dit à son tour, après E. M. de Vogüé, le Dr. Bournet (2). « Tout ce qui se prête à une interprétation scientifique (des stigmates) n'est pas prouvé. »

Fr. Jean de Cognin,
O. M. C.

(A suivre).

(1) S. François d'Assise, *Etude medicale*, 137, etc.
(2) Id., *Étude sociale et medicale*, 99.

Digitized by Google

NOTES D'APOLOGÉTIQUE

Je ne sais pas s'il y a une « crise apologétique » ainsi que plusieurs l'affirment, et je ne veux point prédire comment elle se dénouera ; mais je reconnais, je constate, sans déplaisir, qu'ignorées autrefois du grand public, à peine soupçonnées par quelques-uns, les questions qui se rapportent à la défense et à la démonstration du Christianisme, occupent, intéressent, passionnent nos contemporains. Il a bien fallu se convaincre que la Religion, loin d'être négligeable comme l'affirmaient les « philosophes » du XVIIIe siècle, s'impose à la pensée humaine, se mêle à tous les problèmes qu'elle soulève, inspire et domine la conception de l'univers, la conduite de la vie, l'organisation sociale, en un mot, toutes les manifestations de notre activité. Dès lors, il était légitime, il semblait inévitable qu'on éprouvât l'efficacité des preuves qui démontrent son origine divine, la valeur des réponses qu'elle oppose aux objections de la philosophie, de la science et de l'histoire, et, l'on devait s'attendre que la critique n'accepterait pas sans examen tous les arguments de la Théologie. On nous invite, du reste, à subir sans trouble ni étonnement l'évolution nécessaire de la dialectique et de la tactique religieuses. Les points de vue, les aspirations, les exigences, les méthodes, les difficultés changent et varient, il faut donc renouveler les règles et les armes du combat, sous peine d'être vaincus ; autour des dogmes immuables et sacrés il faut sans cesse abandonner ou conquérir, détruire ou construire les forteresses qui les défendent et les remparts qui les protègent. Sans métaphores : à l'apologétique traditionnelle, il faut substituer une apologétique moderne.

Digitized by Google

L'examen de quelques ouvrages récemment parus nous permettra d'expliquer et de juger cette affirmation.

Il importe d'abord de distinguer l'Apologétique *expositive* et l'Apologétique *défensive* ; celle-ci est, par définition, mobile et souple comme l'attaque : Celse, Averroës, Bayle, Voltaire ou Renan se répètent plus qu'on ne croit, mais ont pourtant une physionomie propre, une allure, un tour d'esprit qui les différencie profondément ; surtout, le théâtre de la lutte est divers ; c'est aux faits ou aux idées, aux événements de l'histoire ou aux découvertes scientifiques, aux aspirations morales ou aux revendications sociales que les adversaires empruntent des objections ; l'apologiste accepte le combat tel qu'il lui est présenté et le livre dans les conditions choisies par l'ennemi. Il est donc évident que le procédé efficace est celui qui permet de renverser l'obstacle, de dégager la vérité et de montrer qu'elle sort intacte de la lutte. Mais comme il n'y a pas de « *science du particulier* » on peut dire qu'il n'y a pas de méthode d'attaque et de défense. Les « *solvuntur objecta* » de nos traités de théologie s'enrichissent tous les jours de réponses nouvelles et dédaignent, avec raison, d'anciennes difficultés cent fois résolues. Seul M. Homais ose encore opposer aux six jours de la création les périodes astronomiques et géologiques, ou au miracle de Josué, l'immobilité relative du soleil.

Il n'en est pas ainsi de l'apologétique *expositive :* celle-ci est vraiment une science, récente il est vrai et progressive, mais à peu près constituée dans ses grandes lignes ; elle a un objet propre, des principes, une méthode. Elle est essentiellement la théorie de la Révélation. On l'a nommée *Introduction à la Théologie, Logique surnaturelle, Théologie fondamentale*, et, de quelque nom qu'on la désigne, elle doit justifier l'exclamation reconnaissante que le Psalmiste adresse à Dieu : « *Testimonia tua credibilia facta sunt nimis.* » (Ps. 92). Dès les premières années du XVIIIe siècle, elle devint matière d'enseignement dans les écoles ecclésiastiques et la Littérature théologique compte d'innombrables traités, parmi lesquels plusieurs sont estimables et quelques-uns excellents. Nous pouvons signaler parmi ces der-

Digitized by Google

niers deux ouvrages récents dus aux PP. Lahousse (1) et Ottiger (2). Ce qui les caractérise, c'est qu'ils sont restés fidèles à l'argumentation traditionnelle : *Religion, religion révélée, religion mosaïque, religion chrétienne*, telles sont les quatre sections « *disputationes* » (le mot seul indique les attaches à l'antique terminologie) en lesquelles se divise le livre du P. Lahousse ; du reste, chemin faisant, il se montre très informé des derniers travaux ; en quelques pages substantielles il énumère et apprécie les diverses définitions de la religion, discute les hypothèses sur l'origine du Pentateuque, rappelle les formes principales de l'apologétique, de Pascal à M. Balfour, emprunte enfin à l'histoire des religions des arguments en faveur du Christianisme. Tout cela témoigne le désir et le souci d'enrichir la démonstration religieuse des acquisitions et des améliorations que lui confèrent les progrès de l'histoire et de l'exégèse, mais le plan demeure identique à celui des anciens auteurs.

Ottiger semble encore plus classique ; nettement il divise son important ouvrage en deux sections : Théorie, Existence de la Révélation, et nous voyons reparaître toutes les anciennes thèses : sur la possibilité, la nécessité morale de la Révélation, le miracle, la prophétie, leur force démonstrative, l'obligation de la croyance, etc., seulement elles sont déterminées avec une précision, développées avec une ampleur, affermies avec une rigueur et une abondance de preuves qui donnent à ce traité une valeur exceptionnelle. Mais, en somme, la démonstration, ainsi comprise, se ramène à cet argument : Si Dieu existe, Jésus-Christ est Dieu, si Jésus-Christ est Dieu, il faut croire à sa parole ; donc notre foi repose sur l'autorité divine ; elle est aussi certaine que l'existence de Dieu ; et c'est la raison et l'histoire qui démontrent absolument et sans réplique la réalité de cette religion surnaturelle que l'on nomme le Christianisme.

« Je crois par ce que je vois qu'il faut croire », peut dire le chrétien. Sans doute, les vérités auxquelles j'adhère ne sont pas immédiatement évidentes puisque la plupart sont

(1) Lahousse, S. J., *De Vera Religione*. Louvain, 1897.

(2) Ottiger, *Theologia fondamentalis*. — T. 1. *De Revelatione supernaturali*. Fribourg, 1897

Digitized by Google

surnaturelles, et plusieurs mystérieuses, mais il est évident que la parole divine est infaillible (la raison le démontre) et il est évident que Dieu a parlé aux hommes (l'histoire l'établit). Cela paraît clair, simple et fort.

Il est vrai que cela manque peut-être d'élégance, d'ingéniosité et de subtilité; les apologistes d'autrefois se préoccupaient surtout d'être solides ; les bonnes grosses vérités du sens commun, ils les affirmaient sans respect humain, ils s'y appuyaient sans scrupule. Très accessible à une intelligence moyenne suffisamment cultivée, l'apologétique traditionnelle présentait un ensemble de thèses déduites les unes des autres, logiquement reliées entre elles, parfaitement cohérentes ; et, chose remarquable, bien que l'esprit scolastique fût comme l'âme cachée, agissante et directrice de ce corps puissamment et harmonieusement organisé, la démonstration catholique était en dehors et au-dessus de tous les systèmes.

Mais les théologiens d'autrefois avaient compté sans la critique : naïvement, ils admettaient la valeur objective des principes de la raison ; ils croyaient que l'on peut démontrer l'existence de Dieu ; ils pensaient qu'il est aisé de prouver à une intelligence droite et saine la possibilité d'une parole révélée, d'une intervention directe du Créateur dans son œuvre, de la connaissance de l'avenir accordée à des hommes choisis par Celui qui possède la science infinie, ils affirmaient que l'histoire impartiale établit avec certitude l'existence du miracle et de la prophétie.

L'Epistemologie, la théorie de la connaissance, n'autorise plus cette confiance ; on sait que, depuis Emmanuel Kant, la métaphysique est objet de croyance non de science. « On ne réussit pas à prouver que dans le champ de la réalité attingible à nos observations, il se soit passé un événement surnaturel, un miracle. » (E. Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, p. 282). « Ce sont les incrédules qui parlent ainsi ! » Direz-vous peut-être. — Assurément ; mais ils ont créé un état d'esprit très général qui s'impose à certains catholiques eux-mêmes. « C'est la conception même de la raison et de la philosophie, telle qu'elle est admise dans la scolastique comme un héritage du passé, qui enferme le germe de tous

Digitized by Google

les combats livrés depuis lors contre l'idée chrétienne.(1) » Si nous en croyons M. Blondel, ce n'est donc pas cette « raison ni cette philosophie » qui nous fourniront des arguments ; aussi bien, « en fait, on voit telles preuves parce que l'on a telles convictions. (2) » Et d'autres, approuvant plus ou moins ces accusations portées contre l'apologétique, lui reprochent d'être « hétéronome » c'est-à-dire, de proposer à la conscience une obligation extérieure à elle et sans influence sur elle, puisqu'il est entendu qu'une loi doit être intérieure, que l'autonomie est la condition essentielle de l'obligation. Ils dénoncent le désaccord entre la nature d'un *fait* et la définition de la croyance dont il est la base. Ils regrettent qu'une apologétique dépende d'une métaphysique spéciale, d'un dogmatisme branlant qui l'entraîne dans sa ruine : à la vouloir solidaire d'une conception spéciale de l'univers, et d'un système particulier, on la rend illusoire et fragile comme elle, caduque et impuissante comme lui ; enfin, et surtout, ils repoussent cette méthode purement intellectualiste qui opère sur des abstractions, tandis que la vérité à découvrir et l'âme qui la cherche sont des réalités concrètes et vivantes. C'est avec l'âme tout entière qu'il faut aller à Dieu : la volonté, le cœur sont d'indispensables auxiliaires, plus efficaces même que la raison, car ils sont plus compréhensifs et plus agissants.

Donc, à côté de l'apologétique traditionnelle et parfois contre elle, ont surgi des démonstrations nouvelles, sociales, morales, historiques, psychologiques ; ne craignez pas que j'essaie de les énumérer et de les apprécier. Je rappellerai seulement les œuvres de MM. Balfour, Ollé-Laprune, Blondel qui ont attiré, à bon droit, l'attention et mérité l'admiration de nos contemporains. L'homme d'Etat anglais fait reposer « *les bases de la croyance* » sur l'autorité ; le Maître de conférences à l'École normale, demandant au christianisme de déterminer et d'accroître le « *prix de la vie* » affirme que le point de vue religieux est « le plus complet, le plus harmonieux, en même temps que le plus haut. » Le jeune et pro-

(1) *Lettre sur les exigences de la pensée contemporaine en matière d'apologétique*, p. 47.

(2) C. Abbé J. Martin, *La Démonstration philosophique*, p. 207.

Digitized by Google

fond philosophe cherche dans « *l'action* » le besoin d'un surcroît et considère le surnaturel « comme indispensable en même temps qu'inaccessible à l'homme.» On peut, je crois, grouper autour de ces trois formes essentielles toutes les variétés de l'apologétique moderne, « qui aurait surtout pour objet, l'exposition de la valeur et de la vertu intrinsèques du Christianisme » (1).

Ainsi comprise elle a tenté celui-là même qui l'avait définie.

Personne ne contestera à M. G. Fonsegrive que les études réunies en son dernier livre : *Le Catholicisme et la vie de l'esprit* ne constituent « une partie de la preuve de la vérité du christianisme. » Ce fut son ambition ; elle est certainement réalisée. La proposition qu'il y développe est celle-ci : « Le Catholicisme renferme la doctrine intégrale de la vie, de la vie de l'homme individuel aussi bien que de la vie de l'homme social. » Vivre, c'est, pour un être raisonnable, exercer toutes les puissances et toutes les facultés de sa nature d'une manière conforme à la fin qui lui est assignée. Il faut qu'il puisse penser ; or, « il n'est aucun domaine de la pensée qui demeure interdit au catholique (p. 119) » ; la vérité religieuse, bien loin d'être en conflit avec la vérité scientifique, est « universelle, immuable, fixe, absolue, impersonnelle » comme elle (p. 143).

Telles sont les conclusions du chapitre III : « l'*Attitude du catholique devant la science.* » qui renferme des pages de premier ordre. Nulle part peut-être le remarquable talent de l'auteur ne s'est plus vigoureusement accusé et plus magistralement exprimé. La netteté et la décision se joignent à la prudence en cet exposé où sont abordées et résolues des questions difficiles et délicates.

Cependant, parce que la pensée est principe et motif d'action, il faut que le catholique puisse agir suivant les lois d'une morale intérieure et désintéressée ; or il n'est rien dans les dogmes auxquels il croit qui « altère la pureté, abaisse la grandeur ou ravale la noblesse » des exigences absolues de la conscience morale. (p. 211.)

(1) Fonsegrive, *Le Catholicisme et la vie de l'esprit*, p. 76.

Digitized by Google

A l'encontre du pessimisme (dont il démêle les doctrines complexes), l'auteur démontre que le christianisme donne un sens à la vie, l'oriente vers le bonheur, concourt avec la science bien comprise et la volonté bien dirigée pour développer magnifiquement toutes les forces humaines. Les religions de la matière et de l'esprit qu'on lui voudrait substituer, formes attardées du paganisme antique, formes récentes du subjectivisme et de l'idéalisme, sont insuffisantes et contradictoires ; enfin cette vie s'épanouit et s'achève dans le paradis que la religion de Jésus promet à ses adeptes, vie « de richesse infinie et de plénitude surabondante, » qui durera autant que Dieu même.

Sommes-nous maintenant convaincus de la coïncidence entre la doctrine catholique et les lois adéquates de la vie, la démonstration sera valable et deviendra définitive si l'on prouve que les doctrines anti-chrétiennes, loin de se conformer à ces lois vitales, les contrarient et les violent. Pourtant une objection vient à l'esprit qui diminue la portée de l'argument : ces « lois de la vie » auxquelles on compare le Christianisme, ne serait-ce pas lui-même qui les a formulées? Les aspirations auxquelles il satisfait, les désirs qu'il réalise n'est-ce pas lui qui les fit naître dans le cœur de l'homme ? Et précisément si un philosophe, Nietsche par exemple, propose à l'humanité de transformer sa « table des valeurs » s'il accuse le Christianisme de les avoir altérées ou arbitrairement établies, suffira-t-il pour le réfuter de montrer que ses dogmes nous permettent de conformer notre existence à une conception du monde qui est précisément son ouvrage !

L'objection n'est pas insoluble mais elle paraît sérieuse et vaut d'être examinée et résolue. Elle ne pourra l'être « qu'en accordant une valeur vraiment objective à la raison » en faisant de la *science* une condition essentielle de la *croyance*.

Telle n'est point l'opinion des partisans du « *dogmatisme moral* ». Le plus distingué d'entre eux, qui rappelle Gratry, par l'élévation de sa pensée, la noblesse et l'émotion de son style, nous affirme que « La science ne peut venir qu'après coup. La solution spéculative dépend de la solution prati-

Digitized by Google

que. » (1) « La logique est un instrument au service de la moralité. » La connaissance que nous avons du dehors est relative à la connaissance que nous avons de nous-mêmes, et la connaissance que nous avons de nous-mêmes est relative à ce que nous sommes. Et nous sommes ce que nous voulons être. » A ces formules développées avec une réelle séduction, le R. P. Schwalm oppose une *rétractation* de saint Augustin. « Je n'approuve pas ce que j'ai dit en une prière (au livre des *Soliloques*) : ô Dieu qui avez voulu que le vrai fut connu des seuls cœurs purs. — On y peut répondre que beaucoup d'âmes souillées connaissent beaucoup de vérités.» et un axiome de saint Thomas : « *Objectum intellectus est ens.* » Ce n'est pas que le savant Dominicain dédaigne ou méconnaisse le secours et la part de la volonté dans nos convictions. Il se plaint que l'on oppose le dogmatisme intellectualiste au dogmatisme moral et, en quelques pages vigoureuses et pleines, il revendique pour le docteur angélique un dogmatisme intégral qui n'exclut rien, qui embrasse tout si ce n'est l'erreur. « Tout ce qui se contredit chez la plupart des philosophes ; empirisme et idéalisme, dialectique et méthode morale, esprit critique et dogmatisme, tout cela s'harmonise et s'unit vivant dans la pensée de saint Thomas. » (2) En tout cas, c'est l'auteur de *la Critique de la raison pure* et non celui de la *Somme théologique* qui pourrait approuver cette affirmation : « Le dogmatisme moral nous fera *seul* connaître l'être. » (3)

Cette proposition est extraite d'une thèse soutenue à l'institut catholique de Toulouse, mais le jeune docteur qui l'a formulée a déclaré qu'elle dépassait sa pensée ; il ne faut donc pas le rendre responsable. Aussi bien, d'esprit ouvert, de parole facile, M. l'abbé Mano a paru manquer parfois de précision, mais son travail est un intéressant résumé des ouvrages plus considérables de M. Blondel et de l'abbé Denis. On sait que ce dernier avait écrit, pour les *Annales de philosophie chrétienne* dont il est le directeur, une série

(1) R. P. Laberthonnière, *Le Problème religieux*, p. 28. — Cf. aussi le *Dogmatisme moral*. (*Ann. de Ph. chrétienne*. (Septembre, octobre et novembre 1898).

(2) R. P. Schwalm, *Le Dogmatisme du cœur et celui de l'esprit*.

(3) L'abbé C. Mano, *Le Problème Apologétique*, p. 42.

Digitized by Google

d'articles, réunis en volume sous ce titre : *Esquisse d'une apologie philosophique du christianisme dans les limites de la nature et de la Révélation*. Ces études ne diffèrent guère par l'esprit qui les anime de la thèse de M. Blondel et des articles du R. P. Laberthonnière ; mais elles s'efforcent de concilier, avec les principes d'une rigoureuse orthodoxie, les théories qui constituent la méthode d'immanence. Qu'il y ait en ce livre beaucoup de recherches, ou puissants efforts, un essai de synthèse très louable, cela est incontestable ; mais il est nourri jusqu'à être encombré, il se complaît dans les singularités d'une terminologie trop spéciale. « Cela vient, nous dira-t-il peut-être de ce que les théologiens n'ont qu'une connaissance très imprécise de la philosophie contemporaine... » (p. 386). Nous prierons quand même M. Denis d'avoir pitié des « théologiens » et qu'il s'abtienne de donner aux mots qu'il emploie un sens trop différent du sens traditionnel.

Comme son disciple M. Mano, l'abbé Denis veut « aller au devant de la philosophie incrédule. » Or, celle-ci se cantonne dans l'étude de la science et de la pensée *immanente* ; et la notion d'immanence suppose que « rien ne peut entrer en l'homme qui ne sorte de lui, et ne corresponde, en quelque façon à un besoin d'expansion, et que ni comme fait historique ni comme enseignement traditionnel, ni comme obligation surajoutée du dehors, il n'y a pour lui vérité qui compte et précepte admissible sans être de quelque manière autonome et autochtone » (1). D'autre part le surnaturel est *hétéronome* par définition et par essence. Il s'agit donc de montrer qu'il ne viole ni l'autonomie de la pensée, ni le déterminisme universel : non, sans doute, qu'il ne demeure un bienfait gratuit, un don libre, absolument irréductible aux propriétés de notre nature en dehors de ses exigences, au-dessus de ses puissances, mais il faut déterminer les « conditions subjectives d'adhésion, d'assimilation, et d'inhérence au surnaturel... science préliminaire que la tradition scolastique n'a pas su nous offrir » (2). Nous croyons nous souvenir qu'à la soutenance de la thèse, cette assertion de M. l'abbé Mano fut contes-

(1) Blondel, *Lettres sur les exigences de la pensée contemporaine*, p. 28.
(2) C. Mano, *op. cit.* p. 26.

Digitized by Google

par l'un des membres du jury. Il rappela les théories scolastiques, au sujet de la puissance obédientielle, point d'attache et lien d'insertion du surnaturel dans l'âme ; il cita saint Bonaventure, Suarez, Bannès, Ripalda, des scotistes, des thomistes, des molinistes qui se demandent s'il n'y a pas en nous un désir volontaire et *en lui-même* efficace du surnaturel bien que naturel et non méritoire, et, ils répondent affirmativement. Ils n'ont donc ignoré ou négligé ce qu'on nous présente comme un problème nouveau.

Mais, ce qui est nouveau, je l'accorde, c'est la méthode employée pour en obtenir la solution. « On fait un usage immanent de la volonté, de la raison et de l'action lorsqu'on s'en sert uniquement pour coordonner entre elles les données de leur propre expérience. » MM. Denis et Mano empruntent ces paroles au lexique de Philosophie de M. A. Bertrand. Et donc c'est dans la liaison, dans le déterminisme de nos états d'âmes que nous chercherons le concours nécessaire, le surcroît désirable du surnaturel, « l'immanence considérée comme méthode est la condition subjective et formelle pour recevoir, vivre et penser le surnaturel chrétien. » (1) Je reconnais volontiers qu'elle est efficace pour découvrir et fixer « les conditions subjectives d'adhésion, d'assimilation et d'inhérence au surnaturel » pour déterminer en nous, « l'intériorité, la réceptivité, les facultés affectives » qui permettent et favorisent son infusion dans l'âme.

Après et avec M. Blondel, l'abbé Denis écrit à ce sujet des pages qui font penser et sont dignes d'une sérieuse attention. Cependant, parce que ces états sont subjectifs, je veux bien qu'ils préparent et disposent à souhaiter, à reconnaître, à accueillir le surnaturel, mais ils ne pourraient l'attendre que s'il était un prolongement, une perfection intrinsèque de ma nature ; bien plus « dans les données de ma propre expérience » rien ne surgira pour m'assurer que le surnaturel n'est pas un rêve, pour me convaincre qu'il est possible pour me démontrer qu'il est réel.

Il n'est donc pas nécessaire de « déplacer le pivot de la démonstration chrétienne » (2) puisqu'enfin elle n'est objective et

(1) Abbé Denis, *op. cit.* 65
(2) Denis, *op. cit.* 393

Digitized by Google

apodictique que sous la forme traditionnelle. La tentative des hommes de bonne foi et de talent qui veulent renouveler l'apologétique, se ramène au fond à substituer aux notes extrinsèques, aux motifs de crédibilité, aux critères des théologiens d'autrefois les notes intrinsèques. Or, celles-ci nous permettent d'affirmer la convenance du surnaturel ; elle ne nous autorisent pas à conclure qu'il existe et s'impose. Que la méthode d'immanence soit « un préambule nécessaire à l'apologie du christianisme, qu'elle montre le surnaturel possible, désirable et à un certain point nécessaire » (1), nous l'accorderons très aisément à M. Mano, s'il n'ajoutait : « l'apologétique classique n'est pas philosophique au sens fort du mot, puisqu'elle se base sur des concepts hétérogènes (p. 28)... elle repose sur le postulat qui fait précisément pour nos contemporains le scandale de la raison. » (p. 29)

« Le scandale de la raison, c'est qu'on puisse, par elle, s'élever au-dessus de l'expérience et atteindre l'être en soi ? Mais, en vérité, si on lui accorde que cette démarche est impossible il faut renoncer à l'apologétique et se livrer aux aspirations, aux désirs, aux tendances spontanées, aux états affectifs, aux volitions dont l'ensemble constitue ce que nos contemporains désignent sous le nom vague de « croyance ».

Car toute la question se ramène à distinguer l'apologétique et la foi, la science et la croyance. Je ne puis, en terminant, qu'effleurer ce sujet en renvoyant mes lecteurs à la brochure suggestive du R. P. Gaudeau « *Le besoin de savoir et le besoin de croire* », et à l'étude précise du R. P. Bainvel : « *La foi et l'acte de foi* » .

Donc l'apologétique est une science : elle part de principes rationnels, et déduit ses conclusions par une dialectique rigoureuse. Il faut qu'elle rende *évidents* les motifs de crédibilité. L'analyse de nos états d'âme, si profonde ou ingénieuse, si délicate ou subtile qu'elle puisse être, n'aboutira jamais à ces propositions : Le surnaturel est possible, Jésus-Christ est Dieu, l'Eglise est infaillible. Or, il faut que ces propositions soient certaines pour que la croyance soit raisonnable. La volonté, et, si l'on veut, nos dispositions

(1) C. Mano, *Le Problème Apologétique*, 26.

Digitized by Google

psychologiques, morales, nos habitudes sociales, héréditaires, jouent-elles un rôle dans l'acquisition de cette certitude ? Encore une fois, elles la préparent, la favorisent, mais c'est la raison seule qui l'établit, car c'est elle dont l'objet propre est le *vrai*.

Il y a donc une science à la base de la croyance ; non certes que l'une engendre l'autre, mais elle est une condition préalable, indispensable. Parce que la foi est méritoire et libre, l'évidence des motifs, bien qu'elle produise la certitude ne rend pas son objet visible ; et parce que celui-ci demeure obscur, l'acte d'adhésion de l'intelligence dépend, procède du choix et de la résolution de la volonté.

Celle-ci se confie, s'abandonne à la parole divine, s'appuie sur elle et tandis que la raison, après l'examen des preuves, avait prononcé : *Je dois croire ;* que la volonté attirée et soulevée vers celui qui est le bien absolu avait décrété : *Je veux croire*, l'âme tout entière, prévenue par la grâce, éclairée par la lumière divine, aidée par un secours céleste, s'unit au Verbe, docile et joyeuse, et rend hommage à la Vérité infinie en s'écriant : *Je crois !*

L. Maisonneuve.

Digitized by Google

TROIS APOTRES FRANCISCAINS

AU XVe SIÈCLE

Par ses discours et par ses exemples, saint François ne cessa de former ses disciples à la vie apostolique, voulant imiter sur ce point, comme en tout le reste, son unique modèle, Notre très saint Seigneur Jésus-Christ. Ce fut vraiment un spectacle digne de l'admiration des anges et des hommes, que cette scène dont les plaines de la Galilée furent le théâtre, au moyen-âge de l'humanité, lorsque Jésus de Nazareth, ayant réuni autour de lui douze pêcheurs du lac de Tibériade leur dit : « Allez prêcher l'Évangile à toute créature. Et, pour convertir le monde, vous n'emploierez ni la force du glaive, ni la puissance de l'or, ni le prestige de l'éloquence mondaine. Dans vos courses apostoliques, du levant au couchant, du midi au septentrion, vous n'emporterez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures, ni double vêtement, ni bâton, ni provision d'aucune sorte ; mais, n'ayant aux pieds que des sandales, *calceatos sandaliis* — Marc VI. 9. — vous irez dans les villes et les campagnes annoncer que le règne de Dieu approche. »

François d'Assise prit ces paroles du divin Maître à la lettre, pour lui et ses enfants. Il eut à cœur de ressusciter, au moyen-âge de l'Église, le ministère apostolique, tel qu'il fut exercé par Notre-Seigneur et ses douze premiers apôtres. Généralement parlant, les instituts monastiques, antérieurs au XIIIe siècle, se livraient à la vie contemplative, et les prêtres séculiers se chargeaient de tous les devoirs de la vie active dans l'Église. C'est une véritable révolution que François opère en fondant une nouvelle forme de vie religieuse. Il veut que ses disciples mènent la vie mixte, unissant le recueillement et l'esprit d'oraison de la vie contemplative, à tout le zèle de la vie active ; priant la nuit, prêchant le jour ;

Digitized by Google

sortant de la pieuse solitude du monastère, pour aller enseigner les peuples chrétiens ou infidèles, dans les grandes cités, comme dans les plus humbles bourgades — *per civitates et castella* — comme faisaient le Sauveur et ses apôtres. (Luc XIII, 22).

C'est ainsi que François a créé le *moine apôtre*, de concert avec son illustre frère Dominique. Après avoir formé le religieux à toutes les vertus monastiques, après lui avoir donné toutes les connaissances nécessaires au redoutable ministère de l'apostolat, il l'arrache au calme, au silence, à la discipline régulière du cloître, pour le jeter au milieu des agitations du monde. Il lui ordonne de s'en aller prêcher partout d'exemple et de parole, la tête et les pieds nus, ne portant que de pauvres sandales, avec sa robe de bure, n'ayant d'autre ceinture qu'une corde grossière, sans provision d'aucune sorte.

Les plaines de l'Ombrie furent aussi le théâtre d'une scène imposante, comme autrefois celles de la Galilée, lorsque François, ayant rassemblé ses douze premiers disciples, traça un grand signe de croix dans les airs en leur présence, comme pour leur partager l'univers ; puis, levant les yeux et les mains vers le ciel, il les bénit solennellement au nom du Seigneur, et leur commanda, au nom de la sainte obéissance, d'aller prêcher partout l'évangile. On vit les premiers apôtres de l'Ordre des Mineurs parcourir en peu de temps tous les pays du monde alors connu. Grâce à eux, dit Montalembert, dans l'Introduction à la *Vie de Sainte Elisabeth*, « la prédication des nations païennes recommence : des franciscains, envoyés par Innocent IV et saint Louis, pénètrent dans le Maroc, à Damas, jusque chez les Mongols. Mais, ils s'occupent surtout de vaincre les passions du paganisme dans le cœur des nations chrétiennes ; ils se répandent sur l'Italie, déchirée par tant de discordes, essayant de réconcilier partout les partis, de déraciner les erreurs, se posant comme les arbitres suprêmes, ne jugeant que d'après la seule loi de l'amour. On les voit, en 1233, parcourir toute la Péninsule, avec des croix, de l'encens, des branches d'olivier, chantant et prêchant la paix, reprochant aux villes, aux princes, aux chefs même de l'Église leurs fautes et leurs res-

Digitized by Google

sentiments. Les peuples, au moins pour un temps, s'inclinent devant cette médiation sublime. »

En les entendant prêcher la paix, la concorde, l'union des esprits et des cœurs, l'amour de Dieu et des hommes, leurs auditeurs fondent en larmes, éclatent en sanglots, oublient leurs divisions et leurs querelles, se pardonnent mutuellement leurs injures ; la noblesse et le peuple se réconcilient ; les villes rivales, sans cesse en guerre les unes avec les autres, mettent bas les armes, acceptent des trêves ou font des traités ; ces doux et infatigables missionnaires réussissent partout où ils passent, à opérer une réconciliation universelle. C'est pourquoi la reconnaissance générale appliquait volontiers au Patriarche séraphique et à ses enfants l'oracle divin : « Qu'ils sont beaux les pieds de ces hommes, allant prêcher partout la paix, et faisant fleurir partout le bien » sous toutes ses formes : non seulement le règne de Dieu dans les âmes, la foi catholique, la piété chrétienne, l'influence civilisatrice de l'Église ; mais encore, l'harmonie sociale et l'unité nationale, tout à la fois en Italie, en Allemagne, en France et en Espagne. On les retrouve, en effet, ces infatigables apôtres mêlés à toutes les luttes de leur époque, combattant la croix à la main, sur tous les points à la fois, contre l'impiété et la révolte, contre le schisme et l'hérésie, contre l'islamisme et l'idolâtrie, en occident et en orient, dans l'ancien et le nouveau monde.

De là, plusieurs groupes similaires parmi les nombreux apôtres de la famille franciscaine. On y voit des apôtres simplement missionnaires, allant prêcher l'Évangile de ville en ville, de village en village, de province en province, soulevant les populations sur leur passage, par leurs prédications tout apostoliques et leurs nombreux miracles ;

Des apôtres controversistes, travaillant à la conversion des juifs et des hérétiques de tous les temps et de tous les pays, toujours au milieu des plus grands obstacles, souvent exposés à toute sorte de dangers, quelquefois même au prix de leur sang ;

Des apôtres aumôniers des armées chrétiennes et les conduisant à la victoire contre les Turcs, les Sarrasins et les Maures ;

Digitized by Google

Des apôtres diplomates et hommes d'État, exerçant la plus heureuse influence sur les affaires temporelles, pour la prospérité de la religion et la tranquillité publique ; des apôtres du Nouveau-Monde, encourageant, accompagnant et aidant Christophe-Colomb dans la découverte de l'Amérique, et conquérant les peuples de ce pays à l'Évangile, aussitôt qu'ils sont connus.

Nous avons cru qu'il serait agréable aux lecteurs des *Études Franciscaines* d'arrêter quelques instants leurs pensées comme aussi leur admiration, sur trois illustres personnages du XVe siècle, trois amis, trois apôtres, trois saints, dont les noms brillent au firmament de l'ordre séraphique, comme trois astres lumineux. Nous n'avons point la prétention de faire la biographie complète de ces grands hommes : une pareille tâche ne saurait nous convenir. Il nous plaît seulement d'esquisser, à grands traits, cette triple physionomie d'apôtres, aussi inséparables dans l'histoire, qu'ils le furent durant leur vie, et qui ont su trouver dans leur ardent amour pour Jésus-Christ, le merveilleux secret de remuer les foules et de convertir les cœurs.

I

Parmi les puissants restaurateurs de la foi et de la paix sociale en Italie, on en distingue trois principaux : saint Bernardin de Sienne, avec ses deux disciples : saint Jean de Capistran et saint Jacques de la Marche.

C'est une belle et noble figure que celle de saint Bernardin de Sienne ! Un disciple de saint Dominique, saint Antonin, archevêque de Florence, l'a peinte de son brillant pinceau : « La grâce de Dieu, notre Sauveur, dit-il, est apparue de nos jours en son serviteur Bernardin. Par la clémence du Père des miséricordes, Bernardin s'est levé comme un nouvel astre ; il a brillé du plus pur éclat des dons divins en répandant sur les épaisses ténèbres d'un siècle pervers, les rayons lumineux de sa vie sainte et de sa doctrine. Sa mission a été de ramener les peuples, que leur aveuglement

Digitized by Google

éloignait du droit sentier, et de les instruire par sa parole, comme par ses exemples » (1).

Saint Bernardin de Sienne apparaît au XVe siècle, comme un second saint Antoine de Padoue. On retrouve en lui la même science unie au même zèle apostolique : l'un et l'autre sont des docteurs apôtres. Il possédait admirablement l'Écriture, les Pères, les Docteurs et les plus célèbres écrivains de l'Église, comme le prouvent les nombreux et doctes discours que nous conservons encore de lui : « Prédicateur inspiré, dit Dom Guéranger, au tome III de son *Année Liturgique*, Bernardin a laissé de nombreux écrits, qui révèlent en lui un docteur de premier ordre dans la science de Dieu. » Deux traits principaux caractérisent son aimable et grave physionomie : il fut tout à la fois le grand réformateur des mœurs en Italie et le grand propagateur de son Ordre. Nous laissons de côté sa mission au milieu de ses frères. Nous voulons seulement esquisser l'apôtre de l'Italie.

Au début de sa carrière apostolique, nous le voyons annoncé au monde par une voix prophétique, celle d'un saint, d'un autre grand prédicateur de ce temps-là, d'un enfant de saint Dominique. Vers l'année 1407, saint Vincent Ferrier qui avait évangélisé et rempli de ses prodiges l'Espagne sa patrie, la France, l'Allemagne avec une partie de l'Angleterre, s'était rendu en Italie et se faisait entendre à Alexandrie. Le jeune Bernardin s'était mêlé à la foule, tout à la fois pour s'édifier et pour se former à la parole sainte sous un maître aussi célèbre, lorsque saint Vincent interrompt subitement son discours et s'écrie sous le coup d'une inspiration divine : « Sachez que dans cet auditoire se trouve un religieux de l'Ordre des Mineurs, destiné à devenir bientôt un homme illustre dans toute l'Italie. Sa prédication, sa doctrine et ses exemples produiront des fruits abondants au milieu du peuple chrétien. Il est encore jeune et je suis avancé en âge ; néanmoins il recevra avant moi les honneurs de l'Église. Prions donc ensemble le Seigneur de vouloir bien accomplir, dans l'intérêt du peuple de Dieu, ce qu'il m'a révélé. Bientôt se réalisera ce que je vous annonce ; c'est pourquoi je retourne évangéliser la France et l'Espagne, et je laisse à

(1) Hist. P. III. Tit. XXIV.

Digitized by Google

cet homme le soin d'instruire les peuples de l'Italie, auxquels je n'ai point fait entendre ma voix. »

La double prédiction se réalisa : saint Bernardin fut canonisé huit ans avant saint Vincent Ferrier, et il accomplit les merveilles apostoliques attendues de lui.

« Alors, dit le bréviaire romain, un débordement de crimes était répandu en Italie et de sanglantes factions y foulaient aux pieds toutes les lois divines et humaines. Bernardin parcourut les villes et les villages au nom de Jésus, qu'il avait toujours à la bouche et dans le cœur ; et vint à bout par ses discours et ses exemples, de rétablir presque partout la piété et les bonnes mœurs qui avaient disparu. »

L'histoire nous le montre entouré parfois de foules énormes, que les chroniqueurs élèvent jusqu'à vingt et trente mille personnes. Le plus souvent, il est obligé de célébrer les saints mystères et de prendre la parole sur les places publiques ou dans la campagne voisine des cités. Il attaque avec une vigueur et une liberté tout apostoliques les trois vices principaux de l'époque : le luxe, le jeu et les discordes intestines entre familles, entre citoyens d'une même ville, entre cités rivales. Quand il a conquis et dompté toute une population, après une station de dix, vingt ou trente jours il lui propose une sorte *d'auto-da-fé* solennel. Il demande qu'on lui apporte les mauvais livres, les tableaux indécents, les cartes, les dés, les parures et instruments de vanité, en un mot, tout ce qui peut être une occasion de péché. Puis, à la veille de quitter la ville, il fait déposer tous ces objets sur la place publique, il en forme une sorte de montagne ou de bûcher immense, et, en présence de tout le peuple, il met le feu. Puis, lorsque tout est consumé par les flammes, il adresse une dernière allocution à la foule frappée de ce spectacle. En face de ce monceau de cendres fumantes, il fait jurer à tous les assistants de rester fidèles aux engagements sacrés qu'ils ont pris vis-à-vis de Dieu et de leur conscience. C'est ce que ses disciples et ses imitateurs appelleront plus tard *l'incendie du château du diable.* (1)

(1) De tels bûchers étaient souvent allumés par les prédicateurs populaires de ce temps : c'est ce qu'on appelait en Italie, *abbruciamenti delle vanità* ; en France, les chroniques contemporaines les mentionnent fréquemment. — *Saint Bernardin de Sienne*, par P. Thureau-Dangin, p. 85, note 1.

Digitized by Google

Mais le moyen le plus efficace employé par saint Bernardin de Sienne pour réussir dans ses missions apostoliques, fut la dévotion au Saint Nom de Jésus.

« Cette dévotion, écrit M. Thureau-Dangin, aussi ancienne que la parole de Saint Paul : *In nomine Jesu omne genu flectatur* », était particulièrement en honneur dans la famille franciscaine : Saint François d'Assise en faisait l'objet de fréquentes exhortations, et ce nom divin, rapporte le plus autorisé de ses biographes, ne pouvait passer sur ses lèvres sans que sa voix s'altérât, comme s'il eût entendu une mélodie intérieure ; saint Bonaventure avait écrit un opuscule : *De laude melliflui nominis Jesu*. Bernardin n'innovait donc pas, quand il cherchait à ranimer cette dévotion un peu négligée de son temps (1). »

Il s'appliquait, au contraire, à continuer dans le monde, l'œuvre admirable de son bienheureux Père. Pour donner à sa parole et à son zèle, une efficacité plus grande, il imagina d'exposer partout à la vénération des fidèles, des bannières et des tableaux sur lesquels était représenté le trigramme du Christ, entouré d'un cercle de rayons dorés (2).

« Armé de ce signe sacré, écrit dom Guéranger, Bernardin parcourt au XVe siècle, les villes de l'Italie armées les unes contre les autres, et souvent même divisées dans leur propre sein. Le nom de Jésus entre ses mains devenait l'arc-en-ciel de la paix, tout genou fléchissait, tout cœur ulcéré ou vindicatif s'apaisait, tout pécheur courait aux sources du pardon, dans tous les lieux où Bernardin avait arboré ce puissant symbole. Les trois lettres qui représentent ce nom à jamais béni devenaient familières à tous les fidèles ; on les sculptait, on les gravait, on les peignait partout, et la catholicité acquérait pour jamais une expression nouvelle de sa religion et de son amour envers le Sauveur des hommes (3). »

Mais l'épreuve n'allait pas tarder à graver son sceau sur l'œuvre du saint, pour la rendre féconde et durable (1427).

Certains esprits étroits et jaloux, comme il s'en trouve dans

(1) *Saint Bernardin de Sienne*, p. 78.

(2) Saint Ignace adopta plus tard, pour armes de sa Compagnie, le même trigramme que saint Bernardin : IHS.

(3) *Année liturgique*. T. IIIe

Digitized by Google

tous les temps, s'inquiétaient des formes nouvelles que Bernardin donnait à cette dévotion. Ils prétendaient que de pareilles pratiques étaient de nature à favoriser la superstition et pouvaient même conduire à l'idolâtrie (1). Les partisans de Manfrède, Frère-Prêcheur, dont notre Bernardin avait vigoureusement attaqué les doctrines sur l'Antechrist, se montraient les plus ardents critiques et les plus passionnés adversaires. Bientôt, l'émotion devint si grande, les accusations dirigées contre le saint eurent partout un si puissant retentissement, que le Souverain Pontife, Martin V, prit ces plaintes en considération, et, brusquement, il cita l'éloquent missionnaire à comparaître devant lui.

Les biographes de saint Bernardin nous font remarquer la profonde humilité et l'inaltérable douceur du serviteur de Dieu au milieu de cette violente tempête. Abandonné de la plupart de ses amis, accompagné seulement de son fidèle compagnon d'armes, Jean de Capistran, il oppose le plus grand calme aux durs reproches qui lui sont adressés. « Laissez faire Dieu, dit-il à ceux qui s'étonnent de son indifférence ». Il ajoute, du reste, « que ces persécutions lui sont utiles, et que sans elles, son âme eut été certainement en grand danger ». Il avait bien raison de se confier en Dieu, car Dieu ne pouvait manquer de prendre sa défense. Les réponses si précises de Bernardin étaient plus que suffisantes pour déchirer le voile de la calomnie. Ses ennemis ont beau employer les arguments les plus subtils et les plus spécieux le Pape déclare hautement que rien ne prête à la critique dans les paroles ou dans les actes de l'accusé, et il reconnaît clairement dans cette injuste dénonciation l'œuvre d'une odieuse et perfide jalousie.

Le triomphe de saint Bernardin de Sienne à Rome, en ce jour, rappelle la victoire de Duns Scot sur les ennemis de l'Immaculée Conception, à Paris. Non seulement le Souverain Pontife le déclara exempt de tout soupçon d'hérésie, mais encore, il le reçut le lendemain avec honneur en audience privée. Après l'avoir exhorté à poursuivre son apostolat si fécond, il le félicita de travailler à établir la nouvelle dévo-

(1) « *Sapienter arbitrabantur idololatriam vel saltem ad superstitionem tendere.* » Saint Antonin.

Digitized by Google

tion que lui avait inspirée sa piété séraphique. Enfin, il indiqua une procession générale dans toute la ville de Rome, en l'honneur du très saint nom de Jésus (1).

Voilà pourquoi saint Bernardin de Sienne est toujours représenté, le saint nom de Jésus à la main, comme l'auteur et l'apôtre privilégié de la dévotion envers ce nom trois fois saint.

« Apôtre de la paix, s'écrie dom Guéranger, l'Italie dont vous avez si souvent apaisé les factions, a droit de vous compter au rang de ses protecteurs. Voyez-la, en ces jours, livrée en proie aux ennemis du Sauveur des hommes, rebelle à la voix de la sainte Église, et tristement abandonnée à son sort. Ne vous souviendrez-vous pas que c'est dans son sein que vous avez pris naissance, qu'elle fut docile à votre voix, et que longtemps votre mémoire lui fut chère ? Intervenez en sa faveur ; arrachez-la à ceux qui l'oppriment, et montrez qu'à défaut des armées de la terre, les milices célestes peuvent toujours sauver les villes et les provinces.

« Illustre fils du grand Patriarche d'Assise, l'Ordre Séraphique vous vénère comme l'une de ses principales colonnes. Vous avez ravivé dans son sein l'observance primitive ; continuez du haut du ciel à protéger l'œuvre commencée par vous ici-bas. La famille de saint François est l'un des plus fermes appuis de la sainte Église ; faites-la fleurir toujours, soutenez-la dans les tempêtes; multipliez-la en proportion des besoins du peuple fidèle ; car vous êtes le second Père de cette famille sacrée, et vos prières sont puissantes auprès du Rédempteur dont vous avez confessé le nom glorieux sur la terre ».

F. René de Nantes.

(A suivre.) *O. M. C.*

(1) Le souvenir de cet événement fut plus tard consacré dans l'Ordre par l'établissement de la fête du Triomphe du saint nom de Jésus.

Digitized by Google

DE LA COMMUNICATION DES PRIVILÈGES

SON PRINCIPE, SON HISTOIRE, SON EXTENSION.

Il est un fait constant, c'est que l'étude du Droit canon a a été bien négligée en France, pendant au moins la première moitié de ce siècle (1).

Pour certains, le Droit canon était devenu une sorte d'épouvantail. Ils ouvraient par hasard un volume dont la couverture indiquait l'ancienneté. « Ah ! c'est du Droit canon », disaient-ils ; et le livre, aussitôt remisé sur le rayon de la bibliothèque, recommençait à se couvrir d'une poussière désormais respectée, et qu'on se reprochait presque d'avoir troublée un instant.

Pour d'autres, ceux qui se livraient à l'étude du Droit canon étaient, ou bien des hommes d'un caractère difficile, pour ne rien dire de plus, qui ne cherchaient, dans cette étude, qu'un moyen de susciter des ennuis et des tracas à l'administration diocésaine, ou bien des êtres à part, étranges, des originaux qu'on aurait volontiers montrés du doigt.

Pour d'autres enfin, le Droit canon était l'objet de boutades comme celle de Lacordaire écrivant au sujet de dom Guéranger son ami : « L'Abbé est un homme à théories raides, qui, pour un coup de canon d'il y a six cents ans, perdrait un empire (2). »

Nous faisons grâce à nos lecteurs des lazzis plus ou moins spirituels que provoquait encore le Droit canon ; lazzis qui n'étaient qu'un maigre palliatif de l'ignorance de leurs auteurs.

(1) Nous pourrions citer un grand Séminaire où, dans l'espace de quatre années (1854-1859), il n'a été fait qu'une seule classe de Droit canon, et encore cette seule classe n'a-t-elle duré qu'une petite heure. Nous sommes porté à croire qu'il en était de même dans un bon nombre de grands Séminaires.

(2) Cité par l'*Ami du Clergé*, 22 décembre 1898, p. 1139, col 1.

Nous pensons que le Père Lacordaire, devenu restaurateur de l'Ordre de Saint-Dominique, en France, dut changer d'opinion sur ce point.

Digitized by Google

Aujourd'hui, heureusement, grâce au relèvement des études ecclésiastiques, le Droit canon a repris sa place dans l'enseignement des séminaires. On a fini par comprendre que, si l'étude du Droit, poussée tout au moins jusqu'au grade de la *Licence*, est le complément presque obligé des études de beaucoup de jeunes gens du monde, à plus forte raison, l'étude du Droit canon est une partie intégrante et nécessaire des études du prêtre et du religieux.

Mais, hélas ! cette étude n'a pas encore tout le développement qui lui est dû, et d'ailleurs elle n'a pu avoir d'effet rétroactif. Aussi n'est-il pas rare de rencontrer encore des hommes très intelligents et très instruits, par ailleurs, qui sont loin de raisonner juste, quand il s'agit de certains points du Droit canonique. Un de ces points c'est la question des Privilèges des Réguliers, et de la Communication des Privilèges entre les Ordres religieux, question passablement compliquée mais que nous allons essayer d'élucider.

I

Le *Privilège* proprement dit est un droit particulier, une loi privée, par laquelle le chef suprême accorde à quelqu'un une faveur spéciale (1). C'est un acte gracieux et bienveillant de l'autorité suprême envers quelqu'un ; et si ce quelqu'un est un religieux, ou un Ordre religieux, le Privilège prend le nom de *Privilège régulier*.

Pour user d'un Privilège au for de la conscience, ou *for intérieur*, il n'est pas nécessaire que cette concession soit faite *par écrit*, il suffit qu'elle soit faite *de vive voix*, car toute la valeur du Privilège dépendant de la volonté du chef suprême, cette volonté peut se manifester *de vive voix*, aussi bien que *par écrit*. D'ailleurs, personne ne peut être astreint à une loi contre la volonté du chef suprême, et celui-ci peut manifester *de vive voix*, aussi bien que *par écrit*, sa volonté de ne pas astreindre à la loi tel ou tel de ses sujets. Enfin

(1) Saint Thomas, 1. 2. Q. IV, art. I, ad 1. — Ferraris, au mot *Privilegium*, art. I, n. 1. — Schmalzgrueber, livre V, titre XXXIII, n 2. — Pellézarius, traité VIII, sect I, n. 1. — Suarez, *De Legibus*, ch. I, n. 1. — Lezzana, au mot *Privilegia regularium*, n. 2. — Piat de Mons, *Prælectiones Juris regularis*, Part. V, ch. I, art. I, etc.

Digitized by Google

la concession d'un Privilège étant une donation véritable, cette donation est parfaite, lors même qu'aucun écrit ne vient l'attester (1).

Cependant, au *for extérieur*, il est nécessaire que cette concession soit faite *par écrit*, dans un certain nombre de cas, tels que la collation des bénéfices, l'entrée dans les monastères des religieuses, etc. (2).

Nous avons dit : Le Privilège est une *loi privée*, parce que, tant qu'il existe, il impose à tous l'obligation de le respecter; personne ne peut s'opposer à ce qu'un *privilégié*, quel qu'il soit, use du Privilège qui lui a été accordé ; personne ne peut exiger, par exemple, que celui qui est exempt de la juridiction épiscopale se soumette à cette juridiction (3).

Cependant, entre le Privilège et la *Loi* proprement dite, il y a des différences essentielles :

La Loi a en vue le bien commun, car c'est pour cela qu'elle a été établie ; le Privilège a en vue le bien privé d'une personne, d'un lieu, d'une communauté (4).

La Loi astreint toujours à son observance ceux pour lesquels elle a été portée ; personne n'est tenu d'user d'un Privilège qui lui a été concédé. D'où cet axiome du droit : « *Invito beneficium non datur* ». « On n'accorde pas un bienfait à celui qui n'en veut pas (5) ».

La Loi constitue le droit commun ; le Privilège déroge au droit commun (6).

Il faut à la Loi une promulgation solennelle ; le Privilège n'a pas besoin de cette promulgation, à moins qu'il ne soit concédé par une loi générale (7).

Le Privilège diffère encore de la *Dispense*.

La Dispense est toujours *contre* la loi ; le Privilège peut

(1) Schmalz, loc. cit. n. 13. — Pellizar, loc. cit. n. 6. — Piat de Mons, loc. cit. etc.

(2) Schmalz, loc. cit. n. 14. — Lezzana, loc. cit. n. 6. — Pellizar, loc. cit. n. 6. — Rodericus. *Quæstiones regulares*, tom. I. Q. VII, art. 5-6. — Reiffenstuel, V, XXXIII, n. 2. — Piat de Mons, loc. cit. Q. 2.

(3) Schmalz, loc. cit. n. 3.

(4) Schmalz, loc. cit. n. 4. — Piat de Mons, loc. cit. Q. 3.

(5) Schmalz, loc. cit. — Piat de Mons, loc. cit.

(6) Schmalz, loc. cit. n. 4. — Piat de Mons, loc. cit.

(7) Pellizar, loc. cit. n. 8. — Suarez, Op. cit. ch. XXIV, n. 3 et suiv. — Piat de Mons, loc. cit.

Digitized by Google

être *en dehors* de la loi, ou *au-delà* de la loi. Ainsi la Dispense d'un empêchement de mariage est contre la loi qui l'a établi ; le Privilège d'absoudre de certains cas réservés est en dehors de la loi, ou au-delà de la loi (1).

La Dispense est souvent accordée sans indication d'un temps notable pour sa durée ; le Privilège est ordinairement accordé pour une durée notable de temps ; cinq ans, sept ans, dix ans, à perpétuité (2).

La Dispense ne s'applique souvent qu'à un seul acte, un mariage, par exemple ; le Privilège s'applique toujours à un ensemble d'actes (3).

Le Privilège diffère encore de la *Grâce* ou du *Bienfait* car, quoique tout Privilège soit une grâce et un bienfait, puisqu'il *accorde une faveur spéciale*, on ne peut dire que toute grâce ou tout bienfait soit un Privilège. L'absolution d'une censure est une grâce ; elle n'est pas un privilège (4).

Enfin le Privilège diffère du *Rescrit*.

Le Rescrit proprement dit est la réponse *écrite* du chef suprême ; le Privilège peut être accordé de *vive voix*, comme nous l'avons dit plus haut (5).

Le Rescrit a souvent pour objet de résoudre les questions douteuses de droit ; le Privilège exempte souvent du droit commun (6).

Beaucoup de Rescrits sont des *Rescrits de Justice*, qui se bornent à poursuivre l'exécution des prescriptions du droit, ou à trancher les questions litigieuses entre les parties ; tous les Privilèges renferment une grâce ou une faveur (7).

Que nos lecteurs nous pardonnent cet aride exposé. Ayant à traiter de la communication des Privilèges, nous devions forcément indiquer tout d'abord ce qu'est le Privilège et quelle est sa nature. Ce n'est pas un Rescrit, ce n'est pas

(1) Schmalz, loc. cit. n. 5. — De Peyrinis, *Privilegia Regularium*, tom. I, pag. 4, n. 7. — Piat de Mons, loc. cit. Q. 4.

(2) Schmalz, loc. cit. n. 5. — Piat de Mons, loc. cit.

(3) Suarez, Op. cit. ch. II, n. 10. — Schmalz, loc. cit. n. 5, 2°. — Piat de Mons, loc. cit.

(4) Schmalz, loc. cit. — Suarez, loc. cit. n. 11. — Piat de Mons, loc. cit. Q. 5.

(5) Schmalz, loc. cit. n. 7. Suar. l. c. n. 7. — Piat de Mons, loc. cit. Q. 6.

(6) Schmalz, loc. cit. — Suar. l. c. n. 8. — Piat de Mons, loc. cit.

(7) Schmalz, loc. cit. — Piat de Mons, loc. cit.

Digitized by Google

une Dispense, ce n'est pas une Loi proprement dite ; « c'est un droit particulier, une loi privée, par laquelle le chef suprême accorde à quelqu'un une faveur spéciale ».

Les canonistes et les théologiens trouvent et introduisent dans la notion du Privilège jusqu'à huit et dix divisions, sans compter les subdivisions, nous ne prendrons qu'une de ces divisions, car elle est la seule qui nous paraisse véritablement utile pour notre sujet.

Il y a, nous disent-ils, le Privilège « *primo et specialiter concessum* », le Privilège premièrement et spécialement concédé, celui qui est accordé sans égards à toute concession déjà faite à quelqu'autre personne, lieu, communauté, etc., et le Privilège « *concessum ad instar* » « le Privilège concédé à l'instar », celui qui est accordé dans la même forme et de la même manière que ce même Privilège ou un Privilège semblable a déjà été accordé à un autre (1). Cette distinction est, en effet, nécessaire, si l'on veut bien comprendre les Bulles et les Indults des Souverains Pontifes.

Mais laissons de côté ces questions abstraites.

La concession de Privilèges aux Ordres religieux remonte à une très haute antiquité dans l'Église. Prenons comme objet de démonstration le Privilège de l'Exemption *de la juridiction épiscopale*, que beaucoup regardent comme le plus exorbitant de tous.

En l'année 390, saint Épiphane, dans un pèlerinage aux Lieux-Saints, avait fait une ordination dans un monastère de Bethléem. Il avait ordonné un moine diacre, puis prêtre. Jean, évêque de Jérusalem, s'en plaignit avec amertume, invoquant les canons des conciles de Nicée, d'Antioche, de Constantinople, etc., qui avaient défendu à tout évêque, sous peine de déposition, de faire une ordination dans un autre diocèse que le sien, sans le consentement de l'évêque du lieu. Saint Épiphane lui répondit dans une lettre que saint Jérôme a lui-même traduite en latin : « Nous ne vous avons nui en rien et nous ne vous avons fait aucune injure. C'est dans un monastère de frères qui ne devaient rien à votre province, que j'ai ordonné un frère diacre, puis, après qu'il

(1) Schmalz, loc. cit. n. 69. — Pellizar, loc. cit. n. 23. — Reiffenstuel, v, XXXIII. n. 20. — Piat de Mons, loc. cit. q. 7.

Digitized by Google

eut servi à l'autel, je l'ai ordonné prêtre. Tout cela s'est fait dans la charité du Christ, dont je vous croyais animé envers notre petitesse : *quoique j'aie fait cette ordination dans un monastère, et non dans une paroisse (1), qui vous serait soumise (2)* ».

Il résulte de ce texte, que déjà, dès l'année 390, il était admis dans la discipline de l'Église, que les monastères étaient exempts de la juridiction épiscopale, et que, par conséquent, il faut faire remonter l'origine de ce Privilège au temps même où la vie monastique commença à exister publiquement.

Il en était de même en Occident.

Une controverse s'était élevée entre Faustus, abbé de Lérins, et Théodore, évêque de Fréjus. Théodore exigeait de l'abbé Faustus et de son monastère certaines choses que son prédécesseur Léonce n'avait pas revendiquées. Le troisième concile d'Arles se réunit en 455, pour trancher le différend. Voici quelle fut la décision du concile : « Il nous plaît que notre saint et bienheureux frère Théodore, évêque, reçoive dans l'ancienne paix, avec toute l'affection de la charité, le saint prêtre Faustus, abbé du monastère susdit, et qu'il le renvoie avec charité et bienveillance dans son île de Lérins, vers la Congrégation que Dieu lui a confiée. Il ne peut exiger que ce qui avait été déjà revendiqué par son prédécesseur l'évêque Léonce de sainte mémoire, savoir : Que les clercs et les ministres de l'autel ne soient ordonnés que par lui, ou par un autre évêque qu'il en aura chargé ; qu'on ne demande le saint Chrême qu'à lui, que les néophytes, s'il y en a, soient confirmés par lui : les Clercs étrangers ne seront pas admis à la communion ou à l'exercice du saint ministère sans son consentement. Mais le soin des nombreux laïcs du monastère appartient à l'Abbé. *L'évêque n'a rien à y voir.* Il est conforme à la raison et à la religion que les clercs se soumettent

(1) Dans les monuments de cette époque, le mot *paroisse (paræcia)* signifie également *diocèse* (Bouix, *De Jure Regularium*, tom. II, pag. 88).

(2) « Nihil tibi nocuimus, nihil injuriæ fecimus... In monasterio fratrum... qui provinciæ tuæ nihil deberent... ordinavimus diaconum, et postquam ministravit, presbyterum... Hæc acta sunt in charitate Christi, quam te erga parvitatem nostram habere credebamus, *quanquam in monasterio ordinaverimus et non in paræcia quæ tibi subjecta sit* » (S. Jérôme, Lettre 110, alias 60.)

Digitized by Google

à l'évêque, mais toute la congrégation laïque du monastère ne dépend que de la libre volonté et disposition de l'Abbé qu'elle s'est choisie. Ainsi sera gardée en toutes choses la règle établie jadis par le fondateur de ce monastère. (1). »

Ainsi, à l'Évêque l'administration du sacrement de l'Ordre et du sacrement de Confirmation, la consécration du saint Chrême, l'admission des Clercs étrangers à la communion et à l'exercice du saint ministère ; à l'Abbé tout le reste. Voilà bien le Privilège de l'exemption de la juridiction épiscopale. Ce n'est pas une nouveauté, puisque les Pères du concile, déclarent que c'est la discipline établie dès le commencement par le fondateur même du monastère.

Les difficultés qui s'étaient élevées entre Faustus, abbé de Lérins et Théodore, évêque de Fréjus, se reproduisirent en Afrique entre Liberatus, primat de la Province de Bysacène, et Pierre, abbé d'un monastère de cette province. Les choses même allèrent plus loin, puisque, après avoir menacé les moines de l'excommunication, Liberatus agissait envers eux comme s'ils étaient excommuniés. Il les empêchait d'entrer dans leurs églises (on n'avait pas encore inventé les scellés), et il faisait mettre à la porte de leurs églises, par ses prêtres, ceux qui y étaient entrés. Il voulait que, par rapport à sa juridiction, la condition des moines fut la même que celle des Clercs séculiers. L'abbé Pierre et ses moines recoururent d'abord à Boniface, primat d'Afrique. Ils lui exposaient que, jusqu'ici ni eux ni leurs pères n'avaient été soumis à de pareilles exigences.

C'était en l'année 525. Un concile s'étant réuni à Carthage, l'abbé Pierre et ses moines y portèrent leur cause. Chacun des Pères du concile fut appelé à donner son avis. L'évêque Boniface déclara que Liberatus soulevait une grave querelle pour des choses de minime importance, et qu'il en profitait pour détruire les Privilèges de l'Église et inquiéter, par ses menaces quotidiennes les serviteurs du Christ. — L'évêque

(1) Monasterii vero omnis laica multitudo ad curam Abbatis pertineat : *neque ex ea sibi Episcopus quidquam vendicet.* Hoc enim et rationis et religionis plenum est, ut clerici ad ordinationem Episcopi debita subjectione respiciant : laica vero omnis monasterii congregatio ad solam ac liberam Abbatis proprii, quem sibi ipsa elegerit, ordinationem dispositionemque pertineat : regula quæ a fundatore ipsius monasterii dudum constituta est in omnibus custodita » (Mansi, tom. VII, col. 908).

Digitized by Google

Janvier s'écria : « Nous sommes profondément affligés de voir notre frère Liberatus attenter ainsi au respect qui est dû à ce siège saint. Nous sommes extrêmement surpris de cette tempête qui ne va qu'à troubler le silence des monastères. » Tous les évêques dirent : « Qu'on nous fasse connaître à tous ce qui s'est fait jusqu'ici, en pareille cause. » — Boniface dit : « Qu'on sorte des archives de cette église tout ce que nous avons écrit et répondu, tout ce qui peut se rapporter à cette affaire. » Les documents étant présentés, les Pères du concile les lurent ; ils pesèrent les raisons et ils décrétèrent : « A l'avenir tous les monastères, sans exception, seront, comme ils l'ont toujours été absolument libres de la condition des Clercs (1) ». C'est bien là notre Privilège de l'exemption de la juridiction épiscopale, et les Pères du concile reconnurent que cette exemption avait toujours existé.

Dans un autre concile tenu à Carthage, en 534, ce privilège fut de nouveau solennellement reconnu et promulgué.

Cette décision du concile de Carthage fit autorité dans les églises des Gaules. En 658, Landeric, évêque de Paris, la rappelle à propos du monastère de Saint-Denis. Bertefroid évêque d'Amiens, en fait mention au sujet du monastère de Corbie (2).

Mais le plus remarquable des documents que nous ayons sur ce point est celui du troisième concile de Latran, en 601, sous le Pape Grégoire I. En voici un extrait : « Grégoire évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à tous les évêques. — Parce que nous savons que, dans un grand nombre de monastères, les moines ont eu beaucoup de préjudices, d'ennuis et de tracas à subir de la part des évêques, il faut que, pour leur tranquillité future, nous y pourvoyons d'une manière salutaire, auprès de votre Fraternité... Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par l'autorité du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, nous interdisons et défendons à tout évêque ou séculier de s'immiscer dans les affaires des monastères... Qu'à la mort de l'abbé, l'évêque ne se mêle pas de ce qui concerne les moines. Nous défendons à l'é-

(1) « Erunt igitur omnia omnino monasteria, sicut semper fuerunt, a conditione clericorum modis omnibus libera ». (Mansi, tom. VIII, col. 649).

(2) Bouix, loc. cit. pag. 99.

Digitized by Google

vêque de célébrer des messes publiques dans les églises des monastères. Qu'aucun évêque n'ose y placer son trône, ni y régler ou ordonner quoi que ce soit, même en chose très légère, à moins qu'il n'en soit prié par l'abbé, de telle sorte que les moines restent toujours sous l'autorité de leurs abbés... Et tous les évêques de répondre : Nous nous réjouissons de la *liberté* que Votre Béatitude vient d'accorder aux moines, et nous l'approuvons (1) ».

Nous pourrions encore citer avec Zaccaria, dans l'*Antifebronius*, la concession faite, en 628, par le pape Honorius I, à saint Bertolfe, abbé, « qu'aucun Évêque eut jamais la moindre autorité dans son monastère (2) ».

Nous pourrions encore, avec le même auteur, rapporter les deux privilèges accordés par le Pape Jean IV, à la demande de Clovis II, roi des Francs, l'un pour les *Moniales de Sainte Colombe*, l'autre pour le monastère de *saint Columban,* dans le Comté de Bourgogne. Dans ces deux documents le Souverain Pontife place ces deux monastères sous la juridiction immédiate du Siège Apostolique, de telle sorte que, si l'abbé ou l'abbesse de ces monastères venaient à se rendre coupables de quelque faute, l'évêque n'aurait pas le droit de les corriger, mais l'affaire toute entière devrait être portée au Pontife Romain (3).

Et, dans l'année 751, le Pape Zacharie, soumettant le monastère de Fulda à la juridiction immédiate du Siège Apostolique, statue « qu'aucun prêtre n'aura jamais aucun pouvoir, aucune autorité dans ledit monastère (4) ». Ce privilège fut

(1) « Gregorius Episcopus servus servorum Dei, omnibus Episcopis. — Quia in plurimis monasteriis multa a Præsulibus præjudicia atque gravamina monachos pertulisse cognoscimus, oportet ut Vestræ Fraternitati provisio de futura quiete eorum salubri disponat ordinatione. Interdicimus igitur in nomine Domini nostri Jesu Christi, ex auctoritate beati Petri Apostolorum principis... prohibemus ut nullus Episcoporum aut sæcularium ultra præsumat de rebus monasteriorum immissiones facere.... Obeunte Abbate, Episcopus in providendis rebus monasterii nullatenus se permisceat missas quoque publicas ab eo in cœnobio fieri probibemus... Neque audeat ibi cathedram collocare, vel quamlibet potestatem habere imperandi, nec aliquam ordinationem quamvis levissimam faciendi, nisi ab Abbate loci rogatus fuerit, quatenus monachi semper maneant in Abbatum suorum potestate.

Universi Episcopi respondere : Libertati monachorum gaudemus, et quæ, nunc de his statuit Beatitudo Vestra firmamus ». (Mansi, tom. x. col. 486).

(2) Bouix, loc. cit. pag. 100.

(3) *Ibidem*, p. 101.

(4) *Ibidem*, p. 102.

Digitized by Google

confirmé par le roi Pépin, avec le consentement des Évêques et des Grands de son royaume (1).

Il nous serait facile de multiplier ces citations, mais en voilà assez, pensons-nous, pour prouver que la concession de Privilèges aux Ordres religieux remonte à une très haute antiquité dans l'Église.

Et si quelqu'un prétendait que tout cela est bien vieux, que les choses ont dû changer depuis lors, nous l'engagerions à lire et à méditer la lettre adressée par Pie IX à l'archevêque de Paris, le 26 octobre 1865. Il serait aussitôt convaincu que la discipline de l'Église n'a pas varié, et qu'aujourd'hui encore les Souverains Pontifes sont les ardents défenseurs des Religieux, contre tous ceux qui veulent empiéter sur leurs Privilèges.

(A suivre).

F. Flavien de Blois,
O. M. C.

(1) Bouix, loc. cit. p. 102.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR SAINT BONAVENTURE

Saint Bonaventure est un de ces Docteurs qu'on loue toujours beaucoup et qu'on étudie le moins possible. Je ne crains pas de le dire : peu d'écrivains scolastiques ont été aussi négligés et, chose plus grave encore, plus mal compris et interprétés que lui. Ouvrez un manuel de philosophie ou de théologie ; bien petite la part qui lui est faite, et trop souvent, hélas ! des opinions lui sont attribuées qui ne lui appartiennent nullement. Sur beaucoup de points saint Bonaventure est resté incompris même par de graves auteurs comme Suarez.

Nous allons essayer, dans les pages qui vont suivre, de reproduire la physionomie véritable de ce grand homme, de donner une idée exacte de sa manière ; de le venger, de le délivrer une fois pour toutes, si c'est possible, des *à peu près,* des *préjugés,* des *fausses accusations* dont il a été l'objet ou pour mieux dire, la victime.

Nous osons espérer, le lecteur nous pardonnera cette confiance, qu'après nous avoir lu, chacun pourra se dire : maintenant je connais saint Bonaventure.

I. SAINT BONAVENTURE ET SAINT THOMAS.

On ne peut mieux faire connaître saint Bonaventure qu'en le comparant avec les principaux docteurs de son temps, notamment avec saint Thomas d'Aquin, son admirateur, son ami et son noble rival.

Alexandre écrivant sa Somme, c'est la douce et envahissante clarté du matin ; Bonaventure avec ses commentaires, c'est l'astre radieux lançant à la terre tous ses feux et inondant le firmament de ses splendeurs. Le soleil ne se distingue pas de l'aurore ; saint Bonaventure ne se distingue

Digitized by Google

pas d'Alexandre (1). En se séparant de son maître, Scot a fondé un nouveau système, créé un foyer distinct de rayonnement; mais sa lumière pâlit devant celle de Bonaventure; le docteur Subtil reste inférieur au docteur Séraphique. Mais qu'est ce dernier relativement à saint Thomas ! D'aucuns opinent que le docteur franciscain ne fait qu'un avec le grand maître de la scolastique. En vérité on ne saurait errer davantage; les divergences qui les séparent sont très nombreuses et parfois radicales (2). Elles peuvent se rapporter à peu près toutes à trois chefs principaux que j'appellerais volontiers les trois grands points de vue bonaventuristes.

1. La sagesse est la connaissance des premières et plus hautes causes : qu'il s'agisse de la connaissance spéculative et intellectuelle ou de la connaissance affective et expérimentale. Tout être contingent tire son origine d'un principe unique et procède du néant. Celui-là donc sera en possession de la vraie sagesse qui connaîtra véritablement avec le néant de toutes choses et le sien propre, la sublimité du premier principe selon ce que dit saint Augustin dans le second livre des *Soliloques :* « Que je vous connaisse Seigneur et que je me connaisse ». — « Nul ne peut arriver à connaître Dieu pleinement s'il ne se connaît lui-même en toute vérité et droiture » (4). Conformément à ces idées saint Bonaventure dans le choix de ses opinions, s'attache de préférence à celles qui lui paraissent donner une plus haute idée de Dieu et de ses perfections adorables par là même qu'elles dévoilent plus intimement la « vanité », « la

(1) Voir *Etudes Franciscaines*, numéros de mars et de mai; tome 1er.

(2) Voir notre article intitulé : Conspectus principiorum fundamentalium philosophiæ speculativæ seraphici doctoris sancti Bonaventuræ, dans la *Revue Philosophico-Neologique* « *Divus-Thomas* » vol. 4, p. 1-9. Piacenza-Italie.

(3) Nous dédions cet article spécialement à MM. les professeurs et aux étudiants de nos collèges ecclésiastiques. Nulle part ailleurs ils ne trouveront, condensée en si peu de pages, toute la doctrine philosophico-néologique du séraphique docteur.

(4) « Sapientia est cognitio causarum altissimarum et primarum, non tantum per modum cognitionis speculativæ et intellectualis, verum saporativæ et experimentalis. Quoniam ergo omnia, quæcumquæ facta sunt, ab uno principio manant et de nihilo sunt producta ; ille vere sapiens est, qui veraciter recognoscit suam et aliorum nihilitatem et primi principii sublimitatem. Unde orat Augustinus in secundo libro soliloquiorum : « Noverim te, noverim me ». Nullus autem pervenit ad plenam notitiam Dei nisi per veram notitiam sui et rectam ». (Opera omnia sancti Bonav., quæst. disput. I de Perfectione evangelica, t. V).

Digitized by Google

misère », le « néant de l'être créé » (1). C'est le premier caractère fondamental de sa doctrine. On va voir qu'il suffit à rendre compte de la plupart des désaccords qui existent entre lui et saint Thomas. Un des premiers porte sur la possibilité d'un monde éternel. Saint Thomas est pour l'affirmative saint Bonaventure dit que cela « répugne à l'essence de la créature ; on ne peut lui accorder une perfection qui n'appartient qu'au Créateur » (2). De même, le docteur Séraphique enseigne contrairement à saint Thomas, qu'aucun nombre, aucune multitude, aucune grandeur ne peut avoir une infinité actuelle. « Dieu, dit-il, ne peut produire une créature à qui l'ordre et la mesure feraient défaut. Tout vient de *rien* ; donc tout doit avoir un commencement et une fin » (3).

Chose étonnante, c'est au traité des Anges que le désaccord entre les deux anges de l'école devient particulièrement manifeste. Ainsi, à l'encontre de saint Thomas, saint Bonaventure enseigne que les purs esprits sont composés de matière et de forme. « La créature, observe-t-il, par là même qu'elle est créature, n'est pas un acte pur : donc il doit y avoir en elle composition essentielle de puissance et d'acte. Dieu seul est immatériel. »

« Il y a moins de péril à affirmer que l'ange est composé, alors même qu'il ne le serait pas, qu'à soutenir qu'il est entièrement simple, car en affirmant la composition dans l'ange on lui refuse une perfection qu'on estime n'appartenir qu'à Dieu (4). » Même opposition de sentiments entre l'Angélique

(1) « Cum ista positio, quæ ponit gratiam creatam et increatam, *plus gratiæ Dei tribuat quam* alia, et majorem ponat in natura nostra *indigentiam* ; hinc est, quod pietati et humilitati magis est consona, et propterea est magis secura. » (II. Sent. d. XXVI, a. 1. q. II. in corpore).

(2) « Quoniam non conveniebat naturæ ipsius creaturæ æternitas, nec decebat, Deum alicui hanc nobilissimam conditionem donare ». (II. d. 1. P 1. a. 1. q. 1. ad 5). Voir notre ouvrage : De necessaria temporaneitate creaturæ ad mentem Doctoris Sancti Bonaventuræ. H. Casterman — Tornaci 1886 — Les partisans du sentiment contraire professent que *ex nihilo* ne signifie pas nécessairement *post nihilum*. Tentative vaine ! Distinction spécieuse mais non fondée.

(3) « Non decet Deum facere creaturam, quin ordinem habeat et mensuram ; et ratio est ex parte creaturæ, quia necesse est omnem creaturam esse limitatam, eoquod ex nihilo, et eo ipso quod composita est. » — « Et si non potest esse una infinita, nullo modo possunt esse infinitæ secundum numerum. » — « Concedendum quod impossibile est, esse aliquid actu infinitum nisi solum Deum et ejus potentiam. » — (I. Sent. d. XLIII. q. 3 in corpore et ad. 6).

(4) « Solus Deus est immaterialis... Dicendum enim, quod consideratis proprietatibus creaturæ, quia creatura eo ipso quod creatura, non est actus purus,

Digitized by Google

et le Séraphique à propos de l'âme humaine et pour les mêmes raisons (1). Saint Thomas appuyé sur sa théorie de la matière « signata » comme principe d'individuation professe qu'il y a chez les anges autant d'espèces que d'individus. Saint Bonaventure, estimant qu'il y a matière et forme dans l'ange, soutient qu'il peut y avoir aussi, par l'union actuelle de ces deux éléments essentiels, principe vrai d'individuation (2).

Saint Thomas conçoit la durée des purs esprits (l'ævum) comme *tota simul*. — D'après saint Bonaventure « Dieu seul possède à la fois et tout son être et toute sa durée ; l'ange possède, il est vrai, à la fois tout son être (à la différence des substances corruptibles), mais non la *continuation* de son existence. A chaque instant il a besoin du concours divin pour persévérer dans l'être : aucune créature n'est entièrement acte, ni aucune de ses perfections » (3).

Saint Thomas fixe l'étendue de l'espace que l'ange remplit d'après l'étendue de son action ; saint Bonaventure fait mention de la *finité* de sa substance et de sa puissance (4). Quant au *mouvement* angélique, saint Thomas prétend qu'il n'implique pas nécessairement le passage à travers un milieu; notre docteur soutient que pareille manière de se mouvoir est impossible à un agent dont la puissance est « *finie* » (5).

oportet quod habeat possibilitatem : quia mutabilis est, oportet quod habeat fundamentum : quia limitata est et in genere, oportet quod compositionem habeat. » (II. S. d. III. P. I. a. I. q. I). — Et encore : « Minus est periculosum dicere, quod angelus sit compositus, etiamsi verum non sit, quam quod sit simplex : quia hoc ego attribuo angelo, nolens ei attribuere quod ad Deum solum æstimo pertinere, et hoc propter reverentiam Dei. » (Collat. in Hexaëm. 4. circ. med.).

(1) « Cum planum sit, animam rationalem posse pati et agere et mutari ab una proprietate in aliam et in se ipsa subsistere ; non videtur, quod illud sufficiat dicere, quod in ea sit tantum compositio ex *quo est et quod est*, nisi addatur esse in ea compositio materiæ et formæ ». (II. d. XVII. a. 1. q. II).

(2) Cfr. II. s. d. 3. p. I. q. 2-3. « Non videtur rationabile in spiritibus, ut nullus communicet cum alio in natura speciali ». (L. c. art. 2. q. 1. in corpore).

(3) « Nulla enim creatura est omnino actus, nec aliqua ejus virtus, unde continue indiget divina virtute cooperante. Ideo, etsi esse totum habeat, tamen *continuationem* esse non habet totam simul... Solus igitur Deus, qui est actus purus, est actu infinitus, et totum esse et possessionem sui esse simul habet. » (II. s. d. 2, p. 1, a. 1, q. 3). — Voir notre dissertation : Brevis defensio sententiæ sancti Bonaventuræ circa durationem rerum incorruptibilium (Divus Thomas. T. III,p. 633-638).

(4) « Sicut enim angelus habet substantiam et virtutem finitam, sic locus ejus arctatus est et limitatus ». (II. d. II, etc.)

(5) « Impossibile est quod agens virtutis finitæ, possit pervenire ab extremo in extremum sine medio » (II. l. c.).

Digitized by Google

Saint Thomas assure que la distance locale n'a aucune influence sur la *parole* des anges ; d'après saint Bonaventure, pour qu'un ange puisse parler à un autre ange, il est absolument nécessaire que la distance qui les sépare soit « *finie* », parce que leur puissance est forcément *limitée* (1).

Saint Thomas n'admet pas d'intellect agent et possible dans les anges ; saint Bonaventure soutient l'opinion contraire, parce que les anges, dit-il, ne sont pas des *actes purs* (2).

Saint Thomas est d'avis que la connaissance des choses extérieures par les anges dépend *exclusivement* d'une influence ou impression directe des idées créatrices de Dieu. Saint Bonaventure croit que ces idées universelles innées ne suffisent pas quand il s'agit de la connaissance de la réalité concrète ; il faut encore une application, *conversio* de l'intelligence à la chose, laquelle par conséquent doit lui être présente ou en elle-même ou dans sa cause. Pourquoi ? parce que la puissance de l'ange est « *finie* » (3).

Les théologiens se demandent si les anges ont pu mériter dès le premier instant de leur création ? Saint Bonaventure, toujours en opposition avec saint Thomas, résout le problème négativement. Il est nécessaire, dit-il, qu'en toute créature l'être précède réellement l'opération (4).

L'Angélique tient pour certain que la faculté intellective naturelle des mauvais anges, après la faute, n'a reçu aucune diminution ; saint Bonaventure, au contraire, professe que l'intellect spéculatif des démons (et à plus forte raison le pratique) a été obscurci d'une certaine manière ; ils peuvent se tromper fréquemment dans leurs jugements et être trompés (5).

Saint Thomas affirme que la principale cause de la per-

(1) « Quia virtus illa finita est, necesse est ad hoc, quod unus angelus intellectum alterius angeli, loquendo, hoc est ad illum speciem protendendo, excitat, quod *finita* distantia ad invicem distent » (II, d. t. a. III, q. 1).

(2) « Cum non sit actus purus ». (II. d. 3. p. 2, a. 2, q. 1).

(3) « Eo quod virtus angelica est finita ». (II, d. 3, p. 2, q. 1, ad 2).

(4) « In omni creatura esse præcedit operari. » (III, d. 18, a. 1, q. 1, in corpore) et (II, sent. d. 3, p. 2, a. 2, p. 1).

(5) « Judicium (speculativum)... per culpam est in angelis aliquo modo *obnubilatum* ; quia errant frequenter in judicando de multis et in multis decipiuntur. » (II, d. 7, p. II, a. 1, p. 1).

Digitized by Google

sévérance des bons anges et de l'endurcissement des démons vient de la nature même, c'est-à-dire de l'irrévocabilité de leurs résolutions accompagnées d'une réflexion complète. Saint Bonaventure pense que les raisons tirées de la perfection naturelle des facultés ne sont que de pure convenance (congruitatis) ; la vraie et principale raison, selon lui, doit se chercher dans la grâce de Dieu conservée ou refusée (1).

Saint Thomas enseigne que les anges ne peuvent pécher directement et immédiatement contre la fin et la loi naturelle ; saint Bonaventure dit que toute créature est peccable sans restriction aucune (2).

Saint Bonaventure enseigne que si Jésus-Christ a pu mériter dès le premier moment de son existence, *quoad habitum* — car il a possédé en tout temps la grâce habituelle — il ne l'a pu cependant *quoad usum*, ainsi que le prétend saint Thomas ; parce que en toute créature si parfaite soit-elle, l'être doit précéder l'opération (3). Mais, dira quelqu'un : ne vaudrait-il pas mieux, pour la gloire du Christ Sauveur, adopter l'opinion thomiste qui lui accorde davantage ? Ecoutez : après avoir constaté que son opinion personnelle est plus généralement admise et plus facile à comprendre, saint Bonaventure accorde volontiers que l'opinion contraire ne manque pas de probabilité. Bien plus, ajoute-t-il, « si quelqu'un préfère adopter cette dernière, il lui sera très facile de résoudre les objections qu'on pourrait élever contre elle. Et notre saint d'indiquer lui-même, aussitôt avec une prodigieuse sagacité, les meilleurs arguments, les réponses les plus satisfaisantes. Qui n'admirera cette façon de procéder du docteur franciscain ? La raison semble-t-elle s'opposer dans la circonstance à son véhément désir de magnifier Dieu dans la mesure où il le voudrait ? Il recourra à la raison contre la raison : ou plutôt, ne pouvant arriver à se convaincre entièrement lui-

(1) « Et hanc rationem credo propriam et necessariam. » (II, d. 7, p. 1, q. 1, in corpore). « Sunt tamen congruitates quædam a latere » (l. c.). « Sed hoc habet culpa ratione status. » (l. c. ad. 2).

(2) Cfr. II, d. 24, a. 1, q. 1.

(3) « In omni creatura *esse* præcedit *operari* tam in corporali quam in spirituali, tam in actu naturæ quam in actu gratiæ, tam etiam in actu gratiæ quam in actu gloriæ » — « Ideo necesse fuit, animam Christi prius esse quam agere ». Cette opinion, conclue-t-il, « facilior est et communior ». (III, d. 18, a. 1, q. 1).

Digitized by Google

même, il s'efforcera du moins de faire naître la conviction chez les autres, qui pourront ainsi louer Dieu à sa place (1).

Mais voici qui est non moins admirable. Plusieurs anciens docteurs n'ont pas craint d'attribuer à l'intelligence humaine de Jésus-Christ une science *infinie.*, Saint Bonaventure se refuse à admettre un pareil sentiment : l'âme du Verbe Incarné est créée, dit-il ; donc elle est *limitée.* Mais d'autre part, ne convient-il pas de reconnaître à cette même âme des prérogatives intellectuelles proportionnées à sa *dignité* infinie ? Oui, assurément, et c'est pourquoi notre Docteur, ne pouvant donner, à Jésus-Christ en tant qu'homme, une science infinie *actuelle,* pour la raison déjà indiquée, propose de lui reconnaître une science infinie *habituelle.* Et cela, « par révérence pour Jésus-Christ, à l'âme duquel nous devons attribuer autant de sagesse et de grâce qu'il nous est possible, et même plus que nous ne saurions comprendre. » En quoi consiste cette science infinie *habituelle*, nous aurons l'occasion de l'exposer ailleurs. Il nous suffira de savoir pour le moment qu'elle est vraiment digne de l'Homme-Dieu, qu'elle est une sublime résultante de l'union hypostatique et une des plus éclatantes révélations de l'âme bonaventuriste au point de vue qui nous occupe (2).

Plus suggestive encore, si c'est possible, la doctrine séraphique concernant la grâce divine. « C'est le propre des âmes pieuses, dit le saint docteur, d'attribuer tout bien à la grâce de Dieu et rien à elles-mêmes. Il n'y a aucun danger à beaucoup accorder à cette même grâce, alors même qu'en lui donnant beaucoup, on enlèverait quelque chose à la puissance du libre arbitre. Le danger, au contraire, serait d'octroyer au libre arbitre ce qui réellement n'appartient qu'à la

(1) « Si quis igitur velit sustinere hunc modum dicendi (de saint Thomas), non videtur multum deviare a probabilitate rationis nec etiam a pietate fidei, quæ quanto plus potest, ipsi Christo gratiæ et honoris attribuit. » (III, d. 18, art. 1, q. 1, ad. 5).

(2) « Per nullam enim gloriam potest a Deo sublevari creatura, ut *simul* et in *actu* judicet de infinitis, cum hoc sit infinitæ virtutis. Si vero loquamur de cognitione *habituali,* sic concedi potest, quod scit omnia quæ cognoscit ipsum Verbum sibi unitum ». (III S. d. XIV, art. 2, quest. 3, in corpore). — « Pro reverentia Jesu Christi, cujus animæ, quantumcumque sapientiæ et gratiæ possumus, debemus attribuere, et supra etiam quam intelligimus, ad ipsius reverentiam et honorem. » (ibid. ad. 9.).

Digitized by Google

grâce » (1). Après une pareille déclaration, le lecteur s'attend à voir saint Bonaventure proclamer comme saint Thomas et la nécessité de la prémotion physique et l'existence de la prédestination *ante prævisa merita*. Il n'en est rien pourtant. Notre docteur, tout en admettant que Dieu est le principal opérant dans toute action créée même libre, se tient dans une extrême réserve quand il s'agit de déterminer la nature du concours divin, de la prescience et de la prédestination. A vrai dire même, aucun docteur ne nous paraît appuyer davantage sur la nécessité du libre concours de la volonté humaine ; aucun ne traite ces redoutables questions avec plus de délicatesse et de déférence envers l'homme, suivant en cela l'exemple de Dieu lui-même, dont il est écrit au Livre de la Sagesse : « *Cum magna tranquillitate judicas et cum magna reverentia disponis nos.* » Et spécialement, à propos de la prédestination, il réprouve l'opinion de ceux qui veulent faire dépendre le choix des élus *exclusivement* de la *volonté de Dieu*. Cette théorie, observe-t-il, en prétendant grandir outre mesure la volonté divine, risque fort de lui être préjudiciable (2). Faut-il voir une contradiction dans ces différentes manières de parler du saint Docteur ? Nullement. La liberté de l'homme dûment établie, c'est l'honneur de Dieu lui-même qui est sauvegardé, sa sainteté glorifiée et sa justice vengée. Au contraire enlever ou même diminuer le libre concours de l'homme, c'est l'anéantissement du plus noble attribut divin : la sainteté ; Dieu devient l'auteur du péché ou son complice.

En ce qui touche les sacrements, personne n'ignore que saint Thomas leur reconnaît une véritable causalité physique instrumentale dans la production de la grâce. D'après saint Bonaventure aucune puissance créée, surtout matérielle et corporelle n'est susceptible de produire des effets aussi merveilleux. Il pose même en principe que si l'humilité de la foi

(1) « Hoc piarum mentium est, ut nihil sibi tribuant, sed totum gratiæ Dei. Unde quantumcumque aliquis det gratiæ Dei, a pietate non recedit etiamsi multa tribuendo gratiæ Dei aliquid subtrahat potestati naturæ vel libero arbitrio. Cum vero aliquid gratiæ subtrahitur, et naturæ tribuitur, quod est gratiæ, ibi potest periculum intervenire. » (II, d. 25, a. 2, q. 2).

(2) « Sed cavendum est, ne, dum voluntatem Dei magnificare volumus, potius voluntati ejus derogemus. » (I, sent. dist. XLI, art. 1, q. 2).

Digitized by Google

doit nous porter à fuir toute diminution quand il s'agit du monde surnaturel, elle nous oblige aussi à éviter toute superfluité. En ces sortes de matières il est plus louable de dire moins que plus (1). Le saint docteur observe la même réserve par rapport à la Passion de Notre-Seigneur, à laquelle, contrairement à saint Thomas, il n'attribue qu'un influx moral (2).

En traitant de l'Eucharistie, l'Angélique enseigne que les accidents concourent instrumentalement à produire des formes substantielles ; saint Bonaventure soutient qu'ils ne peuvent le faire que *dispositive* ; aucun accident, dit-il, ne peut être cause de substance. Si donc dans l'Auguste Sacrement, puissance est donnée aux accidents « *Convertendi in substantiam* », cette puissance est entièrement surnaturelle (3).

Saint Thomas donne à la quantité eucharistique toutes les propriétés de la matière, notamment le pouvoir d'être le sujet des formes subséquentes. Pour saint Bonaventure, la substance du pain et du vin (ou plutôt la substance qui succède au pain et au vin après la corruption des accidents) revient d'une façon tout à fait miraculeuse (4).

Au sujet de la récompense céleste, saint Thomas opine que l'intuitive vision des bienheureux doit embrasser nécessairement *in actu* tout ce qui fait partie de l'objet *secondaire* de la gloire. Saint Bonaventure ne réclame qu'une considération *habituelle* (5). On sait que le Séraphique docteur admet des actes indifférents *in individuo*. Telle est, à son avis, l'infirmité de la nature humaine qu'elle ne peut arriver, dans

(1) « Quia nec expressa auctoritas nec ratio videtur cogere amplius illis (aux sacrements) dare, et humilitas fidei non tantum debet refugere diminutionem, verum etiam superfluitatem, et laudabilius quodammodo videtur diminute dicere quam ampliare. » (III, d. 40, dub. 3).

(2) Cfr. III, d. 19, a. 1, q. 1). — « Non enim est causa *proprie*, licet aliquo modo habeat proprietatem causæ » (in corpore et ad 6).

(3) « Talis potentia est omnino supra naturam. » (IV, d. 12, p. 1, a. 2, q. 3). « Nullum accidens est causa substantiæ. » (II, d. 13, a. 2, q. 2, fund. 4. et II, d. 7, p. II, a. 2, q. 1).

(4) « Corpore Christi desinente esse sub speciebus, substantia illa, quæ sustentabat accidentia, revertitur. » (IV, d. 12, p. 1, a. 2, q. 1, ad. 4).

(5) « Actualis enim cognitio et consideratio *Verbi* æterni est ipsi gloriæ essentialis, non sic autem actualis cognitio *aliorum* a verbo ; et ideo non oportet, quod sic alia consideret *actualiter*, etc. »(III, d. 14, art. II, q. II, ad. 4).

Digitized by Google

l'état présent, à bonifier *entièrement tous* ses actes *in genere moris* (1). Enfin saint Bonaventure montre sa préoccupation de glorifier Dieu par la manifestation de la misère créée, même dans quelques-unes des opinions qu'il professe d'un commun accord avec saint Thomas. Ainsi il n'accepte pas l'opinion, dite scotiste, d'après laquelle le Verbe se serait incarné alors même que l'homme n'aurait pas péché. Ce serait, dit-il, proclamer la nécessité de l'Incarnation et renfermer Jésus-Christ dans la sphère étroite de la création (2). Pourquoi encore le saint Docteur refuse-t-il à Marie le privilège de la Conception *Immaculée* ? Par crainte (mal fondée assurément) de diminuer les excellences du Fils en exagérant celles de la Mère ; on plutôt par crainte que la créature soit honorée à l'égal du Créateur (3).

II. Le second grand point de vue consiste en ce que saint Bonaventure tend à établir en toutes choses une loi qu'on pourrait appeler des *préparations* ou des *dispositions préalables* et aussi en ce que plus que saint Thomas, dans ses déductions, il se fonde sur le grand principe aristotélicien, savoir que la nature procède toujours de l'imparfait au parfait. Ainsi, dans l'ordre naturel et physique, saint Bonaventure enseigne que toutes choses ont été créées *simultanément* dès le commencement, *quant à la matière*, et distinguées, en six jours naturels de 24 heures, *quant à la forme* (4). Sans doute Dieu aurait pu créer la matière à l'état *formé*, mais en la produisant informe il voulait montrer que l'ordre et la perfection qu'elle devait acquérir dans la suite ne lui pouvait venir que de son infinie libéralité (5). Est-ce à dire que cette matière fut privée absolument de toute forme ? Non certes ; il répugne à la matière d'exister

(1) « Quædam vero (actio) non ordinatur propter operantis *infirmitatem* et *miseriam*. » (II, s. d. 41, art. 1, q. III).

(2) « Et ideo quodam modo Deum intra perfectionem universi concludit et quandam necessitatem incarnationis ponit. » (III, d. 1, a. II, q. 2).

(3) « Ne, dum matris excellentia ampliatur, Filii gloria minuatur. » (III, s. d. 3, p. 1, p. 1, 2).

(4) « Omnia corporalia *simul* esse creata in *materia*, sed non simul, sed per senarium dierum, esse *distincta in forma*. » (II, d. 12, a. 1, q. 2).

(5) « Sed dum fecit informem, ut formaret, et imperfectam, ut perficeret, ostendit, et perfectionem et ordinem a se materiæ dari. » (l. c. ad. 4, 5 et 6).

Digitized by Google

sans une détermination quelconque (1). Mais sa forme était *incomplète*. Dieu, qui peut donner la gloire gratuitement, a voulu qu'elle fut la récompense du mérite ; de même pouvant créer la matière entièrement formée, il préféra néanmoins la laisser imparfaite « *ut ex sua imperfectione quasi materia ad Deum clamaret ut ipsam perficeret* » (2).

Et qu'était-ce donc que cette forme primordiale ? Pas autre chose qu'une *disposition* aux formes complètes (3). Elle était même à ce point *imparfaite et indistincte* que seule une nouvelle intervention du Créateur pouvait la parfaire, l'actuer et la déterminer complètement. A cet effet Dieu ajouta à la matière une puissance active, que saint Bonaventure appelle *raison séminale*, destinée, moyennant le concours de la nature, à produire toutes les formes purement sensibles et matérielles même l'âme des animaux. La nature ne produit rien de rien ; donc tout doit exister préalablement dans la matière avant d'être réalisé (5).

Saint Thomas n'admet pas ces différentes théories. Comme saint Augustin, il interprète les jours de la création dans un sens spirituel. Pour lui, la matière a été créée *ab initio* avec une forme déterminée et parfaite. Point de raisons séminales proprement dites ; la matière dans l'éduction des formes ne concourt que d'une façon purement passive. L'âme des animaux est le produit direct de l'âme du générateur (6).

L'Angélique et le Séraphique s'accordent cependant à affirmer que seule la substance intellectuelle est le principe de

(1) « Impossibile est, materiam informem existere per privationem omnis formæ. » (II, d. 12, a. 1, q. 1, in corpore).

(2) L. c. a. 1, q, 2.

(3) « *Dispositio* erat ad formas ulteriores, *non completa perfectio*. » (l. c. a. 1, q. III). « Erat dispositio *longinqua* ad formas alias et alias. » (L. c. ad. 6).

(4) « Incomposita erat et invisibilis, et ad formas subsequentes sola divina virtute et operatione poterat reduci. » (L. c. a. 1, q. III, in corpore).

(5) « Potentia convertendi ad se aliam naturam, ita ut sufficeret (cum aliquanta materia) ad omnium procreationem, addito sibi illo, in quo posset se multiplicare » (II, d. 30, a. 3, q. 1, præcipue ad 5-6.) — (IV, sent. d. 7, p. II, a. 2, q. 1.) — (III, sent. d. XVIII, a. 1, q. III. Cfr. II, d. XV, a. 1, q. 1). — Les animaux sont produits « ex aliqua potentia *activa* in materia, ex qua fiunt tanquam ex seminario. » (II, d. XV, a. 1 q. II).

(6) Saint Thomas dit de l'opinion de saint Augustin sur la nature des jours genésiques : « Hæc opinio plus mihi placet ». (II. Sent. quæst. unic. a. 2.) — Il enseigne relativement à l'âme des animaux que « in actu generationis ex *anima* generantis derivatur quædam virtus activa ad ipsum semen animalis vel plantæ ». (Sum. I. q. 11. a. unic.)

Digitized by Google

l'âme sensitive dans l'homme (1). Mais l'accord cesse dès qu'il s'agit d'expliquer de quelle façon l'âme intellective prend possession de la matière corporelle. Saint Thomas estime que celle-ci reçoit d'abord une âme végétative, puis une âme sensitive, qui se substitue à l'autre comme plus parfaite, en attendant qu'elle soit remplacée à son tour par l'âme humaine. Saint Bonaventure, au contraire, prétend que le fœtus n'acquiert une vie distincte que lorsqu'il est suffisamment organisé : aucune âme ne précède la substance intellective (2). D'aucuns diront peut-être que le Docteur franciscain va ici contre son grand principe de la marche de bas en haut et semble oublier sa loi des dispositions préalables. C'est vrai — mais qui pourra lui en faire un reproche ? La théorie de saint Thomas manifestement favorise le transformisme — on conçoit qu'il se refuse à l'admettre. — En revanche S. Bonaventure soutient, contre l'avis de son ami, la pluralité des formes dans le composé humain : forme élémentaire, forme de mixtion, forme de complexion et forme humaine. Les trois premières disposent à la dernière qui leur donne l'être parfait (3). Aucune de ces formes ne se corrompt entièrement après la cessation du composé, mais toutes continuent d'exister dans la matière comme elles s'y trouvaient avant leur éduction, c'est-à-dire dans les raisons séminales (4). Saint Bonaventure s'appuie sur cette permanence des formes pour résoudre le très difficile problème de la résurrection des corps, telle que l'entend le dogme catholique (5). Saint Thomas, pour être constant avec lui-même, est obligé d'adopter une autre solution. La voici :

(1) « Sensibilis et rationalis in homine ejusdem sunt substantiæ ». S. Bonav. (II. d. 8. P. I. a. III. q. II).

(2) « Nec possit actualiter existere (anima perficiens) nisi corpore existente in debita complexione et organizatione. Potest tamen ibi esse virtus Patris, etc. » (II. d. 31, a. 1. q. 1. in corpore).

(3) « Sed is est ordo, quod forma *elementaris* unitur mediante forma *mixtionis* et forma mixtionis disponit ad formam *complexionis* ». (II. d. 17. a. II. q. II. ad 6). Cfr. etiam (II. d. 12-13, 14-15, 17-18 et IV 43-44-49).

(4) « Hoc dixisse sufficiat, quod omnes formæ, cum corrumpuntur, non *omnino* corrumpuntur, sed manent aliquo modo ». (IV. d. 43. art. 1. q. IV in corpore.) « Ad illud stat *resolutio*, a quo incipit *generatio* : ergo nulla forma corrumpitur, sed manet in materia, sicut antequam produceretur ». (l. c.).

(5) « Non sic oportet judicare de *forma absoluta*, quæ corrupta potest a Deo numerari eadem, quia aliquo modo manet in ratione seminali ». (IV. d. 43. a. 1. q. IV. ad 4. et per totam .

Digitized by Google

nous ressusciterons tous dans la même chair parce que nous aurons la même *matière* et la *même forme :* la matière en effet ne peut changer et l'âme est immortelle (1).

Mais c'est surtout dans l'ordre surnaturel et de la grâce que se révèle la tendance bonaventuriste à faire ressortir la loi des dispositions préalables, etc. En voici quelques exemples. Saint Bonaventure prétend — se séparant encore de saint Thomas — que l'ange et l'homme n'ont pas été ornés de la grâce sanctifiante dès le premier instant de leur création. Dieu, dit-il, selon *la loi commune*, exige une certaine *disposition et préparation* pour accorder la grâce qui sanctifie ; il ne l'accorde qu'en raison du concours du libre arbitre s'il peut agir et, s'il ne le peut, en raison de la foi d'autrui ou par le mérite du Christ... Donc la grâce ne fut pas créée dès le premier instant, mais différée jusqu'au moment où l'ange et l'homme par l'usage de leur puissance intellectuelle pussent se *disposer* d'une certaine manière à la recevoir, et vérifier ainsi la parole de saint Augustin : « Celui qui t'a créé sans toi, ne te justifie pas sans ton concours (2). »

Guidé par les mêmes principes, saint Bonaventure professe encore que la grâce habituelle et la gloire ont pour sujet *immédiat* les *puissances* de l'âme. Ce qui revient à dire que c'est d'abord la *personne* — car, ainsi que l'enseigne expressément saint Thomas, les puissances appartiennent plutôt à la personne qu'à la nature, qui est sanctifiée et glorifiée — et ensuite la nature ou la substance elle-même tout entière. — La raison en est que de même que le corps n'est *disposé* à recevoir la vie, quelle que soit sa complexion, s'il n'est dûment organisé, de même l'âme n'est *disposée* à recevoir la grâce et la gloire qu'à la condition d'avoir ses facultés préalablement formées et perfectionnées (3). On

(1) Cfr. (S. C. Gent. IV. c. 81).

(2) « Deus enim secundum legem communem requirit aliquam præparationem et dispositionem a parte nostra ad hoc, quod infundat alicui gratiam. Et ideo gratia non fuit homini concreata, sed dilata fuit, quousque homo per actum et usum rationis quodammodo se *disponeret* ad illam suscipiendam, ut sic verificaretur illud Augustini : « qui creavit te sine te, non justificat te sine te. » (II, d. 29 a. 2, q. II). Pour les anges cfr. (II, d. 4, a. 1, q. 1).

(3) Corpus enim nunquam dispositum est ad vitam, qualemcunque habeat *complexionem*, nisi etiam habeat *organizationem* ; unde nec influentia vitæ nec motus est ab anima in *corpus*, nisi naturaliter præexistat *dispositio organizationis*. Similiter credo in *gratia* et *gloria*, quod anima non est capax gratiæ nec gloriæ nisi *per mentem*. Unde credo, quod tam *gratia* quam *gloria* primo est in *potentia*. »

Digitized by Google

devine bien que, comme la sanctification et la glorification, la déchéance par le péché originel, devra aussi commencer par les puissances, c'est-à-dire dans la *personne* et se consommer dans la *nature* et la substance. Le péché, en effet, produit le désordre ; or, une substance n'est capable d'ordre ou de désordre que par ses facultés (1).

De plus, selon saint Bonaventure, l'état d'*intégrité* était une *disposition* à l'état d'innocence ; donc le manque d'intégrité devra nécessairement être une *disposition* au péché originel; donc l'union de l'âme avec le corps ne sera pas la raison *principale* de la transmission dudit péché, mais l'union avec *la possibilité du désordre* dans les puissances inférieures, en telle sorte qu'une âme humaine qui serait unie à une chair immaculée, c'est-à-dire exempte de concupiscence, cette âme, dis-je, ne pourrait être souillée par le péché d'Adam (2).

Saint Thomas est encore ici en opposition avec le Docteur franciscain. Pour lui le sujet immédiat de la *grâce*, de la *gloire* et du *péché originel*, c'est d'abord la substance de l'âme et ensuite ses puissances : la nature est sanctifiée, glorifiée ou défigurée avant la personne. L'union seule, c'est-à-dire, le fait de descendre d'Adam par voie de génération naturelle, suffit à expliquer la transmission du péché d'Adam. Le don d'intégrité n'était qu'*une conséquence* et non, comme le pense saint Bonaventure, une *préparation* de l'état d'innocence (3). Il nous reste à indiquer le troisième caractère fondamental de la doctrine bonaventuriste.

III. — A vrai dire nous pourrions nous dispenser d'en parler. Car il est assez connu de tous ceux qui s'occupent de philosophie et de théologie scolastique. Nul n'ignore, en

(IV, d. 49, p. 1, art. unic, q. IV). — « Potentiis enim formatis et perfectis, per consequens perficitur et formatur substantia. » (II, d. 26, art. unic. q. V, ad. 4). Cfr. S. Th. (S. t. II, q. 83, a. 2, ad. 2).

(1) « Cum *deformatio* imaginis non potest esse nisi per *potentias*, sic nec *reformatio*. » (L. c. ad. 4). — « Ita tamen quod, primo sit ipsa deordinatio potentiæ quam substantiæ. » (II, d. 31, a. 1, q. 3).

(2) « Dicendum, quod *unio ad corpus* non est *tota* causa contrahendi originale, sed unio *cum possibilitate ad deordinationem*. » (l. c. q. 2, ad. 1).

(3) (Cfr. Opera omnia Sancti Bonav., ad Claras aquas, Scholia, loc. sup. cit.).

Digitized by Google

effet, que Bonaventure professe un culte particulier pour cette faculté de l'être raisonnable qu'on appelle la volonté. D'après lui cette puissance serait la plus noble de toutes et, pour employer sa propre expression, le « supremum » de l'âme (1). De là vient qu'à propos de la célèbre controverse, savoir si la volonté est efficacement déterminée par le dernier jugement pratique, que saint Thomas résout dans le sens de l'affirmative, le Séraphique enseigne ce qui suit : « si l'on veut parler du jugement définitif, on dit vrai, et néanmoins il ne faut pas croire pour cela que la volonté suive principalement un acte étranger, tout au contraire, elle attire plutôt l'acte étranger (de la raison) à son acte propre » (2).

Quelques disciples de saint Thomas prétendent que c'est surtout par *l'intelligence* que Dieu est la cause de tout ce qui existe ; saint Bonaventure enseigne au contraire que la causalité lui appartient surtout en raison de la volonté (3).

Tandis que saint Thomas fait consister la providence et la prédestination dans un acte de l'intellect divin, saint Bonaventure en fait des attributs de la *volonté* éclairée par l'intelligence (4).

Enfin, pour abréger, en ce qui touche la question de savoir en quoi consiste la béatitude formelle ; saint Thomas dit qu'elle consiste surtout dans l'acte de l'intelligence ; saint Bonaventure dans l'acte de l'intelligence et de la volonté, mais surtout dans l'acte de la volonté (5).

(1) « Cum voluntas sit supremum in anima. » (III, 597, d. XXVII, a. 1, q. 3). « voluntas est *nobilissimum et supremum* substantiæ rationalis. » (III, d. XVII, p. 1, q. 6, ad. 3).

(2) « Sed potius alienum trahit ad suum. » (II, d. XXV, p. 1, q. 6, ad. 3).

(3) « Dicimus, Deum in quantum *voluntas* est, esse causam rerum. Dicendum quod ipsa voluntas *immediatius* se habet ad res. » (I, s. d. XLV, a. 2, q. II). — (II, d. XLV, a. 3, q. 1, ad. 1).

(4) « Voluntas, ratione regulata, dicitur *providentia*. » (Breviloq. p. I, cap. IX). A propos de la prédestination saint Bonaventure dit que « *completius* importet voluntatem ». (II, d. XL, a. 1, q. II, arg. 2, in fundam).

(5) Dieu, dit le Séraphique, « facie ad faciem videri non potest sine deiformitate mentis et jucunditate cordis. » (Brevil. p. VII, cap. I). — « Visio disponit, similiter et tentio, sed amor delicias suggerit. Unde est quasi acumen penetrans, et ideo ei maxime convenit unire et per consequens delectare et quietare : ideo essentialiter, non dispositive est fruitio. » (II, d. 11, a. I, quæst. unica). — Ad illud : visio est tota merces ; dicendum, quod illud non dicitur proprie, sed per concomitantiam, quia visio et *complacentia, in qua est perfecta ratio fruitionis* inseparabiliter se habent. » (L. c. ad. 3). — Cfr. (IV, d. 49, p. 1, q. 5). — (I. s. l. c. a. 3, q. 2). — (II. d. 38, a. 1, q. 2). — (III. d. 27, a. 2, q. 3 ; d. 31, a. 3, q. 1, ad. 4).

Digitized by Google

IV. — Nous avons indiqué les principales différences de doctrine qui existent entre saint Bonaventure et saint Thomas. Laquelle des deux doctrines est préférable ? Question délicate à laquelle il nous plaît de ne répondre pour le moment que par les considérations générales suivantes. D'abord, nul ne saurait nier la réelle grandeur, la sublime élévation des trois points de vue bonaventuristes. Est-il, je le demande, un moyen plus facile, plus prompt d'entrer dans les puissances du Seigneur que d'y pénétrer par ce que les théologiens ont si justement appelé la grande « voie de la *négation* », que d'y pénétrer, dis-je, en prenant pour point de départ l'infini néant de la créature, en contemplant le foyer de toute lumière à travers les lumineuses splendeurs de nos ténèbres (1) ?

Nous ferons remarquer ensuite que les théories séraphiques tendent généralement à bien établir la distinction entre le naturel et le surnaturel — distinction capitale entre toutes sur laquelle repose le majestueux édifice de la vérité catholique. Voici comment le saint Docteur s'en explique lui-même à propos d'une controverse dont il a été déjà parlé plus haut. — « La sagesse de Dieu exigeait que l'homme et l'ange fussent créés sans la grâce sanctifiante. L'être gratuit est d'un autre genre que l'être naturel ; donc il fallait qu'il fut donné en des temps différents. Les éléments constitutifs du monde matériel ont été créés et distingués avant d'être ornés ; ainsi l'ange et l'homme qui est un petit monde devaient-ils recevoir les dons naturels (et d'intégrité) d'abord — et les dons surnaturels proprement dits ensuite. — D'autant, continue le docteur séraphique, que l'utilité d'un bien est proportionnée à la reconnaissance qu'il provoque ; c'est pourquoi il convenait que la grâce fut accordée en tel ordre qu'on pût comprendre qu'elle était entièrement gratuite (2).

(1) Cfr. S. Bon. *De Triplici via sive incendium amoris*. § 7, n° 13.

(2) Ordo *sapientiæ* hoc requirebat, ut, sicut *esse* gratuitum est ulterius generis quam *esse* naturale, sic in diversis temporibus homini conferretur ; et sicut elementa mundi prius tempore sunt *creata* et *distincta* quam *ornata*, propter ordinem sapientiæ commendandum ; sic etiam fieret circa hominem, qui est minor mundus.... Tanto autem gratia Dei est nobis utilior et fructuosior, quanto pro ea gratiosiores existimus ; et ideo sic debuit dari, ut ex *ipso ordine* dandi cognoscatur, donum illud esse *gratuitum* ». (II. d. 2 q. art. II. q. II. in corpore).

Digitized by Google

On dira peut-être avec Scheeben que « la formule de la création de l'école franciscaine, tout en ayant l'air de mettre plus en relief le surnaturel de la grâce, n'exprime au fond qu'une alliance extérieure du surnaturel avec la nature, ce qui affaiblit à la fois et la cohésion organique des deux ordres, et la nature du surnaturel en tant qu'élévation interne et réelle de la nature » (1).

Si vous demandez au docte écrivain de quel droit il tire cette conclusion, il répond que c'est parce que cette même école « voit dans la grâce un simple don résidant dans les forces de l'âme, et non, comme l'école thomiste, une transfiguration de la substance de l'âme, par conséquent une élévation de l'être substantiel ou l'équivalent d'une nouvelle forme substantielle de l'être et de la vie. (2) »

C'est vrai, et nous l'avons déjà dit, saint Bonaventure enseigne que la grâce habituelle a pour sujet immédiat les puissances ; mais il professe en même temps que, par le moyen des puissances — lesquelles sont consubstantielles à l'âme (3), — la substance elle-même de l'âme est sanctifiée et élevée ; ou mieux que les puissances ne sont sanctifiées et élevées qu'autant qu'elles ne font qu'un avec l'âme (4). D'accord avec saint Thomas il soutient aussi que la grâce sanctifiante est comme une « nouvelle forme substantielle », l'équivalent d'un « être nouveau, » d'une nouvelle « nature ». (5)

La doctrine de notre docteur est encore remarquable par le grand rôle qu'elle donne à la *volonté*. Si l'intelligence explique Dieu considéré en lui-même, l'amour explique Dieu dans ses relations *ad extra* ; il explique surtout les inénarrables grandeurs et les suprêmes défaillances de la créature raisonnable. — Les *inénarrables grandeurs*. Pour ne parler que de la principale, celle qui les résume toutes : la *déification* — comment s'opère-t-elle, sinon par l'amour ! *Deus charitas est*, etc.

Les *suprêmes défaillances*. N'est-ce pas un mouvement du

(1) *La Dogmatique*. tome III, p. 668, n° 891.
(2) Loco citato.
(3) Cfr. II, d. 24. P. art. II, q. 1 et (I. dist. 3 P. II, a. 1. q. 3).
(4) « Gratia est in potentiis animæ, in quantum *continuantur* ad unam substantiam. » (II, dist. 26 art. Unic. quæst. V. ad 3.
(5) « Necesse est, quod principium reparativum vitam tribuat spiritui in esse gratuito et quantum *ad esse* et quantum ad *operari*. » Breviloquium P. V. c. 4. (Cfr. II. S. d. 27, a. 1. q. II, etc.).

Digitized by Google

cœur *(motus cordis)* qui a rendu possible le premier péché dans l'ange et dans l'homme ? N'est-ce pas le triste privilège de la volonté créée de résoudre ce plus redoutable des mystères, de rendre compte de cette déviation d'un jugement naturellement droit, de cet obscurcissement d'une intelligence se nourrissant de lumière et de vérité dès les premiers instants de sa formation ? Grande est l'influence du cœur sur l'esprit ! et combien terriblement vraie la sentence de saint Bonaventure : « *amor mirabiliter pervertit judicium* (1) ? »

Nous nous en voudrions de ne pas signaler, en terminant, les remarquables aperçus du docteur Séraphique sur la nature angélique. Quoi qu'en dise encore Scheeben, la conception thomiste n'explique pas aussi bien « la place mitoyenne qu'occupe la vie des anges entre la vie divine et la vie humaine » — Cet auteur nous semble au contraire être entièrement dans la vérité lorsqu'il affirme de cette même théorie « qu'elle rapproche trop la vie des anges de la vie de Dieu » (2).

(1) II. d. 41. A. II. q. 2. ad 6. — « Nunquam in creatura rationali, secundum quod instituta fuit, judicium erroneum interveniret, nisi voluntas se illi judicio immisceret. » (ibid.) Cfr. etiam (II. d. VI. a. 1. q. 1 ad 4).

(2) « Les thomistes et les scotistes (bonaventuristes) diffèrent, dit Scheeben, quand il s'agit de déterminer comment se développe la vie de l'ange, en tant qu'elle consiste dans l'exercice de sa nature innée, parce qu'ils adoptent un point de vue et une mesure différents. Les thomistes conçoivent la vie naturelle des Anges quant à sa plénitude et à sa droiture, à sa fermeté et à sa constance, d'une manière aussi analogue que possible à la perfection de la vie divine ; grâce à l'influence divine, elle posséderait de prime abord toute sa perfection interne, comme la vie divine la possède essentiellement. L'ange, dès le moment de sa création, aurait été doté de Dieu de manière à n'avoir pas besoin, pour l'agrandissement de sa vie, d'une influence extérieure du côté des créatures. Il serait même incapable de recevoir cette influence et de développer sa vie par sa propre activité ; il posséderait incontinent tout ce dont l'usage et la jouissance constituent la vie parfaite et bienheureuse, et il persévérerait invariablement par l'effet de sa nature, dans cet usage et cette jouissance. Les scotistes, au contraire, et en partie les molinistes, pensent que la vie des anges se développe d'une manière analogue à celle de l'esprit humain ; elle ne deviendrait parfaite et bienheureuse que par une influence extérieure des autres créatures et par les efforts qu'ils font pour atteindre à leur perfection interne. Les premiers considèrent donc la plénitude et la rectitude de la vie angélique comme quelque chose qui est donné avec la nature ; l'activité propre n'y apparaît que comme un effort vers une plus haute perfection ; tant que l'ange demeure soumis aux lois purement naturelles, il n'a pas à craindre que sa vie se dépravé par l'abus de la liberté ; il ne peut y avoir progrès et recul proprement dit que par rapport à sa perfection surnaturelle, ou quand Dieu lui intime des ordres positifs. Les autres, au contraire, envisagent la vie parfaite et bienheureuse des anges comme ils envisagent la vie de l'homme : elle n'est pas donnée avec la nature, mais elle est le fruit des efforts personnels de l'ange ; ils admettent, même sur le terrain de la vie purement naturelle, un progrès vers le but ou contre le but.

Le sens complet, la portée et la légitimité plus ou moins grande de ces différentes opinions n'apparaissent que lorsqu'on approfondit la vie des anges dans ses

Digitized by Google

On a dit et on dit encore beaucoup de mal du sentiment bonaventuriste favorable à la *pluralité des formes*. Nous croyons nous que l'avenir ne sera pas si sévère pour cette doctrine. Ni les sciences naturelles ni la métaphysique ne paraissent la contredire sérieusement. La distinction entre formes secondaires et principales sur laquelle elle repose peut suffire à résoudre toutes les difficultés (2). L'hypothèse des raisons séminales s'impose aussi à l'attention des esprits réfléchis. Si elle était démontrée, dirons-nous avec les nouveaux éditeurs, non seulement elle pourrait éclairer merveilleusement le dogme de la résurrection des corps, mais encore quantité d'autres mystères de l'ordre purement naturel. Les objections, il est vrai, sont nombreuses ; nous croyons qu'elles ne sont pas insolubles (3).

Mais que dire surtout de la fameuse théorie d'après laquelle il y aurait matière et forme dans tous les êtres créés sans exception ? Il est vrai qu'elle n'est pas généralement admise. Mais on avouera pourtant qu'elle donne à la doctrine séraphique, avec une ampleur merveilleuse, un caractère d'unité qu'on chercherait vainement ailleurs. A notre humble avis, aucune autre théorie ne sert à établir et à comprendre cette puissance dite *obédientielle*, si célèbre dans l'histoire de la philosophie et de la théologie scolastique. Mieux encore que tous les autres systèmes elle explique cette mystérieuse sympathie, qu'ont tous les êtres de l'univers les uns pour les autres, ces étranges, mais réels rapprochements, entre ce qu'il y a de plus opposé dans la création : la matière et l'esprit.

Fr. Evangéliste de Saint-Béat.
O. M. Cap.

deux principales directions, la connaissance et la volonté. La conception thomiste se recommande généralement par une plus grande profondeur, par un enchaînement plus logique ; elle explique mieux la place mitoyenne qu'occupe la vie des anges entre la vie divine et la vie humaine ; mais l'autre est évidemment plus claire et plus saisissable. On pourrait trouver sans doute que l'opinion thomiste rapproche trop la vie des anges de la vie de Dieu ; cependant la différence est suffisamment maintenue, en ce que la plénitude de la vie des anges ne résulte pas de sa seule nature, mais d'une influence divine qui la complète. En ce que sa rectitude et sa fermeté n'est pas un attribut nécessaire, mais la suite naturelle d'une disposition innée qui n'a pas été interrompue par quelque désordre. » Sa *Dogmat.* Tom. III, p. 119.

(2) Cette même distinction, du reste, rend les deux doctrines (thomiste et bonaventuriste) parfaitement conciliables.

(3) II. S. d. 18. a. 1. q. III. Scholium. — IV. d. 43. a. 1. q. V. Scholium.

Digitized by Google

LA MÈRE MARIE-EUGÉNIE DE JÉSUS

FONDATRICE DES

RELIGIEUSES DE L'ASSOMPTION

Suite (1).

L'ŒUVRE DE LA MÈRE MARIE-EUGÉNIE DE JÉSUS

II.

L'INSTRUCTION RELIGIEUSE DES JEUNES FILLES

Le premier devoir de ceux qui acceptent d'instruire les autres est de leur enseigner la vérité, quel que soit l'objet de leur enseignement. Il est aussi impossible d'instruire l'esprit avec l'erreur que de nourrir le corps avec du poison. Mais la gravité des erreurs varie selon l'importance des matières qu'on enseigne. S'il est mal de tromper en mathématique, en chimie, etc., il est bien autrement déplorable d'égarer les intelligences dans les questions religieuses qui enseignent à l'homme son origine, sa fin et le moyen de s'assurer un bonheur éternel.

Celle qui devint la première maîtresse de pensionnat dans la Congrégation naissante, brillante élève de l'Université, devenue Mère Marie-Augustine de Saint-Paul, va nous dire ce qu'était de son temps l'enseignement religieux, même dans les bonnes maisons.

« J'avais été élevée, dit-elle, dans une pension séculière où l'enseignement, sans être de parti pris hostile à la religion catholique, était cependant plutôt fait pour en éloigner. Dans l'histoire de l'Église, il n'était parlé des papes que pour faire ressortir leurs défauts : *l'impitoyable Grégoire VII, le rusé Boniface VIII*, etc., si bien que je m'étais dit : Il est

(1) Voir les livraisons de Août et Septembre 1899.

Digitized by Google

étrange que l'Église de Dieu n'ait fourni pour ses premiers ministres que des hommes de ce genre. J'avais dès lors senti le besoin de réparer, par un enseignement catholique, le mal qui pouvait se produire dans ces écoles. Dès l'âge de quinze à seize ans, toutes mes préoccupations s'étaient tournées vers les enseignements de la foi, étrangement calomniée par de pauvres livres d'études mis entre mes mains... Je m'étais promis que je consacrerais mes jours à faire à beaucoup d'enfants autant de bien que de méchants livres classiques m'avaient fait de mal en mettant ma foi en péril (1). »

Cette jeune fille est amenée par hasard au confessionnal de l'abbé Combalot qui cherche à la gagner à son œuvre. Il l'appelle chez lui et d'abord il épuise en vain tous les arguments pour la persuader. Il finit par lui montrer dans sa bibliothèque la *Somme* de saint Thomas, les gros in-folio des Pères de l'Eglise et il lui dit : « Vous apprendrez le latin « et vous lirez tout cela. — Oh ! alors, je suis des vôtres », s'écrie la jeune fille.

Ce fut un grand bonheur pour les premières Mères de l'Assomption d'avoir été aidées par l'abbé Combalot dans la création de leur œuvre. Personne ne désirait plus passionnément que lui de christianiser l'éducation en la débarrassant des traditions païennes introduites depuis la Renaissance, même dans les pensionnats religieux. A la demande de ces jeunes Mères il écrivit une introduction aux *Constitutions des Religieuses de l'Assomption de Notre-Dame* qui contient un magnifique exposé de cette réforme. C'est là qu'il faut chercher l'esprit qui dirige l'instruction des jeunes filles, élèves de l'Assomption. Donnons-en quelques extraits.

« Deux systèmes d'instruction se disputent le monde des intelligences : le système catholique qui a son fondement dans les enseignements de l'Église et son principe d'explication en Jésus-Christ, et le système naturaliste païen, qui repose sur la raison déchue et sur les sensations. Les théories païennes de la Renaissance, le divorce de la raison et de la foi consommé par la Réforme et par la philosophie du

(1) *Origines*, etc. I. 234, 235.

Digitized by Google

XVIIIe siècle ont ressuscité un vaste naturalisme qui domine encore l'enseignement. Tous les livres élémentaires sont faits dans cet esprit. Il n'y a pas longtemps encore qu'on croyait assez généralement en Europe que le catholicisme n'a rien à voir dans les domaines de l'histoire, de la politique, des arts, des sciences et de la poésie. A peine commence-t-on à revenir de cette grande hérésie. Des hommes éclairés travaillent en France à rattacher l'enseignement à son véritable principe ; mais rien que je sache n'a été encore tenté sous ce point de vue pour les jeunes personnes que l'on veut cependant initier à l'étude des lettres dans une mesure incomparablement plus développée qu'on ne l'avait fait jusqu'ici.

..... « La vérité, catholiquement comprise, embrasse trois ordres fondamentalement distincts, et liés ensemble par des rapports intimes. Il y a la vérité du monde de la nature, la vérité du monde de la grâce, et la vérité du monde de la gloire. Tout enseignement religieux, scientifique et moral, touche nécessairement par quelque côté à l'un de ces trois mondes, ou plutôt à tous les trois, puisqu'ils sont inséparablement liés l'un à l'autre, et jamais on ne pourra rien formuler en dehors de ce cercle universel de la vérité. En d'autres termes, toute science consiste à connaître Dieu comme auteur de la nature, de la grâce et de la gloire, et je soutiens qu'aussi longtemps que ce triple élément ne dominera pas l'enseignement, jamais nous ne posséderons une théorie complète de la vérité »....

« Dans les pensionnats où sont élevées les jeunes personnes à qui on veut donner aujourd'hui une instruction étendue et développée, on leur parle religion, histoire, philosophie, géographie, littérature, peinture, musique, dessin, science, etc., mais on ne leur fait jamais voir le principe des choses : tout est brisé, divisé, éparpillé à travers leur intelligence, et, toute la puissance intellectuelle de leur âme, s'affaiblissant sous l'empire d'un enseignement plein de contradictions, il ne leur reste plus que l'inextinguible sentiment de leur égoïste et orgueilleuse nature (1). »

(1) *Origines*, I. 351-355.

Digitized by Google

Ces idées remplissent d'enthousiasme la jeune Mère Marie-Augustine. Pour les réaliser, « elle se mit, dit l'Auteur des *Origines*, à composer, dès les débuts du pensionnat, ces grands cahiers d'histoire, de littérature et de catéchisme que nous possédons encore et que nous conservons religieusement. Evidemment ces cours étaient trop forts pour les petites élèves de l'impasse des Vignes ; mais il fallait préparer l'avenir, et les livres de classe de cette époque étaient tellement dépourvus d'idées, remplis de tant de préjugés, que la maîtresse était obligée de faire elle-même son cours, si elle voulait lui donner une note absolument catholique.

« Depuis cinquante ans, la question de l'enseignement a vivement préoccupé les esprits, on l'a discutée dans tous les sens, et il en est sorti des ouvrages très bien faits au point de vue pédagogique et même au point de vue chrétien. Supérieurs par la clarté et la méthode, ces livres nous ont fait abandonner les cahiers de sœur Marie-Augustine, longs à dicter, mais qui excitaient, il faut le dire, un véritable enthousiasme parmi les enfants et leur laissaient des impressions profondes. C'était écrit avec un tel feu, un tel amour de la vérité et de l'Église, que nul ne résistait à cet enseignement qui partait de l'âme et s'adressait à des âmes. »

Pour rédiger ses cahiers, la sœur Marie-Augustine avait mis à profit les idées que l'abbé Combalot avait exposées dans *le programme d'un enseignement complètement catholique pour un pensionnat de jeunes filles.*

Voici le début de ce programme :

« La vérité *théologique*, *morale*, *historique*, *législative*, *littéraire*, *poétique*, *artistique* et *scientifique* sera spécialement cherchée dans l'Ancien et le Nouveau Testament, les Pères de l'Église, l'Histoire ecclésiastique, les Conciles, la Vie des Saints. Les enfants seront pénétrées à chaque instant de cette vérité-mère fondamentale, que le catholicisme *patriarchal*, *mosaïque* et *romain* est la vérité absolue, universelle, descendue à travers les siècles jusqu'à nous sans altération, et devant s'épancher, se dilater, s'étendre jusqu'à la fin des siècles par un accroissement progressif. »

Les *Origines* après avoir donné les détails de ce pro-

Digitized by Google

gramme, où la vérité est confrontée avec l'erreur, ajoutent :

« Tel était le plan de l'abbé Combalot. On ne peut en nier la beauté. Rien n'est plus propre à développer l'intelligence de la jeune fille que ces études comparées qui exercent son jugement en affermissant sa foi. C'est un fil conducteur qui lui est donné pour la guider plus tard dans ses lectures, la préserver des entraînements d'une fausse littérature, et des sophismes d'une philosophie trompeuse ; elle est ainsi préparée à devenir l'apôtre intelligent et convaincu de la vérité (1). »

Il fallait mettre toutes les professes de l'Assomption en état de donner ce haut enseignement religieux, même celles qui n'avaient pas les capacités intellectuelles de sœur Marie-Augustine. Pour cela, l'abbé Combalot prit une mesure qui suscita bien des critiques, mais dont le temps a justifié la sagesse.

« J'ai pensé, disait-il, que pour arriver à un système catholique d'éducation des jeunes filles de la classe élevée, il fallait introduire les religieuses de l'Assomption dans le sanctuaire de la science sacrée par l'*étude de la langue latine*, suffisamment comprise pour leur ouvrir les trésors de l'Écriture sainte, de la théologie, de la liturgie et de la légende de l'Église. Là se trouve merveilleusement éclairé ce triple monde de la nature, de la grâce et de la gloire.

« Un abrégé bien fait des traités de saint Thomas sur *Dieu*, l'*Incarnation* et les *Sacrements*, sera développé chaque jour pendant une heure aux novices de l'Assomption. L'histoire de l'Église, la littérature sacrée de la Bible et de la Légende ecclésiastique, marcheront de pair avec la théologie, et, pendant tout le temps de leur noviciat, les religieuses assisteront tous les jours à une leçon sur l'un de ces différents objets, etc., etc. »

Il veut que leur bibliothèque latine contienne : *La Vulgate, le Bréviaire romain, le Missel, le Rituel, le Pontifical*, et *le Catéchisme du Concile de Trente.*

« Ces livres, dit-il, constituent la théorie la plus générale de l'esprit humain. Je ne dis pas qu'ils doivent remplacer

(1) *Origines*, etc. II, 18-22.

Digitized by Google

tous les autres, mais ils doivent les éclairer tous : de sorte qu'une étude approfondie de ce qu'ils contiennent doit servir de flambeau, de guide et de boussole pour toutes les recherches et pour toutes les vérités. Encadrer, pour ainsi dire, l'intelligence de la vierge chrétienne dans le cercle qu'ils éclairent et qu'ils parcourent, c'est la placer au centre même d'où toute science rayonne et où tout doit être ramené » (1).

Ces idées de l'abbé Combalot parurent étranges à bien des esprits, même à des prêtres. Il fallut se justifier. Une jeune religieuse, envoyée par la mère Marie-Eugénie aux Eaux-Bonnes et qui devait y mourir, le fit d'une façon charmante avec M. Dumarsais, curé des Missions Étrangères à Paris. Elle écrit à sa supérieure :

« M. l'abbé Dumarsais est maintenant très bon pour moi; il vient me voir presque tous les jours. Un de ses plus grands griefs contre nous était que nous lisions saint Thomas ; il ne pouvait pas nous le pardonner. Je lui ai dit que cela ne nous empêchait pas d'apprendre le catéchisme. Ceci l'a calmé » (2).

Dans une correspondance suivie avec le Père Lacordaire sur l'instruction à donner aux jeunes filles, la Mère Marie-Eugénie fut amenée à s'expliquer sur cette étude du latin. Elle lui dit :

« Je ne sais pourquoi on pense que nous voulons tant reculer les limites de l'instruction des jeunes filles. Nos désirs se portent, non vers un grand développement d'études, mais vers une instruction conforme et favorable à la foi, au lieu de lui être hostile. Cela donnera plus d'unité à l'enseignement et par là peut-être une supériorité involontaire ; mais le résultat pratique n'a rien d'inquiétant, puisqu'il doit appliquer plus fortement la femme à ses devoirs au lieu de l'en détourner.

« Si je vous ai parlé du latin et de saint Thomas, il est bien entendu que ces études ne sont que pour les religieuses, et je dois reconnaître qu'elles leur ont été grandement utiles, soit pour leur faire aimer l'office et les aider pour l'oraison,

(1) *Origines*, etc. I, 353, 354.
(2) *Ibidem*, II, 44.

Digitized by Google

soit pour les mettre simplement en état d'enseigner le catéchisme du Concile de Trente, dont elles se servent pour les enfants. Vous savez, mon Père, qu'entre toutes les grâces que sainte Catherine de Sienne avait reçues de Notre-Seigneur, elle estimait particulièrement celle de comprendre les heures canoniales. J'aime à nommer ici cette grande sainte, qui appartient à votre ordre, car Dieu ayant permis que notre congrégation commençât juste le jour de sa fête, et trouvant en elle un parfait modèle de la vie de zèle unie à la vie de prière, nous la regardons comme notre patronne de prédilection.

« Du reste, l'étude du latin a été longtemps en usage dans les noviciats de beaucoup d'abbayes, comme l'attestent les lettres de Bossuet aux bénédictines de Jouarre. Pour les enfants, il n'en résulte qu'une chose, c'est qu'elles ont de meilleures maîtresses de français, car on n'enseigne bien sa langue qu'en en sachant une autre, et encore, que si les parents le désirent, elles peuvent apprendre les éléments de cette langue. J'ai vu bien des mères regretter de ne pas savoir le latin, lorsqu'elles étaient obligées de se séparer de leurs fils avant l'âge de la première communion, faute de pouvoir les aider dans leurs études les plus élémentaires » (1).

Ecrivant au P. d'Alzon en 1842, la Mère Marie-Eugénie disait encore :

« Dans le temps, on nous a blâmées de faire apprendre le latin et de lire quelques extraits des Pères aux jeunes sœurs. S'il ne s'agissait que de former des maîtresses de grammaire ou de géographie, cela serait en effet peu nécessaire ; mais pour faire ce que nous cherchons dans l'éducation, c'est-à-dire former dans une âme le caractère chrétien, il faut des connaissances plus étendues, un corps de doctrine, des fondements solides, d'où partir pour les développements (2). »

S'il y avait des critiques, il y avait aussi des approbations et des éloges. Citons quelques mots de Léon Boré, dont le Frère Eugène, célèbre orientaliste, entra plus tard chez les prêtres de la Mission et devint en 1878 supérieur général des Lazaristes. Tous les deux avaient été les disciples chéris de Lamennais et s'étaient séparés courageusement de leur

(1) *Origines*, II, 151-153.
(2) *Ibidem*, 405, 406.

Digitized by Google

maître après sa révolte contre Rome. Devenu professeur à l'Université de Munich, Léon Boré écrivait le 28 octobre 1843 de cette ville à la Mère Marie-Eugénie pour lui proposer une postulante allemande qui devint la sœur Marie-Louise et il terminait par ces paroles :

« Permettez-moi de vous le dire sans flatterie comme sans exagération, si j'éprouve pour vous tant de sympathie, c'est parce que je vous vois tendre avec intelligence et générosité vers l'idéal d'un ordre d'éducation approprié aux besoins de notre époque ; c'est parce que, entre beaucoup d'autres règles excellentes, vous avez le bon sens d'exiger que vos sœurs sachent ce qu'elles disent en parlant au bon Dieu en latin trois ou quatre heures par jour ; c'est parce que vous n'avez peur ni de la philosophie, ni de la poésie, ni de la mystique, ni de la langue, ni de la littérature allemande ; etc. (1). »

Le sérieux, la hauteur de ces études ne nuisirent en rien aux religieuses de l'Assomption ; au contraire, le P. d'Alzon, leur ayant prêché une retraite en 1845, écrivait à un ami : « Ces femmes font honte à bien des hommes par le développement de leur intelligence et la largeur de leurs idées (2). »

Fr. Ludovic de Besse,
O. M. Cap.

(A suivre).

(1) *Origines*. II. 202. 203.
(2) *Ibidem*. 314.

Digitized by Google

LA PÉNITENCE ET SES ADVERSAIRES

Il y a des vertus qui plaisent naturellement à l'homme : elles ne sauraient avoir de nombreux adversaires. La pénitence n'est pas de ce nombre. L'étymologie de son nom, qui rappelle la peine et la souffrance « *pænam tenere* » ; son but, qui tend à détruire dans l'âme l'œuvre du démon et à y réparer l'image de Dieu ; ses principaux actes, qui consistent à faire l'humble aveu de ses fautes, à les regretter, à les réparer et à s'amender, n'éveillent pas de vives sympathies au fond du cœur humain. Il est donc assez naturel que de tout temps de nombreux adversaires se soient ligués contre elle. Il est encore assez naturel que l'affaiblissement des croyances religieuses ait augmenté de nos jours le nombre des adversaires de cette vertu.

Si nos constatations devaient s'arrêter là, elles pourraient être tristes, elles n'auraient rien de bien surprenant. Mais elles doivent être poussées plus loin. L'augmentation des adversaires de la pénitence a fait décroître le nombre de ses défenseurs, ainsi pendant que la pénitence, à notre époque, voyait se dresser devant elle des adversaires toujours plus nombreux, elle voyait aussi les rangs de ses défenseurs s'éclaircir de plus en plus. Les uns, par prudence, croyaient devoir ne pas évoquer son souvenir dans les instructions qu'ils adressaient aux fidèles. D'autres, en ces derniers temps, sont allés plus loin : ils ont jugé sage de se faire les apôtres du bien-être et du plaisir.

La situation, faite de nos jours à la pénitence, est donc celle-ci :

1° Continuer ses luttes séculaires contre le démon, le monde et la nature.

2° Faire face aux nouveaux adversaires que lui suscite l'état de la famille, de la société et de l'autorité civile.

3° Se passer du concours de ces défenseurs prudents qui, dans un siècle avide de plaisirs jugent sage de reléguer dans le silence les lois et même le nom de la pénitence.

Digitized by Google

4° Voir quelques-uns de ses défenseurs se mettre à prôner le bien-être et le plaisir.

Il nous paraît utile d'attirer l'attention sur cette situation étrange faite à la pénitence, car de graves conséquences doivent en découler. Si, en effet, les ministres de Dieu cessent de prêcher la nécessité de la pénitence, les fidèles cesseront de plus en plus de la pratiquer. Or l'abandon de la pénitence est loin d'être chose indifférente pour la religion chrétienne. Entre autres conséquences fâcheuses, elle doit amener, nous assure un grand évêque, la perte de *l'esprit chrétien*.

Avons-nous besoin de dire, qu'en cherchant à constater l'état actuel de la pénitence et les conséquences qui en découlent, nous marcherons à la suite de ceux que la sainte Église nous donne comme maîtres. Nous serons heureux de faire écho aux enseignements du Souverain Pontife, de Nos Seigneurs les Évêques et des orateurs sacrés. Commençons par recueillir les enseignements de ces derniers, ils nous apprendront à connaître les adversaires contre lesquels la pénitence a toujours eu à lutter.

§ 1° *La Pénitence et ses adversaires de tous les temps*

Depuis que la pénitence a été prêchée à la terre, elle a toujours trouvé, dressés devant elle, ces trois adversaires : le démon, le monde et la nature. C'est ce qui explique pourquoi ceux qui avaient reçu la mission d'annoncer aux hommes cette parole du saint Évangile « *faites pénitence* (1) » ne se sont pas contentés de les exhorter à la pratique de cette vertu. Instruits par leur propre expérience et par l'expérience des autres, des entraves que suscitent à la pénitence ces redoutables adversaires, ils ont eu soin de les manifester à leurs auditeurs. Ils leur ont dévoilé toutes les embûches que le démon, le monde et la nature suggèrent à l'homme pour l'aider à se soustraire à la dure loi de la pénitence. Les grands maîtres de la chaire chrétienne au XVIIe siècle ont recueilli dans leurs instructions tous ces enseignements du passé. Il nous suffira donc pour les faire connaître, de les signaler et de renvoyer aux sermons où ils en parlent.

(1) « Pœnitentiam agite » (*Matth. IV, 17.*)

Digitized by Google

Personne ne sait mieux que le *démon*, que la pénitence est absolument nécessaire à l'homme pécheur pour rentrer en grâce avec Dieu. Il ne serait donc pas l'ennemi de l'homme, s'il ne cherchait par tous les moyens en son pouvoir à empêcher le pauvre pécheur d'entrer dans les voies salutaires du repentir. Il n'a garde de manquer à cette obligation que lui impose son indestructible inimitié. Aussi ne néglige-t-il rien, soit pendant la vie, soit au moment de la mort pour détourner le pécheur de la pénitence.

Pendant la vie, il se sert de divers moyens dont voici les principaux. Tout d'abord il berce le pécheur de fausses illusions, comme l'espérance d'une longue vie (1) et la certitude d'avoir plus tard le temps de revenir à Dieu (2).

Par une conséquence naturelle, ces deux illusions inclinent le cœur du pécheur à s'arrêter aux déterminations suivantes : — abuser du temps, de la grâce de Dieu et de la volonté de faire pénitence (3) — remettre l'affaire si importante de la pénitence au moment de la mort, moment où elle est presque toujours impossible et presque toujours inutile (4) — fortifier l'habitude du péché qui conduira insensiblement le pécheur à l'impénitence finale (5) — enfin amener par cette impénitence voulue et pratiquée pendant toute la vie, l'impénitence au moment de la mort. (6)

Mais lorsque le pécheur arrive au seuil de l'éternité le démon change de tactique. Pendant la vie il s'était attaché à retarder le retour à Dieu ; au moment de la mort il s'efforce de le rendre impossible. Il y réussit trop souvent, car il aveugle l'esprit (7) et endurcit le cœur du pécheur (8) ; il le porte à résister avec opiniâtreté à la grâce de Dieu (9) et à

(1) *Pharaon reprouvé*, par le P. Nicolas de Dijon, capucin. *Sur le délai de la Pénitence*, page 653.

(2) Voir Massillon (Avent), *Sur le délai de la Conversion*.

(3) Voir Bourdaloue (Carême), *Sur le retardement de la Pénitence*.

(4) Voir Massillon (Carême), *Sur l'Impénitence finale*.

(5) Voir Bourdaloue (Avent), *Sur le délai de la Pénitence*.

(6) Voir Bourdaloue (Carême), *Sur l'Impénitence finale*.

(7) *Pharaon reprouvé*, par le P. Nicolas de Dijon, *De l'Aveuglement de l'esprit*, page 424.

(8) *Idem, ibidem. De l'Endurcissement du cœur*, p. 454.

(9) Voir Bossuet (Carême), *Sur le péché d'habitude*.

Digitized by Google

désespérer de son salut. C'est là le péché contre le Saint-Esprit qui rend tout pardon impossible.

Après le démon vient le *monde*. Lui aussi, au témoignage des orateurs sacrés, est un adversaire redoutable pour la pénitence. Il l'est de deux manières : par ses maximes et par ses plaisirs.

Les maximes du monde reposent sur les inclinations corrompues de notre nature et elles les flattent. Jésus-Christ est venu pour les juger et les condamner, affirme Bossuet (1). Non content de condamner ces maximes, Jésus-Christ en a établi d'autres toutes différentes, sur lesquelles repose la vérité de son Évangile (2). En effet, pendant que le monde exalte les richesses, les plaisirs des sens et la gloire humaine ; Jésus-Christ au contraire exalte le détachement des biens de la terre, la pénitence et l'humilité. Des maximes si opposées ne sauraient se concilier entre elles. Aussi, au risque de contrister ceux qui caressent l'idée d'une conciliation entre le monde et Jésus-Christ, nous croyons pouvoir leur dire qu'ils poursuivent une chimère. L'opposition entre la doctrine du monde et celle de Jésus-Christ rendra toujours ce rêve irréalisable. Mais la doctrine ne s'oppose pas seule à cette conciliation, les plaisirs de leur côté y forment également obstacle.

Sans aucun doute, tous les divertissements du monde ne sont pas condamnés par Jésus-Christ, mais cependant Bourdaloue croit pouvoir établir ces trois propositions dans son sermon sur ce sujet (3). Presque tous ces divertissements sont mauvais en eux-mêmes, et il cite tout particulièrement les spectacles, les bals et les romans ; — presque tous sont excessifs dans leur étendue, ainsi en est-il du jeu ; — enfin presque tous sont scandaleux dans leurs effets, telles sont certaines fréquentations.

Les divertissements, qui ne présentent pas l'un ou l'autre de ces trois caractères, sont donc seuls légitimes. Ils ne sont malheureusement ni très nombreux, ni très goûtés du monde. Aussi les vrais chrétiens se trouvent-ils souvent

(1) Voir Bossuet (Carême), *Sur le Jugement de Jésus-Christ contre le monde.*
(2) Voir Massillon (Carême), *La Vérité.*
(3) Voir Bourdaloue (Temps pascal), *Sur les Divertissements du monde.*

Digitized by Google

dans l'obligation de renoncer aux divertissements chers aux mondains (1). Pour ne pas déplaire à Dieu, ils s'exposent à déplaire au monde, sachant bien qu'il est impossible de contenter ces deux maîtres (2).

Les trois propositions de Bourdaloue condensent toute la doctrine de l'Église sur les divertissements du monde, à leur lumière on comprend facilement pourquoi elle condamne les uns et permet les autres. Elle permet, en effet, ceux qui sont honnêtes en eux-mêmes, sans danger pour les âmes et capables de procurer leur édification. Elle condamne, au contraire, ceux qui manquent de l'une ou de l'autre de ces qualités. C'est contre ces derniers que le prédicateur de la vérité évangélique doit sans cesse élever la voix, afin de sauvegarder les intérêts éternels des âmes.

Comme le démon et le monde, notre *propre nature* est pour la pénitence un adversaire de tous les temps. Elle n'est ni le moins redoutable, ni le moins acharné. C'est là du moins ce qui semble résulter des enseignements tombés de la chaire sacrée.

Notre nature cherche d'abord, comme le démon, à faire oublier la pénitence. Elle y réussit en plongeant l'âme dans un profond sommeil moral qui lui fait oublier la brièveté de de la vie (3), la pensée de la mort (4), les droits de la justice de Dieu (5 , et l'obligation de faire pénitence (6).

Ce que la nature fait oublier au pécheur, le ministre de Dieu se charge de le lui rappeler. Il s'efforce de le tirer de son sommeil moral par cette exhortation de l'apôtre saint Paul aux Romains : « Voici l'heure où il nous faut sortir de notre sommeil (7) », ou par cette menace de saint Jean-Baptiste aux Juifs : « Déjà la cognée a été mise à la racine de l'arbre (8). » Si ces exhortations et ces menaces ne parvien-

(1) Voir Bourdaloue (14e Dimanche après la Pentecôte), *Sur l'Éloignement et la fuite du monde.*

(2) *Pharaon réprouvé... De la fausse politique*, page 329.

(3) Voir Bossuet (*Fragment*), *Sur la brièveté de la vie et le néant de l'homme.*

(4) *Le Pharaon prédestiné*, par le P. Nicolas de Dijon (Avent), *De l'oubli de la mort* page 557.

(5) Voir Bourdaloue (Avent), *Sur la fausse confiance en la miséricorde de Dieu.*

(6) Voir Bourdaloue (Avent), *Sur la nécessité de faire pénitence.*

(7) « Hora est jam nos de somno surgere ». *(Ad Rom. XIII, 11).* Voir Bossuet (Avent), *Sommeil et réveil du pécheur.*

(8) « Jam securis ad radicem arboris posita est. » (*Luc. III, 9*). Voir Bourdaloue (Avent), *Sur le délai de la Pénitence.*

Digitized by Google

nent point à réveiller le pécheur et à lui faire embrasser la pénitence, il ne reste plus au prédicateur qu'à faire retentir à ses oreilles la trompette du jugement. Il lui rappelle la sentence de mort portée contre lui (1), le jugement de Dieu qu'il ne saurait éviter (2), enfin l'éternité heureuse ou malheureuse qui l'attend (3).

Ces grandes vérités peuvent inspirer au pécheur des sentiments de crainte, comme des sentiments de confiance, car elles ne renferment pas que des témoignages de la justice de Dieu ; elles renferment également des témoignages de son infinie bonté : si donc le prédicateur les envisage surtout au point de vue de la justice de Dieu il inspirera des sentiments de crainte (4), mais il inspirera des sentiments de confiance s'il s'attache à montrer les témoignages que Dieu y donne de sa miséricorde et de sa bonté (5). Le mieux est de faire naître en même temps ces deux sentiments au fond de l'âme du pécheur. La crainte et la confiance lui sont également nécessaires pour opérer son retour à Dieu. La crainte le détermine à sortir de l'état du péché ; la confiance le jette entre les bras de son Père du Ciel (6). Aussi saint Léonard de Port-Maurice, ce grand missionnaire du siècle dernier, faisait-il rarement appel à la crainte sans chercher en même temps à faire naître l'espérance. Il aimait à relever, par la confiance et l'amour, les pécheurs qu'il avait d'abord atterrés par la menace des châtiments dont ils s'étaient rendus dignes (7).

(1) Voir Bossuet (Carême), *Sur la mort. Idem* Bourdaloue (Carême). *Sur la pensée de la mort. — Idem*, Massillon.

(2) Voir Bossuet (Avent), *Fondement de la vengeance divine. Idem*, Bourdaloue (Carême), *Sur le Jugement de Dieu.*

(3) Voir Bourdaloue (Avent), *Sur le bonheur du ciel. — Idem* (19e Dimanche après la Pentecôte), *Sur l'éternité malheureuse.*

(4) Voir Bossuet (Avent), *Sur le Jugement dernier. — Idem* Massillon (Carême), *Sur le petit nombre des élus. — Idem*, Bourdaloue (Avent), *Sur la damnation éternelle. — Idem*, (Carême), *Sur l'Enfer. — Idem*, (15e Dimanche après la Pentecôte), *Sur la crainte de la mort.*

(5) Voir Bossuet (Variétés), *Sentiments sur la vie et la mort* et *Discours sur la mort. — Idem*, Bourdaloue (Variétés), *Sur la préparation à la mort.*

(6) Voir Bossuet (9e Dimanche après la Pentecôte), *Sur la bonté et la rigueur de Dieu à l'égard du pécheur. — Idem*, Massillon (Carême), *Sur l'enfant prodigue. — Idem*, (Variétés), *Sur la mort du pécheur et du juste. — Idem*, Bourdaloue (Carême), *Sur la conversion de Madeleine.*

(7) *Œuvres complètes. Sermons pour les missions. Invitation à la mission.* Tome I, page 47.

Digitized by Google

Mais pour triompher des résistances que la nature oppose à la pénitence, il ne suffit pas d'amener le pécheur à vouloir la pratiquer ; alors même qu'il est déterminé à rentrer en grâce avec Dieu et à satisfaire à sa justice, le pécheur doit encore se prémunir contre un autre obstacle. La pénitence, à laquelle le porte sa nature, n'est pas celle que Dieu réclame, ni celle qui doit lui être salutaire. Il y a, en effet, une vraie comme il y a une fausse pénitence. La fausse pénitence ne produit aucun fruit, la vraie au contraire produit de dignes fruits de salut. Il importe donc beaucoup d'apprendre au pécheur à discerner la vraie de la fausse pénitence. Or comment peut se faire ce discernement ?

Bourdaloue enseigne que la vraie pénitence se reconnaît à ces trois caractères. Elle retranche la matière et la cause du péché, par la fuite des personnes et des occasions qui exposent à le commettre, elle répare ses funestes effets par des œuvres opposées à celles qui ont offensé Dieu ; enfin elle s'assujettit aux remèdes qui permettent de se préserver du péché ou de s'en corriger (1).

Le Père Nicolas de Dijon fait pour la fausse pénitence ce que Bourdaloue vient de faire pour la vraie. Il apprend à la reconnaître à certains caractères. Ces caractères sont aussi au nombre de trois. La fausse pénitence provient, selon lui, de confessions sans vérité, — de larmes sans douleur, — de bons propos sans amendement (2).

A l'aide de ces divers caractères de la vraie et de la fausse pénitence, le pécheur arrive facilement à voir ce qu'il doit faire et ce qu'il doit éviter. Il doit éviter ces confessions que rendent inutiles le défaut d'examen et de sincérité (3), — ces repentirs que n'accompagne pas la douleur du cœur ou la componction (4), — ces promesses de s'amender qui n'aboutissent qu'à de nouvelles rechutes (5). Bossuet (6) et Massillon (7) signalent les dangers que ces rechutes font courir au

(1) Voir Bourdaloue (Avent) *Sur la Penitence.*
(2) *Le Pharaon réprouvé*, par le P. Nicolas de Dijon, capucin, (Avent.), p. 687.
(3) Voir Massillon (Carême), *Sur la Confession.*
(4) Voir Bourdaloue (Avent), *Sur la Penitence du cœur.*
(5) Voir Bourdaloue (18e Dimanche après la Pentecôte), *Sur la rechute dans le peche.*
(6) Voir Bossuet (Carême), *Sur les rechutes.*
(7) Voir Massillon (Carême), *Sur l'inconstance dans les voies du salut.*

Digitized by Google

salut éternel du pécheur. Massillon fait plus encore, il recherche les causes de ces rechutes (1). Cette recherche l'amène à proclamer que la cause principale des rechutes se trouve dans les occasions dangereuses auxquelles on s'expose témérairement, ou dans ce que saint Léonard de Port-Maurice appelle l'occasion prochaine du péché (2). Se mettre dans de telles occasions, c'est vouloir faire de nouveau l'expérience de sa faiblesse et retomber dans le péché.

Maintenant que nous savons ce que le pécheur doit éviter, il convient de rechercher ce qu'il doit pratiquer. Il doit pratiquer la pénitence dans toute son intégrité, dit Bossuet (3), — réparer les injustices commises contre Dieu par les œuvres de satisfaction (4), — enfin se prémunir contre les rechutes dans le péché par l'usage fréquent des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie (5).

Terminons ici ce résumé trop succinct des enseignements de la chaire chrétienne au XVIIe siècle sur la pénitence. Si incomplet qu'il soit, il montre cependant clairement que les plus illustres orateurs sacrés ne craignaient pas de s'attaquer alors aux implacables adversaires de la pénitence, qui sont le démon, le monde et la nature de l'homme. Ils démasquaient leurs ruses, repoussaient leurs assauts et ramenaient à la pratique de la pénitence les âmes qui en avaient été éloignées. Bien plus, ils osaient présenter aux chrétiens d'alors l'austère figure de la pénitence sans le moindre déguisement, sans la plus légère atténuation. Aujourd'hui beaucoup de prédicateurs n'osent plus le faire ou du moins ne croient pas pouvoir le faire. Quoi qu'il en soit du motif, le fait est là, évident, indéniable, ainsi que nous aurons à le constater, et il montre dans quelle voie le monde chrétien a marché depuis deux siècles.

Fr. PROSPER de Martigné,
O. M. Cap.

(1) Voir MASSILLON (Carême), *Sur les causes ordinaires de nos rechutes.*

(2) *Sermons pour les Missions*, tom. I. pag. 310 et 380. — et tom. II, pag. 218, 235 et 341.

(3) Voir BOSSUET (Carême), *Sur l'intégrité de la Pénitence.*

(4) Voir BOSSUET (Carême), *Sur la satisfaction. Idem*, BOURDALOUE (Avent), *Sur les œuvres satisfactoires.*

(5) Voir BOURDALOUE (Avent). *Sur la fréquente confession.*

Digitized by Google

LA

RENAISSANCE LITTÉRAIRE EN FRANCE

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LA RENAISSANCE

Ce n'est pas une Renaissance du goût ni de la vérité vue sous une forme nouvelle de la beauté. C'est, malgré d'heureuses exceptions, une Renaissance du paganisme, une résurrection de la mort. Pierre Gringore, ennemi du Pape, Jean de la Salle et d'autres, imitateurs passionnés de l'Italie sensuelle et païenne, nous en ont déjà donné le pressentiment. La Renaissance qui mesure un siècle et plus, depuis la mort de Louis XII, est fille de Vénus et de Luther, du libertinage et de l'orgueil, de l'antiquité et de l'hérésie ; elle porte au cœur l'empreinte du désordre, des luttes religieuses où elle a paru; et son esprit mal guidé par son cœur n'a guère connu qu'une science indigeste. Sur la fin, elle change de figure, sous l'influence du catholicisme et de la paix religieuse. Ce n'est plus, à vrai dire, ce qu'on appelle la Renaissance, mais la Réforme de la Renaissance païenne.

Depuis, que de tentatives pour renaître, en dehors de l'auteur de la vie ! Le siècle dernier a vu, dans les Lettres, sous le nom de Voltaire, une ère nouvelle qui niait toute religion révélée. Elle est d'hier. Qu'est-ce que cent ans ? Et déjà elle est atteinte de sénilité. Qui ose rire comme Voltaire ? Quelque bourgeois attardé et sans esprit. Et la nôtre, la Renaissance du XIXe siècle ? Elle s'affichait sous la Restauration ; elle idéalisait la femme, elle oubliait Marie. Il y a quelques années, celui qui la figurait avec le plus d'éclat, V. Hugo, mort avant de mourir, depuis quarante ans que son cœur était gâté, dut être mis au plus vite, dans sa bière civile, pour ne pas infecter, dans les rues de Paris, ce commencement de postérité qui attendait ses funérailles !

Voilà nos Renaissances. Il y en eut une, vraie, en partie

Digitized by Google

seulement, affligée dès sa jeunesse de paganisme et de naturalisme. Il suffit cependant, pour sa gloire, de certaines œuvres et peu nombreuses, qui survivront ; elles sont comme les traits principaux de ce visage immortel du siècle appelé siècle de Louis XIV. Quand la beauté et la vérité se rencontrent dans les Lettres, de leur embrassement jaillissent la vie et des œuvres originales dont on ne se lasse jamais. On les dirait toujours nouvelles ; et la raison y garde les apparences d'une éternelle jeunesse.

Mais nous n'en sommes pas là de notre histoire ; et nous devons revenir de Corneille à Marot, de Louis à François Ier. Ces deux rois sont bien un peu de la même étoffe du bon plaisir ; et tous deux aiment les Lettres. Même le successeur de Louis XII, si majestueux qu'à le voir, sans le connaître on eût dit : « c'est le roi » (1) si aimé que pour un sourire de lui, on allait mourir sans regrets sur le lit que nous appelons lit d'honneur, François Ier est plus lettré que Louis XIV. On croirait vraiment, sous son règne, voir briller l'aurore d'une vraie Renaissance. Il fonde le Collège de France avec le savant Budé, il appelle d'Italie à sa cour brillante l'orfèvre, sulpteur et soldat, Benvenuto Cellini, Le Primatice, aidé de Philibert Delorme (2), qui donne le plan du château de Meudon, des peintres, Jules Romain entre autres et Léonard de Vinci dont la main avait déjà réalisé la plus fidèle tête de Christ encore admirée dans la peinture murale d'un couvent d'Italie (3). Par le ciseau de Pierre Lescot et de Jean Goujon il embellit, il achève, il orne Fontainebleau, où certains portraits de femmes et des peintures mythologiques offensent la plus ordinaire pudeur ; André del Sarto en est le principal décorateur. Le roi construit encore, ou plutôt Pierre Nepveu construit Chambord sous la forme d'un lis grandiose que l'on admire de loin s'élevant à l'horizon mélancolique du soir, avec le souvenir du passé. François est poète et aussi galant en vers que Henri IV le sera en prose. Il fait des huitains, des dizains, une chanson ; et son bibliothécaire est Mellin de Saint-Gelais,

(1) Marino Cavalli, ambassadeur de la République de Venise.

(2) Plus tard Delorme donna le plan du château des Tuileries.

(3) A Milan, dans un cloître attenant à l'église de Santa-Maria delle Grazie.

Digitized by Google

« expert dans le sçavoir d'esprit. » N'est-ce pas François Ier qui a écrit sur une vitre du château de Fontainebleau :

Souvent femme varie
Bien fol est qui s'y fie (1).

Quand il fut malade, il écrivit une pieuse ballade en vers qu'il dédia à sa sœur.

Il parle à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et puis, s'adressant à Marguerite de Navarre :

O sœur ! Oyes que répond ce pendu.

Cela suffit.

Le grand roi, à son tour, ne fera qu'un mauvais sonnet. Mais François Ier n'a pas son discernement. Il pardonne à Rabelais son égoïsme, sa gaie sensualité, et se délecte à le lire ; il le laisse passer... A travers un nuage de fantaisie et de volupté, il n'a pas aperçu le mal ; il n'a pas saisi la profondeur du joyeux hypocrite, autour de Gargantua et de Pantagruel. Et Louis XIV lui-même n'a-t-il pas donné son estampille à Tartufe.

Cependant François est un protecteur sincère et même sévère du catholicisme. Il met plus d'un hérétique en prison ; il en livre à la torture et au bûcher. Sa foi combat l'erreur, sa passion le rend indulgent pour les libertins de la Littérature. Aussi bien tout cela n'est-il qu'imagination et ne descend pas jusqu'au peuple... Illusion ! Un peu plus de deux cents ans après, le peuple, instruit par les élèves de Rabelais et de Montaigne, j'entends Voltaire, et les autres, déterrait François Ier et brûlait dans la chaux ce qui restait encore de son corps prostitué au plaisir. D'ailleurs ce même roi eût à ses côtés un mauvais génie, sa sœur, Marguerite d'Angoulême ou de Valois, duchesse d'Alençon d'abord, veuve, à sa grande joie, d'un époux faible et qu'elle méprisait, pour avoir fui, dit-on, à *Pavie*, enfin reine de Navarre.

(1) M. Aimé Champollion Figéac s'est donné la peine d'éditer quelques pièces de vers de François Ier.

Digitized by Google

Favorable aux hérétiques, sous prétexte de conciliation, elle écrivit l'*Heptaméron*, dont voici le sujet : un certain nombre de dames et seigneurs, réunis, par force, pendant une inondation, à Notre-Dame de Serrance, dans les Pyrénées, sous la présidence de dame Oisille, prennent la résolution de charmer leurs loisirs, le matin par la piété, le soir par des histoires vraies, à la façon de Boccace, surtout d'après Bandello(1): « Et s'il vous plaît, dit une de ces dames, que, tous les jours depuis midy jusqu'à 4 heures, nous allions dedans ce beau pré, le long de la rivière de Gave, où les arbres sont si foeillés que le soleil ne saurait percer l'ombre ni en chauffer la fraîcheur ; là, assiz à nos aises dira chacun quelque histoire qu'il aura veue ou bien ouy dire à quelque homme digne de foi. » On s'arrêta, à raison de dix contes par jour, à la fin du septième jour. D'où l'*Heptaméron*. C'est une continuation impudique des *Cent Nouvelles Nouvelles*, sous la plume d'une femme. Ces contes, elle les écrivait en litière, allant et venant. Si la vertu des femmes y est parfois louée, c'est aux dépens de celle des hommes, prêtres même, surtout Religieux, et dans les circonstances qui sont le plus capables d'éveiller l'imagination. C'est un livre bien écrit, dit-on, avec une agréable clarté, une insinuante douceur. C'est un très mauvais livre, même impie (2).

La même Marguerite faisait célébrer, au château de Pau, la messe étrange, dite à sept points, sans adoration des saintes Espèces, sans commémoration de la sainte Vierge, et célébrée par un prêtre marié. Elle faisait des vers, accueillait à Nérac, Dolet qui sera brûlé, et Calvin qui brûlera Servet, des persécutés ! Il paraît que le Bourguignon Bonaventure Despériers, un conteur cynique, un libertin qui se tua de désespoir, vers 1550, avait collaboré (dirait-on aujourd'hui) à l'*Heptaméron*. C'était une sorte de Pyrrhonien, l'auteur savant et incrédule du *Cymbalum mundi*, un livre

(1) C'était un Milanais qui mourut, en 1561, évêque d'Agen, par la faveur de Henri II. Ses contes sont des plus libres. Quel temps que celui de la Renaissance.

(2) Dans le Prologue, on lit : « Dame Oisille s'arrêta à N.-D. de Serrance. Non qu'elle fut si superstitieuse qu'elle pensât que la glorieuse Vierge laissât la dextre de son fils où elle est assise, pour venir demorer en la terre déserte ! » C'est cependant ce qu'elle a fait, non loin de là, à Lourdes.

Digitized by Google

scandaleux condamné par la Sorbonne et des *Joyeux Devis* qui, malgré l'esprit, ne valent pas mieux. Il a conté avant La Fontaine, avec moins de décence, la laitière et « la potée de lait. »

Marguerite était, du reste, une princesse aimable, dévouée à sa manière, au roi, que sa présence ranima (1) quand il allait mourir consumé par l'ennui, dans sa captivité. Les lettres de Marguerite à François sont moins d'une sœur, a-t-on dit, que d'une mère. Avec cela, femme au moins très légère, elle a mérité les éloges du fameux Théodore de Bèze, le protestant voluptueux qui calomnia l'Eglise dans son *Histoire ecclésiastique*. « C'était, dit-il, une princesse d'excellent entendement, et pour lors suscitée de Dieu pour rompre, autant que faire se pouvait, les cruels desseins d'Ant. Duprat, chancelier de France et des autres incitant le roi contre ceux qu'il appelait hérétiques. »

Marguerite, inconsolable de la mort de son frère (2) mourut elle-même en 1549, sans qu'on sût, ou qu'elle sût bien elle-même, dit-on, s'il y avait une autre vie (3). François Ier, moins fin, valait plus qu'elle (4). Ce fut, en somme, un roi très catholique, et qui mourut comme il fallait.

Marguerite protégeait Marot ; Marot fut le protégé du roi.

(1) Dans son voyage, vers Madrid, pour voir François Ier, elle écrit :

Le désir du bien que j'attends
Me donne de travail matière.
Une heure me dure cent ans.

(2) Chanson faite par la reine de Navarre, un mois après la mort du roi :

Las ! tant malheureuse je suis,
Que mon malheur dire ne puis,
Sinon qu'il est sans espérance.
Tant de larmes jettent mes yeux
Qu'ils ne voient ni terre ni cieux...

(3) M. Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France, a récemment découvert quelques œuvres inédites de la reine de Navarre, des épîtres, des poésies lyriques, deux comédies, deux grandes poésies symboliques, les *Prisons* et le *Navire*. De ces ouvrages le plus important c'est « la comédie jouée au château de Marsan, le jour de Caresme prenant, 1547, à cinq personnages, la Mondaine, la Superstitieuse, la Sage, la Bergère, la Haine de l'amour de Dieu ». C'est fort mêlé et l'amour divin y côtoie la vanité de la science. La 1re édition de l'*Heptameron* est de 1558.

(4) Certains prétendent qu'elle se confessa à un cordelier, Gilles Cailleau, avant de mourir. Suivant Brantôme, Marguerite « soulait dire » à ceux qui parlaient de la béatitude éternelle : « Tout cela est vrai, mais nous demeurons si longtemps morts, sous terre, avant que venir là ! »

Digitized by Google

Son père, déjà poète en titre d'Anne de Bretagne, mourut en 1523. Il a écrit :

Faute d'argent, c'est douleur non pareille.

Léger comme son fils, mais moins caractérisé, ce n'est qu'un demi-Marot. Le vrai, c'est le Marot connu de tous les lettrés. Né à Cahors, en 1496, il avait des défauts qui devaient plaire à François Ier, et je ne sais quel venin satanique de protestantisme, plus ou moins caché, qui devait plaire à la secte. A un point de vue plus particulier, Marot, c'est si bien son père, qu'il en a été frappé lui-même :

Il ne faut

Tant seulement

dit-il

Qu'effacer Jean et escrire Clement (1).

Il eut toutefois d'autres maîtres que son père. C'était Jean Le Maire de Belges (2), qui lui apprit l'insuffisance de la césure employée jusque-là et tombant sur une muette. C'était encore Molinet, un poète fleuri, « le bon Cretin qui tout savait. »

Marot avait lu :

Des saints la légende dorée...
Alain (3) le très noble orateur,
Et Lancelot, le plaisant inventeur,
... aussi le roman de la *Rose*
Maître en amour, et Valère et Orose,
Contant les faits des antiques Romains,

sans oublier plus d'un auteur du bon vieux temps de Rome et d'Athènes.

Maintenant quelques traits de la vie du poète peindront son caractère et son génie. Il était à Pavie où il fut pris et blessé (4); c'est bien ; il côtoyait l'hérésie, c'est mal. Diane de Poitiers, pour le refroidir, le fit jeter dans la prison de l'Aigle, à Chartres.

(1) *Epistre au Roy*, pour succéder en l'estat de son père valet de chambre du roi.

(2) Auteur de l'*Illustration des Gaules*.

(3) Alain Chartier.

(4) 1524.

Digitized by Google

L'évêque de cette ville, Guillard, le tira d'affaire, après lui avoir donné pour cachot, un pavillon de son jardin. Il avait pu néanmoins voir la torture de près ; il l'a décrite, et la victime aussi :

On lui fait allonger
Veines et nerf, et par tourments s'efforce (1)
A l'esprouver, s'elle dira par force
Ce que douceur n'ha sceu d'elle tirer.
O chers amis, j'en ay veu martyrer,
Tant que pitié m'en mettoit en esmoy.

On n'employa avec le léger poète que la douceur et le pain sec (2). Mais la police du Roi avait l'œil ouvert sur le catholique suspect, sur le poète oisif qui « ne pouvait contenir sa langue », et faisait la leçon aux moines, en des vers comme ceux-ci :

Bien loger sans danger,
Dormir sans peur, sans coust boire et manger,
Ne faire rien, aucun métier n'apprendre,
Rien ne donner, et le bien d'autruy prendre,
Gras et puissant, bien nourry, bien vestu,
C'est (selon eux) povreté et vertu.
Aussi, pour vray, il ne sort de leur bouche
Que mots succretz ; quant au cueur, je n'y touche :
Mais c'est un peuple à celui ressemblant
Que J. de Meung appelle faux-semblant (3)
Forgeant abus dessous Religion.

Au fond, Marot en veut simplement aux moines parce qu'ils font vœu de chasteté.

Marguerite n'était plus à la cour de son frère. Un jour, on arrêta de nouveau le poète, pour avoir voulu arracher un homme des mains des archers. C'était le prétexte, il fallait se débarrasser de lui. Sorti du Châtelet, sur l'ordre du roi, il se retira, pour plus de sûreté, en Béarn, près de Marguerite (1527), puis après un nouveau séjour à la Cour et une

(1) Opuscules : *L'Enfer*. Cette pièce est adressée à l'évêque de Chartres.
(2) 1526.
(3) Chants divers. Voir aussi l'*Epistre aux Dames de Paris* : *L'Oysiveté des prêtres et cagots*, etc.

Digitized by Google

nouvelle disgrâce, près de Renée de France. C'était la fille de Louis XII, une ennemie du Pape, comme son père, une amie de Calvin, une protestante. C'est à Ferrare que Marot, levant le masque, abjura le catholicisme, en 1535. C'est un apostat.

Il obtint cependant, à Venise (où l'avait contraint de se retirer, non Renée, mais son époux, bon catholique), de rentrer en France, après avoir écrit au Roy une épître. Il s'y plaint qu'un « juge sacrilège » ait saisi « ses papiers et ses livres », voire même des « livres de défense », c'est-à-dire des livres protestants. A son avis,

Savoir le mal est souvent profitable (1).

Est-ce le calvinisme qui est un mal ? Le protestant d'hier rentre dans le giron de l'Église. Il abjure le protestantisme à Lyon entre les mains du cardinal de Tournon (1536). Il reviendra bientôt à son vomissement, ce double renégat.

De retour à Paris, et coupable d'avoir traduit en mauvais vers « sans esprit ni vérité (2) », les Psaumes que François et les seigneurs, calvinistes ou non, chantaient sur des airs de vaudeville, il émeut la Sorbonne, prend peur et s'exile une troisième fois de son pays. Ne s'avise-t-il pas d'aller chercher un asile chez le plus cruel des Réformateurs, à Genève (1543), où Calvin exerçait la tyrannie. En une ville où les femmes portaient, par ordre, une coiffe sévère, qui dissimulait même la chevelure, le scandale de ses mœurs le fit arrêter, emprisonner et condamner à un supplice ridicule.

Toujours galant et protestant, âpre sectaire et poète frivole ! C'est une antithèse. Il alla mourir, moins de honte que de misère, et sans sacrements, à Turin, en 1545 à 49 ans. Il avait connu, à Ligugé, dans ses voyages, Rabelais et le procureur lettré, Jean Bouchet. Ces divers personnages s'estimaient fort et se valaient.

En résumé, Marot, ce descendant léger et dégénéré de

(1) Au Roy du temps de son exil à Ferrare. Il ajoute :

« Mais en user est toujours évitable ;
« Et d'autre part, que me nuit de tout lire ? »

(2) Saint François de Sales à MM. de Thonneins.

Digitized by Google

Colin Muset et de Villon, des catholiques, ceux-là, s'il avait beaucoup d'esprit, et du plus naturel, n'avait pas de cœur. Aussi il échoua dans les genres élevés, chaque fois qu'il se mêla de vouloir s'y essayer... Les Psaumes sont de glace, comme le Protestantisme (1) ; d'autre part, son rythme est souvent un contre-sens (2). S'il entreprend de nous plaire dans l'allégorie et la théologie, il descend jusqu'aux derniers confins de la plus ennuyeuse médiocrité. Ce chantre de l'amour vulgaire ne s'est-il pas imaginé de peindre, dans le sermon d'un bon Pasteur (3), l'Église sous le nom de Christine, le catholicisme sous les traits d'une fille ingrate qui s'appelle Symone ! · Naturellement et surnaturellement, Christine triomphe avec Luther.

Marot n'a pas même su traduire en poète « la Métamorphose d'Ovide (4) ». Du reste, notre langue encore naïve, ne pouvait que mal traduire ce Romain classique et raffiné.

Où réussit le poète de François Ier et qui se crut, mal à propos, inviolable au sein d'une cour voluptueuse, c'est dans l'Epître, la Fable, la Ballade, le Rondeau (5), les Etrennes, la Chanson et l'Epigramme. Il est vif, naïf, bon conteur et malicieux dans ses beaux jours. Sa langue est la vieille langue, mais... moins sèche, moins âpre, même gracieuse, harmonieuse, fine, délicate et assez rapide. Elle se lit facilement, comme si le premier rayon d'un jour nouveau l'avait pénétrée de sa clarté. C'est là son rapport avec l'ère future et le siècle

(1) Un exemple : Psaume 50e :

Le Dieu, le fort, l'éternel parlera,
Et haut et clair la terre appellera
De l'Orient jusques à l'Occident.
Devers Sion, Dieu clair et évident
Apparaîtra orné de beauté toute.

(2) Il chante l'effroi de l'homme devant la colère de Dieu, sur un air de danse, *Bel Abépin verdissant* :

Las ! en ta fureur aiguë
Ne m'arguë, etc.

(3) Le poème où se lit le sermon du bon Pasteur est intitulé : *Balladin*.

(4) L. 1 et 2.

(5) En particulier le rondeau intitulé : *De l'Amour du siècle antique*

Au bon vieux temps, etc.

Digitized by Google

des grands classiques. Il est ancien et moderne ; il est satirique et déteste les pédantes. En voici une :

Un fâcheux corps vêtu d'un satin gras ;
Un satin gras doublé d'un fâcheux corps,
Un lourd marcher, un branlement de bras,
Un sot parler, avec un museau tors,
Contrefaisant le gracieux alors
Qu'il pense mieux d'amours faire butin.
Que dessert-il ? d'être jetté dehors
Et l'envoyer desgresser son satin (1).

Mais nous préférons une épigramme connue, plus fine et plus délicate, la voici :

Ce prodigue Macé Longis,
Fait grand serment qu'en son logis,
Il ne souppa point de sa vie ;
Si vous n'entendez bien ce point,
C'est-à-dire, il ne souppe point,
Si quelque autre ne le convie.

Et encore ; mais c'est sérieux :

Lorsque Maillart, juge d'enfer menait,
A Montfaucon, Semblançay l'âme rendre,
A votre avis lequel des deux tenait
Meilleur maintien : pour vous le faire entendre,
Maillart semblait homme que l'on va pendre.
Et Semblançay fut si ferme vieillard
Que l'on cuidait pour vrai qu'il menait pendre.
A Montfaucon le lieutenant Maillart.

C'est achevé.

Ce qu'il y a de mieux dans Marot, en choisissant bien, pour ne pas tomber sur quelque page licencieuse, c'est l'Epître à François Ier, « au Roy, pour avoir esté dérobé », et l'Epître

(1) Epigramme : *Pour une sçavante Damoiselle.* L'épigramme l'*Abbé et son Valet* serait parfaite si elle ne manquait pas de déférence pour le prêtre.

Digitized by Google

à son ami Lyon Jamet. De la première, on cite volontiers les vers suivants :

J'avais un jour un vallet de Gascogne,
Gourmant, yvrogne et assuré menteur,
Pipeur, larron, jureur, blasphémateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde ;
Au demeurant, le meilleur fils du monde...

Il vole son maître ; argent, habits, tout y *passe*.

Finablement, de ma chambre il s'en va
Droit à l'estable, où deux chevaux trouva ;
Laisse le pire, et sur le meilleur monte,
Pique, et s'en va. Pour abréger le conte,
Soyez certain qu'au partir dudit lieu
N'oublia rien, fors à me dire adieu.
Ainsi s'en va, chatouilleux de la gorge,
Ledict valet, monté comme un sainct Georges,
Et vous laissa Monsieur dormir son saoul,
Qui au réveil n'eut sceu finer d'un soul.
Ce Monsieur là, Sire, c'estait moy-mêsme.

Qui pourvoira à la misère du volé ? François Ier.

Car votre argent, très débonnaire prince,
Sans point de faute est subject à la pince.

C'est gai et fin, mais nous aimons mieux la fable si naïve du Lyon et du Rat (1) ; le cœur s'y montre :

Cestuy lyon, plus fort qu'un vieil verrat,
Voit une fois que le rat ne sçavoit
Sortir d'un lieu, pour autant qu'il avoit
Mengé le lard, et la chair toute crue ;
Mais ce lyon (qui jamais ne fut grüe),
Trouva moyen, et manière et matière
D'ongles et dents, de rompre la ratière :
Dont maistre rat eschappe vistement,
Puis meit à terre un genouil gentement,
Et en ostant son bonnet de la teste.

(1) Adressée à son ami. Lyon Jamet, secrétaire de Renée de Ferrare.

Digitized by Google

On y croit.

A mercié mille fois la grand' beste,
Jurant le Dieu des souris et des rats,
Qu'il luy rendroit, (maintenant tu verras,
Le bon du compte). Il advint d'adventure
Que le lyon, pour chercher sa pasture
Saillit dehors sa caverne son *siège*,
Dont, (par malheur), se trouva pris au piège,
Et fut lié contre un ferme posteau.

C'est tragique. Mais le ton change :

A donc le rat, sans serpe ne cousteau,
Y arriva joyeux, et esbaudy,
Et du lyon, pour vray, ne s'est gaudy,...
Auquel ha dit : « Tays-toy, lyon lié ;
Par moy seras maintenant deslié ;
Tu le vaux bien, car le cuer joly as ;
Bien et pareil, quand tu me deslias.
Secouru m'as fort lyonneusement,
Or secouru seras rateusement.

On rit.

Lors le lyon, ses deux grands yeux vertit,
Et vers le rat les tourna un petit,

Pour ne pas l'effrayer sans doute.

En lui disant : O povre verminière,
Tu n'as sur toy instrument ne manière,
Tu n'as couteau, serpe, ne serpillon,
Qui seust coupper corde ne cordillon,
Pour me jetter en cette estroite voye.
Va te cacher, que le chat ne te voye.

C'est grand.
La comédie reprend, mais touchante.

Sire lyon (dit le fils de souris),
De ton propos, certes, je me souzris,
J'ay des cousteaux assez, ne te soucie
De bel os blanc, plus tranchant qu'une scye.

Digitized by Google

Leur gaîne, c'est ma gencive et ma bouche,
Bien coupperont la corde, qui te touche
De si très près, car j'y mettrai bon ordre.
Lors sire rat va commencer à mordre
Ce gros lien : vray est qu'il y songea
Assez longtemps, mais il vous le rongea
Souvent, et tant, qu'à la parfin tout rompt ;
Et le lyon de s'en aller fut prompt,
Disant en soy : Nul plaisir en effect,
Ne se perd point, quelque part où soit faict.

La Fontaine n'a pas dépassé ce naturel, malgré quelques fictions de détail qui ajoutent à la réalité humaine de la peinture !

Mais n'est-ce pas La Fontaine lui-même qui a écrit :

Mon beau printemps et mon esté
Ont fait le saut par la fenêtre,
Amour, tu as été mon maître ;
Je t'ay servy sur tous les dieux. (1)

Hélas ! Il n'exagère pas ; c'est un païen.

Voici qui est frais comme le renouveau :

Sur le printemps de ma jeunesse folle.
Je ressemblois l'arondelle qui volle,
Puis çà, puis là, l'aage me conduisoit,
Sans peur ne soing où le cueur me disoit. (2)

Ainsi le grand siècle se prépare, jusque dans les conteurs légers.

En somme, Marot, voluptueux et sans profondeur, impie (3), un jour, jusqu'à imputer à Dieu, de nous interdire, sans cause, la jouissance de ses dons, n'est qu'un poète frivole, fait pour amuser la postérité ou pour la corrompre. Laissons là les poètes un instant et franchissons un demi-siècle pour nous arrêter à la prose.

A. CHARAUX,
T.-O.

(A suivre).

(1) Epigramme.

(2) Eglogue au roy, sous les noms de Pan et de Robin.

(3 « Pourquoi as-tu produit pour viel et jeune
Tant de grands biens, puisque tu veux qu'on jeusne ? »
(Balladin).

Digitized by Google

SAINT PASCAL BAYLON

PATRON DES ŒUVRES EUCHARISTIQUES (1)

Quand, le 28 novembre 1897, Léon XIII a donné saint Pascal Baylon comme patron céleste aux Congrès et aux Associations Eucharistiques, il a jeté dans un étonnement profond ceux qui n'ont pas étudié l'hagiographie franciscaine.

« Vraiment, disait un prêtre romain à l'auteur de ce livre, on a peine à comprendre ce choix et la préférence donnée à un personnage si peu connu, sur les grands docteurs de l'Eucharistie et tant d'illustres Pontifes.

« Encore, si ce Patron devait être pris dans la famille franciscaine, n'aviez-vous pas d'autres noms plus retentissants à mettre en ligne ?...

« Saint Bonaventure communié de la main de l'ange, saint Antoine de Padoue contraignant la mule de l'hérétique à fléchir le genou devant l'hostie ;

« Sainte Claire présentant l'ostensoir aux Sarrasins et changeant leur victoire en déroute !

« Voilà de nobles figures !

« Mais ce saint Pascal Baylon ! » (2)

Beaucoup pensaient et parlaient comme ce prêtre. Ils cherchaient la vie du Saint et ne la trouvaient pas. Pressé de la publier, le R^me^ Père Louis-Antoine s'est décidé à l'écrire. Il a eu la bonne fortune de mettre la main sur le

(1) Saint Pascal Baylon, patron des Œuvres eucharistiques, par le R. P. Louis-Antoine de Porrentruy, Définiteur général des Frères Mineurs Capucins. Grand in-8, orné de nombreuses gravures dans le texte et hors texte. Paris, Librairie Plon et Œuvre Saint-François d'Assise. 7 fr.

(2) Saint Pascal Baylon. Préface XXV.

Digitized by Google

procès de canonisation du Bienheureux Pascal Baylon recueilli par la Congrégation des Rites. Ce procès forme sept énormes in-folio que gardent précieusement à Rome les Mineurs Alcantarins auxquels appartenait saint Pascal. Avec un pareil trésor, le R^me^ Père Louis-Antoine avait la possibilité de faire un chef-d'œuvre, et il l'a fait.

Mais il ne faudrait pas chercher dans ce volume de grands événements politiques, des actions d'éclat, comme en présente souvent l'histoire de célèbres franciscains qui ont joué un rôle considérable dans l'Église. C'est la vie d'un humble frère lai, ou laïc, occupé tout entier à servir les religieux dans le silence d'un couvent. Qu'on l'envoie d'une maison à l'autre, rien ne change l'aspect de cette existence terne et monotone. Le pauvre frère continue à remplir les emplois de portier, de sacristain, de cuisinier, etc. Tantôt il soigne ses frères malades ; parfois il cultive le jardin ou bien il s'en va de porte en porte demander le pain de chaque jour pour faire vivre les religieux et les pauvres qui fréquentent le couvent.

Un seul fait extraordinaire vint mettre un peu de variété dans la vie du frère Pascal. Il fut chargé par le supérieur de sa province de porter des dépêches importantes au Général de l'Ordre qui se trouvait à Paris. Pour cela, il fallait, après avoir franchi les Pyrénées, traverser à pied la France entière alors infestée par des Huguenots pleins de rage contre les catholiques et surtout contre les religieux. Plusieurs fois il fut à la veille de subir le martyre. Ce qu'il souffrit dans ce long voyage, nous est révélé par un mot de son premier historien, le P. Ximénès, son contemporain.

« Quand il nous quitta, dit-il, pour aller en France, il avait les cheveux d'un beau noir d'ébène ; lorsqu'il nous revint, il était blanc comme neige. En quelques mois, il avait vieilli de dix ans (1). »

Comment rendre intéressante l'histoire d'un pauvre berger, qui, après avoir quitté ses troupeaux, va se consacrer tout entier aux travaux les plus humbles de la domesticité religieuse ?... Qu'on se rassure : l'esprit naturel du frère Pascal,

(1) Cité par le P. L. Antoine, page 175.

Digitized by Google

son aimable caractère qui mettait sur ses lèvres un sourire perpétuel, ses vertus héroïques, sa touchante dévotion à l'Eucharistie, le nombre et l'étrangeté de ses miracles, en voilà assez pour donner à sa vie le plus grand intérêt.

L'intelligence précoce du jeune berger se manifesta par ce fait singulier, que seul, perdu dans les champs, ne pouvant aller à aucune école, il sut interroger des passants charitables et mit à profit leurs réponses pour s'apprendre à lire et même à écrire. C'est qu'il voulait pouvoir réciter l'office de la sainte Vierge et noter des pensées pieuses qui alimentaient ses méditations.

Plus tard, Dieu le remplit de lumières surnaturelles qu'il savait répandre autour de lui en conversations pleines de charmes. Plusieurs fois des professeurs le mirent à l'épreuve. Ils prirent plaisir à le questionner sur les points les plus difficiles de la théologie. « C'est stupéfiant, s'écria l'un deux après lui avoir fait subir un long examen. Ce frère possède, à n'en pas douter, la science infuse. Si quelque jour vous voulez en faire un prêtre, on pourra, sans exiger de lui d'autres études, l'envoyer prêcher l'Évangile au peuple fidèle. » (1)

Voici un mot du saint qui nous fera connaître sa manière d'enseigner la vertu. Il avait l'habitude de dire : « Celui qui veut sauver son âme, doit avoir trois cœurs en un seul :

« Pour Dieu, un cœur de fils ;

« Pour le prochain, un cœur de mère ;

« Et pour soi-même, un cœur de juge (2) ».

L'auteur n'a pas manqué de mettre à profit cette classification ingénieuse des vertus chrétiennes. Il donne à plusieurs chapitres le titre choisi par le saint et nous raconte les actes héroïques de sa piété filiale envers Dieu, de sa charité maternelle pour le prochain et de sa justice implacable envers lui-même.

Mais il faut parler de la dévotion à l'Eucharistie qui donne un caractère à part à la sainteté du frère Pascal et qui lui a valu de devenir le Patron des Congrès et des Associations eucharistiques.

(1) *Saint Pascal*, p. 206.
(2) *Ibidem*, p. 72.

Digitized by Google

Cette dévotion est née pour ainsi dire avec lui. Une ravissante gravure nous le représente quand, pouvant à peine marcher, il s'était échappé de la maison paternelle, et pénétrant dans l'église du village il s'était mis en adoration devant le tabernacle. On voit son père et sa mère stupéfaits de le trouver dans le sanctuaire. Il y était à genoux, les bras nus appuyés sur le marchepied de l'autel, la tête élevée et les yeux illuminés comme s'il voyait Jésus dans l'Eucharistie.

Préposé à la garde des troupeaux, sa grande préoccupation était de diriger de loin ses regards vers quelque église. « Tous les jours que le bon Dieu a faits, se plaisait à dire le patron de Pascal, je trouve mon petit berger devançant le soleil et à genoux, la face tournée vers Notre-Dame de Lorette (1) ».

Lorsque le tintement de la cloche avertissait Pascal qu'on allait dire la messe, sa ferveur redoublait. « Il se tenait uni au prêtre et suivait les diverses phases du Saint-Sacrifice avec le même intérêt que s'il eut été à genoux au pied de l'autel » (2).

Avant même qu'il fut religieux, il plut à Dieu de récompenser sa ferveur par un miracle. Un jour que la cloche annonçait l'élévation, Pascal, embrasé d'amour, s'écrie : « O maître adoré, faites donc que je vous voie ! » Soudain le ciel s'illumine. Au sein d'une nuée apparaissent des anges prosternés devant l'hostie qui s'élève au-dessus du calice. Après avoir adoré son Maître, le jeune berger appelle les pâtres d'alentour. « A genoux, leur dit-il le visage en feu, à genoux, frères. Ne voyez-vous pas dans la hauteur le calice d'or et les rayons qui s'échappent de l'hostie ? C'est le Très Saint-Sacrement de l'autel : les anges l'adorent. Venez, adorons-le avec eux. » (3)

Ainsi préparé pendant qu'il était encore dans le monde, le frère Pascal devait, une fois devenu religieux, être le modèle des adorateurs. En effet, son attitude en présence du Saint-Sacrement causait l'admiration des fidèles. Plusieurs fois des personnes pieuses sont restées de longues

(1) *Saint Pascal*, p. 47.
(2) *Id.* page 48.
(3) *Id.* page 50.

Digitized by Google

heures cachées dans un coin de l'église du monastère, moins pour prier que pour regarder le frère Pascal en prière.

Une gravure le représente en adoration le Jeudi Saint et voici la description que nous donne l'auteur :

« Il joignait les mains, les doigts entrelacés, puis, les élevant à la hauteur du front, les coudes en avant et dégagés du corps, il restait à genoux, immobile les yeux fixés sur le tabernacle....

« Un Jeudi Saint, absorbé par la contemplation du mystère de l'Eucharistie.... il persévéra dans cette attitude cinq heures durant, sans plus bouger que s'il eût été de pierre ou de marbre. » (1)

Après cela, qui s'étonnera que Dieu ait voulu faire de saint Pascal un adorateur d'outre-tombe ? Pendant que son corps était exposé à découvert dans l'église du couvent, voici le miracle qui eut lieu en présence de nombreux fidèles accourus pour le prier. Une femme, qui obtint alors la guérison de sa fille, le raconte en ces termes :

« Courage, femme, me dit mon mari, le Saint fera un beau miracle pour cette petite. Regarde, déjà il ouvre les yeux.

« Je regardai stupéfaite, et comme l'enfant et ceux qui nous entouraient, je vis bien distinctement les yeux du bienheureux Pascal s'ouvrir, puis se fermer.

« La clochette du servant venait de donner à ce moment le signal de la première élévation.

« Les yeux de Pascal, grand ouverts, étaient fixés sur la sainte hostie et la regardaient avec amour.... Ils se fermèrent lentement lorsque le prêtre eût abaissé l'hostie et l'eut déposée sur l'autel.

« O merveille ! à peine le calice du sang de Jésus-Christ eût-il été présenté à l'adoration du peuple, que les yeux du Saint s'ouvrent de nouveau et contemplent ravis le calice ; puis, comme la première fois, ils se ferment lorsque l'élévation est terminée. » (2).

Ce n'est pas tout : Dieu a donné à saint Pascal un privi-

(1) *Saint Pascal*, page 76.
(2) *Id.*, pages 260, 261.

Digitized by Google

lège singulier qui le rend en quelque sorte semblable à Jésus caché dans le Saint-Sacrement. L'Eucharistie, c'est la vie dans la mort. Le Sauveur, enfermé dans le tabernacle comme dans une tombe, se tient là près de nous pour nous faire vivre de sa vie surnaturelle. Eh bien ! Saint Pascal est resté vivant au fond de son tombeau. De temps en temps il frappe des coups étranges, parfois terribles comme des éclats de tonnerre, d'autres fois doux et suaves comme une musique harmonieuse. Il excite ainsi les fidèles à la prière, en leur annonçant quelque calamité ou des bénédictions divines. Au nombre de ces prodiges qui durent toujours, il y a ceux que l'auteur appelle : *Les coups eucharistiques.* Citons en un seul exemple :

« Le Père Augustin célébrant un jour à l'autel de Saint-Pascal, son servant, appelé au dehors, le quitta au premier *Memento* ; comme aux approches de l'élévation il n'était pas encore de retour, ce bon Père, très délicat de conscience, voire même un peu scrupuleux, se demanda avec inquiétude s'il convenait de poursuivre et de consacrer, en l'absence de celui qui devait sonner à l'élévation.

« Le Bienheureux le rassura et remplaça avantageusement la sonnerie habituelle par ses coups miraculeux. A chacune des deux élévations il frappa harmonieusement du fond de sa châsse, ce qui jeta le père Augustin dans une sorte d'extase. » (1).

Ces quelques citations donneront aux âmes pieuses un vif désir de mieux connaître le patron des Œuvres eucharistiques. Sa vie est écrite par le R^me^ Père Louis-Antoine en style biblique. Chaque phrase forme un alinéa. Il s'exhale de ce récit un parfum de poésie et de suave piété qui porte l'âme à prier et à aimer. Nous sommes donc convaincus que les adorateurs du Saint-Sacrement se délecteront dans la lecture de ce livre.

Fr. Ludovic de Besse,
O. M. Cap.

(1) *Saint Pascal*, pages 339, 340.

Digitized by Google

CONFERENCES MENSUELLES

POUR LE TIERS-ORDRE.

CANEVAS

(Suite)

Sur la vertu de Pauvreté.

L'apôtre saint Paul disait aux fidèles de l'Église de Corinthe : « Comprenez bien l'excellence de la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Infiniment riche, il s'est fait pauvre et indigent, pour nous enrichir. » (2. Cor, VIII, 9) C'était les exhorter à suivre le Christ dans la voie du dépouillement et de la Pauvreté.

Tertiaires, avez-vous une haute idée de cette vertu éminemment franciscaine, en comprenez-vous l'excellence, la valeur morale et sociale ? et surtout entre-t-elle dans la conduite de votre vie ?

Pour vous y engager plus efficacement, nous allons considérer : 1° la triple obligation qu'a tout Tertiaire de pratiquer la Pauvreté ; 2° les moyens particuliers que lui prescrit la Règle pour l'acquisition de cette vertu séraphique.

I. — *Triple obligation pour les Tertiaires de pratiquer la vertu de Pauvreté.*

1° *Leur qualité d'enfants de saint François.*

« Si vous êtes les fils d'Abraham, faites les œuvres d'Abraham. » (Joan. VIII, 39).

François notre Père a été le pauvre par excellence ; « le plus ardent, le plus transporté, le plus désespéré amateur de la Pauvreté qui ait été dans l'Église » (2).

Bien qu'il possédât toutes les vertus à un degré héroïque, la Pauvreté brillait d'un éclat particulier. Le ciel l'attesta

(1) Voir la livraison de septembre 1899.

(2) Bossuet. *Panégyrique de saint François d'Assise*. 1er point.

Digitized by Google

par la vision des trois Vierges. Elles symbolisaient les trois vertus monastiques : obéissance, chasteté, pauvreté ; et cependant elles adressèrent à François une commune salutation : « *Que Dame Pauvreté soit la bienvenue.* » (Saint Bonaventure). A ses enfants, François donne la sainte Pauvreté pour mère, et leur enseigne qu'elle est la racine de toute perfection ; ceux qui la pratiquent deviennent de purs esprits et prennent leur vol vers le ciel.

2° *Le but social du Tiers-Ordre.*

Le Tiers-Ordre n'a pas été établi seulement pour la sanctification des individus, il doit régénérer la société chrétienne. « *Ma réforme sociale à moi, c'est le Tiers-Ordre,* » ainsi le proclame le grand Pape.

Or, c'est par la Pauvreté évangélique que le monde a été réformé et sauvé, d'âge en âge.

Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Sauveur par excellence, naît sur la paille, vit dans une pauvre maison d'ouvrier, et meurt sur le bois de la croix. En tête de ses enseignements, prend place la pauvreté : « *Beati pauperes* », c'est aux pauvres qu'il s'adresse de préférence : « *Venite ad me omnes qui laboratis* ». —Pour eux les prédications : « *Pauperes evangelizantur.* — A ses disciples partant pour la conquête du monde, il assigne pour tout viatique, le dénuement absolu. Point d'argent, ni de provision, ni de vêtements superflus, le monde a été converti par des va-nu-pieds. (*Saint Jean-Chrysostôme*).

Au XIIIe siècle, le même prodige se renouvelle par l'entremise de saint Dominique, de saint François et de leurs innombrables disciples.

3° *L'état de la société moderne.*

« *Pecuniæ obediunt omnia* » l'argent est le grand pourvoyeur, le grand corrupteur ; de nos jours c'est plus vrai que jamais. L'or des Juifs met en péril le sort des plus grandes nations — *la dépopulation* est une question de calcul, d'intérêt. Les familles les plus pauvres sont souvent les plus nombreuses ; tout le contraire devrait se produire. — *La question ouvrière* se pose invariablement : diminution de travail, augmentation de salaire. Le moins de travail et le plus de jouissance possible. De la, cette fièvre de progrès

Digitized by Google

matériel qui va jusqu'à exclure tout souci de progrès moral et chasse Dieu de la société... Des hommes cupides ne cherchent qu'à entasser des richesses, qu'à faire des fortunes colossales ; l'ouvrier n'est pour eux qu'une machine à fabriquer l'or. A son tour le peuple, l'ouvrier pressuré, se retourne et réclame sa part.

Sans doute, l'impureté et l'orgueil règnent dans le monde; mais c'est surtout au veau d'or qu'on dresse des autels.

Aux enfants de saint François, il appartient de réagir contre cet amour démesuré de l'or par la pratique sérieuse de la Pauvreté franciscaine.

Ainsi ils opèreront la réforme sociale tant prônée par nos économistes modernes et si peu mise en vigueur dans l'ordre des faits.

II. — *Pratique de la Pauvreté, d'après la Règle du Tiers-Ordre.*

Sans doute, le Tertiaire ne peut pas, comme les Frères Mineurs et les Pauvres Clarisses distribuer ses biens aux indigents, marcher nu-pieds, etc... Et cependant, il trouve dans sa Règle, un certain nombre de prescriptions qui, fidèlement observées l'aideront à mener une vie relativement pauvre, et d'un très bon exemple pour la société. Enumérons les principales :

1° *Pauvreté dans les vêtements.*

« Ils rejetteront toute élégance trop luxueuse et se tiendront, chacun *suivant sa condition*, dans les limites d'une juste modération. » (Ch. II, § 1er).

2° *Pauvreté dans la nourriture.*

« Ils observeront la frugalité dans le boire et dans le manger (§ 3). Ils jeûneront la veille des fêtes de l'Immaculée-Conception et de saint François, et ils auront un grand mérite, s'ils jeûnent le vendredi et font maigre le samedi » (§ 4).

3° *Pauvreté dans l'usage des richesses et des biens de ce monde....*

« Ceux à qui la loi reconnaît le pouvoir de tester, doivent faire leur testament. » (C'est-à-dire se dépouiller par anticipation de tout ce qui leur appartient) (§ 7 et § 12). « Chacun fera, suivant *ses ressources*, une offrande. Ces offrandes,

Digitized by Google

mises en commun, serviront pour aider les plus pauvres des Frères, etc... »

Que chaque Tertiaire s'efforce de pratiquer de son mieux ces diverses prescriptions ; qu'il enrôle dans le Tiers-Ordre de nombreux adeptes et comme au premier siècle du christianisme et au moyen-âge, le monde sera régénéré.

A l'encontre de l'axiome si connu, on pourra dire : « *Paupertati obediunt omnia.* »

Le reste n'est qu'utopie. Notre-Seigneur nous l'affirme : « Vous avez toujours des pauvres parmi vous. » « Travail, dénuement, privations, voilà la vie de 83 hommes sur 100 : L'instruction et les droits politiques ne détruiront pas cette proportion accablante, seulement ils augmenteront les ambitions et aggraveront les souffrances de la misère de toutes les souffrances de l'orgueil ; le pauvre deviendra plus insolent, le riche plus dur (1)..... Voilà le fait inexorable qui s'impose au monde, qu'il le veuille ou non : voilà aussi l'avenir qui nous menace. »

Conclusion pratique : 1° Estimons cette grâce insigne que nous a faite Notre-Seigneur Jésus-Christ en nous appelant à imiter sa Pauvreté extrême : Il veut ainsi nous enrichir de ses propres mérites (II, Cor. VIII, 9) ; 2° Détachons notre cœur de toute affection désordonnée aux biens de la terre suivant ce conseil de l'Apôtre : « Que ceux qui achètent, soient comme s'ils ne possédaient rien ; ceux qui usent de ce monde, comme s'ils n'en usaient point, car la figure de ce monde passe » (I. Cor. VII, 30-31) ; 3° Redisons fréquemment cette prière de notre séraphique père saint François : « Seigneur Jésus, montrez-moi la voie royale de la sainte Pauvreté, elle est rejetée et méprisée de tout le monde et pourtant vous êtes descendu du ciel pour en faire votre épouse, et engendrer par elle des enfants parfaits... O Jésus ! la grâce que je vous demande, pour moi et pour les miens, c'est le privilège de la Pauvreté. Qu'elle soit notre unique trésor ici-bas. »

Fr. Césaire de Tours.
F. M. Cap.

(1) Louis Veuillot : *Pierre Saintive*, p 234).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

MÉTHODE D'ORAISON DU P. JOSEPH DU TREMBLAY, CAPUCIN, *revue et annotée par le P. Apollinaire de Valence.* Paris. Œuvre de S. François d'Assise, 5 rue de la Santé.

Cette œuvre du P. Joseph du Tremblay fut composée en 1613-1614. Elle parut en 1616, sous le titre d'*Introduction à la Vie Spirituelle par une facile Méthode d'Oraison, pour toute âme dévotieuse et religieuse.* Rééditée deux fois du vivant de l'auteur, elle tomba aussitôt après sa mort dans un profond oubli, comme toutes les autres œuvres de ce grand capucin politique. C'était une injustice, c'était un malheur que vient heureusement de réparer le P. Apollinaire de Valence. La nouvelle édition qu'il a donnée de la *Méthode d'Oraison du P. Joseph*, rendra un grand service aux directeurs des âmes et procurera de vives jouissances aux amis des lettres.

L'*Introduction à la Vie spirituelle* est précédée d'une « Préface et ouverture générale du dessein de cet œuvre ». Cette préface n'a point la tranquille allure des préfaces ordinaires ; l'auteur y met tous les saints enthousiasmes de son âme, et, pour nous y révéler le but de son livre, il nous ouvre tout son cœur ; toute l'ardeur de son zèle lui échappe d'abord, ainsi que son généreux amour de son Ordre, et la profonde reconnaissance pour les biens qu'il en reçoit.

Même dans une préface, le P. Joseph est un orateur qui anime son langage de toute l'ardeur de sa passion. Comme il brûle d'amour pour la Croix de Jésus-Christ, il veut d'abord y attacher les cœurs. Soit qu'avec les Apôtres il nous fasse d'un pas assuré gravir les difficiles degrés de la perfection chrétienne, ou qu'il nous joigne à saint Paul accomplissant, en dépit de tous les obstacles, son intrépide course au service de son divin Roi, il nous ravit également, à nous-mêmes. Au travers des plus sensibles privations comme des plus rudes travaux, il nous emporte à la suite de Jésus-Christ, fiers de prendre rang dans son cortège, malgré l'âpreté du chemin, malgré la pesanteur de la Croix. Il répand sur le plus sévère Christianisme les charmes divins du sacrifice et lui donne un irrésistible attrait pour les cœurs généreux. Il révèle aux âmes nobles les secrètes sympathies qu'elles ont pour la souffrance, il leur présente et leur fait entrevoir dans un continuel martyre la suprême et royale jouissance de se donner soi-même. Les âmes d'élite auxquelles il s'adresse, le suivront.

Du reste il n'a garde de vouloir contraindre personne et enrôler tous les chrétiens désireux de la perfection, sous l'étendard de saint

Digitized by Google

François. Mais il est, croyons-nous, impossible de glisser sous l'apparence d'une réserve plus discrète une exhortation plus persuasive. Le P. Joseph ne désire à personne « la peine d'estre Capucin et Frère Mineur » et il répand aussitôt sur les Frères Mineurs et Capucins l'auréole d'une pleine glorification. Leurs humiliations sont autant de titres aux préférences de Dieu ; leurs souffrances les jettent dans les embrassements de Dieu ; au ciel la royale entrée de la souffrance est pour eux comme pour Jésus-Christ ; sous leurs habits rapiécés ils excitent l'admiration et l'envie des Anges ; avec eux ils chantent les louanges de Dieu et comme les Séraphins ils portent aux hommes les messages enflammés du divin amour. Voilà de quoi tenter une âme bien née : c'était ce qui avait gagné celle du P. Joseph.

Le langage du P. Joseph n'est pas moins séduisant que sa doctrine et une âme sensible aux seules beautés littéraires ne pourrait manquer d'en admirer les fortes et originales qualités : les expressions familières, qui, appliquées aux plus nobles idées révèlent le gentilhomme caché sous la bure ; les termes tout pleins du sentiment qu'ils expriment ; les hardies alliances de mots qui font jaillir la lumière d'un contraste inopiné ; les inversions si heureusement empruntées, si savamment imitées des Latins pour suivre de plus près le mouvement de l'âme ; les métaphores qui transportent dans le monde surnaturel les images les plus sensibles à nos regards et prêtent aux conceptions les plus abstraites une physionomie vive et connue ; un style toujours également naturel, s'abaissant sans embarras aux choses les plus communes, s'élevant sans effort aux plus hautes considérations, prenant tour à tour avec une même facilité l'allure du dialogue ou du raisonnement, la rapidité de l'énumération, la vivacité de l'interrogation, ou se complaisant, parfois jusqu'à s'y attarder, dans une marche périodique qu'il prolonge, au gré d'un zèle toujours porté à multiplier les instances et désireux d'assurer le succès à tout prix. Une préface que recommandent déjà ces qualités, doit exciter l'envie de lire le livre et, si les âmes dévotes y peuvent trouver leur compte, les lettrés ne seront pas moins payés de leur peine.

Ce n'est pourtant pas dans toute l'œuvre indifféremment qu'ils devront chercher des mérites littéraires dignes de leur admiration. L'*Introduction à la Vie spirituelle* est divisée en cinq traités : le premier en manière de prélude contenant une instruction générale pour le Père Maître des novices ; le deuxième, le formulaire de la Méthode d'Oraison ; les trois autres développent spécialement chacune des parties de

Digitized by Google

l'oraison, la Préparation, la Méditation, et l'Affection. Or l'auteur lui-même nous avertit qu'il a accommodé la forme à la simplicité comme à l'élévation des matières qu'il expose. C'est pourquoi dans les deux premiers, d'un caractère tout pratique et d'une forme plus didactique, on trouve surtout des portraits d'un dessin net et vigoureux, des analyses psychologiques d'une grande perspicacité, des applications frappantes des textes sacrés aux états de l'âme chrétienne, un symbolisme quelquefois excessif, toujours ingénieux, emprunté à la nature. D'ailleurs on ne peut pas ne pas remarquer maints passages qui appellent et soutiennent la comparaison avec les meilleures pages du dix-septième siècle.

Les trois derniers traités de la Préparation, de la Méditation et de l'Affection et particulièrement les deux derniers ont des qualités bien supérieures. Un souffle plus puissant a passé sur l'âme du P. Joseph, et il semble que son zèle, exerçant toute l'activité de son esprit pousse son génie à ses dernières limites. Il est plus que jamais orateur, poète philosophe, théologien ; son éloquence nous maîtrise et nous entraîne à l'union avec Dieu ; sur la route il répand les fleurs d'une poésie aussi vive que variée ; il nous élève aux vues les plus hautes de la métaphysique, et fait briller à nos regards étonnés les rayons condensés des lumières de la plus sublime théologie ; la nature lui livre tous ses trésors, et il y puise à pleines mains ; les arts mettent à sa disposition tous leurs procédés et trouvent, sous sa plume, leur propre langage : l'âme apprend de lui la tactique la plus savante pour combattre et vaincre ses ennemis ; il traite de ses devoirs et de ses droits avec l'exacte précision du jurisconsulte, et juge ses actes avec la sévère autorité du magistrat. L'Ecriture Sainte lui présente à souhait les textes qui confirment ses arguments et éclairent ses pensées, et, quoique, plus discrète, l'histoire profane ne lui refuse point ses lumières. A vrai dire l'auteur nous émerveille par la puissance de son génie et par la variété de ses connaissances. D'ailleurs chez lui tout porte sa marque personnelle. Ce qu'il emploie, on voit qu'il le possède et ne l'emprunte pas ; tellement il en fait un usage naturel, et l'on sent partout dans son œuvre non les pénibles conquêtes d'un esprit laborieux, mais le fruit spontané d'un génie universel qui n'a qu'à produire ses propres conceptions.

La matière était difficile à traiter. Dans la méditation quel concours l'intellect demande-t-il à la volonté ? Quel usage en fait-il ? Quel secours, ordinaire ou extraordinaire, Dieu envoie-t-il à l'âme ? A quelles

Digitized by Google

marques les reconnaît-on ? Comment discerner la lumière surnaturelle de la lumière raisonnable et sensible ? Quels progrès suit-elle ? Quels sont les quatre actes de la méditation ? Dans quelles considérations et sur quels objets s'exercent-ils ?... Dans l'affection, quel concours la volonté exige-t-elle de l'intellect ? Qu'elle est la convenance des quatre actes de l'affection, offrande, demande, imitation, union, avec les principales excellences qui sont en la Divinité ? Quel est le triple degré des vertus que l'on peut imiter en Notre-Seigneur ? Dans cette imitation quel ordre doivent suivre les commençants, les profitants, les parfaits ? Quelle est l'excellence de l'union avec Dieu ? Comment s'opère la dénudation de l'intellect et l'abstraction des images ? Comment faut-il pratiquer le dépouillement de toutes nos affections sensibles ? Comment la volonté entre-t-elle en la jouissance et en la complaisance des divines perfections ? Comment notre âme s'unit-elle à la divinité par le recueillement des puissances en l'unité de l'esprit et quels sont les divers degrés de l'oraison de quiétude ?

Jusqu'alors c'était surtout le latin qui avait donné, chez les auteurs ascétiques, la réponse à ces difficiles questions : sa merveilleuse souplesse et l'infinie variété de ses nuances offraient au plus haut mysticisme le moyen de rendre toutes ses subtiles délicatesses. Au siècle précédent Louis de Grenade et sainte Thérèse avaient bien appris à la langue espagnole à traiter d'une façon magistrale ces sujets ardus et d'autres plus sublimes ; mais notre littérature ne possédait pas encore, du moins elle n'avait pas mis en vue, de traité d'une spiritualité aussi élevée. L'*Introduction à la Vie dévote* ne conduisait pas si haut ni si loin dans les voies mystiques, et le traité de l'*Amour de Dieu* ne devait être composé qu'en 1615. Or l'*Introduction à la Vie spirituelle* a été écrite en 1614.

Heureuse priorité qui donne au P. Joseph le pas sur saint François de Sales ! Heureux rapprochement qui amène de lui-même la comparaison de leurs œuvres ! Comparaison d'autant plus naturelle que le sixième et le septième livres de l'*Amour de Dieu* exposent en partie les matières qui font l'objet du quatrième et du cinquième traité de notre *Introduction* ; c'est-à-dire l'union de l'âme avec Dieu dans l'oraison et la manière surnaturelle dont il attire à lui notre intelligence et notre volonté. Mais malgré le rapprochement des temps, malgré la similitude du sujet, oserai-je bien mettre en parallèle deux œuvres d'une fortune aussi inégale, et comment ferai-je croire que deux livres dont l'un fut dès son apparition répandu dans l'Europe entière, et l'autre a dû attendre près de trois cents ans pour franchir le seuil des monastères et

Digitized by Google

la grille des couvents, puissent avoir des mérites, sinon communs, du moins équivalents, et dans des qualités différentes présenter des titres égaux à l'attention et à l'estime. Telle est pourtant ma conviction.

Bientôt j'en donnerai mes raisons au public.

Au nom de mes futurs lecteurs et au mien, je remercie dès aujourd'hui le R. P. Apollinaire d'avoir, par une très bonne réédition, mis à la disposition des directeurs spirituels et des amis des lettres l'objet de mes très prochaines études. LOUIS DEDOUVRES.

Aumônier du Calvaire d'Angers, professeur de littérature latine aux Facultés catholiques de l'Ouest.

*
* *

ÉTUDE SUR LA MALICE INTRINSÈQUE DU MENSONGE, par un professeur de théologie. Un volume in-12 de 34 pages. Prix ; 0 fr. 50. (Librairie Douniol, 29, rue Tournon, Paris.)

De toutes les questions que discute la théologie morale, il n'en est peut-être pas de plus embrouillée, de plus gênante pour les confesseurs, que celle du mensonge. Elle a fait le tourment de saint Augustin, et les auteurs modernes, depuis saint Thomas jusqu'au PP. Bucceroni et Génicot, ont essayé vainement de l'élucider à leur tour. Leur obtination à voir une malice absolue là où il ne peut y avoir qu'une malice secondaire, accidentelle, a jeté comme un voile épais sur leur conception fausse et inadéquate du mensonge. Avec quelle sûreté de tact notre auteur, théologien de marque, dialecticien souple et bien armé pour la controverse, porte le scalpel du bon sens et de la science, dans leurs systèmes surannés et faux ! C'est tout un monde d'idées neuves, mais judicieuses, qu'il ouvre devant nous, et, disons-le de suite, sans se lancer dans le vague et dans aucune théorie risquée ou de mauvais aloi ! Quelle jouissance pour l'esprit le plus exact de le suivre pas à pas de déduction en déduction et d'arriver, comme malgré soi, à cette conclusion logique qui résume toute la question : *Le mensonge consiste à parler contre sa pensée, avec l'intention d'induire en erreur quelqu'un qui a droit de savoir la vérité.*

Comme on le voit, cette conclusion autorisée met fin aux querelles de mots qui ont trop longtemps défrayé les écoles et fait couler des flots d'encre. Qu'on lise attentivement le travail dont nous avons le regret de ne pas connaître l'auteur, et l'on verra si nous avons tort de soutenir que sa thèse si bien présentée est appelée à opérer une vraie révolution dans l'enseignement du catéchisme et de la théologie.

Digitized by Google

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

1er septembre. — De Lourdes. — Mort de Mgr Billère, évêque de Tarbes, à l'âge de 82 ans. Prédicateur éloquent et lettré. Discours et écrits pastoraux d'un style très fortement imagé.

2 septembre. — De Paris. — Décret convoquant la Haute-Cour. Appel à une juridiction exceptionnelle.

De Bruxelles. — Gâchis parlementaire. Certains catholiques, très coupables, se jettent sans réflexion dans toutes les nouveautés sociales, politiques et religieuses ; grâce à la démocratie chrétienne, le ministère et la majorité catholique disparaissent. La représentation proportionnelle sera votée, une douzaine de partis vont se fonder, et la Belgique aura un gouvernement centre gauche.

De Heisse. — Clôture du Congrès catholique. Discours de Son Em. le cardinal Kopp. Sermon du R. P. Bennoauracher, capucin. Réussite complète du Congrès.

4 septembre — Célébration du centenaire de Pie VI qui, chassé de Rome par la Révolution, a célébré le 4 septembre 1799 et les jours suivants la sainte messe dans l'hôtel de Vaulserre, place Lafayette.

5 septembre. — De Paris. — Décret indiquant la date du 18 septembre pour la réunion de la Haute-Cour. Assemblée de 300 hommes politiques qui vont juger leurs adversaires.

De Strasbourg. — Bruyante mise en scène pour fêter l'arrivée de Guillaume II ; les grandes manœuvres allemandes vont commencer en Alsace. Le Ministère français les supprime. Un ministre de la Guerre courageux passerait une revue de 40.000 hommes à Nancy. Mais il est permis de craindre que le général de Galliffet ne soit pas celui-là.

6 septembre. — De Rennes — Réquisitoire du commandant Carrière, modéré dans la forme, mais concluant énergiquement à la culpabilité de Dreyfus.

D'Angoulême. — Mort du vénérable et pieux Mgr Frérot, évêque, à 69 ans.

7 septembre. — De Londres. — Menaces de l'Angleterre, presqu'un ultimatum au Transvaal. Prévu. Anglais, mal renseignés, croient ce petit pays faible ; iront jusqu'au bout. Oui, mais quel sera ce « bout »?

8 septembre. — De Rennes. — Habile plaidoirie de Me Demange. Déclare avec trémolo ému qu'il n'y a pas eu de trahison, et que Dreyfus n'est pas dreyfusard. *Le Figaro* (si l'on ose s'exprimer ainsi) dit au conseil de guerre : « Acquittement — ou pas d'Exposition. »

De Paris. — Mise en liberté d'anarchistes ayant pillé l'église Saint-Joseph. Gouvernement cède aux menaces révolutionnaires.

Digitized by Google

9 septembre. — *De Rome.* — Mgr Ranuzzi, conseiller de nonciature à Paris, part pour gagner son poste. Le Saint-Père a dit sa messe dans sa chapelle particulière en présence de plusieurs personnages étrangers.

De Rennes — Labori a renoncé à la parole, comprenant un peu tard le tort qu'il faisait à Dreyfus. Jugement du conseil de guerre. Dreyfus condamné par 5 voix contre 2. Décision qui a contre elle Anglais, Allemands et leurs amis Est-ce l'apaisement ? Il faudrait être bien naïf pour croire que les meneurs de l'Affaire poursuivaient uniquement l'acquittement du traître.

10 septembre. — Jugement de Rennes accueilli avec une satisfaction calme ; sans incidents. Journaux étrangers accablent d'injures le conseil de guerre, parlent de justice et d'humanité, etc.

De Paderborn. — Suite des fêtes religieuses pour la célébration du cinquantenaire de la fondation par Paulive von Mallinkrodt de la Congrégation des sœurs de Charité de l'Immaculée-Conception. La fondatrice a eu pour amie et compagne Françoise Chervier dont les Etudes Franciscaines ont raconté la vie et qui fonda la Congrégation très florissante des Sœurs des Pauvres de Saint-François.

11 septembre. — *De Paris.* — M. Sébastien Faure, anarchiste domestiqué, est mis en liberté. Le Ministère fournit aux journaux amis des renseignements extra-voyants sur le complot.

De Lyon. — Fête de la Nativité célébrée avec un empressement religieux qui ne se dément pas depuis près de trois siècles. Renouvellement annuel du vœu à N.-D de Fourvière ; dont le but a été, il y a 256 ans, d'éloigner la peste de Lyon. Cérémonie plus actuelle que jamais, la peste est aux frontières de France.

12 septembre. — *De Caracas.* — Révolution au Vénézuéla. Accès périodique de fièvre spéciale aux Petites Républiques. Quand nous n'aurons plus qu'une Garde Nationale, nous aurons ces mêmes excès.

13 septembre. — *De Berne.* — Ouverture du grand Concil suisse. Pétition des citoyens demandant la faculté de récuser les juges lorsqu'ils appartiennent à une société secrète dont les membres s'engagent à se porter secours. Averse sur le Temple des F***.

De Berlin. — On annonce la visite prochaine du Tsar. Notre grand « ami » et « allié » oublie vite l'échec de *sa* conférence de la Haye, dû à l'Allemagne.

De Bruxelles. — Ouverture du débat sur la réforme électorale qui menace de diviser les catholiques et d'entraîner la chute du Gouvernement.

Digitized by Google

De Montpellier. — Continuation des séances du Congrès de l'Union des Œuvres ouvrières, ouvert hier sous la présidence de Monseigneur de Cabrières.

14 septembre. — *De Boulogne.* — Ouverture du Congrès de l'Association Française pour l'avancement des sciences, sous la présidence du docteur Brouardel.

15 septembre. — *De La Croix-sur-Meuse.* — Grande revue, fin des manœuvres de l'Est. Général Hervé et l'armée, acclamés par une foule immense.

De Paris.— Publication du projet de budget pour 1900 ; les dépenses sont augmentées de 45 millions sur l'année 1899. Le projet comporte 100 millions de plus que le budget Méline.

16 septembre. — *De Paris.* — Quarante-cinq inculpés, en prison depuis un mois, sont relachés faute de preuves. S'il n'y en a pas, pourquoi les arrêter.

De Nantes. — Au cours d'une perquisition, on trouve des lettres du Général de Gallifet, respirant l'amour du royalisme, et le mépris du régime actuel. Si on ne les « étouffe » pas, et qu'on les lise à la Haute-Cour, le public passera un moment agréable.

17 septembre. — *De Rome.* — Publication de l'Encyclique du 8 septembre, adressée à l'Episcopat français :

Lettre encyclique remarquable à tout point de vue, mériterait d'être ici l'objet d'une étude spéciale ; aujourd'hui contentons-nous de noter les conseils paternels que Sa Sainteté donne à tous ceux qui par leur ministère doivent traiter des matières ecclésiastiques. Il leur recommande par-dessus tout de ne rien entreprendre en dehors de leurs évêques et de ne pas se mélanger à l'élément trop laïque de certaines œuvres. Sous une forme tempérée c'est la mise au point de certaines théories très hasardées propagées en ces derniers temps. Les fortes études recommandées avec insistance montrent la pensée intime du Saint-Père.

Hélas ! que d'hommes se lancent avec une désinvolture inexplicable dans les théories les plus difficiles. Qu'ils étudient un peu plus — et ils diront moins d'énormités théologiques et philosophiques.

18 septembre. — *De Paris.* — Constitution de la Haute-Cour. Publication du réquisitoire du Procureur Général. Ahurissement général : ce document décisif ne contient rien.

19 septembre. — *De Paris.* — Importante déclaration maçonnique. Les délégués de cette société secrète politique envoient une adresse de félicitations au Ministère, et lui demandent d'assurer la répression

Digitized by Google

du complot clerico-militaire. Véritables conspirateurs, ils exigent un coup de force. Le gouvernement obéira.

20 septembre. — De Paris. — Le fort Chabrol s'est rendu. Le Gouvernement a accepté toutes les conditions qu'il a plu à Guérin de lui imposer.

21 septembre. — De Pékin. — Signature d'un accord franco-chinois, concernant la ligne du chemin de fer Lang-Chan à Nang-Ning-Fou.

De Paris. — Circulaire Galliffet. Il appelle l'affaire Dreyfus où l'honneur de la France a failli sombrer : « un incident ». Mais il crie : « vive l'armée ! » Fureur des journaux socialistes en présence de ce « *crime* »!

22 septembre. — De Rome. — Le gouvernement italien a célébré la fête du Statut au milieu de l'indifférence générale.

23 septembre.— De Vienne. — Le ministère Kuha se retire ; l'empereur tente un replâtrage ; mais la monarchie austro-hongroise est bien malade.

De Genève.— Cloture du Congrès pour l'abolition de la prostitution : les principaux orateurs étaient des femmes, des jeunes filles déjà âgées, de grandes chrétiennes, disent les journaux protestants. Elles ont parlé de choses bien délicates avec une précision, un sans-gêne et une inconscience tout à fait calvinistes.

24 septembre. — De Rome. — La France du travail vient d'arriver. Trains de pèlerins. Ordre parfait. On a remarqué l'insistance du Souverain Pontife avec laquelle il a encore parlé du Tiers-Ordre de Saint François.

25 septembre. — De Rome. — Réception des pèlerins. Adresse de M. Harmel. Réponse du Saint-Père lue par Mgr de Croy.

26 septembre. — De Kuttemberg (Bohême). — Le juif Hulsner, condamné pour meurtre rituel d'une petite fille, vient d'avouer son crime et de désigner ses complices. Il est exact qu'ils ont voulu se précautionner de sang humain pour mélanger aux pains azymes à l'occasion de la Pâque Juive.

FR. DAMASE T. O. (Bon C***)

CUM LICENTIA SUPERIORUM

IMPRIMATUR :

Fr. Adulphus à Bouzillé,

Min. Prov. O. M. Cap.

Le Gérant :

CHARLES-JOSEPH BAULÈS.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

Digitized by Google

SOIT LOUÉ NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST TOUJOURS !

SAINT FRANÇOIS ET SON ACTION SOCIALE

Vidi speciem ignis splendentis in circuitu.

Ce fut comme l'apparition d'une figure de feu, éblouissante, et répandant des clartés autour d'elle. *Ezech.*, I, 27.

MES TRÈS RÉVÉRENDS PÈRES,
MES FRÈRES,

L'Église, dans sa Liturgie, a le secret des paroles profondes et des tableaux suggestifs. Elle évoque d'un mot toute une époque et fixe par un trait les plus grandes physionomies. Pour peindre exactement la période de François d'Assise, elle la compare à ces jours désolés qui voient l'hiver envahir la terre : *frigescente mundo*. Pour caractériser son œuvre et la fin de sa mission ici-bas, elle parle d'une flamme d'amour dévorant le cœur des hommes : *ad inflammandum corda nostra... amoris igne* (2).

De fait, mes Frères, quand on étudie attentivement le haut moyen-âge et notre saint, ils revivent tous les deux dans cette image.

Certes, le monde avait vu jusque-là un épanouissement magnifique de la religion chrétienne. De grandes voix l'avaient enthousiasmé. Il avait tressailli au spectacle d'armées et de multitudes entreprenant des pèlerinages à jamais célèbres. Si l'amour de l'homme pour Dieu lui inspirait de délivrer le sépulcre où le corps du Christ reposa trois jours,

(1) Le programme des Études Franciscaines marque que l'on ne devra que très rarement accepter les discours. Nous faisons aujourd'hui une exception dont on nous sera reconnaissant. Nous avons demandé à l'auteur l'autorisation de reproduire son panégyrique de saint François. — Il le mérite, car c'est une véritable étude à l'honneur du Séraphique Père et de son œuvre.

N. D. L. D.

(2) *Orat. In festo Impr. SS. Stigm.*

Digitized by Google

l'amour de l'homme pour l'homme lui montrait la présence continuelle du Christ dans ses frères pauvres et malheureux.

L'Europe courait aux Croisades et les Chevaliers de Saint-Lazare choisissaient un lépreux pour Grand-Maître.

Tout cela, l'Église l'a organisé et conduit. Mais si elle demeure debout avec ses grandes institutions, gardienne des dogmes, organe infaillible de l'Évangile, dispensatrice des sacrements, les peuples, conservant la Foi — il est juste de le reconnaître — ne pratiquent plus ses doctrines. Elle-même est trahie par quelques-uns des siens. Saint Bernard ne rend plus d'oracles. Un pauvre prêtre prêche, au nom du Pape, les dernières croisades que l'indiscipline, les jalousies, la cupidité font échouer comme les précédentes.

Détournés des biens invisibles, tous les désirs vont aux satisfactions palpables de la vie présente. Or la logique des idées appelle la logique des faits. On le vit bien, lorsque à l'insatiable faim de l'argent, à l'agiotage effréné, à la recherche exclusive du bien-être, correspondirent un égoïsme glacial, de retentissantes injustices, des corruptions insondables. Dans cette atmosphère, une hérésie, étayée de puissants patronages, enseignait déjà que la propriété c'est le vol ; que l'insurrection contre tout maître, au ciel et sur la terre, est le premier des devoirs ; que l'homme a des instincts pour les satisfaire.

Par ailleurs, centralisé dans les mains de quelques-uns, le pouvoir s'est fait despote et brutal (1). Partout des divisions, des haines, de sanglantes querelles. Or, la principale victime c'est le peuple, l'ouvrier, le faible. Soustrait à la pacifiante influence de l'Église, grisé par des mots sonores, nourri d'utopies que savent lui forger les Albigeois de tous les temps, il s'exaspère dans la révolte et le dur labeur.

Frigescente mundo. Oui, l'Eglise dit vrai, c'est l'hiver. Mais, dans l'ordre de la grâce, le ciel a des astres de feu pour éclairer les intelligences et amollir les cœurs, comme il en a pour fondre les glaciers, dans l'ordre de la nature... Voici qu'un homme apparaît aux yeux du peuple. On dirait la vision d'une figure de flamme, *et ecce similitudo quasi aspectus ignis*,

(1) Encyclique *Auspicato*, 17 *septembre* 1882.

Digitized by Google

semblable à celle contemplée par le prophète et qui était l'image même de Dieu. Saluons saint François d'Assise, appelé « la copie humaine de l'exemplaire divin, » qui va embraser le monde du feu de la charité : *quasi speciem ignis splendentis in circuitu.*

Qu'a-t-il fait pour opérer la restitution chrétienne du peuple ?

Que peut-il faire encore ?

Double question qui divisera ce discours.

I

Il est manifeste, lorsque on étudie la jeunesse de François d'Assise, qu'il plaça son idéal là où le cherchait son époque : plaisirs, fortune, ambition. A la maison paternelle, il entra dans l'activité fiévreuse des affaires, il connut la puissance de ce roi du monde : l'argent. Pour caractériser cette courte période de son existence nous pourrions lui prêter, sauf la profession de foi au néant et les cris sensuels, le même langage que la Bible, au Livre de la Sagesse (1), met sur les lèvres d'un enfant du siècle. La joie de vivre le fascinait.

Mais bientôt le Maître intérieur des âmes trouble la sienne. Dieu — pour employer une parole célèbre — se remue dans ce cœur de vingt ans. Or, comme il arrive toujours quand il veut désabuser une conscience et l'orienter irrévocablement vers la Vérité, il ménagea au jeune homme l'évidence de la caducité des choses, la sensation de la rapidité des jours, la blessure amère des déceptions intimes.

Quel instituteur des âmes que l'Esprit-Saint ! Je ne crois pas qu'il y ait dans l'hagiographie chrétienne une action plus merveilleuse que celle où, suavement et fortement, la main divine prépare ce fils de marchand, élevé par ses grâces aimables et toutes ses séductions natives plus encore que par sa fortune à l'égal des jeunes patriciens d'Assise, le laisse, en le gardant chaste, approcher ses lèvres de la coupe voluptueuse, et lui fait enfin découvrir dans les mirages qu'il

(1) Sag. II. 2. 9.

Digitized by Google

poursuit le remède à sa propre ruine et à la ruine du genre humain.

Vous savez quelles salutaires réflexions lui suggéra la maladie ; la transformation absolue de sa conduite ; la stupeur de ses compatriotes ; la colère et les violences de son père ; l'inconstance de ses amis... Vous savez comment, pour réaliser son œuvre de rénovation sociale, la plus grande peut-être qui ait été accomplie dans le monde depuis Jésus-Christ, il se dépouilla de tous ses biens ; il se dépouilla de cœur et même par un acte légal, afin d'épouser la sainte Pauvreté, restée veuve, dit le poète florentin, depuis que son premier époux était monté sur le gibet du Calvaire (1).

N'essayons pas de raconter ses magnifiques compensations dans l'ordre surnaturel, ni ses généreuses correspondances à tant de grâces, de privilèges et de gloires. « De pareils prodiges, a écrit Léon XIII, devraient être célébrés par les anges plutôt que les hommes. »

Mais ce qu'il importe de signaler, dans une étude de la restitution chrétienne du peuple par saint François, c'est son contact direct, immédiat, avec le pauvre dès sa première enfance. *Quia ab infantia mea crevit mecum miseratio* (2). Les pauvres, les délaissés, les petits, une intention mystérieuse semble les placer à chaque pas sur sa route !

A l'heure des repas, il charge la table de pains. « C'est pour les pauvres de Dieu, répond-il à sa mère surprise, car je les porte tous dans mon cœur. » La voix des mendiants l'attendrit ; il promet de ne jamais refuser l'aumône demandée « pour l'amour de Dieu » ; il se dépouille de ses habits afin de revêtir un misérable. Bientôt, il vaincra son extrême répugnance à l'aspect des lépreux. L'un d'eux vient vers lui, dans la plaine d'Assise : François descend de cheval, l'assiste et lui baise la main. Quoi même ! il les réunit dans leur hospice pour renouveler son acte héroïque ! Il habite les léproseries, il nettoie lui-même ces corps ignominieux, il travaille surtout à guérir les cœurs encore plus ulcérés... Un jour, raconte saint Bonaventure, un homme dont la bouche et les

(1) Dante, *Paradis*, XI.
(2) Job. XXXI.

Digitized by Google

joues étaient rongées par un affreux cancer vint, après avoir vainement consulté la science et prié sur le tombeau des Apôtres, se prosterner aux pieds de François. François l'en empêche, le serre dans ses bras et le baise au visage... O prodige ! sous les lèvres du saint, l'horrible mal disparaît (1).

Fait symbolique mes frères ! Quand les moyens ordinaires seront impuissants, François ira au peuple avec un unique programme, celui de la charité. La charité, baiser du Christ au monde, guérissant toutes les lèpres, consolant toutes les douleurs.

Aussi, lorsque, en l'église Saint-Damien, l'image du crucifié lui crie : « Va, François, et répare ma maison que tu vois tomber en ruine », il est préparé à cet incomparable ministère.

Il y a, en effet, pour les chrétiens, — très spécialement, à coup sûr, pour les apôtres, — une grande loi formulée par saint Paul : la loi de l'activité dans l'amour, à l'exemple du Christ qui, le premier, aima les hommes et se livra lui-même pour eux (2).

Saint Thomas d'Aquin, exposant cette loi, nous dit qu'elle détermine un double mouvement : un mouvement de condescendance par lequel les grands, les riches, les privilégiés s'inclinent vers les petits, les pauvres, les déshérités et les initient à leur propre bonheur; un mouvement de réciprocité par lequel les malheureux s'élèvent jusqu'à leur bienfaiteur dans la reconnaissance et l'affection.

N'est-ce pas toute l'œuvre de Jésus ? Or si vous envisagez l'œuvre franciscaine dans sa fin et ses moyens d'action, vous découvrirez, au premier regard, qu'elle ne fut en réalité qu'une application très intense, très zélée, très efficace, particulière au XIIIe siècle, de la méthode même du Sauveur. Si j'osais m'exprimer de la sorte, je dirais que le Saint reprend l'œuvre rédemptrice ignorée ou méprisée par la foule. Médiateur secondaire, il se conforme au médiateur principal et unique qui est le Christ, il s'anime de son esprit, se modèle sur ses exemples, s'inspire de sa charité, et par

(1) V. *Saint François d'Assise*, par le R. P. Léopold de Chérancé, ch. III, p. 50.
(2) Ephes. V. 2.

Digitized by Google

le spectacle de sa propre vie, par l'influence de ses institutions, il va contraindre ses contemporains à le regarder en face, à reconnaître dans ce rayonnement de ses vertus, de son apostolat, de ses miracles : *speciem ignis splendentis in circuitu*, les miséricordieuses prévenances de Dieu et à se convertir.

Oh ! la formule souveraine du réformateur, vous la connaissez. Il s'en allait, criant dans les chemins de l'Ombrie : « L'Amour n'est pas aimé ! l'amour n'est pas aimé ! » Il expliquait aux hommes le magnifique mouvement de la charité du Christ qui le porta à descendre parmi eux, à prendre leur nature, à les racheter par ses souffrances, à les ennoblir par sa grâce, à les béatifier dans sa gloire ! Il rappelait avec énergie l'obligation de suivre le mouvement de réciprocité au spectacle des œuvres de Jésus, des bienfaits privés et publics de son Église ; l'obligation de glorifier, d'un cœur attendri, le Père qui est dans les cieux.

Et de fait, le peuple le regarde. Il s'étonne d'abord et reconnaît bientôt que cet apôtre « est vraiment l'une des plus belles images du divin Sauveur qui soit apparue sur la terre (1) ». Léon XIII a mis en relief, jusqu'en des circonstances secondaires, les étonnantes similitudes entre la vie de François et la vie de Jésus, de la naissance à la mort (2). Mais ce qui séduisait avant tout les foules à travers l'Italie, la France, l'Espagne, dans tous les lieux où l'entraînait le feu de la charité, c'était l'exemple de vertus surhumaines.

Pas de programme politique, pas de thèse d'économie sociale, pas d'inventaire abstrait des moyens de guérir le monde ! François, comme son Maître, va droit à l'ignorant, à l'égaré, au pécheur, à l'adversaire ; il va droit au lépreux, à l'homme de son siècle, qu'il prend dans ses bras pour lui dire : « Regarde-moi, je suis apôtre de Jésus-Christ et je suis aussi ton frère. Ma mission consiste à incliner Jésus-Christ vers toi et à te ramener vers Jésus-Christ...

« Tu es impatient du joug, avide d'indépendance... Il n'y a qu'une liberté, celle de la conscience intègre, soumise aux

(1) Lettre du Cardinal-Vicaire aux curés de Rome, 30 septembre 1882.
(2) Encycl. *Auspicato concessum est.*

Digitized by Google

lois de Dieu. Vois, disciple de Celui qui fut obéissant jusqu'à la mort, j'ai embrassé volontairement une Règle austère qui discipline les moindres actes de ma vie, et nul roi sur son trône n'a l'âme plus libre, ni le cœur plus heureux que moi. Je suis le chef d'une innombrable famille monastique, et, « si l'on m'assignait pour gardien un novice d'une heure, je lui obéirais aussi facilement, aussi ponctuellement qu'au plus ancien religieux (1) ».

« L'ambition des richesses, des honneurs, des aises de l'existence te tourmente... Vois encore... Riche, je me suis dépouillé de tout, parce que j'ai pénétré le néant de tout. J'amasse des trésors là où les voleurs, la mauvaise foi, les spéculations financières ne peuvent les compromettre. Faut-il autre chose que la nourriture et le vêtement, selon la doctrine de saint Paul, à l'homme qui doit mourir ? Jésus n'eut pas où reposer sa tête. J'ai épousé la pauvreté et je l'aime d'un amour si jaloux que je pleure quand je rencontre un mendiant plus pauvrement vêtu que moi !..

« L'immoralité, fruit du culte exclusif de la matière et de l'oubli de l'éternelle résurrection, déshonore ta nature. Elle est le tombeau des individus et des peuples. En elle sombrent la puissance de l'intelligence et la vigueur du sang. Seuls, les cœurs purs voient Dieu, source infinie de vérité ; seule la chair innocente ou purifiée revivra pour la gloire. La Croix te dira ce que Jésus a souffert pour laver tes souillures. Et, si je ne suis plus, à sa suite, qu'un homme de douleurs ; si mes larmes te déconcertent, si mes pénitences te scandalisent, si tu frissonnes devant cette ruine de mon être dans l'humilité de l'esprit et la mortification de la chair, n'accuse que ton orgueil et tes avilissements. »

Je ne sais, mes Frères, ce que pensent les politiciens de ces théories envisagées comme facteurs de progrès et d'apaisement social, mais ce qui est incontestable c'est le témoignage de l'histoire proclamant que leur application sincère produisit dans l'Eglise et dans l'Etat, au XIIIe siècle, une renaissance merveilleuse.

Qu'est-ce donc que le progrès sinon l'ascension toujours

(1) *Saint Bonav.* Chap. VI.

Digitized by Google

croissante dans l'intelligence de la nature de l'homme, tel qu'il est après la chute ; des lois de sa vie morale, de ses rapports avec la Vérité, l'Ordre, la Beauté ? Qu'est-ce que la paix sociale sinon la victoire de la justice sur l'égoïsme, de la charité sur les instincts ? Or, le Christianisme intégral, tel que le prêchait par la parole et l'exemple François d'Assise, garde la clef de tous ces problèmes.

Que l'Eglise obéissante, pauvre, chaste, j'entends dans les agents humains de son action surnaturelle — que l'Église donc, sans aucune entrave, ait la liberté d'aller au peuple avec ses doctrines, ses sacrements, ses institutions, et demain, le mal n'aura pas assurément disparu de la terre puisque l'homme, c'est sa gloire, garde toujours la liberté ; mais l'atmosphère nationale sera assainie, ces questions formidables, insolubles sans l'Évangile, du capital et du travail, du patron et de l'ouvrier, du riche et du pauvre seront bien près d'être résolues. L'action de l'Église parmi les peuples, telle que Jésus-Christ la veut et telle que la personnifia François d'Assise n'est pas autre chose que l'exercice permanent de la double loi de condescendance et de réciprocité.

Le premier Ordre que fonda notre Saint, avec douze disciples, justifie pleinement cette affirmation. Patriciens et plébéiens accourus vers lui, il les rapproche tous et leur recommande ces vertus chrétiennes dont nous parlions tout à l'heure.

Il les veut humbles et il déclare que leur Congrégation s'appellera l'Ordre des Frères Mineurs.

Il les veut pauvres et le premier devoir qu'il leur impose est l'abandon de la fortune en faveur des indigents.

Il les veut charitables : « Soyez tout amour, faites tout par amour ! » On a dit que le soin, l'amour des lépreux, était, dans ce noviciat placé par un singulier contraste dans un des sites les plus enchanteurs de l'Ombrie, « la pierre de touche « à laquelle il reconnaissait les solides vocations. Il renvo- « yait ceux qui ne pouvaient s'y résoudre (1) ».

Il les veut pénitents, mortifiés, purs, et il monte à Assise avec un novice, parcourt la ville sans mot dire, tout rayon-

(1) P. Léopold de Chérancé. *Saint François d'Assise*, chap. VII, p. 110.

Digitized by Google

nant de modestie, affirmant à son frère qu'aucune langue humaine est aussi persuasive, aussi éloquente qu'une vertu.

On accueillit les fils comme on avait accueilli le Père. Leur rôle fut identique, et, lorsque, à leur tête, de concert avec le clergé, le Patriarche des Pénitents se plaça entre les révoltes des serfs et les exactions des seigneurs d'Assise, pour demander et obtenir une charte d'affranchissement, le monde eut une fois de plus conscience de la puissance réconciliatrice confiée par Dieu à son Église.

Ce n'est pas le moment de suivre à travers les siècles l'obéissante, l'austère, la pure lignée de François d'Assise, — *Casta generatio*, — de compter ses œuvres, ses génies, ses saints. Toute gloire pâlit devant ces paroles de Notre-Seigneur à l'illustre pénitente de Cortone : « L'Ordre des Frères Mineurs me plaît entre toutes les milices spirituelles de l'Église : ses apôtres sont les plus grands pêcheurs d'âmes qu'il y ait aujourd'hui sur la terre (1) ».

Que dire maintenant de la Fondation des Pauvres Dames, dont une descendante de la plus aristocratique famille d'Assise, sainte Claire, fut la première recrue, sinon que notre Séraphique Père indique par là même quelle mission Dieu réserve à la femme dans l'œuvre de restauration chrétienne. Ah ! sans doute, avides de perfection et ambitieuses de bonheurs mystiques, chaque jour, ainsi qu'on l'a dit, « des milliers de créatures aimées sortent des châteaux comme des chaumières, des palais comme des ateliers, pour offrir à Dieu leur cœur, leur âme, leur corps virginal, leur tendresse et leur vie. Chaque jour, parmi nous, des filles de grande maison et de grand cœur, et d'autres d'un cœur plus grand que leur fortune, se donnent dès le matin de la vie à un époux immortel ». Le monde était accoutumé à ce spectacle. Mais, en l'année 1212, groupant de faibles femmes et les plaçant avec leur ministère de supplication, leur pauvreté absolue, leur union idéale, leurs macérations effrayantes, leur inviolable pureté en face des scepticismes, orgueils, haines, luxures du paganisme renaissant, François montrait, outre sa foi en

(1) Texte de Bevegnati, cité par le P. Léopold de Chérancé dans son *Histoire de Sainte Marguerite de Cortone*, chap. XVI, page 190 de l'édition illustrée.

Digitized by Google

l'efficacité de la prière pour attirer sur les hommes les miséricordes divines, sa conviction qu'il fallait aussi, par le spectacle permanent, en de frêles créatures, des plus viriles vertus, fléchir la résistance des hommes, lesquels, nobles et plébéiens, désarmeraient en reconnaissant parmi ces héroïques médiatrices leurs mères, leurs filles et leurs sœurs.

Enfin voici la suprême invention du saint pour communiquer au corps social ses principes restaurateurs et infuser l'esprit franciscain dans toutes les âmes, en les initiant à une forme particulière de vie monastique, quels que fussent les conditions, les époques, les lieux.

Vous n'ignorez pas ce qu'un historien non suspect a écrit de saint Bernard. Lorsqu'il avait prêché, les mères retenaient leurs fils, les femmes leurs maris, les jeunes filles leurs fiancés. Ils l'auraient tous suivi au monastère (1).

Le prestige conquérant du patriarche d'Assise pouvait rivaliser avec celui du patriarche de Clairvaux. Oui, mes Frères, la vertu du Frère François, des Mineurs et des Clarisses était devenue si communicative en Europe, après douze années de rayonnement, *ignis splendentis,* le mouvement de condescendance et de réciprocité était par eux si fécond que les clercs, les princes, les reines, les soldats, les artisans le menu peuple assiégeaient les cloîtres demandant le joug de la pénitence et l'habit de la pauvreté. François déclara qu'il ne voulait pas dépeupler la terre, mais qu'il prierait Dieu de lui donner un moyen d'accepter tous ces postulants. Le Tiers-Ordre, par lequel, ainsi qu'on l'a dit, « toute chambre pouvait devenir une cellule et toute maison une Thébaïde » ; le Tiers-Ordre et ses extraordinaires bienfaits politiques et religieux naquirent de cette prière.

Telle est, mes Frères, la restitution chrétienne du peuple par saint François, je pourrais dire sa magnifique épopée si je ne sentais combien je l'ai imparfaitement décrite. Mais ce qui ressort malgré tout de nos considérations, c'est que pour accomplir son œuvre, il méprisa les combinaisons de la prudence humaine. Il n'employa que les vertus évangéliques, ces vertus traditionnelles, à jamais opportunes et

(1) Michelet, *Histoire de France.*

Digitized by Google

fécondes, parce qu'elles jaillissent du cœur et des exemples de celui qui sauva le Monde dans la folie de la Croix : *Nos autem prædicamus Christum crucifixum* (1).

Et lorsque plus tard l'esprit du siècle, on dirait aujourd'hui le modernisme, essaya d'entamer ses institutions, quand il voulut apporter je ne sais quel tempérament à ses doctrines intégrales, jeter comme un discrédit sur des vertus incompatibles avec l'orientation des intelligences et le courant des choses, François pleura de tristesse, déposa et priva de son office le Vicaire Général de l'Ordre, Frère Elie de Cortone, auteur ou vulgarisateur de ces nouveautés.

II

Que peut aujourd'hui l'œuvre de saint François d'Assise contre le naturalisme, la lâcheté morale, l'apostasie scientifique dont nous souffrons ?

Indiquerai-je entre le siècle du réformateur ombrien et le nôtre un parallèle facile ? Il fut établi dans une mémorable Encyclique, en même temps que les fléaux imminents : « Les fauteurs et les propagateurs du naturalisme, écrivait le Pape, se sont multipliés. Ils nient obstinément qu'il faille se soumettre à l'Église, et s'avançant par degrés plus loin qu'on ne devait s'y attendre, ils s'attaquent même au pouvoir civil ; ils approuvent la violence et les séditions chez le peuple ; ils flattent les convoitises des prolétaires (2). »

Le remède à ces maux ? Léon XIII a refait le rêve d'Innocent III. Il a vu Dominique de Gusman et François d'Assise étayant encore de leurs épaules un édifice chancelant. Avez-vous assez remarqué, mes Frères, les instances pontificales sur l'importance des fortes études religieuses et la nécessité des vertus évangéliques ? La Somme de saint Thomas et le Tiers-Ordre franciscain. Le salut social accompli par la doctrine et la charité. — « Ma réforme à moi, dit un jour le

(1) I. Corinth. I. 23.
(2) Encycl. *Auspicato*.

Digitized by Google

Pape, c'est le Tiers-Ordre. Propagez-le ; il régénérera le Monde (1). »

Croyez-vous, mes Frères, après ce que nous savons de l'action franciscaine, que ce soit là une vraie parole ?

Ah ! je le sais bien, l'esprit corporatif, le principe de l'association, essentiellement chrétiens et principaux agents des splendeurs religieuses du Moyen-Age, voient se coaliser contre eux toutes les forces ennemies de leur expansion. Mais il est un domaine où se peuvent réfugier, inviolables, les vertus qu'ils vulgarisaient : c'est la conscience ; il est une arme de trempe merveilleuse que manient, avec un égal succès, les enfants et les martyrs : c'est l'apostolat personnel.

Que le Tiers-Ordre ne soit pas seulement une simple confrérie où quelques âmes viendront se bercer en de pieuses pratiques et la douceur d'un souvenir séraphique ; qu'il soit, selon le mot du pape, « ramené à son état primitif » et redevienne une école de discipline individuelle et d'apostolat social. Une participation réelle aux mobiles du monachisme, quelque horreur qu'éprouvent nos modernes en entendant ce nom. Le monachisme, dit son grand historien, « n'avait en vue que l'éducation de l'âme humaine, sa conformité avec la loi du Christ et l'expiation de sa corruption native par une vie de sacrifice et de mortification. Là était pour tous le but, le fond, l'objet suprême de l'existence, l'unique ambition, le mérite unique et la souveraine victoire (2). »

Oui, gravons dans notre esprit par une étude consciencieuse ces vrais principes du christianisme et manifestons-les devant le peuple par nos actes. Vous savez bien qu'il est des hommes, les propagandistes par le fait, qui, pour inculquer leurs convictions dans les masses, ne reculent pas devant le crime. Or, entrons, à notre tour, dans la société saturée de naturalisme, avec des exemples indéfectibles de détachement, de pénitence, de pureté. « Sans cela, dit Léon XIII, l'action qu'on attend des associés se réduirait à rien. »

Jeter sur ses épaules la tunique de la pénitence et entourer ses reins de la corde franciscaine ; faire entendre du

(1) V. *Le Tiers-Ordre de Saint-François d'après Léon XIII*, par le P. Prosper de Martigné, p. 23.

(2) Montalembert, *Les Moines d'Occident*. Introduction, chap. II.

Digitized by Google

haut de la chaire ou à la tribune des Congrès des protestations oratoires, sans rien d'autre, serait détourner les bénédictions de Dieu et se vouer à l'impuissance sur le cœur des hommes.

Les Tertiaires du XIIIe siècle pratiquèrent en outre l'apostolat personnel. Ils n'ignoraient pas que si l'Église seule a le droit de définir les dogmes et d'expliquer la Révélation, le devoir d'évangéliser son frère incombe à tout chrétien ; ils n'ignoraient pas qu'il est des lieux et des circonstances où la parole officielle du prêtre aurait moins de crédit que celle d'un maître, d'un patron, d'un camarade, d'un ami.

Quand donc cessera dans notre France — il ne saurait être ici question de vous, Tertiaires d'élites, — ce mutisme coupable des hommes auxquels le baptême, l'éducation chrétienne et l'audace des impies imposent, en toute occurrence, la confession de la foi ? N'oublions pas qu'aux premiers siècles, les vertus de l'Évangile se juxtaposèrent aux corruptions païennes et eurent raison des plus féroces résistances par l'effort combiné des ouvriers libres, des marchands, des esclaves, des matrones, des patriciens. Est-ce qu'aujourd'hui l'Église, mise en baisse dans la confiance populaire par les apôtres du naturalisme, ne voit pas se dresser contre elle les mêmes suspicions et les mêmes haines qui entourèrent son berceau ?

Eh bien ! mes Frères, je crois malgré tout à la possibilité d'une restitution chrétienne. J'ai foi en la foi du Pape franciscain. Devant l'agonie du vieux monde qui, malgré ses résistances, s'écroula au Ve siècle dans le raffinement des civilisations et l'orgie des fêtes, on a dit qu'il fallait alors « un nouvel élément dans la société, et dans l'Église une force nouvelle. Il fallait deux invasions : celle des barbares et celle des moines. »

Ah ! Je ne sais si les barbares vont venir pour châtier les blasphèmes publics et les apostasies nationales ; il en est, qui dans le fracas des batailles contemporaines, croient entendre au loin leurs cris sauvages et le galop de leurs chevaux... Que Dieu protège la France !... Ce qui la sauvera immanquablement c'est l'invasion de l'esprit et des vertus monastiques, l'invasion de l'Évangile.

Osons le dire. Nous mourons de pusillanimité. L'absence

Digitized by Google

de caractère est la grande plaie des chrétiens modernes. Les impies ont l'audace de la persécution, nous avons à peine celle de nous plaindre. Je n'oublie pas que l'Évangile est un code de pardon et de paix. Il parle cependant d'un glaive apporté par le Christ et du mépris de ceux dont la rage s'épuise uniquement contre le corps. Il parle cependant de la prééminence de la loi divine sur la loi humaine et de l'indépendance de l'âme.

Il ne faudrait point croire que le doux François fut un trembleur. Au début de son apostolat, il eut la vision d'un palais rempli de boucliers, d'épées et de lances, symbole de son Ordre militant. Aussi appelait-il les Mineurs : « Mes paladins de la Table-Ronde ». Quand le zèle apostolique est servi par le courage intellectuel, l'homme humble est alors prêt à tout. François fut porté par son rêve d'apôtre vers l'Afrique et l'Asie. Il proposa au Soudan de Babylone de lui prouver la véracité du catholicisme en passant par le feu. Il faudrait écrire tout un livre pour citer simplement les traits d'intrépidité morale accomplis par les Mineurs. Énergies viriles, initiatives fécondes, efforts personnels !

Cela est si vrai, mes Frères, que l'hérésie remuante et envahissante, celle qui proteste malgré tout et contre tout, a réclamé le pauvre d'Assise comme un ancêtre !... Stupéfaite par sa fière allure et son esprit de conquête, elle a voulu faire un évadé du romanisme, un rebelle, de celui qui assurément parla avec une pleine assurance devant Innocent et sa cour, mais qui soumit avec tant d'humilité ses Règles au Pape dont il sollicita jusqu'à la mort les conseils et l'approbation !

Tout tertiaire doit donc être un courageux. Je me demande ce que pourraient les éventualités les plus cruelles sur l'état d'esprit d'un homme qui, dès longtemps, soumet sa vie à une austère discipline ?

Je me demande ce que peuvent l'ambition et la peur, l'amour du moi et les opportunismes sur une conscience en qui la Règle de saint François, comme s'exprime Léon XIII, « a inculqué le mépris des choses humaines et la pensée de la vie future ? »

Louis IX était un tertiaire et les Sarrazins le contemplant dans les fers disent qu'ils n'ont jamais rencontré un si fier

Digitized by Google

chrétien. Christophe Colomb était un tertiaire et l'armure franciscaine le garde dans ses triomphes plus encore que dans ses persécutions. Thomas Morus était un tertiaire : il préfère la mort à des compromissions sacrilèges. Garcia Moreno était un tertiaire et il tombe en jetant ce défi aux sectes : « Dieu ne meurt pas ! » Le curé d'Ars était un tertiaire et, après avoir fait revivre la légende de François d'Assise, il laisse aux prêtres, dans l'exercice du pastorat, l'exemple d'un courage surhumain. Mgr Freppel était un tertiaire et l'Église n'a pas eu, en ce siècle, de plus irréductible champion...

J'imagine que saint Bernard prophétise ces grandeurs morales lorsqu'il dit que « l'amour de la pauvreté fait des rois. » Oui, mes Frères, ne l'ignorons pas, ceux qui, pouvant forligner dans l'accomplissement silencieux et obscur du devoir ou bien à une heure tragique, « y mettent plutôt la tête, » sont des humbles, des sacrifiés, des purs, c'est-à-dire des rois.

Voici maintenant une considération de capitale importance. L'entraînement toujours progressif et presque toujours victorieux de nos contemporains dans les études naturelles est manifeste. Quelles explorations à travers les énigmes du monde visible ! Quelles admirables découvertes !.. Astre radieux, l'homme t'appelle au bout de son télescope, descends ; viens décrire ta sphère, viens dire ta place dans les constellations ! Insecte, entraîné dans l'espace ou enfoui dans l'organisme, accours confesser tes ravages ou découvrir tes vertus ! Atomes insaisissables, poussières invisibles, infiniment petits, vous serez découverts aussi facilement que les blocs erratiques, décrits comme les étoiles, mesurés comme les cèdres ! Fluide éthéré, tu porteras ma pensée jusqu'aux extrémités du monde ; vibration mystérieuse tu garderas, s'il le faut, pendant des siècles l'accent de ma parole et la couleur de ma voix : *mundum tradidit disputationibus eorum* (1). Mais l'homme, selon le mot de Tertullien, adultère tout. Cette sublime nature toute pleine de la plus évidente théolo-

(1) Eccles. III. 11.

Digitized by Google

gie est un livre indéchiffrable sous son regard. Partout il cherche le secret de la vie, partout il découvre l'affirmation de la vie, et il ne rencontre nulle part la cause universelle de la vie. David aura beau lui dire que les voix sidérales chantent son nom ; ses poètes les plus idolâtrés auront beau lui répéter :

« Et les étoiles d'or, légions infinies,
« A voix haute, à voix basse, avec mille harmonies,

« Disaient en inclinant leur couronne de feu ;
« Et les flots bleus, que rien ne gouverne et n'arrête,
« Disaient en recourbant l'écume de leur crête :
« — C'est le Seigneur, le Seigneur Dieu ! » (1)

Froidement, la science moderne apostasie. Elle méprise une foi compressive de l'intelligence. Eh bien ! parlons-lui sans doute du grand Linné, demandant l'aile d'un papillon pour prouver Dieu ; du grand Newton, agenouillé à travers les campagnes, parce qu'il avait vu passer Dieu immense, infini devant lui ; du grand Pasteur, ramené par ses expériences « à la foi du paysan breton » ; mais sachons la confondre en lui représentant que des maîtres ès sciences comme Volta, Galvani et Galilée ; des explorateurs comme Colomb ; des philosophes comme Raymond Lulle ; des artistes comme Cimabue, Giotto, Murillo, Raphaël, Michel-Ange ; des poètes et des écrivains comme Dante et Donoso-Cortès furent des tertiaires pratiquants.

Opposons-lui saint François lisant les pages grandioses du Livre avec une admiration intarissable ! Il saluait un reflet de la beauté infinie dans le plus pâle rayon ; il écoutait dans les innombrables voix du temps comme un écho du Verbe éternel... Quelles applications saisissantes il a faites à la vie morale, à la vie chrétienne des spectacles habituels et des phénomènes de la vie des êtres ! Il faudrait d'autres accents que les miens pour dire combien il entrait profondément dans leur symbolisme et comment ce pur, cet humble, ce pénitent s'en allait, à travers le voile des choses, porter sa louange

(1) Victor Hugo, *Extase*.

Digitized by Google

au Paradis, unir son adoration à l'adoration des anges, mettre son cœur sur le cœur de Dieu...

Ah ! cet *Hymne de la Création,* ce *Cantique du Soleil,* auquel il ajoutait toujours quelque strophe et dont il prescrivit le chant à ses frères ! Ne dirait-on pas le lyrisme des prophètes et les bénédictions extasiées des trois hébreux, trois purs, incombustibles dans les fournaises de Babylone !

« Loué soit Dieu mon Seigneur par toutes les créatures, et spécialement par mon frère le soleil, qui nous dispense la lumière et le jour !... par notre sœur la lune et par les étoiles, qu'il a suspendues, lampes claires et brillantes, à la voûte du firmament ; par notre frère le vent, par l'air, par le temps calme et par les tempêtes ;

Par notre sœur l'eau, qui est très utile, humble, précieuse et chaste ; par notre frère le feu, qui dissipe les ombres de la nuit, et qui est beau, agréable à voir, indomptable et puissant ;

Par notre mère la terre qui nous porte, nous nourrit, et produit une si belle variété d'herbes, de fleurs et fruits ;

Par notre sœur la mort corporelle à laquelle nul enfant des hommes ne saurait échapper (1) ! »

Ah ! savants, savants nos maîtres, ne croyez-vous pas qu'il faut avoir une âme pétrie d'innocence pour voir et formuler de la sorte !...

On raconte que louant Dieu, au sommet de l'Alverne, François fut vaincu dans un duo nocturne par son frère le rossignol...

On raconte que les colombes le suivaient, les brebis allaient à sa rencontre et les animaux les plus ombrageux se réfugiaient dans les plis de sa robe...

On raconte qu'il demandait à l'alouette des leçons de vigilance et qu'il a gratifié d'une ineffable homélie ses « petits frères » les oiseaux de Bevagna...

La cause est toujours la même. Un cœur plein de charité l'épanche sur la créature entière. François pleure en rencontrant des agneaux conduits à la boucherie et il les rachète. « Ses heures, dit un historien, se passaient quelquefois à louer l'industrie des abeilles, et lui, qui manquait de tout, leur

(1) Thomas de Celano, *Vita secunda*, CXXXVIII.

Digitized by Google

faisait donner en hiver du miel et du vin, afin qu'elles ne périssent pas de froid (1). »

La méthode qui se dit expérimentale peut sourire et nier ces faits consignés par des hommes judicieux tels que saint Bonaventure, par de probes historiens et en des manuscrits authentiques ; il reste acquis que la vie de notre Saint donne aux savants modernes et au peuple trop distrait et trop abusé de souveraines leçons. Elle leur enseigne ce qu'ils ignorent, malgré qu'on l'ait redit mille fois : que, dans l'ordre primordial, l'homme était soumis à Dieu et toute la nature soumise à l'homme. La sensualité et l'orgueil brisèrent cette harmonie originelle. Mais quand un être de foi, de sacrifice, d'innocence et d'amour, comme François d'Assise, apparaît sur la terre, il restaure le plan détruit, il remonte au niveau d'Adam et d'Ève, il proclame en face de la science ignorante, en face des sensualismes dissolvants de toutes les époques, que le véritable progrès dans l'intelligence du Monde est proportionnel à l'humilité de l'esprit et à la pureté de la conscience ; il proclame que la véritable science emporte irrésistiblement notre cœur vers Dieu, car, selon la parole d'un moine, « savoir c'est aimer ».

Une page des *Fioretti* (2) résumera ce discours. La ville de Gubbio, sur la rampe des Apennins, était affolée par le voisinage d'un loup dont la taille était aussi monstrueuse que la férocité. Hommes, enfants, il dévorait quiconque se rencontrait sur sa route. François se dévoue. Il gravit la montagne. Espérant en Dieu seul il va vers l'antre où dort le fauve. Celui-ci s'élance furieux. François trace sur lui le signe de la croix et lui crie : « Viens ici, frère loup, et au nom du Christ ne me fais aucun mal, à moi ni à personne. » Soudain, le loup s'arrête, et comme un agneau, vient se coucher aux pieds du serviteur de Dieu.

— « Frère loup, poursuit François, tu as commis de grands crimes. Tu n'as pas seulement égorgé des animaux. Tu as poussé la cruauté jusqu'à dévorer des hommes créés à l'image de Dieu. Tu mérites la mort ! Tout le monde murmure

(1) Thomas de Celano, *Vita secunda*. C. 1.
(2) Chap. XXI. — V. *Saint François*, par le P. Léopold de Chérancé, ch. XIII.

Digitized by Google

contre toi et tu es un objet d'horreur. Mais, je le veux, frère loup, tu vas signer un traité de paix avec les habitants de la contrée. Je sais que la faim est la seule cause de tes méfaits ; promets-moi donc de mener une vie innocente ; et de leur côté, eux te pardonneront le passé et pourvoiront désormais à ta subsistance. Y consens-tu ? Et le loup, baissant la tête, indiqua qu'il acceptait le contrat.

Mes Frères, ce qui domine parmi les bruits de l'heure présente, ce sont les hurlements du loup populaire... Pourtant on a peur de lui. On se souvient de ses crimes. On en redoute de pires. O mon frère le loup populaire qui déjà as fait tant de victimes !... Quelles sont celles de demain ? Quels innocents vas-tu dévorer, quels fils de Dieu ?... Eh bien ! au nom du Christ, comme François, allons vers le loup populaire... Ne lui parlons pas de loin par des théories oratoires ou des programmes compliqués. Montrons-lui la Croix de Jésus ; montrons-lui surtout Jésus vivant en nous-mêmes par le rayonnement de la vertu. De la vertu, de l'apostolat personnel, du caractère, de la théologie accessible à tous pour convertir le peuple ! Ne voyez-vous pas que ces revendications ont la faim pour cause ? Il a faim de pain sans doute, mais, avant tout, il a faim de justice et de vérité. L'hiver est venu pour lui : *frigescente mundo*. Des doctrines impies, des systèmes corrupteurs, des excitations criminelles lui ont pris sa foi et ses espérances... Mais je ne crois pas qu'il puisse résister à l'ardeur de la charité. Que tous les chrétiens l'entendent ! Qu'ils aiment véritablement, et le peuple irrité baissera la tête à l'exemple du fauve de Gubbio et ratifiera comme lui le pacte du pardon, le contrat d'amour. *Amen*.

Abbé Monestès,
prêtre du diocèse d'Agen.

Digitized by Google

L'ATHÉISME CONTEMPORAIN

L'ATHÉISME ET LA RELIGION

Qu'est-ce que l'athéisme ?

C'est non seulement l'abolition du catholicisme, du protestantisme, du judaïsme, du mahométisme, du boudhisme et des autres religions connues, c'est encore la destruction de toute croyance en Dieu. D'après les athées, il ne doit plus y avoir ni Église, ni culte d'aucune sorte ; on ne doit pas même conserver l'idée d'un être supérieur à l'homme. Pour eux, en dehors de l'humanité, il n'y a plus RIEN, RIEN, RIEN.

Il était admis autrefois qu'il y avait des athées *pratiques*, c'est-à-dire, des hommes vivant comme s'il n'y avait pas de Dieu, et ne rendant aucun hommage à la divinité. Mais, on ne voulait pas admettre généralement qu'il y eût des athées *spéculatifs* et *doctrinaires*. Eh bien ! voici que notre société se trouve menacée par ce monstre, qui n'avait pas osé reparaître depuis le paganisme. Engendré de nouveau dans les Loges, nourri par les plus fameux adeptes de la secte, il a pris des proportions énormes. Il s'étale au grand jour, il menace de dévorer tout ce qui reste de foi et de pieuses croyances dans l'âme des peuples modernes.

Pour l'étudier de plus près, envisageons-le sous deux aspects différents. Distinguons l'athéisme doctrinal ou philosophique et l'athéisme militant

I

L'ATHÉISME DOCTRINAL

Le F.·. Weishaupt, le père de l'Illuminisme, disait, à la fin du siècle dernier : « Pour rétablir l'homme dans ses droits primitifs, il faut commencer par détruire toute religion. » Or, le chemin le plus court qui peut conduire à ce

Digitized by Google

but, c'est de détruire même l'idée de Dieu. Voilà précisément l'objet des efforts et des tentatives que font, depuis un siècle, un grand nombre d'illustres maçons, des philosophes, des académiciens, des savants, des députés, des sénateurs, des ministres et des hommes d'État qui président aux destinées de plusieurs peuples. Dans la *Déclaration des droits de l'homme*, qui est « l'Évangile de la Révolution » selon le F.·. Ferry, il est bien question de l'Être suprême ; mais, « l'Être suprême, » dans la pensée des auteurs de la *Déclaration*, n'est pas autre que celui qu'on appelle en Loge « le Grand Architecte de l'Univers. »

Or, maintenant que l'évolution de l'idée maçonnique et révolutionnaire arrive à sa dernière limite, ce terme n'est plus qu'une vieille formule usée, un mot vide de sens, ou bien qui n'exprime qu'une idée panthéistique ou matérialiste. « Nos devanciers, écrivait le *Monde maçonnique*, en 1862, ont adopté deux formules, avec lesquelles tous les hommes de bonne volonté peuvent s'entendre : Dieu, le Grand Architecte de l'univers, dénomination générique que, depuis Platon, tout le monde peut accepter pour le Dieu qu'il révère, même ceux qui ne croient pas en Dieu. »

Et, dans son numéro de janvier 1870, la même publication faisait la profession de foi suivante : « La Franc-Maçonnerie, c'est le progrès sous toutes ses formes... dans toutes les branches enfin de l'activité humaine. Elle nous apprend qu'il n'y a qu'une seule religion, une vraie, et par conséquent une seule naturelle, *le culte de l'humanité*. Car, mes Frères, ce mystère, abstraction qui, *érigée en système, a servi à former toutes les religions, Dieu*, n'est autre chose que l'ensemble de *tous nos instincts les plus élevés*, auquel détachant de nous-mêmes ce que nous avions de plus noble, nous avons donné un corps, une existence distincte : *ce Dieu n'est enfin que le produit d'une conception généreuse*, mais erronée de l'humanité, qui s'est dépouillée au profit d'une chimère. Rendons à l'homme ce qui lui appartient, et le culte que nous avons attribué à l'œuvre, reportons-le à son auteur. »

La Maçonnerie italienne est d'accord sur ce point avec les Loges françaises. La *Rivista della Massoneria* disait le 1er août 1874 : « Tout le monde sait que cette formule L.·. G.·. A.·.

Digitized by Google

D.·. L.·. d'un commun consentement n'a aucune signification exclusive, encore moins une signification religieuse. C'est une formule qui s'adapte à tous les goûts, même à celui d'un athée. »

La catholique Espagne elle-même se trouve rongée par l'athéisme. En 1878, les Loges de Madrid adhéraient, en ces termes, à l'évolution de l'idée maçonnique et révolutionnaire : « Libre de tout compromis avec une église positive, la maçonnerie est, en religion, un institut souverainement libre, qui recherche quels sont les rapports entre la conscience humaine et le suprême principe de la réalité et de la vie, pour trouver en elle, autant que possible, la base authentique de toute adoration sainte et toute reconnaissance pieuse. Car c'est ainsi seulement qu'il convient d'être ou saintement athée, ou vertueusement déiste, sans préjugés, sans dogme, sans superstition d'aucun genre. »

L'Allemagne n'est pas en retard dans ce mouvement qui emporte le monde maçonnique vers l'athéisme. On lisait dans le numéro du 15 décembre 1866 du *Freimauer Zeitung*, journal secret des Loges, rédigé par le pasteur Zille, directeur du gymnase protestant de Leipzig : « Dans une lecture sur l'élément religieux de la Franc-Maçonnerie, faite le 28 juin 1866, dans la réunion de l'association des *Francs-maçons allemands-américains*, le F.·. Charles de Gagern a fait les déclarations suivantes en promettant de faire imprimer son discours : « Je suis fermement convaincu que le temps arrivera et doit arriver où L'ATHÉISME SERA L'OPINION GÉNÉRALE DE L'HUMANITÉ ENTIÈRE et où cette dernière considérera le déisme comme une phase passée, tout comme les francs-maçons déistes sont au-dessus des divisions religieuses. Il ne faut pas seulement nous placer au-dessus des différentes religions, mais bien AU-DESSUS DE TOUTE CROYANCE EN UN DIEU QUELCONQUE. » M. Zille ajoute : « C'est ainsi que le dernier fondement de l'homme intellectuel chancelle. Tout l'édifice paraît s'affaisser, et, un *bouleversement universel paraît nous menacer*. Les châteaux forts du despotisme spirituel tombent en ruines et en cendres. La tendance à tout réformer et à mépriser le passé est générale de nos jours. Le règne d'une autorité quel-

Digitized by Google

conque est *un crime si inouï* pour l'esprit du temps moderne, qu'il en perd toute contenance, toute réserve, et que, dans sa rage aveugle, il brise tout ce qui lui rappelle l'idée même de l'autorité. Les athées sont des Titans qui défoncent et démolissent le ciel ; ils hochent leur tête de géant et crient au monde avec une voix assourdissante : seuls les imbéciles ignorants et faibles d'esprit parlent et rêvent encore d'un Dieu et de l'immortalité. Le F.·. Charles de Gagern s'efforce de conserver la Franc-Maçonnerie affranchie de tout dogme et de toute loi ecclésiastique. *Il faut certainement lui être reconnaissant pour ses efforts.* »

D'après le nouveau rituel d'apprenti (très secret) à l'usage de la *Clémente Amitié,* voici ce qui est dit au « néophyte » avant son admission dans la Loge :

« L'Ordre (maç.·.) rejette loin de lui *toute religion organisée*, c'est-à-dire qui constitue l'exploitation de la plus grande partie des hommes, *au bénéfice de quelques-uns* qui sont toujours des *oisifs* et des paresseux... (p. 7).

« Il n'y a pas lieu de croire en un Dieu, il est inutile de s'en occuper, et toutes les religions qui en découlent *tombent d'elles-mêmes dans l'éternel néant* ! Détestez le néant et la mort. *Aimez la vie*, allez vers l'esprit d'Humanité... Une occupation incessante pour la mère, pour l'épouse, pour l'enfant, l'*Amour* DE LA NATURE, la paix du monde... la philosophie, en un mot, voilà vers quoi nous dirige ce que veut établir la Maçonnerie » (1).

Et plus loin, il est dit : « Toutes vos actions doivent concourir à la destruction des organisations religieuses, maintenues pour l'abêtissement et l'exploitation du peuple » (2).

C'est donc bien l'athéisme que la Maçonnerie veut inoculer au monde moderne. Faut-il s'étonner maintenant de ces manifestations athées qui se multiplient d'une manière effrayante ? D'où viennent-elles ? Par qui sont-ellles inspirées ? Elle sortent du fond des loges. C'est là qu'on étudie les moyens les plus faciles et les plus aptes à renverser l'ordre social de fond en comble. Oui, « la Maçonnerie reste comme le temple

(1) V. Antonini, *Doctrine du mal*, 1899. p. 57.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

universel, éternellement ouvert aux fidèles et aux infidèles, aux incrédules et aux croyants, aux orthodoxes et aux hétérodoxes, aux athées aussi bien qu'aux panthéistes, aux déistes, aux catholiques et aux réformés de toutes les confessions. (1) »

Par quoi donc la révolution maçonnique veut-elle remplacer le catholicisme et toutes les autres religions ?

Par un culte supérieur qui embrasserait, dans sa phère immense, tous les cultes, ou plutôt qui les remplacerait : le culte de l'humanité. Car, si l'on veut détrôner Dieu, c'est pour mettre l'homme à sa place.

Ici, les témoignages officiels abondent. Le comte de Fernig, lieutenant Grand-Commandeur du Suprême Conseil de l'Ecossisme de l'ancien rite, écrivait à une loge prussienne, qui ne voulait pas admettre les Juifs : « En qualité de membre du Conseil supérieur, de vice-président et d'ancien maçon, je crois qu'il est de mon devoir de vous informer que dans toute la France, on demande à l'aspirant non quelle est sa foi, mais quelle est sa vie. Le maçon français de l'ancien rite croit que laisser subsister la différence des castes, c'est méconnaître les causes qui ont produit la maçonnerie. *Notre Dieu n'a pas de nom particulier ;* il est le grand Architecte de l'Univers, l'ouvrier éternel du travail à l'équerre, qui aime et patronne tous les hommes bons et sages. Maintenir les préjugés religieux du moyen-âge, c'est nier la loi du progrès... *La Maçonnerie est une religion*, dans le sens qu'elle unit les hommes entre eux, qu'elle se consacre à la fraternité universelle et qu'elle s'efforce de rétablir l'union primitive de l'humanité. »

Le 26 janvier 1879, un des chefs de la maçonnerie belge, disait à la loge des *Amis philanthropes* de Bruxelles :

« La maçonnerie montre qu'elle n'est pas seulement une philosophie, la philosophie du progrès, mais encore une *religion*, la religion de l'idéal. Peut-on contester l'utilité d'une vaste association comme la maçonnerie, qui, en présence des théocraties s'écroulant de toutes parts, se rassemble pour dédier des temples, comme nous le faisons au-

(1) *Monde maçonnique*, juillet 1867.

Digitized by Google

jourd'hui, au culte, qui *survivra à tous les cultes, parce qu'il repose sur une conception progressive de la nature?* (1) »

Le même langage retentit dans les loges d'un bout à l'autre du monde :

« La Maçonnerie, dit un de ses organes au Brésil, est un grand temple, comme autrefois celui de Rome, qui donne l'hospitalité à tous les dieux, puisqu'ils ne font tous ensemble qu'un seul Dieu (2). »

Or, quel est le Dieu que la Maçonnerie propose à l'adoration des peuples modernes ? C'est l'homme lui-même.

Mais, avant d'arriver aux doctrines brutales de l'athéisme matérialiste, elle a commencé par lancer les théories les plus raffinées de l'athéisme panthéistique.

Celui que l'on peut regarder comme le patriarche du panthéisme moderne, est le fameux philosophe allemand Schopenhauer. Après avoir passé ses 72 ans, au fond de sa petite ville de Prusse, occupé à disséquer des insectes, à classer des plantes, à étiqueter des minéraux, il sentit le besoin de publier qu'il n'avait jamais rencontré, dans la nature, ces entités physiques, qu'on appelle Dieu et âme. En se livrant à ses études, il avait conçu la haine la plus ardente contre toute religion, en général, mais, en particulier, contre le christianisme. « C'est la plus exécrable des religions, répétait-il, le paganisme et le boudhisme lui sont bien supérieurs ! » Et il mit en circulation cet aphorisme reproduit si souvent par nos *savants* actuels : « Ce n'est point le Christ qui a prêché l'amour, c'est Boudha. » Du reste, en fait de religion, il n'en voyait aucune, parce qu'il n'y voyait pas une *cause* raisonnable. Quant à Dieu, il l'avait en horreur, et ne pouvait prononcer son nom sans entrer en fureur. Tel est le père de tous ces philosophes, professeurs, académiciens, écrivains et publicistes, qui, depuis un siècle, ne cessent d'enseigner la négation d'un Dieu personnel, distinct de l'univers, pour arriver à la déification de l'homme. « Tout est Dieu et Dieu est tout » ne cessent de répéter les panthéistes

(1) Cité par le *Courrier de Bruxelles*, 7 mars 1879.

(2) *Le Pélican*, organe de la maçonnerie au Para, cité par Mgr Antoine de Macedo Costa, évêque de Grand Para, *Instruction sur la maçonnerie*... 1871.

Digitized by Google

modernes : ce qui revient à dire que Dieu n'est pas ou n'est rien. A leurs yeux, il n'y a plus d'autre Dieu que l'homme (1).

« L'esprit qui nous anime est un esprit éternel. Il ne connaît ni division de temps, ni existence individuelle. Une unité sacrée règne et gouverne dans le vaste firmament. Il n'y a qu'une mission, qu'une morale, qu'un Dieu, oui, qu'un Dieu, et *c'est pourquoi nous sommes Dieu ! L'homme est de la race de Dieu. L'esprit de l'homme est l'esprit de Dieu.* Tout aboutit à cette révélation : *nous sommes Dieu !* (2) »

« Aussi, disait Proudhon, l'homme est *tout* désormais, la divinité plus rien. »

Comment donc l'idée d'un Être suprême et supérieur à l'homme s'est-elle propagée dans l'humanité ? Ah ! répondent nos libres-penseurs, « aussitôt que l'homme se distingua de l'animal, il fut religieux (3) » c'est-à-dire, qu'il eût l'idée de Dieu et inventa Dieu.

Ce n'est donc pas Dieu qui a fait l'homme, c'est l'homme qui a *créé* Dieu.

Ce vieux mot, « un peu lourd peut-être, » Dieu, n'exprime qu'un « concept de l'esprit humain », une simple « hypothèse », par laquelle il essaie de s'expliquer à lui-même l'origine et l'organisation de toutes choses ; ou bien « la catégorie de l'idéal, » c'est-à-dire, le type métaphysique, mais non vivant, de la bonté, de la beauté, de la perfection infinie (4). Du reste s'écrie le Dr Naquet, « cette vieille hypothèse est bien peu en harmonie avec la science moderne. »

Un ancien maître de conférences à l'école normale supérieure, écrivain de la *Revue des Deux-Mondes*, se pose à lui-même cette question : « Comment l'idée du Dieu de la théologie, qui a été longtemps — j'ai honte de le dire ! — le Dieu de la philosophie, a-t-elle pu régner autrefois dans

(1) M. Ed. Rod, dans son livre sur les *Idées morales du temps présent* (1897), consacre un long chapitre à Schopenhauer, mais il n'étudie en lui que le *pessimiste* et le *misanthrope*. Il néglige complètement le caractère irréligieux de sa doctrine et semble nier à cet athée matérialiste l'influence considérable que nous lui attribuons sur les écrivains de nos jours. L'étude de M. Rod ne donne pas, assurément, une idée complète du philosophe allemand.

(2) Publié dans le recueil officiel de la maçonnerie hollandaise (1872).

(3) M. Renan.

(4) M. Renan.

Digitized by Google

nos écoles ? » Et il répond : « C'est faute d'être analysée. La notion de Dieu qui semble d'abord supérieure, redevient inférieure, quand on l'examine de près : un Dieu isolé dans sa substance incommunicable et dans son existence prétendue absolue, n'est qu'une *matière* divinisée ; l'unité de Dieu n'est que l'unité substantielle et matérielle du monde. Pour donner à Dieu une valeur morale, nous sommes obligés d'en faire un homme et un homme sociable ; ou mieux d'en faire une société d'esprits ayant ses attributs essentiels, en un mot, une *cité céleste*. Dieu n'est *donc* que la société idéalisée en substance éternelle ; il est « l'organisme social » conçu comme arrivé à la pleine conscience de soi (1). »

Ainsi, d'après ces idéologues, « La notion de Dieu qui semble d'abord supérieure à l'homme lui est inférieure quand on l'examine de près. » Après cela, comment l'homme adorerait-il Dieu, et se prosternerait-il devant ses autels ?

Les Panthéistes nous conduisent tout droit aux matérialistes et aux positivistes, qui ne craignent pas de parler ouvertement de Dieu et de la religion, dans le langage le plus grossier : « La science positive, affirment-ils, sait parfaitement aujourd'hui quelle est la nature de Dieu. Dieu est la sécrétion du cerveau humain. Toute religion est une maladie intellectuelle. (2) »

Par conséquent, le but suprême que poursuivent de concert la Maçonnerie et la Révolution, c'est de guérir les peuples modernes de cette maladie. « La Révolution ne sera close, que quand les opinions, les mœurs, les institutions auront été régénérées par le positivisme, et que le culte de Dieu sera définitivement remplacé par celui de l'humanité (3). »

Oui, « nous combattons, non pas pour les droits humains de l'homme, mais pour les droits *divins* de l'humanité. Nous ferons de l'humanité une démocratie de dieux terrestres, égaux en félicité... Nous réaliserons le paradis sur la terre, et nous laisserons le ciel aux anges... et aux moineaux » (4).

(1) M. Fouillée, *La science sociale contemporaine.*
(2) M. Yves Guyot, *Lettre au Progrès de Lyon.*
(3) M. Robinet, *Notice sur A. Comte*, p. 17.
(4) Henri Heine, *L'Allemagne.*

Digitized by Google

Mais, les livres, les brochures, les articles de revues plus ou moins savants, ne suffisent pas à la secte, pour répandre l'athéisme dans toutes les classes de la société. Les professeurs, les écrivains ne font que préparer peu à peu l'opinion et les oreilles du public aux extravagances de ces doctrines extrêmes et destructives.

Après les philosophes, les hommes de plume, elle pousse en avant les hommes d'action, les hommes publics, les hommes d'État, qu'elle a élevés aux postes les plus importants du pays : sénateurs et députés, ministres, personnages tout-puissants sur la direction des affaires et le mouvement de l'époque. Parmi ceux-là, elle choisit de préférence, elle caresse, elle met en évidence, elle couvre de fleurs et d'applaudissements les orateurs à la voix retentissante, qui ont le don de se faire écouter des foules. Puis, après avoir forgé en loges des termes nouveaux, des formules à effet, des mots sonores et brillants, qui éblouissent le gros public, en éclatant comme un feu d'artifice, elle les communique à ses agents et à ses porte-voix, comme un mot d'ordre et de ralliement.

« O la piperie des mots! » disait Montaigne. Avec les mots on conduit les hommes, on change la surface du monde. Et personne, après les hérétiques, n'a jamais su piper les mots, aussi bien que la Maçonnerie. Avec sa formule : *liberté, égalité, fraternité,* elle a fait la grande Révolution, et, de nos jours encore, cette trilogie maçonnique exerce une véritable fascination sur les peuples. Les loges retentissent sans cesse de ces paroles, qui imposent la vénération : Dieu, le grand architecte de l'univers, la vertu, la morale, le devoir, l'humanité, le progrès, la civilisation. Les hommes judicieux, éclairés, savent ce que signifient ces expressions, dans le langage plus ou moins symbolique des loges. De nos jours, la secte n'est pas moins habile à fabriquer ces grandes formules : avec les mots d'*annexion* et de *principe de nationalités*, elle a autorisé le Piémont à voler les États Pontificaux, et à jeter par terre le pouvoir temporel des Papes (1).

(1) Le mouvement qui se produit, à l'heure actuelle, contre les entreprises audacieuses de la Franc-Maçonnerie, a éclairé de nouvelles lumières l'acte souverainement injuste, commis sur la personne du Vicaire de Jésus-Christ. Il n'est plus

Digitized by Google

Maintenant qu'elle incite tous les gouvernements à voler, encore une fois, les biens ecclésiastiques, elle parle de *désaffectation*. Bientôt on *désaffectera* les évêchés, les séminaires, les presbytères, les églises, les chapelles, c'est-à-dire qu'on les enlèvera aux évêques, aux prêtres et aux catholiques, pour les confisquer au nom de l'Etat ou des communes, qui pourront les vendre, les louer ou les *affecter* à d'autres usages, c'est-à-dire, les transformer en clubs, en salles de conférences, en écoles ou même en théâtres, en cafés-concerts ou en salles de danse.

Mais elle a mis en circulation plusieurs autres mots, bien plus perfides et plus gros de conséquences ! Pour introduire l'athéisme partout, dans les lois, dans les écoles, dans les casernes, dans les prétoires, dans les hôpitaux, dans les cimetières, elle a trouvé des termes barbares comme la chose : elle a parlé de *laïcisation*, de *sécularisation*, d'écoles neutres, obligatoires, gratuites et *laïques*.

Enfin, rappelons le mot le plus retentissant qui a éclaté, il y a 22 ans, à la tribune française, comme un coup de foudre : « *Le cléricalisme, voilà l'ennemi !* » s'écria le F.·. Gambetta, dans son discours du 4 mai 1877.

Que signifiait cette expression nouvelle dans la langue française, et sortie du fond des loges ? On ne tarda pas à savoir qu'elle cachait une machine de guerre, disons le mot. une machine infernale dirigée contre le catholicisme lui-même. La secte essaya bien d'abord de faire croire aux naïfs que *cléricalisme* signifiait seulement l'intrusion du clergé dans la politique. Mais des commentaires explicites et autorisés ne tardèrent pas à faire tomber le nouveau masque, qu'avait su prendre, pour un jour, l'opportunisme maçonnique.

possible de le nier : c'est la Maçonnerie qui a détrôné le Pape-Roi et volé Rome aux catholiques. Qu'on lise, à ce sujet, l'article paru dans l'*Univers* du 9 juin 1899, sous ce titre : *La Franc-Maçonnerie à Rome jusqu'en 1870*. Il renferme de singulières révélations qui ne laissent place à aucun doute sur l'action néfaste de la secte en Italie. Entre autres témoignages, citons celui de la *Revue de la Maçonnerie italienne* : « Ce n'est pas à l'Italie, ce n'est pas aux Italiens, c'est à la Maçonnerie, sinon comme organisme, au moins comme esprit vivificateur, que l'on doit tout, absolument tout ce qui s'est fait depuis 1859 jusqu'à nos jours pour secouer le joug du Vatican. » On sait aussi que ce fut sur la proposition de Frapolli, grand maître de la Maçonnerie italienne, que la Chambre des députés de Florence invita le gouvernement à rompre tous les obstacles et à marcher sur Rome. (18 août 1870).

Digitized by Google

Trois ans après, dans une loge de Lille, un professeur de l'Université de l'État, disait : « La distinction entre le catholicisme et le cléricalisme est purement officielle, subtile, pour les besoins de la tribune. Mais, en loge, disons-le hautement pour la vérité : *le catholicisme et le cléricalisme ne font qu'un* » (1).

Un autre personnage qui se distingua par son fanatisme anti-religieux, s'écriait dans un discours public, à Bourg-en-Bresse : « Si les religions ont leur raison d'être dans l'enfance de l'humanité, elles n'en ont plus aujourd'hui. Aujourd'hui, le christianisme ne peut plus donner aux peuples qu'abrutissement et servitude. Car, il est temps de parler net : l'ennemi, ce n'est pas le Jésuite seulement, ni les autres religieux, l'ennemi, c'est à tort qu'on l'appelle *cléricalisme*, son vrai nom, c'est CATHOLICISME » (2).

Si nous voulons aller au fond des choses, nous verrons qu'en définitive, on entend par cléricalisme toute pratique religieuse, et que tout homme qui croit en Dieu, peut et doit être appelé clérical. Sous le voile hypocrite de l'opportunisme se cache le monstre hideux de l'athéisme.

Un jour, c'était le 4 juillet 1881, le Sénat discutait la loi sur l'enseignement primaire. On vit l'athéisme faire son apparition à la tribune, dans la personne du F.·. Ferry, maçon de nouveau style. Le F.·. Jules Simon, maçon de l'ancien régime, avait proposé un amendement ainsi conçu : « Les maîtres enseigneront à leurs élèves leurs devoirs envers Dieu et envers la patrie. » Aussitôt, le Ministre de l'Instruction publique « déclare officiellement que parler de Dieu, sans spécifier s'il s'agit du Dieu des chrétiens, ou de celui des Mahométans, c'est commettre une équivoque, et que l'introduction de ce mot dans une loi est un danger public. (3) »

En effet, en entendant parler de Dieu, le F.·. Ferry lance cette étonnante interrogation en plein parlement : « De quel Dieu voulez-vous parler ? *(Vives exclamations et rumeurs à droite).*

(1) Paroles du F.·. Courdaveaux à la loge l'*Etoile du Nord* de Lille.
(2) Madier de Montjeau, député.
(3) *Dieu, patrie et liberté*, par M. Jules Simon, p. 371.

Digitized by Google

M. le Baron de Lareinty. — Il n'y en a qu'un, c'est le Dieu des chrétiens. *(Très bien ! très bien ! Vive agitation à droite).*

M. le Ministre. — Modérez-vous, messieurs, je vous en prie. L'honorable M. de Lareinty qui m'interrompt avec impétuosité, me fait vraiment la partie belle, et je ne veux pas en profiter, *(Très bien ! très bien, à gauche).*

M. le Baron de Lareinty. — Tant mieux ! profitez-en, au contraire !

M. le Ministre. — Oui, vous me faites la partie trop belle. S'il n'y a qu'un Dieu, celui des chrétiens, selon vous, nous en venons à ce que je disais tout à l'heure, c'est-à-dire que vous affirmez une religion positive, vous faites de l'enseignement confessionnel. Mais, je pose la question au point de vue philosophique, et je demande quel est le Dieu dont vous entendez parler, parce que la conception de Dieu varie suivant les systèmes philosophiques. Ce Dieu dont vous voulez charger l'instituteur de parler, est-il le Dieu des chrétiens, est-il le Dieu de Spinoza, celui de Descartes ou celui de Malebranche ? *(Vives interruptions et rires ironiques à droite. Très bien ! très bien ! à gauche).*

Et, sur les instances du Grand Maître de l'Université, le Sénat, imitant la Commune « biffa Dieu ».

Peu après, dans un discours qu'il prononça le jour de la distribution des prix du grand Concours, à la Sorbonne, en 1881, le F.·. Ferry proclama bien haut, devant la jeunesse universitaire, le Dieu qu'il préférait : « Dieu ! s'écria-t-il, dans un mouvement oratoire qui enleva toute cette jeune France de l'avenir, Dieu !... C'est la République ! (1) »

Il n'est pas étonnant que le F.·. Ferry, n'ayant pas d'autre Dieu que celui-là, ait voulu détruire toute autre religion que le culte de *sa* République. Il le déclara, de sa propre bouche, le 9 juillet 1876, dans une tenue solennelle de la loge *La Clémente Amitié*, dont il faisait partie : « La religion n'est que l'embrigadement général de la sottise humaine. Donc, il faut élever autel contre autel. Le mot d'ordre est donné, on l'acceptera, on le proclamera partout : remplacer la foi par la science ! soustraire l'humanité au joug du prêtre ! »

(1) V. l'*Officiel* du 4 août 1881.

Digitized by Google

Lorsque l'humanité aura brisé le joug du prêtre, quelle sera la religion de l'avenir?

Le F.·. Gambetta nous a révélé le secret de la révolution maçonnique, le 29 août 1881. Il présidait, à Paris, une conférence sur l'enseignement laïque, faite par le F.·. Paul Bert. Dans son discours d'ouverture, il tint ce langage :

« De tous les efforts que peuvent tenter les penseurs, les tribuns, les hommes d'État, il n'en est qu'un seul, entendez-le bien, qui soit véritablement efficace et profond, c'est le développement de ce capital premier que nous avons reçu de la nature, et que nous appelons la raison. Oui, notre tâche la plus élevée consiste à développer chez tout homme qui vient au monde, — et, par ce mot, j'embrasse l'espèce entière — à développer l'intelligence qui s'éveille, ce capital à l'aide duquel on peut conquérir tous les autres, et, par conséquent, réaliser la paix sociale sur la terre, sans force, ni violence, sans guerre civile, rien que par la victoire du droit et de la justice.

« *Voilà notre religion, mes amis, la religion de la culture intellectuelle. Ce mot sublime de* « religion » *ne veut pas dire autre chose, en effet, que le lien qui* RATTACHE L'HOMME A L'HOMME, *et qui fait que chacun, égal à celui qu'il rencontre en face, salue sa propre dignité, dans la dignité d'autrui, et fonde le droit sur le respect réciproque de la liberté.* C'est pour un acte de cette religion que nous sommes ici tous rassemblés dans un esprit de solidarité commune. Nous venons apporter, vous, votre obole, nous, notre parole, à cette communion que l'on peut et doit nommer les Pâques républicaines de la démocratie. »

N'est-ce pas là du pur athéisme ?

Les F.·. Gambetta, Paul Bert, Ferry ont misérablement disparu de ce monde. Mais de nombreux disciples ont recueilli leurs doctrines. Contrairement aux sentiments optimistes qui tendent à se faire jour dans un certain milieu, nous pensons que l'athéisme officiel a pris, depuis quelques années, des proportions effroyables. N'est-ce pas un sénateur, M. Marcou, qui s'écriait en pleine séance, le 9 décembre 1891, en répondant à l'honorable M. Chesnelong : « Qu'est-ce qu'un Dieu ? Il y en a tant de dieux ! »

Digitized by Google

Plus tard, le 12 décembre 1896, un banquet est offert par la loge symbolique à M. Mesureur, alors ministre, et le F.·. Friquet, président, ne craint pas de tenir ce langage significatif: « *Oui, nous avons un gouvernement de francs-maçons, et de francs-maçons dignes de ce nom,* c'est-à-dire des hommes élevés à notre grande école de discipline, de liberté, de justice, de tolérance et de probité... *Pour la première fois, nous possédons un gouvernement vraiment, entièrement démocratique.* » Ce qui signifie dans la pensée de l'orateur, un gouvernement *athée* (1).

Enfin, au mois de septembre dernier, le F.·. Bourceret, 33e membre du Conseil de l'Ordre, dénonçait violemment l'*Eglise* et les *dogmes catholiques*. Et il ajoutait : « C'est dans la Maçonnerie seule que la vieille doctrine républicaine a été maintenue dans toute sa pureté... Dans tous les autres milieux *l'esprit républicain n'est point adéquat à l'esprit anticlérical.* Dans la Franc Maçonnerie, au contraire, — et on ne saurait trop le répéter — le vieil esprit républicain est une et même chose avec l'esprit anticlérical. A l'œuvre donc mes FF.·. courageusement et plus étroitement unis que jamais, pour préparer et consommer la ruine irrémédiable, définitive du cléricalisme et de toutes les réactions dont il est le symbole détesté (2). »

N'est-il pas permis de les regarder comme dangereux ces hommes d'État, ces députés, ces sénateurs, ces ministres qui prêchent ouvertement l'athéisme ? Est-ce qu'ils ne sont pas l'avant-garde de la terrible armée des socialistes révolutionnaires, ces philosophes, ces professeurs, ces académiciens, ces publicistes influents qui, dans leurs discours, leurs conférences, leurs écrits, enseignent publiquement l'athéisme ? Est-ce qu'ils ne composent pas l'état-major de la Révolution ces hommes appartenant aux classes supérieures et dirigeantes, qui sont enrôlés dans la Maçonnerie ? Est-ce qu'il n'est pas juste de signaler les loges comme des repaires de malfaiteurs publics, bien plus dangereux que les voleurs de grand chemin ?

(1) V. L'*Univers* du 2 février 1899.

(2) Cité par les *Etudes religieuses*, N° du 5 juillet 1899.

Digitized by Google

Nous avons entendu les athées *doctrinaires* soi-disant conservateurs et modérés. Nous écouterons aussi les athées *militants*, c'est-à-dire ceux qui veulent en venir à une action décisive contre le catholicisme et tout ce qui se rattache à l'Eglise.

F. RENÉ de Nantes.

(A suivre). *O. M. Cap.*

Digitized by Google

UN ÉPISODE DE LA VIE

DE SAINT JOSEPH DE LÉONISSE.

Frère Mineur Capucin

PREMIÈRE INSTALLATION.

DES PÈRES CAPUCINS A CONSTANTINOPLE.

(1587-1589.)

Saint Joseph de Léonisse, comme son Père saint François et beaucoup de saints de son Ordre, avait au cœur, en même temps un zèle ardent pour la conversion des infidèles, et un désir brûlant du martyre.. Aussi dès qu'il eût reçu les Patentes de prédicateur, qui lui ouvraient la carrière apostolique, sans mépriser les humbles travaux que lui réservaient les campagnes de l'Ombrie et les montagnes des Abruzzes, il jeta au loin des regards de sainte convoitise vers les contrées infidèles, surtout vers celles qui gémissaient sous le joug avilissant du Croissant. De bonne heure il sollicita de son Provincial la faveur d'y être envoyé comme missionnaire. Néanmoins sa demande risquait fort d'être indéfiniment ajournée, car les Capucins n'avaient pas encore de Missions en Turquie.

Or en 1586, une occasion se présenta qui détermina les supérieurs à envoyer des missionnaires à Constantinople. Il y avait, dans le faubourg chrétien de cette ville, à Galata, les restes d'un vieux moustier, fondé aux temps de l'Empire latin, et peuplé alors de moines Bénédictins. Il avait même, avec son église de Sainte-Marie de Miséricorde, été uni à la puissante Congrégation du Mont-Cassin, en 1449, quelques années seulement avant la conquête turque. Conservé aux chrétiens, en vertu de la Capitulation, il avait été plus tard abandonné par les moines, qui continuaient pourtant d'en percevoir les maigres revenus, et qui en faisaient desser r

Digitized by Google

l'église, tant bien que mal, par les religieux Mendiants, seuls demeurés à Constantinople après la conquête. Peu à peu ce vénérable monastère était tombé en ruines ; il n'en restait plus, en 1535, que quelques cellules croulantes et une église fort délabrée. Aussi le sultan Suléiman avait-il résolu de démolir le tout pour y construire une mosquée. « Mais l'am-« bassadeur de France fit en sorte que le Roy l'autorisât à « demander en son nom la dite église pour en faire une cha-« pelle royale à l'usage de l'ambassade de France. »

Il obtint cette donation vers l'an 1540, répara l'église et la fit officier comme il put. Enfin le chevalier de Germigny, Baron de Germoles, huitième ambassadeur de France près la Porte ottomane, y appela, en 1583, des Jésuites, qui s'y établirent et y firent tout d'abord un grand bien. Malheureusement ces missionnaires furent emportés par la peste, et le P. Mancinelli, leur supérieur, seul survivant, fut obligé de quitter la Turquie, et laissa le poste encore une fois inoccupé.

La France avait alors pour ambassadeur à Constantinople un homme d'intelligence et de cœur, bien que d'un caractère emporté et difficile, Jacques Savary, Sieur de Lancosme, qui ne put prendre son parti de cet abandon, et qui écrivit, le 25 mai 1586, au roi Henri III : « De cinq Jésuites envoyés « par le deffunt pape Grégoire (XIII) en l'église de Saint-« Benoît, qui est sous la protection de Votre Majesté, il « n'en estoit resté que ung, les autres estans morts de « peste, lequel avoit escript à son général pour avoir des « compaignons ; mais le pape Sixte V ayant résolu de ne « vouloir rien donner pour les entretenir, cela a faict que « ce dernier a été renvoyé et s'en est allé depuis huict « jours, laissant l'église déserte. S'il semblait à V. M. « d'écrire à Sa Sainteté pour y faire envoyer ou des « Bonshommes (Minimes) ou des Cappuchins, ce serait l'hon-« neur de V. M. et la consolation des chrétiens qui « sont ici. »

Henri III, à cette époque, n'était pas en fort bonne intelligence avec la Cour Romaine : il y conservait néanmoins un ambassadeur habile et considéré, Jean de Vivonne, marquis de Pisani. Celui-ci ayant reçu de Paris cette commission s'y employa avec son activité ordinaire. Son action

Digitized by Google

fut efficace ; car nous voyons que le P. Giacomo da Mercato Saraceno, général de l'Ordre des Capucins, s'occupa de chercher des missionnaires. Il ne put les envoyer lui-même car il fut remplacé au Chapitre de 1587, mais l'affaire fut reprise avec une nouvelle ardeur par le P. Géronimo de Polizzi, son successeur.

Au prémier bruit du prochain envoi de missionnaires à Constantinople, le Père Joseph de Léonisse avait écrit au P. Giacomo pour obtenir d'en faire partie. Il écrivit de nouveau au P. Géronimo, dès qu'il eût appris son élection ; mais malgré son activité, malgré sa réputation de sainteté et son zèle bien connu, il ne fut pas choisi pour le premier convoi. Le P. Général écrivit, le 20 juin 1587, une magnifique lettre, par laquelle il instituait la nouvelle mission et y envoyait les Pères Egidio da Santa Maria et Denys de Rome, sous la direction du P. Pierre della Croce. En apprenant que sa demande n'était pas exaucée, le P. Joseph éprouva une grande douleur ; toutefois il se garda bien de murmurer et surtout de se décourager ; mais il s'humilia devant Dieu, attribuant sa déception à ses fautes : « sans doute Dieu ne le trouvait pas digne de travailler à son œuvre. » Il persévéra donc dans sa prière, redoubla ses mortifications, et il finit par être exaucé.

Au dernier moment le P. Egidio, pour je ne sais quelles raisons, ne put partir avec ses compagnons ; il fallait le remplacer par un autre missionnaire ; or le Père Général était à Assise, et le Père Joseph était dans le voisinage. Il lui fut donc aisé de renouveler sa demande, et, cette fois, il obtint enfin son obédience, datée d'Assise, le 1er août 1587. Comme les autres missionnaires étaient déjà embarqués et qu'il ne pouvait entreprendre seul un si long voyage, on lui donna pour compagnon un frère lai son compatriote et son ami, Fr. Grégoire de Léonisse, qui avait pour lui une singulière vénération et qui lui montra un dévouement à toute épreuve. Joseph avait alors un peu plus de 31 ans.

Nos missionnaires se mirent en route sans tarder. Ils étaient jeunes, ardents, habitués à la fatigue et rompus aux longues marches par les âpres chemins des Abruzzes. Ils avançaient donc rapidement. D'ailleurs un Capucin d'alors

Digitized by Google

ne s'encombrait pas de bagages inutiles. Suivant l'usage, le P. Joseph n'avait sur lui qu'une étroite « sporta » modeste corbeille d'osier, qui contenait son bréviaire, quelques papiers et de menus objets de dévotion à donner aux bienfaiteurs qui les accueilleraient sur le chemin. Fr. Grégoire avait la besace de toile bise, où il serrait les morceaux de pain que la charité chrétienne ne leur refusait jamais. Point d'argent, pas d'habit de rechange, aucune provision superflue. Quand tombait la nuit, ils étaient assurés de voir s'ouvrir devant eux la porte d'un riche monastère, d'un humble couvent ou d'une modeste maison qui accueillaient toujours avec cordialité les missionnaires du Christ. Par étapes hâtées, ils arrivèrent donc bientôt à Venise où ils devaient s'embarquer.

La sérénissime République de Venise était assurément fort chrétienne, mais sa religion accommodante ne l'empêchait pas d'être l'amie du Turc, auprès duquel elle entretenait un Baile ou ambassadeur, généralement habile, et souvent écouté, ni d'être en lutte ouverte avec le Pape, pour une de ces questions compliquées, comme il s'en agitait beaucoup alors. Mais si sa politique manquait de franchise, ses navires jouissaient sur toutes les mers d'une complète sécurité ; ils pouvaient entrer librement dans tous les ports, et n'avaient rien à redouter des pirates ottomans. Le commerce de ses armateurs profitait de toutes les querelles des autres pour s'agrandir, et les guerres saintes elles-mêmes n'en pouvaient arrêter l'essor. Il y avait toujours, au Lido, des navires en partance pour la Turquie ; le Père Joseph et son compagnon purent assez aisément y trouver une place. Le capitaine du bord promit de les transporter gratuitement, et les bienfaiteurs de l'Ordre les munirent de toutes les provisions nécessaires pour leur voyage. Joseph et Grégoire s'embarquèrent donc avec joie, pleins de confiance en la toute puissante bonté de Celui dont ils étaient les apôtres.

La saison était encore assez bonne, le vent favorable, et bien que le navire fut pesamment chargé, il voguait avec rapidité à la grande satisfaction des passagers. On eut bientôt parcouru toute la longueur de l'Adriatique et dépassé la pointe de la Morée ; mais quand on fut au milieu des innom-

Digitized by Google

brables îles de la mer Égée, un coup de vent terrible, comme on en rencontre fréquemment en ces parages, vint fondre sur le navire et soulever furieusement les flots autour de lui. Bientôt les vergues furent brisées, les mats fracassés, et les voiles emportées par l'ouragan ; plusieurs voies d'eau se déclarèrent et le navire était sur le point de sombrer. Dans cette extrémité le capitaine tenta de le sauver en faisant jeter à la mer toute la cargaison, mais cette précaution elle-même fut inutile : le vaisseau délesté et désemparé devint le jouet des vents déchaînés et des courants qui changent à la pointe de chaque île nouvelle. Après quelques heures de cette tourmente, tous les voyageurs passagers et marchands, matelots et officiers furent affolés ; seuls, le P. Joseph et son compagnon, gardaient la paix de leur âme et la sérénité de leur visage. Ils avaient d'abord encouragé leurs compagnons à faire tous leurs efforts pour sauver le navire et les y avaient aidé de leur mieux ; puis quand ils virent que tous les moyens étaient inutiles, ils les exhortèrent à la componction de leurs fautes : puisqu'ils ne pouvaient plus songer à sauver leurs corps, ils devaient du moins sauver leurs âmes en se préparant à bien mourir. Quelques-uns les entendirent et revinrent sincèrement à Dieu ; d'autres les repoussèrent en blasphémant, suivant leurs habitudes invétérées, puis comme la tempête durait toujours, les deux religieux s'agenouillèrent et prièrent avec ferveur pour obtenir de Dieu le salut du navire et de ceux qu'il portait.

Le Ciel parut enfin exaucer leurs prières, le vent tomba, le soleil recommença à briller et le calme se fit sur les flots. En même temps un oiseau d'une merveilleuse beauté et dont personne ne put dire le nom, vint se percher au bout d'une vergue, d'où pendait un lambeau de voile, et par ses chants mélodieux réconforta les navigateurs. Ils crurent que c'était un ange, il n'en fallut pas davantage pour rendre du cœur à cette troupe affolée. Les pilotes reconnurent l'endroit où ils se trouvaient et ils dirigèrent leur épave vers le port le plus voisin. Ils étaient sauvés, et ils rendirent grâces à Dieu et aux religieux dont les prières avaient obtenu cet heureux résultat.

Digitized by Google

Cependant leur voyage était devenu inutile ; ils avaient jeté toute leur cargaison dans la mer et n'avaient plus aucune marchandise à porter à Constantinople. Le capitaine résolut donc de reprendre la route de Venise, dès qu'il aurait réparé les avaries de son vaisseau : il signifia cette résolution aux passagers et les engagea à descendre à terre ou bien à passer sur un autre navire, s'ils voulaient poursuivre leur voyage. C'était pour nos missionnaires un regrettable contretemps, mais ils ne furent pas déconcertés pour si peu. Ils trouvèrent un autre vaisseau, vénitien comme le premier, qui allait aussi à Constantinople, et que la tempête avait contraint à chercher un abri dans ce port ; ils obtinrent d'y être reçus, à la condition toutefois qu'ils apporteraient avec eux les provisions nécessaires, car le navire était fort à court de vivres.

Ils acceptèrent avec reconnaissance ; leur besace fut bientôt remplie par la charité des marchands et des autres chrétiens de cette Echelle, et ils s'embarquèrent avec une confiance toute nouvelle. Leur navigation fut d'abord heureuse, mais quand ils furent sortis du détroit des Dardanelles, le vent, comme il arrive fréquemment à l'équinoxe, tourna au nord-est, et la marche du navire en fut si bien retardée que les provisions épargnées par l'équipage furent complètement épuisées. Echappés au naufrage, les voyageurs se voyaient exposés à mourir de faim. Heureusement il restait encore quelque peu du pain dont la charité des Levantins avait rempli la besace de Fr. Grégoire. Le P. Joseph le bénit et il se multiplia si abondamment entre ses mains qu'il suffit pendant plusieurs jours à la subsistance de tous les voyageurs. Ce pain était bien grossier et bien dur, néanmoins tous le reçurent avec reconnaissance et en bénirent Dieu. Cependant le vent étant devenu plus maniable, ils purent accoster dans un petit port de la côte d'Europe pour s'y ravitailler un peu.

Nos missionnaires, comme les autres voyageurs, descendirent à terre, et apprenant qu'ils n'étaient plus qu'à peu de milles de Constantinople et craignant que les vents contraires ne vinssent encore retarder leur arrivée, ils résolurent de continuer leur voyage par terre et à pied. Ils ne

Digitized by Google

tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils avaient entrepris une tache difficile et même dangereuse. Jusque-là, en Italie, sur le navire et dans les ports où ils étaient descendus, ils étaient en pays chrétien, au milieu de gens qui parlaient l'italien, ou du moins la langue franque, qui s'en éloignait fort peu ; mais quand ils se trouvèrent au milieu des populations de la Roumélie, les gens qu'ils rencontraient ne parlaient que le grec ou le turc, langues pour eux barbares et inconnues ; ils étaient parmi des musulmans et des grecs schismatiques qui les regardaient avec défiance et refusaient de les recevoir ou de leur rendre les moindres services. Ils couraient donc un danger sérieux, ne sachant de quel côté se diriger ni où trouver un abri. Dans cette extrémité, le P. Joseph ne se départit pas de son calme habituel et se tourna vers Dieu, suivant son usage. Sa prière fut miraculeusement exaucée, comme il le racontait lui-même plus tard à un certain Carlo Capello. Il vit subitement apparaître à ses côtés un sien neveu, petit enfant de 7 ans, qui était mort quelques mois seulement avant son départ d'Italie. Cet enfant le prit par la main, et le faisant marcher par des routes sûres et faciles, il l'amena jusqu'à la porte de l'église de Sainte-Marie de Miséricorde, et là, souriant doucement à son oncle, il disparut sans bruit, comme il était venu. Le Père Joseph était arrivé à sa destination. Il entra dans l'église et après avoir remercié Dieu, il alla se présenter à son supérieur, le P. Pierre della Croce, pour recevoir sa bénédiction et se mettre à ses ordres. Nous laissons à penser avec quelle sainte joie furent reçus les voyageurs et les beaux projets que formait le Père Joseph pour la conversion des âmes et pour la gloire de Dieu. Nous allons maintenant le voir à l'œuvre.

Cependant pour bien comprendre la vie de notre Saint dans sa mission, il est nécessaire de nous arrêter un peu et de nous rendre bien compte de la situation des Latins à Constantinople. Pendant de longs siècles, aussi longtemps que l'Église grecque fut unie à l'Église romaine dans une même foi et une commune obédience au Souverain Pontife, il n'y avait entre les chrétiens d'Orient et ceux d'Occident que de légères différences de Rite, par-dessus lesquelles on passait aisément. Tous étaient d'accord sur les points essen-

Digitized by Google

tiels et assistaient aux mêmes offices suivant le Rite du pays. Mais lorsque le schisme fut consommé, surtout lorsque, en 1205, les croisés se furent emparés de Constantinople, la séparation de Rite s'accentua davantage. Les Latins amenaient avec eux leur clergé, ils établirent en de nombreuses églises leurs chanoines et leurs moines qui vécurent à côté du clergé indigène, plus ou moins uni à l'Eglise romaine, mais conservant ses vieilles haines et plus que jamais fidèles à ses observances exclusives.

Après la conquête grecque, 1261, les Latins qui restèrent à Constantinople se retirèrent, presque tous, dans le faubourg de Galata, qui, bien entouré de murs, continua de jouir, sur la foi des traités, d'une indépendance presque complète. C'est là que les trouva la conquête turque, de 1453. Mahomet II leur accorda une capitulation assez favorable et leur conserva une grande part de leurs franchises. Ils avaient leurs églises et leurs prêtres et pouvaient suivre les règles de leur religion ; mais il ne restait plus de clergé séculier, ni même de moines, seuls les Mendiants, Dominicains et Franciscains, étaient demeurés fidèlement à leur poste d'honneur et de sacrifice, et continuaient de donner aux catholiques les secours religieux. Les catholiques latins, presque tous d'origine italienne, Génois ou Vénitiens, pour la plupart, n'étaient guère nombreux, à l'époque dont nous nous occupons ; cependant ils avaient toujours conservé le droit de s'administrer eux-mêmes, par un conseil élu, représentant la *Magnifica Communità di Péra*. Cependant depuis un demi-siècle environ, deux États européens (la France et Venise) étaient représentés auprès de la Porte ottomane par des ambassadeurs spéciaux, qui défendaient les intérêts de leurs nationaux et en général ceux des catholiques latins.

Les Dominicains, chassés de leur belle église de Saint-Paul, récemment transformée en mosquée, s'étaient réfugiés dans leur couvent actuel de Saint-Pierre. Les Franciscains devenus Conventuels, desservaient encore leur vaste et magnifique église de Saint-François. Les FF. MM. Observantins, arrivés depuis peu à Galata, étaient encore petitement établis près de Topkhané, mais ils n'avaient pas de paroisse.

Digitized by Google

Dominicains et Conventuels s'occupaient de leurs paroissiens, mais sans grand zèle. Ils avaient depuis longtemps renoncé à toute pensée de conquête, non seulement sur les Musulmans, absolument inconvertissables, mais aussi sur les Arméniens et les Grecs, plus obstinés que jamais dans le schisme. Il était même une catégorie assez nombreuse de catholiques qui vivaient presque complètement en dehors de leur action, je veux parler des esclaves chrétiens. Les religieux des paroisses, s'ils ne les abandonnaient pas tout à fait, ne leur faisaient qu'un service très insuffisant. En somme le catholicisme languissait à Constantinople. Il était donc urgent de lui infuser, avec un sang plus jeune, une vie plus agissante et plus expansive. C'est ce que se proposèrent de faire les ambassadeurs de France en y appelant d'abord les Jésuites et ensuite les Capucins.

Les nouveaux missionnaires trouvèrent dans les ruines du monastère de Saint-Benoît, auprès de son église de Sainte-Marie de Miséricorde, et sous la protection de la France, le supérieur de la mission, Père Pierre della Croce et le Père Denys de Rome. Ces religieux avaient réparé à la hâte quelques cellules et s'y étaient installés pauvrement ; ils avaient même commencé à exercer le saint ministère dans leur église délabrée et les fidèles se pressaient à leurs prédications et à leurs offices. La rudesse de leur habit de bure grossière, l'austérité de leurs mœurs et la rigueur de leur pauvreté leur attiraient la bienveillance et le respect des meilleurs chrétiens, tandis que les schismatiques et les Turcs les regardaient avec une curiosité plutôt malveillante et moqueuse. Ils jouissaient d'ailleurs d'une certaine liberté, car peu après l'arrivée du P. Joseph, le 20 janvier 1588, M. de Lancosme écrivait à Henri III qu'il avait obtenu pour ces religieux « ung commandement général afin que tous ceux de leur Ordre peussent seurement et librement aller et venir en tout cest empire. »

Le Père Joseph brûlait de se mettre à l'œuvre dès le premier jour de son arrivée, mais il était trop bon religieux pour rien entreprendre sans l'obédience de son supérieur. Or le P. Pierre, qui connaissait sa soif du martyre, et qui avait reçu les prudentes recommandations de M. de Lancosme,

Digitized by Google

et du Baile Morosini, très au courant l'un et l'autre des affaires du Levant, lui fit la défense de travailler publiquement à la conversion des Musulmans, et d'entrer dans les mosquées pour y prêcher. Il assigna d'ailleurs à son zèle un champ assez vaste : il le chargea spécialement d'évangéliser le grand bagne de Qassim-pacha.

Il se trouvait à cette époque dans tous les ports des états musulmans, surtout dans ceux des états barbaresques et de Constantinople, un très grand nombre de captifs ou esclaves chrétiens. Ces infortunés étaient ou des soldats pris les armes à la main, ou des paysans emmenés par la force des contrées ravagées annuellement par les armées turques ; d'autres avaient été capturés par les corsaires sur les navires chrétiens ou enlevés en des descentes heureuses sur les rivages des îles de la mer Egée, de l'Italie, de la Provence ou de l'Espagne. Ces captifs étaient les uns vendus sur le marché et devenaient la propriété des particuliers, les autres restaient la propriété du Grand-Seigneur. On en faisait alors deux parts, les uns distribués sur les galères étaient attachés aux rames jusqu'à la mort, les autres étaient appliqués aux travaux publics : alors, on les enfermait dans les bagnes. Ces bagnes étaient généralement dans le voisinage des arsenaux et les esclaves en sortaient chaque jour pour aller à leurs travaux.

Le régime des esclaves n'était pas partout le même. Ceux des particuliers étaient parfois assez bien traités, mais alors naissait pour eux le danger de se mêler plus intimement à la famille des maîtres en devenant musulmans eux-mêmes. Ceux des bagnes et des galères étaient menés fort rudement, car, comme les expéditions annuelles donnaient le moyen de combler sans frais les vides causés par la mort, on n'épargnait pas le travail et les mauvais traitements à ceux que l'on possédait. Ils étaient de plus très exposés à perdre la foi, car on délivrait et on plaçait avantageusement ceux qui se faisaient Turcs, suivant le langage du temps.

C'est le « grand bagne » ou le bagne de Qassim-pacha, qui était échu en partage au Père Joseph de Léonisse. J'emprunte à un de ses historiens, le P. Paul de Noyers, la description de cet enfer. « Les esclaves chrétiens sont communément enfermés en de profondes et obscures prisons,

Digitized by Google

où la lumière ne pénètre que pour augmenter leur désolation par la vue des tourments qu'on leur prépare, des chaînes qui les lient et des objets d'horreur qui les environnent. La nourriture qu'on leur donne suffit à la rigueur pour les empêcher de mourir de faim ; elle est d'ailleurs si grossière et si rebutante qu'on doit compter pour un supplice la nécessité qui oblige à la prendre. Ce sont de fades légumes, dont la mauvaise qualité n'est corrigée par aucun assaisonnement. C'est du pain noir, le plus souvent pétri avec une eau corrompue et qu'on leur donne presque toujours moisi ou dur comme du bois. A peine l'habit dont on couvre ces pauvres gens est assez grand pour servir de voile à leur nudité. Il n'est pas assez souple pour les échauffer ni assez moelleux pour les garantir de la rigueur des saisons. Comme ils sont obligés de le porter jour et nuit, sans en avoir d'autre pour changer, ils sont couverts de vermine et d'insectes de toutes sortes. De lourdes chaînes les serrent étroitement et les accablent, et quand on les en détache, c'est pour les contraindre à des travaux encore plus rudes que leur chaînes. Des maîtres durs et barbares viennent de temps en temps assouvir leur rage sur ces misérables et décharger sur leurs corps décharnés de si rudes coups, pour les obliger à renier leur foi, que leur supplice égale celui que bien des saints ont enduré dans leur martyre. De ces cachots affreux, pleins d'ordures et de puanteur, s'exhale incessamment une vapeur à faire reculer les hommes les plus robustes. Le corps de la plupart est couvert des plus repoussants ulcères... Je n'en dis pas davantage, ajoute l'auteur, pour ménager la délicatesse du lecteur » Les descriptions de ce genre abondent dans les récits des voyageurs et les lettres des missionnaires de cette époque.

C'est dans un de ces enfers que fut introduit le Père Joseph. Ce qu'il entendit était en rapport avec le reste du spectacle. Les esclaves capturés dans tous les pays, et surtout sur les navires et dans les armées, avaient assez souvent tous les vices de leur condition. Tombés en esclavage, leurs mauvais instincts s'exaspéraient encore, et, outre les cris de douleur ou de rage, on entendait sortir

Digitized by Google

de leurs bouches d'horribles blasphèmes, des imprécations effroyables et les conversations les plus obscènes. Il ne restait plus au fond de ces cœurs si profondément pervertis ou du moins si incurablement ulcérés, qu'un certain attachement à la religion de leur enfance, plus instinctif que raisonné, et un obscur sentiment de l'honneur qui les empêchaient d'abjurer leur foi et de se faire Turcs, même pour éviter les mauvais traitements ou se procurer la liberté.

Le Père Joseph fut touché d'une profonde compassion à vue de toutes ces misères physiques et morales, et bien loin d'en être dégoûté, il se jura à lui-même de se consacrer entièrement à les soulager et à les guérir.

(A suivre).

(Extrait d'une Vie de saint Joseph de Léonisse en préparation.)

Fr. ARSÈNE de Chatel,
O. M. Cap.

Digitized by Google

LA MÈRE MARIE-EUGÉNIE DE JÉSUS

FONDATRICE DES

RELIGIEUSES DE L'ASSOMPTION

Suite (1).

L'ŒUVRE DE LA MÈRE MARIE-EUGÉNIE DE JÉSUS

III.

L'INSTRUCTION PROFANE DES JEUNES FILLES.

Nous l'avons vu : la Mère Marie-Eugénie voulait attirer dans ses maisons les enfants de familles riches appartenant à ce qu'elle appelait l'*aristocratie libérale,* familles qui, toutes, au sortir de la Révolution, étaient plus ou moins éloignées des connaissances et des pratiques religieuses. Son but était de faire rentrer Jésus-Christ dans ce milieu. Or, pour gagner la confiance de ces familles, il fallait leur offrir ce qu'elles demandaient ; une instruction complète et des manières distinguées. Peu de choses suffisait quant aux manières. Supprimer les grilles et la clôture, laisser aux maîtresses cette aisance simple et noble qui distingue la femme bien élevée, c'était assez pour charmer les gens du monde et les délivrer de la peur que leur inspirent les couvents.

Mais il n'était pas aussi facile de concilier une instruction profane très développée avec cet enseignement religieux si élevé et si complet qu'entendait donner aux élèves la Fondatrice de l'Assomption. Toutefois les difficultés de ce problème n'étaient pas au-dessus de la force intellectuelle que possédait la Mère Marie-Eugénie.

Dès que l'abbé Combalot l'eût devinée, voulant s'assurer de ses aptitudes, il lui ordonna d'écrire ses idées sur l'instruction des jeunes filles. Mlle Milleret obéit. Elle n'avait

(1) Voir les livraisons de août, septembre et octobre 1899.

Digitized by Google

pas alors atteint sa vingtième année. Or, quelque temps après, l'abbé Combalot lui écrivait de Turin, le 21 novembre 1837 : « Un ecclésiastique distingué de ce pays, à qui j'ai communiqué votre petit travail sur l'éducation, en a été vivement frappé, et n'a pu s'empêcher de s'écrier après cette lecture :.. « *Voilà la femme que Dieu a choisie pour l'œuvre* « *importante qui vous occupe, monsieur l'abbé; n'en cher-* « *chez jamais d'autre.* »

« Ce sentiment est aussi celui d'un grand-vicaire de Belley, à qui j'ai donné connaissance du même travail, et qui sera heureux de vous connaître. Ce vicaire général, homme d'un mérite éminent, ne met pas en doute que votre vocation soit toute providentielle. »

Un peu plus haut, l'abbé Combalot avait dit :

« Plus j'y pense, et plus je reste convaincu que la Providence vous a prédestinée à devenir la pierre angulaire d'une œuvre toute divine. Vous n'êtes pas parfaite, je le crois comme vous ; mais Dieu a mis dans votre âme des dons que je n'ai jamais rencontrés ailleurs (1). »

Entrant dans le détail de ces dons, l'abbé Combalot lui avait écrit précédemment, (10 août 1837) : « Après vous avoir étudiée, vous m'avez paru douée d'une raison, d'une prudence, d'une connaissance des hommes et des choses bien supérieure à votre âge. »

Et encore : « Dieu vous a donné un grand sens, un tact exquis pour traiter avec les enfants du siècle des choses de Dieu et les amener à céder aux désirs que la grâce vous inspire : il faut parler (2). » Il la pressait de parler à son père de sa vocation.

Ce tact pour traiter des choses de Dieu, la Mère Marie-Eugénie l'avait également dans les choses purement temporelles. Le Père d'Alzon, pour la remercier d'avoir arrangé une affaire difficile, lui écrivait en 1845 : « L'effroi de M. X... m'étonne ; mais, vous avez, du reste, parfaitement bien répondu, et je vous donnerai bientôt des lettres de ministre plénipotentiaire. Vous êtes un diplomate consommé. »

(1) *Origines*, I. 104, 105.

(2) *Origines*, I. 87, 89

Digitized by Google

Un mot de Mgr Doney, alors évêque de Montauban et devenu plus tard archevêque de Bordeaux, résume toutes ces appréciations. Il recueillait des renseignements sur l'abbé de Cazalès dont il voulait faire son vicaire général et s'était adressé pour cela à l'abbé d'Alzon. Celui-ci lui envoya une lettre de la jeune Mère Marie-Eugénie qui avait connu l'abbé de Cazalès. Voici la réponse de l'évêque :

« J'ai lu et relu la lettre que vous m'avez envoyée et qui est d'une *éminentissime intelligence*. Pourquoi le bon Dieu ne vous donne-t-il pas trois ou quatre hommes comme cette admirable femme ? (1) ».

Ce jugement porté par un évêque sur une jeune religieuse qui avait à peine 25 ans, explique le succès qu'elle a obtenu dans sa difficile entreprise, succès qui n'a fait que s'accroître durant le cours de soixante années. Essayons d'en pénétrer le secret, en examinant plus en détail les pensées de la Mère Marie-Eugénie.

Ce secret est tout entier dans une vérité élémentaire, une notion de bon sens, trop méconnue par les libéraux modernes ; c'est que l'instruction n'est pas UN BUT, elle est UN MOYEN.

Il en faut donc juste ce qui est utile pour arriver au but que chacun doit atteindre. Le reste est du superflu et peut susciter de grands dangers.

La Mère Marie-Eugénie avait un mot charmant pour exprimer cette vérité. Elle parlait souvent du *luxe* de l'esprit et elle s'appliquait avec soin à pratiquer la pauvreté d'esprit, en sacrifiant toutes les pensées inutiles dans lesquelles elle ne voyait qu'un luxe encombrant et dangereux.

Si on prenait cette vérité comme point de départ dans l'instruction de la jeunesse, on ne ferait pas si souvent fausse route. Par exemple, pour les enfants du peuple qui devront gagner le pain de chaque jour à la sueur de leur front, il faudrait se poser cette question : « En quoi l'instruction aidera-t-elle à vivre celui-ci ou celle-là ? Pourra-t-elle devenir pour eux une profession avantageuse ? »

Ah ! si on voulait réfléchir à cela, on verrait bien vite que

(1) *Origines*, II. 271.

Digitized by Google

des enfants sortis de familles pauvres, qui ont grandi dans l'ignorance, contracté des manières grossières, etc., ne sauraient, sauf de très rares exceptions, être transplantés dans un milieu élevé et y remplir avec succès les fonctions de professeur. A peine peut-on espérer de donner aux plus intelligents les connaissances nécessaires pour leur faire occuper une place dans les bureaux de diverses administrations. La plupart n'ont chance de succès qu'en exerçant un métier plus ou moins conforme à celui de leurs parents et alors la seule instruction à leur donner est celle qui pourra les rendre habiles dans l'exercice de ce métier. Agir autrement c'est faire des déclassés que la faim poussera dans le désordre.

Mais pour les classes supérieures, la vie des jeunes filles est assurée. Quoique l'instabilité des fortunes, qui précipite aujourd'hui tant de riches dans la misère, oblige parfois les victimes de nos catastrophes financières à chercher dans leur instruction un gagne-pain, toutefois cette triste perspective ne peut venir qu'au second rang quand il s'agit de bien ordonner l'enseignement de ces jeunes filles. Ici l'instruction doit être un moyen d'embellir la vie et de la rendre heureuse, non seulement pour soi, mais pour toutes les personnes qu'on devra fréquenter. Et puisqu'on fréquentera des savants, il faudra être à même de les écouter avec intelligence. Il faudra surtout connaître les écueils d'une vaine science pour les éviter et pour en éloigner les personnes qu'on aime.

Cette position délicate obligera les jeunes filles à tout étudier, mais à faire ces études avec leur cœur. Leur ambition devra être, non de devenir plus savantes que les hommes, mais de savoir mieux qu'eux faire servir l'instruction au bonheur de la vie présente et de la vie future. Elles auront donc à regarder bien moins les théories que les applications pratiques de toute science qu'on leur fera étudier.

Nous croyons que la Mère Marie-Eugénie entendait les choses de cette manière. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à l'écouter et nous allons de nouveau lui laisser la parole. Nous n'avons pas le petit travail sur l'instruction qu'elle fit à la prière de l'abbé Combalot. Ce qu'elle a écrit en dehors

Digitized by Google

de cela est peu de choses, car elle n'aimait pas à écrire. Cependant, après la fondation du premier pensionnat à l'impasse des Vignes, en 1842, alors qu'elle avait 25 ans, les maîtresses de classe, aussi jeunes et même plus jeunes qu'elle, la supplièrent de leur donner par écrit une direction. Cédant à leurs instances, elle rédigea quelques pages dont les *Origines* donnent une faible partie, pages remplies d'une sagesse tellement céleste qu'on les croirait inspirées de Dieu. Elles traitent surtout de l'éducation et nous en citerons quelques extraits dans l'article suivant.

La même année, elle écrivait au Père d'Alzon :

« Nous avions éprouvé que les femmes acquièrent ordinairement une instruction tout à fait superficielle, sans utilité par conséquent pour leurs enfants, et sans connexion avec leur foi, contre laquelle se tournent presque toujours leurs études, si elles les prolongent. Nous savions surtout qu'elles ont des idées totalement fausses de leur dignité et de leurs devoirs, ayant honte de faire la moindre chose utile, de s'occuper réellement de leur intérieur et de leurs enfants, se faisant gloire d'attirer des hommages qu'elles repousseraient si elles savaient combien ils déshonorent, attachant à la position, à la fortune de leur mari un prix qui va jusqu'à la bassesse ; et enfin, quoique pieuses, souvent très ignorantes de la nature de leur religion, de ses vérités, de son histoire, de tout ce qui pourrait leur faire comprendre l'esprit social chrétien. J'ajoute que peu de jeunes filles ont été instruites de la gravité de la vie, fortifiées contre ses revers ou ses douleurs, et habituées à prendre soin des misères qu'elles ne voient pas, à condescendre enfin lorsqu'il ne s'agit que de leur plaisir et à ne jamais plier lorsqu'il s'agit de leur devoir.

« Bien loin de penser que l'éducation des femmes doive se composer de superficies, je crois que c'est ce dont il faut les préserver puisqu'elles sont appelées à avoir les avantages de l'instruction et non la réputation d'en avoir. Ce qui devrait être leur grande science, est ce qu'on leur apprend le moins : lire, écrire et parler leur langue avec facilité et simplement. Cette facilité est précieuse ; on ne saurait croire combien elle peut aider à cette mission qui, avec

Digitized by Google

l'éducation, me semble uniquement la nôtre : concilier les difficultés, et, comme disait ma mère, d'après Mme de Staël, « être la ouate qu'on place entre les cristaux pour les empêcher de se briser. »

« Pour que les autres études soient réellement utiles aux femmes, pour qu'elles relèvent leur dignité morale, il faut que le christianisme les remplisse. C'est notre plan pour toutes les raisons possibles. Mais pour cela, combien faut-il connaître sa religion ? Dans quels ouvrages sérieux et mêlés de vues à la fois sûres et larges ne faut-il pas chercher le secret de ces rapports entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel où les modernes ont presque toujours mis des erreurs, parce que, quelque éminents qu'ils fussent, ils partaient de la science pour aller trouver la foi ?

« Je sais que la difficulté est grande et qu'on aurait droit de sourire de la voir aborder à des femmes, si l'on n'oubliait qu'elles n'abordent cette difficulté que dans la mesure restreinte et pratique de l'instruction à donner à des jeunes filles. Or, je crois que Dieu communique à chaque être les lumières nécessaires à l'accomplissement des devoirs auxquels il l'appelle, et je le crois parce que je l'ai plus d'une fois éprouvé.

« Pour rendre nos études chrétiennes, il fallait donc étudier sérieusement le christianisme : et les ouvrages vraiment propres à cela sont les ouvrages écrits dans des temps plus chrétiens, à l'époque où les Pères de l'Église entourèrent l'Évangile de toutes les lumières humaines les plus élevées. C'est là ce qui pour moi distingue nos études ; ce n'est pas d'apprendre plus, je ne sais si cela est, mais c'est d'apprendre ce que je viens de dire avant le reste et de concentrer toutes nos affections sur les vérités chrétiennes, les beautés chrétiennes et sur des œuvres plus calmes que celles qui se font aujourd'hui. Etudier sa foi et conclure de ce qu'elle enseigne à tout ce qu'on a besoin d'enseigner, il faut plus de simplicité que de puissance pour cela, et les études y gagnent en sérieux autant qu'en piété (1). »

« Quelques années plus tard, disent *les Origines*, Mgr Du-

(1) *Origines*, II. 400, 401, 402.

Digitized by Google

panloup, frappé des résultats obtenus à l'Assomption, eut plusieurs entretiens avec la Mère Marie-Eugénie. Il voulut voir notre plan d'études et demander de quelle manière il était compris. « Ecrivez-moi quelques notes, dit-il à « la Supérieure. Je vous en serai très reconnaissant. » Cette demande nous a valu la page suivante :

« Notre vocation est de servir les âmes. Dans toutes nos leçons, comme dans tous nos rapports, avoir toujours en vue l'âme d'une enfant, ne lui donner jamais d'autres pensées que celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, développer la foi, l'amour de l'Eglise, l'amour de la pureté, la raison chrétiene.

« ENSEIGNEMENT.

« *La langue française.* — Corrélation étroite de la pensée et de la parole. — Importance de donner aux enfants un langage pur, simple et juste. — Soins à apporter dès le premier âge à développer le jugement à propos de l'enseignement de la langue. — Plus tard, dans les leçons de style, chercher à faire exprimer des pensées justes et chrétiennes, sous une forme simple et pure, écarter des sujets de composition ce qui s'adresse à l'imagination et ce qui ne rentre pas dans le cadre de sentiments et d'actions d'une vie tout ordinaire et cachée.

« *Calcul.* — Que le motif en soit chrétien. — Etre en état de régler ses comptes, sa maison, parce que c'est un devoir et que les pauvres en profitent. — Pouvoir, au besoin, par des connaissances plus étendues à cet égard, se rendre utile dans la comptabilité, dans les affaires, dans la famille.

« *Géographie.* — Écarter toute notion fausse, comme dans la statistique la prééminence accordée aux nations protestantes. — Dire ce qu'il en est de leurs institutions, de leur prospérité ; montrer en quoi consiste la grandeur d'un peuple, sa supériorité, où sont les vrais progrès de la civilisation.

« *Histoire.* — C'est, après l'enseignement religieux, l'étude où l'esprit des jeunes filles peut recevoir le plus de notions générales. — Pour l'histoire ancienne, se servir du point de vue de Bossuet. — Merveilles de l'histoire du peuple de Dieu. — Imperfection des vertus païennes qui

Digitized by Google

attestent cependant les forces naturelles dont nous ne nous servons pas assez. — A partir de Jésus-Christ, action de l'Église sur le monde, sur chaque peuple en particulier. — Faire ressortir les grands caractères qu'elle a formés. — Tâcher de caractériser chaque siècle au point de vue de ses grands rois, de ses grands saints, de ses grands docteurs et de ses œuvres de foi et de dévouement. — Ne pas trop multiplier les faits, donner des idées générales applicables plus tard à d'autres faits.

« *Histoire de l'Église.* — Enseignée avec soin et complétant par l'histoire des hérésies et des conciles une instruction religieuse solide. — Faire ressortir le miracle des quatre notes de l'Église : unité, sainteté, catholicité, apostolicité.

« *Histoire de la littérature.* — L'Écriture sainte dit quelque part : « Qu'y a-t-il de beau sinon le froment des élus et le « vin qui fait germer les vierges ? » Apprendre aux enfants cette beauté-là, c'est-à-dire tout ce qui est vrai, sous une forme noble et pure. — Leur inspirer le mépris de ce qui abaisse l'âme, des fausses beautés, des choses dangereuses, du mauvais goût.

« *Sciences naturelles.* — On leur enseigne aussi l'histoire naturelle, les éléments de physique, de botanique, de géologie, etc., en y mettant une grande prudence, en tâchant de rester dans le même esprit et de leur montrer Dieu dans ses œuvres.

« *L'instruction religieuse* est le point culminant de l'enseignement chrétien. — Les religieuses tâchent d'y trouver le développement le plus élevé de l'intelligence de leurs élèves, de les instruire solidement et de suppléer par cet enseignement à des notions de philosophie qui n'entrent pas présentement dans notre cadre. »

« La leçon de philosophie, disent *les Origines*, n'a pas tardé à entrer dans le plan de nos études ; elle les complète, les éclaire, fortifie la raison et appelle les grandes solutions de la foi » (1).

Voici une conversation de la Fondatrice, recueillie par la Mère Thérèse-Emmanuel :

(1) *Origines*, II, 402-404.

Digitized by Google

« Qu'est-ce que vous enseignez ? » demandait-on à la Mère Marie-Eugénie. Elle répondit : « Nous enseignons ce que l'on apprend dans toutes les maisons d'éducation : histoire, géographie, littérature, sciences, langues, arts d'agrément, etc., mais ce n'est pas là ce qui est le propre de notre Institut.

« Dans ma pensée, l'instruction n'est pas l'important pour une femme. Savoir un peu plus d'une chose ou d'une autre, avoir dans l'esprit certaines choses qu'on a apprises dans un livre et qu'on a casées là, n'est pas, à mon sens, ce qui fait la supériorité d'un esprit sur un autre ; c'est bien plutôt la tournure de cet esprit, sa trempe particulière, le caractère propre qui lui a été donné.

« Que nos enfants n'aient pas beaucoup d'imagination, ce n'est pas un mal : ce qui est à désirer, c'est qu'elles aient beaucoup de sérieux dans les pensées et soient fortement convaincues. Elles pourront dans les occurrences de la vie n'être point toujours fidèles à leurs principes ; mais plus tard leurs principes les conduiront à des conclusions raisonnables et chrétiennes dans l'action.

« Nous donnons à nos sœurs professes un assez grand développement d'esprit, afin qu'elles soient capables de communiquer ce développement à leurs élèves et de leur donner une éducation plus forte.

Elle disait encore : « L'instruction est ici poussée très loin... Mais je n'estime pas du tout l'enseignement de pur savoir, j'estime ce qui élève l'intelligence, ce qui lui imprime un caractère de supériorité dans les conceptions intellectuelles, les sentiments chrétiens. D'autres maisons d'éducation, même religieuse, s'adressent plus à l'imagination, aux facultés affectueuses ; nous, plus à l'intelligence pour la christianiser en la développant, plus à la volonté pour la rendre capable de renoncement et de sacrifice (1). »

On a remarqué ce qu'elle a écrit sur le calcul. Elle insistait sur ce point avec de jeunes maîtresses et leur disait : « Ne méprisez aucune des branches de l'instruction. Je m'étonne

(1) *Origines*, II. 405, 406.

Digitized by Google

de voir le peu d'application que l'on apporte à vos leçons de calcul. Cette leçon est fort utile pour une femme qui peut avoir à s'occuper elle-même de ses affaires et qui doit être en état de régler ses comptes et de gouverner sa maison ; C'est un devoir et les pauvres en profitent.

« Le professeur d'arithmétique que nous avions à Metz devait enseigner très bien, car cette leçon m'intéressait beaucoup, et je n'ai oublié aucun des principes qu'il nous a donnés et qui m'ont été bien utiles, puisque Dieu a voulu que j'aie toujours eu à m'occuper d'affaires. C'est grâce à ces principes que je fais facilement de tête des comptes qui paraissent difficiles à de plus grandes calculatrices que moi (1). »

Citons encore ces réflexions à propos de la langue : « Les leçons de lecture et de style étaient regardées au pensionnat de Metz comme fort importantes et se complétaient l'une l'autre. On nous apprenait à lire distinctement, posément, avec expression ; à comprendre le caractère de l'auteur et le sens du morceau, et à le rendre de notre mieux. A la leçon de style, une fois le devoir corrigé et le sujet donné, on analysait une page d'un grand écrivain pour nous en faire sentir les beautés. Je n'ai jamais oublié certains passages que j'ai entendu analyser ainsi : *Une Nuit d'été à Saint-Pétersbourg*, de M. de Maistre ; le *Bonheur des justes dans les champs-Elysées*, de Fénelon ; le *Paysan du Danube*, de La Fontaine, et bien d'autres sont restés dans ma mémoire avec les observations qui les accompagnaient. Nos devoirs de style étaient corrigés avec soin, couverts de notes dans la marge, et on nous donnait des sujets fort élevés comme celui-ci : *Montrer la supériorité de la civilisation chrétienne sur la civilisation païenne.* Je trouverais aujourd'hui ce sujet difficile à traiter ; mais les enfants ne doutent de rien ; je ne sais pas ce que j'ai écrit, mais je n'ai été nullement embarrassée ; mon seul étonnement a été d'être première pour un devoir qui devait être fort médiocre. »

Elle disait aussi : « Ce ne sont pas les leçons les plus savantes qui ont le plus d'importance pour l'avenir d'une

(1) *Origines*, I, 38, 39.

Digitized by Google

femme : les leçons dites élémentaires lui sont mille fois plus utiles. Savoir bien écrire et bien parler caractérise tout de suite une femme distinguée : l'algèbre et la chimie n'y ajoutent rien. (1) »

Il en est de la science profane comme de la richesse : l'essentiel est de savoir s'en servir. Si une femme doit abuser de l'une et de l'autre, mieux vaut qu'elle reste pauvre et ignorante ; car la gravité de ses désordres augmentera avec l'importance des moyens mis à sa disposition. Mais si elle use sagement de ces biens, elle n'aura jamais trop de science ni trop de fortune. Or c'est la foi chrétienne qui donne ce secret, à la condition qu'elle devienne une science et qu'elle répande dans l'âme une abondance de lumière proportionnée à la grandeur du savoir humain et de la richesse qu'on possède.

« Le développement des idées, a dit sagement un économiste chrétien, amène des périls analogues à ceux de l'écroulement des grands édifices ou de l'explosion des principes subtils par les combinaisons des corps. L'intelligence sera inévitablement écrasée sous les ruines de ses systèmes, foudroyée par les conséquences inattendues de ses raisonnements, si la méthode ne se fortifie à mesure qu'elle pénètre plus profondément dans la substance des idées, et si elle ne vérifie continuellement la rectitude de son aplomb dans les hauteurs où elle s'élève. D'autre part, le développement des sentiments dans les différents ordres d'idées, amène des fermentations, des fièvres de tout genre, qui peuvent devenir funestes de mille manières, si l'aliment moral n'est pas proportionné au besoin (2). »

La méthode de la Mère Marie-Eugénie, nous l'avons exposé dans l'article précédent, était de fortifier l'enseignement chrétien. C'est le grand devoir qu'elle imposait à ses maîtresses. Grâce à cette méthode, on pouvait initier impunément les élèves à toutes les sciences qui devaient leur être utiles dans la situation élevée qu'occupaient leurs familles. Elle faisait enseigner ces sciences, soit par ses religieuses,

(1) *Origines*. I, 39, 40.

(2) Th. Olivier, *L'Economie politique ramenee aux principes du Christianisme*. p. 17.

Digitized by Google

soit par des professeurs distingués. En supprimant la clôture, elle s'était ménagé le moyen d'introduire dans ses pensionnats tous les savants qui voulaient bien diriger un cours ou faire des conférences aux élèves. Au point de vue de l'instruction, elle avait ainsi tous les avantages que le gouvernement prodigue aujourd'hui aux lycées de filles dans les grandes villes. Dès l'origine et pendant tout le cours de sa vie, elle s'est trouvée en rapports assidus avec les savants, les hommes de lettres et les artistes. « Elle était sympathique à tout ce qui est beau, dit l'auteur des *Origines*. La poésie, l'histoire, l'art chrétien, le symbolisme, tout cela est compris et gouté par elle. La pensée dominante dans l'éducation n'était-elle pas de se servir de toutes les beautés créées pour élever les âmes vers le Créateur, de ne rien mépriser des forces humaines ; mais de les employer toutes pour la gloire de Dieu et l'extension de son règne ? (1). »

Fr. Ludovic de Besse,
O. M. Cap.

(A suivre).

(1) *Origines*, tome II, p. 221.

Digitized by Google

ÉTUDE CRITIQUE

SUR LES

STIGMATES DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Suite (1).

IV

« Désespérant de trouver le secret des stigmates dans l'observation de l'homme en bonne santé, les savants l'ont cherché dans celle de l'homme malade ; ils l'ont demandé à l'hystérie (2) ».

Aucune maladie n'est difficile à définir comme cette névrose ; semblable au caméléon elle revêt toutes les formes. C'est à décourager les spécialistes les plus patients. « Voilà pourquoi, dit Lasègue, la définition de l'hystérie n'a jamais été donnée et ne le sera jamais. »

« D'après les théories modernes du miracle, ajoute le Dr Boissarie, le monde entier est en puissance d'hystérie ; l'œil le plus exercé, le médecin le plus instruit ne peut reconnaître cette maladie sous une variété infinie de manifestations et de formes (3). »

Quels que soient les tâtonnements de la science à ce sujet, physiologistes, neurologistes et aliénistes s'accordent à reconnaître « que les hystériques présentent du désordre mental, moral et des troubles nerveux et cérébraux très intenses. Ainsi, dit le Dr Cotelle, nous reconnaissons leur

(1) Voir le fascicule d'octobre 1899.

(2) Dr Surbled. *Op. Cit.* 967.

« L'hystérie ne peut creuser une plaie profonde. » — A plus forte raison cinq stigmates ! — « Avec elle on aura une fausse tumeur, une éraillure ou une vésication légère ; *pâle copie de la réalité.* » Dr Boissarie.

(3) Dr Boissarie, Lourdes, *Histoire médicale*, 418.

Digitized by Google

humeur mobile, la passion domine la volonté, le bon sens fait défaut, et, si la mémoire persiste, l'attention et le jugement sont oblitérés. L'hystérique est incapable de tout raisonnement sérieux. En même temps que les facultés cérébrales sont perverties... (1) »

Trouve-t-on un pareil état symptomatique dans le Stigmatisé de l'Alverne ?

« Si, comme le prétend M. Gilles de la Tourette (2), la lecture de sa vie ne permet pas un seul instant de mettre en doute l'hystérie du saint personnage », un examen attentif de ses faits et gestes doit nous en fournir l'évidente preuve. Cherchons donc, comme le conseille l'Évangile, et nous trouverons... la vérité !

D'abord les facultés intellectuelles de François d'Assise étaient-elles *oblitérées* ? Le judicieux Dr Cotelle répond : « François eut toujours, pour lutter contre toutes les difficultés, l'intelligence la plus ferme et la plus grande lucidité d'esprit ; le tout associé à une volonté énergique unie au don de l'empire le plus grand sur sa nature entière. C'est dire qu'il est difficile de voir la compatibilité de l'hystérie avec la santé, la nature et l'intelligence de François (3). »

« Son jugement, remarque un historien (4), était sûr. Plus remarquable encore était le sens qui le gardait de toute exagération. Avec sa nature on l'eût pu croire susceptible d'entraînement, peut-être même d'une certaine ivresse ; il était au contraire, d'après Th. de Célano, d'une merveilleuse sobriété d'esprit. Or, la note dominante de l'hystérie est avant tout et par-dessus tout, l'*excentricité*. » (Le Grand du Saulle).

« Parmi les traits du caractère hystérique, dit encore le même Docteur, celui qui donne naissance à des actes insolites de la part de ces malades, est leur *invincible besoin d'attirer l'attention et de faire parler d'eux*. » « Un des premiers besoins de l'hystérique, enseigne l'éminent M. Grasset, même dans son état normal, dans l'état de calme, c'est de se

(1) Dr Cotelle, saint François d'Assise, *Etude médicale*, p. 89.
(2) *Traité Clinique et Thérapeutique de l'hystérie*, tom. II, 439.
(3) *Op. Cit.*, p. 90.
(4) Le Monnier, *Histoire de saint François d'Assise*, p. 161.

Digitized by Google

faire remarquer, d'attirer l'attention, de poser, d'inspirer de l'étonnement ou de la pitié. »

« Les traits du caractère hystérique, ou l'invincible besoin d'attirer l'attention » font totalement défaut en saint François. « Son humilité est d'une sincérité qui s'impose ; elle est absolue, sans que l'on songe à la trouver exagérée. (1) » « Les louanges lui causaient du chagrin ; il aimait qu'on le blamât, et il se réjouissait des mépris. Lorsqu'il entendait le peuple relever par des acclamations le mérite de sa sainteté, il se faisait dire par un de ses frères : « Vous êtes un homme grossier, ignorant, et inutile au monde » ; et il répondait avec une joie peinte sur son visage : « Que le Seigneur vous bénisse, mon cher enfant ; vous dites vrai ; et voilà ce que mérite d'entendre le fils de Pierre Bernardon » (2).

Ensuite, François ne connut point « l'humeur mobile et fantasque » des névrosés. Il resta toute sa vie parfaitement « fidèle à lui-même » (P. Sabatier) ; sa pensée religieuse pure ; son tact exquis. Sa prédication n'eut jamais qu'un seul et invariable but : « Rappeler que le bonheur de l'homme, la paix de son cœur, la joie de sa vie, n'est ni dans l'argent, ni dans la science, ni dans la force, mais dans une volonté droite et sincère : Paix aux âmes de bonne volonté ! (3) » Un hystérique ne parle pas ainsi : « extrême en tout, exagérant tout sans motif, il recherche volontiers les paradoxes, les doctrines malsaines et les théories risquées » (Legrand du Saulle). Quel contraste avec la sagesse, l'orthodoxie de *l'apostolique et catholique* François ! Chez l'hystérique, a-t-on remarqué « la passion domine la volonté, » devenue versatile, capricieuse, fantasque ; tantôt en proie à une mélancolie qui fait pleurer à chaudes larmes, tantôt portée à une joie excessive. »

Or, rien de pareil ne se manifeste dans la vie de François. Ses victoires, après des luttes acharnées contre celui qui s'appelle « légion » ; sa persistance dans ses multiples démarches auprès des Souverains Pontifes à Pérouse et à Rome pour l'approbation de sa Règle ou l'octroi de la célèbre

(1) P. Sabatier, *Vie de saint François*, 211.
(2) *Vie de saint François*, par le P. Chalippe, 365.
(3) P. Sabatier, *Vie de saint François d'Assise*, p. 385.

Digitized by Google

indulgence de la Portioncule ; son inviolable fidélité à *sa Dame* la Pauvreté ; sa soumission sans borne à son Supérieur — fût-il novice d'un jour ; son inébranlable attachement à l'Église, tout cela n'indique pas précisément un esprit flottant, capricieux et indompté... ; pas plus que sa parfaite courtoisie, son exquise douceur, son incomparable affabilité ne sont la note dominante d'un tempérament bizarre et fantasque. « Ceux qui ont fait l'expérience de la magnanimité de François, a écrit Th. de Célano, savent combien il fut libre et libéral en son attitude, intrépide et sûr de lui-même en ses actions, courageux et plein de décision. » Véritablement, ainsi qu'on s'est plu à le dire : « Il était fort comme le diamant. »

Faut-il parler de sa gaîté, devenue proverbiale ? Pour lui la tristesse était une maladie des plus redoutables. « Sa nature faite de ressort et d'élan, n'en ressentit pas souvent les atteintes ; mais chaque fois que cela lui arriva, loin de s'abandonner, il mit tout en œuvre pour s'en débarrasser au plus vite (1). » François cultivait la joie avec tant de soin qu'il fit afficher en grosses lettres, dans l'un de ses monastères, cette recommandation : « Que les frères évitent de jamais se montrer sombres, tristes et chargés de nuages... au contraire, qu'on les trouve en tout temps joyeux dans le Seigneur, gais et gracieux comme il convient. » Sont-ce là les recommandations d'un homme mélancolique ?..

François ne connut pas les extrêmes de la joie ou de la tristesse ; en toutes choses, il était, au dire de ses historiens, d'une paix et d'une sérénité que *rien ne pouvait altérer*. Ne dirait-on pas qu'ils ont eu à cœur de le montrer tout autre que ce que le voudraient de modernes critiques ?

Enfin, « l'hystérique est incapable de tout raisonnement sérieux ».

En était-il ainsi du Thaumaturge ombrien ? — Non répondent ses historiens (2). François montrait, dans le gouvernement de son Ordre, une discrétion et une sagesse merveilleuse. Quoiqu'il n'omit rien pour engager ses religieux à vivre austèrement, il voulait néanmoins qu'on y gardât la

(1) Cf. Le Monnier, *Histoire de saint François*, ch. XVII.
(2) Chalippe, 428.

Digitized by Google

modération, et il n'aimait pas les pénitences indiscrètes... « Que chacun, disait-il, ait égard à son tempérament. Si quelqu'un de vous est en état de se soutenir en mangeant très peu, je ne veux pas qu'un autre, qui a besoin de prendre plus de nourriture, l'imite en ce point, il doit donner à son corps ce qui lui est nécessaire : car de même que dans le manger, nous sommes obligés d'éviter le superflu qui est nuisible au corps et à l'âme ; il faut aussi que nous nous gardions d'une abstinence excessive, et encore plus, parce que le Seigneur veut la miséricorde et non le sacrifice ». Celui qui sait si bien garder un juste milieu entre la lettre qui tue et l'esprit qui vivifie, est-il donc « incapable de tout raisonnement sérieux ? » Appartient-il à un déséquilibré de condenser dans sept paroles tout un traité d'éducation, comme l'a fait saint François d'Assise. Veille — Avertis — Travaille, — écrit-il à Frère Élie, — Nourris — Aime — Attends — Crains (1). — Non, quand on est fondateur, législateur et modérateur de trois grands Ordres religieux, on est autre chose qu'un homme à qui *le bon sens fait défaut, dont l'attention et le jugement sont oblitérés* et *les facultés cérébrales perverties* ?... Il n'y a rien dans la vie de saint François qui l'accuse d'hystérie ou d'hystéro-épilepsie. Juger autrement, c'est s'avouer de mauvaise foi, ou montrer une myopie intellectuelle très caractérisée. « Si les protecteurs de François et de son Ordre avaient eu devant eux un névropathe atteint de convulsions et de délire, quelle confiance eussent-ils eue dans la mission d'un tel fondateur d'Ordres (2) ».

L'énergie, l'intelligence, la sagesse qu'il lui fallait pour gouverner les trois Ordres (3) qu'il avait établis et donner à chacun d'eux sa règle propre, est-ce que cela ne suffit pas, à

(1) Le latin, remarque M. H. Joly est encore plus expressif : *Vigila, admone labora, pasce, ama, expecta.* Le mot *pasce*, à lui seul, ne veut-il pas dire : garde-les, conduis-les dans les bons pâturages, et fais qu'ils s'en nourrissent ?

(2) Dr Cotelle, *Op. Cit.* p. 90.

(3) Les Pontifes Romains ont donné à saint François d'Assise le titre d'*Illustre Fondateur de trois Ordres : Trium Ordinum fundator inclitus.* Ces trois Ordres sont : les Frères Mineurs, les Clarisses et le Tiers-Ordre séculier. Ensemble ces trois familles franciscaines ont fourni à l'Eglise trois cents nonces ou légats, deux mille évêques, cinq cents archevêques ou patriarches, près de soixante-dix cardinaux, neuf Papes et plus de deux cent cinquante saints ou saintes honorés d'un culte public. — Merveilleuse puissance d'un névrosé ! ! !

Digitized by Google

lui seul, pour écarter toute supposition d'hystérie ? Qu'il n'en soit donc plus question.

Mais M. Gilles de la Tourette n'est point encore de cet avis : « saint François, écrit-il (1), en dehors de ses stigmates et de ses *attaques* présentait au moins de l'*anesthésie partielle*, car il ne ressentait aucune douleur lorsqu'un médecin lui mit le feu aux tempes pour le soulager d'un mal d'yeux. Il mourut *tuberculeux*, et l'écoulement de sang très abondant qui se faisait en particulier par la plaie du côté dut contribuer singulièrement à hâter la terminaison fatale. » Que M. Gilles soit systématique en religion comme en médecine, cela importe peu ; mais qu'il veuille l'être encore en histoire, c'est ce que l'honnêteté ne lui permettra jamais. Notre docteur a lu — on s'en souvient — la vie de saint François d'Assise, mais où donc y est-il écrit que le Saint avait des *attaques*, qu'il présentait au moins (quel scrupule !) de l'*anesthésie partielle*, qu'il *mourut tuberculeux* ? etc. Ce sont là de ces affirmations qu'on ne met en avant qu'escortées de preuves indiscutables. Et où sont celles de l'auteur ? Nous le mettons au défi de les produire... Mais ne l'oublions pas, M. Gilles a son système, il faut, envers et contre tout, que saint François soit un hystérique, voir même un hystéro-épileptique : de là les *attaques*, *l'anesthésie* et autres symptômes inventés pour le besoin de la cause. — Quelles preuves avez-vous donc, de l'état hystérique de saint François ? demanderons-nous à notre docteur.— Ses *attaques*, son *anesthésie*, etc. — Cette façon de raisonner équivaut à celle-ci : saint François est hystérique, parce qu'il a des *attaques*, de *l'anesthésie*, etc. et il a des *attaques*, etc., etc., parce qu'il est hystérique !.. Ciel ! qu'eût dit le vieil Aristote d'un homme, paré de titres académiques, raisonnant de cette sorte ? Mais laissons dame logique et revenons au fait.

D'abord le Patriarche ombrien est-il mort « tuberculeux ? » Le docteur Bournet (2) répond : « En lisant les historiens de saint François, il n'est pas aisé d'apercevoir l'état du malade... Faute de documents, il faudrait mettre un point d'interroga-

(1) *Op. Cit.* tom. II, p. 337 et 40 in not.
(2) Saint François d'Assise, *Étude Sociale et Médicale*, p. 118.

Digitized by Google

tion après chaque phrase (1). » Que pense de ces timides allégations le dogmatiseur salpêtrien ? De son côté, le savant dr Th. Cotelle (2), dont les études approfondies sur notre Saint ont tant de valeur, écrit : « saint François atteint de troubles gastriques, depuis 1213, fut pris, six mois avant sa mort, d'un vomissement de sang si abondant qu'on eut peur de le voir succomber... A côté de cette très grave maladie, car tout porte à croire qu'il s'agissait d'un ulcère de l'estomac. . s'en joignait une autre non moins grave. François était atteint, depuis longtemps déjà, d'une hépatite qui le faisait horriblement souffrir... La mort est survenue par collapsus, par cachexie ou par perforation de l'estomac qui se présente dans un huitième des cas. » Après ces déclarations lumineuses et précises, fondées sur le témoignage de Th. de Célano, l'assertion de M. Gilles de la Tourette ne mérite que le mépris.

Le même auteur prétend que « l'écoulement de sang très abondant qui se faisait en particulier par la plaie du côté dut contribuer singulièrement à hâter la terminaison fatale. » Pure hypothèse : car même avec des stigmates on peut fournir encore une longue carrière, telles : Columba Schonath qui les garda 24 ans ; Dominique du Paradis, 26 ans ; Jeanne Bonomi, 38 ans ; Françoise Dorothée, 41 ans ; Lucie de Narni et Catherine de Ricci, 48 ans. Que M. Gilles se rassure donc ; s'il ne reçoit jamais d'autres stigmates que ceux dont nous parlons, il n'a pas à redouter de leur part « la terminaison fatale ».

Que veut insinuer encore l'auteur en parlant des *attaques* (3) de saint François ? Personne ne s'y méprend : M. Gilles de la Tourette essaye de donner le change en confondant à dessein — malgré les données de la science positive — les *attaques* épilepti-formes d'un hystéromane avec les divines extases d'un serviteur de Dieu... Il serait bon que l'illustre praticien ne traitât pas ses lecteurs comme il traite *ses sujets* de la Salpêtrière... *Intelligenti pauca.*

(1) Saint François d'Assise, *Étude Sociale et Medicale*, p. 123.

(2) *Id.* *Étude Medicale*, p. 181, 182, 186.

(3) Les extatiques, dit M. Imbert Goubeyre, avec ou sans stigmates, sont sujets à toutes espèces de maladies, comme le reste des humains. Ils peuvent être épileptiques, choréiques, ataxiques, à la rigueur hystériques, sans qu'on ait *le droit de rattacher l'extase* à ces maladies diverses. » « Cette proposition est rigoureusement exacte et incontestable. » (Dr Surbled).

Digitized by Google

Est-il vrai enfin que le *Poverello* d'Assise était frappé d'anesthésie au moins partielle ? Admettons-le un instant ; s'ensuit-il que François fut un névrosé ? — Pas le moins du monde. Que l'anesthésie supposée soit idiopathique — hypothèse absolument scientifique — que devient alors l'affirmation de M. Gilles de la Tourette ?... Elle croule d'elle-même. Mais lors même que saint François aurait eu de l'anesthésie, pour raisonner sagement, il faudrait établir « une distinction assez précise entre les phénomènes accidentels qui peuvent faire craindre une maladie et cette maladie même constituée, évoluant de toutes pièces. On peut avoir des douleurs sans être un rhumatisant ou un goutteux ; on peut éprouver des phénomènes dyspnéiques sans être un asthmastique ; on peut présenter accidentellement du sucre ou de l'albumine.., sans être un diabétique ou un albuminirique (1), » comme aussi on peut présenter « de l'anesthésie partielle » sans être un hystérique. « Quoique l'insensibilité soit un symptôme très fréquent de l'hystérie, enseigne le docteur Pitret, ce n'est pas un symptôme constant. »

Non, le stigmatisé de l'Alverne n'est pas un hystérique et, partant, privé de sensibilité même partielle, alors que son médecin veut lui mettre le fer aux tempes pour le soulager d'un mal d'yeux. « Aussitôt qu'il aperçut l'instrument rougi par les flammes, un frisson involontaire courut par tout son être ; il sentit le besoin de fortifier son cœur, en parlant au feu comme on parlerait à un ami : « Mon frère le feu, le Seigneur t'a créé beau, fort et utile. Sois-moi doux à cette heure. Je prie Dieu qui t'a fait de tempérer ta chaleur, afin *que je la puisse soutenir* (2). » Ceci dit, il fit le signe de la croix sur le fer incandescent et présenta sa tête au chirurgien. Celui-ci porta le fer rouge — *Ab utroque aure usque ad supercilia* — depuis l'oreille jusqu'au sourcil, sans que le patient témoignât la moindre douleur. Ce que voyant, le médecin ne put s'empêcher de s'écrier : « *J'ai vu aujourd'hui des merveilles.* » *Vidi mirabilia hodie.* Saint François, ajoute le docteur Bournet, fut étonnant *d'énergie*. Mais où donc est cette énergie ? Pour-

(1) H. Joly. *Psychologie des Saints*, p. 111.
(2) Celano ; Le Monnier ; Leopold, etc.

Digitized by Google

quoi ces cris d'admiration de l'opérateur ; comment expliquer la frayeur instinctive de François à la vue du fer rougi au feu ; à quoi bon ses touchantes supplications au frère le feu, si le chirurgien n'a à cautériser que des chairs insensibles ?... « Mes frères, disait le Saint aux religieux qui n'avaient pas eu le courage d'assister à l'opération, pourquoi avez-vous fui, hommes pusillanimes et de peu de foi ? Celui qui a préservé des flammes les trois jeunes hommes dans la fournaise de Babylone, ne pouvait-il pas tempérer à mon égard la chaleur de mon frère le feu ? » Que M. Gilles de la Tourette le veuille ou non : là est tout le secret de l'*anesthésie* du Patriarche des Frères Mineurs.

Les esprits droits et indépendants s'étonneront de voir cette ténacité opiniâtre avec laquelle certains cliniciens voudraient *per fas et nefas* montrer un vulgaire névropathe dans le grand Thaumaturge d'Assise. Le but poursuivi n'est pourtant pas un mystère : Saint François « était un homme chez qui le surnaturel agissait seul et agissait par un bouleversement au moins apparent du cours régulier de la nature. Si donc, pensait-on, la science pouvait expliquer » ses stigmates par des lois connues de pathologie, la croyance au miracle, soutenue par les vertus du Saint était de ce chef fortement compromise. « Il n'était plus nécessaire de se traîner dans l'ornière voltairienne en tournant tous les témoignages en ridicule et en accusant d'imposture *l'un* des héros les plus désintéressés de l'humanité. Une explication naturelle étant toute prête, il n'y avait plus le même inconvénient à accepter les faits en tant que faits : on n'avait qu'à les expliquer (en les ramenant à des phénomènes hystériques) et à conclure par l'innocente naïveté de « la foi du moyen âge ». Car il est bien convenu, dans certains milieux, que « le moyen âge » seul a eu de la foi, et que d'autre part il a eu seul le privilège de la simplicité, de la grossièreté, et de l'ignorance (1) ».

Ainsi, c'est parce qu'ils *ignoraient* la toute puissance de la névrose que nos benoîts aïeux ont cru aux miracles : car, comme l'a décidé *ex cathedra* l'infaillible M. Gilles de la

(1) H. Joly, *Op. Cit.* 71, 72.

Digitized by Google

Tourette (1) : « Les muets qui parlent, les aveugles qui voient, les sourds qui entendent, les paralytiques qui marchent et les morts qui ressuscitent sont des hystériques (2) ». — Comment qualifier ce langage ! — Odieux plagiat ! donnant à entendre que les miracles de l'Évangile, la guérison de l'aveugle-né, la résurrection de Lazare, etc. etc., n'étaient que de la jonglerie. Vraiment « l'homme, comme le disait Cicéron à Epicure, se moque de nous. *Ludimur ab homine.* »

V

Arrivons à la vraie question. Comment doit-on dénommer le fait de l'Alverne ? — La stigmatisation de saint François d'Assise est, tranchons le mot, un miracle. Qu'un récent auteur, M. P. Sabatier (3) en sa *Vie de saint François*, *proteste* contre cette appellation, cela se conçoit très bien de sa part : *operatio sequitur esse* — mais le fait supra-naturel n'en subsiste pas moins. « Si par miracle, écrit-il, on entend soit la suspension ou le renversement des lois de la nature, soit l'intervention de la cause première dans certains cas particuliers, je ne saurais l'admettre. Dans cette négation, les raisons physiques et logiques sont secondaires : la vraie raison — qu'on veuille bien ne pas s'étonner — est toute religieuse : le miracle est immoral. L'égalité de tous devant Dieu est un des postulats de la conscience religieuse, et le miracle, ce bon plaisir de Dieu, ne fait que rabaisser celui-ci au niveau des fantasques tyrans de la terre ». La conscience religieuse de l'auteur s'alarme bien vite. Un philosophe, dont l'autorité lui est particulièrement chère, ne s'effarouchait pas ainsi : « Dieu peut-il, se demandait Jean-Jacques Rousseau, faire des miracles ? C'est-à-dire peut-il déroger aux lois qu'il a

(1) *Op. Cit.* t. II, p. 3.

(2) Involontairement notre esprit se reporte à ces paroles du Dr Boissarie : « Le médecin qui vit journellement au milieu des hystériques, qui imprègne son esprit d'images propres à cette maladie, finit par prendre pour réelles des couleurs subjectives. Le Dr Tony Durand va jusqu'à dire que le savant engagé dans cette voie accuserait certainement d'hystérie les armoires et les pianos des spirites, s'il était appelé à se prononcer sur les cabrioles de ces meubles. (Lourdes, *Hist. Medic.* 418).

(3) Appendice. *Etudes critiques sur les Stigmates*, p. 401.

Digitized by Google

établies ? Cette question sérieusement traitée serait impie si elle n'était absurde. Ce serait trop faire d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir : il suffirait de l'enfermer (1) ». Amen !...

Oui, quoi qu'en pensent les libres-penseurs, les stigmates de saint François sont miraculeux : la science, la mystique, l'Église l'ont affirmé.

M. le docteur Surbled, auteur apprécié de divers ouvrages, ne craint pas de dire : « Dieu qui a fait l'homme peut faire les stigmates, et nous croyons que, dans certains cas, *particulièrement chez saint François d'Assise, son action n'est pas contestable...* La physiologie ne donne pas une explication plausible, raisonnable des stigmates sacrés : que n'avoue-t-elle simplement son ignorance ! Nous aimons à constater que *nombre de savants honnêtes et consciencieux se sont fait un devoir de rendre les armes en face du mystère* » (2).

L'éminent docteur Th. Cotelle de l'académie des sciences, si compétent en la matière, écrit de son côté : « Quant à la stigmatisation de François, suite de son extase de l'Alverne, nous avons vu qu'on ne peut faire intervenir « la supercherie » (Renan.).. Nous avons vu, aussi, comment il faut écarter l'idée que ces stigmates puissent être assimilés à des boutons, à des écorchures, aux ulcérations des gens nerveux, etc., de même que nous ne pouvons les attribuer à l'attention... à l'imagination, à la suggestion, ou à l'auto-suggestion. *Il ne nous reste donc plus, avouons-le très humblement, en présence des faits que la science ne pourra jamais expliquer, qu'à reconnaître l'intervention d'un agent surnaturel et divin* (3) ».

M. le docteur Imbert Goubeyre, illustre professeur à l'Ecole de Médecine, auteur classique de la stigmatisation, conclut : « J'ai voulu savoir ce qu'était au fond la maladie des stigmates, ou la stigmatisation-extase. On ne me reprochera pas d'avoir dissimulé les faits ; j'ai tout fouillé, tout produit. Cette maladie extraordinaire, je l'ai étudiée dans ses sujets, ses causes, ses prodromes, dans toute sa symptomatologie avec ses accidents annexes ; dans sa marche, sa terminaison

(1) *Lettres écrites de la Montagne*, p. 104.
(2) *Op. cit.* 964. 967.
(3) *Op. cit.* 142.

Digitized by Google

et ses lésions. Le diagnostic différentiel m'a amené à conclure que la maladie ne relevait ni de *l'hystérie ni de l'hypnose. La science m'a conduit à la foi, et je me suis incliné devant les jugements solennels de l'Eglise sur la stigmatisation de saint François* » (1).

L'enseignement de la Mystique est absolument conforme à celui de la science. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à relire les grands maîtres saint Bonaventure et saint François de Sales. Le Séraphique docteur dit :

... « Le signe de ressemblance avec Jésus crucifié fut imprimé sur le corps de François, non par une force naturelle, ou le génie de l'art, mais bien par une *merveilleuse puissance de l'Esprit du Dieu vivant.* » (2) *Signaculum similitudinis Dei viventis, Christi videlicet crucifixi, quod in corpore ipsius fuit impressum, non per naturæ virtutem, vel ingenium artis, sed potius per admirandam potentiam Spiritus Dei vivi.*

...« L'angélique François descendit de la montagne (de l'Alverne) portant avec lui l'image du Crucifié, image non gravée sur la pierre ou sur le bois par la main de l'ouvrier, mais *imprimée dans sa chair par le doigt de Dieu vivant.* Cependant, comme il est bon de cacher le secret du roi, l'homme qui en avait reçu la confidence faisait tout ce qu'il pouvait pour dérober aux regards ces signes sacrés. Mais aussi, comme il appartient à Dieu de révéler pour sa gloire les merveilles de sa puissance, *lui-même, après avoir secrètement imprimé en François ces stigmates*, accomplit par eux des miracles éclatants, afin de manifester, à la clarté de ces prodiges, l'admirable vertu cachée sous ces empreintes (3). »

« Mais rien, ajoute saint François de Sales, n'est si admirable en tout cela que cette admirable communication que le *doux Jésus fit à saint François de ses amoureuses et précieuses douleurs par l'impression de ses plaies et stigmates.* Théotime, j'ai souvent considéré cette merveille, et en ai fait cette pensée. Ce grand serviteur de Dieu, homme tout séraphique, voyant la vive image de son Sauveur crucifié, effigiée en un séraphin lumineux qui lui apparut sur le mont

(1) *La Stigmatisation*, tom. I, p. 10.
(2) S. Bonav. *Prol. in Leg. Maj.*
(3) *S. Bonav. Leg.* cap. XIII.

Digitized by Google

Alverne, il s'attendrit plus qu'on ne saurait imaginer, saisi d'une consolation et d'une compassion souveraine. Car regardant ce beau miroir d'amour, que les anges ne se peuvent jamais assouvir de regarder, hélas ! il pâmait de douceur et de contentement. Mais voyant aussi d'autre part la vive représentation des plaies et blessures de son Sauveur crucifié, il sentit en son âme ce glaive impétueux qui transperça la sacrée poitrine de la Vierge Mère au jour de la Passion, avec autant de douleur intérieure que s'il eût été crucifié avec son cher Sauveur... Hé ! combien fut extrême l'attendrissement du grand saint François quand il vit l'image de Notre-Seigneur se sacrifiant soi-même sur la croix, image que non une main mortelle, mais la main maîtresse d'un séraphin céleste avait tirée et effigiée sur son propre original, représentant si vivement et au naturel le divin roi des anges meurtri, blessé, percé, froissé, crucifié !

« Cette âme étant donc ainsi amollie, attendrie et presque toute fondue en cette amoureuse douleur, se trouva par ce moyen extrêmement disposée à recevoir les impressions et marques de l'amour et douleur de son souverain amant. Car la mémoire était toute détrempée en la souvenance de ce divin amour; l'imagination appliquée fortement à se représenter les blessures et meurtrissures que les yeux regardaient alors si parfaitement bien exprimées en l'image présente; l'entendement recevait les espèces infiniment vives que l'imagination lui fournissait ; et enfin l'amour employait toutes les forces de la volonté pour se complaire et conformer à la passion du bien-aimé : dont l'âme sans doute se trouvait toute transformée en un second crucifix. Or, l'âme, comme forme et maîtresse du corps, usant de son pouvoir sur icelui, imprima les douleurs des plaies dont elle était blessée ès endroits correspondants à ceux esquels un amant les avait endurées. L'amour est admirable pour aiguiser l'imagination, afin qu'elle pénètre jusqu'à l'extérieur... L'amour donc fit passer les tourments intérieurs de ce grand amant saint François jusqu'à l'extérieur, et blessa le corps d'un même dard de douleur duquel il avait blessé le cœur. *Mais de faire les ouvertures en la chair par dehors, l'amour qui était dedans ne le pouvait pas bonnement faire : c'est pourquoi l'ardent*

Digitized by Google

séraphin, venant au secours, darda des rayons d'une clarté si pénétrante qu'elle fit réellement les plaies extérieures du crucifix en la chair, que l'amour avait imprimées intérieurement en l'âme (1). »

Voici l'Église, dont l'enseignement inspiré n'a pas à redouter la banqueroute comme la science humaine, déclarant tout haut et en maintes circonstances, que les stigmates de saint François, *imprimés de son vivant, sont d'origine divine* et *la raison spéciale de sa canonisation.*

En 1237, environ 10 ans après la mort du Saint, Grégoire IX, qui avait vécu dans la familiarité de François, écrivait à tous les fidèles du Christ, *Universis Christi fidelibus* : « Nous avons jugé qu'il convenait de vous instruire tous plus particulièrement du « grand et singulier miracle, » *grande et singulare miraculum* dont saint François *a été favorisé par Notre-Seigneur Jésus-Christ...* C'est qu'il reçut *par une vertu divine*, pendant *sa vie*, des stigmates aux mains, aux pieds et au côté, lesquels y sont demeurés après sa mort (2). » Le Pontife ajoute ensuite que le miracle des stigmates avait été la raison spéciale, *specialem causam*, pour laquelle il avait fait inscrire François au catalogue des saints.

« Au reste, disait le Pape Alexandre IV en s'adressant à tous les évêques du monde catholique, ce n'est point en nous conduisant par des fables, ou par des chimères, *de sancto* (Francisco) *hæc serius asserentes, indoctas fabulas, seu vanæ inventionis deliramenta non sequimur*, que nous vous assurons des stigmates de saint François : car il y a longtemps que nous en avons une parfaite connaissance ; Dieu nous ayant fait la grâce d'avoir une étroite liaison avec le saint homme, lorsque nous étions de la Maison du pape Grégoire IX, notre prédécesseur.

« C'est pourquoi, comme il faut bien prendre garde de ne pas recevoir en vain une si grande marque de protection que le *Ciel a donnée au monde* en la personne de ce saint confesseur, *par une faveur si extraordinaire*, Nous vous prions tous, vous avertissons, vous exhortons sérieusement, et vous

(1) *Traite de l'amour de Dieu*, liv. VI, C. XV.
(2) Bullar. rom. Gregor. IX, constit. 12.

Digitized by Google

mandons par ces lettres, de solenniser tous les ans, au jour de sa fête, la mémoire de ces précieux mérites et d'annoncer publiquement à ceux qui vous sont soumis la *merveille de ses stigmates* (1) ».

Benoît XI, de l'Ordre de Saint-Dominique, pour honorer plus particulièrement la mémoire de cet événement miraculeux, institua en 1304 la fête annuelle des sacrés stigmates du Saint.

C'est Sixte-Quint qui a rédigé l'éloge commémoratif de l'Alverne et l'a fait insérer par Baronius au martyrologe romain : « Dix-sept septembre, mémoire des Sacrés Stigmates que saint François, fondateur de l'Ordre des Frères Mineurs, reçut aux mains, aux pieds et au côté, sur le Mont Alverne en Toscane, *par une faveur admirable* de la bonté de Dieu. »

Benoît XIV, dans une bulle à la basilique d'Assise, parle du corps de saint François illustré par tant de prodiges et de faveurs spéciales : *Singularibus signis atque prodigiis de cœlo illustratum.*

Enfin, Léon XIII, dans son Encyclique *Auspicato*, dit : « Un ange descendu du ciel se montra tout à coup à François, puis *une vertu mystérieuse* ayant aussitôt brillé, il ressentit ses mains et ses pieds comme percés de clous et son côté traversé par une lance aiguë. Dès lors, il ressentit dans son âme une immense ardeur de charité ; sur son corps, il porta jusqu'à la fin l'empreinte vivante des plaies de Jésus-Christ. »

C'est ainsi que les Souverains Pontifes, sept siècles durant, se sont plu à confirmer avec une insistance toujours nouvelle « le grand et singulier miracle » de l'Alverne.

Un miracle, oui, un vrai miracle, telle est bien la stigmatisation de saint François d'Assise.

On avait cru pouvoir prendre l'Église en défaut; son enseignement était par trop moyennageux, suranné... Que n'a-t-on pas découvert en physiologie et en pathologie ?.. Puis, l'hypnose, la suggestion, la petite et la grande hystérie n'ont-elles pas révélé un monde nouveau... Le surnaturel ? Fi donc !.. — Gens simples, gens naïfs, ce que vous appelez miracle, divin, n'est autre que l'effet d'un état morbide, d'une surexcitation nerveuse, qu'un symptôme d'hystéro-épilepsie.

(1) Bullar. rom. Alex. IV. Const. 4.

Digitized by Google

Ainsi parlait une science qui n'a pas tardé d'être déclarée en faillite.

En réalité, cela ne nous importe que médiocrement. Quelles que soient les découvertes ou les conquêtes scientifiques du présent ou de l'avenir, nous sommes absolument certain qu'il n'y aura jamais opposition entre les enseignements de l'Église et les données de la science digne de ce nom.

Concluons donc avec le Docteur séraphique : « Cette manifestation divine gravée dans la poussière de la chair de François, nul homme vraiment pieux ne la rejettera, nul fidèle véritable ne l'attaquera, nul cœur vraiment humble ne la méprisera. C'est là L'ŒUVRE MÊME DU CIEL, elle mérite d'être acceptée sans réserve. » *Ut demonstrationem hanc christianæ sapientiæ in tuæ carnis pulvere exaratam, nullus vere devotus objiciat, nullus vere fidelis impugnet, nullus vere humilis parvipendat, cum sit vere divinitus expressa, et omni acceptione condigna.* (1)

P. JEAN, de Cognin,
O. M. Cap.

(1) Leg. cap. XIV.

Digitized by Google

UN ACTE DU SAINT SIEGE

L'an dernier, Sa Sainteté adressait au Ministre général des Frères Mineurs une lettre qui fit quelque bruit ; des esprits prévenus voulaient y voir un blâme infligé à un grand Ordre, tandis qu'il ne contenait que de sages conseils destinés à prévenir les écarts qui auraient pu se produire sous l'influence de quelque religieux (alicujus religiosi) par trop remuant.

— Sa Sainteté ne faisait que spécialiser des directions souvent renouvelées en faveur des fortes études. Le silence que Léon XIII observait relativement aux grands Docteurs de l'Ordre semblait d'un mauvais augure à des hommes qui, ne regardant qu'un des actes de ce glorieux Pontificat, laissaient de côté d'autres actes cependant très positifs en faveur de l'Ecole Franciscaine. — Pour notre part, nous n'avons jamais cru que telle fut la pensée de Léon XIII. — Nous avions en effet de trop sérieux motifs pour croire à une variation dans les directions données. Et si nous n'avons dit que peu de chose de cette lettre, c'est que nous savions, par une source certaine, que la véritable et complète pensée du Pape serait un jour manifestée, c'est que, par ailleurs, nous ne voulions pas soulever d'inutiles controverses.

Aujourd'hui cette pensée s'est déclarée par un acte de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers dont voici l'exacte traduction :

SECRÉTARIAT
DE LA
S. C. DES EVÊQUES ET RÉGULIERS.

RÉVÉRENDISSIME PÈRE (1)

Des occupations graves et pressantes ne m'ont pas permis de vous adresser plus tôt par écrit les communications que j'ai faites de vive voix, en leur temps, au R. P. Procureur de l'Ordre. C'est avec une vive satisfaction que le Souverain Pontife a eu connaissance du brillant succès des examens publics subis au collège de Saint-Antoine, en présence de très illustres prélats et d'un cardinal de la sainte Église ro-

(1) Au Révérendissime Père Lauer Min. Gén. des Frères Min.

Digitized by Google

maine (1) sous l'habile direction du R. P. David Flemming, par quelques étudiants en philosophie et en théologie.

En même temps que le Souverain Pontife vous témoigne ainsi les sentiments qui l'animent, il daigne encore me permettre de déclarer aux supérieurs de l'Ordre que sa lettre NOSTRA ERGA FRATRES MINORES ne renferme rien qu'une nouvelle preuve et un nouveau gage de sa bienveillance particulière à l'égard de l'Ordre séraphique et que loin de vouloir faire planer quelques soupçons sur l'enseignement de l'Ecole Franciscaine, cette lettre n'a eu d'autre but que d'éveiller l'attention des supérieurs sur les effets désastreux qui pouvaient résulter de la trop grande liberté d'un certain religieux, dont la doctrine n'est pas en harmonie avec les vrais principes, et dont la prédication n'est pas entièrement conforme aux lois édictées par la sagesse de l'Eglise.

En outre Sa Sainteté a bien voulu déclarer qu'en écrivant la lettre susdite, Elle n'a pas voulu, en aucune manière, ni supprimer l'article 245 (2) *des* CONSTITUTIONS GÉNÉRALES de l'Ordre, ni retrancher quoi que ce soit du contenu de sa lettre du 13 décembre 1885, au prédécesseur de votre Paternité (3).

En vous communiquant ces choses, au nom de Sa Sainteté, je vous souhaite à vous et à l'Ordre, dont vous êtes le digne chef, tous les dons de Dieu.

S. Cardinal VANNUTELLI, Préfet.

A. Pavici, secret.

Rome, le 19 septembre 1899.

(1) Cardinal Vives y Tuto de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins.

N. D. L. D.

(2) Texte des constitutions générales de l'Ordre des Frères Mineurs :

« Dans les doctrines philosophiques et théologiques, les lecteurs s'efforceront de se conformer aux enseignements de la vieille Ecole Franciscaine sans perdre de vue les autres scolastiques » Par ailleurs, les Ordonnances du chapitre général des Frères Mineurs Capucins confirmées comme articles de constitutions de l'Ordre par Sa Sainteté Léon XIII portent : « Pour les matières théologiques et philosophiques, l'on exposera la doctrine excellente et très sure du séraphique docteur Saint Bonaventure et du docteur angélique Saint Thomas d'Aquin ».

N. D. L D.

(3) Dans cette lettre Léon XIII donne des éloges aux savants Pères du collège Saint-Bonaventure à Quaracchi ; il les félicite d'avoir si heureusement entrepris et poursuivi la réimpression des Œuvres de Saint Bonaventure ; il y exalte la sagesse céleste et l'excellence de la doctrine du séraphique docteur et en recommande l'étude, comme il recommande l'étude du docteur angélique saint Thomas.

N. D. L. D.

Digitized by Google

CONFÉRENCES MENSUELLES

POUR LE TIERS-ORDRE

CANEVAS

Suite (1).

SAINTE ELISABETH DE HONGRIE

PATRONNE ET MODÈLE DES SŒURS DU TIERS-ORDRE

(19 Novembre).

« Les systèmes les plus vastes, les plus hardis, que la sagesse humaine a mis au jour, et qu'elle a voulu substituer à la religion, n'ont jamais pu intéresser que les savants, ou les ambitieux ou tout au plus les heureux de ce monde.

« Mais la grande majorité du genre humain ne comptera jamais dans ces catégories. La grande majorité des hommes est souffrante, souffrante de douleurs morales autant que de maux physiques. Le premier passé de l'homme est la douleur, et son premier besoin est d'en être consolé.

« Or lequel de ces systèmes a jamais consolé un cœur affligé, peuplé un cœur désert ? Lequel de ces docteurs a jamais enseigné à essuyer une larme ? Seul, depuis l'origine des temps, le christianisme a promis de consoler l'homme des inévitables afflictions de la vie... et seul, il a tenu sa promesse (2). »

« En effet, nous dit saint Bernard, la foi initie le chrétien à la souffrance, en lui enseignant à porter patiemment la croix de Jésus-Christ ; l'espérance le fait progresser et lui donne une épaule robuste et vaillante sous le faix sacré ; enfin la charité le pousse à presser la croix sur son cœur et à la couvrir d'amoureux baisers (3). »

(1) Voir la livraison d'octobre 1899.

(2) *Histoire de Sainte Elisabeth par Montalembert.* Introduction fin.

(3) Sermon, fête de saint André, apôtre.

Digitized by Google

D'où trois manières de sanctifier la douleur, toutes trois vraiment saintes, mais inégales en perfection.

La résignation, l'action de grâce et la joie parfaite.

Sainte Elisabeth s'offre à nous comme une preuve vivante de ce que la résignation chrétienne peut inspirer d'héroïsme sous le coup des plus amers chagrins et des revers les plus accablants. Elle est parvenue au degré suprême, mais en passant successivement par les degrés inférieurs. L'histoire de sa vie le redit plus éloquemment que tous les discours.

I. — *La résignation.* — Le commencement des malheurs de notre chère sainte fut le départ de son mari pour la croisade. Elle en eut le pressentiment douloureux par la vue d'une croix de drap rouge qu'elle retira de l'aumônière du duc Henri ; saisie d'effroi, elle s'évanouit et tombe à la renverse. Le duc la relève... Revenue à elle-même : « Cher frère, si ce n'est pas malgré Dieu reste avec moi. » Mais il lui répond : « Chère sœur, c'est un vœu que j'ai fait à Dieu. » Alors Elisabeth se résigne et prononce ces paroles : « Contre le gré de Dieu, je ne veux pas te garder. Que Dieu t'accorde la grâce de faire en tout sa sainte volonté. »

Ne croirait-on pas entendre comme un écho du divin colloque de Jésus avec son Père bien-aimé, au jardin de l'agonie : « *Mon père, si cela est possible, éloignez de moi ce calice...* Et puis : « *Que votre volonté soit faite et non la mienne.* »

II. — *L'action de grâce.* — « Le caractère propre de la vertu chrétienne, c'est de rendre grâces au Seigneur dans l'adversité. » *(S. Jérôme).* Ainsi Elisabeth, cette femme forte par excellence. Veuve à l'âge de vingt ans, et mère de quatre petits enfants, elle se voit impitoyablement chassée de son palais, et par ordre de ses plus proches parents. On était en plein hiver ; vainement elle frappe à toutes les portes, aucune ne s'ouvre pour la recevoir. Enfin, elle se réfugie dans une misérable taverne d'où l'hôtelier n'ose la chasser. Pour abri pendant la nuit, celui-ci lui assigne une masure où l'on rangeait les ustensiles de ménage et où étaient logés ses pourceaux. Elle, la duchesse de Thuringe fille du roi de Hongrie, réduite à cette extrémité ! ! ! et les petits enfants

Digitized by Google

affamés qui n'ont pas même un peu de paille pour couchette ! Que devenir ? Que faire ? A minuit, elle entend la petite cloche du couvent des Frères Mineurs qu'elle avait fondé. Aussitôt elle se lève, court à l'église, assiste aux Matines et, l'office terminé, elle prie le Père gardien de faire chanter par ses religieux un *Te Deum* d'action de grâces.

Du sein des ténèbres de cette triste nuit, elle remercie Dieu à haute voix : « Seigneur, dit-elle, il faut que votre volonté s'accomplisse. Hier, j'étais duchesse avec de grands châteaux, aujourd'hui me voilà mendiante et sans asile. Merci, ô mon Dieu, de m'avoir accordé cette grâce insigne de la sainte pauvreté. »

III. — *La joie parfaite dans la souffrance.* — Le degré le plus élevé, c'est d'aimer la souffrance, et, comme dit saint Bernard, d'embrasser la croix avec ardeur. Triomphe suprême de l'esprit sur la chair ; imitation parfaite de Notre-Seigneur Jésus-Christ. « J'ai désiré d'un grand désir de manger avec vous cette dernière Pâque, celle qui précède immédiatement ma Passion. Je dois recevoir sur la croix le baptême du sang ; comme mon cœur est en haleine jusqu'à ce que j'aie consommé mon sacrifice. » Telles sont les dispositions sublimes du Cœur sacré de Jésus ; telles elles ont passé dans le cœur des saints et éclaté dans leurs actions.

Un jour, Elisabeth traversait un ruisseau bourbeux ; quelques pierres jetées çà et là lui servaient d'appui. Survient en sens contraire une vieille mendiante, objet de la générosité et des soins de la duchesse au temps de sa prospérité. Au lieu de lui céder le pas, cette misérable vieille heurte rudement la jeune duchesse et la précipite tout de son long dans cette fange infecte. « Voilà, dit-elle, en ricanant, voilà ce que tu mérites, ce n'est pas moi qui te ramasserai. » Elisabeth se relève de son mieux et riant aux éclats elle se dit à elle-même : « Voilà pour l'or et les pierreries que tu portais autrefois. » Et toute joyeuse, elle va laver ses vêtements à un étang voisin.

Se trouvant un jour avec le Frère Gérard, provincial des Frères Mineurs d'Allemagne, elle se mit à lui parler longue-

Digitized by Google

ment du bonheur que l'âme goûte au sein des tribulations. « Oh, s'écria-t-elle, que je voudrais du fond de mon cœur être traitée comme une lépreuse, logeant dans une petite hutte de paille, avec un tronc à la porte pour recevoir les aumônes des passants. » Ce disant, elle sentit la joie envahir son être tout entier, et elle tomba en extase.

Ses yeux illuminés par la foi découvraient sous les haillons et les plaies des lépreux, son époux bien-aimé qui a voulu être comparé à ces malheureux. A cette vue, son cœur s'enflammait d'amour. Grande leçon pour nous...

L'histoire de notre saint Père saint François et de sa pieuse fille Elisabeth, nous rapporte que plus d'une fois, Jésus-Christ lui-même daigna se substituer miraculeusement aux pauvres lépreux qu'ils entouraient de leurs soins et de leurs respects.

Un jour, Elisabeth rencontra sur son chemin, un pauvre petit lépreux nommé Hélias. Son état était si déplorable que personne ne voulait le soigner. La jeune duchesse le prit, le baigna elle-même, l'oignit d'un onguent salutaire et puis le coucha dans le lit qu'elle partageait avec son mari. Cette conduite déplut singulièrement à la duchesse Sophie, belle-mère d'Elisabeth. Elle en informe son fils le duc Henri. Puis le prenant par la main, elle le conduisit à sa chambre et à son lit : « Maintenant regarde, cher fils ; ta femme met des lépreux dans ton propre lit, elle veut te donner la lèpre ; tu le vois toi-même. » Le duc, un peu irrité, enleva brusquement la couverture de son lit. Mais au même moment le Tout-Puissant lui ouvrit les yeux de l'âme, et au lieu du lépreux, il vit la figure de Jésus-Christ crucifié, étendu dans son lit (1).

Concluons, avec notre Père saint François. (Fioretti ch. VIII). De tous les dons du Saint-Esprit que le Christ a daigné répandre sur ses serviteurs, le plus excellent est de se vaincre soi-même et de souffrir volontiers pour l'amour de Jésus-Christ, les peines, les injures, opprobres, privations. Redisons donc avec l'Apôtre : « A Dieu ne plaise que je me glorifie, si ce n'est dans la croix de Notre-Seigneur. » Ainsi soit-il.

Fr. Césaire de Tours,
Fr. Min. Cap.

(1) *Histoire de sainte Elisabeth*, chap. VIII, p. 274.

Digitized by Google

VARIÉTÉ

PASTORALE FRANCISCAINE

EN 2 ACTES, EN VERS

AVEC PROLOGUE

TABLEAU : *L'aurore se lève au fond : la lumière fuse en longs jets clairs entre les branches, à travers les taillis d'un bois. A gauche, une petite chapelle rustique, toute blanche dans la pénombre des arbres. Sentier courant, à droite, à l'orée des feuillages et les séparant d'une prairie émaillée. Un ruisseau serpente. Le ciel est pur. Au loin, sur l'azur matinal pointe un vieux clocher.*

PROLOGUE.

LE HIBOU.

Je suis le triste oiseau des mornes solitudes,
A l'air maussade, à l'œil stupide, au bec crochu.
De Maître Rossignol, aux étonnants préludes,
Artiste merveilleux, encor que sans études,
J'ai le plumage roux ; comme à lui m'est échu
Le Royaume des nuits, mais ce sont nuits sans astres !
J'ai peur de tout, je fais peur à tous : les tombeaux,
Les cimetières noirs et les champs de désastres,
Où dansent Korrigans, fantômes et nabots,
Les vieilles tours sans cloche et les toits sans flambeaux,
Les forêts où l'hiver aux arceaux et pilastres
Des frondaisons en deuil jette un subit émoi,
Tous les terroirs maudits, tous les recoins funèbres
Qui mettent des frissons le long de vos vertèbres,
Tout, entendez-vous bien, tout, de fait, est à moi :
Je suis l'Œdipe-oiseau, Roi-captif des ténèbres !
La plainte est dans mon cri, la tristesse est ma loi.

(1) Pour distraire l'esprit de nos lecteurs des graves sujets que nous leur imposons, nous donnons en guise de VARIÉTÉ cette charmante pastorale; elle ne messied point dans une revue franciscaine : S. François n'était-il pas l'ami des oiseaux et des fleurs ? N. D. L. D.

Digitized by Google

Rien ne peut dissiper mes sentiments moroses,
Je déteste l'aurore et n'aime point les roses,
Car les fleurs ont toujours, le matin, au soleil,
En se pâmant de joie, à chuchoter des choses
Que je ne puis jamais comprendre, ayant sommeil.
Cependant, avant-hier, dans le trou misanthrope
Où l'ombre avec la paix de la nuit m'enveloppe,
Une voix me parvint, comme un hymne des cieux,
Pure comme de l'or tintant dans une bourse,
Douce comme un zéphir, fraîche comme une source.
Jamais d'accents si beaux le bois silencieux
Ne résonna. Les loups s'arrêtaient dans leur course,
Les lapereaux cessaient pour un instant leurs jeux,
Les biches et les faons au vent prêtaient l'oreille
Timides et charmés par la voix sans pareille.
Tous les oiseaux aux chants et plumages divers:
Chardonnerets, bouvreuils, jaunes coucous, pics-verts,
Avaient quitté leurs nids pour ouïr la merveille.
« Rose, Rose, ô bonheur ! oui, c'est Rose à coup sûr.
« Dépêchez-vous, venez. » — « Qui donc, criai-je, est Rose ? »
« — Eh ! Rose de Viterbe ! — Il n'est que vous, morose,
Me fut-il répliqué sur un ton presque dur,
« Pour ne connaître pas la Sainte au cœur si pur,
« A l'angélique voix, la Vierge-Enfant plus rose
« Que les roses, et plus riante que l'azur.
« Venez donc, au lieu de rester, paupière close,
« Dans ce trou ténébreux, vieux solitaire obscur. » —
Et tous, becs-fins, bruants, pinsons, palombes blanches,
Couraient, volaient, sautaient, dégringolaient des branches ;
Rouges-gorges, moineaux, merles en habit noir,
En paroisse marchaient comme gens des dimanches :
C'était à qui prendrait les devants pour mieux voir,
Ouvrant le bec, battant de l'aile, hochant la queue,
Prêts, tant la voix était belle, à faire une lieue,
Vers les feuillages verts de la clairière bleue
D'où partait l'hymne saint de tendresse et d'espoir :
Mot de la brise aux blés, de la grève à la vague,
Mot des Anges à l'homme et de la terre aux cieux.
Et depuis, dans mon trou profond et soucieux,
Cherchant à préciser l'impression vague
Qui fait le jour en moi quand je ferme les yeux,
Vieux mécréant des bois, je rêve et je divague.

Digitized by Google

A l'heure où dans l'azur monte l'astre des nuits,
Quand la cascade en pleurs aux coups du vent s'éploie,
Quand je me mets en chasse, à l'affût d'une proie,
Le souvenir me vient, charmeur de mes ennuis,
Du cantique entendu, de la prière en joie
Que jette au bord des prés l'Enfant chaque matin.
Tandis que, sous le Ciel qui par degrés rougeoie
Du vieux clocher tout noir sur ce fond de satin
S'envole en trois coups d'aile, en trois coups d'harmonie,
Fidèle messager de la Vierge bénie,
Télégraphe de Dieu, l'Angélus argentin.
Qui que tu sois : Enfant au virginal sourire,
Ange exilé peut-être, ou femme en fleur, qui sait ?
Barde céleste dont je ne vois pas la lyre,
Passant d'aurore que je ne saurais décrire,
Hymne d'or et de miel dont aucun ne peut dire
De quelle bouche il sort, s'il vient du ciel, si c'est
Le sonore parfum, la chantante lumière
Des soleils, des oiseaux, des âmes et des fleurs,
En sourdine chantant, comme à l'aube première :
Le sourire éclatant d'héroïques douleurs ;
De la virginité la très douce prière ;
De l'amour en extase un chant trempé de pleurs ?
Qui que tu sois, ô Toi, divine charmeresse,
Comme alouette en l'air, toi que j'entends sans voir,
Toi dont la voix me met au cœur tant d'allégresse
Que j'en suis éclairé par-dedans jusqu'au soir,
Où donc es-tu ? Pourrais-je au moins t'apercevoir ?
Pauvre oiseau de malheur, que l'espérance presse,
Tu vois, je me suis mis en route, plein d'espoir,
A travers la broussaille où vivent pêle-mêle
Couleuvres et crapauds, cloportes et lézards,
Pour t'entendre et te voir, ô Vierge sainte et belle.
D'un voyage au plein jour j'ai couru les hasards.
Aux arbres stupéfaits j'ai dit : « Où donc est-elle ?
« Parlez, l'avez-vous vue, hôtes ailés des bois ? »
Un chat sauvage, ayant aux yeux deux émeraudes,
Fit, lorsque je passais, sur moi des gorges-chaudes,
Tandis qu'un écureuil de coquilles de noix
Ferme me lapidait. La brise chantait laudes,
Avec un frais ruisseau dont le timbre pointu
Aiguillait de cristal, en soprano têtu,

Digitized by Google

Le torrent ronronnant en basses à l'octave :
Tel novice au moustier, de candeur revêtu,
Mêle son grênelis de flûte à la voix grave
D'un vieux profès qui chante au chœur l'*In Exitu*.
Moi je n'écoutais rien, j'avançais de plus belle
Pour entendre la voix qui tout là-bas m'appelle.
Un merle à mon pasage a sifflé ; le coucou
Avec un ton moqueur, m'a crié : casse-cou !
Tandis qu'à franc-gosier, la grive, péronnelle !
Riait de m'avoir vu me jeter dans un trou :
« Oh ! la vilaine bête, est-il laid? Hou, hou, hou ! »
Me voici tout de même arrivé, hors d'haleine,
Humilié, lassé, moi l'oiseau porte-deuil,
Pour qui, le jour, tout est danger, tout est écueil ;
Ayant tout affronté pour t'entendre, ô ma Reine !
Et pour te contempler comptant pour rien ma peine. —
Que de lumière ici ! que d'oiseaux ! c'est le seuil
Où sans doute à nos bois doit confiner la plaine :
Je crois que je serai très bien ici pour voir,
Auprès du Rossignol et de la Colombelle.
Au vieux Hibou ceux-là ne cherchent point querelle.

Digitized by Google

PASTORALE FRANCISCAINE

PREMIER ACTE

TABLEAU : semblable au précédent.

LES OISEAUX

LE HIBOU *(apercevant la pie et s'approchant d'elle).*

Ohé ! Mère la Pie, avez-vous au lavoir,
Entre trois coups de bec, entendu parlé d'elle ?

LA PIE *(sautant en arrière.)*

Oh ! vous m'avez fait peur !

LE HIBOU

Peur ?... Être babillard,
Reporter féminin de la forêt entière,
Vous, toujours à l'affût, caquet bon-bec, portière,
Ai-je bien entendu ? Vous avez d'un vieillard
Eu peur ?

LA PIE.

Assurément. A-t-on, vieux béquillard,
Jamais pris pour parler aux gens cette voix grave,
Si sourde qu'on dirait qu'elle sort d'une cave ?

LE HIBOU.

Le timbre de la vôtre est encor plus vilain.
De cailloux vous semblez avoir le gosier plein ;
Lorsque vous jacassez c'est le bruit d'un moulin
Où s'écrasent, grinçants, des grains de poivre.

LE MOINEAU *(à la pie).*

Emporte !

LA PIE *(au moineau)*

Depuis quand parle-t-on aux dames de la sorte ?

Digitized by Google

LE MOINEAU *(à la même)*

Aux dames ? Oh ! là là ! Vous faut-il une escorte ?

LA PIE *(détournant la tête et s'adressant au hibou)*

Vous avez toujours l'air, vous, de suivre un cercueil.

LE HIBOU.

Que ne m'imitez-vous, commère en demi-deuil,
Vous dont la robe noire et blanche, les clins d'œil
Et les airs vaniteux, d'une veuve volage
Ont toujours évoqué la ridicule image !

LA PIE.

Vous devriez avoir grand honte, croque-mort !

LE CORBEAU.

Qui m'appelle ?

LE MOINEAU.

Allons bon : pour les mettre d'accord
Le fossoyeur manquait !

LA BERGERONNETTE.

Ces oiseaux de ténèbres
Ont l'air d'être employés dans les Pompes funèbres.
Ne trouvez-vous pas ?

LE MOINEAU.

Oui ; dans cet endroit vraiment
C'est à croire qu'ils sont pour un enterrement
Venus.....

LE BOUVREUIL.

Assez !

LE CHARDONNERET.

Cela suffit.

LE ROSSIGNOL.

Faites silence.
Du soleil qui se lève admirez l'opulence.
Quand la forêt murmure aussi joyeusement,

Digitized by Google

Quand la rosée a mis partout ses pierreries,
Quand de milliers de fleurs se parent les prairies,
Mes Frères les oiseaux, est-ce bien le moment
De décocher des traits et des plaisanteries
D'un goût plus que douteux ? —

LE BOUVREUIL.

Philomèle vraiment
Parle d'or.

LA PIE.

C'est plutôt faire à tort le mystique
Quand on n'est que poète !

LE HIBOU.

Il a beau timbre, lui.

LE CORBEAU.

Oui..... mais c'est un rêveur, il est un peu gothique.
Son chant, à mon avis, manque de sel attique.

LA FAUVETTE.

Il vous sied bien, Messieurs, d'en faire la critique.

LE ROSSIGNOL.

Quand il n'est pas de mousse où ce matin n'ait lui
Un diamant humide, et que les monts superbes,
Avec la neige au front, de verts sapins aux flancs
Et les pieds enfoncés dans l'or mouvant des gerbes,
Se dressent sous les cieux de gloire étincelants,
Quand sur la terre en fête éclatent les hommages
Des ailes, des parfums, des soupirs, des rayons,
Il faut à l'unisson de l'air et des feuillages
Où tout est vie, amour, ardeurs, effusions :
Il faut, mes frères les oiseaux, que nous cessions
De fausser le concert par de sots babillages.
Nous n'avons pas le droit de gâter l'hosanna
Que la nature chante à Rose de Viterbe :
Elle va, sainte Enfant que le ciel nous donna,
Belle comme une étoile, humble comme un brin d'herbe,
Passer par ce chemin. Plus d'ironie acerbe,
Trève aux discussions. Fraternité chez nous !
Eux-mêmes dans les bois fraternisent les loups.

Digitized by Google

LE PINSON.

Bravo. C'est bien parlé

LE BOUVREUIL.

J'applaudis des deux ailes.

LA MÉSANGE.

Ses inspirations aussi bonnes que belles
M'ont émue. Orateur et poète : quel don !

LA PIE.

Il a de la mémoire encore...

LA MÉSANGE.

Encore ?

LA PIE.

Dame,
Il a plus d'un printemps.

LA MÉSANGE.

Comme langue de femme
Bec de pie est méchant. Vous critiquerez donc
Toujours quelqu'un, vous ? Moi, je hais les pessimistes.

LE ROITELET.

C'est vrai, princesse ; nul comme les vrais artistes,
N'est bon et distingué : Vivent les Optimistes !
J'en suis...

LA CHOUETTE *(aux écoutes).*

Chut.... Ecoutez.

LA PIE *(anxieuse).*

Qu'y a-t-il ?

LE ROUGE-GORGE.

Les fredons
De la brise dans la futaie !

1re TOURTERELLE.

Ou le murmure
De l'eau sur les cailloux !

Digitized by Google

LE BOUVREUIL.

Le bruit d'une ramure
Se relevant soudain quand une orange mûre
Tombe....

LE HIBOU *(avec émotion).*

Ou ta douce voix, sainte Rose.

LE HÉRON *(philosophiquement).*

Attendons.

(Un coq chante au loin)

LE PINSON.

Quel clairon ! mes amis !

LA PIE *(railleuse).*

C'est le coq de saint Pierre

LE COQ DE BRUYÈRE.

Qui fit pleurer l'Apôtre et rire la portière,
Hélas !....

LE MOINEAU *(à la pie).*

A toi Margot !

1re TOURTERELLE.

Ils vont recommencer.

LE GEAI *(au pigeon).*

Dis donc, pigeon-ramier de haut vol et presbyte,
Toi qui sur la cité dus maintes fois passer,
Connais-tu la maison qu'à Viterbe elle habite ?
Est-ce château de reine ou cellule d'ermite ?
Réponds :

LE PIGEON-RAMIER.

Ni l'un ni l'autre. A l'ombre d'un couvent
D'où monte jour et nuit une prière chaste,
A côté du palais d'un tyran plein de faste,
Terrible à nos pays que sa fureur dévaste,
Se cache un toit de chaume où j'ai perché souvent :
C'est là...

Digitized by Google

1re FAUVETTE.

Ce diamant en cet écrin de cuivre !

2eme FAUVETTE.

Quoi ? l'Ange du miracle en ce coin hasardeux,
Sans air, presque sans jour, d'amour divin s'enivre ?

LE PIGEON-RAMIER.

Oui cloître et forteresse ! Ici, Frédéric II,
Là, les filles de Claire ; et jeune, au milieu d'eux,
Avec ses vieux parents qui travaillent pour vivre,
Rose consacre à Dieu tous les instants du jour.

LE HÉRON.

La colombe est bien près de l'aire du vautour.

LE PIGEON-RAMIER.

Pourquoi, si le Seigneur la garde, craindrait-elle ?
La haine, c'est le vent ; la sainteté, c'est l'aile !
Bien souvent le mal sert au grand vol de l'amour.
Ce bras d'Enfant, armé de la force éternelle,
Au terrible Empereur donne une peur mortelle :
Il s'irrite, il menace, il tremble tour-à-tour !
Mais il n'ose y toucher.

LE MARTIN-PÊCHEUR.

Avec un bout de planche,
Avec, dans la nuit noire, un bout de toile blanche,
Qu'y a-t-il de plus fort qu'un marin à genoux ?
A la grâce de Dieu ! Que lui fait l'avalanche
De la mer en folie et du ciel en courroux ?
Dieu, c'est l'ancre, Dieu, c'est la voile et la lumière.
Frédéric a la force et Rose a la prière !

1re HIRONDELLE.

La Vierge dans l'exil, l'Ange sous les verroux,
D'un éclair de ses yeux, d'un seul mot de sa bouche,
Triompherait encor du despote farouche.

2e HIRONDELLE.

Décrets pour la bannir, sbires, geôliers, écrous
Chaînes de fer, carcans, glaives, bûcher en flammes,
Tourments et tourmenteurs, pareillement infâmes,

Digitized by Google

De la haine impuissante atroce et vil aveu :
De quoi pourrait trembler la plus sainte des âmes,
Héroïsme au printemps, fleur aux très purs dictames,
La rose de ton cœur, ta réserve, ô mon Dieu ?

Le PIGEON-RAMIER.

Non, non, ne craignez point. Au Seigneur par ses charmes,
Elle a ravi le cœur. Il la garde toujours.
Tant qu'au pied des autels ruisselleront ses larmes,
Tant que jusques aux cieux flamberont ses amours,
Tant que son front, ses mains, son cœur auront pour armes
Dieu, Dieu seul, Dieu toujours : Viterbe, sans alarmes,
Tu n'auras pas besoin de soldats ni de tours.

1re TOURTERELLE.

La main mignonne qui souvent avec nous joue
A fait pâlir d'effroi le César allemand

2eme TOURTERELLE.

Quinze printemps a peine ont carminé sa joue
Et tout ce que l'enfer tente contre elle échoue.
La Vierge d'un regard rompt le flot écumant.
Des persécutions que sa candeur déjoue
L'Ange se fait un luth, l'astre se fait un ciel.

3e TOURTERELLE.

Au lieu de la brûler, le bûcher l'ensoleille.

1re TOURTERELLE.

L'exil n'a beau donner à la sagace abeille
Que des fleurs d'amertume à nulle autre pareille,
Elle sait en tirer les trésors de son miel.

2e TOURTERELLE.

Tendre comme un agneau, brave comme une épée,
Sa vie est une idylle où souffle une épopée,
Une terre de lis, d'aurore enveloppée,
Où chante le clairon de quelque Saint Michel.

LE PIGEON-RAMIER.

A neuf ans, on l'a vue, (ô Viterbe sois fière),
Avec la flamme aux yeux, avec des mots ardents,
Exciter aux combats les hommes hésitants

Digitized by Google

On l'a vue, apportant la fascine et la pierre,
Sans quitter son travail, héroïne guerrière,
Arracher de son bras, d'un coup, avec les dents,
Toute rouge de sang, la flèche meurtrière !

LE HÉRON.

Grâce frêle au-dehors ! Cœur de lion au-dedans !

LE PIGEON-RAMIER.

C'est bien là ce qu'elle est.

LE HIBOU.

Mon Dieu ! que de merveilles !

LA PIE.

C'est très-intéressant. A force d'écouter
J'en ai presque perdu la langue

LE CORBEAU.

Les oreilles
M'en tintent !

LE HIBOU.

Que c'est beau !

LE GEAI.

Grand Duc, tu te réveilles
Je t'ai vu les yeux clos.

LE HIBOU.

Oui, c'était pour prêter
Plus grande attention à ces divines choses.

LA PIE.

N'a-t-on plus rien sur elle encore à nous conter ?

PLUSIEURS VOIX.

Plus rien ?

LA PIE.

Il m'a semblé que l'on faisait des pauses.
Qu'y a-t-il donc encor ?

Digitized by Google

1re HIRONDELLE.

Le miracle des roses,
Rouge et blanche guirlande, apparaissant soudain
Dans un pan de sa robe, à la place de pain !

LE HIBOU.

O prodige !

LE PIGEON-RAMIER.

Le fait de la poule volée
Dont la plume masqua, subitement collée,
Le front de la voleuse en public dévoilée.

LE HIBOU.

De plus fort en plus fort !

2e HIRONDELLE.

La résurrection
De sa tante déjà d'un linceul recouverte.
Rose n'avait alors que trois ans.

LE HIBOU.

Oh ! Oh !

LA PIE.

Certe,
Quelle précocité !

LE CORBEAU.

Cela vous déconcerte.

LE HÉRON.

Aussi, plus tard procès..... canonisation,
Seront vite réglés avec ces trois miracles.

LE CORBEAU.

Le dernier surtout est éclatant, inouï !

LA PIE.

De grâce citez-nous encor d'autres faits.

LE HIBOU.

Oui !...

Digitized by Google

LES MOINEAUX.

Racontez, racontez.

LE PIGEON-RAMIER.

Dirai-je ses oracles
Redoutables et doux, toujours réalisés,
Ses extases d'amour aux pieds des tabernacles,
Son visage brûlant et ses cris embrasés,
Lorsque son Bien-aimé, de la croix des supplices,
La navre de douleurs ou la plonge en délices
A pâmer de bonheur les Anges écrasés ?

LA PIE.

Dites n'importe quoi

LE HIBOU.

Pourvu que ce soit d'elle !

LE PIGEON-RAMIER.

Je dirai sa tendresse à tout malheur fidèle,
Sa main toujours ouverte aux cris des pauvres gens,
Sa force, sa candeur, ses pardons indulgents,
Pour tous ceux que l'Enfer sut ameuter contre elle ;
Son zèle à soutenir toutes les libertés,
Ses indignations, ses amours, ses fiertés
Lorsqu'on lèse les droits du Pape ou de Viterbe,
Les larmes de ses yeux, la flamme de son verbe :
L'éclair et la rosée ensemble concertés
Pour donner à l'Église ainsi qu'à nos cités
De son patriotisme une preuve superbe.

LE ROSSIGNOL.

Quel poème charmant !

LE PIGEON-RAMIER.

Je dirai l'idéal
Chevaleresque et pur de cette vie active
Où palpite un envol d'âme contemplative,
L'endurance et l'élan de cette combative
Aux yeux d'étoile, au front de rose, au cœur féal.

1re FAUVETTE.

Oh ! quel vers délicat !

Digitized by Google

LA PIE.

Eh ! ce n'est pas trop mal.

LE ROSSIGNOL.

Je dirai les désirs qu'avait l'aimable Vierge,
A la robe de laine, au capulet de serge,
De consumer sa vie à l'ombre du saint lieu,
Comme à l'autel se fond doucement un blanc cierge,
Comme l'encensoir d'or fume en l'honneur de Dieu.

LE GEAI.

Tu devrais ajouter le courageux adieu
Que, devant le refus d'une prieure étrange,
Rose dut, sans espoir, dire à son plus cher vœu.

LE PIGEON-RAMIER.

Oui, c'est l'ombre au tableau ; j'en dois faire l'aveu.
Tel devant l'huis fermé du Paradis un Ange
Replierait, tout en pleurs, ses ailes vers la fange
D'un monde qu'ont maudit ses amours sans mélange,
Les accords de sa harpe et ses regards de feu !

1re TOURTERELLE.

O refus plus amer que tous les sacrifices !
Pauvre Rose !

LA CHOUETTE.

Il faudrait aux Sœurs de Saint-Damien,
Quand s'ouvre leur maison, jeter des maléfices !

LE CORBEAU.

S'il faut sur leur toiture annoncer des sévices,
Lugubre, croassant, pour troubler leurs offices
J'offrirai mon concours.

LE HIBOU.

Ajoutez-y le mien.
Car je suis indigné. Par les outres d'Eole !
Pour faire un tel refus, la Mère abbesse est folle ?

Digitized by Google

LE PIGEON-RAMIER.

Rose embrassant la Règle apportait l'auréole,
Elle apportait le Ciel en entrant au Moustier.
L'abeille demandait à peine une alvéole !
Mais elle eut enrichi le rucher tout entier.

LA MÉSANGE.

Pour quels motifs a-t-on mis cet Ange à la porte ?

LA PIE.

Naïve, parce que la douce Enfant qui porte
Un nom royal de fleur est fille d'un portier !
Parce qu'il lui manquait la riche dot qu'apporte,
En conduisant sa fille au couvent, un rentier.

LE HÉRON.

Vous avez un défaut, chacun le sait, commère :
C'est de toujours céder à la critique amère.
Pourquoi cachez-vous donc les deux seules raisons
Qu'à la sainte opposa la Révérende Mère ?

LA PIE.

Dites-les, vous, savant, grand semeur de leçons.

LE HÉRON.

L'abbesse alléguait que de toutes leurs maisons
Viterbe est la plus pauvre ; et qu'en ce monastère
Les Clarisses étaient maintenant au complet.

LE MOINEAU.

Toute la gamme alors !

LA PIE.

On connaît ce couplet. —
Intègre échassier et philosophe austère,
C'est sans doute un oubli ; pardon, mais pourquoi taire
Le mot que sur le seuil du couvent viterbien
Avec un fin sourire, a dit Rose à l'Abbesse ?

LE HÉRON.

Je ne l'ai jamais su.

Digitized by Google

LA PIE.

Soit. Le voici : « Bien, bien,
Je connais vos raisons. Je sais aussi combien
Vous et vos sœurs aurez dans l'âme d'allégresse
De posséder, après sa mort, cette Pauvresse
Que vous ne voulez point chez vous de son vivant. »

LE ROSSIGNOL.

O souffle prophétique ! ô spectacle émouvant !
De l'Ange de la Paix ferme et calme horoscope !
Le château quelquefois ouvre sur le couvent,
Mais sur le Paradis ouvre souvent l'échoppe.

LE HÉRON.

On n'avait pas besoin de tant chercher le vent,
On n'avait pas besoin d'avoir un télescope
Pour trouver que sur Rose, ainsi qu'en tous ses saints,
La puissance de Dieu, dans ce monde où nous sommes,
S'exerce en se servant des faiblesses des hommes,
Instruments, malgré tout, de ses profonds desseins.

LE ROITELET.

Le Seigneur a permis, afin qu'elle pût croître
Plus belle dans un monde où nul ne la défend,
Que devant ses désirs restât fermé le cloître.
Son martyre d'amour en public triomphant,
Tout en les tempérant de sainte nostalgie,
Ainsi multipliera les trésors d'énergie,
Le zèle très ardent et la vive surgie
De la sève divine au cœur de cette Enfant.

LE PIGEON-RAMIER.

Le monastère eut peur pour sa paix séculaire
Du flot des pélerins suivant Rose en tous lieux,
Et des miracles dont tout Viterbe s'éclaire
Sur les pas de la Vierge en marche vers les cieux.
De là son refus. Mais la bonne Providence
Sur l'Italie entière en versant l'abondance
De vertus dont le cloître eût été seul témoin,
Prouva que de son peuple elle prend toujours soin.

Digitized by Google

LE BOUVREUIL.

De cet ange il fallait au monde la présence :
Elle le lui fut donnée avec magnificence.

1re HIRONDELLE.

Aussi bien, le Tiers-Ordre en son adolescence
De ce jeune idéal n'avait-il pas besoin ?

Au loin : l'Angelus tinte au clocher

LE ROSSIGNOL.

La cloche jette au loin ses pieuses volées,
Les grappes du lilas embaument les vallées,
Le jour monte, l'onde a des notes plus perlées.
Rose ne peut tarder.

2e HIRONDELLE

C'est par ce sentier-là
Qu'elle arrive.

LE HÉRON.

En chantant de sa voix virginale,
Sous le ciel attentif, une hymme matinale
Que jamais chant de brise en douceur n'égala.

Des coqs éclatent au loin

LA PIE.

De notre longue attente écoutez la finale.

LE MOINEAU (*écoutant*).

Bravo les coqs-clairons ! — Fanfare peu banale !

LE HIBOU.

Voyez-vous Rose au loin ?

1re HIRONDELLE (*accourant affairée*).

Messeigneurs, la voilà !

(*Le Rideau tombe*).

FR. LÉON, de Nantes.

F. M. Cap.

(*A suivre*).

Digitized by Google

REVUE DES REVUES FRANCISCAINES

Parlons d'abord des deux reines de nos publications franciscaines : les *Analecta Ordinis Minorum Capuccinorum,* éditées à Rome, sous la haute direction de nos Supérieurs généraux, et les *Miscellanea francescana,* du chanoine Faloci, de Foligno.

La première de ces revues a publié depuis quelque temps d'importants travaux, rééditant d'anciens manuscrits très utiles à l'histoire de l'Ordre Le Père Edouard d'Alençon, archiviste général, à qui la presse italienne reconnaît « la patience, l'intelligence et la critique des plus illustres bibliographes » a découvert un manuscrit du *Sacrum Commercium B. Francisci cum Domina Paupertate*, travail précieux d'un anonyme franciscain du XIIIe siècle. Il le publie maintenant dans les *Analecta,* le faisant précéder d'une savante préface et mettant en regard la version vulgaire avec le texte le plus ancien, qui est celui de son manuscrit.

*
* *

M. le chanoine Faloci, après nous avoir donné son magnifique discours, sur les *Historiens de saint François,* a retrouvé un opuscule, édité en 1822, à Terni, intitulé *La Pallas d'Assise.* Il s'agit d'un anneau portant l'effigie de la déesse Pallas, trouvé dans le sépulcre de saint François. L'avocat romain, Costanzi, auteur de l'opuscule, s'efforce de prouver, et le chanoine Faloci reproduit avec louanges ses arguments, que cet anneau n'est pas autre chose qu'un sceau en forme de bague, qui dut être déposé là intentionnellement par les consuls romains.

*
* *

A la suite de ses deux grandes sœurs, notre revue de Paris, les *Annales franciscaines,* tient toujours et publie des études fort intéressantes et fort sérieuses. Telle la notice historique sur le bienheureux Christophe de Cahors, où, grâce à de patientes recherches d'un savant du diocèse de Cahors, des détails nouveaux, inédits, ont pu

Digitized by Google

trouver place. Ce n'est pas seulement une notice biographique, l'abrégé de la Vie d'un Saint, mais une page de l'histoire franciscaine et des origines de l'Ordre dans notre pays.

*
* *

La *Revue Franciscaine* a aussi, depuis quelque temps, d'importants articles, ayant pour but de montrer que le frère Julien de Spire est bien l'auteur des deux anciens Offices de saint François et de saint Antoine, du bréviaire séraphique, et que les deux Légendes écrites par lui, que l'on croyait perdues, figurent à la collection des documents anciens donnés par les Bollandistes au 13 juin et au 4 octobre.

Les savants éditeurs n'avaient pas su en reconnaître l'auteur. Un résultat inattendu, serait de restituer, au frère Julien de Spire, le répons miraculeux de saint Antoine, faussement attribué jusqu'ici à saint Bonaventure.

*
* *

L'Eco di S. Francesco, à la suite de *l'Oriente Serafico*, publie une intéressante étude du Père Antonino de Reschio, O. M. C. sur le bréviaire de saint François, conservé au Monastère de Sainte-Claire à Assise. Le savant religieux décrit minutieusement, selon les exigences de la critique moderne, le livre qu'il a eu sous les yeux, et révèle de curieuses annotations au calendrier, qui peuvent servir à fixer certains points de chronologie franciscaine.

*
* *

Signalons encore un travail de critique, dans *l'Oriente Serafico*, dû à la plume autorisée du chanoine Faloci. On sait que saint Bonaventure ne parle pas, dans la Légende de saint François, de l'Indulgence de la Portioncule. Ce silence, qui ne prouvait rien d'ailleurs contre l'authenticité du fameux pardon, ne laissait pas que de paraître étrange. Mais voici qu'on sait avec certitude aujourd'hui que le séraphique docteur a parlé, que l'on ne pourra plus invoquer son silence. Grégoire XI, en 1375, fit faire le catalogue de la Bibliothèque papale. On a trouvé un de ces catalogues, mentionnant un Codex de lettres de saint Bonaventure, ainsi désigné : *Plures epistolæ fratris Bonaventuræ de evangelica paupertate, de indulgentia Beatæ Mariæ Portiunculæ, de verbis S. Francisci*. La lettre même n'a pas été retrouvée, car la bibliothèque

Digitized by Google

passa plus tard à Avignon, et on ne sait si le manuscrit est revenu à Rome ou s'il est resté en France. Peut-être gît-il enfoui dans quelqu'une de nos bibliothèques, où quelque chercheur privilégié la retrouvera un jour. Il suffit, pour le moment, d'en connaître l'existence.

***

Les *Annali francescani* publient un travail historique intéressant, la monographie des Capucins de Zara en Dalmatie, et l'histoire de la Vierge vénérée dans leur église, Notre-Dame *della Salute*.

La même revue, dans son dernier numéro, donne un article de polémique du docteur italien Lombroso, qui déséquilibré et névrosé comme tous les juifs, s'est imaginé de dire que Christophe Colomb n'avait pas sa responsabilité morale : c'était un dégénéré, un fou. Et sur quoi s'appuie ce juif impudent pour insulter ainsi à l'une des plus pures gloires de l'Italie et du monde ? Sur l'écriture du grand homme. Lombroso a vu dans cette écriture tout le contraire de ce que nous savons par l'histoire. Mais que vaut l'histoire et que valent la vérité et le bon sens devant les affirmations de Lombroso ?

***

A noter encore une étude plus littéraire, il est vrai, qu'historique ou critique, de M. Charles d'Héricault, sur le Frère Elie, dans *Saint-Antoine de Padoue, le grand Thaumaturge du XIX*e *siècle*, revue nouvellement fondée en Belgique.

***

Et enfin la notice historique du *The franciscan Herald* sur le peintre Murillo, ses relations avec l'Ordre franciscain, et les chefs-d'œuvre que lui a inspirés son amour pour le séraphique Père.

***

Les Tertiaires sont les « Nouveaux Machabées, les Soldats du Christ. » L'*Echo de Saint-François et de Saint-Antoine-de-Padoue* en fait le sujet d'un article vibrant, dans lequel nous remarquons cette sage réflexion, que l'Encyclique aux Evêques de France est venue si opportunément confirmer : Le nombre est bien désirable : il ne suffit pourtant pas au succès des armes ; pour les victoires, pour les triomphes, une armée bien disciplinée vaut beaucoup mieux qu'une armée simplement nombreuse.

Digitized by Google

*
* *

Pour qu'elle soit disciplinée de la sorte, l'armée du Tiers-Ordre doit être en relations intimes avec les religieux du premier Ordre. Il faudrait analyser dans son entier le rapport du R. P. Damase de Loisey, O. M. C. présenté au Congrès de Toulouse, et publié maintenant dans le *Petit Messager de Saint-François*. La nécessité des relations du clergé séculier avec les Frères Mineurs, l'importance des visites, les objections et les obstacles, tout est examiné et exposé avec une parfaite clarté, une bonne humeur communicative, une éloquence entraînante, et l'on comprend, à cette lecture, combien le Tiers-Ordre, la paroisse, les âmes, l'Eglise ont à gagner dans l'union intime du clergé séculier et régulier, travaillant de concert, et se prêtant un mutuel appui.

*
* *

Saint François et la Terre Sainte continue avec raison sa croisade pour l'œuvre des Lieux Saints, dont les Tertiaires devraient faire leur œuvre.

N'est-ce pas le patrimoine sacré de tous les enfants de saint François ? « Plus de trois mille Franciscains sont morts martyrs en Terre-Sainte depuis le XIIIe siècle jusqu'à notre époque. Le sang des Frères Mineurs fume encore : en 1860 huit de nos Pères sont immolés à Damas ; en 1893, le P. Libérat teint de son sang la Grotte de Bethléem ; et le 10 novembre 1895, le P. Salvator tombe sous le cimeterre turc, en jetant à la face de ses bourreaux le dernier cri de sa foi. De plus, nous comptons près de 6000 de nos religieux de Terre-Sainte, morts de la peste, martyrs de leur charité. »

*
* *

Signalons, en terminant, le numéro extraordinaire illustré que le *Mensajero serafico*, a consacré à S. Em. le Cardinal Vivès y Tuto. On y trouve, à côté du portrait et de la biographie du nouveau prince de l'Église, de fort intéressants détails sur la dignité cardinalice, son origine dans l'Église, les privilèges, les charges, les habitudes des Cardinaux. Si nous ne nous trompons, c'est sous l'inspiration du P. Calasanz que le *Mensajero* avait été fondé il y a seize ans, et de Rome, où il avait été appelé peu après, le futur cardinal n'avait pas cessé de lui accorder sa précieuse collaboration.

Fr. ERNEST-MARIE de Beaulieu.
O. M. Cap.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

L'ÉDIT DE NANTES OU LE PROTESTANTISME FRANÇAIS JUGÉ PAR SON HISTOIRE, par le R. P. Constant, des Frères Prêcheurs, docteur en théologie et en droit canon, membre de l'Académie de Saint-Raymond. Paris, librairie Salésienne (Œuvre de Dom Bosco, rue Madame, 32, et rue du Retrait, 21).

Dernièrement un éminent prélat anglais plaidait l'excuse des catholiques de France et cherchait à les innocenter de la condamnation de l'ex-capitaine Dreyfus. Il n'y avait pas lieu d'excuse et naturellement l'on s'étonna. Cependant qu'avait fait l'éminent prélat ? Simplement ce que font depuis plus d'un siècle la plupart des apologistes catholiques lorsqu'ils parlent de l'édit de Nantes et de sa révocation : de la Saint-Barthélémy, de la Sainte-Ligue et des Guises.

Le R. P. Constant a évité cet écueil : dans cinq lettres qui forment le fond de la brochure qu'il présente au public, il prouve simplement que l'édit de Nantes, arraché à Henri IV par les protestants, était une cause de maux pour l'État, et que sa révocation fut l'un des actes les plus sages de Louis XIV : il montre dans la Saint-Barthélémy une conséquence de la politique sans principes de Catherine de Médicis, mais en même temps une mesure que les projets des protestants conjurés rendaient urgente et nécessaire. Il restitue à la Sainte-Ligue et aux Guises leur physionomie véritable en même temps qu'il arrache à Coligny et aux sectaires ses complices le masque dont l'histoire falsifiée a trop longtemps couvert leurs trahisons et leurs crimes.

Cette petite brochure est d'ailleurs assez documentée et elle peut servir à faire la lumière dans beaucoup d'esprits.

Fr. REMI,
O. M. Cap.

Digitized by Google

MANUEL DE DROIT PUBLIC ECCLÉSIASTIQUE, par Monsieur François Verdier, prêtre de la Mission, Supérieur du Grand Séminaire de Montpellier, 1 vol. in-8°, 538 p. Montpellier, Imprimerie de la Manufacture de la Charité. 5 fr.

Le Manuel est le résumé du *Cours de Droit public ecclésiastique*, fait au Grand Séminaire de Montpellier durant ces dernières années.

Comme le dit Mgr l'Évêque de Montpellier cet ouvrage sera certainement utile même en dehors des Séminaires.

Il traite en effet de la plupart des questions que soulèvent journellement la politique et la polémique religieuse, et qui n'apparaissent le plus souvent, qu'environnées de tenèbres. Les ecclésiastiques, surtout ceux qui vivent isolés dans leurs campagnes, auront plaisir à voir exposer en peu de mots dans un style simple et précis la doctrine vraie de l'Église sur ses droits et sur ses rapports avec les fidèles et avec les pouvoirs civils. Les laïcs désireux de savoir pourront s'instruire facilement de ce que beaucoup ignorent ou comprennent peu : la nature et l'étendue des droits de l'Église et la justice de revendications qui, aux yeux du grand nombre, paraissent surannées ou excessives.

Ce Manuel, l'auteur le dit lui-même, n'a pas la prétention de faire avancer la science canonique pas plus que de donner aux questions examinées une solution nouvelle, c'est un résumé succinct mais substantiel de l'enseignement commun sur ces questions. L'auteur n'est pas intransigeant, et il va naturellement aux opinions modérées, il est du grand nombre de ceux qui ont fait leur deuil de l'omnipotence de l'Église au moyen-âge et qui ne demandent qu'à vivre en paix avec les gouvernants quels qu'ils soient, en se tenant loyalement dans les limites concordataires. La doctrine du Manuel ne laisse pas pour cela d'être parfaitement orthodoxe et en le parcourant l'on est heureux de constater le progrès qui s'est fait dans les idées depuis cinquante ans sur les questions qu'il traite. Peut-être cependant devra-t-on faire quelques réserves au sujet de quelques propositions, dont l'auteur lui-même, ne semble pas admettre toutes les conséquences ! Quoi qu'il en soit de ces opinions et des quelques défauts qui peuvent se trouver dans la rédaction de l'ouvrage, l'on ne peut que féliciter M. le Supérieur du Grand Séminaire de Montpellier d'avoir publié son Manuel

Digitized by Google

de droit ecclésiastique : c'est un travail sérieux et bien fait, et il est véritablement à souhaiter qu'il soit beaucoup lu et se trouve en beaucoup de mains.

Fr. REMI.
O. M. Cap.

CURSUS THEOLOGIÆ DOGMATICÆ ad institutionem et prædicationem accommodatus, auctore ALBERTO NÈGRE, Tomus I et II. Oudin, Paris.

Il est difficile d'être neuf pour un auteur qui aborde des matières cent fois traitées avant lui, telles que les matières de la théologie classique. On sent pourtant depuis quelques années un besoin de renouveau dans la manière de traiter ces questions anciennes mais toujours neuves. Je ne parle pas de ces excentriques qui voudraient faire une théologie nouvelle, adaptée aux habitudes intellectuelles de nombre de nos esprits modernes, que les doctrines allemandes, puisées aux sources universitaires, ont si profondément viciés. A ces esprits la théologie ne saurait être d'un grand secours, elle suppose une intelligence droite et saine ; seule la foi simple du charbonnier, ou les lumières de la philosophie chrétienne les pourraient guérir. Mais il en est qui veulent des manuels abordant résolument et en première ligne les questions actuelles, les questions du jour, non plus seulement dans leurs principes, mais en elles-mêmes. M. l'abbé Nègre est de ceux-là. Il suffit d'ouvrir, à la table des matières, les deux volumes déjà parus de son *Cursus Theologiæ dogmaticæ* pour s'en convaincre. Entre autres questions actuelles longuement traitées, je trouve dans le *De religione* deux thèses sur la Discernibilité des miracles de premier et de second ordre — une autre sur l'hypnotisme. Toutes les objections à la mode touchant l'indifférentisme, le miracle, l'authenticité des Evangiles, etc., sont abordées de front sous la forme qu'elles revêtent aujourd'hui. Dans le traité de l'Église un long chapitre est consacré aux relations de l'Eglise et de l'Etat, un autre aux libertés modernes, c'est-à-dire, à la liberté de conscience, des cultes, de la parole et de la presse ; un autre trés-étudié, long de 23 pages, discute et établit les droits réciproques de l'Eglise et de l'Etat, en matière d'enseignement. Dans le traité *De Traditione* les décrets des Congrégations romaines sont comptés parmi les sources de la doctrine, et la question du progrès des dogmes est traitée d'une manière claire et remarquable.

Digitized by Google

Enfin dans le traité de *Scriptura Sacra*, la nature et l'étendue de l'inspiration, son application à tout ce qui est contenu dans les Livres saints, aux matières historiques et scientifiques elles-mêmes, sont solidement établies sur les décrets des Conciles et les déclarations toutes récentes de Léon XIII.

Les traités dogmatiques proprement dits *de Deo uno, Trino, Creatore* ne soulèvent pas autant de questions nouvelles. Aussi dans son second volume, l'auteur s'est-il attaché par-dessus tout à répandre la clarté. Ici plus encore que dans le tome précédent, les divers points du dogme sont divisés en autant de thèses distinctes, nettement formulées et vigoureusement exprimées. Ces thèses sont écrites en gros caractères destinées à frapper les yeux de l'étudiant ; dans le même but, les diverses parties de la thèse et des arguments sont indiquées par un texte en lettres italiques. On sent les sollicitudes d'une mère, appliquée à diviser la nourriture à son petit enfant, et à la lui présenter sous la forme la plus facile à saisir et la plus attrayante.

Le livre de M. l'abbé Nègre est donc empreint d'un grand caractère d'actualité et de sens pratique, ce n'est point là pourtant ce qui le distingue spécialement. Une œuvre se définit par le but que poursuit son auteur. Ici l'auteur s'est proposé de mettre ses élèves en état de faire des sermons et des conférences sur les diverses matières si intéressantes de la théologie dogmatique. Bien plus, il a voulu sur ce point même leur faciliter la tâche, car chaque volume se termine par un ensemble de plans de sermons tout composés et proposés comme exemple de ce qu'il est possible de faire. C'est son livre mis en sermons.

Désirant avant tout être pratique M. l'abbé Nègre a évité toute question purement théorique et scolastique. Les prolégomènes ordinaires sur la nature et l'utilité de la théologie sont supprimés, il aborde immédiatement le traité *De Religione* et sans préambule pose la définition : *Religio bene definitur : cultus Dei,* il fait grâce même des questions : *Quid sit religio quoad nomen et quoad rem, late et stricte sumpta* ! Ces questions viendront plus tard, mais pour confirmer la définition principale donnée tout d'abord. Les définitions sont concrètes, descriptives comme il convient pour la prédication, elles exposent la nature de la chose par son objet, ou par son acte. Citons des exemples : *Religio est cultus Dei. — Liberalismus est systema exaggerans libertatem detrimento auctoritatis : libertatem humanam detrimento divinæ auctoritatis; libertatem civilem detrimento ecclesiasticæ auctoritatis ; libertatem populi detrimento politicæ auctoritatis.* — Les principes, sur lesquels l'auteur aime

Digitized by Google

à appuyer ses thèses, sont le plus souvent empruntés aux vérités de sens commun, et à l'exposé de ce qui se fait dans la société, je cite encore un exemple : il s'agit de la nécessité de la religion, l'auteur veut prouver que Dieu a droit à nos hommages, il tirera cette conclusion des vérités de droit commun : Un esprit supérieur a droit aux hommages de ses frères moins bien doués. Le bienfait appelle la reconnaissance, le Maître a droit aux services de son esclave. Les parents ont droit au respect de leurs enfants. Notre intelligence et notre cœur ont droit à la souveraine Vérité et au souverain Bien, pour lequel ils ont été créés. Chacune de ces majeures est développée par l'exemple de ce qui se pratique dans le monde, et par des exemples tirés de l'Ecriture. Plus loin la thèse du culte public est toute tirée d'un commentaire ingénieux du Psaume *Venite exsultemus*, ailleurs c'est sous la forme d'un dialogue, où parle le simple bon sens, qu'il lutte contre les subtilités des thomistes dans la question de la Prédestination *ante prævisa merita vel demerita*.

Ce sont les procédés de l'orateur en tout et partout. Nous avons voulu nous étendre sur ces exemples, afin de bien faire saisir le caractère spécial de l'ouvrage et indiquer aux amateurs ce qu'ils y pourron trouver : *ab uno disce omnes*.

Cette préoccupation oratoire a encore dirigé l'auteur dans l'extension et le choix des questions traitées. Les développements donnés à certaines parties ont obligé d'en omettre un certain nombre qui ont cependant leur importance. Ainsi les notes de la véritable Église l'unité, la sainteté, la catholicité, l'apostolicité ne sont qu'indiquées.

C'est encore l'orateur qui se plaît à citer les Augustin, les Ambroise, les Lactance, les Grégoire de Nazianze, les Chrysostome et les autres Pères, nos orateurs et conférenciers modernes, de préférence aux docteurs scolastiques, qui souvent ne sont qu'indiqués. En un mot on sent une tendance à revenir à la théologie positive, avec des efforts, souvent couronnés de succès, pour conserver les avantages incontestables de la méthode scolastique.

Au point de vue de la doctrine, M. l'abbé Nègre, très au courant des décrets les plus récents venus de Rome, et des travaux les plus sérieux des écrivains catholiques, sait, dans les questions modernes, éviter les extrêmes, affirmer sans réticences, avec leurs conséquences, les choses définies ou précisées, et laisser la liberté sur les points encore douteux. Dans les questions agitées par les anciennes écoles, il se montre éclectique. Respectueux de saint Thomas, il l'abandonne cependant

Digitized by Google

assez souvent, et notamment sur la question de savoir si la science et la foi peuvent avoir le même objet — sur le milieu de la vision des futurs libres en Dieu — sur les motifs de la prédestination. Il a lu saint Bonaventure dans sa belle édition de Quaracchi, et nous espérons qu'il aura occasion de le mettre à profit plus souvent encore dans les traités qui vont suivre et dont nous souhaitons la prompte apparition.

F. HILAIRE DE B.,
Cap.

LA FAMILLE SELON LES LIVRES SAINTS. — Le mariage. — Les devoirs des époux. L'éducation. — par le R. P. Paul Clair des Frères-Prêcheurs, 1 vol. in-32 carré 200 p. Prix 0 fr. 40. — Port 0 fr. 15.

Le charme et la valeur d'un livre chrétien consiste surtout dans la surabondance de l'esprit divin qui s'y fait sentir. Dans les sujets importants de la famille et du mariage cet esprit divin est d'autant plus désirable que Dieu est le véritable législateur de ces grandes institutions. Aussi le R. P. Paul Clair a-t-il été bien inspiré en s'appuyant sur les textes innombrables de la Sainte Ecriture. Les conseils révèlent une autorité qui s'impose à tous. Aujourd'hui que les devoirs familiaux sont si oubliés, si ignorés même, il serait très utile de répandre à profusion l'excellent et le charmant petit volume que nous annonçons. Les curés zélés aimeront à le donner aux nouveaux mariés — et les parents chrétiens, en le faisant relier, le placeront dans la corbeille de mariage — ce serait un présent plus utile que les joyaux parce qu'il fournira le moyen d'être heureux et honnête dans la famille.

LA RAMÉE — VERS LA CASERNE. Conseils aux conscrits et aux anciens soldats. Paris, maison de la Bonne Presse. — 0 fr. 40. — Port 0 fr. 10.

Bonne petite brochure qui en servant de guide aux conscrits les aidera à faire une digne et chrétienne entrée à la caserne.

Digitized by Google

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

1er octobre. — Madrid. — Démission du Cabinet Espagnol, dont les membres refusent d'approuver les projets du général Polavieja, ministre de la guerre, qui demande 164 millions de crédits.

2 octobre. — De Berlin. — Statistique officielle du ministère de la justice : depuis le 1er janvier, 346 personnes ont été condamnées pour crime de lèse-majesté. L'empereur est Tabou, Sacré ; défendu même d'en penser du mal.

3 octobre. — Du Creusot. — Situation inquiétante. Grève n'a pas pour cause la misère, elle l'a créée ; en vain les patrons depuis 50 ans ont multiplié les institutions de bienfaisance. Cela ne compte pas.

De Paris. — Dossiers des prévenus de la Haute-Cour officiellement bouleversés, aucune pièce, scellée ni paraphée, etc. Magistrats et procédés nouveaux.

4 octobre. — De Prétoria. — Ultimatum des Boërs à l'Angleterre. Surexcitation patriotique. L'aventure sera longue, couteuse et sanglante pour l'Angleterre.

De Paris. — Grave incident à la Haute-Cour. M. Bérenger reconnaît avec une douloureuse confusion qu'il s'est livré à des manœuvres dans le but d'escamoter des pièces aux avocats, pièces qu'il réunissait à part dans un dossier non communiqué. Pénible débat, où sombre l'honneur d'un homme obligé d'avouer sa fraude.

5 octobre. — De Londres. — S. Em. le cardinal Vaughan fait réciter dans toutes les églises de Londres des prières pour la paix. La partie saine de la population proteste contre le syndicat financier qui impose la guerre.

De Grignan. — Discours de M. Loubet réclamant tolérance et apaisement. On le disait triste. Paraît au contraire le plus joyeux des pince-sans-rire.

6 octobre. — De Fontgombault. — Interdiction par le gouvernement de consacrer la chapelle de l'abbaye de Fontgombault.

De Paris. — La commission du budget vote la suppression de l'ambassade près du Saint-Siège.

Digitized by Google

7 octobre. — De Ploërmel. — Ouverture de l'introduction de la cause de béatification et de canonisation de l'abbé de La Mennais, fondateur de l'Institut des Frères qui porte son nom, et des Filles de la Providence à Saint-Brieuc.

De Madrid. — Adoption du projet de modification du Concordat espagnol, élaboré par la secrétairerie Pontificale. Succès religieux et diplomatique pour le Saint-Siège.

De Paris. — Sentence arbitrale de M. Waldeck-Rousseau, à propos du différend survenu entre les ouvriers du Creuzot et la Société métallurgique. Ouvriers absolument « roulés » voulaient qu'on reconnut le Syndicat, c'était leur cheval de bataille. M. Waldeck dit « *non, les syndicats ne sont revêtus d'aucune autorité !* » Grévistes et leurs amis s'écrient « Victoire ! » Pas difficiles.

9 octobre. — De Londres. — Les Boërs avancent ; les Anglais l'avouent, et ne paraissent pas autrement rassurés sur les suites d'un conflit que M. de Bismarck avait prévu et dont il a donné cet horoscope : « *l'Afrique du Sud sera le tombeau de l'Empire Britannique.* »

10 octobre. — De Saint-Mandé (Seine). — Discours de M. Millerand ministre ; il parle des « *Satisfactions données à la France !* » Il ajoute : « *Liberté de la presse et de la parole* ! » au moment où de bons Français sont en prison depuis tant de semaines pour délits d'opinion.

D'Albi. — Splendide manifestation patriotique en réponse aux discours des socialistes contre l'armée. 6000 manifestants parcourent les rues ayant à leur tête 12 députés.

15 octobre. — De Lille. — Ministre Millerand reçu officiellement aux cris répétés de « Vive la Sociale ! A bas l'armée. » Il ne proteste pas et sourit.

16 octobre. — Saumur, Chantilly, Pau, Montebourg, Lille, témoignent par des manifestations enthousiastes et grandioses de leur attachement pour l'armée.

17 octobre. — De Lille. — Suite de la réponse aux manifestations patriotiques. M. Millerand décore le Procureur de la République Tainturier, dont la conduite à l'égard du frère Flamidien, qu'il savait innocent, a été indigne d'un magistrat, indigne d'un honnête homme

De Paris. — M. Aulot, Procureur de la République à Paris, s'es abstenu d'assister à la messe de rentrée des Tribunaux, après avoir

Digitized by Google

pris soin d'écrire à ses substituts qu'ils étaient libres d'aller à cette cérémonie à laquelle il ne paraîtrait pas. Scandale voulu pour obtenir de l'avancement.

18 octobre. — De Grenoble. — Mort d'un grand Evêque, Mgr Fava, âgé de soixante-treize ans ; s'était signalé par la guerre énergique qu'il n'avait cessé de faire à la Franc-Maçonnerie.

19 octobre. — De Paris. — Malgré l'accueil fait à son projet par toutes les personnes compétentes, le gouvernement disloque le Soudan.

20 octobre. — De Paris. — Faux découvert dans les pièces de la Haute-Cour. Plainte en faux de tous les inculpés. Ne gêne pas les juges de la Commission d'instruction ; la pièce arguée de faux les gêne. Ils la suppriment, bien simple.

21 octobre. — Du Transvaal. — Bataille de Glencoe, très chaude. Ce ne sera pas pour l'Angleterre une simple promenade militaire. Saluons avec respect ces Boërs qui préfèrent mourir en combattant plutôt que de livrer leur patrie.

23 octobre. — De Berlin. — L'Empereur demande au Reichstag un milliard pour créer une flotte rivale de la flotte anglaise. Contradictions, hésitation, conduite louche.

24 octobre. — De Paris. — Général de Galliffet frappe les généraux Hervé, Giovaninelli et Langlois. Pour rajeunir les cadres. Les remplace par des généraux plus âgés qu'eux. Vise le général Jamont.

Rapport du procureur général à la Haute-Cour. Conclut aux poursuites pour attentat et complot. Trois non-lieu, MM. de Parseval, de Monicourt et Girard. Trois sursis : MM. le baron de Vaux, Georges Thiébaud et Marcel Habert.

25 octobre. — Les journaux religieux et même les autres s'occupent de la chaussure Acope (sans fatigue) dont le talon, muni d'un ressort d'acier, supprime l'effort, rend la marche légère et fait disparaître tout l'ébranlement nerveux. Cette chaussure est si parfaite qu'immédiatement l'armée et les postes devraient l'adopter... Il y a un obstacle : l'inventeur est un de nos frères, capucin à La Roche (Haute-Savoie).

26 octobre. — De Paris. — Dîners offerts au comte Mouravief ministre des affaires étrangères de Russie, qui s'en va, assez peu satisfait de l'opposition rencontrée par lui en France, de la part de nos Francs-Maçons, aux projets du Czar.

Digitized by Google

27 octobre. — De Paris. — L'opinion publique avait exigé des Compagnies de chemins de fer qu'elles accordassent à leurs employés de la petite vitesse une demi-journée de repos ; aidés par cette pression, et grâce au concours des sociétés catholiques et protestantes pour le repos du Dimanche, des députés avaient obtenu à grand'peine que les gares de petite vitesse seraient fermées dans l'après-midi du dimanche. M. Baudin, ministre des travaux publics, élu député comme socialiste, et défenseur par conséquent des « petits », vient de supprimer brusquement ces heures de repos : désormais les gares de petite vitesse seront ouvertes toute la journée. Il aurait pu sommer les compagnies d'augmenter leur personnel, ou leur matériel, il a préféré nuire aux intérêts qu'il est chargé de défendre en haine du dimanche.

29 octobre. — De Paris. — Dans quinze jours la classe part. Manque 23000 hommes au chiffre prévu. Pourquoi ? 1° Diminution croissante des naissances. 2° Nécessité de rebuter aux Conseils de Révision un plus grand nombre de conscrits malingres, chétifs, scrofuleux, avec des progrès effrayants de l'alcoolisme et de l'immoralité. Vie domestique et conjugale condamnée au mépris. Morale unique de l'intérêt : conséquences : la France se suicide. Les nations meurent ; exemples : la Pologne et l'Espagne.

De Prétoria. — Succès des Boërs, dépêches sont confisquées ou traquées par les Anglais, maîtres de tous les câbles télégraphiques.

30 octobre. — De Paris. — Malgré le gouvernement qui intervient énergiquement, malgré le ministre de l'Intérieur qui déclare : «... Au moment où l'Etat va SÉVIR CONTRE LES CONGRÉGATIONS, il est maladroit de lui aliéner le clergé séculier....» La Commission du budget décide de supprimer les crédits : 1° de 35 évêchés, 2° de 7,000 vicaires, 3° de tous les vicaires généraux, 4° de l'ambassade près du Saint-Père.

Fr. DAMASE du T.-O. (B^n C).

CUM LICENTIA SUPERIORUM

Imprimatur :

Fr. Adulphus à Bouzillé,

Min. Prov. O. M. Cap.

Le Gérant :

Charles-Joseph BAULÈS.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

Digitized by Google

SOIT LOUÉ NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST TOUJOURS !

LETTRE DE MONSEIGNEUR HAUTIN

Archevêque de Chambéry

A LA DIRECTION DES *ÉTUDES FRANCISCAINES*

ARCHEVÊCHÉ
DE
CHAMBÉRY

1er Décembre 1899.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je lis avec le plus grand intérêt depuis leur apparition les *Etudes Franciscaines*, et je constate avec joie qu'elles sont en progrès d'un mois à l'autre.

C'est une entreprise ardue que de faire une trouée parmi tant de Revues de toute sorte qui sollicitent aujourd'hui la faveur du public et se recommandent à lui soit par leur ancienne renommée, soit par le parti qu'elles représentent, soit par les écrivains d'élite qui en signent les articles.

Il faut pour réussir en ce genre beaucoup de travail, de courage et de talent, et tout me fait espérer, mon révérend Père, que ce succès sera le vôtre.

Votre Revue est jeune, elle compte à peine douze mois d'existence, mais elle a choisi un patron, que six siècles révèrent, l'aimable saint d'Assise, dont elle porte le nom, et dont elle a reçu l'esprit. Quant à ses écrivains, ce qui les caractérise en général, c'est, pour le fond, l'originalité de la pensée, la nouveauté des aperçus, l'indépendance, et, si j'ose le dire, la liberté apostolique des jugements ; pour la forme, l'horreur du banal et du convenu, une bonhomie de finesse, enfin une saveur

Digitized by Google

toute franciscaine, qui tranche heureusement avec le puritanisme empesé de certaines écoles.

Vous avez compris d'ailleurs que, pour fixer les sympathies des lecteurs modernes, la variété des sujets et du ton est indispensable. Aussi lui présentez-vous tantôt les thèses les plus élevées de la Théologie, la Primauté du Christ, par exemple ; tantôt des notes critiques sur la morale de Molière, sur la prédication contemporaine, sur la littérature de ce siècle, etc., tantôt d'édifiantes biographies ou encore des discussions ascétiques et historiques sur saint François et sa grande famille.

Votre œuvre mérite donc de grandir et d'occuper une place distinguée parmi celles qui honorent le plus nos Ordres religieux.

Ayant, dès la première heure, salué sa naissance, c'est de tout cœur, mon révérend Père, que je lui souhaite longue vie et prospérité.

† François,
Arch. de Chambery.

Digitized by Google

PRIMAUTÉ

DE

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

(Suite) (1).

Opinion affirmative.

Que le Christ, comme Homme, tient la Primauté en tout et partout, et que son existence est indépendante de la chute d'Adam.

Ainsi que nous l'avons remarqué déjà, l'opinion affirmative n'est pas, pour l'ordinaire, énoncée dans ces termes. — Le Verbe se fût incarné alors même qu'Adam n'aurait pas péché, — telle est la proposition que les partisans de cette opinion opposent généralement à la thèse négative, et qu'à leur tour ils estiment abondamment démontrée par l'Écriture, par la Tradition, par la Liturgie et par les raisons théologiques. Mais la formule adoptée ici semble moins incomplète et moins susceptible d'équivoque.

Les preuves qui l'établissent étant plus nombreuses que frappantes au premier abord, nous aurons besoin, pour les mettre en évidence, de les distribuer en un certain nombre d'articles. Dans celui-ci nous nous bornerons à signaler une partie notable des auteurs qui la soutiennent ouvertement, ou qui lui sont au moins favorables.

(1) Voir le fascicule d'août 1899.

Digitized by Google

§ 1er. — Théologiens et auteurs divers qui professent l'opinion affirmative.

Ce sont d'abord, antérieurement au XIIIe siècle, l'abbé Rupert (1) et Honorius d'Autun (2), son contempo-

(1) « Num ad illud longe superius memoratum Apostoli capitulum recurrere libet, quo dicit : — Decebat enim eum, propter quem omnia, et per quem omnia, qui multos filios in gloriam adduxerat, auctorem salutis eorum per passionem consummari (Hebr. II, 10). — Hic primum illud quærere libet, utrum iste Filius Dei, de quo hic sermo est, etiam si peccatum, propter quod omnes morimur, non intercessisset, homo fieret, annon. Nam de eo quod mortalis homo non fieret, quod mortale corpus non assumeret, nisi peccatum accidisset, propter quod et nos omnes facti sumus mortales, nulli dubium est, nulli nisi infideli incognitum est. Illud quærimus utrum hoc futurum, et humano generi aliquo modo necessarium erat, ut Deus homo fieret caput et rex omnium, ut nunc est, et quid de hoc respondebitur? Nimirum de omnibus Sanctis et Electis certum est, quia nati fuissent omnes, et soli, si non accidisset illud peccatum primæ prævaricationis. Hinc Pater Augustinus in libro decimo quarto De Civitate Dei : — Quisquis autem dicit primos homines non coituros fuisse nec generaturos, nisi peccassent, quid dicit, nisi propter numerositatem Sanctorum necessarium hominis fuisse peccatum? Si enim non peccando soli remanerent, quia, sicut putant, nisi peccassent generare non possent, profecto ut non soli duo homines justi possent esse, sed multi, necessarium peccatum fuit. Quod si credere absurdum est, illud potius credendum quod Sanctorum numerus, quantus complendæ illi sufficit beatissimæ civitati, tantus exsisteret, etsi nemo peccasset, quantus nunc per Dei gratiam de multitudine colligitur peccatorum, quousque filii sæculi hujus generant et generantur. — Cum ergo de Sanctis et Electis omnibus dubium non sit, quod nasciturí forent omnes usque ad præfinitum numerum secundum propositum Dei, quo ante peccatum benedicens : — Crescite, ait, et multiplicamini (Genes. I, 28), — et absurdum sit putare, quod propter eos, ut nascerentur, peccatum necessarium fuerit, quid de isto Capite et Rege omnium electorum angelorum et hominum sentiendum, nisi quod et ipse maxime causam necessariam non habuerit ipsum peccatum, ut homo fieret ex hominibus, delicias suæ charitatis habiturus cum filiis hominum (Prov. VIII, 31)... » (Rupert., Abbas Tuit., *De Gloria et Honore Filii Hominis sup. Matth.*, lib. XIII, vers. fin., Pat. lat. t. CLXVIII, col. 1628 ; — cfr eumd.. : *ibid.*, col. 1623-4 ; — it. *De Glorificat. Trinitatis*, lib. III, cap. XX, Pat. lat. t. CLXIX, col. 72 ; cap. XXI, col. 72-74 ; lib. IV, cap. II et III, col. 75-77 ; cap. VII, col. 81 ; et passim.

(2) « Utrum Christus incarnaretur, si homo in paradiso perstitisset ? — Discipulus. — Quia rationabiliter est probatum, ruinam angeli non fuisse causam creationis hominis, nec hominem pro angelo, sed pro semetipso creatum, vellem item eadem auctoritate, comitante ratione, doceri, utrum Christus incarnaretur, si homo in paradiso perstitisset ? Cum enim tota Scriptura clamat, Christum pro humana redemptione in carne venisse ; putatur nunquam in carne venisse, si homo non peccasset, quem redimeret : et sic videtur peccatum hominis causa fuisse Christi incarnationis. Quod si ita est, tunc illud peccatum non fuit malum, imo magnum bonum, cujus causa Deus factus est homo, consequenter et homo Deus. — Magister. — Peccatum hominis non bonum, sed maximum malum fuisse, clamat totus mundus, cum multis miseriis suis. Unde enim mors cum tot cladibus regnat in mundo, nisi de peccato hominis ? Et ideo peccatum primi hominis non fuit causa Christi incarnationis, sed potius fuit causa mortis et damnationis. Causa autem Christi incarnationis fuit prædestinatio humanæ deificationis : ab æterno quippe a Deo erat prædestinatum, ut homo deificaretur.

Digitized by Google

rain : (1) viennent ensuite à partir du XIIIe siècle : Alexandre de Alès (2), le B. Albert-le-Grand (3), Guillaume de Paris (4), Scot (5) et les Scotistes en général : Mastrius, Poncius, Pan-

dicente Domino : — Pater, dilexisti eos ante constitutionem mundi (Joan. XVII, 23-24), — subaudi, — per me deificandos. Sicut autem Deus est immutabilis, ita et prædestinatio ejus est immutabilis : oportuit ergo hunc incarnari, ut homo posset deificari. Et ideo non sequitur, peccatum fuisse causam ejus incarnationis ; sed hoc magis sequitur, peccatum non potuisse propositum Dei immutare de deificatione hominis. Siquidem auctoritas sacræ Scripturæ et manifesta ratio declarat, Deum hominem assumpsisse, etiamsi homo nunquam peccasset... » (HONOR. AUGUSTOD., *Libell. VIII Quæstion.*, cap. II, Pat. lat. t. CLXXII, col. 1187-8). — « Igitur Christi incarnatio fuit humanæ naturæ deificatio, ejus mors nostræ mortis destructio, ejus resurrectio vitæ nostræ reparatio. » (ID., *ibid.*, col. 1188-B). — Sur Honorius d'Autun et ses écrits on peut consulter, dans le même volume, les *Prolegomena* des éditeurs, col. 10-40 ; en outre le *Dictionn. de Patrologie* édité par l'abbé Migne, et l'*Histoire littér. de la France*, par les Bénédictins de S. Maur, t. XII, p. 165 et suiv. de l'édit. Palmé, 1869.

(1) L'abbé Rupert et Honorius d'Autun florissaient à la fin du XIe siècle et au commencement du XIIe. Le premier mourut en 1135.

(2) « An si natura humana per peccatum lapsa non esset, adhuc fuisset ratio et convenientia ad Incarnationem ?... Responsio. — Sine præjudicio concedendum est, quod etsi non fuisset natura humana lapsa, adhuc esset convenientia ad Incarnationem ; secundum quod dicit beatus Bernardus super Jonæ I, 12 : — Propter me orta est tempestas, — exponens illud verbum de Filio Dei, dicens quod Lucifer prævidit rationalem creaturam assumendam in unitate Personæ Filii Dei : vidit et invidit. Unde invidia fuit causa casus diaboli, et movens ipsum ad tentandum hominem, cujus felicitati invidebat, ut per peccatum demereretur humana natura assumptionem et unibilitatem ad Deum. Ex quo patet quod Lucifer intellexit unionem humanæ naturæ, et ipsum lapsum intellexit ut impeditivum unionis : propterea procuravit lapsum. Ex hoc ergo relinquitur, quod circumpscripto lapsu, adhuc est ponere convenientiam Incarnationis. » ALEXAND. DE ALES. *Sum. Theolog.* part. III, quæst. III, memb. XIII). — Nous aurons à revenir sur le passage de saint Bernard, allégué ici ; mais quels qu'en soient le sens et la valeur, le sentiment personnel d'Alexandre de Alès n'est pas douteux.

(3) « An si homo non peccasset, Filius Dei incarnatus fuisset ?... Solutio. — Dicendum quod in hac quæstione solutio incerta est. Sed quantum possum opinari, credo quod Filius Dei factus fuisset homo, etiamsi nunquam fuisset peccatum; nec tamen factus fuisset angelus, quia angelus non est unibilis ex natura sicut homo, ut supra ostendimus (dist. II, art. II) : tamen nihil de hoc asserendo dico ; sed credo hoc quod dixi, magis concordare pietati fidei... Si autem velimus contrarium sustinere, quod tamen mihi non videtur, dicemus... Sed tamen primum probabilius mihi videtur. » (B. ALBERT MAGN., *In Sent. III*, dist. XX, art. IV).

(4) GUILLELM. PARISIENS., *De Universo*, lib. II, ap. SALMANTIC., *De Incarnat.*, disp. II, dub. I, § VII, n. 38.

(5) « Sine præjudicio dici potest, quod cum prædestinatio cujuscumque ad gloriam præcedat ex parte objecti naturaliter præscientiam peccati, vel damnationis cujuscumque, secundum opinionem ultimam dictam (dist. XLI, lib. I), multo magis est verum de prædestinatione illius animæ, quæ deprædestinabatur ad summam gloriam... Ergo a primo prius vult (Deus) animæ Christi gloriam, quam prævideat Adam casurum... » (SCOTUS, *In Sent. III*, dist. VII, qu. III, n. 3 et 4). — « Dico quod Incarnatio Christi non fuit occasionaliter prævisa ; sed, sicut finis immediate videbatur a Deo ab æterno, ita Christus in natura humana, cum sit propinquior fini, cæteris prius prædestinabatur, loquendo de his quæ prædestinantur. Tunc iste fuit ordo in prævisione divina : Primo enim Deus intellexit se sub ratione summi boni ; in secundo signo intellexit omnes (alias) creaturas ; in tertio prædestinavit

Digitized by Google

ger, Henno, Dupasquier, Frassen (1), etc., etc. ; le B. Denys-le-Chartreux (2), saint Bernardin de Sienne (3), Galatin (4), Clicthoveus (5) ; les Dominicains Maclantus (6), Catha-

ad gloriam et gratiam, et circa alios habuit actum negativum, non prædestinando; in quarto prævidit illos casuros in Adam ; in quinto præordinavit, sive prævidit de remedio, quomodo redimerentur per passionem Filii : ita quod Christus in carne, sicut et omnes electi, prius prævidebatur et prædestinabatur ad gratiam et gloriam, quam prævideretur passio Christi, ut medicina contra lapsum, sicut medicus prius vult sanitatem hominis, quam ordinet de medicina ad sanandum. » (Id., *ibid.*, dist. XIX, quæst. unica, n. 6). — « Dico quod lapsus non fuit causa prædestinationis Christi ; imo si nec fuisset angelus lapsus, nec homo, adhuc fuisset Christus sic prædestinatus ; imo et si non fuissent creandi alii quam solus Christus... » (Id., *Reportat. Parisien.*, lib. III, dist. VII, qu. IV, n. 4).

(1) Voy. en particulier, Frassen, *De Incarnat.*, tract. I, disp. I, art. III, sect. III, qu. I.

(2) « Utrum, si homo non peccasset, nihilominus Deus incarnatus fuisset ?... Scriptura multoties tangit charitatem Dei ad hominem esse Incarnationis incitamentum, ac tantæ unionis principium. Rursus Christi humanitatem Deus plus diligit, imo æternaliter plus dilexit, quam totum residuum universum, quoniam majus bonum, utpote personalem conjunctionem cum illa, seu esse suum personale increatum, ei communicare decrevit et communicavit. Idcirco probabile reputatur, quod quamvis non fuisset peccatum, eam non omisisset creare et sibi unire. » (B. Dionys. Carth., *In Sent. III*, dist. I, qu. II). — Et il termine cette *question* en alléguant le passage d'Alexandre de Alès rapporté ci-dessus.

(3) « Propter tres rationes dicere possumus quod creavit Deus universa ; primo, propter sui communicationem ; secundo, propter Christi exaltationem ; tertio, propter sui glorificationem... Secunda ratio, quare Deus cuncta creavit, est propter Christi exaltationem. Nam principalis natura in creatione intenta a Deo ab æterno fuit, quam ipse prædestinavit ad personalem unionem ; et cum ipsa persona Christi sit omnium summa in ordine gratiæ, qui superat ordinem naturæ, ad ipsam Deus, qui in omnibus primatum tenet, et ad ejus gloriam et honorem omnia ordinavit, ut ex omnibus bonis et malis honor accrescat Deo-Homini Jesu Christo... Tertia vero ratio, quare Deus universa creavit, est propter sui glorificationem, scilicet ut ipsa natura assumpta, supplendo defectum omnium creatorum..., operationes divinas excellenter perciperet, fidelissime Deo serviret, et Divinitatem honore condigno glorificaret ; unde merito sequeretur, quod ipsa natura assumpta haberet rationalem naturam in angelis et hominibus, quæ ipsum Deum et Hominem simpliciter honoraret, sibi serviret, et ab ipso gratiam et gloriam acceptaret, ut tandem ex omnibus bonis et malis resultaret honor et gloria omnium Conditori per Christum Dominum nostrum per infinita sæcula sæculorum. » (S. Bernardin. Sen., *De univ. regno Jesu* (Fer. II post Resur. Dom.), Oper. t. I, *Serm.* LIV, art. I, p. 315, col. 2 ; cap. II, p. 316, col. 2 ; cap. III, p. 317, col. 1, — Cfr. eumd. : *eod. Serm.* per tot. ; — it. *Serm.* LII, (Dom. in Resurr.), art. I, cap. III, t. I, p. 305 ; — *De Gloria Beator. Spirit.*, (Fer. III, p. Resurr.), *serm.* LV, art. II et III, p. 325-6 ; — (Fer. IV, p. Dom. III in Quadrag.), Oper. t. II, *Serm.* XXIX, art. I, cap. I, p. 179 ; — *De Passione Christi* (Fer. VI in Parasc.), *serm.* LVI, par. III, p. 402 seqq. ; — *De Amore incarnante* (Fer. V, p. Dom. V Quadrag.), *serm.* XXXVII Quadrag. nuncup. *Seraphim*, par. I, Oper. t. III, p. 283-4. Edit. Lugdun., 1650). Les deux derniers passages indiqués trouveront leur place ailleurs.

(4) Galatin., *De Arcanis cathol. Veritat.*, lib. VII, cap. II. — Alibi citandus.

(5) Clicthoveus, *De Necessitate peccati Adæ, et Fœlicit. culpæ Ejusd.*, Apologet. Discepta., a cap. XIII ad XX, ap. Salmantic., *De Incarnat.*, disp. II, dub. I, § VII, n. 38, mox citand. — Mais il doit y avoir une faute d'impression en cet endroit de la théologie de Salamanque : on y lit *Ayctoneus*, au lieu de *Clicthoveus*, qui est le nom vrai. Voy. Salmeron, end. cité pl. bas ; et Brunet, *Manuel du Libraire*, t. I p. 555, col. 1re. Bruxelles, 1839.

(6) « Ut cæteros taceam, adversæ sententiæ (affirm. scil.) patrocinatus est im

Digitized by Google

rin (1), Viguier (2), etc. ; Salmeron (3), Suarez (4), Leroy, Fernandez, Viva, Martinon (5), etc., de la Compagnie de Jésus ; Isambert (6), Abelly, Paul de Lyon (7), Polmanus (8), et autres, plus ou moins autorisés (9) ; saint François de Sales, qui

pensissime Jacobus Maclantus, Clugiensis Episcopus, eorum qui concilio Tridentino interfuere non postremus, Christi arcanorum indagator præcipuus. » (THOMASSIN., *loco cit.* cap VI, n. 1). — Cfr GAZZANIGGA, Ord. Præd., *De Incarnat.*, sect. II, diss. I, cap. III, nota *a*, Prælect. Theolog. t. V, p. 58, Venet. edit. IV, 1819.

(1) « Eadem sententia placuit etiam Catharino, in opusculo *De Prædestinatione Christi.* » (GAZZAN., ibid.). — Cfr Theologos, et signanter CARD. TOLET., *loco sup. cit.*

(2) « Joannes Viguerius in Institutionibus theologicis, cap. 20 in principio, et apertius § I, versiculo 4, ubi ait Christum meruisse angelis præmium essentiale. » (LESSIUS, *De Incarnat.*, qu. I, art. III).

(3) « (Christus) est ergo præ omnibus, et ante omnia electus ; etiam nullo existente peccato, ut mihi cum multis pium est credere : nam alioqui Christus plus nobis deberet, si sine peccato nostro nunquam futurus fuisset, quam nos ipsi illi debeamus. » (SALMER., *In Epist. ad Ephes.*, disp. II. Colon. Agrip., 1615, oper. t. XV, p. 167, col. 2). — « Probabile est, et mihi etiam probabilius Deum, Adamo non peccante, voluntatem efficacem habiturum mittendi Verbum suum in carne : et hoc magis decens et conveniens fuisset, etiamsi Adam non peccasset. » (ID., *In Epist. ad Tim. I.*, disp. III, ibi, p. 425, col. 1, cfr. p. 425-434).

(4) « In eo quod illa sententia (media sc.) dicit, vel supponit potuisse Christum prædestinari in primo signo, vel ante omnes electos vel etiam simul ratione cum omnibus illis et prius dignitate, et ordine causalitatis ; et nihilominus prædestinari occasione peccati, ac dependenter in aliquo genere ab illo : et quod auctores illius sententiæ consequenter dicere solent, æque primo fuisse Christum prædestinatum ut esset Deus Homo, et ut esset hominum Redemptor, et ideo fuisse permissum peccatum Adæ, ut Christus haberet materiam redemptionis : in his, inquam, licet fortasse probabilia sint, nunquam illi sententiæ assentire potui, et ideo absolute censeo, quod licet non fuisset Adam peccaturus, unio Verbi in humana natura fieret, licet officium Redemptoris non assumeret. » (SUAREZ, *De Angelis* lib. VII, cap. XIII, n. 9 Oper. edit. Vivès, t. II, p. 883-4 ; — cfr, *ibid.* n. 7, 8, 9 ; it. *De Incarnat.*, disp. V. t. XVII, p. 197-263.

(5) VINC. REGIUS, *Evangelicar. Dilucidat.* t. I, col. 479-493. Coloniæ, 1615. — BEN. FERNAND., *In Genes*, cap. I, sect. I, n. 4, — citant mot pour mot SUAREZ, *De Incarnat.*, disp. V, sec. II, n. 13. — VIVA, *De Incarnat.*, disp. III, q. I. — MARTINON, ap. VIVA, *loco cit.* ; it. ap. GONET, *Clypeus*, etc., *De Incarnat.*, disp. V, art. I, n. 2.

(6) ISAMBERT, ap. GONET, *loco cit.* ; it. ap. LEGRAND, *De Incarnat.*, diss. VII, cap. III.

(7) ABELLY, *De Incarnat.*, cap. I, sect. VII, Medullæ Theolog. par. I, p. 269 edit. VI, Paris., 1660. — PAULUS LUGDUN., Ord. Cap. *De Deo Incarnato*, diss. III, cap. III, Totius Theolog. Specim. t. III. p. 108-117, edit. III, Lugduni, 1734.

(8) « Probabilius est, secluso Adami peccato, futuram Incarnationem, quoad substantiam suam, sed non quoad circumstantias carnis passibilis et mortalis : infiniti boni infinita communicatio hoc exigebat. » (POLMANUS. *Breviar. Theologic.*, par. III, n. 22, p. 494 edit. III, Lugduni, 1669).

(9) « Contrariam nostræ assertioni sententiam defendunt B. Albertus in 3, dist. 20, art. 4, Alensis, 3 p. qu. 2, memb. 18. Guillelmus Parisiensis, lib. 2. de Universo. Scotus, in 3, dist. 7, qu. 3, et dist. 19, qu. unica. Cui subscribunt, communiter discipuli : Liquetus, dist. 7, quæst. 5. Faber, dist. 7, quæst. 3. Rada, 3. controv. 5, art. 3, concl. 4. Smising, t. I de Deo uno, tract. 3, disp. 6, quæst. 12. Castillo, 3 p. disp. 4. quæst. 1, et alii. Idem etiam tuentur Catherinus, lib. 2. de Prædestin. Christi. Galatinus, lib. 1 de Arcanis, cap. 3. Albertus Pighius, lib. 8 de lib. Arbit. cap. 1. Jacobus de Valentia, super Ps. 52 et 81. Ayctoneus (*sic.*

Digitized by Google

mérite une mention toute spéciale (1) ; puis : Camus, évêque de Belley (2), Louis de Léon (3), Diego de la Vega, prédicateur espagnol (4) ; l'abbé Olier (5), le P. L.-François d'Argentan (6), le P. Amelotte et quelques autres de la Congrégation de l'Oratoire (7) ; De Marandé (8), Lamou-

sed lege Clicthoveus), opusc. de necessitate et felicitate peccati Adæ, a cap. 13 usque ad 20. Cartagena, lib. de præd. homin. et angelor. discursu 11. Suarez, disp. 5, sect. 2. cum seq. Puente Hurtado, disp. 13, sect. 2, Perez, disp. 15, sect. 1. Fonseca, 6 metaph. cap. 2, q. 6, sect. 2. Spinellus, de Throno Dei, cap. 14. Perlinus, lib. de Concept. dist. 4, cap. 15. et alii. Qui licet suam sententiam varie explicent, et diversimode describant ordinem decretorum Divinorum ; in eo tamen conveniunt, quod Christus terminaverit decretum aliquod efficax ipsum respiciens independenter in omni genere a remedio peccati ; et consequenter quod ex vi talis decreti veniret Christus, etiamsi Adam non peccasset. » (SALMANTIC., *De Incarnat..*, disp. II, dub. 1, § VII, n. 38).

(1) SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Traité de l'amour de Dieu*, liv. II, chap, IV et V. — Son témoignage fera l'objet de tout l'article suivant.

(2) Après avoir rapporté, sur ce point, le sentiment de saint François de Sales, Camus ajoute : « A dire la vérité, cette pensée m'a toujours extrêmement plu, tirée de la communication de Dieu hors de soi, laquelle ne se pouvait faire d'une manière plus digne de l'infinie bonté, qui est infiniment communicative, que par le mystère de l'Incarnation. » (J. P. CAMUS, *Esprit du B. François de Sales*, part. XIIIe, sect. IV, Œuvres compl. de S. Fr. de Sales, édit. Migne, t. II, col. 834).

(3) LOUIS DE LÉON, Erm. de S. Aug., *De los Nombres de Cristo*, trad. en franç. sur la 25e édit. espagn. par l'abbé V. Postel, liv. Ier, chap. III ; liv. III, ch. XV. — « Quo præstantiorem in theologica re ullum familia hæc (Erem. S. Aug.), talium ornamentorum locupletissima, vel tot sæculorum excussa ætate, vix reperiet. » (NIC. ANTONIUS, *Biblioth. Hispan. Nova*, t. II, p. 45, Matriti, 1788). Voy. encore, sur Louis de Léon, les auteurs cités par l'abbé Postel, dans sa *Préface au Lecteur*, p. XI, Paris, Perisse, 1856.

(4) DIEGO DE LA VEGA, Ord. Minor., *Sermon pour la veille de Noël* (Employ et sainct Exercice, trad. franç., par le P. Materre, du même Ordre, p. 191, Paris, 1607) ; — it. *id. opus* in lat. conv. à P. Henr. Paludano, t. I, p. 118. Colonia, 1612).

(5) « De toute éternité (Dieu le Père) ayant eu dessein de sortir hors de soi par les voies de l'amour, pour engendrer son Fils dans la chair, il s'est premièrement pourvu d'une aide, la Très Sainte Vierge Marie (*Mémoires*, t. VI, p. 72, 73 ; t. IV, p. 367). Sans doute lui-même eût formé de ses mains l'humanité de son Fils, ce chef-d'œuvre admirable, comme il devait former les anges, s'il eût voulu l'envoyer au monde dans une chair immortelle et glorieuse ; et dans cette génération temporelle, le Fils n'eût pas eu besoin de mère, non plus qu'Adam dans sa création. Mais prévoyant notre péché, et voulant qu'il fût expié par la mort de son propre Fils, il résolut de l'envoyer au monde dans notre chair passible et mortelle ; afin que, dans cette même chair, il endurât la mort en faveur des pécheurs. » (*Mém.*, t. III, p. 444 ; t. I, p. 29.) *Vie intér. de la T. Ste V.*, ouvr. rec. des écrits de M. OLIER ch. Ier, t. Ier, p. 53, Rome 1866). — Le collecteur, M. Faillon, dit en note : « M. Olier suppose ici, que si l'homme n'eût pas péché, le Verbe se serait incarné sans naître de la femme. »

(6) P. L. FR. D'ARGENTAN, Cap., *Confér. sur les Grand. de Jésus-Christ*, conf. V^e.

(7) « Idem ferme senserunt P. Amelotte aliique primi Patres Congregationis Oratorii. » (BOUVIER, *De Incarnat.*, par. I, cap. III, art. III). — It., iisd. fere verbis TEISSONNIER, *De Incarnat.*, cap. VI, art III, Compend. Theolog. Dogmat., t. II, p. 511, Nemausi, 1872.

(8) DE MARANDÉ, *Le Théologien françois* (De l'Incarnation, tr. I, disc. X), t. II,

Digitized by Google

rette (1); plusieurs contemplatifs : sainte Marie-Madeleine de Pazzi (2), Marie d'Agreda (3), Jeanne de Matel (4), la sœur de la Nativité (5), Frère Joseph de Saint-Benoît (6) ; et de nos

p 58-72 de l'édit. in-4°, Paris, Michel Joly, 1641 ; — it., t. II, p. 23-29 de l'édit. in-fol., 1646. — Ouvrage approuvé par les théologiens, et recommandé par Camus, évêque de Belley.

(1) LAMOURETTE, *Pensées sur la Philosophie de la Foi*, disc., III (La Cosmolog. du Christian.), dans les *Démonst. évang.* Migne, t. XIII, col. 378-470. — D'abord Lazariste, Vicaire général d'Arras en 1789, Lamourette devint évêque constitutionnel de Lyon en 1791. Il fut guillotiné le 10 janvier 1794, ayant signé, trois jours auparavant, une rétractation de ses erreurs. L'ouvrage cité ici était déjà publié en 1789 ; du reste, le choix qu'en ont fait les éditeurs des *Démonstrations évangéliques* est un garant suffisant de son orthodoxie, malgré une certaine tendance à l'optimisme.

(2) « Le Père éternel... — Si Adam n'avait pas péché, le Verbe se serait également incarné, et la créature raisonnable n'en aurait pas moins obtenu le bonheur éternel... » *Œuvres de* SAINTE MAR. MADEL. DE PAZZI, trad. de l'ital. en franç. par le *P. Dom Anselme Bruniaux*, Prieur de la Chartreuse de Valbonne, puis Général des Chartreux, part. III, ch. III, t. II, p. 34. Paris, Palmé, 1873). — « Si Adam n'eût pas péché..., le Verbe se serait incarné... » (*Ibid.*, part. IV, ch. XXII, p. 233 ; — voy. encore : part. III, ch. III, p. 22 et suiv. ; ch. VIII, p. 89-90 ; — part. IV, ch. XII, p. 225-234 ; ch. XIII. p. 236-7 ; ch. XXIV, p. 328-9).

(3) MARIE DE JÉSUS D'AGREDA, *La Mistica Ciudad de Dios*, — trad. de l'espagn. par le P. Croset, Franciscain, part. Ire, liv. Ier, ch. III-VI.

(4) « Mon esprit, élevé par mon divin Maître, fut instruit en cette manière... J'entendis que, bien qu'Adam n'eût pas péché, le Verbe se fût incarné, afin de contenter l'inclination de son amour et de se rendre capable de ses divisions. Et, pour le faire plus avantageusement, il n'a pas empêché l'offense d'Adam, laquelle lui a donné sujet d'exposer sa vie, et de recevoir sur son corps passible et mortel, toutes les plaies dont nous adorons encore les marques. » (JEANNE DE MATEL (1596-1670), Fondatrice de l'Ordre du Verbe Incarné, citée par l'ABBÉ PENAUD, Supérieur du Petit-Sém. de Felletin, *Jeanne de Matel, sa Vie et son Esprit*, volume I, ch. III ; — voyez *Le Règne du Cœur de Jesus*, Revue mensuelle, an. 2e, n. 8, 1890, p. 402, Paris-Tournai, Casterman). — « Un jour de l'Invention de la sainte Croix... l'amour divin m'élevant jusqu'au sein du Père éternel, j'y voyais le Verbe, non seulement comme Fils naturel et unique de ce divin Père, mais comme le Premier-né de toutes les créatures, qui n'avaient été créées que pour sa gloire. J'entendis que le premier dessein de Dieu avait eu pour objet un Homme-Dieu, un Verbe-Incarné, un Jésus-Christ, ce que la vanité de Lucifer ne put souffrir... Il se révolta donc, et ne pouvant empêcher l'exécution de ce dessein, il résolut de se soustraire à l'obéissance de Dieu ; et de faire un parti dans le ciel... » (LA MÊME, *Les Traités*, vol. manuscr., chap. de *la Croix*, p. 27 ; it. dans *Le Règne du C. de J.*, nov. 1890, p. 561). — Cette doctrine est constante dans les écrits de Jeanne de Matel.

(5) « En supposant que l'homme n'eût point péché, le genre humain n'eût point été, comme il est, sujet à l'ignorance, aux misères de la vie, ni à la nécessité de mourir, qui sont les suites de sa faute. Cependant il eût été nécessaire que la Divinité se fût incarnée, non pour racheter le monde, mais pour suppléer à l'insuffisance de la créature, et rendre l'homme digne de sa destination et de la jouissance de son Dieu. Voilà pourquoi l'Incarnation du Verbe était arrêtée de toute éternité dans les desseins de Dieu, et faisait la partie essentielle du plan de son ouvrage. » (*Vie et Révélat. de la Sœur de la Nativité*, art Ier, t. Ier, p. 199, édit. de Paris 1819 ; it. p. 202).

(6) « Per testamentum igitur æternum (Ps. 88, 4) in Incarnatione Verbi, Sapien-

Digitized by Google

jours : le cardinal Dechamps (1), le cardinal Pie (2), le car-

tia Dei prædestinavit omnes angelos beatos et homines. Libenter dico hoc, scilicet: quod Deus antequam prævideret Incarnationem, nihil prædestinavit ab initio : prior omnium fuit Incarnatio in mente Dei, etiam ante prævisionem peccati. Propterea ipsa Sapientia incarnata de Matre Virgine semper mundissima, et Mater ipsi conjuncta in una carnis substantia, quasi in uno ore Sapientiæ mirabiliter proclamant, dicentes : Nondum erant abyssi, et ego jam concepta eram. — Conceptio enim hæc ante omnia, priorque omnium fuit in Deo, cum necdum erant abyssi peccati... » (Fr. Josephus a S. Bened., *Oper. omn.* par. I, *Introd. ad Sapientiam secret., etc.*, præfat., n. 3, 4, p. 25, edit. 3a, Matriti, 1731 ; it. ad sens. *ibid.*, cap. V, n. 15, p. 29). — « Primus homo Adam prior formatus est, sed novissimus Adam primus in intentione fuit, cum sit Imago Dei invisibilis, Primogenitus omnis creaturæ... Itaque non solum post lapsum hominis, sed etiam si iste permansisset in sua prima gratia, oportebat Verbum incarnari, et nasci ex hac muliere quæ propter hoc ipsum Verbum in ea incarnandum Primogenitam se dicit ante omnem creaturam. » (Id. *ibid.*, cap. XIII, n. 48-50, p. 40-41). — « Quod autem dixit (Eccli. I, 4) : Prior omnium creata est Sapientia... ab ævo, — significat decretum æternum firmum, primum omnium, et ante omnia, etiam ante prævisionem peccati, a quo non pendet Incarnatio, sed tantum Passio Christi. (Id. *Explanat. Cantici* Magnificat, n. 28, p. 286). — « Y es cierto, que la Encarnacion fue con decreto absoluto, y sin condicion, ni dependencia de la culpa, sino solo en quanto a la possibilidad, que para esta tuvo condicion como yà en otra parte hemos probado, por lo qual aqui se omite. » (Id., *seg. parte de las Obras*, opusc. V, n. 24, p. 390). — Les passages où cet auteur professe nettement l'opinion affirmative sont si nombreux, dans le volume in-folio qui renferme ses écrits, que pour les reproduire tous il faudrait remplir bien des pages.

(1) « L'Incarnation du Verbe et avec elle la Maternité divine qui en fut la condition librement choisie par la Providence, comme fut librement voulue l'Incarnation elle-même, appartiennent au plan primitif du Créateur, plan divin qui se fût réalisé sans la chute de l'homme, à laquelle répondit l'ordre de la Rédemption, par un effet libre aussi de l'infinie miséricorde de Dieu. » (Card. Dechamps, Rédemptoriste, *La Nouvelle Ève*, chap. II, p. 11, Paris-Tournai, Casterman, 1862). — Voy. du même, *La Divinité de Jésus-Christ*, ou, *Le Christ et les Antechrists*, part. II, ch. II, § II, t. I, p. 236 ; part. V, § XIII, t. II, p. 186, Casterman, 1861, édit. 2e.

(2) Le cardinal Pie est en effet rangé par quelques-uns au nombre des partisans de l'opinion affirmative. C'est là une manière de voir que tous ne partageront point ; car Mgr Pie évite de se prononcer à ce sujet. Il paraît néanmoins difficile de concilier l'ensemble de sa doctrine avec celle qui fait de la chute une condition essentielle de l'Incarnation. Qu'on en juge par ces courts extraits : « Les oracles sacrés nous enseignent que Dieu a tout fait en vue de son Fils incarné Jésus-Christ, lequel est le Premier-né de toute créature, et Celui dans lequel se concentrent toutes les complaisances de son Père. » (*Homelie pron. le jour de la Toussaint*, 1er nov. 1874, § Ier, Œuvres, t. VIII, p. 223). — « Le fabricateur du monde, dans l'acte même de sa puissance créatrice, s'était proposé son Fils incarné comme type original et comme fin de toutes choses, et il avait surnaturellement déposé dans tous les êtres, par le don de leur vocation et de leur prédestination, un germe initial d'assimilation divine. Mais là ne devait pas s'arrêter le mystère de la déification. L'homme avait perdu par le péché le privilège de sa vocation et de sa destinée surnaturelle... Ce sang du Christ, qui a fait revivre le décret de notre adoption, est devenu l'agent et l'instrument de sa mise à exécution. « (*IIIe Instr. Synod.*, § XVI, Œuvres, t. V, p. 136). — Cette *Homelie* et cette *Instr. Synod.* sont à lire en entier. Peut-être aussi n'est-il point indifférent pour apprécier, sur notre question, le sentiment du cardinal Pie, de tenir compte de ses relations théologiques avec dom Guéranger et Mgr Gay, l'un et l'autre invoqués plus loin.

Digitized by Google

dinal Newman (1), Mgr Landriot (2), Mgr Berteaud (3), Mgr de Ségur (4), Mgr Bougaud (5), Mgr Gay (6), Mgr Bonomel-

(1) Le cardinal Newmann fait parler ainsi Jésus en croix : « Je ne puis bouger d'ici, quoique je sois tout-puissant, car le péché m'y a attaché. J'avais eu l'intention de venir sur la terre parmi des créatures innocentes, pour être la plus belle et la plus aimable d'entre elles, pour être leur égal et leur Dieu, pour les remplir de ma grâce, pour recevoir leurs hommages, pour jouir de leur société, pour les préparer aux joies du ciel, que je leur destinais ; mais avant que je pusse réaliser ce projet, les hommes ont péché, et me voici... dans la laideur et la honte, dans les soupirs et les larmes, avec du sang sur mes joues, avec des membres nus et déchirés. » (Newman, *Confér. adressées aux Protest. et aux Cathol.*, confér. XVe, à la fin, p. 377 ; it. confér. XIVe, après le mil., p. 351, trad. *Jules Gondon*, Paris, 1850).

(2) Après avoir cité le passage de saint Jean Damascène, rapporté plus haut en faveur de l'opinion négative, Mgr Landriot ajoute dans une note : « Nous raisonnons ici selon la pensée des théologiens qui n'admettent l'Incarnation que dans l'hypothèse de la chute. Il en est d'autres, et cette opinion semble gagner du terrain, qui regardent l'Incarnation comme une conséquence au moins convenable de la création, et qui l'admettent même dans l'état de justice originelle persévérante. Cette dernière opinion nous semble au moins aussi probable que la première. » (Landriot, *Le Christ de la Tradition*, Confér. V, part. III, t. Ier, p. 247, édit. 1re). — Plus loin, Confér. VI, part. Ire, note de la p. 271, il expose, d'après Albert-le-Grand, quelques-unes des raisons qui militent pour la seconde opinion. Enfin, t. II, p. 433, *Addenda* au t. 1er, § II, à cette question : « L'Incarnation eût-elle existé sans la chute ? » il répond : « saint Thomas, dans son *Livre sur les Sentences*, ne s'est point prononcé contre l'affirmative autant qu'on le suppose. » Et il allègue un passage de saint Thomas que l'on trouvera plus loin. Par cette insistance, Mgr Landriot témoigne assez clairement, à mon humble avis, que ses préférences vont à l'opinion affirmative.

(3) On sait que son zèle à prêcher le Verbe-Incarné et l'Incarnation en toute hypothèse, avait fait surnommer Mgr Berteaud l'*Apôtre de l'Incarnation*. « Pie IX disait de lui : L'évêque de Tulle, c'est la tradition vivante de l'Eglise catholique parlée avec toute la poésie du ciel. » (*L'Evêque de Tulle et ses quatre-vingts ans*, broch. anon., Avignon, Seguin, 1877, p. 7). — « Il ne sait qu'une chose, c'est que le Christ s'est incorporé l'univers, les siècles, les puissances, les destinées de la création par son *incarnation* personnelle. » (*Même broch.*, p. 25). — C'était à Rome, le 30 juin 1867 : Mgr Berteaud réunissait à sa table une vingtaine de personnes qu'il tenait captives sous le charme de sa parole... « D'autres discours suivirent, traitant des convenances de l'Incarnation, mieux entendues des scotistes que des thomistes, et cela fut dit de manière à nous faire regretter qu'il n'y eût pas dix mille auditeurs. » (L. Veuillot, *Lettre à sa sœur*, Rome, 1er juillet 1867, *Correspondance*, t. II, lettre CCIII, p. 450).

(4) « L'opinion philosophique et théologique qui soutient que l'Incarnation du Fils de Dieu est indépendante de la chute de l'homme, et aurait eu lieu sans le péché originel, a été professée par les plus graves et les plus saints docteurs ; et il est parfaitement légitime de l'adopter. Les raisons qui l'appuient sont tellement péremptoires, que, pour ma part, je la regarde comme fondamentale, et indispensable à l'intelligence du mystère de Jésus-Christ. » Mgr de Ségur, *Jésus-Christ*, considér. famil., etc., (*Bethléem*, § V, note), p. 44, édit. 8e ; it. quant au sens, p. 124 ; it. : *Nos Grand. en Jésus*, part. II, chap. III, § II ; *La sainte Vierge dans l'Ancien Testament*, ch. I, IV, V, IX ; et ailleurs.

(5) Mgr Bougaud, *Le Christianisme et les temps présents*, t. III, *Les Dogmes du Credo* part. II, chap. V, et Epilogue.

(6) « Il est bien vrai qu'en ceci l'opinion d'Alexandre de Halès et de Scot est la nôtre, et elle nous semble fondée sur les plus graves raisons. » (Mgr Gay, *De la Vie et des Vertus chrét.*, Av.-prop. de la 2e édit. — Voy. Traité 1er, part. 1re, et

Digitized by Google

li (1) Dom Guéranger (2), le P. Faber (3), le P. Ventura (4), l'abbé

traité XIIIe, part. 1re). — « Pour des raisons qui nous semblent si graves que, à notre sens, elles sont décisives, nous pensons que, même sans le péché, le Verbe se serait incarné. »(LE MÊME, *Instruct. pour les personnes du monde*, t. II, instr. XIII, exorde ; — it. : *Elév. sur la Vie et la Doct. de N.-S. J.-C.*, élévat. II, t. 1er, p. 5-30, Oudin, 1879 ; — *Sermons d'Avent*, et partic., *Sur la Ve Beatit.*, part. II, p. 172, Oudin, 1895 ; — *Exposit. des Psaumes*, Ps. XI, p. 189, Oudin, 1896 ; et ailleurs).

(1) « Il Monsabré... seguendo l'opinione di S. Tommaso, inclina alla negativa. Non ispiaccia all' eminente Teologo ed Oratore, che noi abbracciamo la sentenza opposta professata dalla scuola scotista... Considerata poi la cosa in se stessa e al lume della fede, teniamo per fermo, che l'Incarnazione del Verbo sarebbesi compiuta anche nel caso, che Adamo non avesse peccato... Questa sentenza oggi va guadagnando terreno... » (MONS. GEREMIA BONOMELLI, Vescovo di Cremona, *Il Pulpito di Nostra Donna di Parigi. — Conferenze del R. P. Monsabré*, versione con note. *Quaresima* 1877, nota 1, p. 47-48. Torino, Tip. Pietro Marietti, 1893.) — « Cette doctrine, pour moi certaine, gagne du terrain chaque jour et, je n'en doute nullement, viendra le temps qu'elle recevra la sanction de l'Eglise. » (*Communication person.* 10 juillet 1897).

(2) D'après des renseignements émanés de *sources* absolument sûres. — « Il est incontestable que Dom Guéranger inclinait vers l'opinion affirmative au sujet du motif de l'Incarnation, il ne le dissimulait pas dans ses entretiens intimes et dans ses conférences. » — Bien que dans son *Année Liturgique* il ait à dessein, laissé peu de traces de sa pensée à cet égard, ne voulant pas émettre, devant les fidèles, une opinion personnelle sur un point non défini par l'Eglise, il a cependant écrit : « Suivant la révélation, Dieu n'a créé le monde que pour le Christ et pour son Église. » (*Année lit.*, *Temps de Noël*, chap. II). — Et ailleurs : « L'Apôtre nous enseigne que Jésus, notre Emmanuel, est le *Premier-né de toute créature*. Ce mot profond signifie non seulement qu'il est, en tant que Dieu, éternellement engendré du Père, mais il exprime encore que le Verbe Divin, en tant qu'Homme, est antérieur à tous les êtres créés. Cependant ce monde était sorti du néant, le genre humain, habitait cette terre depuis déjà quatre mille ans, lorsque le Fils de Dieu s'unit à une nature créée. C'est donc dans l'intention éternelle de Dieu, et, non dans l'ordre des temps, qu'il faut chercher cette antériorité de l'Homme-Dieu, sur toute créature. Le Tout-Puissant a d'abord résolu de donner à son Fils éternel une nature créée, la nature humaine, et de créer ensuite, pour être le domaine de cet Homme-Dieu, tous les êtres spirituels et corporels. Voilà pourquoi la divine Sagesse, le Fils de Dieu, dans le passage de l'Ecriture que l'Eglise nous propose aujourd'hui, insiste sur sa préexistence à toutes les créatures qui forment cet univers. Comme Dieu, il est engendré de toute éternité au sein du Père ; comme Homme, il était dans la pensée de Dieu le type de toutes les créatures, avant qu'elles fussent sorties du néant. » (*Ibid.*, 8 déc., *L'Immac. Concep.*, explicat. de l'Epître : (Proverb., chap. VIII). Le continuateur de l'*Année Liturgique*, héritier de la doctrine et de l'esprit de dom Guéranger, écrit également : « Que si nous venons à comparer entre eux les éternels décrets, il est facile de reconnaître le décret principal entre tous, et comme tel primant tous les autres en la pensée créatrice. Dieu le Père a tout fait pour cette union de la nature humaine avec son Fils. » (*Ibid.*, *La Fête du Saint-Sacr.* prélim.).

(3) FABER : *Le Saint-Sacrement*, liv. I. sect. III ; liv. IV, sect. I ; — *Le Précieux Sang*, chap. I, III ; et ailleurs.

(4) « Qu'il soit donc vrai que, sans le péché de l'homme, ainsi que l'enseigne l'école catholique si célèbre de Scot, Jésus-Christ ne serait pas venu jusqu'à l'homme comme Rédempteur de l'homme ; qu'il soit vrai qu'il serait venu seulement comme sanctificateur, comme divinisateur de toute la création, attendu qu'un médiateur divin était toujours nécessaire à toutes les intelligences créées, même innocentes, afin de pouvoir s'élever à l'état de grâce et mériter la gloire ; il n'en sera pas moins vrai que le Fils de Dieu est devenu véritablement,

Digitized by Google

Combalot (1), l'abbé Martinet (2), l'abbé Cerri (3), l'abbé Pauvert (4), l'abbé Doublet (5), l'abbé Pin (6), l'abbé Bize (7),

et d'une manière toute particulière, le médiateur de l'homme, la victime du péché de l'homme, le rédempteur de l'homme. » (VENTURA, *La Raison philosoph. et la Raison cathol.*, confér. IX, part. II ; — voy. aussi : confér. VIIIe part. Ire ; it. *Les Beautés de la Foi*, lect. Ire introd.).

(1) « L'Eglise n'a rien défini sur la question qui nous occupe ; mais, choisissant entre deux opinions libres, nous nous attachons en tout ceci à la pensée des docteurs et des théologiens catholiques qui croient que l'Incarnation du Verbe a été déterminée dans le conseil de la Sagesse éternelle, indépendamment du péché du premier homme. Et, loin d'être dénuée de fondement, cette opinion nous semble plus *probable* que l'opinion contraire, parce qu'elle répond plus clairement aux données bibliques et à celles des Docteurs de l'Eglise. » (COMBALOT, *La Connaissance de Jésus-Christ*, chap. II, p. 21, Paris, Gaume, 1841).

(2) « Ce n'est pas que je pense qu'Adam, resté innocent, eût été l'homme par excellence, le grand chef du genre humain et son principal médiateur auprès de Dieu. J'inclinerais plutôt à croire, avec Malebranche et quelques autres, que l'Incarnation du Verbe était comprise dans le plan de la création de l'homme, quelle que fût la conduite de celui-ci, bien que je n'admette qu'en partie les raisonnements du célèbre Oratorien (Convers. chrét., entret. V), ainsi que je l'exposerai ailleurs. Mais dans cette hypothèse, Adam eût été le lieutenant du Dieu-Homme, l'aîné du *Premier-né qui marche en tête de toutes les productions divines* dans l'éternité et le temps (Coloss. I, 15 seqq.) ; en un mot, il eût été le vicaire, dans l'ordre de l'humanité, du grand médiateur qui, résumant dans son *moi* divin le créé et l'incréé, Dieu, l'ange, l'homme, et, par celui-ci la matière, ramène tout sans confusion à cette unité tant recherchée par le panthéisme. » (MARTINET, *La Science de la Vie*, leç. XXVIII, note 1, Œuvres, t. II, p. 269, Paris, 1879).

(3) « Quand le Créateur a voulu se communiquer à ses créatures, il a commencé par regarder Jésus-Christ, comme le plus noble de ses ouvrages au dehors de Lui, et puis la Sainte Vierge, sa divine Mère, comme la plus digne après Lui ; voilà par où il a commencé à cet égard. Il n'y avait encore ni Adam, ni Eve, ni péché originel ; car le premier Adam n'a été créé que pour faire naître, en son temps, le second Adam qui est Jésus-Christ, et la seconde Eve représentée par l'auguste Marie. » (DOM CERRI, *Triumph. B. M. V. in origin. peccat.*, append. I (en français), p. 27, Taurini, 1851).

(4) « Cette brillante théorie est si logique, cette priorité sur les anges dans le décret de prédestination est si décente et s'harmonise si bien avec les prérogatives du Messie, qu'au lieu de la combattre, comme nous l'avons fait autrefois, nous l'admettons volontiers : nous appliquons au Rédempteur la formule dont se servait saint Anselme pour peindre l'infini : *Quo quid majus excogitari nequit.* On peut affirmer de Jésus-Christ toute perfection réelle qui est dans la sphère de l'humanité. » (PAUVERT, *La Nature et la Grâce*, liv. IV, ch. XL, p. 184, Paris, Bray, 1869).

(5) DOUBLET, *Saint Paul étudié en vue de la prédication*, chap. II, § Ier.

(6) PIN, Vic. gén. de Covington, *Jésus-Christ dans le Plan divin de la Création*, Paris, 1872. — Mgr Carrell écrivait à l'auteur : — « Mon cher Monsieur Pin..., Jamais je n'avais pénétré dans le plan divin de la création, de la rédemption et de la gloire ; jamais je n'avais compris l'ensemble des œuvres de Dieu, la mission sublime de Jésus-Christ dans les siècles, la grandeur de l'homme et ses destinées, les hautes questions de la philosophie et de l'humanité, comme j'ai eu le bonheur de le faire en vous lisant. » (G. A. CARRELL, év. de Covington-Ki, octobre 1867).

(7) « Nous inscrivons comme un résultat acquis à la démonstration,... nous posons, comme base de toutes nos discussions ultérieures, que, de toute éternité, indépendamment de toute chute de la part de l'homme ou d'autres êtres créés, Dieu a conçu le dessein de diviniser les mondes, de les porter à toute la hauteur

Digitized by Google

le docteur Franz Hettinger (1), l'abbé Bonal (2), l'abbé Picus (3), l'abbé Buathier (4), le P. Curci (5), le P. Deidier (6), le P. Jules Chevalier (7), le P. Giraud (8) le P. Saintrain (9), le P. Chrysostome (10), le P. Corne (11), le P. Marie-Bonaventure (12).

Tout incomplète qu'elle est, cette liste ne semble-t-elle pas donner raison à ceux qui pensent, avec Mgr Landriot et Mgr Bonomelli, que l'opinion affirmative « gagne du ter-

de l'infini, et d'en faire une véritable reproduction de lui-même par la formation d'un Dieu créature, qui en fût à la fois le roi, le pontife et comme le couronnement; que c'est cette pensée qui a présidé à tous ses ouvrages, et qui l'a déterminé au grand acte de la création. » (BIZE, *Vérité et vraie raison du Christianisme*, chap. XLII, t. I, p. 316, Paris, 1871).

(1) HETTINGER, *Apologie du Christianisme*, t. III, chap. VIII.

(2) « Verbum fuisset incarnatum, etiamsi Adam non peccasset. Ita saltem probabilius. » (BONAL, *De Incarnat.*, cap. III, art. III, § IV, n° 253, Institut. Theolog. t. II, p. 578, édit. XV, 1884).

(3) PICUS, *Esther*, ou, *Quelques mots sur le Mystère de la B. V. M.*, chap. V, complément. Rome, impr. polygl. de la Propag. 1875.

(4) BUATHIER, *Le Sacrifice*, chap. II, § III, p. 23-26. Lyon, Vitte et Perrussel, 1886.

(5) CURCI, S. J., *La Natura e la Grazia, Discorsi sopra il Naturalismo moderno detti in Roma*, disc. Xe. Trad. franç., par l'abbé Bureau. Paris, Berche et Tralin, édit. 2e, 1870, p. 251-279.

(6) XAV. DEIDIER, des missionn. d'Issoudun, *Avant-Propos* en tête de l'ouvr. intit. *Jésus-Christ dans le Plan divin de la Rédemption*, œuvre posth. de l'abbé Louis-Marie PIN (Vic. gén. de Covington, cité pl. haut). Paris, Bray et Retaux, 1873.

(7) JULES CHEVALIER, missionn. du S.-C. de J., archipr. d'Issoudun, *Le Sacré-Cœur de Jésus dans ses rapports avec Marie*, chap. III, § I. Paris, lib. Saint-Paul, 1884.

(8) « Si le Verbe n'avait pas dû paraître dans le monde, sous une forme humaine, le monde n'aurait pas existé. C'est, bien simplement et modestement, notre opinion dans la grande controverse que l'on sait. » (GIRAUD, miss. de la Salette, *Prêtre et Hostie*, préf., t. I, p. XXVII. Paris-Lyon, Delhomme et Briguet, 1885 ; — voy. aussi liv. I, ch. VI, p. 44, et chap. XXIV, p. 227-240.

(9) HENRI SAINTRAIN, Rédemptoriste, *Dieu et ses infinies Perfections*, chap. XX, p. 254 et suiv. Paris-Tournai, Casterman, 1887.

(10) P. CHRYSOSTOME, d'Ithorrots, Min. Obs., articles intit. : *Verbe Incarné premier-né des créatures*, ou, *Jésus-Christ chef de toute la création*, dans la *Revue franciscaine*, nos de mars 1890 et des mois suivants.

(11) « Nous suivons ici, comme dans tout le cours de cet ouvrage, l'opinion de la priorité absolue du Christ dans le plan divin. » (J. CORNE, Oblat de Marie Imm., Supér. du Gr. Sém. de Fréjus, *Le Mystère de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, part. Ire, *Le Verbe de Dieu*, liv. I, ch. III, § II, p. 171, note. Delhomme et Briguet, 1892. — L'ouvrage comprend cinq volumes in-8°.

(12) P. MARIE-BONAVENTURE, Frère Mineur, *L'Eucharistie et le Mystère du Christ, d'après l'Écriture et la Tradition*, in-4° de VI-720 pages. Paris, Poussielgue, 1897. — Comme le précédent, et d'une manière encore plus accentuée, ce grand ouvrage constitue, du commencement à la fin, une thèse dans le sens de l'opinion affirmative.

Digitized by Google

rain ? (1) » Elle montre pour le moins combien est risquée l'assertion des auteurs qui disent que l'opinion adverse compte en sa faveur « la généralité des théologiens » — « le torrent des théologiens », tandis que celle-ci aurait à peine un petit nombre d'adhérents sans autorité.

§ II. — Quelques remarques au sujet des noms qui précèdent.

En présence de tels noms, l'on se demande ce qu'il faut penser des airs dédaigneux que prennent plusieurs théologiens à l'endroit de l'opinion affirmative. Est-il vraiment admissible que des hommes comme Alexandre de Alès, Albert-le-Grand, Scot, Denys-le-Chartreux (2), Suarez, saint François de Sales, pour n'en pas citer d'autres, aient professé « une opinion futile, erronée, sans fondement dans l'Ecriture et la Tradition ? » qu'ils fussent « hallucinés » au point de croire et de faire accroire par leurs écrits « de pures rêveries », selon les délicates expressions de Thomassin ?

De fait, il serait malaisé de justifier ces écarts de langage à l'adresse d'une théorie si hautement patronnée, et de les mettre d'accord avec l'enseignement des Papes et avec la pratique de l'Eglise. Sixte IV et Benoît XIV, nous l'avons déjà constaté, reconnaissent en effet que cette opinion repose sur la piété, sur l'autorité et sur l'argumentation ; et l'Eglise a jugé bon de canoniser sainte Marie-Madeleine de Pazzi, malgré les soi-disant « hallucinations » expressément con-

(1) « Cette opinion est toujours allée grandissant, et elle a fini par conquérir d'éclatants et nombreux suffrages ; presque tous les écrivains mystiques des derniers temps s'y sont ralliés, et en ont développé les heureuses conséquences au double point de vue de la piété et de la foi. » (P. Ubald, capucin, dans *Saint François d'Assise*, part. II, sect. II, ch. I, n. 3, p. 321, in-fol. illustré, Paris Plon, 1885).

(2) « ... Hæc de vita B. Patris Dionysii, viri scientia pariter ac virtute clarissimi. Cujus scripta cur hactenus lateant, vehementer admiror : quippe qui in Ecclesia Dei scribendo fere plus omnibus laboravit, cujus libri uberrima etiam scatent eruditione, atque adeo lucida, ut sua ætate doctissimus ac plane admirabilis habitus sit. Quare, ut dixi, miror quod lateant ; quandoquidem aliorum scriptorum interim undequaque nobis copia offertur, quorum tamen neque ingenium, neque eruditio quidquam ad hunc Dionysium accedit. » (Loerius, Carthus. Coloniens., *Vita Dionysii Carthus.*, cap. VI, n. 30, ap. *Acta Sanctor*, t. II martii, die XII, p. 250). — L'on fait espérer que les écrits du B. Denys-le-Chartreux, qui forment environ 30 vol. in-folio, seront bientôt réimprimés intégralement.

Digitized by Google

tenues dans ses écrits ; de canoniser et de placer au rang des Docteurs (1) saint François de Sales, quoiqu'il prétende baser lesdites « pures rêveries » sur les « saintes Ecritures » et sur « la doctrine des Anciens ».

Mais à quoi bon insister contre des exagérations palpables? En réalité, elles secondent mal l'intention qui les fait employer, et l'opinion visée de la sorte n'en saurait être amoindrie (2).

Ici se présente un rapprochement facile à établir entre la méthode longtemps pratiquée dans la discussion touchant la conception de la très sainte Vierge et celle dont on use dans le cas actuel. — Opinion récente, — opinion d'un petit nombre, — opinion scotiste, — ainsi était couramment désignée par ses adversaires la croyance à l'*Immaculée-Conception* de Marie (3) ; — opinion récente, — opinion d'un petit nombre, — opinion scotiste —, ainsi désigne-t-on fréquemment la théorie de l'Incarnation en toute hypothèse et de l'absolue Primauté du Christ. Sans vouloir aucunement forcer le parallèle entre un *dogme* aujourd'hui proclamé et une simple *opinion* théologique, il est bien permis de constater que si cette méthode n'a point empêché la définition du dogme, elle ne semble pas entraver outre mesure le progrès

(1) Sans que le Promoteur de la Foi, sur le point particulier qui nous occupe, ait opposé la moindre objection.

(2) Il faut, pour être juste, reconnaître que d'autres sont allés aussi trop loin en sens contraire. « De nos jours, l'opinion du Docteur subtil a fait de tels progrès dans les esprits, comme le remarquent des prélats distingués, qu'on ne craint pas de la prêcher du haut des chaires chrétiennes, de lui donner une importance voisine de celle des dogmes de notre foi, et de considérer comme dépourvus de grandeur et d'élévation les théologiens qui pensent différemment. » (*Annales Franciscaines*, n. LXXV (10 nov. 1867), t. IV, p. 134). — Il me semble également exagéré de dire avec l'abbé Combalot et l'abbé Pin, que l'opinion affirmative « a été *enseignée* par saint Athanase, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, saint Basile, saint Anselme. » On peut admettre que par l'ensemble de leur doctrine ces Pères lui soient favorables, mais non, à mon avis du moins, qu'ils l'ont *enseignée*, dans le sens ordinaire du mot.

(3) « Muratori appelle constamment la pieuse croyance l'*opinion scotiste*, comme si elle n'avait d'autre base que l'opinion de Duns Scot... En attribuant à l'autorité de Duns Scot toute la valeur de la pieuse croyance, Muratori adopte la tactique souvent employée par les adversaires de l'Immaculée Conception. Au fond, ce n'est qu'une tactique : car, pour quiconque connaît l'histoire, ce grand théologien n'a point donné cours à la pieuse croyance, mais il a seulement aidé à son développement. » MALOU, *L'Immaculée Conception*, chap. XIII, art. VIII. — Voy. PIERROT, art. *Conception Immaculée*, note, dans le *Dictionn. de Théologie Dogmat.* publié par l'abbé Migne, t. I, col. 994.

Digitized by Google

sensible de l'opinion qui serait même en voie de devenir prépondérante, au jugement de Mgr Bonomelli, le docte et éminent traducteur des Conférences du P. Monsabré (1).

Quoiqu'il en soit, si par les mots *opinion scotiste* l'on veut dire qu'elle a été soutenue par Scot et ses disciples en théologie, je ne vois rien à objecter ; mais si l'on prétend, comme quelques-uns, lui donner Scot pour inventeur, afin de la moderniser et de la déprécier, c'est un procédé fâcheux pour ceux qui l'emploient, car ils ne peuvent sérieusement attribuer à Scot la paternité d'une doctrine expressément formulée et suivie deux siècles avant lui par l'abbé Rupert et Honorius d'Autun, embrassée depuis par Alexandre de Alès et Albert-le-Grand, discutée par saint Thomas et saint Bonaventure, morts l'un et l'autre en 1274, alors que Scot n'était peut-être pas né : l'anachronisme serait vraiment trop visible (2).

Ce n'est point que le fait d'avoir Scot pour promoteur ne fût déjà une bonne recommandation très appréciable en faveur de la théorie qui nous occupe. Scot est loin d'être un théologien vulgaire (3) : ceux qui l'ont égalé ne sont pas

(1) Questa sentenza oggi va guadagnando terreno e forse verra tempo, che come la scuola scotista l'ebbe vinta sulla tomista quanto all' Immacolato Concepimento di Maria, cosi la potrà vincere quanto a questa sentenza, che mirabilmente ci arride. » (Mr BONOMELLI, *end. cité* pl. h.

(2) Après avoir dit avec saint Thomas : « Les opinions varient sur ce point, les uns disent que, lors même que l'homme n'eût pas péché, le Fils de Dieu se serait incarné. » Un des traducteurs français de la Somme ajoute en note, sans doute par distraction : « Cette opinion *est de Scot*, et les Scotistes l'ont constamment défendue contre l'école de saint Thomas, c'est-à-dire, contre la généralité des théologiens. » LACHAT, *La Somme Théol. de S. Th., traduite en français*, part. III, qu. I, art. III, note 2, t. XI, p. 323. — Un autre auteur écrit, avec non moins de naïveté, qu'*Albert-le-Grand adopte le sentiment de Scot* ! Il est vrai que des thomistes marquants font, sans plus de raison, honneur à saint Thomas, d'avoir découvert ce point de vue. Voy, : JEAN DE S. THOMAS, *In S. Tho. Sum.* part. III, qu. I, disp. III, art. II, concl. III, n. 34 ; — SERRY, *end. cité*. pl. h.

(3) « Scoti doctrinæ grave illud testimonium extat, quod ejus libri, absque ullo erroris nævo, usque in hanc diem trecentos circiter annos in Œcumenicis Conciliis inviolati permanserint. Certe cum illud Augustini, de laude Charitatis verum sit : — Ille tenet quidquid latet, et quidquid patet in divinis sermonibus, qui charitatem servat in moribus ; — haud mirum fuerit si ingenium Doctoris *Subtilis* appellati, modestia et charitate præditum, altissimos sensus eruere potuerit, ad veritatem indagandam. Nunquam enim suam sententiam profert in aliorum injuriam, vel depressionem ; quin quorum aut errores convellit, aut opiniones excutit, tam id modeste, et adeo plerumque suppresso nomine facit, ut christiano pectori hæsisse a Domino sapientiam (certe integram mentem) conjici possit.» (ANT. POSSEVIN, S. J., in *Apparatu Sacro*, citat. a WADDINGO, *Annal. Minor.*, an. 1304, n. XXX, et in *Vita Scoti*, cap. VI, Oper. Scoti, t. I, p. 8. Lugduni, 1639 ; — cfr. it. WADDING. : *Annal.*

Digitized by Google

nombreux, plus rares sont encore ceux qui l'ont surpassé, et nul n'ignore que le sentiment de Scot forme un appoint considérable dans la balance des opinions. Mais il faut bien reconnaître que son témoignage, ici, n'est pas le plus ancien, ni même le principal puisque la thèse de la Primauté du Christ a désormais en saint François de Sales son Docteur autorisé. Scot n'a pas plus donné cours à cette doctrine qu'à celle de l'Immaculée-Conception, il lui a seulement apporté le concours de son prestige et de sa vigoureuse argumentation. Nous aurons lieu, du reste, de revenir sur l'ancienneté de la croyance au Christ Premier-né et Chef de toute créature, laquelle pourrait bien être beaucoup moins moderne qu'on ne se le figure au premier abord.

En attendant, quelques observations encore seraient à faire au sujet des auteurs allégués comme partisans de l'opinion affirmative. Plusieurs d'entre eux, tels que l'abbé Rupert, Guillaume de Paris, Denys le Chartreux (1), étant cités contradictoirement en faveur de l'une et de l'autre opinion, quelle sera la valeur de leur témoignage ? Relativement à l'abbé Rupert, il est vrai qu'ayant de lui des passages contradictoires, l'on ne pouvait le citer absolument ni dans un sens ni dans l'autre ; à mon humble avis toutefois, les textes produits en faveur de l'opinion négative, se présentant sous forme de méditation pieuse, n'ont peut-être pas la valeur théologique de ceux allégués en faveur de l'opinion affirmative, qui prennent le ton et les allures d'une discussion raisonnée (2). J'en dis autant à l'égard de Guillaume de Paris,

Minor. t. VI, passim ; — *Vita Scoti*, speciat. cap. XVIII. — « L'opinion que l'on a généralement de Duns Scot est complètement fausse, et jette un voile funeste sur toute l'histoire de l'esprit humain au moyen-âge. » (FRÉD. MORIN, *Dict. de Philos. et de Theolog. scolast.* édité par l'abbé Migne, art. *Scot.* — Voy. du MÊME *Saint François d'Assise et les Franciscains*, chap. X, Hachette, *Biblioth. des Chem. de fer.* — Voy. encore : DÖLLINGER, art. *Duns Scot*, dans le *Dict. encyclop. de la Théolog. cathol.* trad. de l'allem. par Goschler ; — BONNETTY, *Annales de Philos. chrétienne*, sér. V, t. XI, de la coll. vol. LXX, p. 437 et suiv.; — P PROSPER, capucin, *La Scolastique et les Tradit. franciscaines*, en partic. chap. V. Paris, Lethielleux, 1888 ; — *Annales de Notre-Dame du Sacre-Cœur*, plus. articles à l'occas. de l'édit. nouv. des *Œuvres de Scot*, comm en 1891.

(1) Ce dernier est en effet présenté quelquefois comme l'un des tenants de l'opinion négative.

(2) « Benoit XIV expose fort au long les règles à suivre pour juger de l'orthodoxie d'une proposition (*De Beatif. et Canonis.*, cap. 28, n. 8). Il remarque, entre autres, qu'il ne faut pas prendre à la rigueur les choses qui ont été dites d'une

Digitized by Google

avec cette différence que, ne pouvant vérifier les passages apportés en sens contraires, je ne les cite que sur la foi et le témoignage d'autrui. Quant à Denys-le-Chartreux, l'on ne conçoit guère qu'il puisse y avoir de doute sérieux pour quiconque lit attentivement la page où ce théologien aborde notre question : le docteur extatique s'y range assez clairement à l'opinion d'Alexandre de Alès.

Au reste, la pensée de plusieurs, parmi les auteurs cités, fût-elle équivoque ; fussent-ils même ouvertement opposés à la théorie de l'universelle et absolue Primauté du Christ, que cette opinion n'en garderait pas moins son importance. « L'autorité motivée de quelques théologiens graves et doctes, — observe Melchior Canus, — suffit pour contrebalancer l'avis contraire d'un grand nombre ; car de telles matières ne s'apprécient pas au nombre, mais au poids 1). »

Nous avons de cette vérité un exemple notoire dans la croyance à l'Immaculée-Conception, longtemps soutenue par quelques théologiens contre le grand nombre et les grands noms, ainsi que l'attestent le cardinal Cajetan, Suarez, la Théologie de Salamanque, M. Canus (2), Scot lui-même, son plus remarquable défenseur (3), et tout particulièrement saint Bonaventure (4) et saint Anto-

manière oratoire et hyperbolique (L'ABBÉ DE BAUDRY, *Hist. de la Canonis. de S. Franç. de Sales.* sect. IV, ch. II, *Œuvres de S. Fr. de Sales*, édit. Migne, t. I, col. 982).

(1) « Theologorum scholasticorum etiam multorum testimonium, si alii contra pugnant viri docti, non plus valet ad faciendam fidem quam vel ratio ipsorum, vel gravior etiam auctoritas comprobarit. Videlicet in scholastica disputatione plurium auctoritas obruere theologum non debet, sed si paucos viros modo graves secum habeat, poterit sane adversus plurimos stare. Non enim numero hæc judicantur, sed pondere. » (M. CANUS, *De locis Theol.*, lib. VIII, cap. IV, concl. I, p. 213, edit. Patav. 1762).

(2) CAJETAN., *In Sum. S. Thom.*, part. III, qu. XXVII, art. II. — SUAREZ, *De B. Maria Virg.*, Disp. III, sect. V, n. 2, Oper. edit. Vivès t. XIX, p. 34. — SALMANTIC., *Tractat.* X II, disp. XV. — M. CANUS, *Oper. cit*, lib. VII, cap. I, n. 3, p. 193 ; cap. III, n. 4, p. 197.

(3) « Utrum Beata Virgo fuerit concepta in originali peccato ? .. Dicitur communiter, quod sic, propter auctoritates adductas et propter rationes assumptas in duobus mediis (sc. argumentis) quorum unum est excellentia Filii sui. » (SCOTUS. *In Sent. III*, dist. III, qu. I., n. 3, edit. Lugdun. t. VI, p. 91).

(4) « Quod gloriosæ Virginis sanctificatio fuerit post peccati originalis contractionem, pietati fidei magis consonat et sanctorum auctoritati magis concordat... Hic autem modus dicendi communior est, et rationabilior, et securior. Communior, inquam, quia omnes fere illud tenent, quod beata Virgo habuerit originale...

Digitized by Google

nin (1), dont les paroles sont telles, qu'à ce point de vue l'opinion de la Primauté du Christ et de l'Incarnation en toute hypothèse apparaît dans une situation relativement favorisée.

Mais, du fait que cette doctrine présente une solide probabilité extrinsèque, c'est-à-dire résultant de la qualité et du nombre de ses partisans, peut naître dans quelques esprits certaine réflexion un peu malicieuse, qu'il est équitable de mentionner, avant que de passer à l'article suivant.

Pourquoi, — dit-on effectivement, — citer à l'appui d'un système théologique des personnes respectables, il est vrai, mais sans autorité réelle, et même notoirement incompétentes; de braves femmes comme sainte Marie-Madeleine de Pazzi, Marie d'Agreda, Jeanne de Matel, la Sœur de la Nativité; un simple frère convers, de son emploi tailleur de

Nullus autem invenitur dixisse de his quos audivimus auribus nostris Virginem, Mariam a peccato originali fuisse immunem... Huic ergo positioni adhærentes propter honorem Jesu Christi, qui in nullo præjudicat honori Matris, dum Filius Matrem incomparabiliter excellit, teneamus secundum quod communis opinio tenet, Virginis sanctificationem fuisse post originalis peccati contractionem. » (S. Bonav., *In Sent. III*, dist. III. part. I, art. I, qu. II, concl.).

(1) « Quamvis non sit determinatum per Ecclesiam, Virginem esse conceptam in peccato originali, vel non, propter quod absque præjudicio salutis licet unicuique tenere alteram opinionem, quæ sibi placeat; tamen si bene considerentur Scripturæ et dicta Doctorum antiquorum et modernorum, qui fuerunt devotissimi Virginis gloriosæ, manifeste patet, ex verbis eorum, ipsam in peccato originali conceptam fuisse. Sed tenentes contrariam opinionem extorquent dicta eorum contra intentionem dicentium... (Citatis Patribus, auctor pergit) : Sanctus Thomas, cujus etiam Doctrina est approbata ab Ecclesia, in 3 parte, quæst. 27, et in 3 Sent. idem sentit, et probat, dicens, — quod si nunquam anima B. Mariæ fuisset contagio peccati maculata, hoc derogaret dignitati Christi, secundum quam est universalis Salvator omnium et Redemptor. Tunc enim esset aliqua persona quam non redemisset, scilicet ipsa Virgo; nec debet tantum honorari Mater quod dehonoretur Filius, derogando suæ dignitati, quia nec Virgini placet talis honor. Albertus Magnus...: Magistri Parisienses... ; Decreta (De consecr. dist. 4, cap.3) ; Hugo, Raymundus, Guillelmus canonistæ... Potissimi etiam doctores idem dicunt, declarantes particularius materiam : Petrus de Tharantasia, Ord. Prædicat., qui fuit Papa, scilicet Innocentius V... Quam opinionem sequitur Herveus, Henricus de Gandano, Durandus, Durandellus, Joannes Neapolitanus, et alii solemnes doctores Ord. Prædicator. Multi etiam excellentissimi Ordin. Minorum idem dicunt, et præcipue devotissimus super omnes Bonaventura, qui postea fuit Cardinalis... Quam opinionem sequitur Richardus de Media Villa, Alexander de Ales, Rigal. et Bernardus. Omnes hi Ordin. Minorum solemnes doctores idem dicunt. Ægidius, Ordin. Eremitar. doctor excellentissimus ; idem Guido, Ordin. Carmelitar. ; idem Joannes de Policratis, qui omnes inducunt auctoritatem Apostoli ad Roman. 3 : Omnes peccaverunt, etc. Et assignant rationes suas. Quidam alii dicunt, non fuisse conceptam in peccato originali Virginem ipsam, et præcipue Joannes Scotus, Ord. Minor., doctor subtilissimus; et pro sua opinione allegant auctoritates et assignant rationes... Sed ad omnia ista faciliter respondetur clare, non extorte. » (S. Antonin, *Summæ Theolog.*, part. I, tit. VIII, cap. II.

Digitized by Google

pierres, comme ce bon Frère Joseph de saint Benoît, si parfaitement inconnu ? Encore de ces révélations privées tant sujettes à l'illusion ! De pareils garants ne peuvent que nuire à toute opinion en faveur de laquelle ils sont invoqués.

Tâchons d'être raisonnables : n'accordons point à ces sortes de témoignages une importance exagérée, ne leur donnons qu'une confiance pleine de réserve, prenons-les enfin pour ce qu'ils valent; mais constatons aussi que de fort graves théologiens, saint Bonaventure (1) et saint Alphonse (2), entre autres (3), se montrent un peu moins dédaigneux à l'endroit des révélations attribuées aux serviteurs de Dieu. Les vrais théologiens savent en effet que, d'après la parole divine, *l'âme d'un homme saint* (et aussi d'une femme, apparemment, découvre et) *énonce quelquefois mieux la vérité que sept sentinelles assises en observation dans un lieu élevé* (4). Ceux-là donc qui se trouveraient d'humeur à faire médiocre cas des « révélations de femmelettes, » comme ils disent, seraient amenés, par une assez piquante inconséquence, — à traiter de même les « sentinelles assises en observation dans un lieu élevé », c'est-à-dire les Théologiens de profession et les Docteurs de l'E-

(1) « Sunt tamen aliqui, qui ex speciali devotione celebrant conceptionem beatæ Virginis ; quos nec omnino laudare, nec simpliciter audeo reprehendere... Non audeo omnino reprehendere, quia, ut quidam dicunt, hæc solemnitas celebrari non cœpit humana inventione, sed divina revelatione ; quod si verum est, sine dubio bonum est solemnizare in ejus conceptione ; sed quia hoc authenticum non est, non compellimur credere ; quia etiam contra fidem rectam non est, non compellimur negare. » (S. Bonav., *In Sent. III,* dist. III, par. I, art. I qu. I, ad 1).

(2) « Vasquez, disp. 179 in 3 p. n. 78, contra eos qui prædictas revelationes tanquam somnia fœminarum super hoc puncto (Immac. Concept sc.) contemnunt, sic ait : — Revelationes figmenta muliercularum appellare, revera temeritate non vacat. — Et paulo ante dixerat : — Bonaventura cautius de revelationibus sui temporis locutus est, non audens reprehendere celebrantes hujusmodi festum propter factas revelationes. — Petrus Canisius ita quoque scripsit : — Neque tamen aspernemur, si quæ extent revelationes, quæ bonorum fidem merentur, cum scriptum esse sciamus : Spiritum nolite extinguere. » (S. Alphons. de Lig., *Dissertat. sup. cens. circa Immac. B. M. V. Concept.,* Theol. Mor. lib. VII, n. 251).

(3) Voy. Boudon, Archid. d'Evreux, *La Dévotion à l'Immac. Vierge Marie,* liv. II, ch. IX, Œuvres compl., édit. Migne, t. II, col. 673-6. — Il cite : I Joan. IV, 1, 2 ; — I Thess. V. 19, 21 ; — I Cor. V, 4 ; X, 7 seqq. ; — Act. II, 17 seqq. ; — Joel II, 28, 29.

(4) « Anima viri sancti enuntiat aliquando vera, quam septem circumspectores sedentes in excelso ad speculandum. » (Ecclı. XXXVII, 18 ; cfr. Cornel. a Lap. *in h. loc.*).

Digitized by Google

glise, quand ceux-ci osent témoigner quelque déférence aux-dites révélations.

Il va de soi, cependant, que toutes les révélations privées, ou passant pour telles, ne méritent pas le même degré de considération. Ainsi, quelque recommandables que puissent être les écrits publiés sous le nom de la sœur de la Nativité (1), par exemple, ou encore ceux de Jeanne de Matel (2) et de Marie d'Agreda (3), ils n'offrent pas, jusqu'ici du moins, les mêmes garanties d'incontestable et parfaite orthodoxie que ceux de sainte Marie-Madeleine de Pazzi. « Fréquemment ravie hors des sens, — lisons-nous dans le Bréviaire romain, — elle subissait de longues et admirables extases, durant lesquelles il lui était donné de pénétrer les célestes secrets, et où Dieu la favorisait de grâces insignes (4.)» Assu-

(1) Sur la Sœur de la Nativité et ses écrits, on peut consulter les critiques de l'*Ami de la Religion*, n. 595, 599, etc., t. XXIII, p. 321-6, 385-9, avec les réponses publiées dans l'*Abrégé de la Vie et des Révélat. de la Sœur de la Nat.*, avertiss. du nouv. éditeur, LIV pages, t. I, Paris, 1821.

(2) « Cette femme éminente rend toujours exactement sa pensée ; son style est simple et noble à la fois ; l'expression propre et technique se rencontre toujours sous sa plume. C'est une âme possédée de l'esprit de Dieu, ne répandant jamais au dehors que le trop plein de sa pensée, avec une clarté et une précision que les plus habiles théologiens pourraient lui envier. » (P. Ambroise, Capucin, *Œuvres spirit. de la Mère de Matel*. 2 vol. in-12, Lyon, 1861. — « Après s'être longtemps montré son adversaire, le P. de Gjbalin, Recteur du Collège des Jésuites, à Lyon, finit par concevoir une très haute estime de la Mère de Matel. Il a écrit, sous la foi du serment, qu'il n'avait jamais pu découvrir, chez elle, autre chose que des illuminations infuses de l'Esprit-Saint... M. l'abbé Berteaud, le futur évêque de Tulle, fit longtemps de ses manuscrits sa lecture favorite. » *(Le Règne du Cœur de Jésus*, ann. 2e, n° de nov. 1890, p. 566). — « Les œuvres éditées de la Mère de Matel ne sont qu'une partie de ses productions spirituelles ; mais des hommes de science et de doctrine caressent en ce moment la pensée d'en faire une édition complète à l'usage d'un public spécial. » *(Communicat. personnelle*, nov. 1891, faite par une Religieuse de l'Ordre du Verbe-Incarné, auteur des divers articles publiés sur Jeanne de Martel dans *Le Règne du Cœur de Jésus)*. — Outre ses historiens, le P. Boissieu, S. J., le prince Auguste Galitzin, l'abbé Penaud déjà cité, l'on peut encore, sur cette âme d'élite, consulter l'*Introduction* d'Ernest Hello aux *Œuvres choisies de Jeanne de Matel*. Paris, Palmé, 1870.

(3) Sur Marie d'Agreda, voy. : Samaniego, Fr. Min., *Vie de la Vén. Mère Marie de Jésus d'Agreda*, trad. de l'espagn. par le P. Croset, du même Ordre, Paris, Poussielgue, — ainsi que l'*Introduction* de 300 p. à la *Cité Mystique*, même libr. ; — le P. Séraphin, Passioniste, *Grandeurs et Apostolat de Marie*, ou *La Cité Mystiq. de la Vén. Marie de Jésus*, (Révélat. justif. par de nombr. annotat. basées sur l'Ecriture Sainte, les Pères de l'Eglise, la Théologie, l'Histoire et la Science). Paris, 1861, — et l'art. bibliograph. consacré à ce dernier ouvrage dans la *Revue des Sciences ecclés.*, n° de déc. 1861, t. IV, p. 584. — Vers la même époque Dom Guéranger publiait, dans l'*Univers*, plusieurs articles pour la défense de Marie d'Agréda, surtout au point de vue historique.

(4) « Maria Magdalena... Extra sensus frequenter rapta, diuturnas et admira-

Digitized by Google

rément l'on ne prétend point que la doctrine, en faveur de laquelle est invoqué ici le témoignage de sainte Marie-Madeleine, soit au nombre des « secrets célestes » qu'il lui fut donné de pénétrer ; mais par contre nul ne peut décemment supposer qu'en disant et répétant qu' « Adam n'eût-il pas péché le Verbe se fût également incarné », la Sainte était le jouet de son imagination, ou de toute autre influence de bas aloi. L'Eglise ayant soumis ses ouvrages à un rigoureux examen, tout catholique leur doit, sinon l'adhésion, du moins le respect.

Bien qu'ils n'aient point droit à autant de déférence, les écrits de frère Joseph de Saint-Benoît semblent particulièrement de nature à faire réfléchir ceux qui nient la Primauté absolue et sans réserve de Notre-Seigneur Jésus-Christ et son Existence en toute hypothèse : doctrine énergiquement affirmée, et à maintes reprises, par cet humble et prodigieux auteur. S'il est fort aisé — et très licite — de dire qu'on n'admet pas une telle doctrine, il est certes beaucoup moins facile d'expliquer humainement, qu'un modeste frère convers (1), pourvu d'une instruction tout à fait élémentaire et adonné aux plus durs travaux manuels ait pu, comme en se jouant et de manière à provoquer l'admiration de vieux théologiens, — personnages d'ordinaire assez rebelles à l'enthousiasme, — qu'il ait pu, dis-je, exposer bien des passages obscurs de l'Ecriture et traiter des questions les plus élevées de la Théologie. Cependant le fait n'est pas niable (2).

biles extases passa est, in quibus et arcana cœlestia penetravit, et eximiis a Deo gratiis illustrata fuit. » (Brev. Rom., die 27 maii, *ad Matutin.* lect IV).

(1) Belge d'origine, Frère Joseph avait fait au célèbre sanctuaire de Montserrat, en Espagne, desservi par les Bénédictins, un pèlerinage à la suite duquel il sollicita et obtint l'habit religieux. Sur sa demande, les Supérieurs lui confièrent le rude emploi de tailleur de pierres, dont il s'acquitta longtemps à l'édification de tous. Au monastère, et dans le pays environnant, il est encore assez vulgairement connu sous le nom de *Fray José de les Llanties*. Frère Joseph des Lampes, y jouit depuis bientôt deux siècles, d'une grande réputation de sainteté sur laquelle, jusqu'ici, l'Eglise ne s'est point prononcée.

(2) Pour s'en convaincre, il suffit bien de lire les ouvrages que cet obéissant religieux dut publier, par ordre de ses Supérieurs, et qui furent réunis en un volume petit in-folio, sous ce titre : *Fratris Josephi a Sancto Benedicto, Religiosi laici in celeberrimo Monasterio et Sanctuario B. Mariæ de Monte-Serrato, Ordinis SS. P. Benedicti, Opera omnia, tum latino, tum hispano sermone conscripta, et ab ipso eidem Beatiss. Virgini dicata.* Le volume, qui eut cinq éditions, de 1725 à 1755, comprend 432 pages (édit. 3e, Madrid, Moyados, 1731), dont 340 en latin et

Digitized by Google

Voici toutefois une autorité plus grave que les autres, et qui demande exceptionnellement à être mise en évidence, je veux dire l'autorité de saint François de Sales.

F. JEAN-BAPTISTE du Petit Bornand.
O. M. Cap.

(A suivre).

les autres en langue espagnole. Il s'ouvre par une introduction formée surtout des appréciations motivées de quatorze théologiens, appartenant à divers Ordres religieux, et chargés ou priés d'examiner les écrits de Frère Joseph. L'auteur y est comparé à sainte Gertrude, à sainte Brigitte, à sainte Thérèse, à sainte Marie-Madeleine de Pazzi, à la Vén. Marie d'Agreda, à sainte Hildegarde, à sainte Isabelle, à saint Didace, et à d'autres saints personnages regardés généralement comme favorisés de lumières surnaturelles. Ces documents ne remplissent pas moins de 30 pages à impression compacte. — Un second volume, de même format, paru en 1746, contient : la *Vida interior* de Frère Joseph, écrite par lui-même et par obéissance ; une centaine de Lettres à diverses personnes, et une *Relacion de la Vida y Virtudes del Venerable José de S. Benito, por el R. P. Benito Argerich.* — Plusieurs écrivains se sont occupés de Frère Joseph ; on signale comme remarquable par leur concision et leur clarté, treize articles critico-historiques sur sa *Vie* et ses *Œuvres*, publiés en 1881 et 1882, sous la signature J. R y A. dans la *Revista Popular*, de Barcelone. — Quelques-uns des détails qui précèdent sont dus à l'obligeance de personnes bienveillantes et bien situées pour les connaître.

Digitized by Google

TROIS APOTRES FRANCISCAINS

AU XVe SIÈCLE

(Suite) (1).

II

Saint Bernardin avait inspiré à ses disciples le même amour, le même zèle pour l'honneur de Jésus.

Parmi ces derniers, brille à la première place saint Jean de Capistran. Le maître revit en ce disciple privilégié et bien-aimé. En considérant avec attention ces deux grands saints, on est frappé des analogies qui existent entre eux. Un chroniqueur de leur temps, Nicolas de Fara, les compare « à ces deux grands luminaires, brillant devant le Seigneur, et répandant des flots de lumière sur l'univers catholique ; ou bien à deux oliviers fertiles produisant des fruits en abondance au Père de famille. Le premier prêche la paix, le second la fait renaître entre les ennemis. » Tous les deux préconisent partout avec la même ardeur, le culte, la vénération et l'invocation fréquente du saint nom de Jésus. Tous les deux sont prêts à défendre cette même cause avec la même intrépidité. Le jour où saint Bernardin de Sienne est cité à comparaître par devant le Pape et tous les savants de Rome, saint Jean de Capistran arrive, portant une bannière déployée, sur laquelle étincelle le trigramme du Christ en lettres d'or. Il traverse la ville éternelle, escorté d'une foule de pieux fidèles qui chantent des hymnes et des cantiques en l'honneur du saint nom de Jésus. Quand il approche de l'église Saint-Pierre, c'est une véritable armée qui le suit, armée enthousiaste, toute dévouée à *Jésus, Sauveur des hommes.*

Entré dans l'assemblée pour partager le sort de son maître condamné ou absous, Jean de Capistran demande à prendre

(1) Voir le fascicule d'octobre, page 363.

Digitized by Google

la parole après lui ; et il le fait avec tant de science et d'éloquence qu'il mérite une part éclatante au triomphe de saint Bernardin de Sienne.

Sur le champ de bataille apostolique, on voit ces deux héros combattre avec la même arme : ce nom de Jésus, terrible à l'enfer comme une armée rangée en bataille. Ils déploient le même génie, la même vigueur, le même courage infatigable et invincible. Les mêmes succès prodigieux couronnent leurs efforts ; les mêmes merveilles viennent donner une force divine à leur parole. Tous les deux sont des thaumaturges de premier ordre. Pendant qu'ils prêchent en plein air, des milliers de personnes aperçoivent une étoile scintiller au-dessus de la tête de l'un et de l'autre, et poussent des cris d'admiration. Quant au nombre de leurs auditeurs, on ne peut lire sans stupéfaction les chiffres donnés par les auteurs contemporains. En prenant leurs énumérations au pied de la lettre, il s'ensuivait que saint Jean de Capistran égalait, et quelquefois surpassait, sous ce rapport, son maître et son ami. Deux de ses biographes qui l'accompagnaient dans ses courses apostoliques, Christophe de Varèse et Nicolas de Fara, attestent qu'on voyait quelquefois accourir à lui, des pays environnants, jusqu'à soixante mille, quatre-vingt mille et même plus de cent mille personnes. « A Brescia, disent-ils, en propres termes, il se trouva une telle multitude de peuple, que le serviteur de Dieu fut forcé de prêcher dans une vaste plaine, près de la porte de sainte Apollonie, et nous avons vu de nos yeux qu'il y eut, un jour, très certainement, cent vingt-six mille hommes, venus non-seulement de Brescia, mais des provinces de Crémone, de Bergame et de Milan. Tous ne pouvaient entendre sa voix, mais il leur suffisait de voir l'homme de Dieu ou de le toucher. »

Pour avoir une idée de l'enthousiasme religieux qu'excitaient alors nos apôtres, et de l'effet prodigieux que produisait une mission dans ces temps et ces pays de foi, il faut lire quelques mémoires contemporains. Justement, les détails de la mission de Brescia nous ont été conservés par un bourgeois de la ville, nommé Christophe de Soldo. Ces mémoires sont reproduits par Muratori, au tome XXIe de ses

Digitized by Google

ouvrages. Il a soin de faire remarquer préalablement, qu'il fut témoin oculaire de ce qu'il raconte. « Le 9 février 1451, dit-il, un religieux de l'observance de saint François, nommé Jean de Capistran, arriva dans notre ville. Trois cents gentilshommes des premières familles se rendirent à cheval au-devant de lui ; les femmes suivaient à pied, il arriva par la porte Sainte-Euphémie. Quand il fut à Saint-Sauveur, la multitude des chevaliers et des piétons était telle, qu'on eût cru voir une grande armée. On ne saurait être surpris, que tous, grands et petits, les chefs de la cité comme le peuple, fussent venus au-devant de ce Religieux, car il était précédé du bruit des merveilles qu'il avait opérées à Padoue, à Vicence, à Vérone, dans la ville même de Rome ; aussi était-il considéré comme un hérault de la divine parole, comme un saint, un thaumaturge qui guérissait les malades, rendait la vue aux aveugles, la santé aux paralytiques, ressuscitait les morts. En raison de cette grande renommée, la province entière se mit en mouvement pour accourir à Brescia, et nos magistrats durent faire apporter des provisions considérables pour tout le temps que l'homme de Dieu séjourna dans cette ville.

« Une chaire fut élevée sur la place publique, et le mercredi 10 février à 3 heures avant le lever du soleil, plus de dix mille hommes étaient déjà réunis pour entendre l'homme de Dieu, d'où l'on peut juger quelle multitude devait accourir dans la journée. Nos magistrats suivis d'une foule immense, le conduisaient à la grande place. Cinquante gentilshommes, dont quatre chevaliers aux éperons d'or, faisaient l'office d'huissiers, et le protégeaient contre la foule, car chacun voulait le toucher, ou prendre un morceau de ses vêtements, comme s'il eut été saint Pierre. C'est avec beaucoup de peine qu'il put ce jour là arriver jusqu'à la chaire. La prédication finie, il fut conduit au grand hopital, où un logement lui avait été préparé, mais il ne voulut loger ailleurs que dans le couvent de son Ordre.

Le lendemain il ne voulut point prêcher sur la place publique devenue insuffisante pour la multitude de ses auditeurs. La chaire fut transportée dans le nouvel emporium (place du marché) ; c'est là qu'il prêcha le jeudi, le vendredi

Digitized by Google

et le samedi. Pendant ces trois jours on vit accourir une telle multitude, que tous en étaient dans la stupeur, et le nombre des malades présentés à l'homme de Dieu s'éleva à deux mille ; tous les jours il s'employait à leur guérison faisant sur eux le signe de la croix, invoquant saint Bernardin de Sienne dont il portait une relique entre ses mains, et, par la grâce de Jésus-Christ et la sainteté de Jean de Capistran son serviteur, des prodiges s'opéraient en grand nombre. »

Ce récit nous montre tout à la fois les résultats vraiment miraculeux qu'obtenaient ces hommes de Dieu, les grands missionnaires de cette époque, et la vénération que Jean de Capistran avait vouée à Bernardin de Sienne, même de son vivant. C'est un édifiant et doux spectacle à considérer que ces deux enfants de saint François. Après les relations de maître et de disciple, on voit se former entre eux les liens d'une amitié toute fraternelle. Ils combattent ensemble les bons combats sous le même étendard du saint nom de Jésus. Ils partagent les mêmes travaux, les mêmes fatigues, les mêmes luttes et les mêmes triomphes. Admirable humilité et simplicité de ces deux saints religieux : « Ils s'aimaient grandement l'un et l'autre, dit Nicolas de Fara, et tous les trois ans, l'un commandait alternativement à l'autre : *Amabant enim mutùo se vehementer nimis et, revoluto triennio, ut plurimum, alter alteri imperabat.* — C. V. »

Néanmoins, Jean de Capistran joignait à son amitié pour Bernardin, son ancien maître, la plus haute estime, à cause de ses vertus. C'est une sorte de culte qu'il lui rendait même de son vivant, puisqu'il se servait des objets qui avaient servi à son saint ami, pour opérer des miracles. Aussi, quand il apprend sa mort, dans la ville d'Aquila, le 20 mai 1444, il n'a plus de repos qu'il n'ait obtenu pour lui les honneurs de la canonisation. Il se hâte de recueillir tous les témoignages relatifs aux vertus héroïques et aux miracles de Bernardin. Puis, il fait les plus vives instances auprès d'Eugène IV, pour obtenir l'ntroduction de sa cause. Comme ce Pape vient à mourir, il s'adresse avec la même ardeur à Nicolas V, son successeur. Le nouveau Pontife accueille favorablement sa demande, mais il veut attendre pour inscrire

Digitized by Google

Bernardin au catalogue des Saints que la volonté du ciel se fasse connaître plus manifestement, parce que les prodiges opérés au tombeau du serviteur de Dieu sont interrompus. Alors, Jean de Capistran se rend, une nuit, à l'endroit où repose le corps de son illustre maître et ami. Il se prosterne sur son tombeau, en disant : « Vous voyez les difficultés de l'entreprise que je poursuis en votre faveur. Vous voyez quelle sera ma confusion, si je viens à échouer, et quel scandale en rejaillira sur les âmes, après tout ce que j'ai dit de votre puissance au ciel. Bernardin, lorsque j'étais votre supérieur ici-bas, durant votre vie mortelle, vous m'obéissiez toujours avec empressement : je vous demande aujourd'hui un nouveau témoignage de votre soumission. Au nom de la sainte obéissance, et par la vertu du Saint-Esprit, je vous commande, si vous avez encore quelque crédit près du Seigneur, de faire encore des miracles. » Dès le lendemain, tous les malades qui viennent prier sur la tombe du saint sont guéris, et les miracles recommencent en plus grand nombre que jamais. Aussi, peu après, Jean de Capistran voit exaucer les vœux de son amitié, de son admiration et de sa vénération pour le grand apôtre de l'Italie. Le jour de la Pentecôte de l'année 1450, Nicolas V procédait à la canonisation de Bernardin de Sienne, en présence de quatre mille Frères Mineurs, au milieu d'un concours immense de pèlerins, accourus de tous les pays du monde, pour l'année jubilaire.

Une autre marque de ressemblance entre nos deux saints, c'est que le second était animé du même zèle que le premier pour la réforme de trois ordres séraphiques. Il y travailla, de concert avec sainte Colette, à laquelle il écrivit une lettre, datée du 8 novembre 1442, et que nous ont conservée les Bollandistes (T. X, octobre). Elle commence ainsi : « A notre très chère Fille dans le Christ époux des Vierges, la dévote sœur Colette, de l'ordre de sainte Claire, F. Jean de Capistran, de l'ordre des Mineurs, délégué pour la visite des Provinces franciscaines de France, par le Siège apostolique, et par le Révérendissime Père Vicaire-Général de l'Ordre, salut et paix éternelle dans le Seigneur. »

Jean de Capistran se trouvait alors à Besançon, en qualité de Visiteur général des Provinces de France, de Tou-

Digitized by Google

raine, de Bourgogne et des autres pays situés au-delà des Alpes, comme on dit à Rome. Nous savons qu'il vint trois fois en France, soit pour les affaires de son Ordre, soit pour une mission du Pape Eugène IV auprès du roi Charles VII. Il parcourt également les Flandres, l'Angleterre, l'Irlande et l'Espagne, travaillant à ranimer parmi ses frères la ferveur séraphique et à fonder des maisons de la plus stricte observance.

Mais, il y a un côté par lequel Jean de Capistran se distingue de S. Bernardin de Sienne. C'est un des traits les plus saillants et les plus glorieux de sa physionomie. Nous voulons dire son apostolat en Allemagne contre les hérétiques de cette époque et contre les Musulmans. Ce grand homme, ce saint religieux, cet intrépide apôtre, aussi éminent par sa doctrine que par ses vertus, ouvre la marche à ces héroïques phalanges de Frères Mineurs, qui, pendant deux siècles, feront de ce pays le théâtre de leurs exploits contre les ennemis du catholicisme, civilisés ou barbares, baptisés ou infidèles. L'empereur Frédéric III, et son frère Albert, duc d'Autriche, voyant les progrès que faisait partout l'hérésie de Jean Huss, demandèrent au Pape de leur envoyer le célèbre Franciscain, dont la renommée était alors répandue par toute l'Europe. Nicolas V y consent, et l'envoie comme Nonce apostolique et Inquisiteur général dans toute l'Allemagne. Le serviteur de Dieu part aussitôt avec douze compagnons, voyageant toujours à pied, semant partout la parole de Dieu et de nombreux miracles. Aussi le bruit de ces merveilles le précède dans les villes qu'il doit traverser, et on le reçoit habituellement comme un triomphateur.

Dans une lettre écrite le 24 juillet 1451, par un de ses compagnons, Nicolas de Fara, au Provincial et aux religieux de Toscane, nous lisons : « Le Seigneur a glorifié notre saint vieillard au milieu de ces peuples par de tels et de si nombreux prodiges, qu'il a été accueilli partout non comme un homme mortel, mais comme un ange descendu des cieux. Tous se précipitent sur ses pas ; ils accourentde trois cents, de quatre cents et même de cinq cents milles (environ 150 lieues). De belles processions

Digitized by Google

viennent au-devant de lui avec les croix, les reliques, les bannières, les flambeaux, au chant des hymnes et des cantiques. Les chemins sont jonchés de feuillage et de fleurs. Ceux-là s'estiment heureux qui peuvent toucher et baiser le bord de son vêtement. »

Un autre auteur contemporain et devenu Pape plus tard, sous le nom de Pie II, Ænéas Sylvius Piccolomini, nous rapporte dans son histoire de Frédéric III, comment saint Jean de Capistran fut reçu à Vienne par l'Empereur Frédéric, par les princes de l'empire et les seigneurs de la cour, par une immense multitude de peuple qui chantait : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

« Jean de Capistran, dit-il, vint en Allemagne envoyé par le Saint-Siège, il arriva en Autriche par la Carinthie et la Styrie. Le clergé et le peuple allèrent au-devant de lui avec les reliques des saints, et le reçurent comme Légat du Siège apostolique, comme un grand prophète, un envoyé de Dieu. Tous les habitants descendaient de leurs montagnes, et accouraient sur son passage, comme si Pierre ou Paul ou quelqu'un des apôtres les eût visités ; avides de toucher le bord de ses vêtements, ils lui apportaient leurs malades et la plupart étaient guéris. Il resta quelques jours à Neustadt, annonçant la divine parole et conviant tous les hommes à la pénitence. Le bruit se répandit à Vienne qu'il était arrivé à Neustadt, un saint, un apôtre de Dieu qui enseignait la voie du Seigneur dans la vérité, méprisait l'argent, fuyait les honneurs, vivait dans la plus austère pénitence. Les peuples accouraient en foule pour le voir ; une députation composée des notables de la cité, lui est envoyée pour le conduire à Vienne, car on craignait qu'il ne retournât en Italie, ou qu'il n'allât en Hongrie, sans s'arrêter, ce que l'on eût regretté comme une disgrâce et un déshonneur pour les habitants de cette ville.

« Répondant à cette invitation, Jean prit la route de Vienne. Il se fit de toutes parts un tel mouvement de peuple, un tel concours, qu'aucune place publique ne fut assez vaste pour contenir cette multitude. Partout la foule se précipitait pour voir l'homme de Dieu ; sur son passage on versait des larmes de joie et de dévotion, on levait les mains

Digitized by Google

au ciel, pour bénir le serviteur de Dieu, et celui qui l'avait envoyé, on voulait baiser ou du moins toucher ses vêtements ; on le regardait comme un ange de Dieu, envoyé du ciel. Il alla loger avec ses compagnons, chez les Frères Mineurs Conventuels... Nous l'avons vu à Vienne, il était petit de taille, avancé en âge, il avait, disait-il, soixante-cinq ans, desséché, amaigri, épuisé, n'ayant que la peau et les os, et néanmoins toujours gai et infatigable au travail. Il prêchait tous les jours, traitait les questions les plus profondes, plaisait aux simples, comme aux savants : il avait journellement vingt et trente mille auditeurs, il prêchait en latin et un interprète traduisait son discours. »

Pendant cinq ans ce puissant missionnaire qui renouvela les merveilles des temps apostoliques, évangélisa avec un succès admirable, la Carinthie, la Styrie, l'Autriche, la Bohême, la Moravie, la Silésie, la Bavière, la Thuringe, la Saxe, la Misnie, la Franconie, la Pologne, la Transylvanie, la Moldavie, la Valachie, la Russie, et d'autres provinces encore. Partout il convertit un grand nombre de pécheurs, de Juifs, de païens, d'hérétiques et de schismatiques, désignés alors par le nom de Hussites, de Taborites et de Patarins. Enfin il couronna un si glorieux apostolat par la célèbre victoire remportée sur les Turcs à Belgrade et qui sauva l'Europe d'une nouvelle invasion musulmane.

Ici Jean de Capistran se présente à nous sous un nouvel aspect. Le pacifique missionnaire va se jeter au milieu du tumulte des armées. L'apôtre marche côte à côte avec un vaillant guerrier à la rencontre des infidèles, qui se jettent sur la Hongrie. Jean Hunyade, l'épée à la main, Jean de Capistran élevant dans les airs la croix et le saint nom de Jésus conduisaient les nouveaux croisés au plus magnifique triomphe. Mahomet II maître de Constantinople depuis l'année 1453, menaçait l'univers chrétien. Il avait l'intention de pénétrer au cœur de l'Europe par la Hongrie, et il avait lancé une armée formidable sur ce pays. A cette nouvelle, une grande émotion gagne les diverses cours d'Allemagne. Le Souverain Pontife exhorte les princes et le peuple chrétien, à prendre les armes contre l'ennemi commun. C'est alors que la bouillante ardeur de Jean de Capistran lui ins-

Digitized by Google

pire le dessein de prêcher la croisade. Il parle, il écrit, il négocie de tous côtés, il se multiplie d'une manière prodigieuse, pour entraîner les prélats et les barons, les grands et les petits, à la défense du nom chrétien. Après avoir parcouru l'Allemagne dans tous les sens, après avoir converti chemin faisant, seize mille Hussites en Bohême, et recueilli en Pologne des fruits merveilleux de sainteté, le Bienheureux Père entre en Hongrie au mois de mai 1455. Son arrivée provoque au sein de la nation un enthousiasme indescriptible ; « cardinaux, évêques, abbés, prélats des églises, tout le clergé vient à sa rencontre, au son des cloches et au chant des hymnes sacrés ; le peuple accourt en foule, ayant à la main des palmes et des flambeaux, et le reçoit avec de grands honneurs comme un nouvel apôtre et un saint. » Jean de Tagliacozzo ; (ap. Boll. t. X oct.).

Voilà ce que nous lisons dans une lettre insérée aux Bollandistes (T. X, oct.) écrite à Saint-Jacques de la Marche, par le Père Jean de Tagliacozzo, compagnon de Jean de Capistran, pendant cette croisade et cette campagne contre les Musulmans. Le récit commence de la sorte : « J'ai résolu d'envoyer à votre Paternité la relation de cette éclatante victoire remportée avec le secours de Dieu, contre les Turcs. Ce triomphe a eu lieu à Belgrade en Hongrie, du temps de la croisade sous l'étendard de la Sainte-Croix, et par l'invocation du nom de Jésus. A Dieu seul en revient tout l'honneur, et toute la gloire, et, après Dieu, aux mérites, aux travaux et aux prières du B. Père Jean de Capistran, établi par le Saint-Siège, chef de tous les croisés, et assisté de l'illustre seigneur Hunyade, gouverneur de la Hongrie... Daigne le Dieu très clément répandre sur moi pécheur, la rosée de sa grâce, afin que je raconte consciencieusement, et selon la vérité, ce que j'ai vu de mes yeux et touché de mes mains. »

Après avoir rapporté les préliminaires du siège, et une première victoire navale remportée sur les Turcs, au milieu du Danube, il continue ainsi : « Notre B. Père, Hunyade, et les Croisés qu'ils avaient amenés, étaient entrés dans la citadelle de Belgrade. Pendant les 9 jours qui suivirent, des multitudes de Croisés accoururent au nombre de plus de soixante mille. Ils arrivaient par groupes ; chaque groupe

Digitized by Google

était conduit par un prêtre ou un religieux, et avait son étendard sur lequel était peinte l'image de saint François ou de saint Antoine de Padoue, ou de saint Louis, ou de saint Bernardin, comme pour indiquer qu'ils avaient été enrolés par les Frères Mineurs. Ils étaient pieux, sobres, chastes, pleins de charité les uns envers les autres, assidus à l'office divin, et à la fréquentation des sacrements, tous bien résolus à donner leur sang pour Jésus-Christ. Ils ne reconnaissaient d'autre chef que le Bienheureux Père, et lui obéissaient, comme un novice obéit à son supérieur. Il leur prêchait fréquemment, les exhortait à la constance, à la défense de la foi, au martyre. « Soit que vous avanciez ou que vous reculiez, leur disait-il, soit que vous frappiez ou que vous soyez frappés, invoquez le nom de Jésus, car en lui seul est le salut. »

« Il est à noter que parmi cette multitude de Croisés, il ne se trouvait aucun des barons et seigneurs hongrois, excepté le grand Hunyade et sa noble famille, pour défendre la chrétienté en péril, bien qu'un grand nombre d'entre eux eussent pris la croix. Tous ceux qui s'étaient rendus à l'appel de Capistran et de ses religieux étaient en général des pauvres, des paysans, des étudiants, des religieux, des ermites, des membres du Tiers-Ordre de Saint-François. Ils n'avaient ni chevaux, ni lances, ni cuirasses. Nouveaux David, ils marchaient contre Goliath, avec des frondes et des bâtons. Leur chef et leur protecteur était le B. Père qui les guidait comme un autre Moïse ou un autre Josué.

« Pendant les onze jours qui suivirent la victoire navale, le B. Père resta nuit et jour au milieu des Croisés ne cessant de leur prêcher le courage, la constance et de les exhorter au martyre. L'on ne saurait dire les fatigues qu'il endura, il reposait sur la terre nue, ne prenait presque pas de nourriture, quoique septuagénaire ; il supportait les veilles et de continuels travaux avec plus de courage qu'un jeune homme des plus robustes. Sans cesse il prêchait, il avertissait, il reprenait, il commandait.

« Cependant le bombardement continuait, les murailles étaient ruinées, et la grande tour, fendue en deux, chancelait. Les Turcs voyant le nombre des Croisés s'accroître chaque

Digitized by Google

jour depuis la levée du blocus, se résolurent à donner un assaut général. A la vue des préparatifs d'attaque, Jean Hunyade vint pendant la nuit auprès du bienheureux Père, et lui dit : « Mon Père, nous sommes vaincus, nous allons in-
« failliblement succomber. J'ai fait ce que j'ai pu. Je ne vois
« plus maintenant de moyen de nous défendre ; la citadelle ne
« peut plus être réparée, nos tours sont renversées, tous les
« murs sont détruits, la brèche est déjà ouverte. Nous sommes
« très nombreux, il est vrai, mais nos hommes sont faibles,
« sans armes, et n'ayant aucune connaissance de la guerre ;
« les barons ne viennent pas, que pouvons-nous faire de plus ? »
Le Père lui répondit : « Ne craignez point, illustre seigneur;
« Dieu est puissant, il peut avec de faibles instruments, briser
« la puissance des Turcs, défendre la ville, et confondre nos
« ennemis. »

« Dieu, en effet, avait tout permis afin de rendre plus évident et plus admirable, le prodige que sa droite allait opérer, afin surtout, que ce prodige ne fût attribué qu'à sa seule puissance. Hunyade ne voulut plus rentrer dans la citadelle : « Demain, disait-il, elle ne sera plus à nous ; les Turcs l'oc-
« cuperont. » Le Père entendant ces paroles lui répondit :
« Ne craignez point, la citadelle sera à nous, nous défendons
« la cause de Dieu et le nom du Christ ; je suis certain que
« Dieu fera triompher sa cause. »

« Le Bienheureux Père, choisit quatre mille croisés, des plus forts, des plus courageux, et des plus fidèles, et, levant son étendard, il les conduisit dans la citadelle, il les exhorta à la constance, au courage, au martyre, et leur ordonna d'invoquer, d'acclamer, le nom de Jésus, leur annonçant que *par la vertu de ce saint Nom*, les chrétiens seraient victorieux... Il laissa dans la citadelle cinq de ses religieux, leur prescrivant de pourvoir aux besoins spirituels des Croisés, et de se préparer au martyre, si telle était la volonté de Dieu.

« Vers l'heure des Vêpres, la veille de Sainte Madeleine, les Turcs s'approchèrent de la citadelle en poussant de grands cris ; ils étaient semblables à des lions rugissants, prêts à dévorer leur proie. Les Croisés, debout sur les murailles en ruines, leur lançaient des flèches, des balistes,

Digitized by Google

des bombardes, en blessaient ou en tuaient un grand nombre. Le jour était obscurci par les flèches ; les combattants des deux côtés poussaient de grands cris ; les infidèles invoquaient le nom de Mahomet, les chrétiens acclamaient le *Nom sacré de Jésus* ; à genoux, au milieu des guerriers, le bienheureux Père priait comme un autre Moïse ; et disait : « Seigneur sauvez votre peuple. »

« Vers minuit, les Turcs livrent un nouvel assaut à la citadelle, les chrétiens leur résistent et les repoussent. Cependant, les Croisés, fatigués, épuisés, résistent plus faiblement, et les Turcs s'emparent de la première enceinte ; le bienheureux Père fait alors entrer de nouveaux soldats dans la citadelle, et, lorsque les infidèles veulent s'emparer de la seconde enceinte, les Croisés, leur opposent une résistance énergique ; un combat acharné s'engage près du pont-levis. Tout à coup les Croisés comme inspirés par l'Esprit Saint, prennent une quantité de bois et de broussailles, y mettent le feu et jettent cet amas embrasé sur les assaillants. Nul d'entre eux n'échappa vivant à ces flammes ; ceux qui les suivaient reculèrent épouvantés et prirent la fuite en criant : « Retirons-nous, car le Dieu des chrétiens combat pour eux. » Le jour venu, on vit les fossés remplis d'innombrables cadavres des Turcs, tués dans l'action, ou atteints par les flammes. Soixante chrétiens seulement avaient reçu la couronne du martyre...

« Mais la grande victoire remportée quelques jours après, en dehors de la ville, montre d'une manière plus évidente la puissance de Dieu, et *la vertu du saint Nom de Jésus et de sa sainte Croix*. Après l'échec infligé aux Turcs, et la délivrance de la ville, Hunyade avait défendu aux croisés de faire aucune sortie de peur que les Turcs, à la vue de cette multitude inhabile aux armes, ne reprissent courage, et qu'un nouvel assaut ne fût tenté.

« Le bienheureux Père sortit néanmoins de la ville, précédé de son étendard, et marcha suivi des Croisés, acclamant avec lui le nom de Jésus vers le camp des infidèles : « Victoire, Jésus, victoire ! Les airs retentissaient de leurs pieuses clameurs. Quand on fut arrivé près du fossé qui protégeait le camp ennemi, on fixa à terre les étendards.

Digitized by Google

A cette vue les Turcs sont saisis de frayeur ; ils se rangent néanmoins en bataille et fondent sur les croisés. Ceux-ci lancent leurs flèches à l'exemple du bienheureux Père, ils acclament le nom de Jésus. A ce cri retentissant comme un tonnerre, les infidèles sont terrifiés ; les uns prennent la fuite, les autres sont renversés de leurs chevaux, les armes leur tombent des mains ; les Croisés les poursuivent.... La formidable armée du Croissant est taillée en pièces, ses débris sont dispersés, et Mahomet II blessé lui-même, et sur le point d'être fait prisonnier, est forcé de s'enfuir, laissant le champ de bataille jonché d'une multitude innombrable de ses soldats (1). »

La nouvelle de cette insigne victoire fit tressaillir de joie le pape Callixte III, sur le bord de sa tombe ; il était plus qu'octogénaire, il se hâta d'instituer la fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur, en mémoire de ce grand événement.

Trois mois environ après la délivrance de Belgrade, le B. Jean de Capistran, épuisé par tant de travaux et de fatigues apostoliques, s'endormait dans le Seigneur, à l'âge de soixante-onze ans, le 23 octobre 1456. Il fut canonisé par Alexandre VIII en 1690. De son vivant même, il était environné d'une éclatante auréole, aux yeux de ses contemporains et de ses compagnons les plus intimes. Nicolas de Fara l'appelle « un autre Paul repoussant du glaive et de la parole, les ennemis de la saine doctrine, portant le nom triomphant de Jésus, devant les rois, les princes, et les nations, ramenant au bercail du Christ, une multitude innombrable d'hérétiques, de schismatiques, de juifs et de pécheurs. Heureux dit-il celui qui a pu voir de ses yeux un tel homme, il fut comme une étoile apparaissant au milieu de la nuée, il brilla d'abord comme un soleil au ciel de l'Italie, pour rayonner de là en Allemagne, en Bohême, en Pologne, en Hongrie, il enseigna aux peuples le royaume de Dieu, guérit les malades, chassa les démons par la vertu d'en haut dont il était revêtu ; il fut l'astre brillant de notre siècle, la gloire des Frères-Mineurs, l'honneur de l'Italie,

(1) Nous avons emprunté cette traduction à l'*Auréole séraphique*.

Digitized by Google

la force des Hongrois, la terreur des Turcs, l'invincible champion et le boulevard de la chrétienté. »

III

Au même groupe apostolique, appartient saint Jacques de la Marche, disciple, ami, émule et compagnon de saint Bernardin de Sienne, comme saint Jean de Capistran. Nous le voyons travailler à la vigne du Seigneur à la même époque, avec la même énergie, avec le même bonheur et les mêmes bénédictions que son maître et son confrère. Il emploie la même méthode et les mêmes moyens d'agir sur les populations si chrétiennes de ce temps-là : la dévotion au saint nom de Jésus, l'*incendie du château du diable*, une éloquence nourrie de doctrine, mais populaire, imagée, vive et entraînante. Lui aussi voit d'immenses multitudes autour de sa chaire, élevée au milieu des places publiques ou de vastes campagnes. Ses émouvantes prédications sont aussi accompagnées de nombreux miracles, parmi lesquels on signale plusieurs résurrections de mort ; et c'est toujours « au nom de Jésus » qu'il opère ses prodiges.

Après avoir passé un an à l'école de saint Bernardin, il fait ses débuts apostoliques dans la Province des Marches, sur le voisinage de la mer Adriatique. Il est envoyé là par le Pape Martin V, en compagnie de Jean de Capistran, vers 1426, pour étouffer l'hérésie des Fraticelles, si funeste à la religion et à la société. Les deux frères en apostolat combattent les sectaires avec les mêmes armes : la science et la charité. Ils luttent contre eux par la parole et des écrits ; et, avec la grâce de Dieu, ils réussissent à faire rentrer un grand nombre de ces hommes égarés dans les voies de la vérité et de la morale chrétienne. La ville d'Ancône surtout était déchirée et ensanglantée par des factions armées les unes contre les autres ; par leur habileté, leur zèle et leur patience, ils finirent par y rétablir l'ordre, en même temps que la paix religieuse et sociale.

C'est après cette première mission que saint Jacques de la Marche trouve les limites de l'Italie trop resserrées pour

Digitized by Google

son ambition apostolique : il part, avec la bénédiction de ses supérieurs pour l'Allemagne. En 1427, il se fait entendre à Vienne, à Nuremberg, à Augsbourg, à Ratisbonne, à Ulm. Il traverse, en les évangélisant, les mêmes contrées que Jean de Capistran, il se sent même entraîné par le souffle de l'Esprit jusque dans le Danemarck et la Norwège. Après avoir converti cinquante-cinq mille hérétiques dans le seul royaume de Hongrie et cinquante mille schismatiques en Bohême, en Pologne, en Autriche et en Prusse, il baptise en Norwège deux cent mille infidèles.

Dans ses longues pérégrinations à travers des peuples si différents de mœurs, et d'idées, que de forces et d'énergie dépensées par cet infatigable apôtre ! Que d'éloquence dans ses discours et ses conférences ! Que de science et d'émulation dans ses controverses publiques ou privées avec les docteurs et les partisans de l'erreur ! Que de fatigues, que de dangers même de toute sorte dans ces voyages à travers des pays infectés de sectaires et de brigands !

Un jour, les disciples de Jean Huss et de Jérôme de Prague répondent à ses pressantes sollicitations de rentrer en communion avec l'Eglise, qu'ils se convertissent s'il consent à prendre devant eux un breuvage empoisonné. Plein de confiance en Celui qui a dit à ses apôtres : « ils saisiront les serpents, et les poisons mortels ne leur feront aucun mal. » (Marc. XV, 18), Jacques de la Marche saisit la coupe qu'on lui présente et l'avale tout d'un trait. Puis, il se met à parler, avec une assistance si visible de l'Esprit de Vérité, qu'un grand nombre d'hérétiques abjurent leurs erreurs. Ce fait eut lieu à Prague, en 1430.

Une autre fois, à Bosnie, la reine très attachée à la secte des Manichéens, lui dresse des embûches, de concert avec les chefs du parti. Après avoir aposté quatre sicaires, elle le mande à son palais, sous prétexte d'avoir un entretien doctrinal avec lui. En s'y rendant, le saint tombe dans le guet à pens, il voit s'élancer sur lui les assassins prêts à le frapper. Instruit du complot par une lumière surnaturelle, il se présente à eux, les bras ouverts, en leur disant : « Faites ce qui vous sera permis, je suis prêt à mourir pour l'amour de Dieu et la défense de la foi. Je sais qui vous a envoyés

Digitized by Google

ici. Obéissez, si vous le pouvez, à la malheureuse qui vous a donné l'ordre de me tuer. » A ces mots, les sicaires tombent à ses pieds, frappés de douleurs atroces et à demi-morts de frayeur. D'un signe de croix, en invoquant le saint Nom de Jésus, l'apôtre les guérit et se rend tout droit chez la princesse pour lui reprocher publiquement ses erreurs et son crime.

Après avoir passé douze années entières dans ces laborieuses et fructueuses missions d'Allemagne et du nord de l'Europe, Jacques de la Marche revient en Italie, qui sera le principal théâtre de son zèle apostolique, pendant trente-six ans. A l'époque où Jean de Capistran organise la croisade contre les Turcs dans toute l'Allemagne, le pape Callixte III envoie Jacques de la Marche comme légat, dans le duché de Spolète et les environs, afin d'y prêcher, lui aussi, la guerre sainte et de recueillir des subsides. Puis, lorsque le vainqueur de Belgrade succombe, pour ainsi dire, sur le champ de bataille, quelques mois après sa victoire, c'est encore notre saint qui est chargé par le même Pape d'aller continuer sa mission en Hongrie. Sans alléguer ni son âge, ni ses fatigues, ni ses infirmités, l'apôtre se met aussitôt en route, et, à son entrée en Hongrie, il est reçu comme un autre Jean de Capistran, avec le même empressement, les mêmes honneurs et la même confiance que lui. Tout en remplissant les ordres du Souverain-Pontife, il se hâte d'aller prier sur le tombeau de son ami, dans l'Esclavonie, et de recueillir tous les documents qui pourront servir à sa canonisation.

N'est-ce pas un spectacle bien rare dans l'histoire, de voir trois hommes, trois amis, qui, de leur vivant, se croient mutuellement dignes d'être placés un jour sur les autels, et qui volent au tombeau de celui qui meurt le premier, pour l'invoquer, pour l'inviter à faire des miracles, afin de hâter le jour de sa glorification ! Et ces trois hommes, ces trois amis, ces trois apôtres, ces trois saints, honorés et vénérés l'un par l'autre, nous les avons sous les yeux : saint Bernardin de Sienne, saint Jean de Capistran, saint Jacques de la Marche.

A l'heure même où Bernardin rendait le dernier soupir dans la ville d'Aquila, Jacques de la Marche prêchait sur la

Digitized by Google

grande place de Todi. Tout à coup, il s'interrompt, reste quelques moments en silence, comme ravi hors de lui-même. Puis, il s'écrie : Oh ! mon cher peuple, pleurons ; à cette heure, vient de disparaître une grande colonne de la sainte Eglise; l'étoile la plus brillante de l'Italie vient de s'éteindre.»

Vingt ans plus tard, le 28 novembre 1476, le frère et l'ami de Bernardin de Sienne et de Jean de Capistran, s'endormait pieusement dans le Seigneur. Ces trois grands apôtres franciscains du XVe siècle, qui avaient si admirablement exalté le nom de Jésus sur la terre, étaient de nouveau réunis au ciel pour le saluer et le bénir dans le repos de l'éternité.

F. RENÉ de Nantes.
O. M. Cap.

Digitized by Google

LA MÈRE MARIE-EUGÉNIE DE JÉSUS

FONDATRICE DES

RELIGIEUSES DE L'ASSOMPTION

(Fin). (1).

IV.

L'ÉDUCATION DES JEUNES FILLES

Si le christianisme était une science purement spéculative, il suffirait de l'enseigner. Mais il est plein de préceptes et de conseils qui s'adressent à la volonté pour la former à la fuite du mal et à la pratique du bien. C'est pourquoi l'instruction religieuse qui éclaire l'intelligence ne suffit pas. Elle doit être complétée par l'éducation. Celle-ci est une influence efficace exercée par les maîtres sur les élèves, pour les amener à se corriger de leurs défauts et à contracter l'habitude de la vertu. Elle suppose l'enseignement théorique et elle y ajoute des applications pratiques données sous forme d'exemples, d'encouragements, de blâmes, etc.

La Mère Marie-Eugénie a simplifié grandement le travail de l'éducation. Dans les quelques pages qu'elle écrivit en 1842 à la demande de ses filles pour leur apprendre cette œuvre difficile, elle dit :

« Saint Augustin, — que nous devons appeler notre bienheureux Père puisque nous suivons sa règle, — a dit qu'il y avait en ce monde deux cités : Celle de l'amour de soi poussé jusqu'au mépris de Dieu, et celle de l'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi. Égoïsme et dévouement, voilà tout le principe du bien et du mal dans les choses d'ici-bas. »

(1) Voir les fascicules de juill., août., sept., oct., nov. 1899.

Digitized by Google

Tout le travail de l'éducation consiste donc à délivrer le cœur de son égoïsme naturel et à le remplir d'un dévouement surnaturel. Après avoir donné l'exemple de Jésus-Christ qui s'est dévoué pour nous jusqu'à la mort de la croix et qui nous a fait prêcher ce dévouement par ses apôtres, la Mère Marie-Eugénie ajoute :

« Voilà donc, mes filles, notre but suprême. Vous seriez indignes du saint habit que vous portez et du nom que l'on vous donne, si vous pouviez vous contenter de combattre des défauts extérieurs, de donner des habitudes de piété également extérieures, de préserver une jeune fille du mal tandis qu'elle serait entre vos mains, de la plier aux apparences et aux idées d'une société plus chrétienne de nom que de fait, d'écarter d'elle enfin tout ce qui pourrait vous attirer le blâme et lui donner cette enveloppe souple et insignifiante que le monde préfère souvent à la franchise d'un caractère plus généreux (1). »

Elle redoute extrêmement « qu'on abandonne la sainteté des enseignements de Jésus-Christ *pour le savoir-faire de l'habileté mondaine* », et elle continue en ces termes :

« La trop grande estime des biens et des honneurs de la terre est toujours à redouter, même dans l'éducation de celles qui doivent apprendre à en avoir un soin raisonnable ; mais il me semble que ce n'est pas de vous qu'on devrait craindre ce défaut. Croyez que l'âme religieuse y est pourtant exposée aussi, et que, pour avoir cessé de les posséder, elle ne cesse pas toujours de les estimer d'une estime secrète qu'elle se cache à elle-même, mais qui se trahit dans le jugement qu'elle porte des positions diverses de ses élèves. Pour nous, mes sœurs, j'espère que nous ne le ferons pas. Notre règle demande de nous un entier esprit de pauvreté ; nous avons été fondées dans un grand dénuement des moyens humains de succès, afin que nous fussions toujours des filles de foi, que nous ne missions jamais notre joie dans les prospérités de ce monde, ni pour nous, ni pour les autres ; mais que, amoureuses de la beauté des âmes, nous ayons pour suprême ambition d'élever au moins quelques-unes de nos élèves au-

(1) *Origines*, II, p 28, 29.

Digitized by Google

dessus d'elles-mêmes et de leurs défauts, pour les faire entrer dans les desseins de Jésus-Christ. »

« La Mère Marie-Eugénie, disent les *Origines*, touche ici la question délicate de la vocation ; elle le fait avec un tact si sûr, une si grande connaissance des jeunes filles qu'on dirait une expérience longuement acquise :

« Dieu a des desseins divers sur les âmes ; ce qui est à désirer, c'est que chacun les accomplisse. En soi, notre état est plus parfait, mais pour ceux-là seulement qui y sont appelés ; on peut du reste être plus parfait ailleurs. Le dernier but de nos efforts, ce n'est donc pas de faire des âmes religieuses, car ce choix doit être laissé à Dieu et ne dépend que de lui. C'est encore moins de sanctifier les âmes par les pratiques qui nous sanctifient nous-mêmes, car ces pratiques dépendent de notre état et ne nous sanctifient que parce qu'elles sont pour nous l'accomplissement de la volonté de Dieu, une chose placée dans l'ordre de nos devoirs ; mais c'est, je le redis encore, de tirer le plus possible les âmes de leur égoïsme naturel pour les dévouer sans réserve à l'accomplissement de la volonté de Dieu, c'est-à-dire à tout ce qui est bon, saint et généreux, à tous les devoirs, grands et petits, à tout ce que l'amour de la vertu commande.

« Je vous dirai même, quelles que soient les apparences de vocation religieuse, n'élevez jamais une jeune fille dans cette pensée seule, préparez-la toujours à des devoirs différents ; parlez-lui le même langage qu'aux autres, enseignez-lui ce qu'elle n'aurait même besoin de savoir que dans la vie du monde : car, d'un côté, les jeunes filles ne sont pas précisément invariables, et vous, vous pourriez bien juger de sa vocation par le désir que vous en auriez, ce que je voudrais pourtant bien qui ne fût pas, afin que les marques d'élection divine fussent seules consultées par vous dans les conseils que vous pourrez être appelées à donner. D'un autre côté, en admettant que Dieu se soit vraiment réservé l'enfant en qui vous auriez cru remarquer des signes de vocation religieuse, en admettant qu'elle soit fidèle et arrive à porter le voile sacré, vous lui aurez encore rendu service en lui faisant emporter dans le cloître l'idée réelle du rôle difficile réservé à la femme chrétienne dans le monde. »

Digitized by Google

Elle prévient ses filles qu'elles ne doivent pas se flatter d'obtenir beaucoup de dévouements généreux, Notre-Seigneur en ayant obtenu si peu, et elle dit :

« Si notre éducation commençait avec le berceau, si notre parole frappait seule l'intelligence de l'enfant, je ne sais si la jeune fille ne pourrait encore tourner contre nous sa liberté, le jour où il y aurait à choisir entre le sacrifice de soi et le sacrifice des autres à soi. Cette hypothèse est d'ailleurs impossible. On nous donnera l'enfant déjà élevée, déjà intelligente de choses plus souvent mauvaises que bonnes, déjà égoïste et molle dans ses habitudes. Tout ce que nous pourrons, ce sera de lui dire la vérité comme Jésus a fait autrefois, de lui en montrer la pratique, de tâcher de l'y soumettre par la crainte et par l'amour, de flétrir à ses yeux l'égoïsme de son propre cœur, puis de prier Dieu, afin que cette jeune âme s'incline et se soumette au joug du bien.

« Vous trouverez des caractères si faibles, si vaniteux, si violents, portés à des défauts si bas que vous serez tentées de vous décourager. Pourtant, mes filles, je voudrais que devant ces obstacles mêmes nous ne perdissions jamais ni la foi, ni l'espérance, ni l'amour. Au fond des natures les plus mauvaises, il y a toujours quelque chose de bon, croyons-y, cherchons-le avec persévérance, et si nous ne le trouvons pas, attribuons-le à quelque idée de notre propre excellence qui nous aveugle. Dans les défauts évidents d'un caractère, dans les natures où le mal domine, croyons que la grâce de Dieu peut descendre, elle est bien descendue en nous ; ce que nous savons des obstacles qu'elle y a trouvés n'est rien sans doute auprès de ceux que Dieu a vus (1). »

M. Combalot prétendait que les communautés enseignantes sont plus indispensables encore pour les classes élevées que pour les enfants du peuple. Il disait : « Les jeunes filles riches naissent et vivent de nos jours dans une atmosphère de sensualisme et d'orgueil presque païens. Rien ne peut remplacer pour elles l'exemple et les leçons de celles qui ont foulé à leurs pieds tous les biens de naissance, de fortune et de grandeur pour se revêtir de la pauvreté de l'Évangile (2). »

(1) *Origines*. II, 29-34.
(2) *Ibidem*, I, 347.

Digitized by Google

Certes la mortification obligatoire pour tous les chrétiens ne va pas bien loin. Elle exige les efforts nécessaires pour résister à tout mouvement de la concupiscence qui nous ferait violer un commandement de Dieu. Ajoutez-y les petites privations prescrites par l'Église en Carême et quelques autres jours de l'année pour aider l'âme à triompher plus facilement des révoltes de la chair et c'est tout. Mais réduite à ces proportions elle est encore si désagréable à la nature, qu'on essayerait en vain de la faire accepter par des paroles. Il y faut l'entraînement de l'exemple. Et tout exemple ne suffit pas. Si on veut réussir, il faut faire cent fois, mille fois plus qu'on ne demande, à l'exemple de Jésus-Christ qui, pour nous prêcher efficacement la pénitence, a cru devoir se laisser crucifier. La Mère Marie-Eugénie ne l'ignorait pas. Aussi elle ne s'est pas bornée à rendre ses religieuses savantes dans la doctrine de l'Église, elle a voulu encore les rendre austères. Elle défend énergiquement cette résolution, même contre la compassion des évêques. Elle écrivait en 1841 à l'abbé Combalot :

« J'ai vu hier Mgr Sibour... Il m'a beaucoup prêchée sur les dispenses que la santé doit apporter à toutes les règles. Il m'a un peu questionnée sur nos usages, le coucher sur la paille, l'office, etc. ; nos pratiques de pénitence l'ont beaucoup étonné, je dirais presque fâché, et moi je me demandais comment il nous voulait religieuses, sans rien de ce qui fait les religieuses. Je lui ai présenté toutes mes sœurs, et elles avaient l'air si grave qu'elles ont confirmé, je crois, sa haute idée de notre sévérité (1). »

Plus tard, après le départ de l'abbé Combalot, dans la lettre à Mgr Gros à laquelle nous avons fait déjà divers emprunts, la Mère Marie-Eugénie disait :

« Notre lit, notre vaisselle, etc., sont comme chez les Carmélites ; mais ce n'est pas là une grande austérité ; le monde ne la voit point et elle ne nuit pas à la santé. Vis-à-vis d'enfants élevées avec tant de luxe et de mollesse, nous ne saurions avoir trop de pauvreté pratique, soit pour imprimer en elles un peu de mépris des commodités de la vie, soit pour le

(1) *Origines*, I, 403.

Digitized by Google

conserver nous-mêmes et nous préserver des idées du monde sur ce point (1). »

Mgr Affre voulait supprimer aussi le grand office qu'il trouvait incompatible avec les fatigues de l'enseignement. « Vous ne pourrez jamais le garder, disait-il, je suis obligé de l'enlever à des religieuses qui l'ont dans leurs règles. » La Mère Marie-Eugénie répondit : « Je suis prête à obéir, mais je connais mes sœurs ; si je leur rapporte cette réponse, toutes se retireront de l'œuvre et je resterai seule (2). »

Elle revint plus tard sur ce point en écrivant ceci à Mgr Gros : « Nous avons le grand office ; c'était l'attrait de toutes les sœurs ; et dans un attrait de prière, Dieu peut être pour quelque chose. De plus, des religieuses occupées d'éducation ont plus besoin de prier que les autres ; elles rapportent de la classe des distractions que les paroles d'un office que l'on comprend font plus tomber que ne ferait l'oraison toute seule. L'office nous fait filles de l'Église, en ce sens que nous suivons ses fêtes, ses cérémonies extérieures ; et ainsi les enfants prendront parmi nous plus d'habitude et d'amour pour la prière publique de la paroisse que si nous avions un office particulier. Le chant de l'Église et tout ce que l'office entraîne de culte extérieur leur plaît et les attire à Dieu (3). »

En effet le spectacle de cette vie d'oraison et de mortification produisait sur les jeunes filles une impression profonde qui leur faisait comprendre et goûter les enseignements de la foi, et pratiquer volontiers la pénitence que nécessite la correction des défauts. Dans une lettre écrite au P. d'Alzon en 1842, la Mère Marie-Eugénie constatait qu'un esprit d'émulation les animait à s'exciter mutuellement à la vertu. Elle disait :

« Si une plus nouvelle se plaint trop de quelque petit mal une autre lui dit : « Vous ne pourrez pas continuer à faire « comme cela au couvent, il faut que vous appreniez à souf- « frir ; je ne le savais pas non plus quand je suis arrivée, « mais je l'ai appris et je ne me plaindrais pas à votre place.

(1) *Origines*, I. 49', 492.
(2) *Ibidem*, 417.
(3) *Ibidem*, 491.

Digitized by Google

« Croyez-moi, faites tout de suite comme nous, ce serait trop « honteux de pleurer au couvent pour si peu (1). »

Les motifs de foi étaient ceux qui réussissaient le mieux. Dans cette même lettre, la Mère Marie-Eugénie raconte le fait suivant : « Nous avons une petite fille de quatre ans depuis quelques mois. Quand on lui reproche quelque chose et qu'elle s'excuse, la raison la plus définitive qu'on lui puisse donner pour lui montrer son tort, c'est de lui demander si l'Enfant-Jésus aurait fait de même. Elle comprend à merveille cette idée d'une vie parfaite qui est son modèle (2). »

Une élève de la première heure, Joséphine Macnamara, cousine de la Mère Thérèse-Emmanuel, a écrit les impressions qu'elle avait ressenties dans le couvent de l'Impasse des Vignes où commença le pensionnat avant qu'il fut transféré à Chaillot. Elle est devenue plus tard religieuse de la Congrégation et vit encore. C'est la Mère Marie-Marguerite, assistante générale et supérieure de Londres.

« C'était, dit-elle, un idéal que cette jeune communauté composée de femmes si parfaitement distinguées, douées de tous les dons naturels, et en même temps si fermes dans leur vocation et si ferventes. Quel souffle de vie surnaturelle ! Quel esprit de détachement et de joie !... C'était une grâce charmante, une gaîté expansive, un amour de Dieu qui gagnait tous les cœurs. Nous nous laissions entraîner sans peine par ce courant céleste, tout nous paraissait facile ; nous n'avions qu'un seul désir, imiter nos Mères, les consoler, leur témoigner notre reconnaissance par notre application au travail et par notre sagesse (3). »

Il ne faut pas croire que cet entraînement eut pour effet de produire l'exaltation religieuse. Les maîtresses avaient le plus grand soin de former le jugement des élèves sur les vertus qu'on demande dans les couvents aux personnes consacrées à Dieu et sur celles qu'on doit pratiquer dans le monde. Sœur Marie-Augustine, première maîtresse générale, est celle qui a jeté le souffle de vie dans le pensionnat. Or,

(1) *Origines*, II, 25.
(2) *Ibidem*, 23.
(3) *Ibidem*, 15, 16.

Digitized by Google

dit l'auteur des *Origines,* « elle a établi comme base de notre éducation, l'amour de la vérité chrétienne, et ces qualités naturelles de franchise, de loyauté, d'honneur, surnaturalisées par la foi qui forment les premières assises d'un beau caractère, c'est-à-dire d'un *caractère chrétien.* Tout pour elle convergeait vers ce but : *former des caractères chrétiens,* c'est-à-dire des intelligences, des volontés, des habitudes chrétiennes (1). »

Et encore : « Sœur Marie-Augustine était tendre et maternelle, mais elle savait être ferme. La discipline était sérieusement maintenue, et cependant il n'y avait aucune compression. C'était un joug doux et suave qui sollicitait l'adhésion du dedans et inclinait l'âme à accepter. Rien de sévère, si ce n'est pour la duplicité et les défauts qui voulaient se dissimuler. On veillait sur l'innocence des enfants comme « sur un trésor de neige », selon la belle expression de saint Thomas. L'enfant, du reste, se sentant aimée, se livrait sans défiance, et, doucement alors, par la raison, par la foi, la maîtresse s'appliquait à former le caractère et le cœur de son élève en posant à la base des vertus chrétiennes les vertus naturelles : la franchise, la simplicité, le courage, le sentiment de l'honneur et du devoir. Sur ces fondements, la grâce venait produire ses effets merveilleux : l'humilité, l'esprit de foi et l'esprit de sacrifice....

« Il y avait aussi le zèle des œuvres apostoliques, le dévouement aux pauvres que l'on visitait régulièrement : c'était la grande récompense ! Là, les enfants apprenaient à se priver pour faire le bien et recevaient les leçons de la souffrance et du malheur. On les occupait des intérêts de l'Église, etc.

« Les associations de charité étaient déjà organisées, et c'était la supérieure qui les présidait :

« Je vous quitte pour voir des petites filles, écrit notre Mère au P. d'Alzon, (1 février 1846). J'ai établi que je verrais toujours ensemble, à la fin de la semaine, celles qui n'auraient point de mauvaises notes. Puis nous avons formé une association dont je vois aussi les conseillères. Les élèves ont

(1) *Origines.* II, 18.

Digitized by Google

d'abord toutes donné leurs voix sur celles qu'elles jugeaient par leur charité et leur sagesse dignes de faire partie de l'association, assez pieuses pour y attirer les bénédictions de Dieu, et nous ajoutons laborieuses, pour travailler pour les pauvres, etc. (1) »

Les résultats d'une pareille éducation ne pouvaient être douteux. Certes, toutes les élèves ne profitaient pas également des leçons et des exemples qu'elles recevaient de leurs maîtresses. La Mère Marie-Eugénie, nous l'avons dit plus haut, avait prévenu ses filles qu'elles obtiendraient rarement des vertus parfaites. Il est certain cependant que beaucoup de grands et nobles caractères se sont formés dans ces maisons. Souvent aussi, il en est sorti de belles vocations religieuses, malgré le soin qu'avaient les maîtresses d'obéir à leur Mère qui leur avait recommandé de ne jamais pousser les enfants dans cette voie.

Sœur Marie-Caroline, venue des premières à Chaillot, avait un don particulier pour gagner les âmes à Jésus-Christ. « On lui demandait un jour comment il se faisait que, parmi ses filles (c'est-à-dire les enfants dont elle était spécialement chargée), il y avait tant de vocations. « Leur parlez-vous « souvent de la vie religieuse ? — Jamais, répondit-elle de ce « ton sec qu'elle avait parfois ; « Je ne m'occupe que de « leur inspirer l'amour de Jésus-Christ et l'amour du « sacrifice (2). »

Ce que valent ces vocations, un petit trait va nous le dire : La fille d'un pair d'Angleterre disait que ce qui lui avait été le plus utile dans son éducation à l'Assomption, c'étaient les leçons de simplicité et de dévouement qu'elle y avait reçues. Devenue sœur de charité, elle était fière de pouvoir dire à ses anciennes maîtresses : « Quand je suis arrivée au noviciat, personne ne savait servir la soupe comme moi ; je portais six assiettes à la fois sans rien renverser. J'avais appris cela au couvent. C'était le privilège des enfants de Marie de passer les plats au réfectoire (3). »

Les nombreuses citations avec lesquelles nous avons écrit

(1) *Origines*, II, 407, 408, 409.
(2) *Ibidem*, 421.
(3) *Ibidem*, 411.

Digitized by Google

nos articles montrent le vif intérêt que présentent les deux volumes publiés jusqu'ici sur les *Origines de l'Assomption*. Nous l'avons dit ailleurs, ces livres ne sont pas dans le commerce. Ils forment l'héritage spirituel de la Fondatrice. C'est pour en faire jouir ses filles qu'on les a imprimés. Nous savons néanmoins qu'on ne les refuse pas aux amis ; et nous espérons bien que le cadre des lecteurs ira s'élargissant de jour en jour. Monseigneur Dupanloup, qui s'y entendait, avait l'habitude de dire : « Il n'y a pas une femme en France qui « comprenne l'éducation comme madame la Supérieure de « l'Assomption ». Si ceux qui s'occupent de l'enseignement des jeunes filles, ont la bonne fortune de lire les *Origines*, nous sommes certain qu'ils partageront l'opinion du célèbre évêque d'Orléans.

F. Ludovic de Besse.

Digitized by Google

LA PÉNITENCE ET SES ADVERSAIRES

D'AUJOURD'HUI

(Suite) (1)

Nous ne pouvons mieux faire connaître ces nouveaux adversaires de la pénitence, qu'en étudiant avec soin l'encyclique *Exeunte jam anno,* du 25 décembre 1888. Là, en effet, Léon XIII nous dit quelle est généralement la vie des chrétiens de nos jours, puis ce qu'elle devrait être, il explique enfin le pourquoi de cette contradiction.

Trois causes lui paraissent être les sources de cette opposition existant entre la vie des chrétiens d'aujourd'hui et les règles tracées par Jésus-Christ, ce sont : *l'éducation de la famille*, *les mœurs de la société*, *et l'enseignement de l'Etat.* Etudions-les à la suite de Léon XIII, et si nous voyons les voies de la pénitence désertes, nous n'en serons pas surpris en constatant qu'on ne tient aucun compte de ses prescriptions.

Commençons, par mettre en lumière, l'état d'âme des chrétiens de nos jours, et son opposition manifeste avec les principes vrais de la vie chrétienne..

« Si on recherche, dit Léon XIII, quel est le genre de vie communément adopté aujourd'hui par les chrétiens, il n'est personne qui ne voie combien les mœurs publiques et privées sont en désaccord avec les préceptes évangéliques ; et ce n'est qu'à trop juste titre que paraît s'appliquer à notre âge cette parole de l'apôtre saint Jean : « *Tout ce qui est dans le monde est con cupiscence de la chair, et concupiscence des yeux, et orgueil de la vie* (2). » En effet, la plupart des hom-

(1) Voir le fascicule d'octobre, p. 409.

(2) Epit. II, 16.

Digitized by Google

mes, oublieux de leur origine et de leur destinée, tiennent toutes leurs affections et leurs pensées fixées sur les biens fragiles et périssables de la terre. Par là, allant à l'encontre de la nature et renversant l'ordre établi, les hommes asservissent leur volonté aux choses qu'ils devraient dominer, ainsi que la raison elle-même le proclame.

« L'amour du bien-être et du plaisir amène tout naturellement le désir violent de ce qui sert à se les procurer. De là cet amour effréné de l'argent qui aveugle ceux qui en sont saisis, et dont l'ardeur, quand il s'agit d'assouvir sa cupidité, ne peut plus se contenir, foulant aux pieds la distinction du juste et de l'injuste, et affichant parfois pour la misère d'autrui le plus insolent dédain. C'est ainsi qu'un grand nombre, tout en passant leur vie au sein des richesses, se servent du mot de fraternité auprès d'une foule pour qui leur cœur, au fond, n'a que de superbes dédains. De la même manière, leur esprit enflé d'orgueil rejette tout respect de la loi, toute crainte de l'autorité, il donne à l'égoïsme le nom de liberté et chacun d'eux *se croit né libre, comme le petit de l'âne sauvage* (1). »

Cette description de la vie de trop nombreux chrétiens de nos jours montre qu'ils mettent exactement en pratique les théories des positivistes. Ceux-ci prétendent que les questions d'origine et de vie future doivent être écartées des spéculations philosophiques. Or les chrétiens, dont parle Léon XIII, les écartent pratiquement de leur vie. Ils ne vivent pas, en effet, comme des êtres qui viennent de Dieu et qui doivent un jour retourner à Dieu pour jouir éternellement du bonheur qu'Il leur a préparé. Mais ils vivent comme des êtres dont toute l'existence est confinée entre le berceau et la tombe. Ils ne se reconnaissent ni une autre origine, ni une autre destinée. De là cette conséquence logique, ils « tiennent toutes leurs affections et leurs pensées fixées sur les biens fragiles et périssables de la terre. »

Non contents de concentrer sur les biens périssables de la terre tout ce que Dieu leur a donné d'intelligence et de cœur, ces chrétiens s'en font les esclaves. C'est ainsi que

(1) *Job. XI. 12.*

Digitized by Google

pour arriver à les posséder plus promptement et plus sûrement, ils foulent aux pieds tout sentiment de justice, ferment leur cœur à toute compassion pour les misères d'autrui et font de la fraternité un vain mot dont ils cherchent à tirer vanité. Mais quand les chrétiens dont nous parlons sont parvenus à posséder ces biens périssables, alors ils croient pouvoir s'enfler d'orgueil, rejeter le joug de l'autorité et n'obéir qu'à leur volonté et à leurs passions.

On peut conclure de ce qui vient d'être dit, que beaucoup de chrétiens aujourd'hui comprennent la vie présente comme la comprennent les Juifs eux-mêmes. Comme ces derniers, ils concentrent toutes leurs affections sur les biens d'ici-bas ; comme eux aussi, ils en poursuivent la possession par tous les moyens, justes ou injustes ; comme eux enfin, ils font de la richesse un instrument de gloire et de domination. Ces disciples de Jésus-Christ en sont donc venus à parler et à agir comme ses éternels ennemis. Ce fait seul prouve bien que la vie de nos chrétiens n'est pas ce qu'elle devrait être.

Que devrait donc être la vie des chrétiens ? Tout d'abord pénétrons-nous bien de l'idée vraie du chrétien. « Pour mériter le nom de chrétien, dit Léon XIII, il faut de toute nécessité joindre à la profession de la foi la pratique et l'exercice des vertus chrétiennes (1). » Celui-là ne vit donc pas en chrétien qui se contente d'obliger son esprit à souscrire aux vérités enseignées par Jésus-Christ ; il doit de plus obliger son cœur ou sa volonté à se conformer aux règles de conduite qu'il a tracées. Or voici, d'après Léon XIII, la grande règle de conduite donnée par Jésus-Christ aux hommes.

« A ses disciples et à ceux qui le suivaient il imposa cette loi, scellée de son sang, que leur vie fût un perpétuel combat contre les vices des mœurs et des temps.... Tous ceux qui ont eu à cœur de vivre chrétiennement et de se sauver par la vertu, n'ont pas marché par une autre voie : donc nous ne devons pas en choisir une autre si nous voulons assurer tant notre salut propre que le salut commun. C'est pourquoi, au

(1 *Exeunte jam anno*, 25 décembre 1888.

Digitized by Google

milieu de ce règne éhonté des passions, il faut, que chacun, avec un courage viril, se défende contre les séductions de la sensualité : et tandis que de toutes parts les jouissances de la fortune, de la richesse s'étalent avec insolence, il faut fortifier son âme contre les attraits fastueux de la richesse, de peur qu'en aspirant à ces choses qu'on appelle des biens, mais qui ne peuvent pas la rassasier et bientôt vont disparaître, on ne perde ce trésor impérissable du ciel (1). »

Entre cette règle de conduite et la voie suivie généralement par nos chrétiens, l'opposition est formelle, radicale, absolue. Ils n'ont de pensées et d'affections que pour les biens et les plaisirs d'ici-bas, tandis qu'ils devraient se tenir en garde contre ces biens et ces plaisirs, de peur qu'ils ne les exposent à perdre *le trésor impérissable du ciel.* Ils ne pensent qu'à jouir du bonheur que leur procure le bien-être, le luxe et la richesse, tandis qu'ils devraient se défendre *contre les séductions de la sensualité et les jouissances de la fortune.* Enfin ils se laissent aller au courant qui emporte le monde vers la recherche de toutes les concupiscences lorsqu'ils devraient faire de leur vie *un perpétuel combat contre les vices des mœurs et des temps.*

Les chrétiens font donc généralement tout le contraire de ce qu'ils devraient faire. Mais il ne faudrait pas croire que c'est là un fait inexplicable et mystérieux, dont il est impossible de découvrir les causes. Ces causes sont bien connues. Outre celles dont nous avons parlé dans l'article précédent, Léon XIII nous en signale trois autres. Ce sont l'éducation de la famille, les mœurs de la société et l'enseignement de l'Etat. Voyons comment ces trois causes tendent à entraîner de plus en plus nos chrétiens en dehors des voies de la pénitence.

1° *L'éducation de la famille.* — On peut dire que tout ce que voit, entend et apprend l'enfant ne peut que commencer à l'éloigner de la pratique de la pénitence. La famille, en effet, se forme et se développe d'après les principes de la sagesse humaine et non d'après les principes de la sagesse divine. Les motifs qui président à son développement, le

(1) *Exeunte jam anno*, 25 décembre 1888.

Digitized by Google

prouvent surabondamment. Ainsi l'enfant y apparaît dans la mesure où sa présence peut procurer une joie ou un agrément à ses parents. Il cesse d'y apparaître, sitôt que sa présence pourrait créer une gêne ou une charge trop lourde.

Cependant il ne faudrait pas croire que les parents obéissent uniquement à un sentiment égoïste en mesurant avec tant de parcimonie la charge de famille qu'ils consentent à assumer sur leurs épaules. Non. Si les parents tiennent à mener une vie douce et agréable, ils ne tiennent pas moins à procurer une semblable existence à leurs enfants. Or de nombreux enfants ne diminueraient pas seulement la part de bonheur des parents, ils diminueraient aussi la portion de leur héritage.

La sagesse humaine conseille donc de songer à limiter le nombre de ces héritiers.

L'enfant, qui doit être riche des biens de la terre, doit, à plus forte raison, être heureux du bonheur d'ici-bas, car la fortune n'est que pour le bonheur. Les parents admettent pleinement cette conséquence, et ils s'en inspirent dans leur manière de diriger l'éducation de leurs enfants.

Une éducation ne saurait être chrétienne, si l'enfant n'est formé à la lutte. La nécessité d'une telle formation est clairement proclamée par Léon XIII : « Le saint baptême, dit-il, détruit bien le péché contracté en naissant, mais toutes ces fibres entremêlées et perverses, que le péché a enracinées dans l'âme, ne sont nullement arrachées. La partie privée de raison ne saurait nuire à l'homme qui, aidé de la grâce de Jésus-Christ, résiste courageusement à ses désirs, mais cependant elle ne cesse de disputer l'empire à la raison, de troubler l'état de l'âme et de tyranniser notre volonté avec une telle violence, *qu'une lutte de chaque jour* peut seule nous permettre de fuir le vice et d'accomplir le devoir (1). »

Dès lors que pour fuir le vice et accomplir le devoir, la lutte *et une lutte de chaque jour* est nécessaire, tout le monde doit s'y résigner. Aussi Léon XIII ajoute avec raison : « Il n'est personne qui ne doive garder ses passions sous le joug, et le zèle pour cela doit être plus grand chez ceux

(1) *Exeunte jam anno*, 25 décembre 1888.

Digitized by Google

qui, par l'usage quotidien des choses mortelles, en ressentent davantage les excitations ; à moins qu'on ait la folie de penser que la vigilance est moins de rigueur là où le danger nous menace de plus près, ou que celui qui est plus malade a le moins besoin de remède (1). »

De précieux avantages pour l'individu comme pour la société découlent d'une telle formation, ainsi que le fait remarquer Léon XIII. « Mais, poursuit-il, ce travail imposé par la lutte nous apporte, sans parler des récompenses célestes et éternelles, de grands biens en compensation : et d'abord, la restauration de notre dignité primitive, qui, par cet apaisement de nos séditions intérieures, est en grande partie accomplie. C'est, en effet, sous cette loi et dans cet ordre que l'homme a été créé : l'âme, chez lui, doit commander au corps, et les appétits doivent être gouvernés par les conseils de la raison : d'où il suit que refuser de se soumettre à la honteuse tyrannie des passions, c'est la première et la plus enviable des libertés. De plus, même dans la société humaine, on ne voit pas ce qu'on peut attendre d'un homme qui n'a pas cette disposition d'âme. Sera-t-il porté à bien mériter de cette société, celui qui prend son intérêt personnel pour mesure de ce qu'il doit faire ou éviter ? Comment sera-t-il magnanime, bienfaisant, miséricordieux, tempérant, celui qui n'aura pas appris à se vaincre lui-même et à faire céder toutes les considérations humaines devant la vertu (2). »

Malgré toutes les raisons qui militent en faveur de cette formation chrétienne, elles ne sont pas généralement appliquées dans l'éducation. L'enfant n'est pas formé pour la lutte, il est formé pour la jouissance.

Au lieu d'habituer peu à peu l'enfant à se vaincre lui-même, à sacrifier ses goûts, les parents s'appliquent à contenter tous ses désirs. Ils s'ingénient à aller au-devant de ses volontés, à satisfaire ses caprices, à lui épargner toute souffrance, tout effort, toute contrariété. Une telle éducation, loin de combattre les tendances égoïstes et sensuelles de la

(1) *Exeunte jam anno* 25 décembre 1888.
(2) *Ibidem.*

Digitized by Google

nature, ne fait que les fortifier. L'habitude, qui est comme une seconde nature, s'unit à la première pour accoutumer l'adolescent à préférer le plaisir au devoir, ce qui flatte les sens à ce que commande la raison. Aussi, lorsque l'âge des passions arrive, il est tout préparé à subir leur funeste influence. Sa nature et son éducation, qui lui ont appris à contenter tous ses désirs, le prédisposent à de nouvelles concessions. Il continue donc de faire ce qu'il a toujours fait. Enfant, il a obéi à ses volontés et à ses caprices d'enfant ; jeune homme, il obéit à ses affections et à ses attraits de jeune homme, comme plus tard il obéira aux désirs de l'homme fait.

Après avoir favorisé les désirs de l'enfant, les parents voudraient souvent pouvoir entraver les passions du jeune homme. Mais la nature fortifiée par l'habitude de l'éducation l'emporte sur les conseils de la sagesse et trop souvent le jeune homme marche dans la voie que ses passions ouvrent devant lui. Dans bien des cas il en aurait été autrement, si, dès le principe, ces jeunes gens avaient été formés à la lutte contre eux-mêmes, ainsi que le veut la loi chrétienne. Léon XIII paraît être de cet avis, lorsqu'il dit : « On se plaint souvent que notre siècle est stérile en hommes de caractère. Qu'on fasse revivre les mœurs chrétiennes : par le fait même on aura rendu aux âmes leur dignité et leur constance (1). »

2° *Les mœurs de la société.* — La famille prépare donc habituellement à la société, non des hommes de caractère, mais des hommes faibles tout disposés à obéir à leurs passions. Or, qu'offre la société à ces fruits d'une éducation plus conforme aux prescriptions des sens que de la raison ? Léon XIII va nous le dire. La société leur offre « *les séductions du vice et les pernicieuses invitations au péché.* » « Nous voulons parler, poursuit le Souverain-Pontife, de ces représentations théâtrales où s'étalent l'impiété et la licence, de ces livres et de ces journaux écrits dans le but de ridiculiser la vertu et de glorifier l'infamie, de tous ces arts qui, inventés pour les besoins de la vie et les honnêtes jouissances

(1) *Exeunte jam anno*, 25 décembre 1888.

Digitized by Google

de l'âme, sont mis au service des passions pour suborner les âmes. Et ce n'est pas sans frayeur que nous portons nos regards vers l'avenir, en pensant à ces futures moissons de maux dont on ne cesse de jeter les germes dans le cœur de l'enfance (1). »

La société continue donc l'œuvre commencée au foyer domestique. L'éducation avait préparé le cœur de l'enfance à se laisser entraîner aux attraits séduisants des passions. La société se charge d'éveiller ces passions au fond du cœur de la jeunesse et de les y exciter. Elle le fait par ses théâtres, ses livres, ses journaux, ses objets d'art ou de luxe, ses fêtes mondaines et l'ensemble de ces coutumes que réprouve la sainte Eglise.

On nous objectera peut-être que la société a toujours fait ce qu'elle fait actuellement et que son opposition à la pénitence ne date pas d'aujourd'hui. Nous pouvons moins que personne nier la part de vérité contenue dans cette objection, puisque nous avons rangé le monde ou la société parmi les adversaires de tous les temps de la pénitence. Cependant nous pensons que si le monde a toujours été l'ennemi de la pénitence, il ne l'a jamais été autant que de nos jours.

La raison de ce fait est facile à saisir. Le monde est d'autant plus l'adversaire de la pénitence qu'il s'éloigne davantage de l'esprit chrétien. Or jamais, depuis la conversion du paganisme, le monde chrétien ne s'était tant éloigné de Jésus-Christ et de sa doctrine.

De tout temps, on a nié ou combattu tel ou tel point de sa doctrine, telle ou telle règle de sa morale ; mais aujourd'hui, on nie et on combat toute sa doctrine et toute sa morale. Le monde paraît si certain de parvenir à renverser cette doctrine et cette morale de Jésus-Christ, qu'il s'ingénie à les remplacer par ce qu'il appelle la science et la morale indépendante.

De tout temps, et de mille manières, le monde a attaqué l'Église, qui est la société fondée par Jésus-Christ. Mais autrefois ces attaques avaient seulement pour but de troubler

1) *Exeunte jam anno*, 25 décembre 1888.

Digitized by Google

sa paix et son unité, d'affaiblir son autorité et de restreindre ses droits. Aujourd'hui, la lutte a un but bien autrement radical. Les gouvernements s'unissent aux juifs, aux francs-maçons et aux libres-penseurs pour la détruire.

La haine du monde contre Jésus-Christ s'étend donc aujourd'hui à toute son œuvre. Elle va même plus loin ; elle n'épargne pas sa Personne adorable. Cette haine a inspiré aux uns d'arracher de son front l'auréole de la divinité ; aux autres de proscrire des lieux et des monuments publics la croix, qui a été l'instrument de son supplice et qui est devenue l'instrument de son triomphe et de sa gloire ; à d'autres encore d'interdire les manifestations extérieures de son culte ; à d'autres enfin de le poursuivre jusque dans l'intérieur de ses temples. Ceux-ci fracturent les tabernacles qui le contiennent et profanent les espèces eucharistiques qui le voilent aux regards des hommes.

Cette triple haine contre Jésus-Christ, qui est comme la caractéristique du monde à notre époque, est la source impure où vont s'alimenter ces flots d'impiété et d'immoralité qui inondent la société. Ils s'y répandent par mille canaux différents, comme le journal, le roman, le livre de science, les arts, les spectacles, les fêtes et les amusements publics. Notre société est allée si loin sous ce rapport, que l'inquiétude a fini par envahir les cœurs simplement droits et honnêtes. Ils ont vu un danger pour les mœurs publiques dans cette licence donnée à l'immoralité. Ils ont donc protesté au nom de l'honnêteté publique et ils ont demandé au pouvoir d'imposer des digues à ce torrent dévastateur. Personne ne doit donc être surpris d'entendre le Père commun des fidèles affirmer qu'il ne peut envisager sans frayeur l'avenir que notre société prépare aux âmes chrétiennes. C'est qu'en effet cette société est plus que jamais l'adversaire de Jésus-Christ et de sa pénitence.

3° *L'enseignement de l'Etat.* — Si pernicieuse que soit pour les âmes la corruption du cœur, elle ne saurait l'être autant que la corruption de l'esprit. Or la société se charge, ainsi que nous venons de le voir, de corrompre le cœur de l'enfance et de la jeunesse ; l'État se réserve le droit de corrompre son esprit.

Digitized by Google

La Religion porte au bien par l'amour de Dieu et par l'espérance des récompenses éternelles ; elle détourne du mal par la menace des châtiments qu'elle réserve aux coupables. On avait donc cru jusqu'à présent, que la Religion était en même temps, et un stimulant pour engager quelqu'un à marcher résolument dans la voie du bien, et un frein puissant capable de retenir sur la pente du vice. L'Etat a jugé que l'âme de la jeunesse n'avait plus besoin de ce frein. Il a donc décrété qu'à l'école primaire les vérités et les préceptes de la religion ne seraient plus enseignés, que le nom même de Dieu ne serait plus prononcé : « Vous savez, dit Léon XIII aux chrétiens, ce que sont devenues les écoles publiques ; aucune place n'y est plus laissée à l'autorité de l'Église, et, à ce moment où il serait si nécessaire de travailler avec amour à façonner ces âmes encore tendres aux devoirs de la vie chrétienne, c'est alors qu'on impose le silence à la voix de la Religion (1). »

Voilà ce que l'Etat fait pour l'enfant ; voici maintenant ce qu'il fait pour le jeune homme, toujours d'après Léon XIII : « Quant aux adolescents, ils rencontrent un péril plus grand encore, à savoir une doctrine viciée, laquelle souvent est ainsi faite qu'elle sert plutôt à infatuer la jeunesse avec les sophismes de l'erreur, qu'à l'instruire par la notion du vrai.

« En effet, dans l'enseignement des sciences, il est un grand nombre de professeurs qui écartent les données de la foi divine, parce qu'ils aiment mieux philosopher avec la seule autorité de la raison ; d'où il advient que, se tenant éloignés du fondement solide et de l'abondante lumière de la foi, ils tombent dans l'erreur, parce qu'en beaucoup de choses ils ne discernent pas le vrai. Par exemple, ils croient que tout ce qu'il y a dans le monde est corporel ; que les hommes et les animaux ont la même origine et la même nature ; il n'en manque même pas qui doutent s'il y a ou non un Dieu, souverain maître des choses et créateur du monde, ou bien qui tombent, comme les païens, dans de déplorables erreurs sur sa nature (2). »

L'enseignement de l'Etat a donc deux manières d'agir à

(1) *Exeunte jam anno*, 25 décembre 1888.
(2) *Ibidem*.

Digitized by Google

l'égard de Dieu. A l'école primaire, Dieu et ses enseignements sont écartés et passés sous silence ; au collège et dans les universités, ils sont souvent combattus. L'enfant ne doit pas apprendre à les connaître, mais le jeune homme peut apprendre à les nier ou à les rejeter. C'est ainsi qu'à l'école neutre ou sans Dieu, succède trop souvent l'école contre Dieu, d'où les jeunes gens sortent rationalistes, matérialistes et athées.

Un tel enseignement complète l'œuvre de corruption dans l'âme de la jeunesse. L'éducation de la famille et de la société avait travaillé à corrompre le cœur par l'empire qu'elle assurait aux passions ; l'Etat à son tour travaille à corrompre l'esprit par l'erreur qu'il dépose au fond des intelligences.

Ceux, dont l'esprit et le cœur ont été ainsi détournés de la vérité et du devoir, ne sont plus exposés à se laisser diriger par les conseils de la sagesse divine. Ils s'écartent des règles de conduite tracées dans l'Evangile, non plus seulement par entraînement du cœur ou par faiblesse de volonté, comme le font ceux qui veulent obéir à leurs passions, mais eux s'en écartent parce qu'ils nient ces règles ou parce qu'ils ne leur reconnaissent aucune autorité pour les diriger et les conduire. Pour de tels hommes, le retour dans les voies de Dieu, sans jamais cesser d'être possible, devient excessivement difficile. Et cependant, c'est à la formation de tels hommes que travaillent de concert, la famille, la société et l'État. Qui pourrait être surpris, après cela, que les hommes s'écartent de plus en plus dans leur conduite des lois chrétiennes de la pénitence ! Cet éloignement est une conséquence logique de ce qui se fait, et le contraire seul pourrait surprendre.

Mais on ne chasse pas impunément Dieu de l'esprit et du cœur des hommes. Léon XIII le prouve en montrant comment le *socialisme*, le *communisme* et le *nihilisme* découlent des fausses doctrines enseignées à l'enfance. Cette revanche de Dieu, contre les sociétés qui le proscrivent de l'esprit et du cœur des peuples, ne saurait être trop méditée. Aussi nous pensons ne pouvoir mieux terminer le sujet qui nous occupe, qu'en donnant en entier cette page de l'Encyclique

Digitized by Google

« *Exeunte jam anno* ». Elle montrera à quoi s'exposent les nations qui prétendent se passer de Dieu et s'affranchir de sa loi.

« Le poison des funestes doctrines envahit, d'un cours rapide, la vie publique et la vie privée. Le *rationalisme*, le *matérialisme*, l'*athéisme*, ont enfanté le *socialisme*, le *communisme*, le *nihilisme* : tristes fléaux sans doute et pleins de sinistres augures, mais qui devaient naturellement, qui devaient presque nécessairement naître de principes pareils. Et, de fait, si l'on peut impunément rejeter la religion catholique, dont tant de notes éclatantes attestent la divine origine, pourquoi ne rejetterait-on pas toutes les autres religions, à qui de tels signes de crédibilité font évidemment défaut ? Si l'âme n'est pas, de sa nature, distincte du corps, et, ce qui est une conséquence nécessaire, si, lorsque le corps retourne à la terre, aucune espérance ne nous est laissée d'une vie bienheureuse et immortelle, quel motif aurons-nous de nous imposer des travaux et des peines pour soumettre nos appétits à l'obéissance de la raison ? Le souverain bien consistera pour l'homme dans la jouissance des commodités de la vie et dans la possession du plaisir. Et comme il n'est personne que l'instinct même de la nature ne porte à rechercher le bonheur, chacun sera autorisé à prendre aux autres le plus qu'il pourra, afin de trouver dans leurs dépouilles le moyen de vivre heureux. Et il n'est point de puissance disposant de freins suffisants pour pouvoir maîtriser la surexcitation des convoitises ; car la conséquence de cette répudiation de la raison suprême et éternelle, d'un Dieu nous imposant ses ordres et ses défenses, c'est que la force des lois soit brisée et toute autorité réduite à l'impuissance. De là cette perturbation inévitable jusque dans les fondements de la société civile ; de là cette lutte sans trêve entre les appétits inassouvis, chacun se mettant en guerre, soit pour défendre ce qu'il a, soit pour acquérir ce qu'il convoite. C'est la pente où notre siècle semble prêt à glisser (1). »

Fr. PROSPER de Martigné,
O. M. Cap.

(1) « *Exeunte jam anno* », 25 décembre 1888.

Digitized by Google

LA MORALE DE MOLIÈRE

Suite (1)

Après avoir déshérité ses enfants, Orgon pousse la sottise et la malhonnêteté jusqu'à sacrifier sa fille à *Tartufe*, bien qu'il ait engagé sa parole à un prétendant. Devant toute la famille désolée, la pauvre Mariane se précipite aux pieds de son père, le conjurant de ne point violenter sa liberté.

Ecoutez cette prière sublime qui rappelle les beaux vers de Racine dans la scène où Iphigénie se trouve en face d'Agamemnon :

MARIANE, *aux genoux d'Orgon.*

Mon père, au nom du Ciel, qui connaît ma douleur,
Et par tout ce qui peut émouvoir votre cœur,
Relâchez-vous un peu des droits de la naissance,
Et dispensez mes vœux de cette obéissance !
Ne me réduisez point, pas cette dure loi,
Jusqu'à me plaindre au Ciel de ce que je vous doi ;
Et cette vie, hélas ! que vous m'avez donnée,
Ne me la rendez pas, mon père, infortunée.
Si contre un doux espoir que j'avais pu former,
Vous me défendez d'être à ce que j'ose aimer,
Au moins, par vos bontés, qu'à vos genoux j'implore,
Sauvez-moi du tourment d'être à ce que j'abhorre,
Et ne me portez point à quelque désespoir
En vous servant sur moi de tout votre pouvoir.

Orgon, se sentant attendrir, s'exhorte par ces mots à rester inflexible :

Allons, ferme, mon cœur, point de faiblesse humaine !

(1) Voir la livraison de septembre 1899.

Digitized by Google

La jeune fille au désespoir déclare qu'elle préfère le cloître à l'hymen affreux qu'on lui commande, et ce père, chrétien fervent, voit couler sans pitié les larmes de sa fille et l'exhorte cruellement à mettre ses larmes au pied de la croix.

Ah ! voilà justement de mes religieuses,
Lorsqu'un père combat leurs flammes amoureuses !
Debout. Plus votre cœur répugne à l'accepter,
Plus ce sera pour vous matière à mériter.
Mortifiez vos sens avec ce mariage,
Et ne me rompez pas la tête davantage.

Quand Orgon s'aperçoit qu'il a été trompé par son faux ami, il passe d'un extrême à l'autre, croyant que tout dévot voudra lui voler sa cassette, sa femme et tous ses biens. Il entre en fureur et s'écrie :

Quoi ! sous un beau semblant de ferveur si touchante,
Cacher un cœur si double, une âme si méchante !
Et moi qui l'ai reçu gueusant et n'ayant rien...
C'en est fait, je renonce à tous les gens de bien ;
J'en aurai désormais une horreur effroyable,
Et m'en vais devenir pour eux pire qu'un diable.

« C'en est fait, je renonce à tous les gens de bien ! » N'est-ce pas le cri du cœur que pousse toujours le parterre, ordinairement composé de gens plus simplistes encore qu'Orgon, et qui ne raisonnent point comme le philosophe Cléante ? Au sortir du théâtre, tout spectateur à moins d'être un saint ou un sage, ne traitera-t-il point les dévots de Tartufes ? Les chrétiens pratiquants n'inspireront-ils point au vulgaire l'horreur et le dégoût ? Les chrétiens indifférents ne fuiront-ils pas les prêtres et les pieux laïques, comme ils fuient à l'aspect du crapaud et de la vipère ?

Orgon est un chrétien sincère, sa mère, l'aigre et méchante *madame Pernelle*, est aussi une vraie fille de l'Eglise catholique. C'est une de ces vieilles rechignées et grondeuses, médisantes et bavardes, colériques au dernier

Digitized by Google

point, qui trouvent que tout va mal dans la maison de leur bru.

Elle critique tout le monde, « ne mâche pas ce qu'elle a sur le cœur », et donne à chacun son paquet.

Elle ne se gêne pas avec son petit-fils *Damis*, *qui prend tout l'air d'un méchant garnement :*

Vous êtes un sot en trois lettres, mon fils ;
C'est moi qui vous le dis, qui suis votre grand'mère.

Elle critique impitoyablement sa belle-fille, l'*honnête Elmire*, et sort toujours fort mal édifiée de cette maison qui ressemble, dit-elle, « à la cour du roi Pétaud » :

Ma bru, qu'il ne vous en déplaise ;
Votre conduite, en tout, est tout à fait mauvaise ;
. . . . . .
Vous devriez leur mettre un bon exemple aux yeux,
Et leur défunte mère en usait beaucoup mieux.
Vous êtes dépensière ; et cet état me blesse,
Que vous alliez vêtue ainsi qu'une princesse.
Quiconque à son mari veut plaire seulement,
Ma bru, n'a pas besoin de tant d'ajustement.

Le beau-frère d'Orgon, le sage de la pièce, Cléante ne trouve point grâce à ses yeux :

Pour vous, monsieur son frère,
Je vous estime fort, vous aime et vous révère ;
Mais enfin, si j'étais de mon fils, son époux,
Je vous prierais bien fort de n'entrer point chez nous.
Sans cesse vous prêchez des maximes de vivre
Qui par d'honnêtes gens ne se doivent point suivre.
Je vous parle un peu franc ; mais c'est là mon humeur,
Et je ne mâche point ce que j'ai sur le cœur.

Elle révère Tartufe, ce pieux étranger qui doit conduire toute la famille au chemin du ciel, et félicite son fils Orgon d'avoir « recueilli chez lui ce dévot personnage. »

La vieille grand'mère fait le martyre de ses enfants et de

Digitized by Google

ses petits enfants, et si elle distribue les injures à droite et gauche, elle n'oublie point les domestiques de la maison. Elle reproche grossièrement à *Dorine* son franc-parler.

Vous êtes, ma mie, une fille suivante
Un peu trop forte en gueule et fort impertinente.

Elle n'entend pas du tout la plaisanterie, et soufflette largement la pauvre *Flipote* qui est à son service.

(Donnant un soufflet à Flipote)
Allons, vous, vous rêvez, et bayez aux corneilles.
Jour de Dieu ! je saurai vous frotter les oreilles.
Marchons, gaupe, marchons.

Molière pouvait-il mieux réussir à ridiculiser la religion, en nous représentant un Orgon et une madame Pernelle, un vieux fou et une vieille folle, comme des types de dévotion sincère ?

Mais il y a d'autres personnages dans la pièce, étudions maintenant les dévots selon le cœur de Molière.

L'honnête et chaste *Elmire* n'est certes point à la communion fréquente. Elle hait la bigoterie et n'a pas besoin des « momeries et des grimaces » de la religion chrétienne pour rester fidèle à son mari, et résister aux témérités enflammées d'un cafard. Voici du reste sa profession de foi et sa règle de conduite.

J'aime qu'avec douceur nous nous montrions sages,
Et ne suis point du tout pour ces prudes sauvages
Dont l'honneur est armé de griffes et de dents
Et veut au moindre mot dévisager les gens.
Me préserve le ciel d'une telle sagesse !
Je veux une vertu qui ne soit point diablesse,

Damis, le fils d'Orgon, ne peut supporter Tartufe « ce pied-plat » qui condamne tous les plaisirs, fait supprimer de la maison les divertissements suspects, les parures immodestes, les galanteries, et qui rappelle sans cesse le souvenir de Dieu.

Digitized by Google

Quoi ! je souffrirai, moi, qu'un cagot de critique
Vienne usurper céans un pouvoir tyrannique,
Et que nous ne puissions à rien nous divertir,
Si ce beau monsieur-là n'y daigne consentir ?

Dorine, la véritable femme de bien, comme sa maîtresse *Elmire*, est une enfant de la nature « ni prude ni dévote ». Bien française et bien parisienne, pleine d'entrain et de franchise, elle dit tout haut ce qu'elle pense, et ses impertinences sont toujours assaisonnées d'impiété.

La soubrette se moque de sa jeune maîtresse, Mariane, qui ne veut point épouser Tartufe :

Non, il faut qu'une fille obéisse à son père,
Voulût-il lui donner un singe pour époux.

Elle se moque d'Orgon, lorsqu'il se plaint d'avoir été volé par Tartufe.

Vous vous plaignez à tort, à tort vous le blâmez,
Et ses pieux desseins par là sont confirmés.
Dans l'amour du prochain sa vertu se consomme :
Il sait que très souvent les liens corrompent l'homme,
Et, par charité pure, il veut vous enlever
Tout ce qui vous peut faire obstacle à vous sauver.

Elle l'insulte quand il se met en colère :

Ah ! vous êtes dévot et vous vous emportez

Elle se moque de Tartufe quand il lui rappelle les règles de la modestie chrétienne et se courrouce à la vue de son col découvert.

Vous êtes donc bien tendre à la tentation,
Et la chair sur vos sens fait grande impression !

La première elle démasque l'hypocrite coquin ; elle dénonce ce « gueux qui n'avait point de souliers » quand il vint dans la maison. Elle tient tête à son maître, à sa maîtresse, à tout le monde, même à madame *Pernelle* :

Digitized by Google

Il passe pour un saint dans votre fantaisie :
Tout son fait, croyez-moi, n'est rien qu'hypocrisie.

Cléante, le philosophe de la pièce, est un libre-penseur, il fait peut-être ses Pâques, il ne les ferait certainement pas s'il était notre contemporain. Molière lui confie la défense de la vraie dévotion. « Avocat sans autorité et même assez compromettant, dit un moliériste des plus enthousiastes, *Cléante* est le sage de la pièce, c'est le contraste de la *piété naturelle* opposée à la *superstition* et à l'*hypocrisie*. » Ce sententieux personnage « bien qu'il ne soit pas un docteur révéré » va nous dire ce que doivent être les vrais dévots, qui professent la religion de la nature et se conforment à la morale des honnêtes gens :

Mais les dévots de cœur sont aisés à connaître.
Notre siècle, mon frère, en expose à nos yeux
Qui peuvent nous servir d'exemple glorieux.
. . . . . .
. . . . . .
Ce titre par aucun ne leur est débattu ;
Ce ne sont point du tout fanfarons de vertu.
On ne voit point en eux ce faste insupportable,
Et leur dévotion est humaine, est traitable.
Ils ne censurent point toutes nos actions ;
Ils trouvent trop d'orgueil dans ces corrections ;
Et, laissant la fierté des paroles aux autres,
C'est par leurs actions qu'ils reprennent les nôtres.
L'apparence du mal a chez eux peu d'appui,
Et leur âme est portée à juger bien d'autrui.
Point de cabale en eux, point d'intrigues à suivre :
On les voit, pour tous soins, se mêler de bien vivre.
Jamais contre un pécheur ils n'ont d'acharnement ;
Ils attachent leur haine au péché seulement,
Et ne veulent point prendre, avec un zèle extrême,
Les intérêts du ciel plus qu'il ne veut lui-même ;
Voilà mes gens ; voilà comme il en faut user ;
Voilà l'exemple enfin qu'il se faut proposer.

Dans cette comédie qui est presque un drame, je le demande à tout homme de bonne foi, après avoir imputé à

Digitized by Google

l'*hypocrite* forfait sur forfait, crime sur crime, après avoir fait la caricature de la *vraie dévotion* dans la personne du stupide *Orgon* et de la grincheuse *madame Pernelle*, Molière par la bouche du sage *Cléante*, de l'honnête *Elmire*, de la spirituelle *Dorine*, ne veut-il pas dénoncer la religion chrétienne à l'animadversion et à la risée publique ! Ne soulève-t-il pas contre l'Église catholique autant de haine et de terreur que le Théâtre en saurait faire naître ? Est-il possible de soutenir que les catholiques du dix-septième siècle se soient trompés en dénonçant le directeur de l'*Illustre Théâtre* comme un libertin, un ennemi acharné du catholicisme, qu'ils aient eu tort de prendre alarme et de demander la suppression du *Tartufe* ? « Ai-je besoin, (dit monsieur Brunetière que nous aimons à citer, car il est un des rares critiques indépendants) de montrer ce qu'il y a d'étrange dans cette prétention ? et qu'elle pourrait, à elle toute seule, nous être un assez sûr garant de la vraie pensée de Molière ? Pour innocenter *Tartufe*, elle suppose en effet, qu'où les Bossuet et les Bourdaloue n'ont rien vu, c'est nous, critiques dramatiques et conférenciers de l'Odéon, fils de Voltaire et du XVIIIe siècle — qui n'usons de la religion, quand encore nous en usons, qu'au jour de notre mariage ou de notre enterrement, avec accompagnement de barytons et de soprani, — c'est nous qui savons, c'est nous qui voyons clair, c'est nous qui pouvons dire avec exactitude où la religion finit et où l'hypocrisie commence ! Si cependant nous étions sincères, nous nous rendrions compte que ce qui nous plaît dans *Tartufe*, c'est justement l'effort que Molière y a fait pour séparer la morale de la religion. Nous n'avons pas besoin d'une règle pour bien vivre, ni surtout d'une règle qu'on place en dehors et au-dessus de la nature : c'est ce qu'enseigne assez clairement *Tartufe*, et c'est ce que nous aimons dans l'interprétation qui s'en est accréditée. Nous sommes bien aises d'y voir tous ceux qui travaillent à corriger en eux la nature, tomber comme Orgon et sa mère, dans le ridicule ou dans la sottise ; et inversement, nous admirons dans l'honnêteté d'*Elmire* et dans le bon sens de *Dorine* la beauté de notre indifférence. Mais il serait temps aussi de reconnaître que c'est là le contraire de la religon. Il serait temps surtout d'avouer

Digitized by Google

que, si c'en est le contraire, les vrais « dévots » ont le droit de se sentir blessés de *Tartufe* ; que depuis deux cent cinquante ans, si la blessure n'est pas fermée, c'est sans doute qu'elle était profonde ; que la main qui l'a faite a bien voulu la faire ; que c'est donc non seulement la fausse dévotion, mais la vraie que Molière a voulu attaquer ; et que c'est au profit de la nature qu'il a voulu détruire la religion de l'effort et de la contrainte morale ».

C'est donc bien clair, les hypocrites et les Tartufes, les Orgon et les madame Pernelle, du temps de Molière, c'étaient la reine mère, Anne d'Autriche, et la jeune reine Marie-Thérèse, c'étaient le prince de Conti et sa sœur la duchesse de Longueville, tous les deux nouvellement convertis, c'étaient surtout Bossuet et Bourdaloue, Nicole et le grand Arnauld, Pascal et tous les gens de Port-Royal, c'étaient tous ces prêtres, tous ces laïques croyants, sincèrement attristés et scandalisés de voir l'impiété et l'immoralité applaudies sur la scène par les seigneurs de la cour, les bourgeois et le peuple, en présence du descendant de saint Louis. Les *Cléante*, les *Elmire* et les *Dorine*, c'étaient Molière et la Béjart, Saint-Evremond et Ninon de Lenclos, Chapelle et Coypeau d'Assouci, tous les libertins, tous les dévots de la nature, « qui n'adoraient pas de vaines simagrées. »

Au dix-neuvième siècle, les *Tartufes* sont toujours pour les mécréants, ces chrétiens pratiquants qui obéissent au Pape et aux Évêques, qui se confessent, vont à la messe et communient, ces vrais enfants de l'Église, fidèles disciples de Jésus-Christ qui désertent les théâtres et réclament la censure contre les impiétés littéraires, ces chevaliers sans peur et sans reproche qui ne courbent point lâchement l'échine sous les fourches caudines du respect humain.

Napoléon Ier ne se méprenait pas sur le sens et la portée de *Tartufe*, quand il disait à Sainte-Hélène : « Certainement l'ensemble du *Tartufe* est de main de maître, toutefois si j'ai droit de m'étonner d'une chose, c'est que Louis XIV ait laissé jouer cette pièce. Elle présente, à mon avis, la dévotion avec des couleurs si odieuses, une certaine scène offre

Digitized by Google

une situation si indécente (1), que, pour mon propre compte je n'hésite pas à dire que, si la pièce eût été faite de mon temps, je n'en aurais jamais permis la représentation. »

Tartufe, depuis le dix-septième, est une représaille de la libre-pensée contre le catholicisme, c'est la pièce qui fournit aux passions impies le prétexte de souffleter les vrais chrétiens. Aussi, c'est la pièce que les francs-maçons font jouer sur tous nos théâtres, quand ils veulent soulever contre l'Eglise la foule ignorante, lui inspirer l'horreur et le dégoût de la religion, déchaîner le peuple contre les prêtres et les moines, et faire pousser ce cri de guerre dans la presse, et sur les places publiques : le cléricalisme, voilà l'ennemi !

(A suivre).

Fr. Camille d'Orléans.
O. M. C.

(1) La scène que Napoléon déclarait irreprésentable, c'était la scène du IVe acte entre Elmire et Tartufe. Elle ne choquait pas Piron. On raconte que, lorsque l'auteur de la *Métromanie* débarqua du coche à Paris pour la première fois, il se rendit dès le jour même à la Comédie, où l'on jouait précisément *Tartufe*. Et pendant toute la durée de la représentation, Piron applaudissait, Piron s'agitait, Piron trépignait d'aise, tant et si bien que ses voisins se hasardèrent à lui demander ce que signifiait, après plus d'un demi-siècle écoulé, ce débordement d'enthousiasme. « Ah! messieurs, leur répondit-il, c'est que si cet ouvrage sublime n'était pas fait, il ne se ferait jamais ! »

Digitized by Google

LA

RENAISSANCE LITTÉRAIRE EN FRANCE

SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME SIÈCLES

(Suite) (1).

Laissons les poètes, un instant, et franchissons un demi-siècle, pour nous arrêter à la prose de l'Astrée d'Urfé, Allégorie Pastorale. Nous sommes déjà bien loin de Marot; mais nous demeurons à la surface brillante de la Renaissance, dans ce qu'il y a de plus vain et de plus aimable, à la fois, le roman. C'est là l'unité de notre première vue générale sur un sujet où il n'est pas facile de mettre l'ordre dans le désordre moral et littéraire.

L'Astrée est un roman fait sur le modèle de l'Amadis de Gaule, le chevalier du lion, le *beau brun,* le héros espagnol si célèbre et né dans l'imagination de Vasco Loveira qui vivait au quatorzième siècle. Ce poème d'Amadis a vingt-quatre chants, dont treize écrits en espagnol : les quatre premiers sont des chefs-d'œuvre, au dire de Cervantès. Les onze derniers sont d'un ou de plusieurs Français, et il parut une première édition de l'ouvrage entier, à Paris, en l'année 1500.

Honoré d'Urfé a transformé Amadis en Céladon. C'est un berger, valeureux comme l'espagnol Amadis qui était fils de Périon, roi fabuleux d'une France imaginaire; il est, en même temps, amoureux comme le Pastor fido de Guarini; et Torquato Tasso ne l'aurait pas désavoué dans son Aminta. Il est vraiment fâcheux que Céladon ne parle pas, de temps en temps, grec et latin. Il serait l'image parfaite de la Renaissance !

(1) Voir le fascicule d'octobre 1899, page 417.

Digitized by Google

Honoré d'Urfé, d'abord chevalier de Malte, puis soldat de la Ligue, était né en 1567 dans le Forez. Négociateur pour son pays en Savoie et à Venise, il s'avisa ensuite, dans l'oisiveté de sa retraite, à Nice ou aux environs, d'aimer Diane de Châteaumorand, une créature idéale. Il l'épousa et fut le plus malheureux des hommes. C'est la morale de tous ces romans où l'imagination invente des Astrées qui ne sont des astres qu'à distance. Elles deviennent même d'autant plus odieuses à leurs anciens prétendants, devenus des époux déconcertés, que du rêve longtemps choyé, il ne reste rien souvent que la vanité précieuse d'une épouse vulgaire, sous un air de déesse, et sous un visage rajeuni journellement au lait d'iris ou à quelque élixir de beauté. Et c'était le cas d'Astrée, c'est-à-dire de Diane de Châteaumorand. Honoré d'Urfé, à l'exemple de Montemayor, le poète espagnol, amant d'une autre Diane qu'il célébra dans un roman fameux, rétrograda dans le passé, reprit son rêve dans un roman et se peignit du mieux qu'il put, lui et la dame de ses pensées, restant dans les astres, en face de son ancien idéal, ce qui permettait d'oublier la réalité présente : Diane, dit Huet, avait la manie de nourrir des petits chiens et les admettait dans son intimité (1).

L'Astrée, qui a cinq parties, de douze livres chacune, fût terminé par Baro, secrétaire d'Honoré d'Urfé, sans doute d'après les manuscrits de son maître. Le premier volume, dédié à Henri IV, avait paru en 1610, le deuxième en 1620, le troisième en 1624. L'auteur mourut l'année suivante.

Astrée, c'est Diane de Châteaumorand. Le berger Silvandre qui cache, sous un nom supposé, les infortunes de Céladon, c'est tout simplement l'auteur lui-même (2). Philandre, c'est le frère aîné d'Urfé, premier époux de Diane ou d'Astrée ; Galatée, c'est la reine Marguerite, sœur de

(1) Dès l'antiquité le roman et ses *merveilles* avaient eu le don d'émouvoir la curiosité de nos très lointains aïeux, en particulier, dans la Grèce : Antonius Diogène en fit un qui roulait sur les choses *merveilleuses* qui se voient au-delà de l'île de Thulé ! Achille Tatïus écrivit l'histoire de Clitophon et de Leucippe. Après lui Xénophon d'Ephèse, Chariton, et d'autres se signalèrent dans le même genre. Le merveilleux en était le fond, comme dans l'Astrée, où un reste de paganisme, est singulièrement mêlé à des mœurs chevaleresques et à la galanterie moderne.

(2) Le roman a son action au IVe siècle de l'ère chrétienne.

Digitized by Google

Henri III, épouse de Henri IV. Un des épisodes du roman, (il y en a tant!) est celui où Céladon qui se croit haï d'Astrée, se précipite par désespoir dans le Lignon. Le courant le jette sur l'autre bord ; il y est recueilli par Galatée elle-même qui lui donne l'hospitalité au château d'Usson, sous le nom plus poétique d'Iseure, en Auvergne ; c'est Calypse. Dans la suite du roman, Céladon et Astrée se cherchent sans pouvoir se trouver. Alors, et surtout au cinquième volume, se nouent les intrigues les plus inextricables et les plus invraisemblables. On soupire un peu, beaucoup, longtemps ; on s'évanouit, on veut mourir, on ne meurt pas, comme dans la Bérénice de Racine ; on se noie sans se noyer ; on ressuscite, on se brouille, on se réconcilie, on se déteste, on s'aime, on se marie ; on est heureux et très malheureux. Le fond de tout, c'est la galanterie et l'amour, « une honnête amitié », dit l'auteur, et (malgré tout le Platonisme possible) le culte de « l'adorable fils de la déesse de Cythère » élevé sur un autel pour y recevoir les prières des mortels. A la fin, un certain grand-prêtre, Adamas, au moment de sacrifier Silvandre, reconnaît en lui, à une cicatrice, son fils Céladon ; et Pâris qu'il croyait son enfant, ne l'est plus. C'est Adamas qui unit Céladon à Astrée, dans un temple païen. Ainsi finit la comédie dont l'action s'est passée dans le Forez arrosé par le Lignon.

C'est le prélude de la Clélie, du grand Cyrus, de Pharamond, de Polexandre, de Cassandre et de Cléopâtre, de l'Ariane, dont les auteurs, plus ou moins gascons de naissance ou de caractère, les deux Scuderi, Lacalprenéde, Gomberville furent un instant célèbres, même goûtés de Mme de Sévigné « pour les grands coups d'épée » de leurs invraisemblables et irrésistibles héros.

A cette postérité spirituelle d'Honoré d'Urfé, il faut ajouter Hardy, Mairet, Gombaud qui composèrent Alcée, Alphée, Sylvie, Amaranthe. Qui voudrait aujourd'hui s'appeler Amaranthe ?

Rien n'est plus étrange, rien n'est plus faux, rien n'est plus fade, dans l'Astrée, que ce mélange antique et mo-

(1) L. 11e, 5e partie, Astrée.

Digitized by Google

derne de noms français, tels que Furnes, Monbrison, Moulins, Gondebaud, Sigismond, Pays Rémois, Forez, Lignon, et des noms de l'antiquité païenne, parmi lesquels Polémas, Diane, Galatée, Sylvie, Silvandre, Philandre, et d'autres. Il y a un druide, Adamas; une fontaine enchantée, avec toutes les nymphes possibles. L'appareil de la mythologie, et les sentiments les plus fins de la civilisation la plus avancée, s'entrecroisent dans la bouche de pasteurs fort ridicules. Racine fera encore parler Oreste, Pyrrhus et d'autres comme les bergers du malheuheureux H. d'Urfé. Ces bergers d'ailleurs, armés de panetières et de houlettes, vont se faire habiller chez le tailleur en renom de la ville la plus voisine.

Quand l'auteur d'Astrée mourait, l'hôtel de Rambouillet allait s'ouvrir. La Marquise avait dû lire l'Astrée, et Voiture aussi, et Balzac aussi qui eut son petit roman de première jeunesse, et Gomberville, et Segrais, et Malherbe, et Racan, et Mme de Longueville, et les deux sœurs, Angélique et Julie, filles de la reine de la Chambre bleue. Alors la préciosité passa surtout dans le langage; on voulut se distinguer jusqu'au ciel, à l'infini, du commun des vulgaires humains. On s'évanouit pour un méchant mot, comme, dans l'Astrée, on s'évanouissait d'amour tout cela, nous semble,

« Affectation pure;
Et ce n'est pas ainsi que parle la nature »

La Littérature servit, pendant la Fronde, d'intermède aux combats. Alors brillait comme le dernier reflet de la Renaissance; et l'on soupirait d'autant plus volontiers qu'on était plus las du désordre des mœurs, des guerres religieuses, et qu'on avait soif de paix jusqu'à la mollesse. On rêvait au moins ce que l'on désirait en vain.

Ce n'est pas assez d'avoir esquissé l'Astrée (1), il faut en citer au moins un ou deux passages. D'abord le désespoir de Céladon :

« Tournant les yeux vers Astrée » (la cruelle Astrée) il précipite dans le Lignon.

(1) Dans le courant du XVIIe siècle, Charles Sorel publia une parodie de l'Astrée, sous ce titre : *Le Berger extravagant.*

Digitized by Google

En ce lieu était un abîme, et l'eau repoussée par des rochers, y formait une espèce de tourbillon qui enveloppa tout à coup l'infortuné berger et l'emporta bien loin sous les flots. Déjà la bergère qui n'était pas encore loin, était accourue au bruit que Céladon fit en tombant, et frappée de voir en péril si pressant ce qu'elle avait aimé et ne pouvait encore haïr, elle chancelle, elle perd l'usage de ses sens et ne le recouvre que pour tomber, au premier mouvement, dans le même gouffre. Tout ce que purent faire les bergers qui se trouvèrent là heureusement, fut de la sauver, à l'aide de sa robe qui la soutint quelque temps sur l'eau, mais si hors d'elle-même que, sans qu'elle le sentit, ils la portèrent dans la cabane prochaine. » O l'aimable suicide !

Naturellement Céladon qui ne se sait pas aussi près de la repentante Astrée, est heureusement sauvé comme elle ; il est « emporté bien loin à l'autre rive, où les arbres le cachent tellement qu'il n'est pas possible de le voir.

Là, pendant qu'il était entre la vie et la mort (1), parurent trois nymphes d'une beauté admirable. Leurs cheveux où brillait une guirlande de perles, flottaient au gré des vents... Elles avaient sur les épaules un carquois rempli de flèches, et tenaient un arc d'ivoire à la main. »

Est-ce assez de mythologie ? Et n'avons-nous pas la preuve que le XVIe siècle, las des anges du ciel, cherchait des anges sur la terre, visibles et sensibles !

Voulez-vous connaître la fontaine de la vérité d'Amour (2) ? Elle découvre les plus secrets sentiments ; celui qui y regarde y voit la Dame de ses pensées ; s'il en est aimé, il se voit auprès d'elle. Clidaman fut le premier qui s'y présenta. « Il met un genou en terre, il baise le bord de la fontaine, et après avoir supplié le génie du lieu de lui être plus favorable qu'à Damon, il se penche un peu sur les eaux. Incontinent Sylvie s'offre à ses regards. Il s'incline. Mais quelle fut sa douleur lorsqu'il n'aperçut personne auprès d'elle ! »

Est-ce assez niais !

(1) Astrée, l. 1er, Ire partie.
(2) Astrée, 1re partie, l. 8e.

Digitized by Google

Si l'affectation caractérise la prose de l'Astrée, dans ses vers règne aussi l'affectation du langage.

Est-on plus glacial, dans son faux emportement, que ce berger de salon :

« La nymphe qui n'est plus, la nymphe qu'en ce jour,
Je redemande aux Dieux, par mes cris et mes larmes,
Passa comme une fleur....
C'en est fait, pour jamais ma Cléon m'est ravie.
Je ne crains pas la mort, je ne crains que la vie (1). »

C'est vraiment délicieux ; et l'on comprend que le savant Huet, à l'âge viril, « l'esprit mûr et le goût formé », ait écrit à Mlle de Scudéri pour lui dire son « enchantement », après une nouvelle lecture de l'Astrée.

Encore si l'on avait toujours écrit en assez bon français comme Honoré d'Urfé, dont les descriptions fleuries et le style, par sa douceur, semblent annoncer Fénelon. Mais non, on italianisa en vers, on hispaniolisa, comme Ronsard, don nous parlerons plus tard, *grécanisa* et latinisa. On glaça le français au contact de la Réforme. Mais remontons jusqu'au temps de François Ier.

Marguerite, sa sœur, oublieuse de son sexe jusqu'à traduire librement Boccace ou Bandello, écrivit, dans le genre italien, un poème intitulé : Marguerites de la Marguerite des Princesses. Ajoutons-y quatre Mystères ou Comédies pieuses et deux Farces. C'est partout, dès le début de la Renaissance, la même incohérence, la même promiscuité du bien et du mal, de licence et de soi-disant piété. Ce n'est pas assez. La Réforme lui avait encore inspiré le Triomphe de l'agneau, les Chansons spirituelles, le Miroir de l'âme pécheresse, tenu suspect par la Sorbonne. Elle rima des cantiques, celui-ci par exemple :

« O Dieu, qui les vostres amés,
J'adresse à vous seul ma complaincte :
Vous qui les amys estimés,

(1) L'Astrée, 1re partie, livre 1er.

Digitized by Google

Voyez l'amour que j'ay sans faincte,
Où par votre loy suis contraincte,
Et par nature et par raison (1). »

Mais elle lisait ensuite un de ses contes à la duchesse d'Etampes et rêvait avec elle de soustraire François Ier au joug de la confession qui contrariait la conscience et la volupté.

L'heureux mélange, dans cette vie d'une princesse, de raffinement italien, de libertinage vrai, d'austérité réformatrice, et d'amour de Dieu équivoques ! Du moins, Marguerite écrit-elle naturellement, avec une grâce véritable. Mais dans les temps malheureux qui vont suivre, nos ancêtres du XVIe siècle imiteront l'étranger, l'Espagne, en particulier jusque dans ses usages. On verra les jeunes gentilshommes.

« Dire et dire cent fois : il en faudrait mourir ;
« Leur barbe pinçoter, cageoller la science,
Relever leurs cheveux, dire : en ma conscience,
Faire la belle main, mordre un bout de leurs gants,
Rire hors de propos, monstrer leurs belles dents,
Se carrer sur un pied, faire arser leur épée
Et s'adoucir les yeux ainsi qu'une poupée (2). »

On imitera de l'Italie le cavalier Marino qui trouvait « l'âme de Pompée trop grande pour sortir par une seule blessure. » C'est le même Marino (3) qui appelait l'amour « une glace ardente, un Paradis infernal, une mort vivante, une *espérance* sans *espoir*. » Et nous dirons plus tard ;

« Belle Philis, on *désespère*
Alors qu'on *espère* toujours (4). »

(1) Extrait de la chanson faite par Mme Marguerite, dans sa litière, durant la maladie du roy.

(2) Régnier, Satire 8.

(3) Auteur d'Adonis, poème plein d'imagination et de Concetti.

(4) Cette langue courtisanesque
Qui de son vice fait vertu,
Est une langue barbaresque,
Tout bien conté et rabatu
a dit H. Estienne, au premier dialogue du français italianisé.

Digitized by Google

En un mot, l'Espagne, avec le Gongorisme et les Conceptos, s'était transportée en France (1), comme l'Italie avec les Concetti et le Stylo culto.

Antonio Pérez, un Espagnol (2) ne disait-il pas :

« Paisible et solitaire nuit,
J'aime une brune comme toi. » (3)

A la même époque, John Lilly, en Angleterre, inventait l'Euphuïsme.

Walter Scott, dans un de ses romans, le *Monastère,* nous peint un original personnage, un noble infecté de cette contagion :

« Qu'est-ce que le repos ? dit-il, changement de posture...
Qu'est-ce que le sommeil ? oubli de la nature... » (4)

C'est une maladie universelle que l'affectation de l'esprit en Italie, en Espagne, en Angleterre, en France, où Mellin de Saint-Gelais, l'ami de Marot, laisse trop souvent « sa tenaille » pour les fadeurs du sonnet et les « épisseries » du madrigal. Du Bellay qui les proscrit en assaisonne ses amours... et Ronsard ! Qu'on est loin de La Fontaine qui osera dire bientôt :

« Il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas »

Il n'y a plus de naturel ; et la nature encadre, dans Astrée, les mœurs les plus artificielles. En un mot :

« De nos auteurs les pointes ignorées
Furent de l'Italie en nos vers attirées...
Le vulgaire ébloui de leur faux agrément
A ce nouvel appas courut avidement
La tragédie en fit ses plus chères délices. »

(1) A la suite des guerres de la Ligue où Paris avait été occupé par les soldats de Philippe.

(2) Ministre de Philippe II, roi d'Espagne, auteur de poésies et de lettres pleines d'affectation.

(3) Nous devons cependant quelques mots nouveaux à l'Italie et à l'Espagne : guerre, bataille, carnaval, hâbler, bizarre, etc.

(4) John Lilly est l'auteur d'un mauvais roman intitulé : Euphues.

Digitized by Google

Le poète Tristan nommera Marianne, l'héroïne d'une tragédie « un rocher d'albâtre. »

Et Malherbe lui-même, qui meurt en 1628, Malherbe, classique jusqu'à être épilogueur, est du seizième siècle encore par sa naissance et une affectation ridicule en certains endroits.

A l'entendre, à la mort de Henri IV, la douleur de Marie de Médicis,

« C'est la Seine en fureur qui déborde ses ondes
Sur les quais de Paris (1). »
Les larmes de saint Pierre, à son avis,
« Ressemblent au torrent qui, du haut des montagnes,
Inonde les forêts et les vastes campagnes.

Enfin le respect qu'inspire Henri IV, lors de son second mariage... fait marcher

« Les astres contre leur nature (2). »

Le Béarnais dut en rire. Il se connaissait.

Jusque dans le dix-septième siècle Chapelain, né en 1595, fera parler Dumois de la façon la plus ridicule. Dumois aime J. d'Arc, et d'un amour idéal. Il dit :

« Et soit, consumons-nous d'une flamme si belle,
Brûlons en holocauste aux yeux de la Pucelle. »

A la fin, cette énumération d'images ridicules fatigue l'esprit. Encore une ou deux citations, pour nous dégoûter à jamais de l'affectation. Les Chênes, au dire du poète Lemoyne, qui, aux accents d'Orphée, ne le pouvaient des pieds,

« Dansaient de la tête (3). »

Et ce vice littéraire se prolongea jusqu'aux plus beaux jours du grand siècle. Mme de Sévigné n'était pas sans quelque reste de préciosité ; et le Pyrrhus de Racine était

(1) Vers funèbres sur la mort de Henri le Grand.
(2) Ode à la reine, sur sa bienvenue en France.
(3) Saint-Louis. Poème épique.

Digitized by Google

« brûlé de plus de feux » qu'il n'en avait allumé. Même l'austère Corneille reçut plus d'une fois de l'Espagne, avec l'inspiration, la fausse dignité et l'obscurité du gongorisme ; il fit déclamer Chimène.

« Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau,
La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau,
Et m'oblige à venger, après ce coup funeste,
Celle que je n'ai plus sur celle qui me reste. »

Th. Viau, un instant l'ami de Balzac, le protégé de Montmorenci, fait parler, en ces termes, Thisbé au poignard meurtrier de son fiancé :

« Le voilà ce poignard qui du sang de son maître
S'est souillé lâchement ; il en rougit le traître (1). »

Cet amour malheureux avait, du reste, par son ardeur, « entr'ouvert les rochers. »

Pyrame, lui-même, croyant que Thisbé dont le cœur ne faisait qu'un avec le sien avait été dévoré par un lion, voyait son propre cœur « digéré dans les entrailles du fauve ».

Il ne nous reste, pour amortir l'ennui de pareilles sottises et arrêter le sommeil naissant, qu'à « baigner nos mains dans les ondes de nos cheveux. »

Cette image ridicule est encore de Théophile Viau, un homme de ce temps-là et de ce temps-ci, épris de la nature, un peintre fort en couleur, et très sensible avec un cœur très sec, libre jusqu'à l'hérésie, licencieux jusqu'au cynisme. Il risque le fagot (2) en 1622, pour son Parnasse de vers satiriques, et ne se sauve du bûcher qu'à force d'amis puissants et d'hypocrisie, pour aller mourir, à quelque temps de là, au retour de son exil, dans une petite ville de Province (1626) (3).

C'était le roi des libertins, un homme d'esprit sans jugement, effréné dans son goût littéraire comme dans sa vie,

(1) Th. Viau. Pyrame et Thisbé.

(2) Le Président Molé rédigea lui-même l'interrogatoire de l'accusé.

(3) M. Th. Gautier, dans ses Grotesques, s'est beaucoup trop occupé de Th. de Viau.

Digitized by Google

une image de l'époque, un tableau en raccourci des égarements de la Renaissance. Donnons-nous pourtant le plaisir de citer quelques-uns des beaux vers sortis de son imagination :

« Dans ce val solitaire et sombre (1)
Le cerf qui brame au bruit de l'eau,
Penchant ses yeux dans un ruisseau,
S'amuse à regarder son ombre (2). »

Mais arrive une Dryade, fuyons vite. Nous voulions pleurer quelques larmes avec Théophile, sur le malheur d'une orpheline, le personnage émouvant du poème. Mais il n'y a rien, ni cœur, ni pleurs ; et la mythologie étouffe le sentiment.

(1) Ode à la solitude.

(2) Ces vers sont doux et coulants. Du reste, Théophile ne visait pas à l'originalité : Sa critique n'allait pas au-delà de Ronsard et de Malherbe :

Je me contenterai (disait-il), d'imiter dans mon art.
La douceur de Malherbe et l'ardeur de Ronsard.

A. CHARAUX,
Tert. de St-François.

Digitized by Google

NOTES CRITIQUES ET DOCUMENTAIRES

L'année qui s'achève n'a pas été inutile pour l'histoire de saint François. Si en dehors de la publication du *Liber miraculorum* de Thomas de Celano elle n'a vu paraître aucun ouvrage important (1), elle aura du moins été bien employée à l'étude des sources historiques. A la suite de M. Sabatier, quelques-uns ont voulu mettre en doute la véracité des auteurs admis jusqu'à présent comme les témoins les plus autorisés, et reléguer au second plan ceux qu'ils appellent, avec quelque dédain, les historiens officiels, en leur opposant des écrivains, prétendent-ils, plus sincères par cela même qu'ils écrivaient sans mandat. Mgr Faloci-Pulignani a remis les choses en leur place dans sa magistrale conférence sur *les Historiens de saint François* (2), à laquelle on n'a rien opposé jusqu'à présent.

La découverte (annoncée avec un peu trop de bruit) du nom de l'auteur de la Légende anonyme publiée par Vincent de Beauvais et insérée par les Bollandistes dans les Actes de saint François, ne fait que confirmer la thèse du docte Vicaire-général de Foligno et mettre en plus vive lumière l'autorité incontestée dont jouissait l'œuvre de Thomas de Celano. Julien de Spire, en effet, n'a rien ajouté à la première Légende du Frère Thomas ; il a purement et simplement remanié son récit, pour en extraire les antiennes et les répons de l'office de saint François. L'auteur était demeuré inconnu, son travail était entre les mains de tous ceux qui s'occupent de l'histoire du Patriarche séraphique ; le nom de l'écrivain n'ajoute rien à son œuvre (3).

(1) Voir les *Etudes Franciscaines* du mois de juin, Tome I, p. 656.

(2) *Gli Storici di San Francesco.* — Conférence lue à Rome le 13 avril 1899, à l'Académie Pontificale de la Religion catholique, par Mgr Michel Faloci Pulignani — Foligno, 1899.

(3) Voir les *Etudes*, loc. cit., p. 657.

Digitized by Google

Que l'on me permette une note en passant. A quelle époque fut écrite cette Légende et composé cet office ? — Le P. Ferdinand se contente de dire : du vivant de Grégoire IX, donc avant 1241. Le témoignage que lui-même invoque à l'appui permet de fixer une époque plus précise. Thomas d'Eccleston raconte en effet que Grégoire IX se mit à sourire en entendant chanter une antienne de cet office, un jour qu'il célébrait à Assise la fête de saint François (1). Or nous savons par les registres pontificaux que Grégoire IX se trouva une seule fois à Assise le 4 octobre. Ce fut en 1235. Donc la légende et l'office étaient déjà composés à cette date.

La seconde partie de cette Légende, renfermant les miracles du saint demeure toujours inconnue. Quand on sait comment procédait Frère Julien, on ne s'arrête pas trop à le regretter, et la découverte de la légende de saint Antoine qu'il composa de la même manière ne fait que confirmer ce sentiment. Le principal résultat de cette seconde découverte est de faire restituer à Frère Julien la paternité du répons miraculeux : *Si quæris miracula*, extrait presque mot pour mot de sa légende, et que la tradition commune attribuait à saint Bonaventure (2).

Plus intéressante sera la publication, annoncée par le même P. Ferdinand, de la Légende de saint Antoine écrite par Frère Jean Rigauld. Il est à penser que l'éditeur la fera précéder d'une étude sur les Légendes Antoniennes primitives, dont n'a pu manquer de s'inspirer cet écrivain de la fin du XIIIe siècle.

Bien que toutes les conclusions ne puissent être acceptées, on ne saurait méconnaître la valeur réelle du mémoire du Père Mandonnet, des Frères-Prêcheurs, sur les origines du Tiers-Ordre (3). La thèse de l'auteur est « que les trois branches franciscaines, les Frères Mineurs, les Pauvres Dames et les

(1) THOMAS DE ECCLESTON : *De adventu Fr. Minor. in Angliam*, Analecta Franciscana (Quaracchi). Tome I, p. 251).

(2) *La voix de saint Antoine* fascicules de septembre et octobre 1899.

(3) *Les origines de l'Ordo de Pœnitentin.* — Compte rendu du quatrième Congrès scientifique international des catholiques, tenu à Fribourg du 16 au 20 août 1897. Cinquième section, sciences historiques. (Fribourg 1898), 183-215.

Digitized by Google

Frères de la Pénitence sont issues, par voie de segmentation, de la collectivité primitive fondée par François d'Assise, » (p. 186). Pour l'établir, l'auteur fait preuve d'une grande érudition et il apporte de nombreux textes affirmant le caractère *pénitentiel* de la fondation franciscaine. Mais de ce que saint François ait prêché à tous la pénitence, de ce que lui et ses frères se soient nommés « Pénitents d'Assise », de ce que la vierge Claire et ses filles aient embrassé « la vie de pénitence » ainsi que les personnes mariées des deux sexes, on ne saurait conclure que tous dans le principe aient formé une société indivise, soumise à une règle unique. — François choisit pour lui et ses frères la vie active et il enferme Claire et ses filles dans une réclusion étroite. François parcourt l'Italie et envoie ses fils à travers le monde, tandis que les gens mariés restent à faire pénitence dans leur maison. Sans doute chaque catégorie n'avait pas encore de règle bien déterminée, mais il ne s'ensuit pas qu'il y ait eu une règle commune. Les *Analecta Bollandiana* (1) font parfaitement ressortir le côté faible de cette argumentation.

L'auteur n'est pas plus heureux quand il veut faire remonter à Frère Jean de Capella le premier essai d'une organisation du Tiers-Ordre. L'entreprise de ce pauvre apostat, groupant autour de lui une foule de lépreux des deux sexes, ne saurait être considérée comme telle. C'est une pure supposition que de voir dans cette multitude de lépreux, d'hommes et de femmes, « une sorte de résidu social » demeuré isolé après l'organisation des Mineurs et des Clarisses. Rien ne prouve que ces gens aient eu un lien avec l'Ordre franciscain. Jean de Capella n'était pas un organisateur, mais un novateur, il voulait, au dire du chroniqueur auquel nous devons ce récit, « fonder un Ordre nouveau » (2).

Quoiqu'il en soit, ce mémoire avait droit à une mention spéciale et mérite d'être étudié.

Que nous apportera l'année 1900 pour l'histoire franciscaine ? Nul ne le saurait dire. De toute part, on étudie la

(1) Tome XVIII, fasc. III, p. 294.

(2) « Fundator novi ordinis esse voluit. » JOURDAIN DE GIANO, *Analecta Franciscana*, tome I, p. 5.

Digitized by Google

grande figure du saint d'Assise. Pour moi, je voudrais qu'un travailleur patient nous donnât une bonne bibliographie des ouvrages de tout genre parus sur saint François pendant le XIXe siècle (1). Que de services rendrait un pareil ouvrage. Puisse cette idée tenter quelqu'un des lecteurs des *Etudes Franciscaines*.

F. EDOUARD d'Alençon,
Archiv. gén. O. M. C.

(1) M. Labanca a tenté un essai de ce genre pour les auteurs italiens « Sguardo agli scrittori italiani di Francesco d'Assisi nel recolo XIX » dans le *Pensiero Italiano*, fasc. LXX-LXXI (1896). Cet essai est fort incomplet et bien des opinions de l'auteur ne sont pas recevables. Cf. *Miscellanea Francescana*, t. VI, p. 169-197.

Digitized by Google

VARIÉTÉ

PASTORALE FRANCISCAINE

EN 2 ACTES, EN VERS

AVEC PROLOGUE

(Suite). (1)

DEUXIÈME ACTE

TABLEAU : *Même paysage. Le jour s'est levé. Le soleil illumine la scène.*

ROSE DE VITERBE
LES OISEAUX
LES ANGES

ROSE *(chante, les mains jointes, contemplant le clocher qui resplendit sur le ciel).*

Les âmes pures et fidèles,
Comme de douces tourterelles,
Ont de joyeux battements d'ailes
Quand la sainte Hostie apparaît.

1re TOURTERELLE.

Elle parle toujours de nous dans son cantique.

2e TOURTERELLE.

Elle aspire toujours au Pain Eucharistique.

3e TOURTERELLE.

Elle est bonne, elle est belle, en sa voix quel attrait !

ROSE.

Des Séraphins émus la lyre
Dans les cieux longuement soupire
Ainsi qu'au souffle du zéphyre
Le feuillage d'une forêt.

4e TOURTERELLE.

Le Ciel est dans ses yeux, tout le printemps s'achève
En roses sur sa joue, en clartés sur son front.

LE HIBOU.

La fraîcheur de sa voix dépasse encor mon rêve.

(1) Voir la livraison de Novembre 1899.

Digitized by Google

LA PIE.

Le fait est que la vôtre à côté...

LE ROSSIGNOL.

Faites trêve.

LA FAUVETTE.

Jusqu'aux pieds de la Sainte, ils se disputeront.

LE HIBOU.

Je ne discute pas : je contemple et j'admire,
J'écoute et suis heureux plus que je ne sais dire.

ROSE *(reprend son chant).*

O mon Dieu, que n'ai-je les ailes
Si belles
Des Anges de ton Paradis,
Pour essorer vers la Patrie
Chérie
Où règnent d'éternels midis !

Mon bien-aimé, souvent mon âme
Réclame,
Quand de pleurer mes yeux sont las,
Ta face qui donne des charmes
Aux larmes.
Sans la voir, je la cherche, hélas !

Je me fonds d'un amour de Vierge.
Le cierge
Brûle en pleurs ainsi jusqu'au bout.
Loin de toi, mon âme à toute heure
Demeure
Triste et seule comme un hibou.

LE HIBOU.

Elle a parlé de moi !

LA PIE.

C'est un verset des Psaumes.

LE HIBOU.

Mon cœur est plein de chants, de rayons et d'arômes !

Digitized by Google

ROSE *(continue)*.

Seul,... en face des cieux
Le moineau, sur le chaume,
Se tient silencieux.

Ainsi, jusques au soir
Je t'attends, sans que chôme
O Seigneur, mon espoir.

Tout être suit ses lois :
Pour leurs tendres couvées
Les ramiers ont les bois.

Aux roches de granit,
Par la vague lavées,
Les pétrels font leur nid.

La cime aux horizons
Immenses est aux aigles;
Le fleuve est aux poissons.

L'alouette a l'azur
Pour chanter et les seigles
Pour dormir, gîte sûr.

Tes autels, tes autels
Sont, ô Dieu d'énergie
Mes amours immortels.

Le Thabor-Golgotha
Où, de ton sang rougie,
Mon âme s'arrêta !

Le nid de mon bonheur,
La tente où ma souffrance
Te rencontre, Seigneur !

Le mystique cellier,
L'Arche de l'Espérance
Qu'on ne peut oublier.

L'enclos du chaste Époux,
Le Puits sacré des âmes,
Trône du Dieu jaloux.

Tes autels, mes amours,
Buisson où fleurs et flammes
Etincellent toujours

Digitized by Google

Tes autels, où mon front
Adore ton calice,
A jamais garderont,

Mon pain, mon vin, mon feu,
Mon repos, mon délice...
Tes autels, ô mon Dieu ! ! !

(Elle pénètre dans la chapelle.)

LE ROSSIGNOL.

Plein d'un amour que rien n'apaise,
A la fois blessure et fournaise
Qui brûle et saigne devant Dieu,
Son cœur, sous le poids qui l'oppresse,
Chante une hymne de pure ivresse
Où les larmes à l'allégresse,
Comme la rosée au ciel bleu,
Comme le parfum à la flamme
Se mêlent : saint épithalame
Qui jaillit du tréfonds de l'âme
Joyeux bonjour et triste adieu.

LE HIBOU

L'enfant a pénétré dans cette humble chapelle,
Où l'amour de son Dieu chaque matin l'appelle.
Si j'osais pour apprendre à méditer comme elle.
Je m'irais dans un coin blottir en tapinois.

LA PIE.

Il devient trop dévôt, ce vieux-là !

LE MOINEAU.

Je suppose
Qu'il est fou.

LE ROSSIGNOL.

Mes amis, si nous chantions à Rose,
Pour fêter son amour, et célébrer sa voix
De notre répertoire un des morceaux de choix.

LE HÉRON.

Bonne idée !

Digitized by Google

LES FAUVETTES.

Oui.

LE BOUVREUIL.

Parfait !

LE PINSON.

C'est cela.

LE HIBOU.

Moi, morose,
Aux accents sépulcraux, dans ce concert je n'ose
Jeter ma note, car sainte Rose aurait peur.

LE ROSSIGNOL.

Ne fais pas de solo, voilà tout : bats des ailes;
Je tiendrai l'orgue, moi, tu seras le souffleur.

LE HIBOU.

Puissé-je te souffler tout l'amour de mon cœur !

LE ROSSIGNOL.

Vous, Héron et Corbeau, faites les violoncelles ;
Toi, la Pie, assourdis ton timbre dans le chœur ;
Coq, saisis ton clairon ; loriot, toi, ta flûte ;
Pinsons, bouvreuils, bruants, que chacun s'exécute ;
En douceur, maître geai, tu joueras du haut-bois.
Prends ton ocarina, chardonneret; toi lutte
De gosier avec lui, rouge-gorge courtois ;
Et, sans te fatiguer, donne la voix de tête,
Mélodieux ténor, clair soprano, fauvette ;
Préludez au motif principal, toutes trois,
Par vos roucoulements, plaintives tourterelles :
Que le vent et les eaux, le feuillage et les ailes,
Du jour à son réveil, mystérieuses voix,
Soient pour la Vierge-Enfant l'âme même des bois.

LES TOURTERELLES (*ensemble chantent* **mezzo-voce**).

Comme Rose loin de la foule,
Simple liséré noir au cou,
Plumage neigeux, je roucoule.
Ma vie en paix s'écoule

Digitized by Google

Sans bruit, ni casse-cou,
Heureuse n'importe où !
Mais heureuse surtout
Quand tout auprès d'elle
Je jette un fidèle :
Rou, rou, rou...

Une voix lointaine récite lentement cette mélopée :

Le palais se souvient ; la cathédrale prie :
Pierres au silence éloquent !
Mais la forêt s'émeut, pleine de rêverie,
Elle soupire et chante quand

Tu viens, un chaud matin de claire apothéose,
Lis virginal sous le ciel bleu,
Mélodieuse, orante et seule, ô sainte Rose
Epancher ton cœur devant Dieu.

Quand le vibrant désir des branches réveillées
Enfant, te verse au fond du cœur,
Avec le flot divin d'hymnes ensoleillées,
La flamme d'un amour vainqueur.

Car la forêt dit tout : la douleur qui rudoie,
Le mal qui rampe sur le sol,
Le courage qui monte et l'espoir qui verdoie.
La charité qui prend son vol !

Je suis la voix des choses,
Je suis l'âme des bois :
Encens des fleurs écloses,
Cri du cerf aux abois,

Vol doré de l'abeille,
Gazouillis de l'oiseau,
Écho qu'un rien réveille,
Murmure du ruisseau.

Fredons des scarabées
Et bêtes à bon Dieu,
Gouttes d'or et de feu
Sur les feuilles tombées.

Digitized by Google

Voix des nuits et des jours,
Je suis la voix étrange,
Gaie ou triste, bel Ange,
Pour bercer tes amours !

Je suis la voix
Des bois,
L'âme des choses ;
Par la douceur,
Ta sœur,
Vierge des roses.

Et mon zéphyr,
Soupir
D'âme mi-close,
Paie à l'écho
L'écot
De ton nom : Rose !

(Tous les oiseaux éclatent en fanfare).

Rose, Rose, Rose :
Redisons cent fois ce nom de parfum,
Ce nom pour l'Enfant si sainte opportun,
Ce nom de fraîcheur, doux comme pas un !
Rose, Rose, Rose.

Rose, Rose, Rose :
Nom de Vierge-Enfant, nom de Séraphin,
Joyau de candeur, fleur d'amour sans fin !
Quel chantre louerait, poète ou bec-fin,
Cette virtuose ?
Rose, Rose, Rose.

Rose, Rose, Rose,
Les hymnes divins nous sont interdits.
Nous balbutions, bardes tout petits,
Un seul mot du chant que le Paradis
Déjà te compose :
Rose, Rose, Rose !

LE HIBOU.

Silence, la voici.

Digitized by Google

LA PIE.

Sa prière a pris fin ;
De larmes de clarté son visage ruisselle,
Et son front lilial d'un feu de séraphin
Subitement (voyez, ô prodige !) étincelle.

LA FAUVETTE.

Pourquoi ces pleurs ? pourquoi ces flammes ?

LE ROSSIGNOL.

Pourquoi celle
Que nous chantons ici, Frères, d'un si beau zèle,
Pleure-t-elle ? Serait-ce en son âme la faim
De Dieu que rien ne peut apaiser dans ce monde ?
Ou l'attendrissement d'un céleste bonheur,
Ou le trait acéré d'une douleur profonde ?
Ou le tourment divin de la foi dans son cœur ?
Mystère !

LA TOURTERELLE.

Nous allons le savoir. Avec elle
Les Anges un par un sortent de la chapelle,

(Pendant ce temps, la Sainte lentement sort de la chapelle et vient occuper le fond de la scène. Les Anges la suivent, l'un après l'autre, mais de façon que le second ne quitte le seuil de l'édicule que lorsque le premier a fini de chanter, et ainsi pour les autres.....)

L'ANGE DE LA PRIÈRE *(un encensoir fumant)*.

Bénie enfant, j'ai vu tes pleurs :
Je suis l'Ange de la Prière.
Bientôt se clora ta carrière,
Le Seigneur cède à tes ardeurs.
Il faut de la rosée aux fleurs :
Deux ans, recluse solitaire,
Tu dois vivre encore sur la terre,
Bénie enfant, j'ai vu tes pleurs.

LE CHŒUR DES OISEAUX *(fredonnant)*.

Il faut de la rosée aux fleurs.

L'ANGE DU SACRIFICE *(une croix et une couronne d'épines)*.

Si les Anges pouvaient, ô Rose !
Au ciel t'envier quelque chose,

Digitized by Google

Ils voudraient au divin séjour,
Au lieu de harpe et de délices,
Avoir la croix et les supplices
De ton saint martyre d'amour.
Crois-en l'Ange des sacrifices :
Ils voudraient pleurer à leur tour.

LE CHŒUR DES OISEAUX (*fredonnant*).

De ton saint martyre d'amour.

L'ANGE DE LA JUSTICE (*une balance et un glaive*),

Enfant, si nous avons des ailes,
Nous ne pouvons plus mériter,
Nous ne pouvons rien ajouter
A nos gloires substantielles.
Heureuse Vierge, à tous moments,
Tu peux, toi, dans cette balance
Multiplier les diamants
Que jaloux je compte en silence.
Travaille, souffre, ajoute encor
Perle par perle à ton trésor.
Il est bon que je t'avertisse ;
Je suis l'Ange de la Justice !

LE CHŒUR DES OISEAUX (*fredonne*).

Travaille, souffre, ajoute encor.

L'ANGE DE L'ESPÉRANCE (*une ancre et une cloche*).

Je te souris à chaque pas :
Il n'est dans ton âme souffrance,
— Sécheresse, amertume, transe, —
Qui n'ait, quand je veux, des appâts !
Si je te suis, ne tremble pas :
Je suis l'Ange de l'Espérance.
Quand je sonne la délivrance
J'emparadise le trépas.

LE CHŒUR DES OISEAUX (*fredonne*).

Si je te suis, ne tremble pas.

Digitized by Google

L'ANGE DE LA VÉRITÉ (*une torche et un livre*).

Rose, il est temps, avant que la mort ne t'enivre
Du vin sacré qu'au Ciel Dieu verse à ses élus,
De savourer pour toi seule ici-bas le livre
Qu'au ciel pour vivre
Tu n'auras plus !
C'est moi qui mis en toi la flamme d'un Apôtre :
Tu me connais : je suis l'Ange de Vérité.
Ne prêche plus : ta paix contient, comme la nôtre,
Quoique tout autre,
L'Éternité !...

LE CHŒUR DES OISEAUX (*fredonne*).

L'Éternité !

L'ANGE DE LA MORT (*une lyre et des fleurs*).

On me croit une larme et je suis un sourire
Je suis l'aurore en fête, on me croit le déclin.
Mon voile est sombre, oui, mais d'astres il est plein.
Au lieu de me chanter, l'homme aime à me maudire :
Il ne voit que ma faulx, il n'entend pas ma lyre.
Tu n'as pas peur de moi, toi, du moins, sainte Enfant.
L'innocence t'a fait un sort digne d'envie.
Je suis le serviteur dont la voix te convie
A prendre, avec Dieu, place au banquet triomphant :
Je ne suis pas la Mort, mais l'Ange de la Vie.

LE CHŒUR DES OISEAUX (*fredonne*).

L'innocence t'a fait un sort digne d'envie.

ROSE (*se tournant vers les Anges, chante*).

Anges purs comme le ciel bleu,
Anges ardents comme le feu,
Je vous suis dans la solitude.
Adieu, Viterbe, adieu,
Que l'Amour à la mort prélude,
Que le Ciel soit seul mon étude !
Je viens à vous, mon Dieu !

LE CHŒUR DES OISEAUX (*fredonne*)

Adieu, Viterbe, à Dieu !.....

Digitized by Google

(*Rose s'en va, les bras tendus vers le Ciel. On entend au loin* : « Je viens à vous, mon Dieu »..... *Les Anges suivent*).

L'ANGE DE LA GLOIRE (*reste seul, avec des palmes et une couronne*).

Moi je suis l'Ange de la Gloire.
Le Ciel chante ta sainteté,
Viterbe éclaire ta mémoire
D'un culte d'immortalité.
Rose, tu parfumes l'Histoire
Et rajeunis L'Humanité.

LES OISEAUX (*chantent*).

Rose, Rose, Rose,
Les hymnes divins nous sont interdits.
Nous balbutions, bardes tout petits,
Un seul mot du chant que le Paradis
Déjà te compose :
Rose, Rose, Rose.

(*Le rideau tombe.*)

FIN.

Digitized by Google

CONFÉRENCES MENSUELLES

POUR LE TIERS-ORDRE

CANEVAS

Suite (1).

LA SIMPLICITÉ

Parmi les vertus, franciscaines, prenons la simplicité. « Mère féconde de nombreux saints, la Famille franciscaine, professant la très haute Pauvreté, a glorieusement enfanté des fils portant la belle empreinte de cette candide simplicité tant louée par la Sagesse divine... » (2) « *Altissima paupertas eorum abundavit in divitias simplicitatis eorum.* » (II, Cor. VIII. 12).

Cette vertu découle naturellement de la pratique sérieuse de la Pauvreté. Témoin les premiers chrétiens que les Actes des apôtres nous représentent, conversant ensemble et prenant leur nourriture dans la joie et la simplicité de leur cœur. « *Quotidie perdurantes unanimiter sumebant cibum cum exultatione et simplicitate cordis.* » (Act. II. 46).

En quoi consiste la simplicité ; la manière de la pratiquer ?

I. — *En quoi consiste la simplicité.*

Le monde confond la simplicité qui est un défaut de discernement, avec la simplicité qui est une merveilleuse vertu. Homme simple est synonyme d'esprit court, crédule, grossier. La simplicité qui est une vertu : c'est quelque chose de sublime. Les grands génies, la vraie noblesse : toujours simples ; demi-savants, parvenus : pédants, affectés, guindés. — Dans ses « *Entretiens spirituels* » saint François de Sales

(1) Voir la livraison de novembre 1899, p. 525.

(2) Bulle de Béatif. du B. Félix de Nicosie, Fr. mineur capucin.

Digitized by Google

emploie une naïve comparaison. « On appelle communément une chose simple, celle qui n'est pas doublée ou bigarrée. » Par exemple nous disons : Voilà une personne qui est habillée bien simplement qui porte une robe d'étoffe unie, sans doublures ni bigarrures... Ainsi notre âme est simple lorsque toute revêtue de charité elle n'a d'autres visées en tous ses actes que le seul désir de plaire à Dieu. Cette vertu regarde *droit à Dieu* sans aucun mélange de propre intérêt, ni aucune doublure des créatures.

Et Bossuet (1). « Cette bienheureuse simplicité tant vantée dans les Saintes Lettres, c'est une certaine droiture de cœur et une pureté d'intention... Dieu ne peut souffrir une *intention louche*, qui regarde des deux côtés en même temps. Les regards ainsi partagés rendent l'abord d'un homme difforme et choquant ; et l'âme se défigure elle-même, quand elle tourne en deux endroits ses intentions. Il faut, dit le Fils de Dieu, que votre œil soit simple, c'est-à-dire que votre regard soit *unique* ; et pour parler en termes plus clairs, que l'intention pure et dégagée, s'appliquant tout entière à la même fin, le cœur prenne sincèrement et de bonne foi les sentiments que Dieu veut. »

Que nous sommes éloignés de cette aimable simplicité ! Bien loin d'être simples, la plupart des chrétiens ne sont même pas sincères, ils sont non seulement composés, mais faux et dissimulés avec Dieu, avec le prochain, avec eux-mêmes. Mille petits détours, inventions, pour donner des contorsions à la vérité.....

II. — *Pratique de cette vertu.*

I. — *Rapports avec Dieu.* — « L'acte principal de cette vertu, c'est d'aller à Dieu de bonne foi, c'est ce qui s'appelle dans les Ecritures, avoir le cœur droit avec Dieu et marcher avec simplicité devant sa face. *Justum deduxit Dominus per vias rectas.* (Sap. X, 10). Il veut qu'on le cherche par les voies les plus courtes qui sont aussi les plus droites (2). »

Pour les exercices de piété. — Le saint Evêque de Genève

(1) Deuxième panégyrique de saint Joseph, 1re partie.
(2) Bossuet, l. c.

Digitized by Google

prémunit les personnes pieuses contre une tentative fort ennuyeuse. « En toute occurrence, ces âmes sont en doute pour savoir si c'est la volonté de Dieu qu'elles fassent une chose plutôt qu'une autre, par exemple, dire son Rosaire entier ou l'office de la Sainte Vierge ; aller prier dans telle chapelle ou dans telle église... Qu'arrive-t-il ? Tandis que ces personnes s'embarrassent à vouloir discerner ce qui est meilleur, elles perdent inutilement leur temps et négligent de faire plusieurs autres bonnes œuvres... Il faut aller tout à la bonne foi et sans subtiliser... »

Pour la direction, le compte de conscience. — Il faut d'abord ne pas faire si grand mystère de la direction. C'est un conseil droit et vigoureux qu'on prend pour aller à Dieu en mourant à soi-même. Il faut parler à l'homme qui tient la place de Dieu, d'une manière simple, précise et courte. C'est parce que l'on n'est ni humble ni simple, qu'on n'entre pas d'abord en matière et qu'on fait de si longs détours avant que de venir au but.

Dans le choix du directeur ou du confesseur, il faut se garder de le choisir ni par politique, ni par un embarquement insensible, ni par aucune autre raison que celle de trouver l'homme de Dieu... (1). »

II. — *Dans les rapports avec le prochain.* — « Vous me demandez comment il faut observer la simplicité dans les conversations et récréations ? Je vous réponds : comme en toute autre action, bien qu'en celle-ci, il y faut avoir une sainte liberté et franchise pour s'entretenir de sujets qui servent à l'esprit de joie et de récréation. Il ne faut pourtant pas être inconsidéré, d'autant que la simplicité suit toujours la règle de l'amour de Dieu (2) ».

« Que deviendrions-nous, disait sainte Thérèse à ses Filles (3), si chacune de nous s'appliquait à enfouir le peu qu'elle a d'esprit ? Personne n'en a trop. Que chacune montre avec humilité ce qu'elle en a pour réjouir les autres.

(1) Fénelon, Lettre sur la Direction.

(2) Saint François de Sales, *Entretiens spirituels.*

(3) *Histoire de sainte Thérèse*, ch. XVI, p. 365.

Digitized by Google

III. — *Dans nos rapports avec nous-mêmes.* — Retrancher les retours sur soi-même qu'un amour-propre inquiet et jaloux de sa propre excellence multiplie à l'infini. Marcher toujours droit devant soi, sans perdre du temps à trop raisonner sur ses pas, à les étudier, à regarder sans cesse ceux qu'on a déjà faits.

Ces fréquents retours sur soi-même produisent dans les âmes faibles la superstition et le scrupule et dans les âmes naturellement fortes une sagesse présomptueuse. Elles sont sans cesse occupées d'elles; et comme toujours au miroir pour se composer. Sans doute les personnes nouvellement converties et qui ont besoin de s'arracher aux vanités du monde, doivent faire beaucoup de réflexions sur elles-mêmes, (examens particuliers et généraux). Cependant il faut, suivant l'ouverture que la grâce donne, les empêcher de tomber dans une occupation excessive d'elles-mêmes, qui les gêne, les embarrasse et les retarde dans leur course.

« Il vaut mieux, enseigne le *Combat spirituel* (Chap. XL), tâcher de profiter en vertu que d'examiner scrupuleusement si l'on y a profité » (et Chap. IX). « Accoutumons-nous à ne pas trop raffiner dans les choses spirituelles, mais à aimer cette folie, cette simplicité si recommandée par le grand Apôtre, et nous deviendrons incomparablement plus sages que Salomon. »

Conclusion. — 1° Méditons cette sentence de N.-S. « Si vous ne devenez semblables à de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des Cieux. » 2° Aimons à le contempler dans la crèche, commençant par pratiquer lui-même, ce qu'il doit nous enseigner : « *Cœpit facere...* 3° A son exemple, soyons petits, simples, soumis à l'Esprit de Dieu, n'ayant plus de volonté propre. Alors Jésus sera sage en nous et pour nous.

O Divin Enfant de Bethléem, apprenez-nous à devenir enfants, afin que nous puissions régner un jour avec vous. Ainsi soit-il.

Fr. CÉSAIRE, de Tours.
O. M. Cap.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

LA VIE AU PENSIONNAT. — Complément du Livre de Piété de la jeune fille, — par l'auteur des Paillettes d'or. — Avignon : Aubanel Frères, Editeurs.

Donner le titre de ce livre, en indiquer l'auteur, c'est déjà le recommander. Tant de pages toutes remplies de piété et d'onction sont sorties de cette plume, et sont allées porter aux âmes, lumière et encouragement.

Le nouveau livre que nous annonçons : « La vie au pensionnat — ou apprentissage de la vie dans le monde » est, lui aussi, un trésor spirituel. Il aidera les maîtresses à acquérir la science difficile du cœur des enfants ; il aidera surtout les jeunes filles à pénétrer et à nourrir leur âme d'une vraie et solide piété, basée, non pas sur le sentiment, mais sur l'abnégation, la lutte contre les défauts inhérents à l'humaine nature, fortifiée par la pratique assidue des vertus, et par le développement simultané de toutes les facultés de l'âme.

La jeune fille, formée par ce livre à l'apprentissage de la vie, ne sera ni la femme mondaine ni la femme savante, mais elle réalisera en elle le type de la femme forte qui nous est dépeint dans la Sainte-Ecriture. Elle comprendra et elle sera à la hauteur de sa mission dans le monde, assez instruite pour « avoir des clartés de tout », assez généreuse pour ne reculer devant aucun dévouement, assez humble pour plier devant une volonté supérieure et s'effacer discrètement, assez aimable pour remplir son rôle d'ange de la famille, enfin assez pratique pour avoir l'œil à tout dans les soins du ménage et appliquer sagement les règles de l'hygiène.

Jeunes filles des pensionnats, prenez et lisez. Méditez ces pages qui sont écrites pour vous. Je dis, méditez. Une lecture continue serait fatigante et sans fruits. Mais lisez chaque jour une page. Réfléchissez-y. Mettez-la en pratique. Revenez-y le lendemain jusqu'à ce que vous l'ayez bien comprise. Feuilletez ce livre depuis vos douze ans jusqu'à vos dix-huit ans, et vos âmes seront éclairées, fortifiées et véritablement formées.

Digitized by Google

LE PROSTESTANTISME CONTEMPORAIN. Quelques réflexions sur sa constitution, sa Doctrine et sa Morale, par le R. P. Dom Urbain Baltus, Moine bénédictin de l'abbaye de Maredsous Docteur en Théologie.

L'auteur de cette brochure invité à donner une conférence aux membres du cercle l'*Emulation*, à Namur, en février dernier, parla du protestantisme contemporain, surtout du protestantisme en Allemagne, et s'attacha à démontrer ces trois points : l'église protestante est en contradiction formelle avec elle-même dans sa constitution intime, dans ses dogmes, dans son culte ; elle ne reste unie que sur un seul point : la haine de l'Eglise romaine. Or il en demande les preuves à des écrivains protestants, et non des moins marquants, dont il cite les aveux. Enfin il montre par le résultat d'une enquête officielle, décidée en 1894, à Colmar, par les ministres eux-mêmes, le triste état de la situation religieuse et morale des campagnes protestantes.

Le R. Père a dû faire quelques retouches au texte de sa conférence et donner çà et là quelques développements nouveaux pour mieux répondre aux attaques, car il y en a eu et de violentes. Et pour obtenir plus complètement ce résultat il a ajouté, en appendice, des notes théologiques et polémiques, des références bibliographiques précieuses sur les points de doctrine contestés par les protestants, de courtes notices sur l'Inquisition et la Saint-Barthélémy et une statistique consolante, montrant les progrès réalisés par la foi romaine au XIXe siècle. C'est un bon travail capable de servir la vérité et de faire du bien aux âmes.

HISTOIRE MONÉTAIRE DES PRINCIPAUX ÉTATS DU MONDE, par M. Alexandre del Mar, traduite par MM. Chabry et Bessonnet.

Cette étude témoigne de la profonde érudition de son auteur, ingénieur américain, directeur du bureau de statistique des Etats-Unis, et aussi de la compétence de ses traducteurs. On reste confondu devant l'étendue de l'œuvre, scientifiquement exécutée : pour donner une idée adéquate de l'influence immense qu'a eue dans le passé, et qu'aura dans l'avenir sur la destinée des peuples, ce puissant instrument financier qui s'appelle la monnaie, il a fallu procéder à une analyse exacte des principaux systèmes monétaires employés depuis

Digitized by Google

l'origine de l'histoire. C'est ce qu'a fait magistralement M. del Mar. Cette analyse historique, permettant de comparer les divers systèmes d'organisation monétaire, comme en un tableau synoptique et encyclopédique, constitue une œuvre unique.

M. del Mar démontre que la monnaie, de quelque matière qu'elle fût composée, est devenue avec le temps un instrument complexe de la vie sociale, une institution de la loi ; il est facile de se rendre compte, par des déductions logiques qui s'imposent à l'esprit, que l'efficacité, la précision, la stabilité et l'action équitable de la monnaie ont dépendu, et dépendront toujours de la force et de la sagesse des Gouvernements qui créent et appliquent les lois monétaires. Le sujet traité n'est donc pas simple et facile, comme le considèrent certains économistes modernes, d'ailleurs très distingués : sa compréhension comprend la connaissance d'une quantité considérable d'institutions légales distinctes, énumérées par l'auteur, et qui constituent pour ainsi dire la grammaire de la monnaie.

Cependant le lecteur peut suivre très facilement le texte ; M. del Mar l'a débarrassé de tous les termes techniques en usage chez les théoriciens qui espèrent donner d'eux-mêmes une idée considérable en multipliant les formules abstraites, ou peu compréhensibles ; les connaissances par lesquelles on est guidé en suivant l'auteur, sont peu nombreuses, et universellement connues.

L'ouvrage a, en outre, une valeur d'actualité : Les révolutions politiques ou sociales, comme le fait si bien remarquer M. Chabry, ont été presque toujours précédées ou accompagnées de révolutions monétaires : en ce moment une révolution monétaire, d'une incalculable portée s'accomplit : la démonétisation universelle de l'argent. Cette révolution va bouleverser le monde ; elle a pour complaisants inconscients ou pour complices, tous les gouvernements qui assistent impassibles au renversement de toutes les vieilles formes, par l'*intronisation de l'étalon d'or universel.*

Grâce à lui, les financiers, c'est-à-dire les Israélites, ont désormais le monopole de la monnaie du monde. C'est la clé de l'histoire, et l'explication des révolutions politiques auxquelles nous assistons depuis trois cents ans, et qui n'ont qu'un but : l'affranchissement des financiers. Les dynasties royales n'existent plus ; elles sont ruinées et asservies ; et c'est la doctrine du monométallisme, la démonétisation de l'argent, qui les ont conduites à ce degré d'effacement devant leurs maîtres ; le grand rabbin de Londres l'a dit, publiquement ; ses pa-

Digitized by Google

rolès souvent citées, ont éclaté comme un chant de triomphe, comme un aveu cynique échappé à l'orgueil : « *Quand nous aurons accaparé tout l'or du monde, alors s'accompliront les promesses faites à notre père Abraham... Dix-huit siècles ont appartenu à nos ennemis ; mais l'avenir nous appartient* ».

Cet avènement des financiers, seuls et vrais rois, grâce à l'or, s'appelle dans le langage courant de la politique, « *l'avènement de la démocratie* ! » Les démocraties changent de maîtres, simplement, et ceux qui les ont séduites entendent être obéis avec la plus basse et la plus absolue des servilités.

La révolution monétaire signalée par M. del Mar, et M. Chabry, précède-t-elle les derniers temps, et les persécutions prédites ? Ce n'est pas impossible. Un vieux manuscrit du deuxième siècle, récemment découvert, énumère les signes extérieurs qui avertiront l'humanité de sa fin prochaine, et parmi ces signes : « *L'argent sera méprisé, et l'or seul aura de la valeur.* »

En tout cas il faut savoir un gré infini à M. del Mar de nous avoir averti par une étude historique, forçant le lecteur intéressé à de salutaires réflexions, des immenses dangers que fait courir au monde entier l'établissement d'un étalon monétaire unique.

Fr. Damase T. O.
(Bon. C***).

LA DOULEUR CALMÉE OU LE SOULAGEMENT OFFERT A CEUX QUI SOUFFRENT par l'abbé Clément, licencié ès-lettres et ès-sciences. — Maison de la Bonne Presse, 8 rue François Ier.

Ce petit opuscule résume le problème de la douleur ici-bas. Quelques pages émues montrent dans la souffrance l'école de la vertu chrétienne ; mais rien ne vaut pour consoler et encourager les âmes comme l'exemple du divin Maître. Il était donc bien juste qu'un pareil travail se terminât par un chemin de Croix. F. L.

LETTRES APOSTOLIQUES DE SS. LÉON XIII, ENCYCLIQUES, BREFS, etc... Tome Ve. Maison de la Bonne Presse.

C'est là continuation de l'œuvre entreprise par la maison de la Bonne Presse ; tous ceux qui s'occupent des questions religieuses et des en-

Digitized by Google

seignements pontificaux seront heureux de trouver ainsi réunis des documents parus à différentes époques. L'idée de mettre en regard une traduction française est d'une bonne inspiration ; elle permet aux fidèles de mieux se rendre compte de l'enseignement et des actes de Léon XIII. Ce cinquième volume commence par la lettre « *Satis cognitum* » du 29 juin 1892, et se termine par une autre lettre « *Testem benevolentiæ* » du 22 janvier 1899, adressée au cardinal Gibbons sur l'américanisme.

F. L..

LE CLERGÉ ET LE PEUPLE. LE MAL, LES CAUSES, LE REMÈDE, — LE PASSÉ, LE PRÉSENT, L'AVENIR, par le P. MARIE-ANTOINE, Fr. Min. CAPUCIN, Oudin, rue de Mézières, 10. Paris. 0 fr. 50.

Cet opuscule est une réponse à plusieurs questions de la *Revue du Clergé Français*. Le clergé a-t-il perdu de son influence auprès des ouvriers et des paysans? Quelles en sont les causes — et comment y remédier.

Le P. Marie-Antoine constate la regrettable séparation existant aujourd'hui entre le clergé et le peuple. Les causes en sont nombreuses depuis l'époque du Concordat jusqu'à nos jours, mais, pour accélérer et compléter l'empoisonnement intellectuel et moral du peuple croyant, « il fallait pour cela la triste vermine née sur le cadavre empoisonné de l'Empire, il fallait la République impie créée par nos francs-maçons ». Malheureusement le clergé lui-même doit se frapper la poitrine pour s'être trop appuyé « sur les puissants », pour n'avoir pas « employé un genre de prédication évangélique approprié aux besoins de notre époque, pour s'être trop « laïcisé » etc.

Les remèdes indiqués sont puisés aux bonnes sources: Aller au peuple, la prière, la prédication évangélique et populaire, établir pour le peuple toutes les œuvres de charité corporelle. L'auteur ne fait pas appel à un empirisme social qui ferait du peuple, peut-être un heureux mortel, mais non pas un chrétien.

Prenez cet opuscule entre les mains, vous admirerez la vie, les ardeurs et les accents de foi du grand missionnaire du midi ; vous le lirez, non seulement sans fatigue et sans ennui, mais avec plaisir et tout d'un trait. Cette seule parole suffirait à l'éloge du livre ; ajoutons cependant une note qui vaut mieux encore. C'est un livre vécu ; ce

Digitized by Google

n'est pas une théorie sèche ; c'est un feuillet de sa vie, une page de son cœur, de son amour pour le peuple que nous a donné le P. Marie-Antoine. F. L.

L'AME ANGLICANE. Ouvrage traduit de l'anglais (M. Horace E. Chapman, ministre anglican converti.) avec une introduction par le P. Rajey, mariste. — Librairie Delhomme et Briguet, 83, rue de Rennes, Paris.

Le R. P. Rajey, mariste, bien connu en France pour ses études sur la religion en Angleterre, et la controverse de ces dernières années, à propos des tentatives de rapprochement et d'union d'une partie des protestants et surtout des Ritualistes avec l'Eglise Romaine, nous donne dans *l'Ame Anglicane* un récit bien intéressant. C'est la lutte intérieure d'un ministre protestant qui revient à la vraie foi. Pour mieux faire comprendre cette lutte, cet état d'âme, de ceux qui ne seraient pas bien au courant de la situation, il l'expose bien clairement dans une préface qui donne un nouveau prix à cet ouvrage.

M. Horace — E. Chapman, ministre anglican, s'est converti en 1896. Il fit imprimer, uniquement en vue d'une circulation privée, pour y faire connaître à ses enfants, encore attachés à l'anglicanisme dans lequel il les a élevés, les étapes parcourues pour arriver au catholicisme et les motifs qui l'ont déterminé à l'embrasser.

Ce qui caractérise ce récit plus que tout le reste et en fait surtout le charme, c'est que l'on sent un cœur qui parle à d'autres cœurs, et de l'ensemble ressort l'état d'âme de beaucoup des compatriotes de M. Chapman. Enfermés dans l'anglicanisme comme dans une prison ils en voient bien la pauvreté, la nudité, l'étroitesse doctrinale et disciplinaire ; ils en sentent les inconvénients de toute sorte, mais ils ne peuvent se résoudre à sortir, ne voyant d'autre part que l'incrédulité. Comme un navire que poussent tour à tour des vents contraires, ils sont ballottés entre l'anglicanisme qui leur déplaît et le catholicisme qu'ils redoutent, ne pouvant jeter l'ancre ni découvrir un port où aborder.

F. Z.

Digitized by Google

G. BRETON. — DISCOURS DE Mgr BERTEAUD, EVÊQUE DE TULLE. — Paris, librairie Bloud et Barral, 4, rue Madame, et 59, rue de Rennes. Prix : 5 fr. franco, 5 fr. 50.

C'était pendant le Concile du Vatican.

Mgr Berteaud mettait au service de la grande cause si passionnément étudiée par les « Pères », les richesses d'une éloquence fulgurante et fleurie, gracieuse et profonde. Un soir, au seuil de Saint-Philippe-de-Néri, le Pape le rencontra. Sans dire mot, Pie IX attira dans ses bras et serra longuement contre sa poitrine la tête blanche du chantre merveilleux de ses privilèges.

Symbolique évocation ! savoureuse récompense dont Pie IX avait le secret.

Les Discours, même *reconstruits* et non sténographiés, de Mgr Berteaud ne sont pas pour affaiblir cet auguste et muet témoignage.

L'éloquence de l'évêque de Tulle est toute en éclairs, en saillies sublimes, en familiarités de génie.

Aigle et colombe, elle jette Louis Veuillot dans une admiration enthousiaste, elle fait rire d'aise les petits pâtres du Limousin.

Elle étale, avec somptuosité, les trésors presque inaccessibles du Dogme, elle les traîne au dehors et les jette à profusion à la foule des intelligences avides, fascinées.

Le *Verbe*, l'*Ange*, le *Pape*, l'*Homme*, l'*Eucharistie* : quels thèmes toujours repris par l'orateur et toujours vivants dans l'éclat d'un verbe de feu, dans l'ampleur d'une synthèse théologique forte comme la Bible et la Tradition, riche de « toute la poésie du ciel ». (*Tutta la poesia del cielo si. Pie IX*).

Qu'admirer le plus dans ses mains : la lyre d'Orphée ou la massue d'Hercule ? — Dialectitien autant que poète !

Avec quelle verve il flagelle, des lanières de son indignation, « les cahotiques, les niais sempiternels, les rongeurs de sophisme, collecteurs de la nuit » !

Avec quelle géniale rudesse d'expressions il commente, contre les doctrines de perversité, le « *Verbum insultatorium* » du Christ vainqueur, le « *vigil immensus* », le « *os urbi sufficiens* » de la Papauté en faction !

Et le « *crux theologa* », le « *Deum in flore* », le « *peritus incantator* », le « *Christus musicus* », le « *columna mundi* » : *quelles trouvailles heureuses !* quelles pierreries ! soit qu'il les enchâsse, étincelantes dans

Digitized by Google

l'architecture du dogme ; soit que, dures, il les mette en sa fronde pour frapper au front un philosophisme arrogant ; ou qu'il les dépose, avec une fierté joyeuse, dans la corbeille en fleur de l'Église, et de la mère de Dieu.

A presser les mots pour en exprimer tout l'esprit, nul ne l'a surpassé. Il est maître dans l'art d'inventer un vêtement toujours neuf pour l'idée toujours saillante.

Aucun vocabulaire d'orateur n'a le pittoresque, le charme, la suggestivité, le coup de foudre de la langue de ce *diseur* magnifique.

Lisez la *Fête de la Dédicace*, la *Bénédiction du Drapeau*, la *Vêture des Carmélites :* est-ce Chrysostôme ou Tertullien ? est-ce Ambroise ?

Peut-être son génie reflète-t-il ce triple soleil !

Il n'a manqué à Mgr Berteaud pour être un Père de l'Église que d'avoir vécu au IVe siècle.

Impossible d'analyser ce stratège de l'improvisation, tout de suavité, de bonds, d'exaltations adorantes !

D'une sûreté de doctrine impeccable, abondant et sublime dans l'idée, familier, incorrect même de style : mais charmeur, sans résistance possible.

« Ça n'a ni queue, ni tête, disait Louis Veuillot, ça se tient admirablement. Un torrent perpétuel qui jette des graviers d'or ».

Quiconque lira les *Discours* de l'évêque de Tulle goûtera ce verbe inimitable. qui, lumière et parfum, ne cesse de célébrer le Verbe. Il sentira son âme vibrer aux amours les plus sacrées : le Christ, l'Église, la France !

Tout frémissant encore des magnanimes émotions de ce livre, il répétera de Mgr Berteaud ce que lui-même a dit de saint Antoine de Padoue : « Amant passionné du Christ, chantre superbe, l'Enfant Jésus de son doigt gracieux et éloquent, avait touché ta lèvre et lui faisait prononcer des syllabes d'or. »

P. LÉON,
o. m. c.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE DU TIERS-ORDRE FRANCISCAIN, tenue à Millau, le 20 et le 21 février 1899.

Nous sommes bien en retard pour parler de cet ouvrage, et cependant il nous a fait passer des heures si douces que

Digitized by Google

nous sommes obligé de nous frapper la poitrine : nous méritons vraiment le reproche exprimé dans l'une des premières pages : « Ah ! si d'autres sociétés, qu'on cherche à multiplier et à faire mousser de toute part, avaient la moitié, le quart seulement des témoignages favorables, des puissants encouragements que possède le Tiers-Ordre Franciscain, comme elles s'en prévaudraient, comme elles en profiteraient !... Et nous, nous oublions, nous ignorons même les armes puissantes et les grands moyens d'action que la sainte Eglise a mis à notre disposition, pour le salut des âmes et la régénération de la société. » C'est vrai, nous oublions, et aujourd'hui nous réparons notre oubli en disant que ce livre formé de différents rapports et d'une statistique des fraternités dans l'Aveyron est plein d'enseignement pratique pour la diffusion du Tiers-Ordre. Nous signalerons en particulier les deux rapports sur le recrutement parmi les jeunes gens et les jeunes filles. Les résistances au Tiers-Ordre ouvertes ou cachées sont percées à jour avec une franchise toute méridionale.

Signalons à titre de renseignement deux points qui peuvent faire comprendre l'importance du Tiers-Ordre comme réforme sociale : la part prise par le clergé séculier dans la formation des 163 fraternités et les résultats acquis par l'union avec les religieux du 1er Ordre : 7601 tertiaires vivant en fraternité ; si les efforts des prêtres et religieux de Millau se renouvelaient dans chaque diocèse, M. Ranc pourrait compter de longues insomnies.

F. L.

Digitized by Google

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

1er octobre. — Un fait domine tous les événements du mois d'octobre : « c'est le « déchet » de la grande race protestante Anglo-Saxonne. Déchet matériel appréciable, mais surtout déchéance morale indiscutable, avouée même par les admirateurs invétérés de cette race : Aux Philippines et au Transvaal elle est tenue en respect par deux nations qui luttent pour le sol de la patrie. L'Angleterre, en particulier, subit d'humiliants revers : à grand'peine, elle a mobilisé trente mille soldats qui ne sont pas tous de premier ordre, et cet effort semble l'avoir épuisée.

Jeudi 2. — d'Annecy. — Admirable lettre de protestation de Mgr Isoard : l'évêque d'Annecy récapitule et dénonce à l'histoire impartiale les nombreux actes accomplis contre les catholiques depuis vingt ans.

Vendredi 3. — Du Caire (source anglaise). — M. de Béhagle, explorateur, est mort assassiné par l'ordre de Rabah, au Soudan ; la mission Bretonnet a été massacrée par les soldats du même Rabah ; permis de se demander si Rabah n'est pas entre les mains de l'Angleterre un instrument docile. Rentre en scène après la disparition de Samory et en même temps que la politique anglaise devient agressive.

Samedi 4. — De Paris. — Pour se maintenir, le ministère est décidé à agiter les spectres clérical et militariste, et à faire des avances aux socialistes. Voici ses projets : 1° Loi contre les associations, tendant à la suppression de toute association religieuse. Expulsion des Jésuites, Dominicains, Capucins, Assomptionnistes, etc. ; 2° Loi contre la liberté d'enseignement. On n'entrera à St-Cyr, à Polytechnique, à Navale, et dans les emplois de l'Etat, qu'après avoir été instruit dans un lycée ; 3° Loi sur les syndicats, instrument de guerre contre les patrons et la propriété ; 4° Loi sur les conseils de guerre, pour venger Dreyfus.

Lundi 5. — De Hanoï. — Le gouvernement français est obligé de renforcer nos troupes d'occupation sur les frontières de Chine où notre situation est des plus critiques.

Digitized by Google

Mardi 7. — De Belfort, de Nantes, d'Izernore, etc. — Grèves inquiétantes.

De Metz — Obsèques solennelles de Mgr Fleck, évêque, auxquelles assistent deux évêques français.

Mercredi 8. — De Londres. — L'Angleterre accorde Samoa à l'Allemagne en échange d'une neutralité bienveillante dans l'Afrique du Sud, de l'acquisition par la Grande-Bretagne de Delagoa Bay, vendu par le Portugal, au mépris de tout principe de droit international.

De Paris. — Projet du ministre Leygues contre la liberté ; frappe l'enseignement primaire libre comme l'enseignement secondaire, plan dont la franc-maçonnerie poursuit depuis longtemps la réalisation.

Vendredi 10. — De Constantine (Algérie). — La peste vient de faire son apparition.

De Ladysmith-Transvaal. — Bombardement continue. Nombreux morts et blessés. Où vont ces pauvres âmes hérétiques ? Dieu est bon, miséricordieux pour les simples, de bonne foi. Prions pour ces morts qui ont lutté pour leurs foyers.

De Paris. — Haute-Cour convoquée pour juger un attentat, déclare qu'il n'y a pas d'attentat et qu'elle jugera tout de même un délit que la Constitution lui refuse le pouvoir de juger. Pure révolution. Forfaiture.

Samedi 11. — De Paris. — Descentes policières, perquisitions brutales et indécentes chez les Assomptionnistes et chez les sœurs Oblates. Est-ce pour complot ? puéril et tardif. Pour découvrir que les Assomptionnistes sont plus de 21 ? Ils l'avouent, et c'est alors inutile et odieux.

De Londres. — Nouveau Lord-Maire, grand dignitaire de la Franc-Maçonnerie, se trouve sous le coup d'une enquête de justice pour compromission dans quantité d'affaires véreuses. A Londres, on s'indigne.

Dimanche 12. — De Rome. — Première sentence de la Congrégation des Rites sur l'héroïcité des vertus du R. P. Jean Eudes, fondateur des Eudistes.

Lundi 13. — De Belley. — L'évêque de Belley proteste avec fermeté et modération, contre le discours du ministre Baudin, prononcé dans le diocèse de Belley, et si nettement haineux de la religion catholique.

Digitized by Google

De Saint-Pétersbourg. — Journaux dévoilent les dessous de la visite du comte Mouravief à Paris ; venu proposer entente contre Angleterre. Notre ministre, tout anglais, dreyfusard, et russophobe, a refusé.

Paris. — Cambrioleurs officiels affirment qu'ils ont trouvé 1,800,000 fr. chez les Assomptionnistes ; ceux-ci disent 79,000 fr. c'est très important. Ce sont des prêtres, n'ont pas le droit d'avoir de l'argent chez eux ! Le *Figaro*, dont le scepticisme a ramolli le caractère des classes dirigeantes prend sous son patronage cette infâme calomnie.

Mardi 14. — De l'Ile Maurice. — Peste : 87 cas. 72 décès en six jours.

Mercredi 15. — De Paris. — 2e séance de rentrée à la Chambre, discours éloquent et modéré de M. Denys Cochin. Réponse du ministre de la guerre : brutalité voulue. Il a dit dix-sept fois : « Je l'ai fait ! c'était mon droit ! » Socialistes applaudissent furieusement le général marquis de Galliffet !

Jeudi 16. — De Paris. — La Chambre a approuvé le ministère par 340 voix contre 215.

Vendredi 17. — De Paris. — A la Haute-Cour : Interrogatoire démontre qu'il n'y a rien de sérieux dans le prétendu complot.

Dimanche 19. — De Paris. — Devant un monument d'un art prétentieux, vide et déclamatoire, symbolisant le Triomphe de la République, a défilé cinq heures durant, l'armée de la révolution sociale. Le drapeau rouge a claqué fièrement devant le chef de l'État et les troupes : on a chanté la *Carmagnole*, puis des refrains orduriers, puis des blasphèmes horribles contre Notre-Seigneur Jésus-Christ et contre sa Mère. Répétons notre salut franciscain, et tâchons de désarmer la juste colère de Dieu, officiellement outragé.

Lundi 20. — Du Transvaal. — Incertitudes constantes ; Anglais falsifient les dépêches avec un audacieux cynisme.

De Paris. — Interpellation à la Chambre. De rares modérés demandent : « Pourquoi le Gouvernement a-t-il laissé promener le drapeau rouge ? » — « Parce que le triomphe de notre République, dit M. Vaillant, est le triomphe de la révolution sociale ! » — « Ce n'était pas des drapeaux, dit le ministre, mais des bannières ! » — Subtil. Chambre approuve.

Digitized by Google

Mercredi 22. — De Belfort. — Les grévistes, en marche sur Paris, rétrogradent : Préfet a dit : « C'est bien simple, je vais faire tirer sur vous ! » Alors, ils ont réfléchi.

Jeudi 23. — De Windsor. — Chamberlain reçu par l'ambassadeur d'Allemagne et par l'empereur Guillaume. On s'accorde généralement à penser que, dans ces entretiens, il a été question d'autre chose que de la tendresse de l'empereur Allemand pour sa bonne grand'mère.

Du Cap. — Sir Buller, généralissime anglais, part pour le Natal où la situation est jugée très grave.

De Paris. — A la Haute-Cour, séance d'une gaieté folle ; les témoins de l'accusation deviennent témoins à décharge.

Vendredi 24. — De Londres. — Les Anglais s'attribuent encore une victoire au Transvaal ; plus ils sont vainqueurs, moins ils avancent ! Etrange.

De Paris. — A la Haute-Cour défilé des témoins de l'accusation ; vilain monde de policiers ! Un témoin, modeste employé, invité à prêter serment, s'écrie : « Sur quoi ? sur des francs-maçons ? Je veux qu'on m'apporte un Christ, ou je ne jure pas. » Enfin ! voilà un vrai chrétien, qui confesse bravement sa foi. Cela réconforte.

Samedi 25. — De la Martinique. — Mort de Mgr Tanoux.

De Boulogne. — Mort de Mgr Connelly, doyen de la Faculté catholique de Droit à Paris, ancien Conseiller à la Cour de Cassation.

De Durban (Transvaal). — Anglais défaits à Estcourt, à Delmon, pertes égales des deux côtés.

Dimanche 26. — De Constantinople. — Le Sultan se trouve lui, en présence d'un vrai complot ; il a passé toute sa vie à trembler et à s'inquiéter d'imaginaires attentats, le voilà aux prises avec la réalité.

Lundi 27. — De Paris. — M. Delcassé, après avoir fui le débat sur les intérêts de la France en Afrique, fait un discours très catholique (!) et demande en pleurnichant le maintien de l'ambassade près le Vatican. Il l'obtient. Fureur des dreyfusards qui lui crient : « C'est un discours fait par le Père du Lac !... » Attrape.

De Prétoria. — Le général Boër Joubert accuse officiellement les Anglais d'avoir reproduit au Natal les procédés habituels des civilisa-

Digitized by Google

teurs Anglo-Saxons : tirer sur les ambulances, attacher des prisonniers à des canons, se servir du drapeau blanc pour réparer un pont, etc.

Mercredi 29. — De Rome. — La canonisation du Bienheureux de la Salle et celle de la bienheureuse Rite de Cascia sont fixées au 6 mai 1900.

Jeudi 30. — De Paris. — Impossible de prévoir à quelle date les débats de la Haute-Cour seront clos. Reste 550 témoins à entendre.

FR. DAMASE DU T.-O. (Bon C).

Digitized by Google

ÉTUDES FRANCISCAINES

TABLE DES MATIÈRES

NUMÉRO DE JUILLET

Jacqueline de Settesoli, par le P. Édouard d'Alençon 5
La Primauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*suite*), par le P. Jean-Baptiste du Petit-Bornand 21
La Dépopulation et l'Avenir de la race française, par le P. Alexis de Barbezieux 37
L'Évangile et les Employés d'industrie, par le P. Joseph de Lyon. 53
L'Athéisme et la Société, par le P. René de Nantes 59
La Morale de Molière, par le P. Camille d'Orléans. 69
Ernest Hello, par A. Charaux, professeur à l'Institut catholique de Lille 87
Conférence mensuelle pour le Tiers-Ordre, par le P. Césaire de Tours. 102
Bibliographie. — Événements du mois. 106

NUMÉRO D'AOUT

La Révérende Mère Marie-Eugénie de Jésus, par le P. Ludovic de Besse 113
L'Evangile et les Employés d'industrie *(suite)*, par le P. Joseph de Lyon 133
La Morale de Molière *(suite)*, par le P. Camille d'Orléans. . . 146
L'Athéisme et la Société *(suite)*, par le P. René de Nantes. . . 159
La Question Johannine, par le P. Marcel de Montaillé. . . . 171
La Prédication à Paris par Scœvola de Saint-Germain . . . 181

Digitized by Google

Saint François de Sales et le P. Chérubin, par M. l'abbé Truchet. 190
La Primauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*suite*), par le P. Jean-Baptiste du Petit-Bornand 199
Réflexions sur l'éloquence de la chaire (*suite*), par le P. Exupère de Prats-de-Mollo 205
Conférence mensuelle pour le Tiers-Ordre, par le P. Césaire de Tours. 213
Revue des Revues Franciscaines. — Événements du mois. . . 218

NUMÉRO DE SEPTEMBRE

Jacqueline de Settesoli (*suite*), par le P. Edouard d'Alençon. . 225
Lettres sur la Religion, par le P. Luc de Torcé. 243
La Révérende Mère Marie-Eugénie de Jésus (*suite*), par le P. Ludovic de Besse 258
Religion de l'avenir (*fin*), par l'abbé Saubin. 266
La Piété sacerdotale et saint François, par le P. Alfred de Carrouge 274
Réflexions sur l'éloquence de la chaire (*fin*), par le P. Exupère de Prats-de-Mollo 287
La Morale de Molière (*suite*), par le P. Camille d'Orléans. . . 298
Les Progrès de la Science à la fin du XIXe siècle, par le P. Hilaire de Barenton 310
La fin du siècle, XXX. 322
Conférence mensuelle pour le Tiers-Ordre, par le P. Césaire de Tours. 326
Bibliographie. — Événements du mois. 330

NUMÉRO D'OCTOBRE

Étude critique sur les Stigmates de saint François, par le P. Jean de Cognin. 337
Notes d'Apologétique, par l'abbé Maisonneuve de l'Institut Catholique de Toulouse 351
Trois Apôtres Franciscains au XVe siècle, par le P. René de Nantes 363

Digitized by Google

De la Communication des Privilèges, par le P. Flavien de Blois. 372
Études sur saint Bonaventure, par le P. Évangéliste de Saint-Béat 382
La Révérende Mère Marie-Eugénie de Jésus *(suite)*, par le P. Ludovic de Besse 401
La Pénitence et ses adversaires, par le P. Prosper de Martigné. 409
La Renaissance littéraire en France par A. Charaux, professeur à l'Institut catholique de Lille 417
Saint Pascal Baylon, par le P. Ludovic de Besse. 430
Conférence mensuelle pour le Tiers-Ordre, par le P. Césaire de Tours 436
Bibliographie. — Événements du mois. 440

NUMÉRO DE NOVEMBRE

Saint François et son action sociale, par l'abbé Monestès. . . 449
L'Athéisme contemporain (*suite*), par le P. René de Nantes. . 468
Un Épisode de la vie de Saint Joseph de Léonisse, par le P. Arsène de Châtel 483
La Révérende Mère Marie-Eugénie de Jésus (*suite*), par le P. Ludovic de Besse. 495
Etude critique sur les Stigmates de saint François *suite*), par le P. Jean de Cognin 507
Un Acte du Saint-Siège, par le P. Eugène. 523
Conférence mensuelle pour le Tiers-Ordre, par le P. Césaire de Tours. 525
Parmi les Oiseaux et les Anges, par le P. Léon de Nantes . . 529
Revue des Revues Franciscaines. — Bibliographie. — Événements du mois. 547

NUMÉRO DE DÉCEMBRE

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur Hautin, archevêque de Chambéry, à la Direction des *Etudes*. 561
Primauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*suite*), par le P. Jean-Baptiste du Petit-Bornand. 563

Digitized by Google

Trois Apôtres Franciscains au XVe siècle *(suite)*, par le P. René de Nantes. 585
La Révérende Mère Marie-Eugénie de Jésus *(suite)*, par le P. Ludovic de Besse 602
La Pénitence et ses adversaires *(suite)*, par le P. Prosper de Martigné 612
La Morale de Molière *(suite)*, par le P. Camille de la Croix . . 624
La Renaissance littéraire en France *(suite)*, par A. Charaux, professeur à l'Institut catholique de Lille. 633
Notes critiques et documentaires, par le P. Edouard d'Alençon. 644
Parmi les Oiseaux et les Anges *(fin)*, par le P. de Nantes . . 648
Conférence mensuelle pour le Tiers-Ordre, par le P. Césaire de de Tours 659
Bibliographie. — Evénements du mois 663

CUM LICENTIA SUPERIORUM

IMPRIMATUR :

Fr. Adulphus à Bouzillé,

Min. Prov. O. M. Cap.

Le Gérant :

CHARLES-JOSEPH BAULÈS.

Vannes — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google